



HAL
open science

La profession anthropoéquine : une identité marquée par une communauté socialisatrice de travail interspécifique

Vanina Deneux-Le Barh

► To cite this version:

Vanina Deneux-Le Barh. La profession anthropoéquine : une identité marquée par une communauté socialisatrice de travail interspécifique. Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2021. Français. NNT : 2021MON30016 . tel-03431331

HAL Id: tel-03431331

<https://theses.hal.science/tel-03431331v1>

Submitted on 16 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul Valéry Montpellier III**

Préparée au sein de l'école doctorale **ED60 Temps Territoires
Sociétés et Développement**
Et de l'unité de recherche **UMR Innovation**

Spécialité : **Sociologie**

Présentée par **Vanina Deneux – Le Barh**

**La profession anthropoéquine : une identité
marquée par une communauté
socialisatrice de travail interspécifique**

Soutenue le 11 juin 2021 devant le jury composé de

Mme Marie-Anne DUJARIER , Professeure de sociologie, Université Paris Diderot	Rapporteuse
Mme Isabelle GERNET , Maîtresse de conférence de psychologie clinique, Université Paris Descartes	Examinatrice
M. Ronan LE VELLY , Professeur de sociologie, Montpellier Supagro	Examinateur
Mme Jocelyne PORCHER , Directrice de Recherche en sociologie, INRAE	Directrice de thèse
M. Charles STÉPANOFF , Maître de conférence d'anthropologie, École Pratique des Hautes Études	Examinateur
M. Étienne VERRIER , Professeur de génétique animale, AgroParisTech	Examinateur
Mme Nadège VÉZINAT , Maîtresse de conférence HDR de sociologie, Université Reims Champagne Ardenne	Rapporteuse



Résumé

La domestication est un processus plurimillénaire qui marque la volonté réciproque d'animaux et d'humains de construire et de partager un monde commun. Cette socialisation marque une communauté de destin qui se donne à voir par le produit du travail. Le travail est en effet ce qui tient le sens historique et la pérennité des relations de domestication. Les engagements mutuels entre humains et animaux sont fondés sur une rationalité relationnelle qui constitue l'essence même du travail, car travailler c'est produire, mais c'est aussi et surtout vivre ensemble et faire société. Aujourd'hui, les métiers mobilisant des humains et des chevaux sont confrontés à différents risques, externes et internes dont le plus saillant est la montée de l'idéologie animaliste qui vise à mettre un terme aux relations de travail entre humains et animaux. Du fait d'importantes dissensions internes, le secteur équin est actuellement incapable de faire face d'une seule voix aux critiques sociétales qui minent sa légitimité et questionnent la pérennité des relations de vie et de travail avec les chevaux. Pour comprendre et répondre à ces enjeux, la recherche doctorale présentée pose l'hypothèse qu'il existe une seule profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs qui construisent ainsi une communauté socialisatrice leur permettant de faire œuvre commune. Pour travailler cette hypothèse, des enquêtes ont été menées auprès de cent-huit professionnels provenant des grands domaines du secteur équin. Le corpus recueilli a été étudié à l'aide d'IRaMuTeQ, un logiciel d'analyse statistique des données textuelles. Le but était de mettre au jour et d'examiner les représentations des professionnels quant aux différentes modalités du travail du cheval et des relations de travail anthropoéquines. Les résultats montrent une prévalence de la passion pour les chevaux à l'origine de la conversion professionnelle. Les enquêtés décrivent un engagement subjectif des chevaux dans le travail et leur attribuent des qualités et des compétences professionnelles. Les résultats rendent compte d'une tension morale entre la rationalité primaire qu'est l'affection pour les chevaux et la rationalité secondaire liée aux contingences économiques. Enfin, les résultats présentent un partage réciproque entre humains et chevaux de la souffrance mais aussi du plaisir au travail. Ces résultats inscrits dans les cadres théoriques de la sociologie des relations de travail entre humains et animaux, de la psychodynamique du travail, de la sociologie clinique du travail et de la sociologie des groupes professionnels, mettent en évidence l'existence d'une profession anthropoéquine dont l'identité catégorielle est construite par une sociabilité interspécifique qui permet aux humains et aux chevaux de travailler ensemble. Cette recherche doctorale ouvre des perspectives disciplinaires dans la mesure où elle fait entrer les animaux dans différents champs des sciences humaines et sociales, mais également des perspectives pratiques en posant des bases réflexives qui invitent les segments professionnels à dépasser leurs dissensions internes pour établir un mandat commun à l'ensemble du secteur équin.

Mots clés : sociologie, travail animal, cheval, socialisation, profession, identité, psychodynamique du travail, activité, IRaMuTeQ.

Abstract

Domestication is a several millennia-old process that marks the mutual desire of animals and humans to build and share a common world. This socialisation is a part of common destiny that is visible through the product of work. Work stems from both historical meaning and the durability of domestication relationships. Mutual commitments between humans and animals are based on a relational rationality that constitutes the very essence of work, because working means producing, but also and above all it means living together and make society. Today, occupations involving humans and horses are confronted with various external and internal risks, the most prominent of which is the rise of animalistic ideology that advocates for ending working relationship between humans and animals. Because of significant internal dissensions, the equine sector is currently unable to cope with the societal criticisms that undermine its legitimacy and question the durability of living and working relationships with horses. To understand and respond to these issues, the doctoral research presented poses the hypothesis that there is a single anthropo-equine profession whose identity is marked by the ability of two species to form a dual entity of workers who thus build a socialising community that allows them to work together. In order to work on this hypothesis, surveys were carried out with one hundred and eight professionals from the major fields of the equine sector. The corpus collected was studied using IRaMuTeQ, a software for statistical analysis of textual data. The aim was to uncover and examine the professionals' representations of the various modalities of horse work and anthropo-equine working relationships. The results emphasize a proeminent role of the passion for horses in the professional conversion. Respondents acknowledge a subjective engagement of horses in work and ascribe professional qualities and skills to them. The results show a moral tension between the primary rationality of affection for horses and the secondary rationality of economic contingencies. Finally, the results underline a reciprocal sharing between humans and horses of suffering but also of pleasure at work. These results, fall within the theoretical frameworks of human-animal work relations sociology, of the psychodynamics of work, of the clinical sociology of work and of the sociology of professional groups, highlight the existence of an anthropo-equine profession whose categorical identity is built by an interspecific sociability that allows humans and horses to work together. This doctoral research offers disciplinary perspectives as it brings animals into several fields of the humanities and social sciences. Several practical perspectives emerge from this work bu providing reflexive foundations that invite professionals to overcome their internal dissensions in order to establish a common mandate for the entire equine sector.

Key words: sociology, animal work, horse, socialisation, profession, identity, psychodynamic of work, activity, IRaMuTeQ.

Sommaire

Résumé	p.1
Abstract	p.2
Introduction générale	p.6
Première partie Humains et chevaux : une communauté de destin à travers le temps	p.11
Chapitre 1. Anthropos et Hippos : une brève histoire de cette communauté de destin	p.11
I] Quelques repères historiographiques des relations de vie et de travail anthropoéquines	p.16
I.1) La place du cheval dans l'histoire des animaux	p.16
I.2) La place du cheval dans l'histoire du travail	p.20
II] Prolégomènes aux relations historiques entre humains et chevaux	p.23
II.1) Fonctions manifestes et fonctions latentes	p.23
II.2) L'univers symbolique du cheval	p.24
III] Quelques jalons de l'histoire des relations de vie et de travail anthropoéquines	p.28
III.1) Aux débuts de l'histoire occidentale des relations anthropoéquines	p.28
III.2) Le triomphe du cheval au Moyen-Age	p.32
III.3) La fonction éducative et distinctive du cheval à l'Epoque moderne	p.38
III.4) Le chamboule tout du XIX ^e siècle	p.44
IV] D'un monde à l'autre	p.71
IV.1) Les transformations de l'équitation militaire	p.71
IV.2) De la société industrielle à la société de service	p.73
Chapitre 2 : Anthropos et Hippos en 2020. Transformation et pérennité de la communauté de destin	p.78
I] La composition du secteur équin et de ses segments professionnels	p.78
I.1) La composition et l'évolution de l'emploi dans le secteur équin français de 2010 à 2020	p.80
I.2) L'évolution et les types d'emplois des chevaux dans le secteur équin	p.85
II] Les menaces économiques internes et externes auxquelles le secteur équin français doit répondre	p.89
II.1) Les principales menaces économiques	p.90
II.2) Les arguments complémentaires à la fragilisation économique du secteur équin	p.97
III] La métropolisation de la France, une perte de lien avec les chevaux ?	p.101
IV] Vers des lendemains artificiels ?	p.106
V] Les équidés dans la tourmente animalitaire	p.111
V.1) Le cas du cheval dans la promotion de l'animal sujet	p.112
V.2) Les critiques animalistes à l'encontre des relations anthropoéquines	p.115
Deuxième partie : Analyser les relations de travail anthropoéquines en tant que communauté socialisatrice et construction identitaire d'un groupe socioprofessionnel	p.134
Chapitre 1. S'inscrire dans une filiation théorique	p.136

I] Les sociologies des relations entre humains et animaux	p.137
I.1) La sociologie anglo-saxonne des relations anthropologiques	p.138
I.2) La sociologie des relations anthropozoologiques en France	p.142
I.3) Les travaux en sociologie des relations anthropozoologiques concernant les chevaux	p.145
II] La sociologie des relations de travail entre humains et animaux	p.152
II.1) Aux fondements théoriques de la sociologie des relations de travail entre humains et animaux.	p.152
II.2) La psychodynamique du travail	p.154
II.3) La place des animaux dans le travail : un impensé sociologique	p.160
II.4) La sociologie des relations de travail anthropozoologique dans le monde académique anglo-saxon	p.166
II.5) La sociologie des relations de travail anthropoéquin dans le monde académique anglo-saxon	p.168
III] Problème de recherche et hypothèses	p.170
IV] Théories et hypothèses pour appréhender les caractéristiques identitaires d'une communauté socialisatrice spécifique : la profession anthropoéquine	p.172
IV.1) Le choix de la sociologie clinique	p.172
IV.2) Prolégomènes sémantiques	p.174
IV.3) De l'individu au travail au collectif de travail	p.178
IV.4) Les relations de travail anthropoéquines : métiers, groupe professionnel ou profession ?	p.181
IV.5) Identité et légitimité du groupe professionnel	p.192
Chapitre 2. Ecouter et regarder pour appréhender la profession anthropoéquine	p.199
I] Les méthodes pour la collecte du matériau	p.199
I.1) La préparation de la collecte du matériau	p.201
I.2) Etre attentif à tout car tout peut être matériau	p.206
I.3) Un focus sur les chevaux de sécurité publique	p.214
II] Présentation du corpus	p.216
III] Méthodologie d'analyse : le logiciel d'analyse statistique de textométrie Iramuteq	p.220
III.1) Présentation du logiciel IRaMuTeQ	p.221
III.2) Préparation du corpus	p.231
Troisième partie : Des mondes lexicaux aux représentations sociales des professionnels du secteur équin	p.234
I] Les représentations des professionnels quant à leur engagement auprès des chevaux	p.235
I.1) La classification hiérarchique descendante du corpus	p.236
I.2) Les relations de vie et de travail entre humains et chevaux	p.242
II] Les modalités interspécifiques du travail anthropoéquin	p.259
II.1) La reconnaissance de l'agentivité du cheval au travail	p.261
II.2) La carrière professionnelle des chevaux	p.272
II.3) Les chevaux et les humains au travail : entre souffrance et plaisir	p.313
III] La sortie du travail du cheval	p.337

III.1) La reconversion	p.338
III.2) La réforme et la retraite	p.340
III.3) La fin de vie des chevaux	p.355
IV] Synthèse conclusive	p.360
Quatrième partie : La profession anthropoéquine : une communauté socialisatrice interspécifique qui permet de faire œuvre commune	p.364
Chapitre 1. L'engagement subjectif individuel dans le travail et le quotidien du collectif de travail	p.368
I] L'implication subjective des humains et des chevaux dans le travail et le quotidien du collectif de travail	p.368
I.1) De la relation affective à l'animal à l'engagement par passion dans un métier anthropoéquin	p.368
I.2) L'engagement subjectif du cheval dans le travail : affectivité et générosité	p.374
I.3) L'engagement interspécifique et interindividuel dans le travail : la construction d'une grammaire commune	p.381
II] Le travail entre aliénation et émancipation	p.386
II.1) Souffrance au travail : une organisation du travail et des conditions de travail défailtantes	p.386
II.2) La reconnaissance	p.392
Réponses aux hypothèses et sous-hypothèses émises	p.398
Chapitre 2. La profession équine : une communauté socialisatrice aux valeurs communes produisant des identités catégorielles spécifiques	p.402
I] Une profession presque comme les autres	p.402
I.1) Une communauté socialisatrice entre deux espèces	p.402
I.2) La professionnalisation des humains et des chevaux	p.403
I.3) Les enjeux de la sortie du travail des chevaux	p.415
II] La construction identitaire de la profession anthropoéquine	p.417
II.1) Les territoires professionnels	p.418
II.2) Le mandat de la profession anthropoéquine	p.425
Résolution du problème de recherche	p.430
Conclusion générale	p.431
Bibliographie	p.439
Table des illustrations	p.481
Index des auteurs	p.485
Table des matières	p.489
Annexes	p.495

Introduction

« Dans 50 ans, il se peut qu'il ne soit plus possible de monter à cheval. Nous devons justifier nos méthodes tant à l'hébergement des chevaux qu'à l'entraînement. Il faut que nous soyons vigilants pour qu'on ne nous interdise pas de monter en disant que c'est de la torture. »¹

Cette déclaration de Sébastien Jaulin, cavalier professionnel au haras de Hus, a été prononcée au cours des Assises de la filière équine le 7 novembre 2019, créant l'étonnement général. Elle est avant tout un avertissement adressé aux professionnels de l'ensemble du secteur équin.

En 2015, j'ai intégré le mastère professionnel Sciences et management de la filière équine (MESB) à Agrosup Dijon. Notre marraine de promotion, Emmanuèle Perron-Pette nous a demandé pour le module de Conduite Opérationnelle de Projet (COP) de lui établir un état des lieux sur la situation d'indifférence des médias vis-à-vis des sports équestres et de lui proposer un « plan de bataille » pour la médiatisation des Championnats d'Europe de dressage et de saut d'obstacles qui devait se tenir en 2017 à Göteborg en Suède. Lors de l'évaluation des forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) de la médiatisation des sports équestres, nous avons identifié la montée de l'animaliste dans la société comme une menace au traitement journalistique des compétitions équestres.

Lors de l'exposé des conclusions du rapport, cette menace n'a pas été retenue par les professionnels du secteur équin présents ; ils estimaient être à l'abri car les critiques portaient avant tout sur les productions animales. Force est de constater cinq ans plus tard que la question de la montée de l'animalisme est devenue particulièrement prégnante pour tous les métiers incluant des animaux dans un collectif de travail. À la suite des productions animales, la critique animaliste s'est diffusée à l'élevage paysan, puis aux cirques avec animaux au cours de l'automne 2017. De nombreuses communes en France et à l'étranger ont proscrit la tenue de spectacles circassiens avec des animaux dits sauvages ; et le projet de loi déposé par le député de la République en marche, Loïc Dombrevail, en décembre 2020 lors d'une niche parlementaire

¹ Grandmaison Éric de, 2019, « Monter à cheval sera-t-il un jour interdit? », *Ouest France*, site web, jeudi 9 novembre 2019, <https://www.ouest-france.fr/economie/assises-filiere-equine/monter-cheval-sera-t-il-un-jour-interdit-6598765>, consulté le 12 novembre 2019.

entend entériner l'interdiction des cirques avec animaux sous deux ans après la promulgation de la loi.¹

L'idéologie animaliste repose sur une représentation négative et pessimiste de la domestication. Depuis dix millénaires, six mille ans pour les chevaux, les animaux seraient exploités, maltraités, « esclavagisés ». Il faudrait donc libérer les animaux domestiques du joug de l'homme. Le secteur équin est par conséquent lui aussi amené à faire face aux critiques de plus en plus virulentes des associations de la cause animale qui somment les professionnels de répondre de la qualité de leurs relations avec les équidés. Au regard de la montée de l'animalisme dans la société occidentale, soutenue par des universitaires et relayée de plus en plus massivement par les journalistes et les réseaux sociaux, la déclaration interrogative de Sébastien Joulin devient particulièrement pressante : pouvons-nous encore vivre et travailler avec des animaux demain ?

Mais avant de couper nos liens aux animaux, interrogeons-nous sur ce qui fonde la domestication. En a-t-il toujours été ainsi ? Pourquoi, alors même que la technologie nous permet de nous passer des animaux, continuons-nous d'entretenir et de renouveler nos relations avec eux ? En effet, au processus d'exclusion des animaux prôné par les animalistes s'oppose un processus de ré-inclusion des animaux dans des secteurs où ils avaient disparu, à l'instar des chevaux en ville, en forêt et dans les vignes. Chevaux qui paraissent également dans des lieux improbables comme Peyo, le cheval qui va au chevet des malades dans les hôpitaux.²

Cette question de la pérennité m'interpelle et je souhaite comprendre ce qui compose la relation anthropoéquine et ce qui pose problème dans celle-ci. Si nous reprenons le cours de l'histoire, nous pouvons nous apercevoir que l'objet de la domestication n'est pas la domination mais le travail. C'est le travail qui est au cœur de nos relations aux animaux, la volonté de faire œuvre commune et par-delà de *faire société*. En effet, le travail et la coopération peuvent être source de souffrance, mais ils sont aussi source de satisfaction et de plaisir. Dès lors, ce sont les conditions et l'organisation du travail qui sont à interroger. Dans quelles configurations créent-elles de la souffrance pour les chevaux ? Pour les humains ? Pour les deux ? À l'inverse, quand sont-elles émancipatrices pour les acteurs du travail ?

Pour comprendre les enjeux inhérents à la pérennité des liens anthropoéquins, je me suis inscrite dans la filiation théorique de la psychodynamique du travail et de l'émergente

¹<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/actualites-accueil-hub/lutte-contre-la-maltraitance-animale-adoption-de-la-proposition-de-loi>, consulté le 29 janvier 2021.

² <https://www.mediapart.fr/studio/portfolios/peyo-cheval-soignant-en-soins-palliatifs>, consulté le 5 mars 2021.

sociologie des relations de travail anthropozoologiques.¹ Le *travailler*, la reconnaissance mais aussi la souffrance au travail sont autant de concepts qui aident à la compréhension de ce qui se noue en termes d'activités, de représentations et de valeurs, entre les individus et le travail et entre les individus humains et équins dans le collectif de travail.

J'ai réalisé des enquêtes de terrain et entrepris une collecte de données composée principalement de cent-huit entretiens semi-directifs dans les grands types de domaines de travail avec les chevaux : les sports équestres ; les sports hippiques ; le travail urbain et agricole des chevaux territoriaux ; les liens sociaux qui se nouent grâce au travail de soin des chevaux, des spectacles ou encore la sécurité publique ; enfin, les métiers au service des chevaux : vétérinaires, maréchaux ferrants, institutions du secteur équin, etc. L'objectif était d'avoir une vision panoramique des groupes professionnels travaillant avec des chevaux ou pour des chevaux. À ces entretiens s'ajoutent des observations non participantes ainsi que des réunions de travail avec les acteurs de la « filière » équine et des discussions informelles.

À partir de mon ancrage théorique initial et de mes données, j'ai établi des liaisons disciplinaires avec la sociologie clinique du travail et la sociologie des professions et des groupes professionnels. Ce que je souhaitais montrer dans cette thèse, c'est qu'il existe une profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs construisant ainsi une communauté socialisatrice qui permet de faire œuvre commune.

Parce qu'il n'y a pas de sociologie sans perspective historique,² la première partie s'attachera à contextualiser les relations de vie de travail anthropoéquines dans une perspective diachronique. Le premier chapitre se donnera pour objectif de mettre au jour l'existence d'une constance historique des relations de travail anthropoéquines, c'est-à-dire de montrer comment ces dites relations se sont sans cesse renouvelées pour s'adapter aux besoins et attentes du travail à chaque époque. À cette première constance, j'en ajouterai deux autres : l'importance de l'univers symbolique lié aux chevaux et la persistance d'un *habitus distinctif*. Ce dernier est primordial pour comprendre ce qu'il en est aujourd'hui des représentations que chaque segment professionnel a des autres. Le second chapitre dressera un panorama socioprofessionnel des humains et des chevaux pour la dernière décennie. Il présentera également les menaces internes (les dissensions intra et intersectorielles) mais aussi externes auxquelles doit faire face le secteur

¹ Porcher Jocelyne, 2017a, « Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal », *Natures Sciences et Sociétés*, vol. 25, p. 172-179.

² Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, 254 p.

équin, c'est-à-dire les évolutions technologiques et idéologiques des sociétés occidentales semblant entamer l'autonomie, la légitimité et la pérennité des métiers anthropoéquins.

Le premier chapitre de la seconde partie décrira le cheminement intellectuel de mon parcours de thèse. Je montrerai comment mes filiations théoriques m'ont conduite à une question de recherche que je problématiserai pour proposer l'hypothèse centrale d'une profession anthropoéquine construite et identifiée par la capacité de deux espèces à former une entité duale permettant de faire œuvre commune. Puis j'expliquerai comment le recours à la sociologie clinique du travail et à la sociologie des groupes professionnels m'a aidé à résoudre mon problème de recherche. Le second chapitre traitera de la méthodologie appliquée pour la constitution et le recueil des données. Ensuite, j'exposerai les caractéristiques du corpus obtenu puis je présenterai ma méthodologie d'analyse à partir de l'utilisation du logiciel d'analyse statistique des données textuelles IRaMuTeQ développé par Pierre Ratinaud au Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS) de Toulouse. En effet, le volume textuel que constituent les cent-huit entretiens semi-directifs qui ont tous été retranscrits rend pertinent le recours à la méthode de classification hiérarchique descendante dite méthode Reinert.

La troisième partie sera le cœur battant de la thèse, elle présentera les résultats inhérents aux représentations des professionnels quant au travail des chevaux et à leurs relations de vie et de travail avec leurs équidés. L'exposé des résultats s'articulera autour de trois grands thèmes. Tout d'abord, je restituerai les représentations des professionnels concernant leur engagement auprès des chevaux, leur conversion professionnelle et l'impact du travail avec les chevaux sur leur vie. Ensuite, je ferai part des modalités du travail anthropoéquin vu par les humains : leur reconnaissance de l'agentivité des chevaux au travail ; la professionnalisation et la carrière de leurs animaux ; la place et les formes de la souffrance mais aussi du plaisir au travail pour les chevaux et pour les humains.

La dernière partie discutera les résultats obtenus avec les cadres et les concepts théoriques envisagés pour cette recherche doctorale en vue de la validation ou de la nuance de mes hypothèses de recherches. Le premier chapitre sera consacré à la définition, à partir du concept d'activité, de l'identité catégorielle spécifique de la profession anthropoéquine. Ce grâce à la socialisation interspécifique où se construisent un langage, des savoirs et des compétences communes qui permettent aux humains et aux chevaux de collaborer. Le second chapitre montrera que si la profession anthropoéquine n'est pas tout à fait comme les autres, rien n'empêche de l'étudier avec les mêmes concepts et théories de la sociologie des groupes

professionnels. Ses distinctions sont le propre de l'engagement subjectif des chevaux dans le travail prescrit par les humains.

Je conclurai cette recherche doctorale sur ce qu'elle peut apporter aux champs disciplinaires invoqués pour la réaliser, mais j'exposerai aussi en quoi elle peut aider à améliorer les conditions de vie et de travail anthropoéquines et proposer quelques solutions quant aux défis que le secteur équin doit relever afin d'assurer sa légitimité et sa pérennité. Je présenterai ensuite les enseignements que je retire de ces quatre années de recherche puis je finirai sur des perspectives de recherches corollaires à cette thèse.

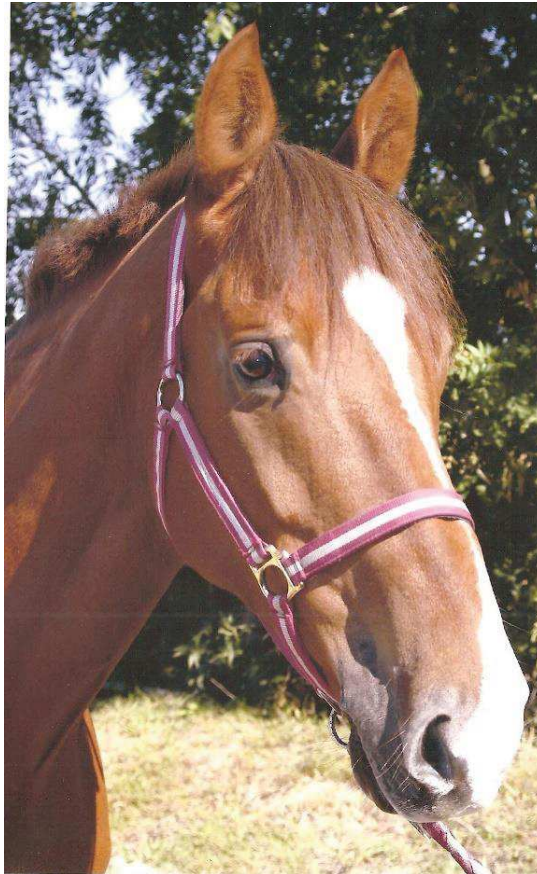


Illustration. Atlas du Vallet. © Atlas & Cie

Première partie

Humains et chevaux : une communauté de destin à travers le temps



Illustration 1. Boulonnais contemplant Paris © L'œil de Maude pour EspriTrait

De l'Orient à l'Occident, de l'Arctique à l'Antarctique, il n'existe pas de communautés humaines coupées de tous liens avec des animaux familiers. Ce lien aux animaux est d'ailleurs un point saillant de la mutation de l'homme préhistorique. Les premières recherches débutent en ce domaine au XIX^e siècle, avec les travaux de Charles Darwin en Angleterre et ceux de Isidore Geoffroy de Saint Hilaire pour la France. Ce dernier distingue trois états de relations avec les animaux : la captivité, l'appivoisement et la domestication.¹ À partir des années 1960, l'ethnologue André Georges Haudricourt analyse les processus domesticatoires des sociétés préhistoriques sous le prisme des techniques, et des moyens d'action sur l'animal.² Désormais, les humains doivent assurer tant la protection que l'alimentation afin de faciliter la reproduction des espèces domestiquées et d'en obtenir des produits. Dans un second temps, c'est au contact des animaux que se sont complexifiées et diversifiées les activités et l'obtention de produits plus spécifiques tels que le lait. Pour l'anthropologue Alain Testart, la domestication a permis l'émergence d'une proto-économie dont découle une hiérarchisation sociale. Ces travaux concluent à une ontologie rationaliste de la société occidentale moderne puisant ses racines dans un essentialisme économique et hiérarchique au Néolithique.³

• **La domestication : une « monstrueuse cohabitation » ?**

Cette ontologie appuyée sur le paradigme de la domination permettrait de comprendre nos rapports aux animaux. D'après Jean Pierre Digard, disciple d'Haudricourt,

« l'homme a domestiqué et domestique encore aujourd'hui avant tout pour satisfaire son besoin intellectuel de connaissance et sa compulsion mégalomane, de domination et d'appropriation du monde et des êtres vivants. Son zèle dominateur ne s'explique pas autrement que par la recherche de la domestication pour elle-même et pour l'image qu'elle lui renvoie d'un pouvoir sur la vie et les êtres. »⁴

Spécialiste du cheval et des techniques équestres, Digard voit dans la domestication à la fois tardive (à partir du milieu du Néolithique) et interminable de cet animal le point d'orgue de ce zèle dominateur de l'homme.

¹ Digard Jean-Pierre, 1998b, « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme*, tome 28, n° 108, p. 27-58.

² Haudricourt André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome 2, n°1, p. 40-50.

- Haudricourt André-Georges et Dibia Pascal, 1988, « Que savons-nous des animaux domestiques ? », *L'Homme*, tome 28, n°108, p. 72-83.

³ Stépanoff Charles, 2018, « Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes », *L'Homme*, 2018|3 n° 227-228, p. 123-152.

⁴ Digard Jean-Pierre, [1999] 2005, *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, Paris, Fayard, p.109.

Du Paléolithique au milieu du Néolithique, les relations entre humains et chevaux relevaient uniquement de la chasse et de l'art au vu des peintures rupestres des grottes de Chauvet et de Lascaux.



Illustration 2. Grotte de Lascaux. © Atlas & Cie

Les premières traces de domestication du cheval remontent à la fin du Néolithique et à l'âge du bronze en Asie Centrale. Les travaux de Marsha Levine indiquent le site du Botaï au nord du Kazakhstan comme étant le premier site fiable pour évoquer la domestication du cheval.¹ La faune du site fait état de très nombreux ossements d'équidés, de présence de mors servant à les conduire et de résidus de lait. Ces éléments analysés au carbone 14 établissent des premiers apprivoisements d'individus puis leur domestication entre le IV^e et le III^e millénaire av. J.-C. Une domestication secondaire sur des sites plus disséminés se développe au II^e millénaire av. J.-C. Elle atteste de la diversification de l'emploi des chevaux : charrerie, cavalerie à des fins guerrières et de nomadisme. Pour Digard, le cheval est l'espèce qui a le plus contribué à la modélisation des sociétés et des civilisations. Envahissant leur culture tant matérielle que symbolique, le cheval incarne la richesse, le pouvoir de l'homme sur la nature et la hiérarchisation des humains.

Dans cette perspective rationaliste et utilitariste, le cheval n'est qu'un exemple de ce rapport anthropozoologique essentialiste fondé sur la domination et l'exploitation, soit « *l'histoire d'une monstrueuse cohabitation* »² qui serait censé déboucher sur le désastre écologique et moral que nous subissons aujourd'hui.³

À partir des années 1980, les archéozoologues, à l'instar de Peter Grubb, étoffent les données explicatives de la domestication. Pour Grubb, elle est un « *ensemble de modifications dans les rapports des groupes humains avec les espèces végétales ou animales, qui ont pour effet de substituer à une exploitation sans contrepartie une relation symbiotique dont ces espèces elles-mêmes tirent parti.* »⁴ Depuis, le paradigme de la domestication comme domination de l'homme sur le vivant est remis en cause au profit d'un processus polymorphe continuellement à l'œuvre qui s'est initialement réalisé sans intentionnalité de l'homme. La relation de commensalisme puis la co-évolution n'a pu se réaliser sans le consentement initial

¹ Levine Marsha A., 2012, « Domestication of the horse », in Silberman Neil A. (ed.) *The Oxford Companion to Archeology*, Oxford University Press, p. 15–19.

² Sloterdijk Peter, [1999] 2014, *Règles pour le parc humain suivi de La Domestication de l'Être*, Paris, Mille et une nuits, 192 p.

³ Stépanoff Charles, 2018, « Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes », *L'Homme*, 2018|3 n° 227-228, p. 123-152.

⁴ Grubb cité par Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, p. 39.

des animaux.¹ La thèse de l'auto-domestication de l'homme avancée au XIX^e siècle par Darwin est aujourd'hui confortée par les travaux menés en génomique comme ceux de l'équipe de Constantina Theofanopoulos.² Si on admet que les humains ne sont pas seulement des agents de domestication, mais qu'ils en sont aussi l'objet – les animaux nous ont aussi domestiqués – ceci remet en cause la vision anthropocentrée du terme auto-domestication.³

Dans la lignée des travaux de Tim Ingold,⁴ l'anthropologue Charles Stépanoff explique en quoi l'ontologie économique-hiérarchique définie par Haudricourt, Testart et leurs disciples est une projection téléologique issue de la conception du monde et des rapports sociaux définis au siècle des Lumières.⁵ Dans le contexte de l'État moderne, les physiocrates impulsent un projet de classification et de sélection des espèces domestiques. La nouvelle ontologie rationaliste qui en découle est poursuivie par les naturalistes du XIX^e siècle,⁶ avant d'être mise en acte par les zootechniciens. La virilité de cette ontologie est également dénoncée par les philosophes et anthropologues féministes telles que Donna Haraway ou Vinciane Despret.⁷⁻⁸ Pour celles-ci, la domestication en tant que pures relations de domination n'est qu'une représentation machiste et occidentale du rapport au monde.

• La domestication : des relations interspécifiques

Les travaux sur la domestication de l'anthropologue Stépanoff et de l'archéologue Jean-Denis Vigne enrichissent la notion de co-évolution et celle de communautés hybrides telle que définie par Dominique Lestel. Reprenant les travaux de Jacob von Uexküll, le philosophe présente les relations interspécifiques, les « communautés hybrides », comme une « *association d'hommes et d'animaux, dans une culture donnée, qui constituent un espace de vie pour les uns et pour les autres, dans lequel sont partagés des intérêts, des affects et du sens* ».⁹

Avec leur ouvrage collectif, Stépanoff et Vigne entendent dépasser la traditionnelle dyade domestiquant-domestiqué pour une triade reposant sur des « *interactions évolutives qui*

¹ Budiansky Stephen, [1992] 1999, *The Covenant of the Wild. Why Animals Chose Domestication*, Yale University Press, 190 p
- Serpell James, [1986] 2003, *In the Company of Animals. A Study of Human-Animal Relationship*, Cambridge University Press, 283 p.
- Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis, 2018, « Introduction », in Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis (eds.), *Hybrid Communities. Biosocial Approches to Domestication and Other Trans-species Relationships*, Londres, Routledge Taylor & Francis Group, p. 1–20.
² Theofanopoulos Constantina, Gastaldon Simone, O'Rourke Thomas & al., 2017, « Self-domestication in *Homo sapiens*: Insights from comparative genomics », *PLoS ONE*, 12 (10): e0185306, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185306>, consulté le 15/01/2018, 23 p.
³ Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis, 2018, « Introduction », in Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis (eds.), *Hybrid Communities. Biosocial Approches to Domestication and Other Trans-species Relationships* », Londres, Routledge Taylor & Francis Group, p. 1–20.
⁴ Ingold Tim, 1994, « From Trust to Domination: An Alternative History of Human-Animal Relations », in Manning Aubrey & Serpell James (eds.), *Animals and Human Society. Changing Perspectives*, London-New York, Routledge, p; 13-34.
⁵ Stépanoff Charles, 2018, « Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes », *L'Homme*, 2018|3 n° 227-228, p. 123-152.
⁶ Ibidem.
⁷ Haraway Donna, [2003] 2018, *Manifestes des espèces compagnes*, Paris, Flammarion, 166 p.
⁸ Despret Vinciane, 2009b, « D'un dualisme bien utile », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009, volume 3, n° 3 p. 386-405.
⁹ Lestel Dominique, 2004, *L'animal singulier*, Paris, Le Seuil, p. 19.

transforment l'humain, le non-humain et l'habitat partagé».¹ Cette triade permet donc de mettre au jour l'agentivité des animaux, leur capacité à agir sur leur monde et sur le monde commun partagé avec l'homme et dans les cas inhérents avec d'autres espèces. Ainsi, la *domus* devient un lieu d'entente, d'apprentissage et de transformation des espèces en présence, permettant une existence voisine et une évolution des rapports proie-prédateur en relations domestiques. Ce contrat tacite passé dans la *domus* assure une réciprocité des liens et des engagements : à la sécurité, la subsistance et le soin, répond la production de biens et de services.

Les travaux de Jocelyne Porcher ont mis au jour en quoi la relation domestique s'inscrit dans le « *tiers paradigme* »,² c'est-à-dire la triade du don maussien : donner, recevoir, rendre.³ Ces engagements réciproques ancrés dans une rationalité relationnelle constituent l'essence même du travail, car travailler c'est produire, mais c'est aussi et surtout vivre ensemble.⁴ Dès lors, ce qui tient le sens historique et la pérennité des relations de domestication avec les animaux, c'est le travail.⁵ Parce que nous œuvrons avec les animaux, nos « communautés hybrides » prennent sens et corps dans le travail. C'est en cela que la domestication, en tant que système générateur de relations intersubjectives, a participé à la constitution et à l'essor de sociétés et de civilisations.

Si à l'approche rationaliste et utilitariste de Digard il peut être concédé que l'entretien d'un équidé nécessite des moyens économiques pouvant s'associer à une position sociale, force est de constater que le cheval et plus largement les équidés sont présents dans toutes les catégories sociales : paysans, commerçants, militaires, artisans, etc. Il s'avère que tout au long de l'histoire, les relations de travail anthropoéquines se sont renouvelées à chaque transformation de la société, et ce encore aujourd'hui. La proximité et les relations de vie et de travail entre humains et chevaux, à l'instar du chien, marquent le désir d'être ensemble et de faire société.

¹ « That is why, beyond the classic domesticator-domesticated dyad, we develop a triadic perspective on the interactional dynamics which transform the human, the non-human, and their share habitat. » Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis, 2018, « Introduction », in Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis (eds.), *Hybrid Communities. Biosocial Approches to Domestication and Other Trans-species Relationships*, Londres, Routledge Taylor & Francis Group, p. 13.

² Caillé Alain, 2004, « Marcel Mauss et le paradigme du don », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 2, p. 141-176.

³ Mauss Marcel, [1925] 2016, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Quadrige, 250 p.

- Porcher Jocelyne, 2002 a, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, 2002/2 (n° 20), p. 245-262.

⁴ Dejourn Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

⁵ Porcher Jocelyne et Nicod Sophie, 2018, « Domestication and animal labour », in Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis (eds.) *Hybrid Communities. Biosocial Approches to Domestication and Other Trans-species Relationships*, Londres, Routledge Taylor & Francis Group, p. 251-260.

Chapitre 1. Anthropos et Hippos : une brève histoire de cette communauté de destin

I] Quelques repères historiographiques des relations de vie et de travail anthropoéquines

I.1) La place du cheval dans l'histoire des animaux

I.1.1) Les sources

Les sources documentaires pour étudier les animaux sont pléthoriques : textes législatifs, édits royaux, minutes notariées, carnets de voyage, récits de guerre, (auto)biographies, à quoi s'ajoutent l'iconographie, l'archéozoologie, la toponymie, la numismatique, etc. Le cheval est l'animal qui a probablement suscité le plus de sources spécifiques. Ainsi, les traités militaires, d'hippiatrie, d'équitation, les archives des Haras nationaux, mais aussi les anecdotes, prières, etc., représentent des sources précieuses pour la description des comportements des équidés, de la façon de les appréhender et du soin qui leur est dévolu. Au début du XX^e siècle, le général de cavalerie Gabriel René Mennessier de la Lance publie un *Essai de Bibliographie Hippique*, en deux volumes (1915 et 1921) recensant plus de 8 000 œuvres en français et en latin sur tout ce qui a trait aux équidés. À cette collection, l'auteur adjoint des commentaires sur les ouvrages ainsi que des notices biographiques sur les auteurs.¹ En 1993, les archives nationales publient sous la direction de l'historien médiéviste Jean Favier *Les sources de l'histoire du cheval dans les archives publiques françaises*. De l'Ancien Régime aux années 1990, Favier dresse la liste des séries et sous-séries d'archives dans lesquelles les équidés peuvent apparaître. Ce pour les archives nationales, départementales, les fonds particuliers ainsi que les archives des administrations centrales : Assemblée nationale, Sénat, ministère des Affaires étrangères et ministère des Armées.² En 2012 et 2015, la revue des patrimoines *In Situ* consacre deux numéros au cheval et ses patrimoines.³ Les articles portent autant sur les sources archivistiques, les collections privées que les patrimoines mobiliers et immobiliers. Plusieurs articles exposent la place du cheval et

¹ <https://labibliothequemondialeducheval.org/archives/248>, consulté le 15/09/2020.

² <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36668452r>, consulté le 15/09/2020.

³ *In Situ*, 2012, n°18, « Le cheval et ses patrimoines (1^{ère} partie) », <https://journals.openedition.org/insitu/9542>, consulté le 15/09/2020.
- *In Situ*, 2015, n°27, « Le cheval et ses patrimoines (2^{ème} partie) », <https://journals.openedition.org/insitu/11901>, consulté le 15/09/2020.

son travail dans les archives nationales du monde du travail, celles du centre historique minier ainsi que dans les collections privées d'entreprises minières et celles des compagnies de transport.

I.1.2) L'animal partie prenante de l'histoire humaine

Jusqu'aux années 1980, l'histoire des animaux demeure marginale dans les travaux universitaires. En revanche, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle est l'affaire d'historiens amateurs et curieux. Des vétérinaires et zootechniciens ont étudié l'histoire de la domestication et des relations entre humains et animaux. Ils se sont constitués en 1971 en une Société d'Éthnozootecnie (SEZ) et ont créé la revue spécifique *Ethnozootecnie* qui s'est peu à peu ouverte aux sciences sociales. Des érudits locaux se sont intéressés à la place des animaux dans le folklore de leur région et des journalistes et écrivains ont écrit sur la place des animaux dans les arts et la littérature.¹ Le cheval constitue l'animal privilégié de ces diverses investigations érudites et des travaux universitaires en géographie (René Musset en 1917), en histoire (Jacques Mulliez au cours des années 1960), et en sociologie (Jean Lagoutte en 1974 et Pierre Yves Grange en 1981). Dans les travaux universitaires, les animaux sont longtemps demeurés en marge des sujets d'étude par exemple sur la paysannerie ou l'histoire militaire. C'est avant tout dans l'art, dans la façon dont l'animal est perçu, dans le message qu'il peut délivrer en tant que symbole que se situe l'essentiel de la production historiographique. Les premiers historiens à ouvrir un champ de recherche dédié à l'animal sont Liliane Bodson, Robert Delort et Maurice Agulhon qui voient la possibilité d'éclairer sous un autre angle l'histoire culturelle et politique.² En 1993, Frédérique Audouin Rouzeau établit une première bibliographie archéologique de l'histoire animale ; en 1997, Éric Baratay et Jean Luc Mayaud apportent leur contribution.³

Au cours des décennies 1990 et 2000, l'histoire des animaux est avant tout une histoire culturelle, économique et politique, anthropocentrée puisqu'il s'agit de définir ce que représentent les animaux pour les sociétés humaines. « *On ne fait pas une histoire de l'animal, on fait une histoire de la relation de l'homme ou plus exactement des catégories sociales à des*

¹ Baratay Éric, Mayaud Jean-Luc, 1997, « Un champ pour l'histoire : l'animal », *Cahier d'histoire*, Comité Historique du Centre-Est, 42 (3-4), p. 410-442.

² Entre 1990 et 2005, L. Bodson a organisé plus d'une dizaine de colloques d'histoire des connaissances zoologique à l'université. Celui de 1994 est consacré aux équidés.

- Delort Robert, [1984] 1993, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 503 p.

- Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

³ Baratay Eric, Mayaud Jean-Luc, 1997, « Un champ pour l'histoire : l'animal », *Cahier d'histoire*, Comité Historique du Centre-Est, 42 (3-4), p. 410-442.

animaux qu'on regroupe sous [une] étiquette »¹ comme cheval, loup, chien, etc. L'animal est étudié sous l'angle de sa matérialité, des biens et des services qu'il produit pour l'homme. Les historiens abordent l'élevage, l'alimentation, les soins, le transport, la commercialisation, mais aussi les conflits afférents. L'histoire ainsi rédigée s'inscrit dans l'ontologie rationaliste et matérialiste de nos relations aux animaux. Le recensement de la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* effectué en 1997 montre que 24,6 % des travaux universitaires menés sur les animaux concernent les équidés.² Le traitement particulier des historiens pour cette espèce confirme ce recensement ; la production historique ultérieure ne fait que le confirmer. À la fin des années 1980, à l'initiative des ethnologues Jean Pierre Digard et Bernadette Lizet ainsi que de l'historien Daniel Roche, les recherches concernant le cheval se multiplient. Une première histoire, de la préhistoire aux années 2000, est entreprise par Digard en 2004. Il dresse un panorama de l'histoire des techniques utilisées dans les systèmes domesticoires employant le cheval et montre comment celles-ci ont contribué à caractériser une typologie duale entre les peuples nomades et les sociétés dites à écuys.³ Lizet s'intéresse au quotidien des hommes en liens avec des chevaux dits de trait et les techniques afférentes à leur utilisation.⁴ Roche consacre sa chaire au Collège de France à l'histoire du cheval en France et en Europe de la Renaissance au XIX^e siècle ; celle-ci est publiée en trois tomes entre 2008 et 2015. Spécialiste de l'histoire matérielle et culturelle de l'Europe sous l'Ancien Régime, l'historien présente le cheval comme un fait social total au sens durkheimien du terme.

*« Le cheval devient intéressant pour un historien, parce qu'il est à la croisée des réponses que l'on cherche : le cheval est un moyen de manifester le statut social et, en ce sens, il renvoie à un environnement qu'on pourrait dire symbolique, et c'est en même temps un moyen de production qui suppose toute une économie. »*⁵

Si la collaboration entre humain et cheval est étudiée, elle ne reconnaît pas l'agentivité de l'animal et n'aborde pas les relations de travail anthropoéquines en elles-mêmes. À la lecture des travaux de Digard et Roche, il semble y avoir une perception dichotomique du cheval : d'un côté, chez les élites, une collaboration totalement niée, le cheval est un objet de distinction, un médium du pouvoir. De l'autre côté, la collaboration avec les ouvriers et les paysans est reconnue, le cheval est alors présenté comme un compagnon de labour, un allié de classe. Il est

¹ Roche Daniel, 2009, « Histoire sociale de la culture équestre. Entretien avec Daniel Roche », *Sociétés et Représentations*, 2009/2 n ° 28, p. 252.

² Baratay Éric, Mayaud Jean-Luc, 1997, « Un champ pour l'histoire : l'animal », *Cahier d'histoire*, Comité Historique du Centre-Est, 42 (3-4), p. 410-442

³ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

⁴ Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220 p.

⁵ Roche Daniel, 2009, « Histoire sociale de la culture équestre. Entretien avec Daniel Roche », *Sociétés et Représentations*, 2009/2 n ° 28, p. 242.

présent dans l'ensemble des strates sociales et dans tous les domaines de la société qu'ils soient profanes ou sacrés. L'analyse historique des relations humains-chevaux menée par Roche lui permet d'affirmer qu'« *aucun autre animal que le cheval n'a certainement eu de plus grands effets sur le cours de l'histoire des civilisations.* »¹

I.1.3) La prise en compte de l'agentivité des animaux dans l'historiographie récente

À partir des années 2000, sous l'impulsion des Human-Animal Studies, l'agentivité des animaux est de plus en plus considérée, au point que pour Erica Fudge, l'histoire humaine sans les animaux est impensable.² Le lieu commun lié au fait logique que ces sources sont produites par les humains peut être dépassé. D'une part en reconnaissant et en assumant que le récit des faits historiques sont des constructions discursives liées aux ontologies et paradigmes qui influencent plus ou moins inconsciemment l'historien, l'ethnologue, etc. D'autre part, dans ces travaux universitaires, en faisant le choix de reconnaître ou non l'agentivité des animaux et leurs capacités de transformation de la société.³ Afin d'éviter toute dérive, Eric Baratay propose de se référer aux « savoirs situés » de Sandra Harding ou de Donna Haraway et de s'appuyer sur une approche interdisciplinaire avec les sciences du vivant : biologie, éthologie, génétique ; sciences humaines, ethnologie, sociologie et sciences de l'entre-deux : archéozoologie et ethnozootechnie.⁴

Depuis les années 2010, Baratay entreprend d'analyser les sources à sa disposition pour présenter comment les animaux ont pu vivre certains événements historiques dans leur tête et dans leur chair, mais aussi de montrer comment ces vécus animaux ont pu influencer les relations anthropozoologiques.⁵ Outre ces éléments, reconnaître l'agentivité des animaux dans le passé peut aussi se lire dans une histoire en creux, à l'exemple des textes législatifs et des jurisprudences statuant sur la protection animale ou sur la responsabilité des détenteurs d'animaux.⁶ Au total de toutes ces données, Baratay souhaite adjoindre les « *cultures animales* » à l'histoire culturelle humaine. Pour cela, il propose trois échelles temporelles. Sur le temps long, millénaire, l'histoire de l'évolution des comportements des espèces. Sur un temps

¹ Roche Daniel, 2015, Histoire de la culture équestre XVI^e — XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion. Paris, Fayard, p. 403.

² Fudge Erica, 2006, *The History of Animals*, http://www.h-net.org/~animal/ruminations_fudge.html, consulté le 13/09/2020.

³ Kean Hilda, 2012, « Challenges for Historians Writing Animal-Human History: What Is Really Enough? », *Anthrozoös*, n° 25, p. 57-72.

- Fudge Erica, 2006, *The History of Animals*, http://www.h-net.org/~animal/ruminations_fudge.html, consulté le 13/09/2020.

⁴ Baratay Éric, 2012a, « Pour une histoire éthologique et une éthologie historique », *Études rurales*, n° 189, p. 91-106.

⁵ Baratay Eric, 2015, « Point de vue : bâtir une histoire animale », *Histoire de la recherche contemporaine* [En ligne], Tome IV, n° 1 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2017. URL : <http://journals.openedition.org/hrc/1012>, consulté le 12/09/2018, 3 p.

- 2012a, « Pour une histoire éthologique et une éthologie historique », *Études rurales*, n° 189, p. 91-106.

- Voir également ses ouvrages *Biographies animales*, paru en 2017 et *Le point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, paru en 2012.

⁶ Traver Olivier, 2011, *Le statut juridique du cheval*, Thèse de doctorat, Montpellier 1, 366 p.

décennal ou séculaire, les comportements sociaux des animaux au contact des humains. Enfin, sur un temps court, celui de la vie des individus où peuvent être établies des biographies.

Ces approches permettent de mettre en évidence le rôle actif des animaux dans la constitution de nos sociétés. Toutefois, un regard trop zoocentré peut mener à un biais principal : les animaux sont engagés dans des relations interspécifiques et interindividuelles avec les humains, engageant la subjectivité des individus en présence. Pour cela, il apparaît nécessaire de contextualiser ces relations anthropozoologiques par la question du travail. Les formes et les rapports du travail évoluent dans le temps et selon les espaces sociaux et géographiques. Au regard des recherches menées sur la domestication, il est important de se départir de l'ontologie naturaliste et rationaliste s'appuyant sur le paradigme de la domination et de l'exploitation, pour éviter un second biais qui est de présenter — dans certains travaux d'historiens, à l'exemple de ceux d'Élisabeth Hardouin-Fugier ou Floriana Bardoneschi — les animaux seulement comme des outils de travail et des victimes.¹ Si aujourd'hui le travail peut-être connoté négativement, un mal nécessaire conduit par des rapports sociaux hiérarchisés, il peut aussi être émancipateur.² Des travaux menés en sociologie insistent la centralité du travail dans les relations entre humains et animaux et dans la vie des animaux domestiques.³

I.2) La place du cheval dans l'histoire du travail

Étymologiquement, le terme de travail proviendrait du latin médiéval *tripalium*, désignant un instrument pour entraver les animaux puis un instrument de torture. À partir du XII^e siècle, il définit la douleur de l'enfantement puis au XIII^e siècle, sa signification s'étend à la notion de peine dans l'exercice du métier.⁴ Cette étymologie essentialise l'idée que le travail est intrinsèquement une souffrance. Marie-Anne Dujarier remarque que pour des sociologues du travail tels que Dominique Méda, François Vatin, Françoise Gollain, ou encore Marcelle Stroobants, le travail est un terme européen qui naît à l'époque moderne, plus précisément au

¹ Bardoneschi Floriana, 2019, « Travail agricole et mode de vie : L'exemple du cheval de trait entre Meuse et Loire (XII^e – XVI^e s.) », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 209-226.

- Hardouin-Fugier Élisabeth, 2009, « Quelques étapes du droit animalier : Pie V, Schœlcher, Clemenceau », *Pouvoirs*, 2009|4, n° 131, p. 29-41.

² Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

³ Porcher Jocelyne, Estebanez Jean (dir.), 2019, *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, 200p.

- Porcher Jocelyne, 2017a, « Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal », *Natures Sciences et Sociétés*, 2017/2 (Vol 25), p. 172-179.

⁴ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/travail>, consulté le 15/09/2020.

XIX^e siècle dans les sociétés capitalistes.¹ Le travail est corrélé à l'économie de marché, il est assimilé à de la marchandise et il définit les comportements sociaux et les rapports de classe.

Cependant, plusieurs linguistes remettent en cause cette étymologie essentialiste qui relève d'une idéologie. Les mots ont en effet un sens, mais qui est contextualisé et qui peut se redéfinir en permanence. Selon Frank Lebas, l'histoire du mot travail « *est une arnaque idéologique, utilisant frauduleusement la linguistique.* »² À partir des préfixes, des suffixes et de la circulation des mots, Marie France Delpont montre que le terme travail exprime une « *tension qui se dirige vers le but et qui rencontre une résistance.* »³ Pour André Eskénazi, le terme a une signification abstraite : « *rupture, sous la pression d'une intervention extérieure, d'une position fondamentale de dégagement dans "l'en soi — pour soi — chez soi"* ».⁴ Cette étymologie fait écho à la définition de *travail réel* utilisée en psychodynamique du travail et en sociologie de l'activité. Le travail est une confrontation de l'individu au réel, c'est-à-dire à une résistance qui pousse l'individu à engager ses connaissances et ses savoirs pour réaliser la tâche prescrite.⁵ Le travail est donc « *un fil conducteur de l'histoire des métiers et des activités humaines.* »⁶

Dans son article, David Hamelin indique qu'il y a eu une grande histoire du travail, publiée dans les années soixante, inscrite dans l'histoire sociale « labroussienne ».⁷ Depuis l'histoire du travail s'est orientée vers l'histoire sociale et politique du mouvement ouvrier délaissant « *l'ordinaire et le quotidien du travail, de ses lieux comme des activités et des relations sociales concrètes qui s'y développent* ».⁸ Ce désintérêt a été pallié par les perspectives historiques de sociologues et d'économistes. À partir des années 2000, l'historiographie du travail se renouvelle sous l'influence des sciences sociales.

Par exemple, la question du travail dans les mondes antiques a longtemps été niée. Les études de Jean Pierre Vernant avaient conclu à l'absence d'un terme grec ou latin ayant la signification d'une intellection du travail. Récemment, des recherches ont été menées pour

¹ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne *et al.* (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

- Stroobants Marcelle, 2016, *Sociologie du travail*, (1^{ère} éd. 1993), Paris, Armand Colin, 132 p.

² Lebas Franck, 2018, *L'arnaque de l'étymologie du mot travail*, n° 1, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02314417>, consulté le 15/09/2020, p.123-127.

³ Delpont Marie-France citée par Lebas Franck, 2018, *L'arnaque de l'étymologie du mot travail*, n° 1, p.123-127, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02314417>, consulté le 15/09/2020, p. 124.

⁴ Eskénazi André cité par Lebas Franck, 2018, *L'arnaque de l'étymologie du mot travail*, n° 1, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02314417>, consulté le 15/09/2020, p.127.

⁵ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

- Dujarier Marie-Anne *et al.* (dir.), 2016, *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, 264 p.

⁶ Lebas Franck, 2018, *L'arnaque de l'étymologie du mot travail*, n° 1, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02314417>, consulté le 15/09/2020, p.127.

⁷ Hamelin David, 2014, « Pour une histoire du travail ! », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* n° 124, p. 147-158.

⁸ Hamelin David, 2014, « Pour une histoire du travail ! », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* n° 124, p. 148.

historiciser le concept de travail dans le monde antique et ses évolutions.¹ Elles s'appuient sur les fouilles archéologiques d'atelier, de chantiers, d'artefacts, de plans d'atelier, de papyrus documentaires, la jurisprudence, etc., pour comprendre l'organisation du travail, les gestes techniques des travailleurs, les temps de travail, et interroger le concept même de travail. La relecture de ces sources souligne combien la question du travail alimentait les réflexions intellectuelles et préoccupaient les administrations publiques et les «employeurs». Pour la période romaine, l'analyse des papyrus et des matériaux épigraphiques indique l'existence d'identités professionnelles (déclarée à l'administration romaine), de degrés de professionnalisation, de spécialisations (plus de 400 noms de métiers recensés), d'une distinction entre travail qualifié et travail non qualifié, et celle de contrat de travail.² Cette diversité des professions et la présence de production de masse standardisée sont en lien avec l'économie urbaine de la Rome Antique.

Ce renouveau de l'historiographie du travail montre l'existence d'invariants propre au concept :³

- La spécialisation des activités de travail, étroitement associée à une identité professionnelle qui s'exerce du Moyen-Âge jusqu'à 1791 dans les corporations. Celle-ci organise l'ensemble des modalités du travail : formation, organisation du travail, temps du travail, contrats, recours...
- La contractualisation, même tacite, du travail.
- Une division sociale des tâches marquée par la distinction entre travail des campagnes, bien souvent précaire, et travail des villes.
- L'organisation spatiale de la ville en fonction des activités. Par exemple, les abattoirs, les tanneries et les teintureries se situent aux portes de la ville près des cours d'eau.
- Des rapports de domination sociale particulièrement prégnants dans le monde paysan et qui se développe dans les villes surtout après l'apparition des guildes marchandes et bancaires.
- Des luttes sociales du travail au niveau individuel ou collectif, par exemple les révoltes paysannes.
- Des cadres juridiques, sociaux et moraux du travail, au sein de la corporation ou émanant des juristes et notaires. À partir du XV^e siècle, l'état va peu à peu exercer un

¹ Freu Christel, 2018, « Ecrire le travail aujourd'hui. Le cas de l'Empire romain (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2018|1 73^e année, p. 161-184.

² Freu Christel, 2018, « Ecrire le travail aujourd'hui. Le cas de l'Empire romain (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2018|1 73^e année, p. 161-184.

³ Dewerpe Alain, 2001, *Histoire du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.

contrôle du travail par l'instauration d'un corps de commissaires et par le développement de l'impôt.

- L'existence jusqu'au milieu du XX^e siècle d'un travail forcé : esclavage, servage, prisonniers.

Le XIX^e siècle bouleverse les formes du travail du fait de l'industrialisation, du déploiement du capitalisme et de son produit, le prolétariat. L'unité familiale du travail ou de l'atelier cède le pas à l'usine. Le pouvoir des corporations disparaît avec la loi Le Chapelier et les grèves, en tant que coalition, sont sévèrement réprimées jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle. La loi Waldeck Rousseau de 1884 qui autorise de plus la formation de syndicats. Dans le même temps, un contrôle croissant du travail apparaît avec les métiers bureaucratiques et gestionnaires.

Les différents documents compulsés pour établir ces quelques repérés de l'histoire du travail, de même qu'une recension des articles parus, à partir des travaux des membres de l'Association Française pour l'Histoire des Mondes du Travail (AFHMT) montrent que les relations de travail entre humains et animaux ne sont pas abordées dans ce champ de l'histoire.¹ Ils n'apparaissent donc que dans le domaine en développement de l'histoire animale avec les éventuels biais émis précédemment : ni les relations de travail anthropozoologiques ni le travail des animaux domestiques ne sont étudiés.

À partir de ces travaux et ceux du champ de l'histoire culturelle et des techniques, qui font la part belle à l'équitation, je propose quelques jalons historiques des relations de vie et de travail anthropoéquines.

II] Prolégomènes aux relations historiques entre humains et chevaux

II.1) Fonctions manifestes et fonctions latentes

Dans une approche fonctionnaliste, Jean-Pierre Digard reprend la distinction émise par le sociologue américain Robert K. Merton entre fonctions manifestes et fonctions latentes afin de les appliquer aux relations anthropoéquines. Les travaux de Merton s'inscrivent dans la lignée de ceux d'Emile Durkheim sur l'explication des faits sociaux et leurs fonctions sociales. Le sociologue américain propose cette distinction : les fonctions manifestes qui «*sont les conséquences objectives qui contribuent à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système. [...] Les fonctions latentes sont celles qui*

¹ <https://afhmt.hypotheses.org/category/publications>, consulté le 10/01/2020.

ne sont ni comprises ni voulues. »¹ Les faits sociaux sont ainsi analysés suivant une séquence explicative aux arguments conséquentialistes. Les *fonctions manifestes* sont les conséquences subjectivement visées par les acteurs. Les *fonctions latentes* permettent de comprendre pourquoi des représentations collectives se maintiennent dans le temps alors que les visées explicites adoptées par les individus n'expliquent pas leur persistance. En Occident, les fonctions manifestes inhérentes aux pratiques sociales du travail avec les chevaux ont pour fins la guerre, le transport de biens et de personnes, l'agriculture, l'éducation et les loisirs. Ces activités peuvent être intermittentes dans l'histoire et se reconfigurent à chaque grande mutation de la société. La fonction latente des chevaux, constante dans l'histoire, est celle de la distinction au sens de Pierre Bourdieu,² la constitution, le signe identitaire et le pouvoir des élites. Celle-ci est d'autant plus marquante qu'elle répond à la « loi du gaspillage ostentatoire » conceptualisée par Thorstein Veblen pour qui il ne s'agit pas seulement de posséder la richesse et le pouvoir, mais encore d'être à même de les mettre en évidence. « La plus noble conquête de l'homme »³ « *distingue l'aristocrate du roturier, l'officier de la troupe, le cavalier de la piétaille* ».⁴ Il différencie également l'homme de la femme sous couvert de la différence des techniques équestres – monte en amazone pour les femmes, à califourchon pour les hommes – jusqu'au début du XX^e siècle.⁵

Au-delà de ces fonctions latentes, la sociologie de l'imaginaire rend compte de la complexité du phénomène social influencé par les schèmes symboliques. La dynamique de l'imaginaire est un trajet anthropologique qui tisse un lien entre les pulsions humaines et le milieu matériel et social. Le cheval s'inscrit dans ce contexte imaginaire, car il a tout au long de l'histoire alimenté une symbolique proluxe et polymorphe.⁶

II.2) L'univers symbolique du cheval

Toutes les civilisations ont sacralisé l'animal qui devient totem, protecteur, réincarnation en métempsychose, reflets de la société. Les animaux sacrés sont amis ou aimés des dieux, c'est pourquoi « *l'attitude de la plupart des civilisations humaines oscille entre l'admiration, l'adoration, le respect fraternel ou filial, à tout le moins la reconnaissance d'une personnalité propre* ». ⁷ En raison de sa permanence historique, probablement dès le Néolithique

¹ Merton Robert K., cité par Delas Jean-Pierre et Milly Bruno, [1997] 2015, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, p 312.

² Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

³ Expression de G.L. Leclerc de Buffon.

⁴ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, p. 196.

⁵ Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

⁶ Durand Gilbert, [1969] 1992, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 536 p.

⁷ Delort Robert, [1984] 1993, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, p. 178.

au vu de sa forte présence dans les peintures pariétales, le cheval est un archétype symbolique bipolaire entre le chthonien et l'ouranien.¹

Selon Gilbert Durand, le monde chthonien est celui du dessous et de la terre, de la germination et de la mort. Le cheval apparaît comme un passeur dans la lutte entre la vie et la mort, il est psychopompe. Par exemple, dans la mythologie nordique, Sleipnir, le cheval d'Odin, chevauche entre les neuf mondes, il est entre terre et ciel, il guide les morts durant leur voyage vers l'autre monde. Il peut incarner la mort et les puissances infernales. Dans la tradition chrétienne, les chevaux de l'apocalypse sont les messagers de la mort. Dans le monde anglo-saxon, le terme « nightmare », la « marht » en allemand, le cauchemar, renvoie également à la jument de la nuit, à l'angoisse humaine du transport vers la mort.² Au centre du symbolisme du cheval, il y a la fuite de l'animal au surgissement d'une frayeur qui s'associe de fait au mouvement anarchique et au chaos.³ Dans la mythologie grecque, le cheval est l'animal de Poséidon, dieu coléreux qui convoque les tempêtes. Les chevaux de Poséidon Hippios symbolisent la fougue et la sauvagerie. Une des épithètes du dieu est Taraxippos l'effrayeur de chevaux domestiqués. La sauvagerie des chevaux est aussi évoquée dans le récit du fils de Sisyphe, Glaucos, qui meurt dévoré par des chevaux anthropophages : quant à Hercule, un de ses douze travaux lui impose de capturer les quatre juments anthropophages de Diomède, le roi de Thrace.⁴



Illustration 3. Monnaie gauloise I^{er} siècle av. J-C. Source : Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais / Luciano Pedicini / INRAP⁵

À l'inverse le monde ouranien est celui du soleil et de la vie. Le cheval y a tout autant une place symbolique. Poséidon Hippios est aussi celui qui fait jaillir les sources aquatiques et donc la vie. Le cheval rayonne de force et de vitalité, il rythme la vie terrestre, car il est relié aux grandes horloges naturelles. Les chevaux du char d'Hélios véhiculent le jour. D'autres sont associés au renouveau du printemps et de la végétation. Dans la mythologie nordique, Epona est la déesse de la fertilité. Dans l'horoscope, le Sagittaire est le signe du feu qui couve, le trait d'union entre la fin du cycle annuel et sa flèche qui annonce le renouveau, le

¹ Guigou Muriel, 1994, « Chevaux de l'ombre, chevaux de l'aube. Ambivalence symbolique du cheval à travers l'image picturale », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 491-496.

² Guigou Muriel, 1994, « Chevaux de l'ombre, chevaux de l'aube. Ambivalence symbolique du cheval à travers l'image picturale », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 491-496.

³ Guigou Muriel, 1994, « Chevaux de l'ombre, chevaux de l'aube. Ambivalence symbolique du cheval à travers l'image picturale », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 491-496.

⁴ Détienne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, *Les ruses de l'intelligence. La métis des Grecs*, Paris, Flammarion, 318 p.

- Devereux Georges, 1975, « Les chevaux anthropophages dans les mythes grecs », *Revue des Études Grecques*, tome 88, fascicule 419-423, p. 203-205. L'auteur fait état de l'existence de légende de chevaux anthropophages dans d'autres civilisations.

⁵ <https://www.photo.rmn.fr/archive/13-608289-2C6NU0LS4ADE.html>

chemin à suivre. Dans le panthéon grec, Athéna Hippias est l'antithèse de Poséidon Hippios. Elle est celle qui en fournissant le mors forgé par Héphaïstos permet la domestication du cheval,



la maîtrise de son instinct.¹

Illustration 4. Illustration d'Abraham van Diepenbeeck dans William Cavendish, *Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux*, 1658, [vue 20]. Source : Gallica/BnF.

La grande figure de l'imaginaire hippique est le centaure, mi-homme, mi-cheval. Il est le gardien de la part instinctive de l'homme doué de raison. Dans la mythologie grecque, les centaures sont des êtres indomptés qui

ravagent les lieux civilisés, s'enivrent, enlèvent les filles et les violent. Ils symbolisent la violence et la concupiscence charnelle. Deux centaures font figure d'exceptions Pholos et Chiron qui incarnent la domestication, l'éducation, la sagesse et l'empathie. Pholos, ami d'Héraclès, refuse de prendre part à la guerre contre les Lapithes. Le plus célèbre est Chiron, le maître de l'humanité.² Chiron est un éducateur ; il est notamment le précepteur d'Achille à qui il assure une éducation physique, intellectuelle et morale basée sur la modération et la résistance aux passions. Chiron est également un guérisseur par sa maîtrise des plantes et de la médecine humaine et hippiatrice. Les centaures oscillent donc entre homme et bêtes, leurs savoirs étant empiriques, ils sont « *l'état naturel de la culture* ».³

L'ambivalence bipolaire du cheval se rencontre également dans le symbolisme de genre. Sa sensibilité peut le rendre brusque et violent. Le symbole de vitalité du cheval renvoie aux attributs de la sexualité masculine jusque dans le verbe chevaucher. Ses courbes physiques et sa crinière accordent en revanche à l'animal des moyens de séduction féminins et sont associées à la fertilité.⁴

Ainsi, « certains auteurs s'accordent à penser qu'entre le cheval et l'homme intervient une dialectique particulière de l'inconscient et du conscient, source de paix ou de conflit, une métacommunication, une combinaison fortuite d'amour, d'exploitation et de destruction. »⁵

¹ Détéienne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 318 p.

² Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

³ Schnapp Alain, cité par Blaineau Alexandre, 2008, « Le cheval, le cavalier et l'hippocentaure. Technique équestre, éthique et métaphore politique chez Xénophon », *Cahiers des études anciennes*, n° XLV, p. 198.

⁴ Bousenna Youness, 2020, « Pourquoi le cheval a toujours fasciné l'imaginaire humain », *Le Monde*, 08/09/2020, https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2020/09/08/pourquoi-lecheval-a-toujours-fascine-l-imaginairehumain_6051430_6038514.html, consulté le 12/09/2020.

⁵ Jollinier Marie, 1988, « Contribution à l'exploration du symbolisme du cheval », in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Paris, Caracole/Avignon, RMG, p. 153-159.

Aujourd'hui encore, les chevaux continuent de peupler notre imaginaire, influençant notre rapport à eux et à la nature. Par exemple, la fusion entre l'homme et l'animal en la figure de Chiron perdure dans les représentations des cavaliers, dans le modèle des écuyers comme archétype de la symbiose anthropoéquine. La littérature jeunesse et les arts populaires (cinéma, télévision, bande dessinée, etc.) se sont alimentés et ont alimenté les représentations genrées des relations anthropoéquines. En 2014, l'étude de Sylvine Pickel-Chevalier et Gwenaëlle Grefe recense plus de milles ouvrages littéraires - dont plus des trois quarts sont à destination de la jeunesse -, cinquante-quatre films équins et six séries télévisées.¹ Les autrices définissent une typologie de six modèles archétypaux de la relation au cheval issue de cette production artistique : le cheval-amour ; le cheval-voyage initiatique ; le cheval-vecteur de reconstruction ; le cheval-vecteur d'accomplissement ; le cheval-d'aventure ; enfin, le cheval-socialisé. Le cheval-voyage initiatique et celui d'aventure s'adressent plutôt à la gent masculine, promouvant la liberté, l'attrait de la découverte et du risque, le courage et le dépassement de soi. Le cheval-amour et le cheval-socialisé sont plutôt destinés aux femmes, plus particulièrement aux jeunes filles. Les récits ont une visée propédeutique du prendre soin, du maternage et encouragent les valeurs de la patience, de l'altruisme et de la docilité.² Toutefois, la massification de l'équitation qui s'est faite par le biais de la féminisation de la pratique équestre a diminué la charge virile attachée à l'animal. Continûment, « *le cheval est récemment devenu un symbole d'une relation éthique au vivant et d'un quotidien vécu au rythme de la nature.* »³

Plus prosaïquement, la diversité du symbolisme du cheval est appréciée par les spécialistes de la communication et de la publicité. Les dualismes de ses représentations : mort-vie, réel-rêve, féminin-masculin, fougue-douceur, etc., font du cheval un support publicitaire de choix. Olivier Domerc, ancien directeur de Culture Pub, déclarait en 2004 : « *contrairement aux chiens et aux chats, le cheval permet de tout vendre. Peu d'animaux ont cette image de "passeur" à la fois forte et universelle.* »⁴

Dans le bestiaire symbolique, le cheval se taille la part du lion. L'imaginaire qu'il engendre se retrouve partout dans le monde. Mais ce sont dans les civilisations indo-européennes qu'il est le plus polymorphe et le plus continûment présent. Sa mythologie et son

¹ Pickel-Chevalier Sylvine et Grefe Gwenaëlle, 2017, « Représentations et symbolisme du cheval. La révolution contemporaine, interprétée à travers les arts populaires et enfantins », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.109-128.

² Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

³ Lizet Bernadette citée par Bousenna Youness, 2020, « Pourquoi le cheval a toujours fasciné l'imaginaire humain », *Le Monde*, 08/09/2020, https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2020/09/08/pourquoi-lecheval-a-toujours-fascine-l-imaginairehumain_6051430_6038514.html, consulté le 12/09/2020.

⁴ Domerc Olivier cité par Jez Christine (dir.), 2014, *La filière équine française à l'horizon 2030*, Versailles, France, Éd. Quæ, p. 30.

symbolisme constituent un trajet anthropologique s'appuyant sur un bassin sémantique qui révèle les continues interactions entre les pulsions subjectives, c'est-à-dire les réalités de la relation anthropoéquine et les intimations collectives que sont les imaginaires partagés.¹

Ce bref panorama des significations symboliques du cheval fait de lui un « *intermédiaire entre la nature et la culture.* »² Craintif, impulsif, sauvage, il se pare de qualités morales – générosité, bonté, bravoure – dans l'espace culturel.³ Travailler avec un cheval rend tangible un univers mythique ; c'est pourquoi les fonctions manifestes, latentes et symboliques s'entremêlent, pour les sociétés occidentales, et se renouvellent tout au long de l'histoire.

III] Quelques jalons de l'histoire des relations de vie et de travail anthropoéquines

L'approche sociohistorique développée ci-après repose sur des sources de seconde main. Le but est d'appréhender à grands traits les évolutions, les ruptures et les réinventions de nos relations de vie et de travail avec les chevaux. L'état de l'art de l'histoire des relations entre humains et chevaux se compose essentiellement de travaux sur l'équitation et sur les représentations politiques et culturelles du cheval. De fait, les quelques réflexions exposées ci-après dépendent de sources de seconde main. Dans cette thèse, je prends le parti pris de présenter ces relations dans une perspective de co-évolution, de communautés hybrides reconnaissant l'agentivité animale – ici, des chevaux. Cependant, cela ne doit pas faire oublier que la question du rapport humanité – animalité est une constante anthropologique et que celle de l'intelligence animale a animé de vifs échanges philosophiques, scientifiques et théologiques tout au long de l'histoire. C'est pourquoi, en annexe 1 se trouve une présentation des différents débats que ces questions ont engendrés.

III.1) Aux débuts de l'histoire occidentale des relations anthropoéquines

Si l'on s'en tient aux sources, le cheval est l'animal le mieux connu des hellénistes. Bien que les Grecs ne soient pas vus comme un peuple de cavaliers, tel que l'étaient leurs ennemis Perses,⁴ l'âge d'or des chevaux débute dans l'Antiquité grecque. Selon Michel Woronoff,

¹ Durand Gilbert, [1969] 1992, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 536 p.

² Houdayer Hélène, 2015, « Réception et imaginaire du cheval. Des images symboliques du cheval à sa prégnance sociale », *Revue des sciences sociales*, n°54, p. 119.

³ Houdayer Hélène, 2015, « Réception et imaginaire du cheval. Des images symboliques du cheval à sa prégnance sociale », *Revue des sciences sociales*, n°54, p. 116-123.

⁴ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

l'importance des chevaux est telle qu'elle serait à l'origine de la guerre de Troie.¹ Il évoque l'existence d'homme de cheval dans *L'Illiade* à partir des anthroponymes de guerriers qui se rattachent à la culture équestre ainsi que la spécialisation et des savoir-faire que nécessitent les chevaux. Les fonctions manifestes du cheval relèvent principalement de la guerre puis viennent celles des courses de char et de la chasse. La fonction latente de distinction est quasi concomitante avec la constitution du corps des *hippeis* par Solon au tournant du VI^e siècle av. J.-C. Pour accéder à ce corps, le citoyen athénien devait être en mesure de pouvoir acheter, entretenir et équiper au moins trois chevaux. Au V^e siècle av. J.-C., dans le contexte des guerres du Péloponnèse, Périclès augmente l'effectif de ce corps social pour soutenir les besoins de l'armée.² L'augmentation des effectifs s'accompagne des premiers traités d'équitation et d'hippiatrie dont celui de Cimon l'Athénien au V^e siècle puis celui de Xénophon au siècle d'après. L'archéologie a récemment montré que les Grecs disposaient de systèmes d'attelage qui pouvaient permettre que les chevaux soient employés dans les travaux agricoles ou pour le transport de biens. Cet usage est au demeurant resté marginal, les ânes et les bœufs étant préférés, d'autant plus que les chevaux demeuraient très onéreux, si on se réfère à l'adage du poète Pindare « *le cheval au quadriges, le bœuf à la charrue.* »³ Les archéologues ont trouvé des tablettes en plomb, datant du IV^e siècle av. J.-C., qui correspondaient à une évaluation et à un examen administratifs des chevaux des *hippeis*. Sur ces tablettes sont mentionnés le nom du cavalier propriétaire du cheval, la robe du cheval, la marque de son élevage et la somme que doit rembourser la cité au cavalier si la monture est tuée en service.⁴

Au cours de la guerre du Péloponnèse qui confronte la ligue de Délos (menée par Athènes) à la ligue du Péloponnèse (menée par Sparte), Aristophane remporte en 424 av. J.-C., le premier prix des fêtes Lénéennes pour sa comédie politique *Les cavaliers*. Comme dans la plupart des pièces d'Aristophane, le chœur représente les *hippeis*, qui au cours de la pièce, font l'éloge de leurs combats et rendent hommage aux mérites de leurs chevaux qui deviennent à ce moment-là leurs alter ego.

« Nous voulons aussi célébrer comme nous les connaissons les mérites de nos chevaux. Ils sont dignes de louanges. (...) Mais ce ne sont pas leurs exploits sur terre qui suscitent le plus notre admiration ; c'est de les avoir vus s'élanter comme des hommes

¹ Woronoff Michel, 1994, « Chars et chevaux de l'Illiade », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 297-308 et les débats p. 27-32.

² Woronoff Michel, 2010, *Chevaux et cavaliers en Grèce antique*, communication présentée à l'académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 11 p.

³ Rousseau Michel, 1982, « Le cheval à l'agriculture – travailleur, éducateur et civilisateur – dans les locutions courante », *Ethnozootechnie*, n°30, p. 79.

⁴ Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 177-196.

pour s'embarquer sur les navires, non sans avoir auparavant acheté bidons, goussets d'ail et têtes d'oignon. Ensuite, nous les avons vus s'emparer des rames, comme nous autres les hommes, et se mettre à la manœuvre en poussant des "hue, ohé ! (...)" Puis ce fut le débarquement en Corinthe. Les jeunes recrues creusaient avec leurs sabots des trous dans la terre pour dormir, et faisaient des corvées de vivres. Au lieu de luzerne, ils mangeaient les crabes qui sortaient de l'eau ; ils allaient même les pourchasser au fond de la mer. »¹

Cette reconnaissance de l'*alkê*, la vaillance combative du cheval appartient à la traditionnelle épopée d'Homère, *L'Iliade*.² Elle est la seule vertu morale qu'Homère reconnaît aux animaux. Le poète accorde aux chevaux de Patrocle ou d'Achille des sentiments et des qualités humaines. Ainsi, les chevaux de Patrocle pleurent-ils la mort de leur maître et Xanthos parle-t-il le langage humain ; il est le prédicateur qui annonce à Achille sa mort prochaine.³ De même, les chevaux de l'épopée sont dotés de la *métis*, c'est-à-dire de la ruse. Grâce à la chasse, la *métis* humaine s'aiguisait au contact de celle qui pourvoit tous les animaux.⁴ Cette vaillance mythique est complétée au V^e siècle av. J.-C., par l'*aretê* qui n'est autre que l'excellence. Celle du cheval le rend « *parfait en lui-même et bon pour la course, pour porter un cavalier et faire face à l'ennemi.* »⁵ Aristote indique également que la *praxis* des animaux est régie par leurs *pathê*, c'est-à-dire leurs affects. S'il y a une part d'instinct dans la conception du philosophe, il concède le libre choix de l'animal à agir selon ses affects ou selon son dressage.⁶ Quelques siècles plus tard, Plutarque reconnaît plus de vertus aux animaux, dont le courage, le goût de l'effort, le sens de l'honneur, la sagesse, la grandeur d'âme et l'amour des hommes. Autant de qualités morales qui sont signes de l'intelligence des animaux.⁷

Au milieu du IV^e siècle avant notre ère, un cheval concentre ces vertus et ces qualités devenant l'alter ego de son royal maître. Cette relation anthropoéquine fusionnelle, voire centauresque, est celle devenue légendaire de Bucéphale et d'Alexandre. Leur destin est intrinsèquement lié : le moment où Alexandre dompte l'impétueux animal marque le début de sa gloire et de la constitution d'un prodigieux empire dont les conquêtes se terminent à la mort

¹ Aristophane, [424 av. J.-C.] 2019, *Les cavaliers. L'Assemblée des femmes*, traduit par Alfonsi Jean-Marc, Paris, Garnier Flammarion, p. 95.

² Bouffartigue Jean, 2009, « La notion d'animal vertueux dans l'Antiquité grecque », *Schedae*, prépublication, 14 p.

³ Glanowski Émilie, 2015, « Bucéphale, compagnon d'exception d'Alexandre : la construction d'un mythe », *Circé. Histoire, Savoirs, Sociétés*, 2015|2 n° 7, <http://www.revue-circe.uvsq.fr/bucephale-compagnon-dexception-dalexandre-la-construction-dun-mythe/>, consulté le 17/09/2020.

⁴ Détéienne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, *Les ruses de l'intelligence. La métis des Grecs*, Paris, Flammarion, 318 p.

⁵ Aristote cité par Bouffartigue Jean, 2009, « La notion d'animal vertueux dans l'Antiquité grecque », *Schedae*, prépublication, p. 5.

⁶ Bouffartigue Jean, 2009, « La notion d'animal vertueux dans l'Antiquité grecque », *Schedae*, prépublication, p. 5

⁷ Bouffartigue Jean, 2009, « La notion d'animal vertueux dans l'Antiquité grecque », *Schedae*, prépublication, 14 p.

de Bucéphale. Dévasté par le décès de son cheval, le roi « *aurait fondé une cité appelée Bouképhalia et fait enterrer solennellement son cheval.* »¹



Illustration 5. Détail d'une mosaïque d'après une peinture de Philoxénos d'Eretrie, *Exèdre du premier péristyle : La Bataille d'Alexandre*, détail d'une mosaïque, II^e siècle av. J.-C. Source : Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais / Luciano Pedicini / Archives Alinari de Florence.²

Les traces archéologiques montrent l'existence de tombes de chevaux dans des nécropoles. Pour certaines, par exemple dans la péninsule balkanique ou en Asie centrale, les chevaux sont mis à mort lors des funérailles de défunts ; pour d'autres, comme en Grèce, il s'agit de chevaux morts naturellement et dont on n'a pas voulu abandonner le cadavre.³ Dans l'Antiquité romaine, des liens semblables sont narrés dans des biographies d'empereurs, à l'exemple de l'amour qu'Hadrien portait à Borysthénès pour qui il fit édifier un mausolée avec colonnes et épitaphe à Apt, mais aussi à Samis à qui il offrit une cure thermale pour qu'il guérisse des blessures reçues lors d'une chasse.⁴

Dès le début de la civilisation grecque, le phénomène de centaurisation, du moins de la figure de l'hippocentaure, participe à la représentation du pouvoir. Avec leur histoire devenue légendaire, Alexandre et Bucéphale deviennent les parangons du couple royal humain-cheval qui préside à l'iconographie et à la statuaire royale et impériale, et par extension à la noblesse et au commandement militaire, jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Dans cette iconographie du roi en majesté à cheval, deux thèmes soutiennent le discours politique. Lorsque le monarque monte un cheval cabré, c'est la vitalité de la conquête, de la victoire et de la gloire qui est exposée. L'artiste souligne la fougue et la force de l'animal face au danger que le cavalier contient et maîtrise. Quand l'iconographie donne à voir un cheval qui repose sur trois pieds, le quatrième (généralement un antérieur) étant légèrement replié, cela signifie le calme et la majesté, le symbole d'un pouvoir composé de force et de calme.⁵

Au cours des périodes de paix, surtout durant l'Antiquité romaine, les fonctions manifestes de chevaux se tournent vers les courses de char dont on a gardé certaines traces archéologiques

¹ Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 184.

² <https://www.photo.rmn.fr/archive/08-546018-2C6NU0TRGT7P.html>, consulté le 20/04/2021.

³ Chandezon Christophe et Gardeisen Armelle, 2013, « Heureux comme un cheval en Grèce », *L'Histoire*, n° 385, p. 66-71.

⁴ Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 177-196.

- Moreau Tiphaine, 2012, « Un compagnon anonyme de la victoire. Le cheval de l'empereur romain au IV^e siècle », *Roda da Fortuna. Revista Electronica sobre Antiguidade et Medioevo*, vol.1, n°2, www.revistarodadafortuna.com, consulté le 10/09/2020, p. 43-65.

⁵ Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 177-196.

(arènes et hippodromes), et la chasse. Le recours aux chevaux pour les travaux agraires et les transports se diffuse, mais les autres équidés et les bovins demeurent des bêtes de somme ou *animalia* privilégiés.¹ En revanche, les chevaux assurent le développement des services postaux.²

L'Antiquité tardive voit les guerres et les invasions se multiplier aux frontières de l'Empire romain. Pour y faire face, l'armée est réorganisée et le rôle de la cavalerie s'accroît à mesure d'une nouvelle prise de conscience des qualités du cheval pour la guerre.³ L'augmentation des effectifs s'accompagne d'une formation plus poussée de l'équitation, de l'apprentissage de connaissances spécifiques à l'animal (hippologie et hippatrie) et du développement de nouveaux instruments hippiques dont le fer à clou et les étriers. Ces derniers permettent l'élaboration de nouvelles techniques de guerre dont la charge. La professionnalisation des cavaliers apparaît, et les écuyers deviennent des hauts fonctionnaires de l'État byzantin.

L'Antiquité tardive marque le début de la christianisation. Si sous l'Empereur Constantin (fin IV^e siècle ap. J.-C.), le thème du cheval symbole de la victoire est repris dans l'iconographie, celui-ci prend une dimension eschatologique. Dans cette rhétorique figurative, le cheval permet au cavalier de triompher de la mort. Aux antipodes de la statue équestre héroïque, les représentations des cavaliers terrassés avec leur monture amplifient l'horreur et le déshonneur de la défaite.⁴ Alors que jusqu'à l'apparition de l'étrier on combattait majoritairement à pied, la chute de cheval devient, dans ce récit visuel, le signe d'une mort certaine. Comme le roi en majesté, cette iconographie traverse l'histoire et montre la communauté de destin qui préside aux relations anthropoéquines dans la guerre.

III.2) « Le triomphe du cheval au Moyen-Âge »

Cette expression que l'on doit à l'historien médiéviste Philippe Contamine indique l'évolution de la place du cheval dans la société occidentale.⁵ Le passage de l'Antiquité tardive au Moyen-Âge est marqué par les guerres incessantes liées aux différentes invasions des peuples venus de l'Est. Ces guerres nécessitent le recours accru aux chevaux et leur diversification : cavalerie légère pour la reconnaissance ou le transport de messages, cavalerie

¹ Delort Robert, [1984] 1993, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 503 p.

² Lazaris Stavros, 2009, « Essai de mise au point sur la place du cheval dans l'Antiquité tardive », in Lazaris Stavros (dir.), *Le cheval dans les sociétés antiques et médiévales*, p. 15-23.

³ Lazaris Stavros, 2009, « Essai de mise au point sur la place du cheval dans l'Antiquité tardive », in Lazaris Stavros (dir.), *Le cheval dans les sociétés antiques et médiévales*, p. 15-23.

⁴ Moreau Tiphaine, 2012, « Un compagnon anonyme de la victoire. Le cheval de l'empereur romain au IV^e siècle », *Roda da Fortuna. Revista Electronica sobre Antiguidade et Medievo*, vol.1, n°2, www.revistarodadafortuna.com, consulté le 10/09/2020, p. 43-65.

⁵ Contamine Philippe, 1995, « Le triomphe du cheval au Moyen Âge », *L'Histoire*, n° 186, p. 67-70.

lourde pour les charges et les combats. La période mérovingienne constitue une étape charnière dans les relations anthropoéquines puisqu'au cours de cette période le cheptel équin est multiplié par deux.¹ De même, la diversification des activités ne se limite pas à la fonction guerrière, peu à peu le cheval supplante le bœuf dans les travaux de labour et le transport s'ouvrant ainsi à d'autres catégories sociales.

III.2.1) La structuration de la société par l'équitation



Illustration 6. Enluminure de Maître de Charles du Maine. © Cliché IRHT ; droits collectivité, CNRS et MCC.

Malgré cette ouverture, le cheval demeure le principe de différenciation sociale mis en place dès l'Antiquité. Les besoins en hommes permettent aux valeureux de se faire remarquer, d'augmenter leur revenu et d'accéder au statut de chevalier. Le cheval devient le principe de distinction sociale du système féodal, puisque le combattant est un cavalier qui a un cheval. La chevalerie qui s'instaure peu à peu n'est pas la classe sociale fermée de la noblesse antique, il suffisait d'avoir les moyens d'acheter des chevaux, de les équiper, de les entretenir et de se mettre au service d'un suzerain. En tant que vassaux et en contrepartie d'un fief, les chevaliers doivent à leur suzerain l'*ost*, ou service militaire.² La chevalerie se dote d'un code d'honneur, d'une morale, de privilèges et de devoirs. Ce corps social des chevaliers se ferme autour de l'An mil. Il correspond désormais à la noblesse, avant de devenir la noblesse d'épée à l'époque moderne. La connaissance des chevaliers et de leur vie quotidienne est aisée grâce à l'abondance des sources écrites, iconographiques et archéologiques.

En revanche, les sources sont peu nombreuses quand il s'agit d'appréhender la banale réalité de la place du cheval au Moyen-Âge alors même que ses activités de travail se diversifient. Parmi les sources textuelles, l'historien peut recourir aux inventaires après décès, aux baux à ferme, aux minutes notariées et aux décisions de justice.³ Du X^e au XIII^e siècle, les sociétés

¹ Baillif-Ducros Christèle et Yvenc Jean-Hervé, 2015, « Le cheval de monte aux VI^e-VII^e siècle en Gaule du Nord. Croisement de données archéologiques et ostéologiques », *Archéopages. Archéologie et société*, n°41, p. 14-19.

² Duby Georges, [1987] 2011, *Le Moyen-Age*, Paris, Fayard, 512 p.

³ Bardoneschi Floriana, 2019, « Travail agricole et mode de vie : L'exemple du cheval de trait entre Meuse et Loire (XII^e – XVI^e s.) », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 209-226.

occidentales connaissent une croissance démographique et économique soutenue par l'essor urbain, la croissance agricole, les innovations techniques. À cela s'ajoutent l'amélioration et le développement du réseau routier et l'essor des foires qui favorise la circulation des marchandises et des hommes en Europe. Les équidés jouent un rôle prépondérant dans cette révolution sociétale.¹ Jusqu'à cette période, les ânes, mules et bœufs sont majoritaires dans les fonctions de transports et dans les travaux agricoles.



Illustration 7. Enluminure anonyme. © Cliché IRHT ; droits collectivité, CNRS et MCC.

Mais la croissance économique permet aux artisans et aux paysans qui se sont enrichis d'acquérir un ou plusieurs chevaux pour leurs activités. L'implantation du cheval dans l'agriculture est liée aux défrichages et à l'amélioration des techniques

aratoires : la charrue supplante l'araire et la herse apparaît. Jusqu'à la fin du XVIII^e le cheval coexiste avec le bœuf dans les travaux agricoles dans l'Europe septentrionale tandis que l'Europe méridionale continue d'associer bœufs, ânes et bidets.² Le développement du travail agricole des chevaux est géographiquement situé dans les régions céréalières, là où se pratiquent le hersage et le labour et où s'instaure l'assolement triennal. Dans certaines techniques agricoles, le cheval est attelé avec des bœufs ; il se situe alors en tête et impose un rythme plus rapide à ses compagnons bovins.³ Pour le transport des marchandises, les équidés sont utilisés soit attelés soit bâtés. Si la présence des bœufs persiste dans l'agriculture, le cheval l'emporte aisément dans le transport, car pour une même capacité de force de tractage, le cheval est plus résistant et nettement plus rapide.⁴ Floriana Bardoneschi s'est intéressée à la place des chevaux de trait dans le monde agricole médiéval.⁵ Bien qu'elle estime que le cheval était considéré comme un outil de travail, la présentation qu'elle fait du quotidien du cheval dans l'agriculture donne plutôt à voir toute l'intimité et l'affectivité des relations anthropoéquines.⁶ Cette

- Piponnier Françoise, 2017, « Le bourguignon et son cheval. Dans les inventaires après décès (XIII^e-XV^e siècles) », in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 73-83.

¹ Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Age. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle*, la Cirurgie des chevaux Paris, Éditions Paradigmes, 524 p.

² Sigaut François, 1982, « Les débuts du cheval de labour en Europe », *Ethnozootéchnique*, n°30, p. 33-46.

³ Mane Perrine, 1992, « Images du cheval à la ferme », in Collectif, 1992, *Le cheval dans le monde médiéval*, Senefiance n° 32, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 366 p.

⁴ Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Age. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle*, la Cirurgie des chevaux Paris, Éditions Paradigmes, 524 p.

⁵ Bardoneschi Floriana, 2019, « Travail agricole et mode de vie : L'exemple du cheval de trait entre Meuse et Loire (XII^e – XVI^e s.) », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 209-226.

- 2017, « La représentation du cheval de labour dans deux vitraux du XIII^e siècle des cathédrales de Chartres et de Tours », in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 84-105.

⁶ Bardoneschi Floriana, 2019, « Travail agricole et mode de vie : L'exemple du cheval de trait entre Meuse et Loire (XII^e – XVI^e s.) », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 222.

proximité tient autant au lieu de vie partagé, parfois une simple cloison divise l'espace entre les humains, qu'à l'entretien précautionneux des animaux. D'autres détails sont également saisissants : l'historienne mentionne des exemples iconographiques qui

« laissent voir des animaux ni tenus en main ni attachés qui attendent sans bouger le chargement ou le déchargement des denrées en grignotant ou en se reposant. (...) et plusieurs autres [laboureurs] derrière leur instrument aratoire ne prennent pas la peine de tenir leurs guides et les attachent sur l'un des mancherons. »¹

La description de ces scènes du quotidien met au jour l'agentivité du cheval et la reconnaissance de celle-ci grâce à la confiance manifestée par la liberté accordée aux animaux dans le travail.

III.2.2) Spécialisation des chevaux et professionnalisation des humains

La diversification des fonctions du cheval est permise par la croissance de l'élevage combinée à la multiplication des terres d'élevage et l'internationalisation du commerce de chevaux permet une spécialisation des chevaux qui profite à l'ensemble de la société. À partir du VI^e siècle, les encyclopédistes reprennent les traités antiques d'agriculture (Caton, Varron, Columelle, etc.) pour considérer l'élevage et les activités des chevaux. En ce domaine, *Les étymologies* d'Isidore de Séville sont fondatrices, car elles influencent durablement les encyclopédistes ultérieurs tels que Vincent de Beauvais ou Albert le Grand. L'évêque place initialement le cheval parmi les *jumenta*, c'est-à-dire les bêtes de somme, puis il fournit une classification en fonction du prestige du cheval plus que de son emploi.² Plus tard dans le Moyen Âge, le classement différencie le destrier, le palefroi et le roncin/sommier. Cette distinction est liée aux qualités du cheval et non pas à la race, qui n'existent pas cependant dans son acception actuelle : les chevaux étaient distingués en fonction de leur région d'origine. La typologie évaluative des chevaux s'effectue en fonction de quatre critères : la forme, la beauté, les qualités et la couleur de la robe. Les capacités physiques et morales sont évaluées durant la formation du poulain et selon son caractère, sa conformation et son comportement, il est dévolu à la fonction de destrier, palefroi, ou roncin.³ Le premier est l'animal prestigieux du chevalier, il n'est monté qu'au moment du combat. Son transport est assuré par un écuyer qui le mène à pied

¹ Bardoneschi Floriana, 2019, « Travail agricole et mode de vie : L'exemple du cheval de trait entre Meuse et Loire (XII^e – XVI^e s.) », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 209-226.

² Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Age. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle*, la Cirurgie des chevaux Paris, Éditions Paradigmes, 524 p.

³ Raynaud Frédéric, 2017, « La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge » in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 41-60.

- Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Age. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle*, la Cirurgie des chevaux Paris, Éditions Paradigmes, 524 p.

jusqu'au champ de bataille. Le palefroi est le cheval de voyage. Il est calme et ses allures sont confortables ; ceux qui marchent à l'amble, les haquenées, sont surtout des montures de femmes. Enfin, le roncin - ou sommier dans les campagnes - est un cheval commun, bon à tout faire : attelage, bât, travaux agricoles, etc.

Dans l'Antiquité tardive, les besoins militaires promeuvent les écuyers au rang de hauts fonctionnaires. Au Moyen-Âge, le maréchal est sous la responsabilité du connétable ; il devient le maître des écuries de chevaux de guerre, de travail et de transport. Il est aidé dans sa charge par un personnel nombreux : écuyers, valets d'écurie, palefreniers et forgerons.¹ Il préside au choix des chevaux et supervise leur entretien et leurs équipements. L'essor économique et urbain des XI^e – XII^e siècles a conduit à la spécialisation des métiers et a favorisé la constitution de corporations. Elles définissent l'ensemble des activités propres à un métier et règlementent son accès, l'organisation et les conditions de travail. Au cours de cette période, une partie des artisans forgerons se spécialise dans la ferrure des chevaux et les soins thérapeutiques et chirurgicaux à administrer aux chevaux ; à partir du XVI^e siècle, ils prennent la dénomination de maréchal-ferrant.² Les sources indiquent que l'apprentissage se faisait par compagnonnage et qu'au fil du temps, les maréchaux soignaient les autres animaux et parfois les humains. Lors des campagnes militaires, les maréchaux s'occupent de la réquisition des chevaux de trait et de bât. Comme dans la Grèce antique avec les tablettes en plomb, les chevaux de guerre sont recensés et évalués techniquement, médicalement et économiquement par le maréchal ; dans certains cas, un remboursement du cheval mort en service pouvait être accordé. Enfin, lors de procès engageant des chevaux, le maréchal pouvait être appelé en tant qu'expert.³ À la Renaissance, quand l'état affirme son autorité sur l'ensemble du territoire, le maréchal en tant que grand officier militaire quitte les écuries pour se charger de la justice, des maréchaussées⁴ et de l'administration juridique des métiers des forgerons de la ville de Paris.

Du point de vue des fonctions latentes du cheval – propres aux élites – les encyclopédistes médiévaux du XIII^e siècle puisent dans les ouvrages antiques d'agriculture et chez Isidore de Séville des cas exemplaires et les abondent de quelques anecdotes formant ainsi des critères invariants. Tel Bucéphale, le destrier a des qualités morales de courage, de vaillance et de dévouement ; « *il se réjouit du son des trompettes, il manifeste sa rancœur envers*

¹ Raynaud Frédéric, 2017, « La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge » in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 41-60.

² Raynaud Frédéric, 2017, « La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge » in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 41-60.

³ Raynaud Frédéric, 2017, « La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge » in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 41-60.

⁴ Ce sont des troupes de cavaleries assurant la sécurité des routes ; en 1791, elles sont transformées en gendarmerie nationale.

l'ennemi, il est heureux de la victoire, malheureux de la défaite. »¹ Ces qualités qui font écho à celles du chevalier mis en valeur dans les chansons de geste et les romans courtois. Bien que rédigée par des clercs, la littérature permet d'approcher la quotidienneté et les liens affectifs dans les relations anthropoéquines.² Poètes et encyclopédistes recourent parfois à l'anthropomorphisation du cheval ; ainsi pour Isidore de Séville, les chevaux sont les seuls animaux capables de pleurer la mort de leur maître.³ Ces sources écrites témoignent de l'importance du cheval pour les individus et pour la société autrement que pour des intérêts économiques.

Le contexte technico-économique du Moyen-Âge diversifie les fonctions manifestes du cheval qui entre en concurrence avec les bovins et les autres équidés dans les activités agricoles et de transport. Si la fonction latente de la distinction demeure dans la noblesse, elle se diffuse également parmi les *laboratores* qui constituent le tiers-état.⁴ Ainsi, un panneau de vitraux de la cathédrale de Tours et un autre de la cathédrale de Chartres présentent des scènes de labour avec des chevaux. Il semble que dans les deux cas les donateurs soient des laboureurs.⁵ Ces scènes des XIII^e – XIV^e siècles s'inscrivent bien évidemment dans l'idéologie chrétienne médiévale où l'instrument aratoire est symbole de création et les laboureurs par leur travail représentation de la rectitude religieuse. Quant à la figuration du cheval plutôt que du bœuf, elle valoriserait socialement et économiquement les donateurs et au-delà des *laboratores*.

La Renaissance marque la transition entre la société féodale et l'absolutisme de l'Époque moderne. C'est une période ambivalente qui se caractérise par des guerres incessantes, mais qui redécouvre les auteurs antiques grecs et romains consécutivement à la chute de Constantinople en 1453 et en 1492, le continent américain, ouvrant de nouveaux horizons matériels et symboliques. Ces éléments engendrent un florissement des sciences et des arts qui se diffusent dans l'ensemble de l'Europe grâce à l'imprimerie. Les contextes scientifique et politique de la Renaissance modifient dans le domaine de l'équitation les relations anthropoéquines et la pratique équestre se codifie à mesure de la *curialisation des guerriers*.⁶

¹ Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Age. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle, la Chirurgie des chevaux* Paris, Éditions Paradigmes, p. 270.

² Bourgain Pascale, 2012, « Pratique de l'équitation au Moyen Âge d'après les textes littéraires », *In Situ* [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9721>, consulté le 06/10/2020, 14 p.

³ Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Age. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle, la Chirurgie des chevaux* Paris, Éditions Paradigmes, 524 p.

⁴ Duby Georges, [1987] 2011, *Le Moyen-Age*, Paris, Fayard, 512 p.

⁵ Bardoneschi Floriana, 2017, « La représentation du cheval de labour dans deux vitraux du XIII^e siècle des cathédrales de Chartres et de Tours », in Lorans Élisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 84-105.

⁶ Elias Norbert, [1939] 2003, *La dynamique de l'Occident*, Paris Calmann-Lévy, 320 p.
- [1939] 2002, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 511 p.

III.3) La fonction éducative et distinctive du cheval à l'époque moderne

Les travaux de Jean-Pierre Digard sur l'histoire des techniques équestres et ceux de Daniel Roche sur l'analyse du cheval comme fait social de l'histoire culturelle, induisent une division des relations anthropoéquines : d'une part la reconnaissance du cheval comme compagnon de labeur des paysans et des ouvriers, d'autre part une collaboration niée, le cheval n'étant qu'un objet de distinction, un médium du pouvoir. À l'époque moderne les activités agricoles et de transport déployées par le travail des chevaux tendent à s'intensifier, mais leurs modalités ne se renouvellent guère. Bien que passé sous silence, c'est avant tout dans le champ de la pratique équestre que le travail du cheval évolue.

La pratique de l'équitation est d'abord une activité de combat. Le chevalier recevait sa formation sur des terrains spécifiques et les joutes et tournois étaient des occasions de s'entraîner, mais aussi de faire valoir leur magnificence et leurs vertus militaires et viriles.¹ Après plusieurs décès royaux et princiers, les tournois sont interdits en 1560. Les jeux chevaleresques se transforment et se codifient en art équestre (tout comme l'escrime et la danse) et l'équitation guerrière cède la place à une équitation de cour où le gentilhomme acquiert par sa formation auprès des chevaux une estime de soi et un art de paraître.

III.3.1) Quand le cheval éduque le gentilhomme

Au Moyen Âge, les aristocrates se souciaient d'assurer une bonne éducation à leurs enfants de façon à ce qu'ils jouent le rôle attendu d'eux dans la société. Des traités d'éducation étaient en ce sens rédigés par des clercs soucieux de la formation morale et chrétienne des jeunes gens. À la Renaissance, l'œuvre de François Rabelais, en tant que traité d'éducation, présente le modèle éducatif du gentilhomme humaniste où l'étude des Humanités côtoie les exercices corporels de la triade distinctive équitation, escrime et danse. Dans le roman éponyme, paru en 1534, la guerre entre Gargantua et Picrochole est à lire comme une « *transposition fictionnelle des conflits entre François Ier et Charles Quint* ». ² Ainsi, la présentation de l'écuyer gymnaste, précepteur de Gargantua, et la description des exercices que doit exécuter Gargantua rappellent ceux des *Collectanea* (1509) du *condottiere* italien Pietro Del Monte. Formé à la cour de Milan avec Galeazzo Sanseverino, il est le futur grand écuyer de Louis II et sera le chevalier exemplaire du *Courtisan* de Baldassare Castiglione. ³ À partir de ses expériences de chevalier

¹ Grange Yves, 1981, Le cheval oublié. Essai sur les aspects socio-politiques de la relation de l'homme et du cheval en France (1614-1914), Thèse de doctorat de sociologie de l'administration, Grenoble, 412 p.

² La Charité Claude, 2017, « Rabelais et l'humanisme militaire dans *Gargantua* », *Op. cit., revue de littérature et des arts*, [En ligne], « Agrégation Lettres 2018 », n° 17, mis à jour le 14/11/2017, URL : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/261>, consulté le 07/01/2020, p 11.

³ Fontaine Marie Madeleine, 2009, « La voltige à cheval chez Pietro Del Monte (1492 et 1509), Rabelais (1535) et Montaigne (1580-1592) », in P. Franchet d'Espèrey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 197-252.

et courtisan, Del Monte rédige plusieurs ouvrages dont les *Collecteana*, afin de former tant les soldats, les courtisans que le roi. Les premiers traités d'équitation proviennent d'Italie et le premier « grand maître » de l'art équestre est F. Grisone écuyer en charge de l'académie de Naples, dont et son traité paru en 1550 connaît un véritable succès éditorial européen ;¹ viennent ensuite les écrits de Cesare Fiaschi, l'écuyer de Ferrare, et ceux de Gianbatista Pignatelli successeur de Frederico Grisone à Naples. Ce dernier est le mentor de Salomon de la Broue et d'Antoine Pluvinel, écuyers français qui assurent l'exégèse des traités italiens et leur diffusion théorique dans leurs propres académies.

• Les académies, lieux de formation des gentilshommes

Dès la fin du Moyen Âge, on observe un partage : à l'université la noblesse de robe, aux académies les gentilshommes. La plus ancienne académie équestre recensée se trouve à Rouen et date de 1369.² Leur nombre augmente massivement au XVI^e siècle avec la diffusion de l'art équestre italien. Les académies ont pour but d'éduquer la noblesse d'épée et de robe,³ de développer des cercles de sociabilités mondaines et courtoises et de diffuser une norme sociale. S'appuyant sur les traités d'éducation, les académies se scindent en enseignement intellectuel et moral et enseignement purement physique, où à l'équitation sont associées *a minima* l'escrime et la danse. La part belle revient à l'équitation qui, dans une philosophie morale et politique, « forme à la vertu, à la courtoisie et aux bonnes mœurs ».⁴ Les académies sont les lieux de l'apprentissage de la distinction. L'institutionnalisation des académies et des pratiques du trio équitation, escrime, danse est renforcée par la constitution de traités techniques (les arts) propres à chaque discipline. Les académies sont pour la plupart des écoles indépendantes du pouvoir ; elles n'obtiennent le titre de « royale » qu'après la délivrance d'une lettre de provision du grand écuyer. La charge d'écuyer est un titre de noblesse. Cette reconnaissance est un gage de prospérité économique, mais c'est aussi le moyen d'établir une hiérarchisation au sein du métier d'écuyer.⁵

¹ Deblaise Philippe, 2009, « Itinéraire du livre dans l'Europe de la Renaissance », in P. Franchet d'Espèrey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 253-265.

² Doucet Corinne, 2003, « Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue historique*, 2003/4, n° 628, p. 817-836.

³ La noblesse d'épée est l'héritière des chevaliers, ce sont les vieilles familles aristocratiques qui constituent l'encadrement militaire. La noblesse de robe est plus récente, elle correspond aux activités juridiques et universitaires et leur nombre augmente considérablement à l'époque moderne. En effet, l'État ayant régulièrement des besoins de ressources pécuniaires pour financer les guerres vend des charges dotées de titres de noblesse, ce dont profite la haute bourgeoisie urbaine.

⁴ Carabin Denise, 2003, « Deux institutions de gentilshommes sous Louis XIII : le gentilhomme de Pasquier et l'Instruction du Roy de Pluvinel », in *Dix-septième siècle*, 2003/1 n° 218, p. 27-38.

⁵ Doucet Corinne, 2003, « Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue historique*, 2003/4, n° 628, p. 817-836.

Les chevaux des académies appartiennent à l'écuyer, ils sont de différentes compositions morphologiques et ont des capacités variées ce qui permet la construction d'une progression pédagogique du cavalier.¹ La formation est considérée comme une dialectique tripartite - cheval, cavalier et écuyer - qui procède à un double apprentissage : apprendre à commander et apprendre à obéir.² En effet, l'un des buts de l'enseignement est de former de futurs commandants de cavalerie aptes à conduire les troupes tout en obéissant au monarque.

Tout débute par la voltige, d'abord sur des chevaux de bois ; puis au fur et à mesure la discipline s'associe à l'équitation et les difficultés se renforcent quand le cavalier est associé à des chevaux de plus en plus fougueux. Que ce soit chez Del Monte dans les *Collecteana* ou l'écuyer gymnaste de Rabelais, le voltigeur est un homme des plus raffinés qui porte attention à « *une culture du corps qui n'existe que si l'homme a conscience de sa persona, c'est-à-dire du contrôle continu de son corps, de son schéma corporel* ». ³ La voltige, en tant que spectacle de cour, nécessite de la légèreté, de la rapidité et de la créativité, tant tout doit sembler facile, gracieux. François Rabelais, puis Michel Montaigne dans ses *Essais* et son *Journal de voyage en Italie* font de la voltige un pont symbolique entre le corps et l'esprit, où l'écuyer se transforme en philosophe. La voltige, avant les arts équestres, participe à l'éducation corporelle et philosophique du gentilhomme et, en cela, contribue au fondement de l'idéal aristocratique du courtisan. Entre la Renaissance et le siècle des Lumières, les disciplines corporelles de l'éducation du gentilhomme et du roi se spécialisent en une *réduction en art*.⁴ Les traités d'art équestre et le développement des académies équestres témoignent de l'évolution des attentes nobiliaire : aux faits d'arme à la guerre s'associe le paraître à la cour.

La majorité des traités d'éducation ou des traités techniques (militaire, équestre, etc.) et plus particulièrement celui de Pluvinel sont dédiés au roi ou aux princes, *car « c'est à travers l'élève royal, dont la future fonction justifie les impératifs d'éducation [que] les auteurs cherchent à modeler le caractère et l'action des gens bien nés »*.⁵

¹ Doucet Corinne, 2003, « Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue historique*, 2003/4, n° 628, p. 817-836.

² Grange Yves, 2009, « La mise en cour des chevaliers », in P. Franchet d'Espèrey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 318-327.

³ Fontaine Marie Madeleine, 2009, « La voltige à cheval chez Pietro Del Monte (1492 et 1509), Rabelais (1535) et Montaigne (1580-1592) », in P. Franchet d'Espèrey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 201.

⁴ Roche Daniel, 2011, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 2 : la gloire et la puissance*. Paris, Fayard, 488 p.

⁵ Carabin Denise, 2003, « Deux institutions de gentilshommes sous Louis XIII : le gentilhomme de Pasquier et l'Instruction du Roy de Pluvinel », in *Dix-septième siècle*, 2003/1 n° 218, p. 28.

• La corporéité au cœur de l'équitation

L'équitation est avant tout un corps à corps entre l'homme et le cheval. Si la voix est une aide, la communication entre les deux individus relève d'une sémiotique corporelle et la figure du centaure rejailit, car le but de la maîtrise de ces deux corps est la fusion, les actes techniques ne doivent plus être vus des spectateurs. La posture disciplinée à cheval rend compte du statut social du cavalier et symboliquement la maîtrise des passions témoigne de la discipline des mœurs qui caractérise un état de civilisation.¹ La rectitude du corps exprime la droiture morale. Le corps du cheval est tout d'abord façonné par l'écuyer avant que se façonne celui de l'apprenti cavalier sous l'œil et la parole de l'écuyer. En public, les spectateurs jugent le couple anthropoéquin et analysent sa disposition sociale. Le cavalier doit être un bel homme de cheval.

La beauté et la grâce ne suffisent pas à l'éducation nobiliaire, il faut également être un honnête gentilhomme (et un bon homme de cheval). L'*éthos* du cavalier doit rencontrer le *pathos* du cheval.² Car l'agentivité du cheval en tant que précepteur du cavalier est reconnue et mise en avant dans les traités d'art équestre [voir annexe 1].³ Obtenir l'amitié du cheval est l'objectif que tout bon cavalier et honnête gentilhomme de cheval doit atteindre. L'affectivité est donc au cœur de la relation anthropoéquine. Les écuyers accordent une intelligence au cheval, des capacités de raisonnement et une capacité d'agir en fonction de sa volonté. Les cavaliers doivent donc avoir pour vertu morale la prudence et la sagesse et faire preuve de raison et de modération dans leurs demandes afin de vaincre les résistances de cet animal sensible.



Illustration 8. Gravure de Crispin de Pas, « Fig 18... 2 partie » présente dans Antoine de Pluvinel, *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, Paris, Nivelles, 1625, [pp. 78-79]. Source : Gallica / Bibliothèque nationale de France.⁴

Pluvinel dans son *Instruction au Roy dans l'exercice de monter à cheval*, publié à titre posthume en 1625, conduit un dialogue éducatif avec le jeune roi Louis XIII. En sus du développement des techniques équestres, il insiste

sur les capacités et les qualités intrinsèques des chevaux que le bon homme de cheval se doit de préserver :

¹ Régnier Patrice, Deneux-Le Barh Vanina, 2020, « Équitation et violence(s) du Moyen-Age au XXI^e siècle : évolution et situation des pratiques équestres en France du point de vue du processus de civilisation », *STAPS*, n° 128, p. 73-86.

² Megret-Lacan Marie-Christine, 1999, « Naissance de l'art équestre », *Dix-septième siècle*, n° 204, 51^{ème} année, n° 3, p. 533.

³ Au XVII^e siècle et durant les Lumières, la question de l'intelligence animale connaît un regain de vigueur et suscite d'après débats. Les grandes lignes de ceux-ci sont exposées dans l'annexe 1.

⁴ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1512330f/f159.item>, consulté le 20/04/2021.

« (...) en recherchant la manière de lui travailler la cervelle, plus que les reins et les jambes, en prenant garde de ne l'ennuyer, si faire se peut, et d'étouffer sa gentillesse ; car elle est aux chevaux comme la fleur sur les fruits, laquelle ôtée ne retourne jamais (...) »¹

Les injonctions des écuyers à ce que le cavalier soit attentif aux capacités du cheval, ne les empêchent de préconiser un ensemble de mesures coercitives en cas de chevaux récalcitrant ou vicieux. À la fin du XVI^e siècle, tout en condamnant ces pratiques, l'écuyer Claudio Corte en dresse une liste : coups de fouets, tisons ardent sur la croupe, corde enserrant les testicules ou encore chat vivant attaché à la queue.²

Cette courte analyse des traités équestres met en lumière la reconnaissance de l'agentivité du cheval dans sa fonction manifeste d'éducateur, jusque-là non abordée dans les travaux portant sur les techniques équestres. Bien que cela sorte quelque peu du champ du travail à proprement-dit, l'importance symbolique du cheval à l'époque moderne oblige à s'intéresser aux rapports de domination d'autant que la représentation iconographique de cet animal participe de la hiérarchisation de la société.

III.3.2) Distinction et rhétorique politique

L'apprentissage de l'art équestre soumet les cavaliers à des règles strictes qui sont intimement liées à l'émergence et l'affirmation de l'État moderne à partir du centralisme du pouvoir absolu. Rapidement, chez les auteurs de la Renaissance, l'équitation et le dressage du cheval deviennent les métaphores de la sauvagerie (le cheval) domestiquée par le savoir (l'équitation), mais surtout celle du gouvernement. Les traités d'art équestre et le développement des académies équestres témoignent de l'évolution des attentes nobiliaire : aux faits d'arme à la guerre s'associe le paraître à la cour. L'équitation assure au gentilhomme une maîtrise de soi, et dans un même mouvement, la maîtrise du cheval assure la maîtrise de ses propres passions, des troupes par les nobles, du peuple dans son ensemble par le roi. Le « *projet littéraire* [des traités d'art équestre est] *clair : le cheval est dressé comme le roi installe son pouvoir. À partir d'un centre qui ne bouge pas, tout comme le cavalier, le roi organise les*

¹ Pluvinel François de, [1625] 2017, *L'instruction du Roi en l'exercice de monter à cheval*, Paris, Mazeto Square, p. 32.

² Raynaud Frédéric, 2017, « La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge » in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Âge*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 41-60.

forces de l'univers ». ¹ Tissant cette métaphore, le roi à cheval est l'emblème de la royauté absolutiste de l'époque moderne et l'art équestre une science politique.

La Renaissance renouant avec les formes artistiques de l'Antiquité, il n'est pas étonnant que les peintres et les sculpteurs reprennent les modèles du roi sur un cheval cabré, signe de conquête. Deux exemples de ce symbole du roi en majesté alliant force et maîtrise font foi : la statue de Louis XIV par le Bernin pour la cour du Louvre figurant le roi sur un cheval dont trois pieds sont au sol et le dernier légèrement recourbé et la statue d'Henri IV réalisée par Jean de Bologne et Tracca au pont neuf.

Très tôt dans l'histoire, l'équitation participe à l'élaboration de normes et de valeurs sociales attachées à l'aristocratie. À l'époque moderne, le phénomène de curialisation fait que « *le cheval et le cavalier incarnent une esthétique politique et le roi maître des chevaux et éducateur des hommes en proclame (...) la force sociale* » ² au sein des trois ordres de la société.

Ces éléments présentés pour l'époque moderne le sont à grands traits et ne se sont arrêtés ni sur les autres formes de collaboration anthropoéquinnes ni sur le travail forcé, notamment les corvées, où les animaux étaient présents physiquement, mais aussi symboliquement. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le courant physiocratique transforme les représentations du travail. ³ En 1763, François Quesnay publie *Philosophie rurale ou économie générale et politique de l'agriculture* qui est fortement influencée par le cartésianisme et le malebranchisme et les travaux de l'Académie des sciences de Paris. La nature dans son ensemble est une machinerie, une pendule divine. ⁴ C'est le travail en tant qu'action mécanique qui permet d'accroître la production de la nature, de créer un surplus. Cette puissance mécanique peut donc être le fait de l'homme tout autant que de l'animal ou de la machine. ⁵ L'ontologie des sociétés occidentales reposent dès lors sur un rationalisme économique et une hiérarchisation de la société et des relations anthropozoologiques à partir du paradigme de la domination.

¹ Sarpoulet Jean-Marie, 2009, « Cheval et éducation royale, emblème, métonymie et métaphore : les épigones de Rabelais dans la littérature occitane (1578-1610) », in P. Franchet d'Espèrey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 341.

² Roche Daniel, 2011, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 2 : la gloire et la puissance*. Paris, Fayard, p. 244.

³ Fonteneau Yannick, 2010, « Penser le travail à l'époque moderne (XVII^e-XIX^e siècles) : introduction et perspectives, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°110, p. 11-38.

⁴ Fonteneau Yannick, 2010, « Penser le travail à l'époque moderne (XVII^e-XIX^e siècles) : introduction et perspectives, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°110, p. 11-38.

⁵ Fonteneau Yannick, 2010, « Penser le travail à l'époque moderne (XVII^e-XIX^e siècles) : introduction et perspectives, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°110, p. 11-38.

III.4) Le chamboule tout du XIX^e siècle

Le XIX^e siècle est celui de la civilisation du cheval.¹ Les révolutions industrielles et le capitalisme afférent nécessitent une main-d'œuvre humaine et animale toujours plus nombreuse. Dans les pays occidentaux, les cheptels équins croissent de façon exponentielle. Aux États-Unis, entre 1840 et 1910, le cheptel équin est multiplié par six alors que la population humaine ne fait que tripler.² En France, entre 1850 et 1906, le cheptel de chevaux croît de 37,5 % pendant que la population humaine augmente de 12,3 %.³ Au début des années 1910, la population équine est estimée en Angleterre à 3 millions de têtes ; en France à 3,8 millions de chevaux et aux USA à plus de 18 millions ; pour les trois pays, le ratio de chevaux entre la campagne et la ville est de deux tiers, un tiers.⁴ Les chevaux occupent toutes les sphères du travail : travaux agricoles, travaux miniers, transports de biens et de marchandises sur terre et sur fleuve (des chevaux mis au manège actionnaient les bateaux à aube), guerre, courses, spectacles et loisirs. Cette massification fait que les chevaux travaillent avec toutes les classes de population, du prolétaire à l'aristocrate, produisant une sorte de « démocratisation » qui bouleverse les pratiques et les représentations des relations anthropoéquines.

III.4.1) Le passage des relations de travail anthropozoologiques de l'empirisme au rationalisme

• L'importance politique et juridique de la catégorisation des animaux

Dans un contexte politique et économique d'opposition à l'Angleterre et à la suite des préconisations des physiocrates et des agronomes éclairés, Napoléon place le bureau en charge de l'agriculture sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et invente une politique de l'animal domestique utile.

« La stratégie du pouvoir agronomique au sein du gouvernement consiste, d'une part à développer les performances d'un animal-machine de bât et de trait, dont les usages seront essentiellement agricoles et militaires, de l'autre à promouvoir des animaux dont le produit sera directement utilisé par l'industrie manufacturière. »⁵

¹ Roche Daniel, 2008, La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur. Paris, Fayard, 484 p.

² Greene Ann Norton, 2008, *Horses at Work: Harnessing Power in Industrial America*, Cambridge, Harvard University Press, 322 p.

³ Roche Daniel, 2008, La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur. Paris, Fayard, 484 p.

⁴ Roche Daniel, 2008, La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur. Paris, Fayard, 484 p.

- Greene Ann Norton, 2008, *Horses at Work: Harnessing Power in Industrial America*, Cambridge, Harvard University Press, 322 p.

⁵ Brassart Laurent, 2014, « "La ferme des animaux" ou l'invention d'une politique de l'animal utile sous le consulat », *Annales historiques de la Révolution française*, n°377, p. 175-196.

En 1804, dans le Code civil, il reprend la réduction juridique en cours depuis le Moyen-Âge de l'animal entendu comme un bien immeuble ou meuble par nature. Ainsi les articles 522 et 524 dudit code, toujours d'actualité, énoncent que « *les animaux [domestiques] qui sont destinés à la culture sont soumis au régime des biens immeubles attachés à la structure agricole.* »¹ L'article 528 définit les animaux comme des biens meubles qui peuvent se transporter par eux-mêmes d'un lieu à un autre.² Pour mener à bien cette politique volontariste en matière agricole, les agronomes de l'Institut de France et des professeurs de l'école vétérinaires d'Alfort intègrent le bureau de l'agriculture. Selon Laurent Brassart, les buts sont d'une part de « *développer les performances des animaux-machines de trait et de bât* »³ (équidés et bovins) pour alimenter l'agriculture et la guerre, d'autre part de faire croître le cheptel ovin afin de répondre aux besoins de l'industrie manufacturière. La recherche devenant une affaire d'État, l'amélioration des races doit être établie scientifiquement avec des méthodes et des techniques.

• La confiscation du savoir par les vétérinaires et les zootechniciens

À ce contexte économique et politique s'adjoint l'essor des sciences naturelles aux paradigmes naturalistes et rationalistes qui font émerger deux nouvelles professions : les vétérinaires et les zootechniciens. Au cours du XIX^e siècle, ils doivent avec les agronomes définir un modèle idéal de production agricole et édicter un système normatif de travail s'inscrivant ainsi dans la dynamique de l'époque visant à diriger les pratiques et les durées du travail et de transformer les comportements usuels.⁴ Malgré le contexte institutionnel favorable, un rapport de force s'engage entre ces nouvelles professions et celles déjà établies des maréchaux-ferrants et dans un second temps des bouchers sommés de revoir leurs prérogatives ou pour employer une notion sociologique contemporaine, leur mandat professionnel. La

¹<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030254004&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20150218>, consulté le 21/07/2020.

²<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030254009&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20150218>, consulté le 21/07/2020.

³<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030254004&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20150218>, consulté le 21/07/2020.

⁴ Brassart Laurent, 2014, « "La ferme des animaux" ou l'invention d'une politique de l'animal utile sous le consulat », *Annales historiques de la Révolution française*, n°377, p. 181.

⁵ Jarrige François et Reynaud Bénédicte, 2011, « La durée du travail, la norme et ses usages en 1848 », *Genèses*, 2011/4, n°85, p. 70-92.

résistance des maréchaux est d'autant plus forte qu'une rancœur existe depuis la fondation des écoles vétérinaires.¹⁻²

Grâce à l'impulsion napoléonienne, le pouvoir des vétérinaires se voit *de facto* renforcé d'autant que les écoles s'insèrent dans un réseau de pouvoir scientifique avec les bergeries nationales, les sociétés d'agriculture et les agronomes de l'Institut de France. Le projet rationnel de classification et de sélection initié par les physiocrates est mis en acte sous le paradigme de la domination par la reconnaissance en 1848 d'une nouvelle discipline académique : la zootechnie.³ Celle-ci se dote d'un appareillage scientifique sous l'égide d'Etienne Baudement puis André Sanson ; elle théorise la production et l'exploitation des « *machines animales* ». Suivant le paradigme rationaliste de l'époque, il s'agit de rompre avec l'empirisme dégénératif des pratiques communes avec les animaux. Pour les deux concepteurs de la doctrine,

*« les animaux domestiques sont des machines, non pas dans l'acception figurée du mot, mais dans son acception la plus rigoureuse, telle que l'admettent la mécanique et l'industrie. Ce sont des machines au même titre que les locomotives de nos chemins de fer, les appareils de nos usines (...) où l'on transforme quelque chose. Ce sont des machines donnant des services et des produits. »*⁴

La réduction théorique de l'animal à une machine s'inscrit dans le cadre idéologique du capitalisme libéral où la formalisation physique et mécanique du travail est soumise à l'économie de la machine. « *L'industrialisation voit surgir une exigence croissante de discipline et de contrôle de la main d'œuvre et de son activité.* »⁵ La mécanisation permet de réduire l'autonomie ouvrière et de nier les capacités agentives et subjectives des animaux enrôlés dans le travail.

¹ Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la monarchie souhaite le développement des pratiques vétérinaires afin d'assurer les soins aux chevaux de guerre, mais aussi de contrer les épizooties qui ravagent régulièrement les cheptels équin, bovin, ovin. Deux projets de fondation d'une école vétérinaire s'affrontent alors. Le premier protagoniste est Etienne Lafosse dont la famille occupe le poste de maréchal-ferrant du roi de père en fils. Il a complété son apprentissage en partant en Angleterre, c'est à son retour qu'il projette la fondation d'une école d'hippiatrie. Le second protagoniste est Claude Bourgelat avocat à Lyon achète une charge d'écurier ce qui lui permet d'être anobli. Malgré la supériorité scientifique et technique Lafosse, la victoire revient à Bourgelat grâce à son réseau d'influence politique. En effet, Bourgelat est un proche du physiocrate Quesnay qui a l'oreille du ministre « agronome » Henri Bertin qui autorise la fondation de l'école vétérinaire de Lyon en 1762, puis celle d'Alfort en 1765.

² Deneux Vanina, 2000, *L'hippiatrie au XVIII^e siècle. Étude de la correspondance de Claude Bourgelat*, mémoire de DEA, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours, ?? p.
- 1999, *L'hippiatrie au XVIII^e siècle. Étude de l'œuvre littéraire de Claude Bourgelat*, mémoire de maîtrise, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours, ?? p.

³ Landais Etienne et Bonnemaire Joseph, 1996, « La zootechnie, art ou science ? entre nature et société, l'histoire exemplaire d'une discipline finalisée », *Courrier de l'Environnement*, n° 27, p. 23-44.

⁴ Sanson André cité par Porcher Jocelyne, 2010 a, « Raison et déraison de la zootechnie », *Cochons d'or. L'industrie porcine en question*, Paris, Quæ, 256 p.

⁵ Jarrige François, 2009, « Le travail discipliné : genèse d'un projet technologique au XIX^e siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°110, p. 101.

III.4.2) Les relations de travail anthropoéquines dans les mondes ouvrier et paysan : une communauté de destin

L'essor du capitalisme né des révolutions industrielles du XIX^e diminue le pouvoir de l'aristocratie et accroissent celui de la bourgeoisie et de son corollaire : le prolétariat. Ne possédant que leur force de travail, humains prolétaires et chevaux deviennent des compagnons de labeur, formant une communauté de destin obéissant aux nouvelles règles de discipline et de docilité au travail. Toutefois, dans le réel du travail anthropoéquin la réduction mécaniste est loin d'être la règle.

• Chevaux des champs

Deux tiers des équidés présents sur le territoire national travaillent en agriculture. La France est un pays dont le modèle majoritaire est la petite ferme. Coexistant avec les bœufs, au cours de la période moderne, les chevaux prennent le pas au XIX^e siècle, car les améliorations techniques couplées à la vitesse de l'animal permettent l'agrandissement des parcelles et l'amélioration des rendements. Seul le Sud-Est de la France, du fait de sa géographie physique, maintient l'usage des ânes et des mulets.¹ Dans les grandes exploitations, les chevaux et le personnel qui y est attaché sont sous l'autorité du premier charretier qui est l'homme de confiance de l'exploitant.²



Illustration 9. Photographie de Alexandre Constant Famin, *Laboureur et attelage de chevaux*. Source : Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais (musée d'Orsay) / Béatrice Hatala.³

Néanmoins, la proximité et l'affectivité dans les relations de travail anthropoéquines varient, d'une région à l'autre, d'une ferme à l'autre, à l'aune des conditions de travail appliquées ; la souffrance animale et souvent humaine n'est pas l'apanage des métiers urbains.⁴ Dans le monde rural, les chevaux ne sont pas cantonnés aux travaux des champs, ils peuvent aussi actionner des manèges rotatifs, surnommés les manèges à sang, pour les moulins, l'extraction de minerais, etc. ; ou des manèges à plan pour activer des machines agricoles telles que les batteuses.⁵ Les équidés

¹ Sigaut François, 1982, « Les débuts du cheval de labour en Europe », *Ethnozootecmique*, n°30, p. 33-46.

² Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220p.

³ <https://www.photo.rmn.fr/archive/90-000623-2C6NU0HBH8LU.html>, consulté le 20/04/2021.

⁴ Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220p.

⁵ Jarrige François, 2019, « Le moteur "hipprômique" et la question du travail des chevaux sous le second empire », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 1-2/2019, p. 331-348.

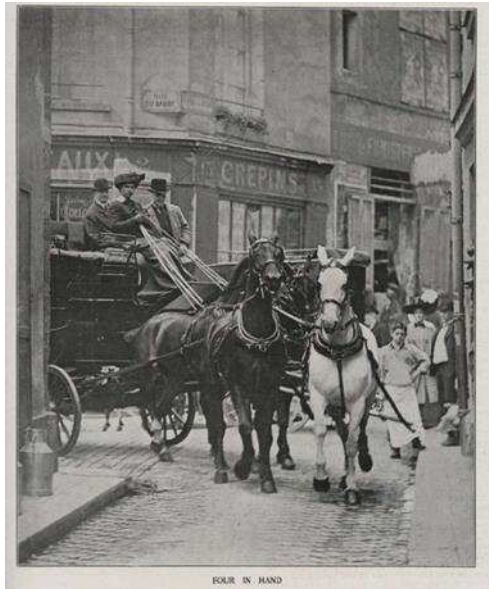
- Roche Daniel, 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

- Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220p.

servaient également aux transports des vivres jusqu'aux marchés et dépôts et aux transports de la famille. Jusqu'à la spécialisation des races au XIX^e siècle menée sous l'autorité des Haras nationaux et de la zootechnie, les chevaux employés étaient des « *petits chevaux à tout faire* », des bidets.¹ Ceux-ci disparaissent au profit de races telles que le Percheron et le Boulonnais, entre autres, qui répondent soit aux besoins de la ville soit à ceux de l'agriculture. Les États-Unis importèrent massivement des chevaux percherons pour améliorer leurs races locales et multiplier la production.²

• Chevaux des villes

L'urbanisation est intrinsèquement liée à l'industrialisation qui nécessite toujours plus de main-d'œuvre. Entre 1850 et 1900, à Paris, la Compagnie Générale des Omnibus (CGO) et la Compagnie Générale des Voitures (CGV) augmentent leur effectif équin de plus de 300 %.



En 1900, il est dénombré plus de 17 300 têtes pour la CGO et 11 600 pour la CGV.³

Illustration 10. Une du *Sport universel illustré*, n° 686, 3 octobre 1909. Source : Gallica / BNF.⁴

En France, l'omniprésence des chevaux dans la ville conduit à de nombreux accidents obligeant le préfet de police à prendre régulièrement des arrêtés de police, par exemple sur les excès de vitesse.⁵ La police définissait le trajet au préalable de l'arrivée grands convois de chevaux et elle réglait la circulation à leur passage. Ces grands attelages pouvant aller jusqu'à plus de vingt chevaux ont laissé assez peu de traces.⁶

Ils servaient à transporter des machines hors normes, des blocs de pierre, les canons lors des guerres, etc., et ils nécessitaient le recours à des cochers spécialisés et expérimentés.⁷ De manière générale, un ensemble de mesure d'aménagement de l'espace urbain tel que l'élargissement des voies est mis en place notamment avec Haussmann sous le Second Empire,

¹ Roche Daniel, 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Greene Ann Norton, 2008, *Horses at Work: Harnessing Power in Industrial America*, Cambridge, Harvard University Press, 322 p.

³ Bouchet Ghislaine, 1993, *Le cheval à Paris de 1850 à 1914*, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

⁴ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6579697h/f217.item#>, consulté le 20/04/2021.

⁵ Roche Daniel, 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

⁶ Petitclerc Etienne, 2011, 2011, « Convois exceptionnels » <http://www.attelage-patrimoine.com/article-convois-exceptionnels-112865669.html>, consulté le 23/09/2020.

⁷ Petitclerc Etienne, 2011, 2011, « Convois exceptionnels » <http://www.attelage-patrimoine.com/article-convois-exceptionnels-112865669.html>, consulté le 23/09/2020.

pour lequel il s'agissait également d'empêcher les barricades et de permettre aux forces de police et militaire d'intervenir rapidement pour mâter les émeutes.

L'inflexion de la place de la traction équine dans la ville débute au dernier tiers du XIX^e siècle. Outre les accidents, les Parisiens se plaignent de plus en plus des nuisances occasionnées par les chevaux. À Paris, la pression foncière augmentant, les dépôts des compagnies de transport installés intra-muros apparaissent comme autant d'espaces qui pourraient être urbanisés. De plus, les élites tolèrent de moins en moins, dans leur quartier, la présence des dépôts, surtout de leurs ouvriers et de l'insalubrité.¹ Le XIX^e siècle est fortement marqué par la peur des miasmes et des maladies ; c'est pourquoi les hygiénistes plaident pour que les déchets, principalement le fumier, soient rapidement emmenés hors des villes. Dans ce contexte et du fait de l'amélioration des techniques de substitution qui se développent, la CGV et la CGO entreprennent de remplacer leur cavalerie, jugée de plus en plus onéreuse par des voitures à moteur à pétrole. Cependant, le remplacement ne s'est pas fait de manière linéaire dans l'histoire ni de façon homogène sur les territoires. Gils Mom a étudié la motorisation des transports terrestres, ses résultats indiquent que s'il y a un reflux du nombre d'équipages équins dans la capitale, celui-ci continue de croître dans les faubourgs et les petites et moyennes communes.² L'intensification du réseau de transport urbain progresse vers les périphéries, reléguant peu à peu le prolétariat et sa misère dans le périurbain. La traction équine a donc façonné physiquement la ville et ses couronnes.³

De même, dans les campagnes, si les agriculteurs font montre ouvertement de leur tracteur pour les grandes occasions, le travail quotidien demeure effectué par les chevaux.⁴

Concernant les relations entre les humains et les animaux domestiques, le XIX^e siècle engendre un paradoxe : jamais les hommes n'ont autant fait travailler les animaux domestiques, alors qu'à l'inverse le goût pour le chien ou le chat de compagnie se diffuse progressivement dans la société française, assurant à ces espèces une existence heureuse.⁵ Pour Digard, cette période de spécialisation des animaux domestiques conduit à une fracture entre les animaux utiles grâce à leur production de biens et de services, les « animaux de rente » [la notion d'animal de rente est une convention de langage pour évoquer les animaux de ferme sans transcription juridique

¹ Roche Daniel, 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

² Mom Gijs, 2009, « Compétition et coexistence : la motorisation des transports équestres et le lent processus de substitution de la traction équine », *Le Mouvement Social*, n°229, p. 13-39.

³ McShane Clay et Tarr Joey A., 2007, *The Horse in the City. Living Machines in the Nineteenth Century*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 242 p.

⁴ Mom Gijs, 2009, « Compétition et coexistence : la motorisation des transports équestres et le lent processus de substitution de la traction équine », *Le Mouvement Social*, n°229, p. 13-39.

⁵ Thomas Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

claire à l'instar de l'animal de compagnie. Voir annexe 2]¹ et les animaux inutiles, les « animaux de compagnie » qui sont détenus uniquement pour le bon plaisir et comme objet ostentatoire des classes dominantes. Ces derniers deviennent des animaux rédempteurs qui dédouanent les outrages que la rationalisation industrielle causée par le capitalisme libéral fait subir aux animaux de rente.²

Inscrit également dans le *procès de civilisation*, les élites n'ont cessé au cours de la période de vouloir dompter la bestialité du prolétariat et la violence que celui-ci inflige aux animaux. C'est en ce sens que naît la Société Protectrice des Animaux en 1845 et que la Loi Grammont interdisant et punissant la publicité des sévices envers les animaux est votée en 1850. La mise à l'index des dérives des ouvriers travaillant avec des chevaux passe sous silence l'origine de cette violence qui réside dans les conditions de travail imposées par ces élites.

- Les conditions de travail

À partir d'archives comptables et juridiques des Archives nationales du monde du travail, Gersande Piernas montre comment, à l'instar des humains,³ le travail des chevaux est chiffré, évalué, théorisé pour être optimal et « *des unités de mesure apparaissent : cheval indiqué, cheval effectif ou réel, cheval nominal ou cheval de vitesse, etc.* »⁴ Ces unités comptables et nouveautés sémantiques servent dans un second temps de référence pour les engins motorisés tels que le cheval vapeur correspondant au train ou la puissance automobile donnée en nombre de chevaux « sous le capot ». Ces mesures permettent également d'optimiser l'entretien et les temps de travail des animaux. Concernant les humains la durée du travail varie selon les saisons, les régions, l'âge et le sexe et selon les métiers. Généralement, les horaires de travail effectif sont de 12-13 heures en hiver et de 13 à 15 heures en été.⁵ En 1877, Édouard Roche de Linas publie un manuel de « morale professionnelle » intitulé *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*.⁶ Opposant le bon et le mauvais charretier, certains de ses enseignements permettent d'obtenir des informations sur les conditions de travail des chevaux. À la lecture de ses écrits, il semble que certains chevaux travaillaient « *plusieurs jours et plusieurs nuits de suite* ». ⁷ A l'inverse les cultivateurs et les

¹ Porcher Jocelyne, Mulier Chloé, Jourdan Félix et Deneux – Le Barh Vanina, 2021, « L'animal de rente. Quelle Rente ? », *Traverse*, 2021|2 à paraître, 14 p.

² Digard Jean-Pierre, 1999, *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, Paris, Fayard, 210 p.

³ Jarrige François et Reynaud Bénédicte, 2011, « La durée du travail, la norme et ses usages en 1848 », *Genèses*, 2011/4, n°85, p. 70-92.

⁴ Piernas Gersande, 2012, « Le cheval de travail dans les fonds d'entreprises des Archives nationales du monde du travail », *In Situ*. [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://insitu.revues.org/9644>, consulté le 03/02/2017, p. 27.

⁵ Jarrige François et Reynaud Bénédicte, 2011, « La durée du travail, la norme et ses usages en 1848 », *Genèses*, 2011/4, n°85, p. 70-92.

⁶ Roche de Linas Édouard [1876] 1877, *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*, Paris, Delgrave, 114 p.

⁷ Roche de Linas Édouard [1876] 1877, *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*, Paris, Delgrave, p. 51.

industriels ont pour règle d'accorder à leurs animaux deux jours de repos par semaine. Il existe en effet une différence de conditions de travail entre la compagnie des omnibus et la compagnie générale des voitures. Pour la première, les chevaux travaillent trois à quatre heures par jour tandis que pour la seconde, les horaires varient en fonction de l'activité du cocher et donc de la recette de sa journée.¹ Néanmoins, dans les deux cas, la carrière d'un cheval de transport parisien est d'environ cinq ans, après quoi, il est revendu à un agriculteur ou à partir de 1866 envoyé à la boucherie.

Parmi les réalités de travail se trouve celle de l'entretien des animaux. La CGO et la CGV employaient un très nombreux personnel dévolu aux soins des animaux : palefreniers, piqueurs, cochers, maréchaux, vétérinaires, etc. L'organisation du travail est un modèle de précision et de rigueur horaire, chaque heure de la journée correspond une tâche précise : pansage avec brosses mécaniques, inspection de l'état général et des pieds des chevaux, garnissage...² Ce cadre du travail rationnel profite aux vétérinaires qui prennent l'ascendant sur les maréchaux ferrants. De même, ils investissent la SPA et imposent leurs expertises scientifiques au détriment des connaissances des maréchaux.³

• Chevaux des mines

C'est à la mine que la présence du cheval a le plus marqué les esprits, mais aussi la littérature notamment celle des naturalistes dont Emile Zola est le chef de file. « *L'imagerie romanesque s'est emparée du cheval (...) parce que son destin suscitait l'émotion quand il évoluait dans l'obscurité des tréfonds, confronté à un univers totalement étranger à sa nature* ». ⁴

L'extraction minière débute au XVIII^e siècle. Les chevaux sont d'abord employés pour le transport du matériel d'exploitation et le transport du minerai. Ils actionnent également des manèges, ou baritel dans ce cas, permettant la remontée du charbon et l'alimentation des travailleurs en air. En France, ce n'est qu'à partir de 1847 que les chevaux descendent, non sans mal, dans la fosse, ce qui permet d'augmenter la production et le travail des chevaux, trois fois plus rentable que celui des humains.⁵

¹ Bouchet Ghislaine, 1993, Le cheval à Paris de 1850 à 1914, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

² Bouchet Ghislaine, 1993, Le cheval à Paris de 1850 à 1914, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

³ Traïni Christophe, 2011a, La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 234 p.

⁴ Coftier Pierre, Bonnamy Hélène et Bernouis Philippe, 2015, « Chevaux d'industrie en Basse-Normandie : les exemples des houillères et des tuileries-briqueteries », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12091>, consulté le 02/10/2016, p 6.

⁵ Debrabant Virginie, 2015, « Le cheval, de la fosse au musée : l'exemple du Centre historique minier », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12121>, consulté le 03/10/2016, 13 p.



Illustration 11. Remontée de Luisant, le dernier cheval des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, en 1965. Source : Centre historique minier de Lewarde.¹

Contrairement aux grandes compagnies de transport parisiennes, où les chevaux n'étaient officiellement pas nommés, mais désignés par un numéro, les chevaux de mines qui étaient employés plus longtemps portaient un patronyme suivant un système d'ordre alphabétique.² Les études archivistiques indiquent que des registres du « personnel » équin étaient tenus dans les entreprises minières et de transport.³ La carrière des chevaux était plus longue dans les mines, entre 10 et 15 ans d'activité. Suivant les entrepreneurs, les chevaux pouvaient rester toute leur vie dans la fosse. L'effectif des chevaux croît jusque dans l'entre-deux guerres, en 1925, on estime que plus de 10 000 chevaux sont dans les fosses alors qu'ils ne sont plus que 130 en 1960,⁴ et le dernier cheval, Bambino, remonte de la fosse en 1976.⁵

Les conditions de travail pour les chevaux comme pour les humains sont extrêmement difficiles tant par le travail lui-même que du fait des nombreux accidents. Les chevaux avaient les mêmes atteintes respiratoires que les humains ; en sus, ceux qui ne remontaient jamais devenaient aveugles.⁶ Les conditions ne s'améliorent qu'au XX^e siècle à la suite de grèves. Les mineurs obtiennent que les chevaux soient remontés des fosses en cas de grève et pour des congés.

III.4.3) Aux origines de la protection animale : le cheval

• Protection animale et lutte des classes

Alors que les philosophes des Lumières ont multiplié les signes d'une réprobation morale de la violence et que la vue de la brutalité publique et du sang sont décriées, le XIX^e siècle s'avère être une période d'une grande violence politique et économique pour les hommes

¹ Sylvain Post, *Les Chevaux de mine retrouvés*, Les Mesneux, éditions du Lion couronné, 2007, p. 64.

² Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220p.

³ Coftier Pierre, Bonnamy Hélène et Bernouis Philippe, 2015, « Chevaux d'industrie en Basse-Normandie : les exemples des houillères et des tuileries-briqueteries », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12091>, consulté le 02/10/2016, 27 p.

- Debrabant Virginie, 2015, « Le cheval, de la fosse au musée : l'exemple du Centre historique minier », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12121>, consulté le 03/10/2016, 13 p.

- Piernas Gersende, 2012, « Le cheval de travail dans les fonds d'entreprises des Archives nationales du monde du travail », *In Situ*. [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://insitu.revues.org/9644>, consulté le 03/02/2017, 35 p.

⁴ Post Sylvain, 2007, *Les chevaux de mine retrouvés*, Les Meneux, Editions du Lion Couronné, 200 p.

⁵ Debrabant Virginie, 2015, « Le cheval, de la fosse au musée : l'exemple du Centre historique minier », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12121>, consulté le 03/10/2016, 13 p.

⁶ Post Sylvain, 2007, *Les chevaux de mine retrouvés*, Les Meneux, Editions du Lion Couronné, 200 p.

et les animaux. Cette brutalité du temps choque l'aristocratie, la nouvelle bourgeoisie capitaliste et les classes moyennes intellectuelles qui voient dans le prolétariat la réalité de la « bête humaine » telle que la décrit Zola. En France, les différents épisodes révolutionnaires engendrent un climat de défiance des élites envers les classes populaires jugées brutales et propres à menacer l'ordre social. Les bouchers et les équarrisseurs sont les repoussoirs de l'urbanité nouvelle, car en versant le sang des animaux, ils agressent la sensibilité et détruisent la sociabilité de la rue.¹ C'est dans ce contexte idéologique humanitaire, réformateur et libéral qu'émerge la protection animale [les grands traits de l'histoire de la protection animale au XIX^e siècle sont présentés en annexe 2]. Elle est une déclinaison de la mission civilisatrice, du « fardeau de l'homme blanc », pour reprendre Rudyard Kipling, qui se doit de contenir la bestialité, dompter le sauvage et contrôler la violence. La zoophilie² devient alors l'école de la philanthropie qui doit résoudre « *un problème de relation à l'humanité et non de relation à la nature* »³ ; elle participe de la morale laïque humanitaire,⁴ de la « *propédeutique de la douceur* ».⁵ Mais, il ne faut pas oublier que l'évolution des relations homme-animal est liée aux transformations des rapports sociaux et qu'au XIX^e siècle, l'émergence de la bourgeoisie urbaine instaure de nouvelles formes de subordinations dont la philanthropie et le paternalisme ne sont que la bonne figure d'une violence de classe omniprésente [Une présentation à grands traits de l'émergence de la protection animale et de ses traductions socio-juridiques en France et en Europe est présentée en annexe 2].⁶

La très forte augmentation des effectifs d'animaux équin et canin dans les villes occasionne des intolérances, la population urbaine se plaignant des odeurs, et se préoccupant de la sécurité et de la salubrité publique.⁷ Durant cette période, des politiques d'urbanisme à l'œuvre prennent en compte ces sensibilités inédites. Celles-ci organisent une nouvelle étape du procès de civilisation. En étudiant les traités de bienséance, Norbert Elias constate au long court un adoucissement des mœurs, une plus grande sensibilité, un nouveau rapport au corps, plus précisément aux excréments, principalement le sang, et un abaissement du seuil de tolérance à l'égard de la violence. Les élites définissent ce qui se doit d'être ou ce qui n'est pas acceptable

¹ Serna Pierre, 2016, *L'animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

² Au XIX^e siècle, les termes « zoophilie » et « zoophiles » sont entendus au premier degré, l'amour des bêtes. La zoophilie est une forme de la philanthropie. Ce n'est qu'au XX^e siècle que ces mots prennent une connotation négative et clinique.

³ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 31, p. 31.

⁴ Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, n° 27, p. 239-247.

⁵ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 234 p.p. 44.

⁶ Thomas, Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

⁷ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.

en société avant de l'imposer aux strates inférieures sous forme plus contraignantes afin qu'elles soient intégrées.¹

La condamnation de cette violence et l'établissement de la protection animale s'établissent sous deux formes au cours du XIX^e siècle.

- Au cours de la période pré-révolutionnaire le parallèle entre les humains opprimés et les animaux engagés prend de l'importance dans la contestation politique de la monarchie. Certains débats parlementaires de la Révolution font état de volontés d'élaborer une constitution qui prenne en compte la protection animale d'un point de vue politique et juridique.² Au cours du XIX^e siècle s'instaure une attitude ambiguë du côté de la gauche révolutionnaire. D'une part, les partisans de la révolution prolétarienne raillent et dénoncent l'hypocrisie de la zoophilie des philanthropes et des humanitaires. Pour Karl Marx et Friedrich Engels, la sensibilité envers les animaux et leur protection consolident les mœurs de la société bourgeoise et le capitalisme. En étudiant le contexte historique de la loi Grammont, Maurice Agulhon constate que le peuple considère avec mépris le cheval jusque sous le règne de Louis Philippe où l'intensification de l'industrialisation et le développement du capitalisme et du prolétariat entrent en jeu.³ Quelques grandes figures intellectuelles telles que Jules Michelet, Victor Hugo, Guy de Maupassant ou encore Émile Zola identifient de plus en plus clairement la cause des bêtes à celles des laissés pour compte du pouvoir.⁴ L'imbrication des victimes animales dans la domination sociale s'amplifie à partir des années 1880. Louise Michel, fait de cette souffrance des bêtes l'un des moteurs de sa lutte révolutionnaire. Dans son article « Une classe de travailleurs oubliés » parue dans la *Revue socialiste*, Charles Gide revient sur la théorie de l'évolution de Darwin et affirme : « *je ne sais pas trop si les animaux sont nos frères par les lois de l'hérédité et par le fait d'une commune origine ; mais ce que je sais bien — et cela me suffit — c'est qu'ils sont nos frères par le fait d'une association*

¹ Elias Norbert, [1939] 2002, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 511p.

² Serna Pierre, 2016, *L'animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

– Baratay Eric, 2012b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 131-153.

³ Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, 2009|1, n° 27, p. 239-247.

⁴ Serna Pierre, 2016, *L'animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

– Baratay Eric, 2012b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 131-153.

– Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 234 p.

– Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161p.

– Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

*indestructible dans le travail et dans la peine par la solidarité de la lutte en commun pour le pain quotidien. »*¹

- L'autre formation de la protection animale apparaît dans la sphère des anciennes élites aristocratiques et dans celles des nouvelles : la bourgeoisie capitaliste et la petite bourgeoisie urbaine composée notamment de scientifiques et d'enseignants. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les témoignages des violences faites aux animaux proviennent de la bourgeoisie urbaine qui accuse les classes populaires, dont la figure du charretier devient le symbole. Dans ces récits, les auteurs s'indignent « *des scènes, des bruits et des odeurs qu'occasionne la manière dont leurs concitoyens les plus frustes se comportent à l'égard des animaux* »,² ce au pied de leur foyer. Il y a dans ces discours la croyance d'une contagion de la violence. Cela s'inscrit dans le procès de civilisation où l'homme civilisé se doit de rejeter sa « part maudite » par l'observance de codes moraux et sociétaux.³ Dans cette seconde formation, la protection animale en tant qu'entreprise moralisatrice participe à la lutte des classes en opposant les « eux », c'est-à-dire le peuple, les brutes et les « nous », soit les justes, les honnêtes et les compatissants.⁴

Si dans la seconde formation, il s'agit avant tout de faire de la protection animale un principe de moralité, la première y voit les enjeux des transformations du travail dans cette époque où émerge le capitalisme industriel.

• Le travail du cheval au cœur des préoccupations

Bien que la violence à l'égard de l'ensemble des animaux soit réelle durant cette période, les choix s'opèrent à partir de préjugés sociaux et en fonction du statut de l'animal.⁵ Les animaux les plus concernés par la protection sont ceux qui sont les plus proches de l'homme, qui lui sont le plus utiles et qui communiquent le mieux la douleur ou la subissent en silence, tout en résignation à l'image du cheval. Au XIX^e siècle, la ville est équine, sa massification le rend omniprésent et l'on pourrait parler d'une forme de démocratisation du cheval. Durant la période, les cadences et la recherche de rentabilité s'intensifient ce qui a pour conséquence que les conditions de travail se durcissent tant pour les humains que pour les chevaux. L'explosion

¹ Gide Charles, 1888, « Une classe de travailleurs oubliés », *La revue socialiste*, juillet 1888, p. 52.

² Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 19.

³ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

⁴ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 234 p.

⁵ Pierre Eric, 1998b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 407.

démographique des équidés afin de répondre aux besoins de l'industrialisation et de l'urbanisation induit des formes de maltraitance, car les personnes amenées à travailler avec eux ne sont pas formées et non pas forcément la patience nécessaire du fait des cadences imposées.¹ Dans les villes, surtout à Paris, les témoignages - majoritairement issus des classes supérieures - s'accumulent pour dénoncer les violences que subissent les chevaux. Le corpus de procès-verbaux relatifs aux animaux émis par la police parisienne montre également la prédominance du cheval dans les incriminations.² Une attention particulière est portée à l'attitude des cochers et charretiers, de sorte que le préfet de police de Paris, Gabriel Delessert, interdit en 1843 que les cochers utilisent le manche de leur fouet pour battre leurs chevaux. Si les sources mettent principalement en avant, les souffrances qu'endurent les chevaux travaillant au transport des biens et des personnes, les conditions de vie et de travail des chevaux dans les mines sont beaucoup moins évoquées. Elles se donnent à voir chez les auteurs engagés tels que Hugo ou Zola qui décrivent l'effroi des chevaux quand ils descendent dans la mine ; dans ces romans, humains et chevaux de mines sont engagés dans une communauté de destin partageant les mêmes conditions de vie, de travail, et de considération de la part des propriétaires des mines.

Dans l'ensemble des sources consultées, les représentations de ce noble et valeureux animal sont d'autant plus mises en valeur qu'il endure son sort docilement et en toute loyauté. Le martyr du cheval devient un *topos* de la littérature (Hugo, Zola, Maupassant, etc.) ainsi que de la peinture et de la gravure (Jean-Victor Adam, Nicolas Sicart, etc.).³ Ce mythe se construit par opposition au couple idyllique du paysan et de ses bœufs. De nouveaux courants littéraires apparaissent au XIX^e siècle, notamment le roman policier ou la littérature enfantine, dans lesquels l'animal s'exprime à la première personne grâce au point de vue interne subjectif : l'animal parle en « je ». Le roman d'A. Sewell, *Black Beauty, the Autobiography of a Horse*, datant de 1871 en constitue un exemple notoire. Ce livre devient un classique de la littérature enfantine traduit dans de nombreuses langues - *Prince noir. Souvenirs d'un cheval*, en français - et les associations de protections animale participent à ses fréquentes rééditions. Dans un genre différent, mais appartenant tout autant au registre démo-pédagogique de la compassion, est publiée la nouvelle *Le cheval* de Léon Tolstoï en 1858.

¹ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 442 p.

– Bouchet Ghislaine, 1993, *Le cheval à Paris de 1850 à 1914*, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

– Roche Daniel, 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

² Serna Pierre, 2014, « Surveiller les animaux et contrôler les citoyens, ou comment policer les bêtes pour mieux hiérarchiser les humains entre 1789 et 1799... », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 377, p 109-144.

³ Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

Dans le second quart du XIX^e siècle se créent les premières formes collectives de protection des animaux au sein desquelles se rejoignent les élites anciennes (aristocratie), les nouvelles (haute bourgeoisie et bourgeoisie intellectuelle) et où l'on note une forte représentation des militaires. Une dualité apparaît entre les besoins jugés vitaux pour les humains «*reposant sur une exploitation intensifiée de certaines espèces, et les impératifs moraux et sentimentaux de lutte contre la violence et les mauvais traitements.*»¹ Malgré, leurs préceptes philanthropiques, les élites se méfient du peuple et de sa brutalité. Bien que devenu « prolétaire », le cheval demeure un animal noble, aimé, familier à qui l'on doit tous les égards. «*Le cheval est, de tous les animaux, celui qui a le plus besoin d'assistance et de protection ; toutes ses qualités parfaites semblent le vouer fatalement à l'excès des fatigues et des sévices de toutes sortes. Le cheval possède à lui seul les qualités les plus rares.*»²

La protection animale est un point d'achoppement de la lutte des classes et dans ce contexte les fonctions manifestes et latentes du cheval cristallisent cette opposition.

« La réflexion sur la violence contre les bêtes arrive au même moment que l'entrée du cheval dans la sphère prolétarienne. En effet, le cheval, jusque-là associé à la sphère militaire et/ou aristocratique, du cheval de combat au cheval de parade, est un animal "antisocial" avant d'entrer massivement dans la sphère du travail avec la révolution industrielle — les chevaux dans les mines — et la révolution agricole, lorsqu'il devenait un animal de trait. Le cheval est donc devenu "prolétarien". »³

• L'instauration sociale et juridique de la protection animale

L'instauration sociale et juridique de la protection animale qui se met alors en place s'effectue dans une recherche d'équilibre entre deux besoins : celui du progrès nécessitant l'exploitation intensifiée des animaux domestiques et celui des impératifs moraux de la mission civilisatrice des gens de bien. Dans l'introduction aux statuts de la Société Protectrice des Animaux, fondée en 1845, le Dr Etienne Pariset explique les fondements de la protection animale à partir d'arguments économique, hygiénique et de philosophie morale ; l'amélioration de la condition des animaux s'entremêle avec la conduite des hommes.⁴ En 1851, un projet de

¹ Pierre Eric, 1998b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 407.

² Le baron Larrey cité par anonyme, 1881, *Le cheval humble et poétique : requête adressée à la société protectrice des animaux par les chevaux épuisés par de longs travaux...*, Paris, De Soye et fils, 50 p.

³ Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, 2009|1, n° 27, p. 239-247.

⁴ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

loi concernant la protection animale est porté par le général de cavalerie, Jean Philippe Delmas de Grammont, député de la Loire et sociétaire de la SPA.

Pour lui, « *la législation française s'est occupée des animaux du point de vue de la propriété ; elle garde le silence sur la part de justice et de pitié qui leur est due. Le législateur a sans doute pensé que l'intervention de la loi n'était pas nécessaire pour rappeler à l'homme que les animaux lui sont confiés pour en être le maître et non le tyran.* »¹

Dans l'unique article adopté, bref et imprécis, la loi stipule que

« *seront punis d'une amende de cinq à quinze francs, et pourront l'être de un à cinq jours de prison ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques. La peine de la prison sera toujours appliquée en cas de récidive. L'article 483 du Code pénal sera toujours applicable.* »²

En 1856, le préfet de Paris accorde aux sociétaires de la SPA une carte spécifique leur permettant de requérir l'intervention d'agents de police en cas de violation de la loi Grammont.³ Ceux-ci interviennent très majoritairement à l'encontre des cochers et des charretiers. Les contraventions progressent, passant d'environ 7 500 dans la décennie suivant l'instauration de la loi à plus de 20 000 dans les années 1880.⁴

• La figure du cocher et la question du professionnalisme

Parce qu'elle est service d'État, la poste à cheval oblige le maître des postes à détenir un brevet pour l'obtention de son privilège d'exercer.⁵ Une formation, issue d'un compagnonnage, est donc attendue pour l'entrée dans le métier, mais la massification des besoins en chevaux surtout pour les transports, a conduit au recours d'une main-d'œuvre non qualifiée. C'est ainsi que naît la figure du cocher hurlant et maltraitant son ou ses chevaux, les harassant de son fouet et usant d'un langage peu châtié qui a donné l'expression langagière « jurer comme un charretier ».

En 1867, le Dr Henri Blatin, vice-président de la SPA, publie *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, structuré en vingt

¹ Hesse André, 1899, *De la protection des animaux*, Thèse de droit de l'université de Paris, p.58.

² Hesse André, 1899, *De la protection des animaux*, Thèse de droit de l'université de Paris, p. 62.

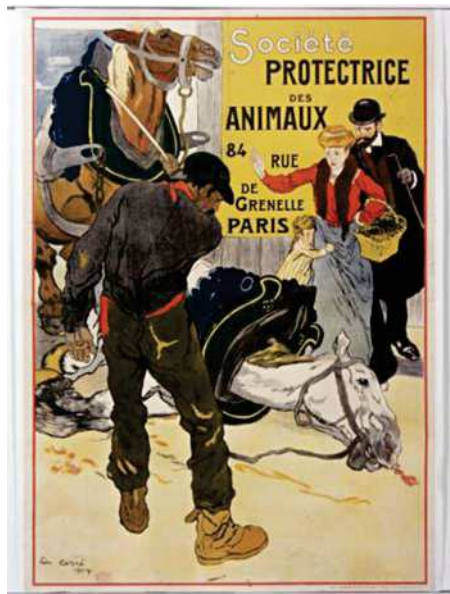
³ Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 69.

⁴ Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

⁵ Roche Daniel, 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

chapitres. Dans ce livre, le cheval est au centre des préoccupations. Il est le sujet des cinq premiers chapitres et constitue un cas particuliers dans les chapitres sur la tauromachie, la vivisection, le transport des animaux, l'abattage, les problèmes d'hygiène, et enfin ceux sur la barbarie universelle et la révision de la loi Grammont.¹ Au total, plus d'un tiers de l'ouvrage concerne le cheval et le premier chapitre donne le ton puisqu'il est intitulé « martyrologe du cheval ». Le quatrième chapitre du livre évoque le martyr des chevaux dans l'élevage des sangsues en Gironde. Si, en tant que médecin, Blatin reconnaît les bienfaits de l'hydrothérapie, il en condamne fermement les modalités d'exploitation mettant les chevaux à l'agonie. Concernant la vivisection, Blatin est plus mesuré ; il ne remet pas en cause la pratique propre à faire avancer la science, mais en dénonce les abus et les cas inconsidérés tels que les exercices d'apprentissage d'anatomie et de chirurgie des élèves vétérinaires sur des chevaux vivants.

Blatin blâme en premier lieu les cochers, leur violence envers l'animal, leur incompetence et les risques qu'ils font courir à leurs clients et aux piétons. Toutefois, l'auteur reconnaît que les hommes reportent sur les animaux la violence qu'eux-mêmes éprouvent dans les rapports sociaux.



« Tous les charretiers dont nous blâmons l'emportement habituel, ne sont pas nés méchants ; mais ils sont devenus violents et sans pitié par le mauvais exemple, et parce que le propriétaire du cheval exige, le plus souvent, un travail excessif. »²

Illustration 12. Affiche de la SPA réalisée par Léon Carré en 1904. Source Gallica.fr.³

En 1887 dans *l'Acclimatation, journal des éleveurs*, le portrait fait des charretiers est beaucoup moins amène. Ceux-ci sont présentés comme une

« confrérie ouverte au premier venu, qu'encombrent les ivrognes et les fainéants n'ayant aucune notion ni du cheval ni de son hygiène. (...) Il est resté le type de la saleté par son costume, de la grossièreté par ses paroles, de la férocité par ses actions. Pour exercer son métier, il n'a pas besoin des longueurs

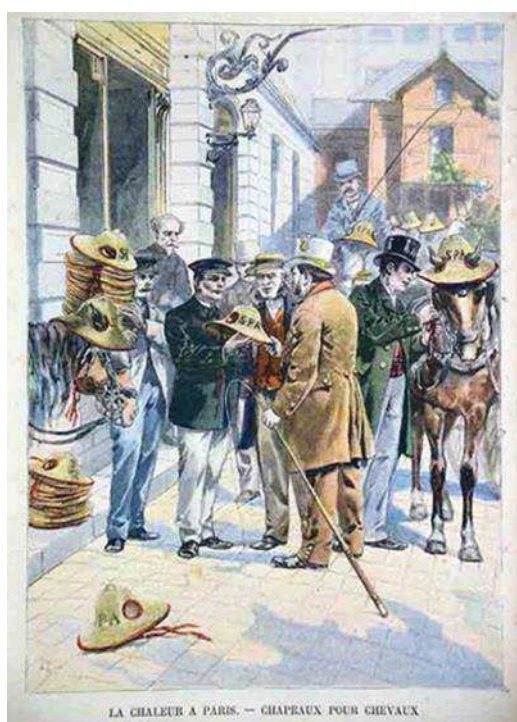
¹ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 442 p.

² Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, p. 23.

³ SPA, 1907, *Société protectrice des animaux, 84 rue de Grenelle Paris*, affiche de Léon Carré. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90132236.item>.

de l'apprentissage ; il n'a pas pu faire ouvrier, il s'est improvisé charretier, il ne lui a fallu pour cela qu'une pipe, une blouse et un fouet ! »¹

Parmi ses actions, la SPA organise des concours pour améliorer les conditions matérielles du travail du cheval, qu'elles soient techniques ou éducatives. Dans son ouvrage, Blatin encourage, au nom de la SPA, l'ouverture d'écoles professionnelles. « *Ne serait-ce pas le moment d'exiger qu'un homme duquel va dépendre la vie des animaux les plus utiles, connût quelque chose au-delà de la force et de la brutalité ?* »² Il faut se garder cependant de toute téléologie, au XIX^e siècle, le but des sociétés de protection animale est d'assurer l'exploitation intensifiée de certaines espèces et notamment des équidés tout en imposant des « *impératifs*



moraux et sentimentaux de lutte contre la violence et les mauvais traitements. »³ Le vocabulaire employé par Blatin entérine d'ailleurs le modèle établi par la zootechnie,⁴ lorsqu'il affirme que les animaux de traits sont des moteurs animés. Toutefois, lors de l'unique mention aux chevaux de manège, dans les meuleries, etc., le docteur se désole de les voir réduits à des automates « *l'animal s'est fait machine ; il fonctionne comme elle.* »⁵

Illustration 13. 1901 Des chapeaux pour les chevaux. Collection R. Lagier.⁶

De ce fait et afin de contribuer à la protection des chevaux, la SPA encourage la création d'écoles de meneurs de chevaux.⁷ En 1877, Édouard Roche de

Linan obtient la médaille d'argent du concours de la SPA pour *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*. Cette reconnaissance lui permet de diffuser son manuel « de morale professionnelle » dans les bibliothèques scolaires de Paris

¹ Peticlerc Étienne, 2012, « Tu sais, charretier, c'était un métier ! », <http://www.attelage-patrimoine.com/article-2-104728949.html>, consulté le 19 août 2020.

² Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, p. 17.

³ Pierre Eric, 1998b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 407.

⁴ Sanson André, 1867, *Économie du bétail. Applications de zootechnie : cheval, âne, mulet, institutions hippiques*, Paris, La Maison Rustique, 382 p.

⁵ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, p. 29.

⁶ <http://www.attelage-patrimoine.com/2014/05/canicules-et-chapeaux-pour-chevaux.html>, consulté le 19 août 2020.

⁷ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 442 p.

et du département de la Seine.¹ L'ouvrage répond aux attentes pédagogiques de la protection animale : par son manuel, Roche de Linas veut « rendre l'homme meilleur et protéger les pauvres êtres martyrs, faire comprendre en même temps que les bons traitements envers les animaux ne peuvent que servir utilement nos intérêts. »² L'objectif de Roche de Linas est de fonder une profession basée sur une éthique, du moins une morale de considération envers les chevaux et où doit primer l'affectivité.

« Beaucoup d'individus s'imaginent qu'il suffit de savoir atteler et dételer un cheval et d'avoir un fouet à la main pour passer maître dans l'art de conduire. (...) Comme toutes les professions, celle de charretier demande des aptitudes spéciales et une étude du cheval et de tout ce qui s'y rapporte. Il faut en outre posséder des qualités essentielles à la tête desquelles se trouve naturellement la compassion envers les animaux. Sans ces aptitudes, sans ces qualités, il est impossible de devenir un bon charretier. »³

III.4.4) Reconnaissance de l'agentivité du cheval et centralité des liens affectifs

• Intelligence et agentivité du cheval

Les qualités morales – courage, vaillance, dévouement – et l'intelligence équine soulignées dès les traités de l'Antiquité sont louées par des auteurs du XIX^e siècle tels que Roche de Linas ou François Baucher. Ce dernier, dans son dictionnaire raisonné d'équitation, donne la définition suivante de l'intelligence du cheval :

« L'écuyer qui traite l'animal comme une machine soumise seulement à l'impression du moment, sans souvenir et sans conception, ne sera jamais qu'un mauvais écuyer. Comment en effet, n'accorder que de l'instinct à l'être qui discerne le bien d'avec le mal, apprécie les circonstances et juge même de la capacité du cavalier ! (...) Le cheval a de la perception comme il a la sensation, la comparaison et le souvenir : il a donc le jugement et la mémoire ; il a donc l'intelligence. »⁴

Au cours du dressage et du travail, Roche de Linas explique qu'il faut sans cesse féliciter et récompenser les chevaux, ce qui leur permet de mieux comprendre les attentes du charretier et

¹ Roche de Linas Edouard, [1876] 1877, *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*, Paris, Delgrave, 114 p.

² Roche de Linas Edouard, [1876] 1877, *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*, Paris, Delgrave, avant-propos.

³ Roche de Linas Édouard [1876] 1877, *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*, Paris, Delgrave, avant-propos p. VIII- IX.

⁴ Baucher François, [1859] 2018, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, p. 257.

de leur donner l'envie de servir leur propriétaire. Ce d'autant plus qu'il est déjà dans leur nature de se livrer sans réserve au travail jusqu'à l'épuisement, voire la mort. L'auteur ajoute :

« Les chevaux comprennent parfaitement le sens et la valeur de certains mots et de certaines phrases qu'ils ont l'habitude d'entendre, et font d'eux-mêmes ce qu'on leur a fait exécuter en les prononçant.

*Ils sentent très bien, à l'inflexion de la voix de leur conducteur, si celui-ci est satisfait ou non. »*¹

Les ouvriers eux-mêmes racontent des anecdotes montrant les capacités intellectuelles des équidés. Par exemple, les mineurs aiment à raconter les exploits de leurs compagnons équins, notamment leur capacité à compter le nombre de charriots attelés et en fonction, de se mettre au travail ou non.²

Alors que le nombre d'accidents s'était stabilisé dans la seconde moitié du XIX^e, il connaît une nouvelle progression au tournant du XX^e siècle avec l'augmentation des automobiles. Il est rapporté qu'une part de ces incidents est due à l'absence de vigilance des cochers et charretiers qui s'endorment et laissent leurs chevaux assurer seul le retour à l'entrepôt ou à la ferme.

• Les liens d'attachement entre humains et chevaux

Les travaux menés par Gersande Piernas à partir des archives des compagnies et transport,³ et ceux de Virginie Debrabant pour réaliser la muséographie du centre historique minier,⁴ témoignent de la grande proximité des ouvriers au service des chevaux avec ces derniers.

Les grandes compagnies et les exploitations agricoles comptaient sur ces liens d'attachement pour assurer l'état de la cavalerie et les bonnes performances de travail.⁵

Certaines des pratiques mises en place dans les compagnies de transport, telles que l'alimentation rationnelle des animaux rencontre la résistance du personnel en lien avec les animaux. Ainsi « court le bruit que les conducteurs achètent secrètement de l'avoine pour la

¹ Roche de Linas Édouard [1876] 1877, Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval, Paris, Delgrave, p. 60-61.

² Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220p.

³ Piernas Gersende, 2012, « Le cheval de travail dans les fonds d'entreprises des Archives nationales du monde du travail », In Situ. [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://insitu.revues.org/9644>, consulté le 03/02/2017, 35 p.

⁴ Debrabant Virginie, 2015, « Le cheval, de la fosse au musée : l'exemple du Centre historique minier », In Situ [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12121>, consulté le 03/10/2016, 13 p.

⁵ Lizet Bernadette, [1986] 1996, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 220p.

donner aux chevaux, ce qui est interdit ». ¹ Jacques Bixio, le directeur de la CGV, qui entend poursuivre ses réformes nutritionnelles déclare qu'il faut laisser « *de côté les questions de sentimentalité* » ² et menace de sanction en cas de non-application des nouvelles directives alimentaires.

De manière plus générale, à partir de l'évolution de la cavalerie militaire qui est obligée de recourir à des conscrits n'ayant aucune connaissance ni du cheval ni de l'équitation, la figure de l'homme de cheval se transforme. Elle ne correspond plus aux hommes d'origine nobiliaires, mais à tout homme capable d'entretenir et de former les chevaux et d'assurer que leur travail soit de qualité.

Les travaux de Clay McShane et de Joey Tarr mettent en avant l'existence d'une communauté de destin anthropoéquine. Outre les conditions de travail partagées, ils ont étudié les courbes de mortalité des humains et des chevaux de 1871 à 1890. Il en ressort que les courbes fluctuent de manière parallèle, les taux de mortalité augmentant selon les saisons, ce qui est somme toute compréhensible. Plus étonnant, ils montrent que lorsqu'une des deux espèces est atteinte de maladies et voit son taux de mortalité augmenter, la seconde suit la même tendance. ³ Selon eux, le maintien des chevaux encore longtemps après l'introduction des autres modèles de traction montre que les intérêts communs demeuraient de règle. Ils récusent les simples rapports unilatéraux de domination ; pour eux, les relations anthropoéquines qui ont construit la société du XIX^e siècle s'inscrivent dans un processus de coévolution. ⁴

Cette communauté de destin entre chevaux et travailleurs, cette sorte de « démocratisation » du cheval, amène les classes dirigeantes à renouveler leur *habitus distinctif* afin que le cheval maintienne la distinction sociale qui lui est historiquement dévolue.

III.4.5) Maintenir la distinction

La Révolution française puis l'Empire napoléonien avait refondé la cavalerie militaire. La première a poussé les nobles hors des frontières nationales. Les maîtres d'équitation disparaissent d'autant plus qu'on leur reproche une équitation non utile aux nouvelles pratiques guerrières. Suite aux guerres menées en Afrique, Napoléon adopte les techniques de cavalerie légère. ⁵ Les conquêtes incessantes obligent au recours des conscrits non suffisamment formés.

¹ Depecker Thomas, 2017, « "Laissons de côté les questions de sentimentalité." Expertise savante et légitimation des profits réalisés par les grandes écuries au XIX^e siècle », *Entreprise et histoire* 2017|3 n° 88, p. 85.

² Depecker Thomas, 2017, « "Laissons de côté les questions de sentimentalité." Expertise savante et légitimation des profits réalisés par les grandes écuries au XIX^e siècle », *Entreprise et histoire* 2017|3 n° 88, p. 86.

³ McShane Clay et Tarr Joey A., 2007, *The Horse in the City. Livong Machines in the Nineteenth Century*, Baltimore, The Hohn Hopkins University Press, 242 p.

⁴ McShane Clay et Tarr Joey A., 2007, *The Horse in the City. Livong Machines in the Nineteenth Century*, Baltimore, The Hohn Hopkins University Press, 242 p.

⁵ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

Pour aller vite, des méthodes d'apprentissage d'équitation et des transformations techniques des équipements du cheval sont mises au point.¹ Cette nouvelle composition de la cavalerie ne se fait pas sans heurts et sans polémiques méthodologiques, à l'exemple de celle idéologique et sociologique opposant le comte d'Aure à François Baucher. Comme au Moyen-Âge, les exploits des nouveaux cavaliers militaires leur permettent d'accéder aux sphères des élites dominantes. En dépit de toutes les recompositions sociales, l'*habitus distinctif* du cheval demeure particulièrement prégnant.

• Les manèges et les spectacles

Les académies de l'époque moderne sont transformées en manèges à l'époque contemporaine. Ils s'inscrivent dans un ensemble de lieux de sociabilités mondaines avec les salons, les théâtres, les cirques et les hippodromes. La bourgeoisie a adopté et investi les codes sociaux et les bonnes mœurs de l'aristocratie. Les manèges et les écuyers continuent de participer à l'éducation corporelle et politique des élites.² Le XIX^e siècle marque l'avènement des loisirs et de la codification des sports. L'équitation n'échappe pas à la règle et les bois parisiens deviennent des lieux de mondanité où se pratique l'équitation de loisir avec des chevaux de location.³

Le décret impérial du 13 fructidor an XIII (1805) autorisait les courses hippiques sur le territoire national. Suivant le même principe que pour la réorganisation militaire, c'est le mérite et la gloire qui autorisent l'homme à faire partie des élites.⁴ L'anglomanie de la seconde moitié du XIX^e siècle dynamise les courses hippiques. Les classes populaires en tant que parieurs et spectateurs du spectacle offert par les classes supérieures contribuent à faire des courses et du turf un élément de la culture populaire. L'esthétisme des courses et l'exhibition mondaine relèvent du *gaspillage ostentatoire* soutenant la fonction latente du cheval : la distinction. Pour les élites, les courses sont « *un instrument de l'affirmation ostentatoire et du spectacle d'une hiérarchie et des pouvoirs de la réussite* ». ⁵ Toutefois, si les hippodromes sont des lieux ouverts à tous, leur organisation spatiale maintient les séparations de la société et dès lors, ils deviennent un « *instrument de contrôle social* ». ⁶ De fait, les nouvelles élites réinvestissent les fonctions latentes et le symbolisme rhétorique du cheval pour maintenir la ligne de démarcation entre eux et le peuple.

¹ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Roche Daniel, 2011, Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 2 : la gloire et la puissance. Paris, Fayard, 488 p.

³ Bouchet Ghislaine, 1993, Le cheval à Paris de 1850 à 1914, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

⁴ Roche Daniel, 2015, Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion. Paris, Fayard, 496 p.

⁵ Roche Daniel, 2015, Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion. Paris, Fayard, p. 312.

⁶ Roche Daniel, 2015, Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion. Paris, Fayard, p. 303.

• La rhétorique politique

- La race

L'idée de race n'est pas nouvelle puisqu'elle est déjà présente dans les discours et représentation du XVI^e siècle. Mais elle ne recouvre pas l'acception qu'elle prend au XIX^e siècle sous le nom de racisme. Au XVI^e siècle, « *elle s'en distingue par son objet : la race, ici, ce n'est pas l'ethnie, mais la famille au sens large du terme, et plus généralement l'ensemble des familles caractérisées par la même qualité sociale et constituant un Ordre au sein de la société.* »¹ Que ce soit la race familiale ou la race ethnique à l'œuvre au XIX^e siècle, la fonction latente de l'*habitus distinctif* du cheval participe des débats. Jusqu'alors, il est attendu des chevaux d'être polyvalents et les espèces/races dépendent avant tout de leur bassin de naissance. Au XIX^e siècle, l'industrialisation entraîne une spécialisation des travailleurs tant humains qu'équins.² La zootechnie va conduire un système de spécification des chevaux et constituer des races en fonction des besoins et attentes. Mais cette constitution des races s'inscrit dans des réflexions plus globales que sont le darwinisme social et la hiérarchisation des races qu'elles soient humaines ou animales. Lors du passage de l'alimentation rationnelle des chevaux aux ouvriers, le sénateur Amable Ricard, évoque l'utilité sociale de ce type d'alimentation et de son rôle pour éviter la dégénérescence de la race.³ Le zootechnicien André Sanson reprend les théories du chirurgien Pierre-Paul Broca en matière de craniologie et de classification des types raciologiques pour les appliquer aux races chevalines.⁴ Dès lors, la race blanche est à l'espèce humaine ce que le pur-sang est à l'espèce équine, c'est-à-dire l'élément supérieur qui « *ne se fera pas battre à la course, [qui] maintiendra la distance sociale !* »⁵ Alors que le XIX^e semblait être le siècle de la démocratisation du cheval, les races ont permis aux élites de maintenir, mais aussi de promouvoir leur supériorité, leur distinction.⁶

- Le gouvernement du peuple

Les nouvelles élites ont adopté les codes sociaux et les bonnes mœurs de l'aristocratie, il en va de même avec le discours politique. Par exemple, sous la III^{ème} République, le concept de gouvernement de soi, du cheval, des troupes, du peuple est réinvesti. Le médecin Gustave

¹ Jouanna Arlette citée par Grange Yves, 2009, « La mise en cour des chevaliers », in P. Franchet d'Espèrey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 326.

² Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

³ Depecker Thomas, 2016. « L'alimentation rationnelle des corps au travail. Cheval de trait et budget ouvrier à Paris dans le second XIX^e siècle » In : Thomas Bouchet, Stéphane Gacon, François Jarrige, François-Xavier Nérard, Xavier Vigna, dir., *La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Nancy, Arbre bleu, p. 143-160.

⁴ Lizet Bernadette, 1989, *La bête noire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 341 p.

⁵ Lizet Bernadette, 1989, *La bête noire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 91.

⁶ Blomac Nicole de, 1988, « L'introduction en France du concept de cheval de sang = cheval d'élite, XVIII^e – XIX^e siècle, in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Paris, Caracole/Avignon, RMG, p. 49-53.

- Lizet Bernadette, 1989, *La bête noire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 341 p.

Le Bon, auteur de la *Psychologie des foules*, publie en 1892 *l'Équitation actuelle et ses principes*. Dans son traité d'équitation, Le Bon établit un parallèle entre la psychologie du cheval (rusé, vindicatif, craintif...) et celle des foules (excitabilité, fureur, obéissance aux meneurs...) et, de là, établit un parallèle entre le dressage des chevaux et le gouvernement des hommes.¹

L'importance de la proximité des humains et des chevaux dans la quotidienneté de la vie et du travail de cette époque explique en grande partie les difficultés que connut la SPA à instaurer la pratique hippophagique afin d'améliorer le sort des équidés.

III.4.6) L'histoire mouvementée de l'hippophagie en France

Les études archéozoologiques témoignent de l'existence de l'hippophagie dans la préhistoire, par exemple à la roche de Solutré. Hérodote, historien géographe du V^e siècle avant notre ère, rapporte l'existence de pratiques rituelles de sacrifices de chevaux chez certains peuples asiatiques et notamment chez les Perses. Cette distinction relève aussi du politique, puisqu'il s'agit d'une distinction entre le barbare mangeant du cheval et le civilisé grec puis romain qui n'en mange pas. Toutefois, les corpus d'Hippocrate et de Galien autorisent la viande de cheval pour la santé, même si elle n'apparaît pas dans les livres de recettes.² L'opposition entre barbare et civilisé se prolonge lors de la christianisation de l'Europe et l'Église condamne les sacrifices de chevaux et les pratiques hippophagiques rituelles afin de combattre la survivance de pratiques païennes. Ainsi, en 732, dans le contexte de la christianisation des peuples germaniques, la bulle pontificale du pape Grégoire VII ordonne à l'évêque de Mayence d'interdire la viande de cheval. L'interdit est renouvelé quelque temps après par le pape Zacharie Ier.³ Mais plus fort que l'interdit religieux, l'essor de la chevalerie puis de la société de cour exclut culturellement le cheval du régime alimentaire des Français. L'exclusion coutumière tient à l'association du symbolique et de l'imaginaire par le truchement de la figure du centaure marquant la fusion entre l'homme et le cheval. Dans le christianisme, le Christ est l'union de l'homme et de Dieu. La communion est le partage symbolique de l'agneau, pas du cheval qui demeure du côté profane ;⁴ « *l'hippophagie fait naître crainte et dégoût* ». ⁵ Sa

¹ Roche Daniel, 2011, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 2 : la gloire et la puissance*. Paris, Fayard, 488 p.
- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Nourrisson Didier, 1995, « Comment les Français se sont-ils mis à manger du cheval ? », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 297-308 et les débats p. 315-319.

Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

³ De tous les auteurs étudiés pour rédiger ce paragraphe, seul François Sigaut se démarque en contestant l'existence d'interdits alimentaires dans l'Église. Sigaut François, 1992, « La viande de cheval a-t-elle été interdite par l'Église ? », *Ethnozootechnie*, n° 48, p.43-48.

⁴ Poplin François, 1992, « Le cheval, viande honteuse », *Ethnozootechnie*, n°48, p. 23-34.

⁵ Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, p. 217.

consommation est tabou, honteuse, synonyme de bestialité, sauf exception lors des guerres et des famines.

L'image de la viande de cheval est corrélée à la misère du peuple, aux ordures et à la violence des équarrisseurs qui depuis le clos de Montfaucon (aujourd'hui les Buttes-Chaumont) vendent de la viande de cheval.¹ C'est pourquoi le règlement de police de 1739 et les ordonnances du préfet en 1762 et 1790 interdisent le commerce frauduleux de la viande de cheval.² La promulgation de ces règlements porte surtout la trace de l'influence de la corporation des bouchers et de leur lutte contre la concurrence de cette viande vendue clandestinement.³ Néanmoins, de nombreux témoignages parisiens évoquent les atrocités de la butte Montfaucon où les entreprises d'équarrissage résidaient. Les chevaux y agonisaient, sans eau, sans nourriture, sans soin, jusqu'à être assez nombreux pour un abattage « à la chaîne ».⁴ Pour les membres de la protection animale — fortement constituée de médecins, d'hygiénistes et de vétérinaires —, l'un des ressorts clé pour protéger les chevaux est de promouvoir l'hippophagie. En 1827, dans son rapport au préfet de police de Paris, le médecin Alexandre Parent Duchâtelet se désole que les rebus de l'équarrissage des chevaux soient utilisés pour nourrir les carnivores des ménageries et non pour l'alimentation des pauvres.⁵ La première charge en faveur de l'hippophagie vient d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, zoologiste et administrateur du Muséum d'histoire naturelle de Paris. En 1856, il publie *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval* ; ce recueil contient dix-sept lettres et des pièces justificatives. Les quatre premières lettres reprennent les arguments hygiénistes, économiques et moraux de Parent Duchâtelet, ce d'autant que les études médicales montraient un déficit de l'alimentation carnée des Français, surtout des urbains. Outre l'état individuel, l'affaiblissement général de la population met en difficulté la nation. Dans ce contexte, la non-consommation de viande de cheval apparaît comme une gabegie et les scientifiques en sont en partie responsables.

*« Singulière anomalie sociale, et qu'on s'étonnera un jour d'avoir subie si longtemps !
Il y a des millions de français qui ne mangent pas de viande, et chaque mois des
millions de kilogrammes de bonne viande sont, par toute la France, livrés à l'industrie*

¹ Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse (archives) », *Terrains & Travaux*, 2005|2, n° 9, p. 143-158.

² Bouchet Ghislaine, 1993, *Le cheval à Paris de 1850 à 1914*, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

– Nourrisson Didier, 1995, « Comment les Français se sont-ils mis à manger du cheval ? », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 297-308.

³ Leteux Sylvain, 2005, op. cit.

⁴ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 442 p.

Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

⁵ Pierre Eric, 2003, « L'hippophagie au secours des classes laborieuses », *Communications*, n° 74, p. 177-200.

*pour des usages très secondaires, ou même jetés à la voirie ! Voilà ce que la science elle-même a autorisé jusqu'à ce jour, au moins par son silence ; comme si elle avait craint, elle aussi, de se heurter contre un préjugé populaire ».*¹

Dans ses lettres, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire répond à ses détracteurs qui lui reprochent premièrement les risques sanitaires liés à la viande de cheval et à la fraude, deuxièmement que l'hippophagie est une régression de la civilisation, car elle est une étape vers l'anthropophagie, et dernièrement que les chevaux souffrent déjà bien assez de leur exploitation. À l'argument sanitaire, il répond que la surveillance et le contrôle de l'abattage et de la viande doivent être mis sous le contrôle de vétérinaires. Concernant, la proximité de l'hippophagie avec l'anthropophagie, l'auteur traite la question avec dédain y voyant des superstitions et des croyances irrationnelles. Pour le dernier argument, Geoffroy Saint Hilaire recourt à la protection animale, d'autant qu'il est membre de la SPA : envoyer le cheval à la boucherie c'est lui éviter des heures d'agonie dans les clos d'équarrissage. Il y ajoute une raison utilitaire, comme le bœuf, après avoir servi dans sa vie, il doit servir au-delà pour le développement et l'entretien de la force et de la santé des humains. « *Le cheval sera traité comme le bœuf, le jour où, comme lui, il sera appelé à nous donner sa chair après nous avoir donné sa force (...). Il vaudra alors lui aussi que l'on fasse quelques frais pour lui.* »² Par là même, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire met fin au statut privilégié de « la plus noble conquête de l'homme » ; désormais, le cheval ne vaut que par sa valeur utilitaire et bouchère. Aussi, sous couvert de protection animale et de moralisation des classes populaires, l'hippophagie relève d'intérêts économiques « *consommer du cheval signifie répondre à une demande et à l'offre des industriels et des producteurs soucieux de regagner sur la vente de leur cavalerie ce qu'ils risquent de perdre par l'épuisement des vieux chevaux livrés aux équarrisseurs* ».³ En 1855, sur le modèle allemand, il organise un banquet hippophagique à l'école vétérinaire d'Alfort. La SPA soutient les initiatives en faveur de l'hippophagie malgré les profondes dissensions en son sein.

Dans le camp des hippophiles regroupant ceux qui sont contre l'hippophagie, se trouve l'aristocratie pour qui la consommation de la viande de cheval est une injure à la noblesse de l'animal et pour qui changer le statut du cheval correspondait symboliquement à changer le statut du propriétaire.⁴ Aux aristocrates se joignent ceux pour qui l'hippophagie ouvre la voie de la régression de la civilisation à l'instar du Dr Jean-François Robinet (exécuter

¹ Geoffroy Saint-Hilaire Isidore, 1856, *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval*, Paris, Masson, p 57.

² Geoffroy Saint-Hilaire Isidore, 1856, *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval*, Paris, Masson, p. 209.

³ Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e — XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, p. 221.

⁴ Pierre Eric, 2003, « L'hippophagie au secours des classes laborieuses », *Communications*, n° 74, p. 177-200.

testamentaire d'Auguste Comte). Comme pour le chien, le cheval ne peut être consommé du fait de ses relations de travail avec les humains.

« C'est donc par une répugnance fondée sur la coopération de ce noble animal, sur ses services journaliers, sur ses qualités intellectuelles et morales parfois si développées que l'homme a été conduit de ne plus le dévorer et à lui accorder comme prix de son indispensable assistance, une sorte de droit à la sépulture. »¹

À l'inverse d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, le Dr Robinet explique que lorsque les humains auront trouvé une « véritable association industrielle » avec les porcins, les ovins et les bovins, alors ils n'auront plus à être sacrifiés pour l'alimentation.²

Le camp des hippophages se constitue autour de la bourgeoisie intellectuelle soucieuse de faire reconnaître ses compétences scientifiques et son utilité sociale.³ Ces dissensions débordent du strict cadre des membres de la SPA et l'hippophagie constitue un âpre débat dans la seconde moitié du XIX^e siècle dont le point d'orgue sont les années 1864-1867 lors de l'autorisation du commerce de viande de cheval. En 1861, à la mort d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Louis-Auguste Bourguin, secrétaire général de la SPA, le Dr Henri Blatin et Émile Decroix, vétérinaire militaire reprennent le flambeau. Dans son ouvrage de 1867, Blatin s'indigne des outrances que subissent les chevaux de courses hippiques en présentant les conséquences d'épreuves trop rapides ou trop longues sur l'état de santé des chevaux et la dégénérescence physique des jeunes chevaux. « Qu'ils soient vainqueurs du derby, qu'ils aient procuré des millions, ou qu'humbles chevaux, ils aient traîné le fiacre ou la charrette, l'homme réserve à tous le même sort final, après une pénible vieillesse. Tous, ils portent cette étiquette : Bon pour l'équarrisseur. »⁴ Decroix débute ses campagnes en faveur de l'hippophagie durant son séjour en Afrique du Nord de 1845 à 1862. De retour en France à la Garde de Paris, il multiplie les conférences, publications, distributions gratuites pour promouvoir la viande de cheval. Suite à la discorde interne de la SPA entre hippophiles et hippophages, Bourguin, Blatin, Decroix et quelques autres sociétaires ainsi que des membres de la société d'acclimatation fondent le comité de propagation de la viande de cheval en 1864 dont la présidence revient au Dr Blatin. Peu après, le comité fait éditer, *usage alimentaire de la viande de cheval. Banquet des hippophages*, rappelant les objectifs du comité et du banquet puis remerciant nommément les

¹ Robinet Jean, 1864, *Lettres sur l'hippophagie*, Paris, Leclerc, p. 6.

² Robinet Jean, 1864, *Lettres sur l'hippophagie*, Paris, Leclerc, p. 21.

³ Pierre Eric, 2003, « L'hippophagie au secours des classes laborieuses », *Communications*, n° 74, p. 177-200.

⁴ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, p. 85.

souscripteurs et recensant l'ensemble des articles de presse élogieux qui parurent à la suite du diner.¹

Dans la droite ligne de l'Allemagne en 1845, du Danemark et de la Belgique la décennie suivante, le préfet de police de Paris autorise la vente et la consommation de viande de cheval en juin 1866 ; le mois suivant, la première boucherie chevaline ouvre Place d'Italie à Paris. Toutefois, l'hippophagie peine à s'instaurer, les classes populaires demeurent suspicieuses à l'égard de cette viande donnée et de nombreux doutes subsistent quant à sa qualité. Il semble que la viande de cheval soit dans un premier temps consommée par la petite bourgeoisie soucieuse d'économie et par une partie des classes populaires.² Sa diffusion est un temps ralentie par les nombreuses polémiques sur la salubrité et la fraude de la viande de cheval portée notamment par les bouchers dont le privilège corporatif a été aboli en 1858.³ Ces controverses permettent également aux bouchers de s'opposer aux contrôles sanitaires de plus en plus effectués par les vétérinaires.⁴ C'est pourquoi dans l'ordonnance de police autorisant l'hippophagie, la provenance de la viande des clos d'équarrissage est interdite. L'abattage des chevaux s'effectue dans des établissements spéciaux, les vétérinaires assurant le contrôle de l'abattage puis la « traçabilité » jusqu'aux étals dédiés à l'hippophagie.⁵ Ce contrôle sanitaire par les vétérinaires est généralisé aux autres viandes en 1906. Pour qu'il leur soit accordé plus de crédit Decroix parvient à organiser les bouchers chevalins en syndicat en 1890 ;⁶ en 1905 est fondée la Fédération nationale de l'industrie hippophagique.⁷ Plus que les banquets et les distributions aux nécessiteux, c'est le siège de Paris, en 1871, qui familiarise les Parisiens à l'hippophagie. Ce qui permet réellement à l'hippophagie de s'installer et de perdre sa représentation de viande d'expédient, ce sont les arguments médicaux et hygiénistes de la toute fin du XIX^e siècle. On ne dit pas : « Le cheval c'est bon », on dit « Le cheval est bon pour la santé » que ce soit d'un point de vue diététique ou prophylactique.⁸ Au tout début du XX^e siècle, la progression de la consommation se poursuit et la demande accrue nécessite le recours aux importations.⁹ La consommation demeure circonscrite sociologiquement et géographiquement

¹ Anonyme, 1865, *Usage alimentaire de la viande de cheval. Banquet des Hippophages*, Paris, de Soye et Bouchet, 74 p.

² Guillaume Pierre, 1995, « Succès et déboires de l'hippophagie à la Belle Époque », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 309-314.

– Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

³ Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse », *Terrains et travaux*, n° 9, p. 143-158.

⁴ Nourrisson Didier, 1995, « Comment les Français se sont-ils mis à manger du cheval ? », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 297-308

⁵ Bouchet Ghislaine, 1993, *Le cheval à Paris de 1850 à 1914*, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

⁶ Guillaume Pierre, 1995, « Succès et déboires de l'hippophagie à la Belle Époque », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 309-314.

⁷ Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse », *Terrains et travaux*, n° 9, p. 143-158.

⁸ Poplin François, 1992, « Le cheval, viande honteuse », *Ethnozootecnie*, n°48, p. 23-34.

– Pierre Eric, 2003, « L'hippophagie au secours des classes laborieuses », *Communications*, n° 74, p. 177-200.

⁹ Bouchet Ghislaine, 1993, *Le cheval à Paris de 1850 à 1914*, Thèse de l'école des Chartes, Paris, Droz, 410 p.

aux bassins ouvriers ; l'hippophagie ne prend pas dans les classes supérieures ni dans le monde rural. De plus, la viande de cheval est venue s'ajouter à d'autres viandes et non se substituer à certaines. En 1888, la viande de cheval représente 3 % de la viande consommée en France. Malgré l'absence de législation contre la vente commune de toutes les viandes, la commercialisation de la viande de cheval emprunte un autre circuit qui s'est culturellement institutionnalisé.¹ De même, alors que dans les boucheries traditionnelles têtes, os voire corps des animaux morts peuvent être exposés, il n'en est rien dans les boucheries chevalines. Les os sont des marqueurs de l'identité de l'animal et la nomination d'os ou de pièces, par exemple chez le bœuf sont localisables sur l'animal vivant. Selon François Poplin, les opérations de boucherie ont pour but d'enlever la forme animale, de rendre la chair est amorphe. En effet, plus l'animal est proche de nous, moins on supporte d'être confronté à son image initiale. C'est pourquoi l'idéographie de la viande ne s'applique pas au cheval.² De même, dans le langage courant, on peut appeler génériquement du bœuf, du mouton ou du lapin pour de la viande en revanche, on spécifie *viande de cheval*. Certes, la viande de cheval est plus vendue sous forme hachée ou en charcuterie, mais ce sont les qualités nutritives et diététiques du cheval qui sont mises en avant. Pour sa cuisine, il est noté que le cheval se prépare comme le bœuf ou comme un gibier. Au final, même en boucherie, le cheval garde une distinction.

À la veille de la Première Guerre mondiale, humains et chevaux définissent une communauté de destin aux horizons variés selon les classes sociales. Alors que la traction pétrolière se développe, la traction animale résiste plus que ne le souhaiterait l'ontologie économique-rationaliste des sociétés occidentales. La guerre 14-18 rend plus accru le paradoxe entre la nécessité des chevaux pour soutenir l'effort de guerre et le fait que face aux nouvelles technologies l'animal ne fait plus le poids.

IV] D'un monde à l'autre

IV.1) Les transformations de l'équitation militaire

Entre juillet 1914 et décembre 1918, en France, environ 1 880 000 équidés sont enrôlés pour une population équine estimée à 3 222 080 individus.³ Moins d'un dixième servira la

¹ Lizet Bernadette, 2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, n° 45, p. 137-148.

² Poplin François, 1992, « Le cheval, viande honteuse », *Ethnozootecnie*, n°48, p. 23-34.

³ En France à la même époque 8 millions de soldats sont mobilisés pour une population estimée à 39,6 millions d'individus ; 1,4 million de soldats sont morts.

cavalerie, les autres seront affectés à la logistique.¹ La souffrance et la mort des chevaux – 80 % des effectifs enrôlés - marquent les soldats et les renvoient à leur propre destin. Les sources épistolaires et littéraires témoignent de cette « *contiguïté anthropologique entre le combattant et le cheval* » aux combats et face à une mort de masse, d'autant que « *dans les témoignages des combattants, les chevaux sont très souvent associés aux pertes humaines.* »² La Première Guerre Mondiale apparaît comme le point d'orgue de la violence faite aux chevaux. Dans le conflit suivant, seule l'Allemagne recourt à des réquisitions pour mener des manœuvres d'éclairage ou pour les combats sur le front Est.³ En France, les derniers régiments de cavalerie combattent au cours de la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962.⁴

• Des chevaliers aux chevaliers du ciel

La Première Guerre mondiale transforme la conduite des conflits en passant de batailles mobiles à la guerre de tranchées. Les bataillons de cavalerie n'ont plus de véritable intérêt tactique et les cavaliers sont assignés aux boyaux comme les autres soldats. Les commandants de cavalerie voient dans l'aéronautique un nouvel horizon de distinction militaire.

La révolution technique qu'est l'aviation est conceptualisée sémiotiquement par le recours aux termes employés dans l'équitation. Le pilotage des avions est influencé par les techniques corporelles des cavaliers aviateurs qui recherchent la corporéité qu'ils avaient avec leurs chevaux.⁵

• De l'armée aux sports olympiques

À partir du début du XX^e siècle, les cavaliers militaires s'engagent dans les activités hippiques et équestres ; il est alors habituel de les voir s'illustrer dans les grandes courses. Parmi les compétitions militaires, il y a les raids qui vont devenir les épreuves d'endurance et le championnat du cheval d'arme qui aujourd'hui correspond à la discipline olympique du concours complet d'équitation.⁶ Parallèlement à des missions de sécurité publique, les quelques

¹ Baldin Damien, 2008, « De la contiguïté anthropologique entre le combattant et le cheval. Le cheval et son image dans l'armée française durant la Première Guerre Mondiale », *Revue historique des armées* [en ligne], mis en ligne le 15 juillet 2008, URL : <http://journals.openedition.org/rha/473>, consulté le 03/04/2018, 13 p.

² Baldin Damien, 2008, « De la contiguïté anthropologique entre le combattant et le cheval. Le cheval et son image dans l'armée française durant la Première Guerre Mondiale », *Revue historique des armées* [en ligne], mis en ligne le 15 juillet 2008, URL : <http://journals.openedition.org/rha/473>, consulté le 03/04/2018, p. 5.

³ Deborde Gilles et Bandelli Alessio, 2015, « Les réquisitions de chevaux par l'armée allemande dans l'Aube entre 1939 et 1944. Une enquête archéologique et archivistique sur l'origine des carcasses de chevaux de Bar-sur-Aube », *Archéopages. Archéologie et Société*, n°41, p. 62-73.

⁴ Noulens Thierry, 2012, « D'une équitation utilitaire à une équitation sportive », *Inflexions*, 2012/1 n° 19, p. 57-65.

⁵ Baldin Damien, 2008, « De la contiguïté anthropologique entre le combattant et le cheval. Le cheval et son image dans l'armée française durant la Première Guerre Mondiale », *Revue historique des armées* [en ligne], mis en ligne le 15 juillet 2008, URL : <http://journals.openedition.org/rha/473>, consulté le 03/04/2018, p. 5.

⁶ Noulens Thierry, 2012, « D'une équitation utilitaire à une équitation sportive », *Inflexions*, 2012/1 n° 19, p. 57-65.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

régiments de cavalerie subsistants ont pour mission de représenter l'armée dans les compétitions nationales et internationales.¹ Dans les années 1960, les sections équestres militaires sont reconverties en sociétés hippiques nationales placées sous la triple tutelle des ministères de la Défense, de l'Agriculture et des Sports.²

IV.2) De la société industrielle à la société de service

L'entre-deux guerre demeure une période où le travail avec les chevaux reste de règle dans les secteurs de l'agriculture, des mines et des transports dans les villes moyennes et les villages. D'après une estimation des années 1930, sur trois millions de chevaux, 2,5 millions sont toujours des chevaux de trait.³ Ils ne deviennent véritablement marginaux que dans les années 1960 où le cheptel passe de 2,2 millions à 900 000 individus (illustration 14).⁴ Afin de maintenir un débouché pour les éleveurs et le patrimoine des races de chevaux de trait, une politique a été menée en faveur de la destination bouchère des équidés.⁵

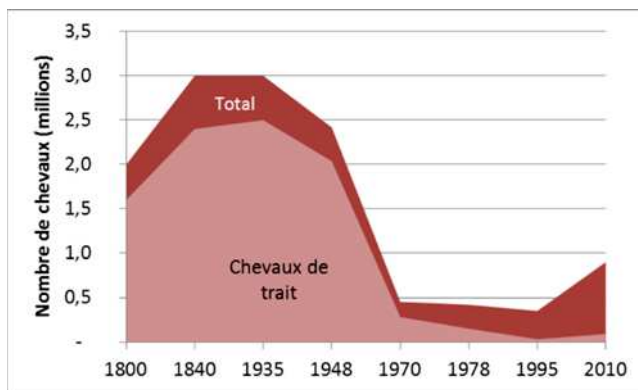


Illustration 14. Évolution du nombre de chevaux en France au XIXe et XXe siècle (d'après Digard J.P., 2004). Source : Jez & al.⁶

L'élan socio-économique des Trente Glorieuses a ouvert les pays occidentaux à la société de consommation. Bien que l'exode rural soit terminé, la nouvelle population urbaine garde des racines

rurales. À cela s'ajoute l'élévation du niveau de vie et les réductions de temps de travail (durée journalière/vacances) qui ont permis le développement des loisirs, dont les chevaux ont été les premiers bénéficiaires avec l'avènement des sports - appuyés par la reconversion des sections militaires en sociétés hippiques - et des randonnées équestres. Cet essor a également contribué au renversement de la production de chevaux, puisque depuis les années 1975, le nombre de chevaux dits de selle est supérieur aux chevaux de trait (illustration 14). De même, la plus grande considération accordée aux besoins de l'enfant a renouvelé les fonctions éducatives des

¹ Daugérias Frédéric chef d'escadron, 2015, « Le régiment de cavalerie de la Garde républicaine », *In Situ* [en ligne], 27/2015, mis en ligne le 02 novembre 2015. URL : <http://insitu.revues.org/12160>, consulté le 08/09/2017, 12 p.

- Ebel Edouard et Haberschus Benoît, 2007, « Le cheval dans la gendarmerie du XVIIIe au XXIe siècle », *Revue historique des armées*, [en ligne], 249/2007. URL : <http://journals.openedition.org/rha/653>, consulté le 07/07/2018, 10 p.

² Noulens Thierry, 2012, « D'une équitation utilitaire à une équitation sportive », *Inflexions*, 2012/1 n° 19, p. 57-65.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

³ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

⁴ Post Sylvain, 2007, *Les chevaux de mine retrouvés*, Les Meneux, Editions du Lion Couronné, 200 p.

⁵ Lizet Bernadette, 2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, n° 45, p. 137-148.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

⁶ Jez Christine (dir.), 2014, *La filière équine française à l'horizon 2030*, Versailles, France, Éd. Quæ, p. 14.

chevaux. Quoique l'intensité de la diversité des relations s'étiole, force est de constater que les activités des chevaux mutent afin de correspondre aux nouvelles attentes sociétales.

IV.2.1) L'institutionnalisation et la massification de l'équitation

La massification, plus que la démocratisation de l'équitation débute véritablement avec le développement de l'équitation sur poney et celui de l'équitation féminine,¹ dans un contexte de transformation du modèle de la société qui délaisse les activités industrielles au profit des activités de service. L'amélioration générale des revenus des foyers français depuis les Trente Glorieuses assure les moyens financiers pour des loisirs. Ceci est renforcé par les législations en faveur de la diminution du temps de travail. L'accroissement sans précédent des licenciés fait de la Fédération française d'Équitation durant une décennie (2010-2020) la troisième fédération sportive nationale.

Le premier temps de transformation et de développement des activités équestres de loisir débute au tournant des années 1950-1960, au moment de la fondation du tourisme équestre dont le Touring Club de France a été l'un des principaux instigateurs.²

À partir des années 1980, l'enseignement de l'équitation jusque-là transmis par des instructeurs militaires est dévolu aux moniteurs civils. L'équitation devient alors *baroque, hédoniste et sentimentale*.³ Cet hédonisme, cette morale du juste pour soi est également une caractéristique du *phénomène poney*.⁴ Entre 1983 et 1998, le nombre de poney-clubs est multiplié par six.⁵ Initialement, la fonction éducative du cheval ou du poney est réinvestie et l'équitation est présentée comme un « loisir intelligent », assurant l'éducation et l'épanouissement de l'enfant.⁶ Cela va de pair avec le contexte socio-éducatif et scolaire qui privilégie un modèle pédagogique favorisant l'autonomie, la curiosité et la créativité des enfants.⁷

¹ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Entretien réalisée avec Daniel Roche le 25 novembre 2014. Dans cet entretien M. Roche avançait le fait que l'histoire de l'essor du tourisme équestre en France n'avait quasiment pas suscité d'intérêt, alors qu'il a fortement participé à la transformation de l'équitation en France. Je n'ai pas fait une recherche bibliographique spécifique sur ce sujet. Néanmoins, dans mes principaux ouvrages de références dont ceux de Jean-Pierre Digard, cela n'est pas évoqué. De même, à la consultation du colloque « Cheval, tourisme et société » qui s'est tenu en mai 2012 à Saumur, force est de constater qu'il n'y a pas d'éléments quant à la formation historique du tourisme équestre en France.

³ Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

⁴ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

- Marry Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootchnie*, n° 64, p. 55-62.

⁵ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

- Marry Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootchnie*, n° 64, p. 55-62.

⁷ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

Le milieu des sports équestres se divise alors en deux cultures et deux modèles économiques. D'une part le modèle historique, basé sur la performance sportive et où les centres équestres, de modèle associatif, sont gérés par des personnes issues de l'aristocratie industrielle et financière ou des professions libérales - les dirigeants s'investissant également à titre bénévole dans les organismes socio-professionnels, les structures locales d'évènements équestres. D'autre part, les dirigeants des poney-clubs, issus de la classe moyenne, dont les clubs suivent un modèle d'entreprise économique néo-libéral et qui fonctionnent selon le marché et les attentes des consommateurs.¹

Les transformations de l'équitation se lisent également dans celle de l'histoire de la Fédération française d'Équitation, dont la construction s'effectue en trois étapes. Tout d'abord, des entités sont créées au fil des besoins sociétaux. En 1921, la Fédération Equestre française (FEF) apparaît comme elle est l'appareil institutionnel de la compétition. Au cours des années 1960-70 se développe l'équitation de loisirs, avec le soutien des Haras nationaux, l'Association Nationale pour le Tourisme Equestre (ANTE) est constituée en 1963. Peu après, ce que Pascal Marry nomme le *phénomène poney* prend son essor et le Poney-Club de France naît en 1971. La seconde étape correspond, en 1987,² au regroupement de ces trois entités en une Fédération française d'Équitation (FFE) composée de trois délégations : la Délégation Nationale aux Sports Equestres (DNSE), la Délégation Nationale au Tourisme Equestre (DNTE) et la Délégation Nationale d'Équitation sur Poney (DNEP). Le « modèle d'équitation à la française » qui s'est construit à partir du Poney-Club de France devient majoritaire au sein de la FFE.³ En 1999, une réforme statutaire dissout les délégations, mais les comités cheval, compétition, poney et tourisme demeurent. L'héritage et le poids du mouvement poney est renforcé par l'élection renouvelée de 2006 à 2020 de Serge Leconte,⁴ ancien président du Poney Club de France puis de la DNEP.⁵ La stabilité de Serge Leconte ne doit pas cacher la réalité d'un monde des sports équestres divisé où les deux cultures équestres continuent de s'affronter encore aujourd'hui.⁶

¹Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

² <https://www.ffe.com/La-FFE/Presentation-de-la-FFE/Histoire-de-la-FFE>, consulté le 13/07/2020.

³ Marry Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootchnie*, n° 64, p. 55-62.

⁴ La présidence de la FFE est renouvelée à la suite d'élection en 2021.

⁵ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

⁶ Des élections sont en cours pour le renouvellement de la présidence de la FFE. Les équipes des trois candidats s'affrontant rendent compte de la prégnance de ces oppositions.

- Équipe menée par Anne de Sainte Marie, <https://achevaldemain.org/>, consulté le 21/02/2021.

- Équipe menée par Serge Lecomte, <https://www.sergelecomte.fr/>, consulté le 21/02/2021.

- Équipe de Jacob Legros, <https://www.electionffe.com/equipe-ffe-elections-jacob-legros/>, consulté le 21/02/2021.

IV.2.2) 1980 : l'émergence du care animalier

Plus récemment, le travail éducatif des chevaux s'est déporté vers un travail du « care », c'est-à-dire du prendre soin, et il s'est combiné avec les activités de la médiation. Présente en France dès les années 1970, l'équithérapie ne connaît un réel essor que depuis une dizaine d'années. Les chevaux travaillent de plus en plus auprès de personnes en difficultés sociales (réinsertion de jeunes délinquants ou de prisonniers), mentales ou physiques (syndrome de dépression post-traumatique, autisme, maladies neurodégénératives...). L'activité du cheval relève de ce qu'il représente : un animal sensible, pacifique, immédiatement sympathique. Ainsi, dans le travail de médiation équine et très récemment de l'équicoaching, il est attendu du cheval plus un savoir-être que des savoir-faire. En effet, la relation au cheval se fait majoritairement à pied, donnant l'impression d'une moindre contrainte pour l'animal. Pourtant, il est demandé au cheval l'ajustement permanent de son attitude à celles des personnes dont il a la charge. Il s'agit d'un cadrage moral - que Sébastien Mouret a mis en évidence à propos des chiens guides d'aveugles - d'un travail émotionnel qui lui impose une grande discipline.¹ Ceci est particulièrement marquant dans le cas de Peyo qui est un cheval qui se rend dans des centres hospitaliers pour apporter du réconfort aux malades. Il lui faut donc entrer dans un univers qui est particulièrement éloigné de son monde propre, prendre sur lui physiquement et moralement pour apporter ce soin aux malades.

Né aux États-Unis, l'équicoaching se développe en France, depuis le milieu des années 2010. Ici, le travail du cheval est de mettre en lumière les compétences de savoir être des humains et dans une approche managériale de définir les modes de leadership. Compris dans un mode de « bienveillance » sans jugement, le cheval donne à voir les modalités hiérarchiques du groupe humain en relation avec lui. La fonction latente politique du cheval est ici réinvestie dans l'espace entrepreneurial.

Ce premier chapitre avait pour but, dans une perspective sociohistorique, de mettre au jour l'existence d'une constance des relations de travail anthropoéquines. Cela ne veut pas dire que les formes de relations sont demeurées en l'état ; à chaque mutation socio-économique, chaque transformation du travail, les relations anthropoéquines se sont adaptées pour répondre aux besoins et attentes de l'époque. Deux autres constantes sont à mentionner : l'importance de l'univers symbolique lié aux chevaux et la persistance d'un *habitus distinctif*. Ce dernier est

¹ Mouret Sébastien, 2017, « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, 2017/1, p. 87-102.

primordial pour comprendre ce qu'il en est aujourd'hui des représentations que chaque secteur d'activité a des autres. De cet héritage historique ressort une sorte d'étagement socio-culturel des relations de travail anthropoéquines. Schématiquement et grossièrement, on dénombre les activités paysannes et ouvrières incarnées par les chevaux de trait, les chevaux dit territoriaux. Ensuite viennent les activités de sports équestres et de loisirs équestres relevant de la classe moyenne. Enfin, le haut niveau sportif et les courses hippiques (à nuancer avec le secteur des courses de trot) représentent les classes supérieures. Cette stratification demeure prégnante et les divergences de représentations déontiques quant aux relations de travail humains-équidés semblent empêcher la cohésion d'une filière équine.

Chapitre 2. Anthropos et Hippos en 2020 : transformation et pérennité de la communauté de destin

Ce second chapitre descriptif présente dans un premier temps, une photographie de la diversité et de la richesse des humains, des chevaux et des métiers anthropoéquins pour la décennie 2010-2020 en France. Après ceci, je m'intéresserai aux transformations sociétales, économiques et politiques qui interrogent la capacité des secteurs professionnels équins à se réinventer pour assurer la pérennité des relations de travail anthropoéquines

I] La composition socioéconomique du secteur équin et de ses segments professionnels

Il est d'usage de recourir à l'expression de « filière équine » pour évoquer les différents secteurs relevant d'activité avec les chevaux. Or, le panorama socio-historique présenté au cours du premier chapitre montre que ces différents secteurs se sont historiquement constitués sur des divisions tant par la nature des relations avec les chevaux que par une segmentation sociale du travail anthropoéquin et des représentations sociales de celui-ci.

La notion de filière prend son essor dans le domaine agroalimentaire américain au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; la dénomination d'« agrobusiness » est utilisée dans plusieurs champs disciplinaires, notamment l'économie et la géographie. Le concept de « filière » est diffusé en France au cours de la décennie 1960 par les équipes de recherche de l'INRA.¹ La filière est une approche systémique technique, économique et organisationnelle dont les objectifs sont d'une part d'appréhender la dynamique d'un secteur économique et d'autre part de prévoir son évolution, d'analyser les stratégies des acteurs composant la filière. D'amont en aval, la filière est un ensemble d'activités qui se succèdent en réalisation d'étapes afin de mettre à disposition d'un client un produit fini que ce soit un bien ou un service. Concernant la structure du secteur équin, on dénombre quatre principaux niveaux : la production (élevage), la valorisation (la formation et l'entraînement des chevaux), la commercialisation et l'utilisation (cavaliers, parieurs, spectateurs). À cela s'ajoutent les structures transverses comme l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) ou la Fédération des Conseils des Chevaux (FCC), et les opérateurs connexes pouvant intervenir sur

¹ Dupont Michèle et Temri Leila, 1999, *Introduction à l'économie d'entreprise*, Paris, Foucher, 256 p.

un ou plusieurs niveaux tels que les fournisseurs de paille, foin, alimentation, etc., les entreprises de santé, la recherche et le développement, les magasins d'habillement du cavalier... Au cours de mes recherches bibliographiques et sitographiques, je n'ai pas trouvé de schéma de filière synthétique clair et non partial. En revanche, il existe des schémas propres aux quatre grands secteurs formant la « filière » équine : les courses, les sports et loisirs, le travail et la viande. Il est à noter que la nomination d'un segment spécifique « travail » rend invisible le fait que toute activité avec des chevaux visant à produire un bien ou un service est de fait un travail. Que ce soit du côté des professionnels ou du grand public, la filière équine paraît en réalité très morcelée. En décembre 2020, Jean-Christophe Dupuy, rédacteur en chef du magazine équestre *L'Éperon*, évoque la filière équine comme « *féroce*ment individualiste » dont « *l'organisation est en chapelle* ». Selon le journaliste, « *on a construit un univers complet sur nos divergences et non sur nos convergences et ça, je trouve ça mortifère.* »¹ La même semaine, une conférence sur la fin de vie des animaux est organisée par la commission du droit animal du Barreau de Paris. Maître Blanche de Granvilliers, spécialiste de droit équin va plus loin en évoquant l'hétérogénéité de la filière « *avec des mondes qui s'ignorent largement voire qui se méprisent, disons les choses franchement* ».² Les dissensions entre ces mondes sont également pointées par les responsables politiques qui y voient également une fragilité pour la « filière » quand il s'agit de défendre ses intérêts.³

Il s'avère donc que l'utilisation de cette dénomination est avant tout un usage sémantique technico-économique générique, mais qui ne recouvre pas la même acception unitaire que pour les filières avicoles, porcines, etc. Pour la suite de la rédaction, je fais le choix sémantique de ne pas employer le terme de filière, lui préférant les termes de monde ou de secteur.

Ci-après sont présentées de manière résumée des données sur la composition en humains et en chevaux de ces mondes de travail anthropoéquins. Une description plus complète et comparée à d'autres pays est en annexe 3. Du fait de son poids historique, économique et politique, le secteur équin français est bien connu, et ce grâce à de nombreuses sources, la très grande majorité provenant de l'Observatoire Économique et Social du Cheval (OESC) et de l'Observatoire des Métiers de l'Emploi et de la Formation dans la Filière Équine (OMEFFE), deux départements de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les données de

¹ Dupuy Jean-Christophe, 2020, « L'évènement by l'Éperon », diffusé le 08 décembre https://www.youtube.com/watch?v=CRN_LWzEgBc&feature=emb_logo, consulté le 26/01/2021, écoute entre la 14^e et la 15^e minute.

² Granvilliers Blanche de, 2020, « Retraite et fin de vie des animaux » visioconférence du 11/12/2020, <https://lexradio.fr/broadcast/56665-Commission-Droit-de-l-animal-Retraite-et-fin-de-vie-des-animaux-en-visioconf%C3%A9rence-le-11-d%C3%A9cembre-2020>, consulté le 26/01/2021, écoute à 1h27mn.

³ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

l'Observatoire Économique et Social du Cheval sont complétées par celles obtenues par les Observatoires Économiques Régionaux (OER) de la Fédération des Conseils des Chevaux. Les liens avec l'État, qui ont débuté au XVII^e siècle, perdurent et les activités anthropoéquines relèvent de trois principaux ministères : l'économie, l'agriculture et les sports. Entre 2010 et 2020, douze rapports ont été émis par des instances étatiques [voir l'annexe 3].

I.1) La composition et l'évolution de l'emploi dans le secteur équin français de 2010 à 2020

En 2018, l'Observatoire du Marché de l'Emploi et de la Formation de la Filière Équine estime à environ 146 000 le nombre d'employés dans le secteur équin dont 66 000 en emploi direct et 80 000 en activité secondaire.¹ En emploi principal, plus de 52 000 personnes sont employées dans des structures en lien direct avec le cheval et 14 000 dans les entreprises connexes. En activité secondaire, il y a environ 49 000 employés dans les entreprises en lien direct avec le cheval (principalement les élevages) et 31 000 dans les entreprises connexes (majoritairement les points de vente du pari mutuel urbain). Selon l'Équissources, il existe quarante-neuf métiers en lien avec les chevaux, dont trente, en direct.² Quant à la Nomenclature des Activités Principales Exercées (APE), elle recense 83 activités dont 40 directement liées au cheval.³

Les catégories d'activité :

Directement liées au cheval :

- Les producteurs et utilisateurs du cheval : élevage, établissements équestres, centres d'entraînement de courses, traction équine, médiation équine.
- Les prestataires autour du cheval : vétérinaires, maréchaux-ferrants, autres prestations de soins, transport, abattage, équarrissage, centre d'incinération.

Indirectement liées au cheval :

- Vendeurs de produits équins : paris hippiques, spectacles équestres, arts, médias.
- Fournisseurs et prestataires d'entreprise : fabricants et distributeurs d'aliments, équipement, matériel, assurance, comptabilité, conseil...
- Organisation et développement : administrations publiques et parapubliques, organismes socioprofessionnels, recherche, formation.

¹ IFCE, 2019, Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2018/2019, Le Pin au Haras, 66 p.

- Troy Carole, 2018a, Les emplois salariés agricoles dans la filière équine, OMEFFE, IFCE, 4 p.

- Troy Carole et Heydemann Pascale, 2018, Synthèse emploi filière équine. Les emplois générés par le cheval en France, OMEFFE, OESC, IFCE, 8 p.

² Équissources, 2019, Cahier spécial métiers et formations, IFCE, 76 p.

³ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, 182 p.

Chaque année, à partir des données fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'Observatoire du Marché de l'Emploi et de la Formation de la Filière Équine présente des statistiques sur les emplois salariés agricoles dans le secteur équin. En France, 70 % des emplois liés aux équidés, en activité principale, relèvent du secteur agricole. Ces emplois correspondent à l'élevage et le travail des chevaux en centres équestres, centres d'entraînement de courses, en agriculture et en foresterie. En 2016, la Mutualité Sociale Agricole dénombrait 11 154 chefs d'exploitation ou d'entreprises équines.¹

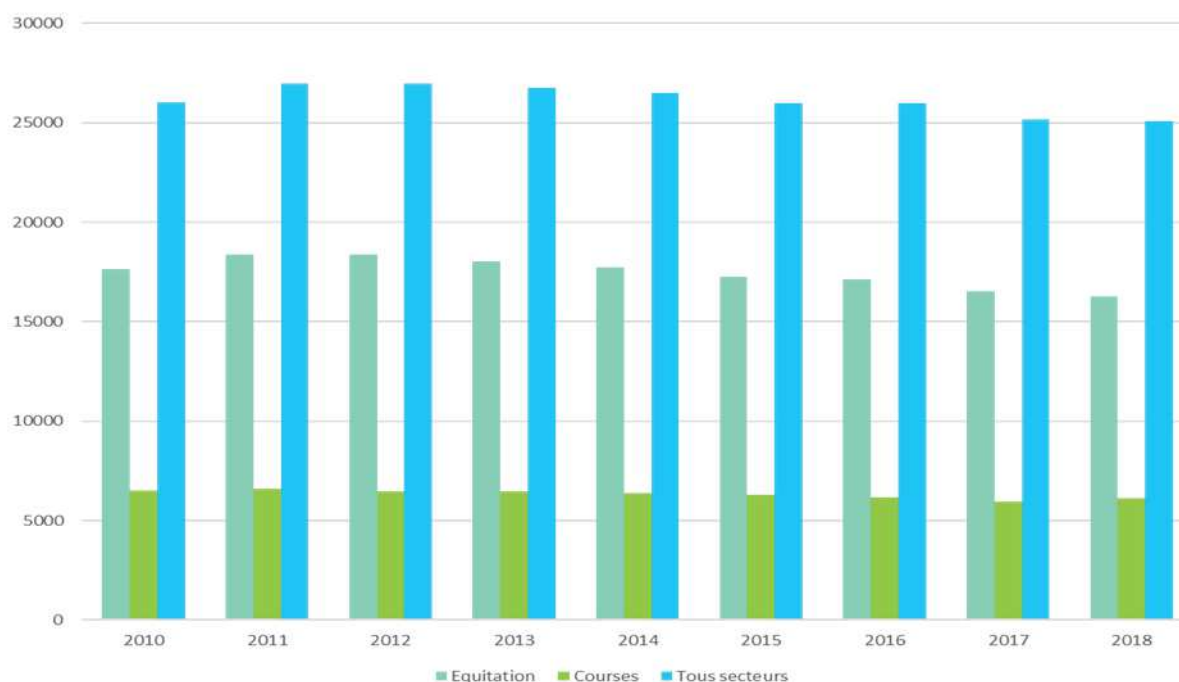


Illustration 15. Évolution du nombre de salariés agricoles cotisant à la MSA de 2010 à 2018. Source OMEFFE²

L'illustration 15 présente l'évolution des emplois agricoles pour la dernière décennie. Le secteur «équitation» est l'employeur majoritaire avec 66 % des salariés agricoles. Depuis 2012, du fait de la baisse du nombre de licenciés à la Fédération Française d'Équitation (FFE), le salariat recule dans ce secteur. Si le secteur «courses» semble stable, cela est dû à l'augmentation des recrutements dans les établissements de courses de trot alors que ceux du galop réduisent leurs effectifs. La colonne «tous secteurs» regroupe les établissements équestres et hippiques ainsi que ceux de l'élevage et des entreprises travaillant avec des chevaux en agriculture ou en foresterie.

Dans son ensemble, l'emploi agricole dans le secteur équin baisse depuis 2012. À cette diminution s'ajoute pour la période étudiée une lente progression de la précarisation des

¹ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

² Données obtenues sur demande auprès de l'OMEFFE.

emplois, avec une prédominance des contrats à durée déterminée et l'accentuation du recours au temps partiel (illustration 16).

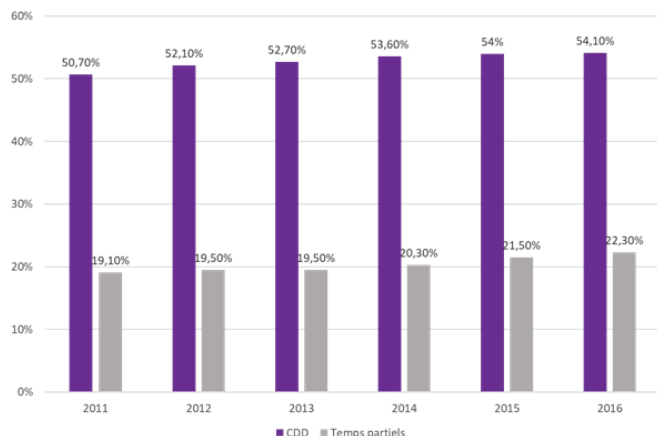


Illustration 16. Évolution de la part des CDD et des contrats à temps partiel des salariés cotisants à la MSA. Source OMEFFE.¹

Cette précarisation se donne également à voir dans le développement, depuis quatre – cinq ans de l'auto-entreprenariat ; ces microentreprises proposant avant tout des prestations de service (entretien des écuries, grooming, cavalier d'entraînement, garde, etc.).

La répartition démographique des salariés agricoles dans les métiers anthropoéquins (illustration 17) explique en partie la précarité de l'emploi.

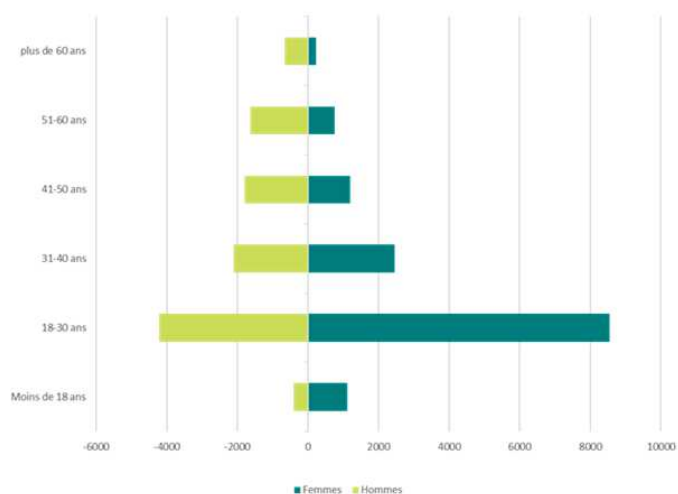


Illustration 17. Pyramide des âges des salariés agricoles équins en 2018. Source OMEFFE²

En effet, 56,8 % des employés ont moins de 30 ans, âge des contrats d'apprentissage et des premières expériences professionnelles. En effet, la majorité des employés a validé une formation de niveau 3 (94 % des apprentis en formations agricoles telles que palefrenier, soigneur, lad, jockey, driver, etc.) et de niveau 4 (avec la formation du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport BPJEPS) du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).³⁻⁴ Le recours aux contrats à durée déterminée et au temps partiel touche en premier lieu les femmes et les jeunes actifs.⁵⁻⁶

¹ Troy Carole, 2018a, Les emplois salariés agricoles dans la filière équine, OMEFFE, IFCE, 4 p.

² Données obtenues sur demande auprès de l'OMEFFE.

³ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>, consulté le 13/07/2020.

⁴ Troy Carole, 2018a, Les emplois salariés agricoles dans la filière équine, OMEFFE, IFCE, 4 p.

⁵ <https://www.lecese.fr/travaux-publies/femmes-et-precarite>, consulté le 03/07/2020

⁶ <http://www.observationsociete.fr/ages/jeunes/precarite-jeunes-populaires.html>, consulté le 03/07/2020

Le secteur est fortement marqué par l'emploi féminin. En 2019, 59 % des salariés agricoles équinés (contre 47 % en 2005) sont des femmes. Les taux de féminisation se répartissent ainsi :

- 66 % de femmes dans les établissements équestres,
- 42 % dans les centres d'entraînement de galop,
- 41 % dans les centres d'entraînement de trot.

Les femmes sont surreprésentées dans les centres équestres, mais sous représentées chez les cavaliers professionnels, entraîneurs de courses et dirigeants d'entreprise. Toutefois, malgré des taux non encore paritaires, le secteur hippique, historiquement masculin, a un taux de féminisation supérieur à la tendance nationale en agriculture.¹

La pyramide des âges (illustration 17) montre la volatilité de l'emploi puisque la catégorie des 31-40 ans ne représente que 18,1 % des salariés. Dans sa communication, Charlène Lourd fait état d'un fort turn-over avec une moyenne d'âge située à 32 ans.² On peut comprendre ce chiffre comme un désengagement des métiers anthropoéquinés. Dans le domaine des courses hippiques entre 2015 et 2019, le site d'Équiressources a enregistré une baisse des candidatures aux postes de cavaliers d'entraînement et de lad drivers de plus de 65 %. Plus précisément, lorsqu'en 2015 il y avait 20 candidatures pour l'un de ces types d'emplois, il n'y en a plus que 7 en 2019.³

Cette pyramide des âges indique également l'inversion de la proportion des salariés féminins et masculins avec l'âge. Plus l'âge avance et plus les hommes deviennent majoritaires. S'il y a moins d'hommes qui s'engagent dans un métier anthropoéquin, ils y demeurent plus longtemps. Au total, pour les activités hippiques et équestres, 56 % des dirigeants d'exploitation sont des hommes.

Concernant le segment des sports équestres et du loisir, la formation professionnelle est catégorisée en cinq diplômes délivrés par l'État du niveau 4 au niveau 6.⁴ À ces diplômes, la FFE associe des brevets fédéraux attestant d'un niveau de maîtrise des techniques équestres en lien avec la filière professionnelle.⁵[Une présentation de la Fédération Française d'Équitation et de sa politique sportive est consultable à l'annexe 3]. Les professionnels n'ont pas obligation

¹ Troy Carole, 2018 b, La féminisation des emplois agricoles dans la filière équine, OMEFFE, IFCE, 5 p.

- IFCE, 2020, *Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2019*, Le Pin au Haras, 114 p.

² Lourd Charlène, 2019 b, « Le personnel d'entraînement à la peine ? », *Journée d'étude sur les courses hippiques*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme, 27 mai 2019.

³ Lourd Charlène, 2019, « Le personnel d'entraînement à la peine ? », *Journée d'étude sur les courses hippiques*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme, 27 mai 2019.

⁴ <https://www.ffe.com/Metiers/Decouvrir-les-formations/Diplomes-delivres-par-l-Etat>, consulté le 09/07/2020.

⁵ <https://www.ffe.com/enseignant/Diplomes-de-cavalier/Les-Degres>, consulté le 09/07/2020.

de prendre une licence de compétition. Dans la mesure où le premier niveau de métier, les animateurs, ne nécessite pas un galop 7, ces professionnels peuvent concourir dans le circuit club. Pour le second niveau de métier, les moniteurs, doivent être détenteurs du galop 7, mais s'ils ne sortent qu'occasionnellement en compétition ou que leur cavalerie n'est pas adaptée à un plus haut niveau, ils peuvent également concourir dans le circuit club et se servir des épreuves dites « préparatoires » pour sortir leurs chevaux. C'est dans le circuit amateur que se situe la majorité des professionnels sortant en compétition (illustration 18). En effet, le circuit professionnel est paramétré pour le haut niveau et tous les professionnels n'ont pas le temps ou la cavalerie pour accéder à ce niveau.

Pour la période étudiée, on constate une augmentation de la part des femmes dans le circuit professionnel de neuf points, passant de 35 % en 2010 à 44 % en 2020 (illustration 18). L'étude de la constitution démographique du circuit professionnel n'est donc pas sans rappeler celle du secteur équin (illustration 18)¹ et participe au débat sur le plafond de verre où les femmes n'arrivent pas à dépasser un certain seuil professionnel.

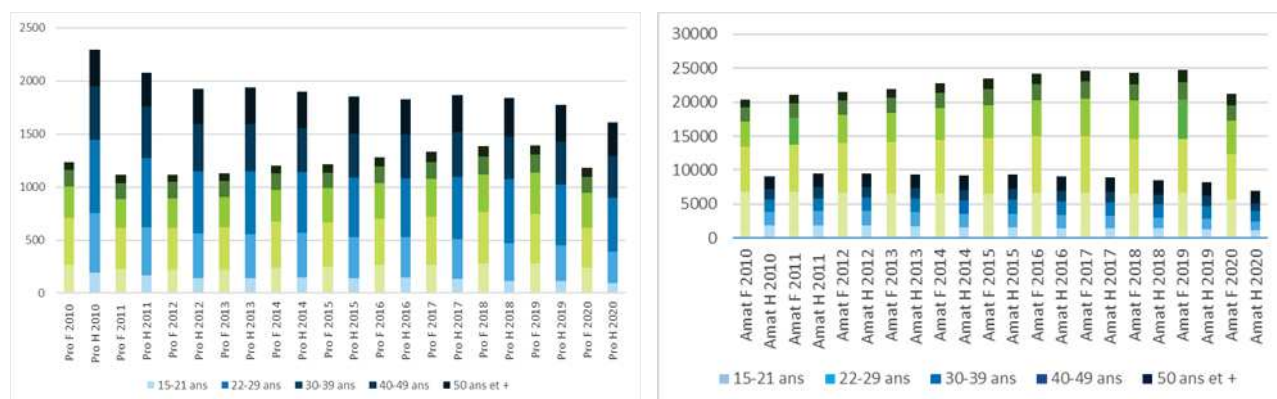


Illustration 18. Évolution par âge et par sexe des licences de compétition professionnelle et celle des licences de compétition amateur de 2010 à 2020. Source : FFE.²

Une autre spécificité de ce secteur est la part importante que représente le bénévolat. Les bénévoles participent aux préparatifs et aux déroulements de manifestations tant hippiques qu'équestres qui dans leur ensemble sont constituées d'association à but non lucratif, par exemple les jurys pour les épreuves équestres. Dans le monde des courses hippiques, « *l'implication des bénévoles [dans les sociétés de courses de province] est déterminante pour assurer leur équilibre financier* ». ³

La composition du bénévolat tient principalement aux cavaliers eux-mêmes. Plus le niveau équestre du cavalier s'élève plus il s'intègre au centre équestre grâce à ses compétences

¹ <https://www.telemat.org/FFE/sif/> consulté le 09/07/2020.

² <https://www.telemat.org/FFE/sif/>, consulté le 03/02/2021

³ Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, p. 26.

techniques aidant aux soins des chevaux, à leur dressage, aux « coups de main » divers et variés.¹

Les membres des familles des cavaliers fournissent également leur lot de bénévoles souhaitant aider ou s'occuper pendant le temps de pratique du cavalier. Les ressorts de cet engagement tiennent au fait que quelle que soit la discipline, le « *moteur reste la passion, le sens de l'intérêt général et le plaisir de gérer une activité qui a du sens d'un point de vue social et économique.* »² Au final, bien que difficilement quantifiable, le secteur équin ne pourrait pas être aussi dynamique sans cette forme de travail invisible : ce bénévolat.³

I.2) L'évolution et les types d'emplois des chevaux dans le secteur équin

I.2.1) Les grandes étapes de la carrière d'un cheval

Quels que soient les types d'emploi du cheval, les grandes étapes de sa carrière sont les mêmes d'un secteur à l'autre (illustration 19). La carrière théorique d'un équidé s'organise autour de quatre grandes phases : l'élevage de la naissance à environ trois ans ; l'apprentissage de quatre à six, sept ans ; l'activité et les possibles reconversions entre sept et quinze, vingt ans suivant la santé de l'animal ; au-delà, la retraite puis la fin de vie. Toutefois, le secteur des courses hippiques se distingue de ce schéma par une précocité de l'apprentissage et de l'activité puisque les chevaux commencent leur carrière à deux ans et la terminent à cinq ans maximum chez les galopeurs et dix ans chez les trotteurs ; il s'ensuit, soit une reconversion vers les activités de sports équestres ou de loisirs soit l'envoi à l'abattoir. L'analyse de l'illustration 19 indique que la majorité de la population équine est en âge d'être en activité. La baisse des naissances de 20 % n'affecte pas encore le nombre de chevaux au travail. À l'autre bout, on constate une augmentation de 30 % du nombre de chevaux de plus vingt ans. Une étude menée par l'OESC, en 2018, sur la constitution du cheptel équin, estime que 16 % du cheptel français est constitué d'équidés à la retraite. Ce vieillissement de la population indique une plus grande attention portée aux soins des équidés, leur assurant une plus grande longévité.

¹ Chevalier Véréne, 2017, « Entre loisir et travail. Les ressorts du développement des activités équestres », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 207-219.

² Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, p. 172.

³ Loisier Anne Catherine, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, 54 p.

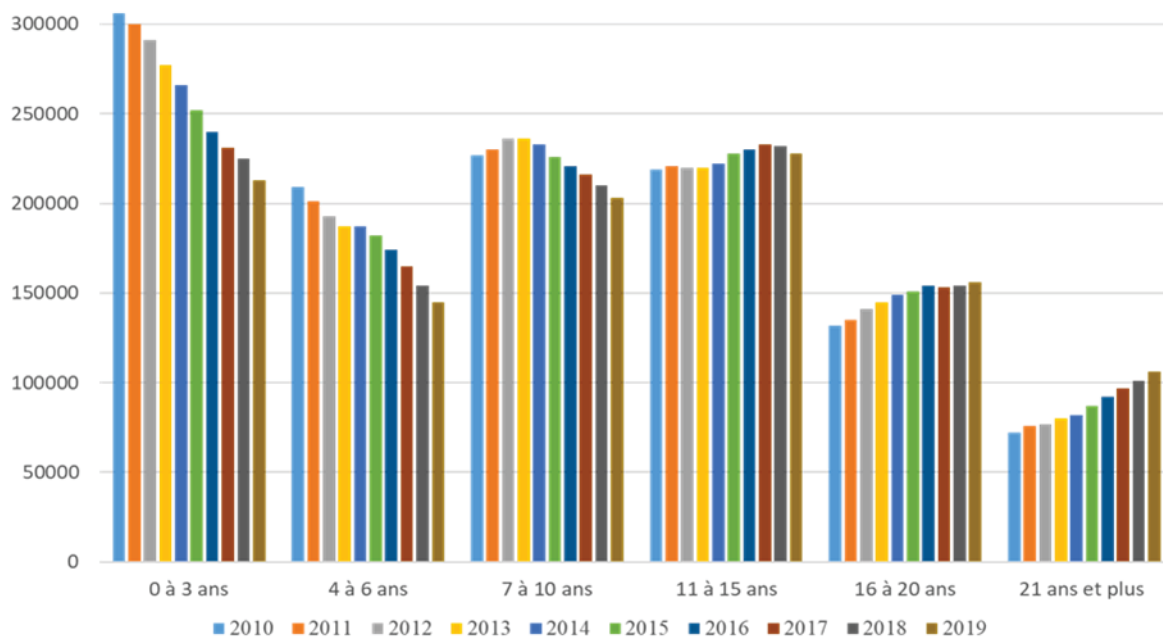


Illustration 19. Évolution du cheptel équin français par tranche d'âge entre 2010 et 2019. Source OESC.¹

I.2.2) La répartition par type de chevaux

• Les chevaux de sports et de loisirs

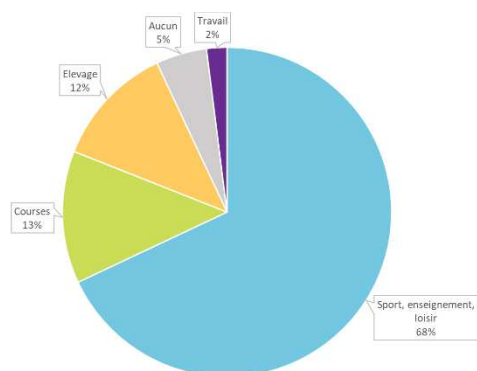


Illustration 20. Le marché du cheval en France en 2018. Source OESC.²

Les chevaux sont majoritairement achetés pour des activités de sports équestres et de loisirs. Les chevaux et poneys de centre équestres ont des activités qui généralement se répartissent entre l'enseignement et la compétition dont le niveau dépend de leur

capacité. Face au succès grandissant du *care animalier*, les gérants de centre équestre sont de plus en plus nombreux à diversifier leurs animations en mettant à disposition leur cavalerie pour des séances d'équithérapie, de remédiation voire de coaching d'entreprise. Ainsi, un cheval peut dans la même journée, enseigner et soigner et le week-end être compétiteur - du moins, enseigner la compétition à son cavalier. Concernant les équidés de loisir, les propriétaires pratiquent une équitation polyvalente et de randonnée. L'étude menée par l'Observatoire Économique et Social du Cheval en 2018 sur le marché du cheval de loisir indique également l'essor de la pratique à pied : travail à la longe, équitation dite « éthologique », travail en liberté.

¹ Informations obtenues sur demande auprès de l'OESC.

² Pépin Anne-Lise, 2018 a, *Le marché du cheval en France*, OESC, IFCE, 4 p.

Une frange de cette catégorie de propriétaires se rapproche voire s'intègre aux propriétaires de chevaux de compagnie de la catégorie « aucun » de l'illustration 20.

• Les chevaux de sports hippiques

Le second segment de travail est constitué par les activités hippiques que sont les courses de trot et de galop.

Ce sont deux mondes antagonistes techniquement, sociologiquement et économiquement. Il y a un « monde du trot » et un « monde du galop » qui sont composés et représentés respectivement par la société mère Le Trot et la société mère France Galop.



Illustration 21. Arrivée du Prix de l'Arc de Triomphe 2014. ©Atlas & Cie.

Le « monde du galop » demeure l'apanage de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie ; très ancré dans la mondialisation, il est intrinsèquement capitalistique. Son organisation socioprofessionnelle est très hiérarchisée : lads, garçons d'écurie, garçons de voyage, jockeys, entraîneurs, éleveurs et propriétaires aux noms prestigieux tels que l'Aga Khan, Wertheimer, Rothschild, etc. L'élevage se concentre chez de grands propriétaires de haras. La sélection génétique y est forte et le nombre de naissances (5 589 en 2018) dépend du marché international. S'il y existe de plus en plus de « grands noms », le « monde du trot » relève plutôt de la petite et moyenne entreprise, souvent familiale, où le propriétaire est également entraîneur, jockey et/ou driver et parfois éleveur. Malgré une politique menée par la maison mère, Le Trot, de diminution du nombre de naissances à partir de critères de sélection sur les performances des ascendants, le nombre de naissances demeure élevé (10 072 en 2019).



Illustration 22. Arrivée à Vincennes janvier 2015. © Atlas & Cie.

Les « grands noms » dans le monde du trot, sont d'abord associés aux chevaux, à l'instar d'Idéal du Gazeau, Ourasi ou plus récemment Ready Cash et Bold Eagle, puis à quelques grandes familles d'entraîneurs drivers telles que Bazire ou Nivard. Le vedettariat des chevaux trotteurs est dû à la longévité de leur carrière. Au regard des statistiques

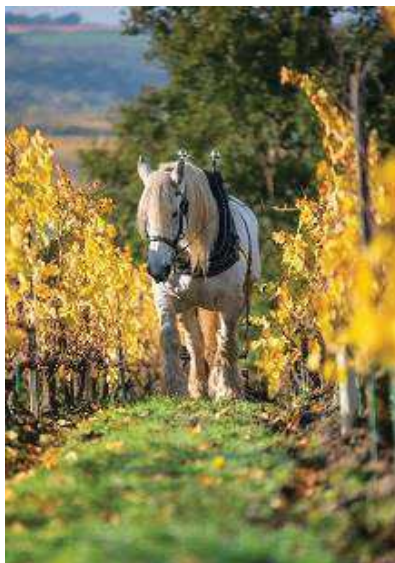
de l' Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE),¹ les modèles inhérents au monde dichotomique des courses correspondent à la répartition économique des entreprises françaises. Seules quelques entreprises fortement mondialisées pèsent économiquement sur le pays du fait de leur poids boursier, mais le maillage économique est constitué majoritairement de petites et moyennes entreprises et d'artisans — commerçants.

• Élevage et chevaux de plaisance

Le troisième segment se compose de l'élevage où les chevaux ont des activités de reproduction. Il est très hétéroclite puisqu'il regroupe l'ensemble des éleveurs professionnels ou amateurs pour toutes les catégories de races de chevaux.

Le quatrième marché, nommé « aucun » correspond soit à des chevaux retraités soit à ce que Jean Pierre Digard nomme le « cheval potager ».² Dans les deux cas, supposément, le cheval ne travaille pas ou plus, il est un « animal de compagnie », gardé pour l'agrément.

• Les chevaux de travail



Le dernier segment est celui des chevaux dits « de travail ». Il ne représente que 2 % des activités du secteur équin.

Illustration 23. Cheval dans les vignes. © Mélanie Guillamot.

Les activités de ces chevaux sont diverses : elles relèvent à 60 % des travaux agricoles et forestiers ; par exemple travail de la terre en maraichage et dans les vignes ou le débardage et transport du bois dans des zones difficiles d'accès aux engins motorisés. Viennent ensuite les activités touristiques (transport et bât) ainsi que le travail en ville.

Pour les activités urbaines, les chevaux sont qualifiés de « territoriaux ». Ils sont alors employés par « une collectivité afin d'y assurer des missions de service public telles que le transport de passagers, ramassage de déchets, entretiens d'espaces verts ou d'espaces naturels [écopâturage], prévention-sécurité, etc. ».³ Olivier Linot, ancien directeur des services techniques de la ville de Trouville et à l'initiative de la création de la Commission Nationale

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=28>, consulté le 06/07/2020.

² Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

³ Linot Olivier, 2017, « La commission des chevaux territoriaux en France. De l'innovation à la réalité », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 161



des Chevaux Territoriaux (CNCT) précise que la terminologie de cheval territorial « *vient du fait que les employés dans ce domaine sont des agents territoriaux.* »¹

Illustration 24. Ramassage des déchets à Vendargues. © Atlas & Cie.

Comme évoqué au premier chapitre, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation de l'agriculture a conduit à un déclin massif des chevaux de trait. Afin de maintenir les neuf races de trait nationales, les éleveurs ont orienté leur sélection pour répondre au débouché de la boucherie chevaline. [En annexe 3 est présentée l'évolution de la production de viande chevaline et de l'hippophagie en France pour la décennie 2010-2020]. L'orientation génétique des chevaux de trait vers des animaux plus lourds et la conduite zootechnique d'élevage de ces chevaux aboutissent aujourd'hui à des problèmes de recrutement de ces animaux. Ils ne correspondent pas aux attentes des professionnels de la traction qui souhaitent des chevaux avec de meilleures dispositions mentales et plus légers, afin d'avoir moins de problèmes squelettiques.

Ce bref panorama présente la diversification et la richesse du secteur équin français. Néanmoins, il ressort nettement une fragilisation économique de ce « modèle français » au tournant de l'année 2012.² Cette fragilité qui semble être le soubresaut de la crise économique de 2008 met en exergue les menaces internes et externes qui pèsent sur le secteur équin et l'évolution des représentations sociales politiques de la place des chevaux dans la société.

II] Les menaces économiques internes et externes auxquelles le secteur équin français doit répondre

Les menaces identifiées par le secteur équin relèvent avant tout du domaine économique. L'ensemble des rapports ministériels, parlementaires et sénatoriaux publiés entre 2010 et 2019 fait état des freins socioéconomiques auxquels doit faire face la filière équine. En ce sens, une étude menée, en 2015 par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, sur la filière équine française dans le paysage économique international, recherchait dans les

¹ O. Linot, 2014, *Le cheval au service de la ville*, Paris, Rue de l'échiquier, 96 p.

- CGAAER, 2012, *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*, rapport n° 12020 établi par Duriez Jean-Louis et Fouquet Eric, 42 p.

² Loisier Anne Catherine, 2016, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, 54 p.

- Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

indicateurs classiques du développement, des éléments explicatifs relatifs aux stagnations voire régressions des filières équinnes occidentales suite à la crise économique de 2008 où de très nombreux chevaux avaient été abandonnés, notamment en Grande-Bretagne. D'après l'étude, l'analyse de l'évolution du produit intérieur brut et des courbes du chômage n'indique pas de corrélation directe entre la crise économique et l'inflexion des filières équinnes occidentales.¹ Les rapports successifs des sénateurs Ambroise Dupont et Anne Catherine Loisier notaient d'ailleurs que le modèle français s'est montré plus résilient que ses voisins allemands ou italiens. Pour autant, les institutions du secteur équin ne bâtissent leur argumentation que sur cette unique menace.

II.1) Les principales menaces économiques

Bien que le secteur équin soit composé d'un ensemble de mondes qui *a minima* s'ignorent, ceux-ci sont intrinsèquement liés, bien évidemment par des relations de travail avec les équidés, mais aussi par le soutien financier qu'assure le monde des courses hippiques.

II.1.1) La solidarité financière du monde des courses hippiques à l'ensemble du secteur

Le modèle du secteur hippique français est institutionnalisé juridiquement depuis la loi du 2 juin 1891. Cette loi établit un double monopole, d'une part les sociétés mères des courses qui organisent l'élevage et les courses et d'autre part les paris mutuels sur hippodromes (PMH). En 1931, l'état autorise la prise de paris en dehors des hippodromes avec la création du Pari Mutuel Urbain (PMU qui devient un groupement d'intérêt économique en 1985. Depuis 1997, les deux sociétés mères (France Galop et Le Trot) ont la responsabilité de la filière hippique et du Pari Mutuel Urbain.

La Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH) est chargée de coordonner les sujets d'intérêt commun des trois structures. Elle gère le Laboratoire des Courses Hippiques (LCH) chargé de la lutte contre le dopage ; l' Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Course (AFASEC) qui s'occupe de la formation des lads, jockeys, drivers ; le Groupement Technique des hippodromes parisiens (GTHP) qui assure le bon déroulement des jours de réunion ; l'Organisme de Retraite et Prévoyance des Employés des Sociétés de Courses (ORPESC) qui est l'organisme de prévoyance et de retraites des salariés des courses ; enfin,

¹ Vial Céline *et al.*, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », Equ'Idée, 5 p.

- Person Sixtine, 2015, Les filières équinnes étrangère : état des lieux et conjoncture, Mémoire de formation d'ingénieur, sous la direction de V. Julliard et P. Heydeman, Agrosup Dijon, IFCE, 28 p + annexes.

elle dirige la chaîne télévisée Equidia.¹ Dès leur instauration, les sociétés mères des courses ont pour mission d'améliorer la race chevaline, de promouvoir l'élevage et le développement rural. Ces missions ont été réaffirmées à chaque modification institutionnelle. Ainsi l'ensemble du secteur équin dépend de la vitalité et de la pérennité du secteur hippique, d'autant qu'il participe de l'autonomisation de la filière en compensant financièrement une partie du désengagement de l'État dans l'administration de celui-ci.

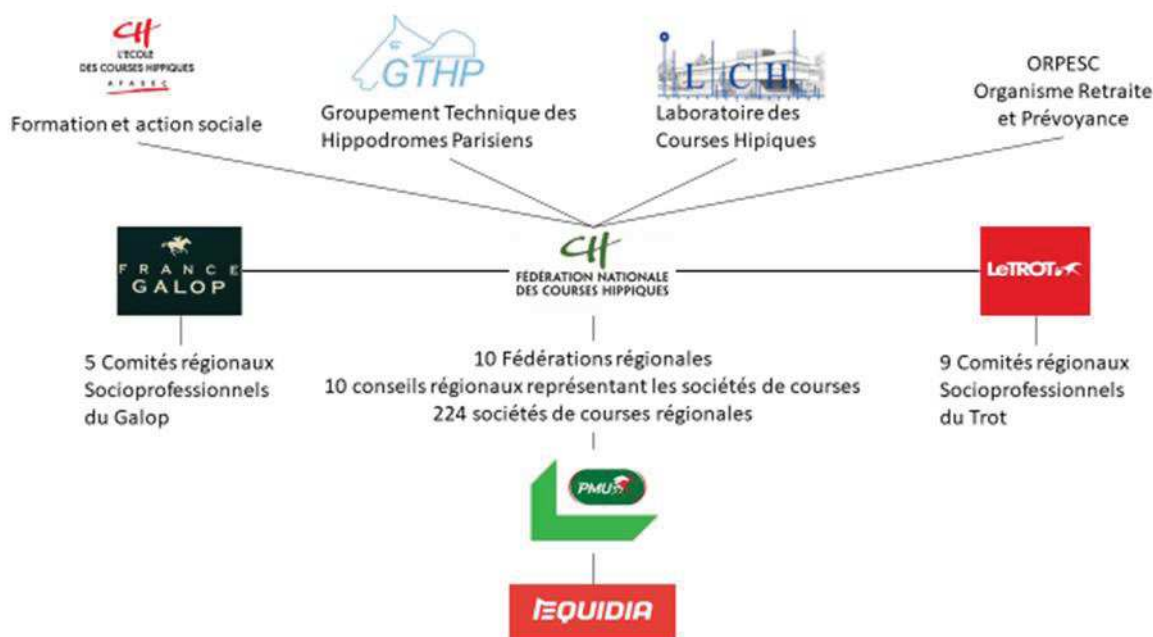


Illustration 25. Schéma d'organisation des institutions du secteur courses. Source : FNCH.²

La première étape du désengagement de l'État dans la filière équine a été entreprise en 1999 au ministère de l'Agriculture où l'administration centrale des Haras nationaux fut transformée en un bureau du cheval et de l'institution des courses. Désormais, le ministère de l'Agriculture n'assure plus que des fonctions régaliennes d'approbation budgétaire, législative et représente l'État dans les instances de la filière.³ L'illustration 26 est un schéma récapitulatif des grands flux financiers au sein du secteur équin. Sur le montant total des enjeux, 73 % correspondent les gains reversés aux parieurs. Sur le quart restant, l'État prélève 9,5 % en taxes et impôts, mais une partie est reversée pour le fonctionnement de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et pour des actions en faveur du secteur équin menées par le ministère de l'Agriculture (MAAF). Les 13,5 % restant retournent à la filière hippique en gains et primes pour les propriétaires et les professionnels du secteur, et pour le fonctionnement des institutions

¹ <http://www.fnch.fr/index.php/la-federation-nationale/qui-sommes-nous/missions>, consulté le 13/07/2020.

² <https://www.fnch.fr/gouvernance-institution-courses-hippiques>, consulté le 08/03/2021.

³ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

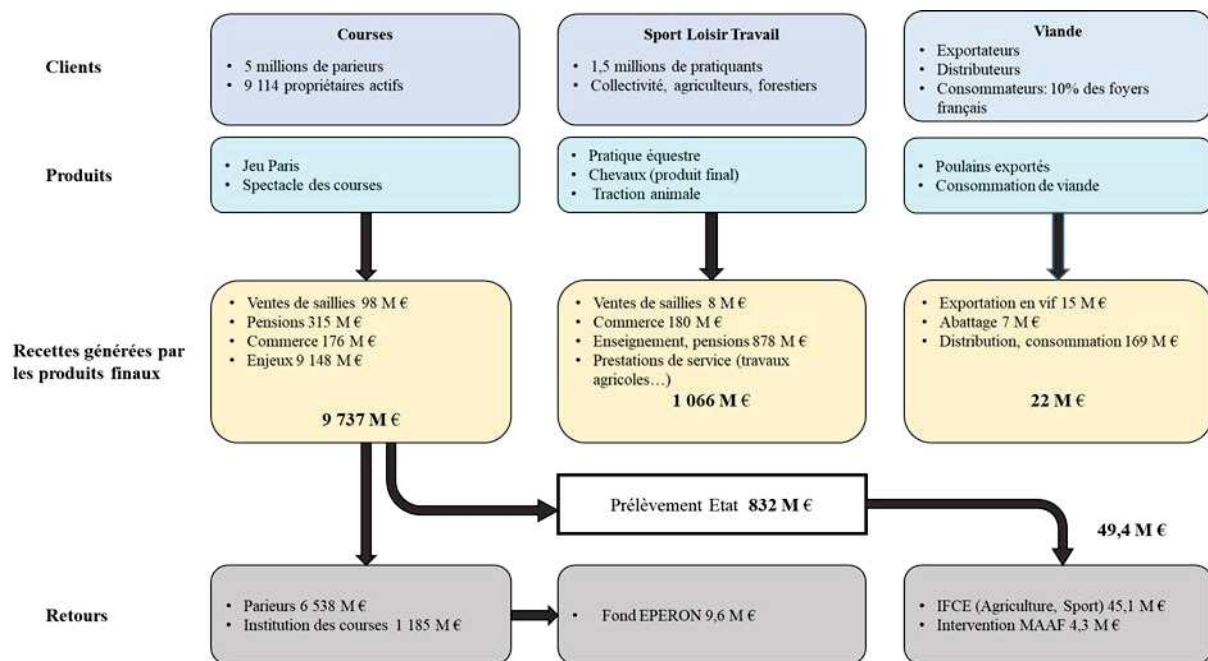


Illustration 26. Synthèse des flux financiers dans le secteur équin pour l'année 2018. Source : IFCE.¹

La Fédération Nationale des Courses Hippiques par le fonds Éperon² soutient l'économie des autres secteurs professionnels, ce qui en 2018 représentait une aide de 9,6 millions d'euros. Le fond Éperon I est initié en 2005, afin de cofinancer des projets d'investissement ou des actions de développement dans les autres secteurs de la filière.³ En 2010, les Haras nationaux et le Cadre Noir ont fusionné pour créer l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. La Société Hippique Française était historiquement tributaire des Haras nationaux qui assuraient l'organisation des concours et octroyaient les subventions pour le circuit de valorisation des jeunes chevaux. C'est pourquoi, en 2011, la Société Hippique Française est devenue société mère et son fonctionnement a été assuré par les ressources provenant du fonds Eperon II créé à cette occasion.⁴ Ce soutien a été arrêté en 2017 du fait des difficultés financières croissantes dans le secteur hippique.

Les rapports produits au cours de la décade s'accordent sur deux facteurs économiques externes fragilisant la filière équine dans son ensemble : l'ouverture des paris hippiques aux opérateurs en ligne et le relèvement du taux de taxe sur la valeur ajoutée. En interne, il est mentionné la nécessité de renouveler le marché des paris.

¹ IFCE, 2019, Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2018/2019, Le Pin au Haras, 66 p.

² <https://www.fondseperon.com/historique>, consulté le 13/072020.

³ Loisier Anne Catherine, 2016, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, 54 p.

⁴ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, 182 p.

II.1.2) Les difficultés rencontrées par le secteur hippique

• L'ouverture des paris en ligne

Le rapport de la Cour des comptes, sur l'institution des courses indique que dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) les jeux d'argent et de hasard sont très répandus, mais les paris hippiques sont en recul et ne représentent plus en 2017 que 6 % des jeux.¹ En 2010, la France a ouvert à la concurrence les paris sportifs en ligne après sa condamnation par la Commission européenne de douze États membres au nom de la libre concurrence. L'Autorité Régulatrice des Jeux d'Argent en Ligne (ARJEL) dénombre 22 opérateurs de paris sportifs en ligne dont 8 offrant des paris hippiques.² [Une présentation plus détaillée des conséquences de l'ouverture des paris en lignes est en annexe 3]. L'ouverture des paris en ligne a accentué la régression des paris hippiques au profit des paris sportifs et du poker. En quinze ans, la part des paris hippiques a reculé de 15 % à 1,4 % des paris sportifs.³ Dans un premier temps, le pari mutuel urbain a résisté à la concurrence en augmentant l'offre de programme de course en France et à l'étranger, proposant ainsi des courses tous les quarts d'heure de 9 h à 23 h chaque jour de l'année.⁴ L'objectif était de s'inspirer de la Française Des Jeux en multipliant l'offre de courses. L'internationalisation (des courses provenant de vingt-trois pays sont support de paris) et la multiplication des offres ont complexifié le jeu et déstabilisé les turfistes en définitive.

• Le désintérêt des parieurs pour les courses hippiques

L'ouverture des paris hippiques à la concurrence en ligne s'est produite alors que le secteur éprouvait des difficultés sociodémographiques : fréquentation des hippodromes en déclin, paris matures et démographie âgée des parieurs. Néanmoins, selon l'étude de la Française des jeux de 2013 « *la population de turfistes en France constitue une exception dans le marché des jeux en Europe* ». ⁵ Avec une proportion de turfistes de 26,6 % du total des parieurs, les paris hippiques français sont également une exception au regard des jeux d'argent et de hasard mondiaux. L'enquête menée par l' Autorité Régulatrice des Jeux d'Argent en Ligne

¹ Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.

² Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.

³ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, 182 p.

- Dupont Ambroise, 2013, Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence, Comité stratégique des courses, 63 p.

⁴ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, 182 p.

- Dupont Ambroise, 2013, Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence, Comité stratégique des courses, 63 p.

⁵ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, p.43.

en 2013 sur la typographie des joueurs en ligne indiquait déjà le décalage d'âge entre la population des paris sportifs et pokers assez jeune (moins de 35 ans) et celle des paris hippiques plus âgée (entre 35 et 55 ans).¹ En 2017, la composition sociodémographique des turfistes était la suivante : une majorité d'hommes (62 %) dont 47 % de plus de 50 ans, provenant des classes populaires et ouvrières (44 %) ou d'inactifs (34 %). Ce sont des joueurs fidèles et réguliers : 70 % des turfistes parient depuis plus de trois ans et la moyenne de fidélité est de 15 ans.² Les lieux de socialité et les temps de jeu se différencient, les turfistes préfèrent les points de vente comme les bars et cafés, où ils peuvent éplucher les journaux dédiés à cette activité tels que Tiercé Magazine,³ Paris-Turf, Bilto, etc., s'échanger des « tuyaux » entre eux et regarder les courses en direct. Cet examen minutieux crée du lien et de l'attachement aux chevaux, d'autant plus chez les trotteurs, car leur carrière est plus longue et des chevaux sont devenus légendaires. Mais, cela a aussi induit une image démodée des courses hippiques longtemps non traitée stratégiquement par les sociétés mères.⁴ Pour enrayer la situation, la stratégie du pari mutuel urbain fut de copier celle de la Française des jeux en multipliant les supports de jeu et en recourant au système de loterie avec « pariez-spot » (c'est un logiciel du PMU qui propose l'ordre d'arrivée des chevaux). En délaissant l'esprit initial d'un jeu d'experts qui nécessite une bonne connaissance des entraîneurs, jockeys, drivers et chevaux, le pari mutuel urbains a réduit le nombre de ses fidèles sans pour autant conquérir de nouveaux clients.⁵

En 2016, les services marketing des deux sociétés mères ont fusionné et un travail commun a été mené avec le pari mutuel urbain pour simplifier les jeux et revenir à l'identité du pari hippique centrée sur l'expertise.⁶ Au vu des résultats de l'année 2019, ce tournant semble connaître un écho favorable,⁷ mais il a été affaibli par la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19.

Dès 2010, le rapport du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) mettait en garde le gouvernement contre les risques encourus par la filière équine lors de l'ouverture des paris du fait de son modèle intégré. Contrairement aux autres opérateurs en ligne ou « en dur », le pari mutuel urbain reverse une partie des bénéfices sous forme de gains aux

1 Dupont Ambroise, 2013, Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence, Comité stratégique des courses, 63 p.

2 Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, 182 p.

3 <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/l-offre-de-reprise-de-xavier-niel-pour-paris-turf-retenu-20200630>, consulté le 16/07/2020.

4 Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.

5 Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, 182 p.

- Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.

6 Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.

7 <https://web.babbar.fr/document/show/la-nouvelle-strategie-du-pmu-produit-des-premiers-resultats-encourageants/newsroom/>, consulté le 16/07/2020.

propriétaires et professionnels hippiques, ce qui participe à la vitalité de l'ensemble de la filière. Du fait de cette spécificité, l'État a mis en place un dispositif transitoire d'aide dans l'attente du versement d'une redevance par les opérateurs de paris hippiques en ligne afin qu'ils participent à l'économie de la filière.¹ Le décret de décembre 2016 fixe le taux de cette redevance à 6,5 % sur les enjeux.² À ce dispositif s'associe une baisse de prélèvement de taxes sur les enjeux en dur permettant de maintenir un niveau élevé d'encouragements (gains, primes, allocations) aux propriétaires et professionnels du secteur hippique et d'aider l'ensemble de la filière en palliant en partie la hausse du taux de taxe sur la valeur ajoutée en 2013.³

II.1.3) La hausse de la TVA

Dans la législation française, le cheval a un statut d'animal de rente, ce qui permet aux professionnels du secteur équin de bénéficier et de pratiquer des taux réduits de TVA. [Les éléments législatifs sont en annexe 3]. Or, depuis 2006, les taux de TVA sont définis à l'échelle supranationale, par la directive 2006/112/CE de l'Union européenne.⁴ Le 8 mars 2012, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a condamné la France pour une interprétation trop large de la directive avec l'application de taux de taxe sur la valeur ajoutée réduits à l'ensemble des activités hippiques et équestres.⁵ La Cour de Justice de l'Union Européenne a rappelé que le taux de 2,1 % ne s'appliquait qu'aux denrées agricoles et que les chevaux de sports hippiques, équestres, de loisirs ou de compagnie n'entraient pas dans cette catégorie en dépit de leur statut d'animal de rente.⁶ Cette application du taux de taxe sur la valeur ajoutée à 20 % des activités équestres indique également qu'au niveau de la Commission européenne, la perception du cheval relève de l'animal de compagnie. La France a donc été amenée à appliquer une loi de finances rectificative fin 2012 pour répondre aux injonctions de la Cour de Justice de l'Union Européenne, avec mise en application au 1^{er} janvier 2013.

Depuis 2014, les taux de taxe sur la valeur ajoutée en vigueur dans la filière équine sont de :

¹ Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.
Commission des affaires européennes, 2011 b, Proposition de résolution européenne (n° 3534) sur la taxe affectée au profit des sociétés de courses dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne, rapport n° 3783 présenté par Myard Jacques, 71 p.

- Dupont Ambroise, 2013, Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence, Comité stratégique des courses, 63 p.

² JORF n° 0303 du 30 décembre 2016 texte n° 41. Décret n° 2016-1935 du 28 décembre 2016 fixant le taux de la redevance due par les opérateurs agréés de paris hippiques en ligne.

³ Cour des comptes, 2018, L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler, 198 p.

- Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, 2017, L'évaluation de la régulation des jeux d'argent et de hasard, rapport parlementaire n° 4456 présenté par Juanico Régis et Myard Jacques, 188 p.

⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32006L0112>, consulté le 14/07/2020.

⁵ CJUE, arrêt du 8 mars 2012, Commission européenne c/République française, Affaire C-596/10. <http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?jsessionid=A9D18DC575C48030BCFDF981A0CCC396?text=&docid=120126&pageInd ex=0&doclang=fr&mode=lst&dir=&occ=first&part=1&cid=9556071>, consulté le 15/07/2020.

⁶ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

- Lozier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

- 20 % pour les activités de commerce, entraînement, pensions, enseignement, courses, etc.,
- 10 % pour les activités d'élevage : prestations de reproductions, pensions, saillies, etc.,
- 10 % pour les prestations de service en agriculture et sylviculture,
- 5,5 % pour l'accès aux installations sportives.¹

Le taux de taxe sur la valeur ajoutée a été mis en application au moment même où la filière équine s'enlisait dans un marasme économique lié au désengagement progressif de l'État, et à une concurrence internationale plus forte, le tout dans un contexte économique récessif à la suite de la crise financière de 2008. L'entrée en application de ces nouveaux taux a induit tant dans le domaine hippique qu'équestre une baisse du nombre de ventes et d'importations de chevaux puis une réduction du nombre de naissances de chevaux [voir l'illustration 5 de l'annexe 3]. Ces baisses ont de fait été répercutées sur le nombre de chevaux à l'entraînement d'environ -2 % pour les courses. Mécaniquement, cette baisse a entraîné celle des emplois (illustration 15), par exemple, le nombre d'entraîneurs de galop a régressé de 9 % amenant un recours plus massif aux contrats à durée déterminée et temps partiels (illustration 16).² Afin de soutenir l'activité, les sociétés mères ont encadré la production et maintenu les encouragements grâce aux aides financières obtenues auprès de l'État dans le cadre de l'ouverture des paris.

Ce sont les centres équestres qui ont été le plus durement touchés par l'harmonisation européenne des taux de taxe sur la valeur ajoutée. Selon les auteurs des rapports institutionnels, l'impact de cette hausse a été d'autant plus fort que celle-ci est concomitante de la baisse du pouvoir d'achat des Français à la suite de la crise financière de 2008. Toutefois, cette corrélation n'est ni établie par l'étude Person menée en 2015 ni confirmée par le projet de rapport du ministère de l'Agriculture en 2018.³ Pour autant, la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée a impacté les centres équestres qui ont dû adopter différentes stratégies :

- en répercutant cette hausse sur les cavaliers,
- en rognant sur leurs marges,

¹ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

² Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

³ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

- Person Sixtine, 2015, *Les filières équines étrangère : état des lieux et conjoncture*, Mémoire de formation d'ingénieur, sous la direction de V. Julliard et P. Heydeman, Agrosup Dijon, IFCE, 28 p + annexes.

- en ayant recours à des contrats d'emploi précaire.

Suivant le principe de solidarité financière du monde des courses à l'égard du secteur équin, à l'œuvre avec le Fonds Eperon, il a été constitué en 2013 un Fonds Équitation afin d'atténuer les effets de l'augmentation du taux de taxe sur la valeur ajoutée. Ce fonds Équitation a fait l'objet d'une convention entre les sociétés mères des courses, la fédération nationale des courses hippiques, la Fédération Française d'Équitation et le Groupement Hippique National (GHN). Il a été financé grâce à une diminution de la fiscalité de l'État sur les enjeux du pari mutuel urbain (Cour des comptes, 2018) qui a permis à la fédération nationale des courses hippiques de reverser un prélèvement de 0,2 % des enjeux du pari mutuel urbain au secteur équestre.¹ Pour les établissements équestres bénéficiaires, ce fonds a permis de « *compenser l'équivalent de 3 % environ de TVA* ». ² Face à leurs propres difficultés financières, les sociétés mères des courses ont mis fin à ce fonds de solidarité après trois ans de fonctionnement.

En sus de ces menaces de conjoncture économique, les institutions du secteur équin invoquent des arguments secondaires pour expliquer leurs difficultés économiques et l'érosion de leurs clients.

II.2) Les arguments complémentaires à la fragilisation économique du secteur équin

II.2.1) La politique agricole commune

La conjoncture socioéconomique de la décennie 2010-2019 éprouve durement la filière équine qui nécessite l'apport d'aides afin de maintenir ses activités. L'une des sources d'aides est le recours à celles de la Politique Agricole Commune (PAC). Pour le plan 2014-2020, le cheval est présent dans les deux piliers de la politique agricole commune, le premier correspondant à des aides directes et à des mesures de marché (installation jeune agriculteur, paiement vert, etc.) et le second au développement rural.³ Dès lors que le détenteur d'équidé dispose de surfaces agricoles et qu'il justifie d'une activité agricole principale ou secondaire, il est éligible aux aides découplées du premier pilier (Arthuis J., 2019). Il est également pris en compte dans le second pilier et peut recevoir des aides du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et des régions, à l'exemple des chevaux de trait qui sont éligibles à la mesure agroenvironnementale du maintien des races menacées.

¹ Loisier Anne Catherine, 2016, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, 54 p.

² Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », Rapport à M. Le Premier Ministre, p. 36.

³ <https://www.supagro.fr/capeye/reforme-de-la-pac/>, consulté le 16/07/2020.

En mai 2015, le ministère de l'Agriculture publie une note sur la réforme de la politique agricole commune où est introduite la notion « d'agriculteur actif » pour l'éligibilité aux aides ainsi qu'une liste excluant les « *personnes physiques ou morales qui exploitent des terrains de sport et de loisir permanents* ». ¹ Cette mesure a engendré confusion et craintes dans le secteur équestre. Pour tenter de clarifier la situation, le ministère de l'Agriculture publie une note d'information en juin 2015 précisant « *les conditions permettant à un centre équestre de justifier son caractère d'agriculteur actif* ». ² Plus récemment, l'annexe IV du règlement (UE) 2018/1091 relatif aux statistiques intégrées sur les exploitations agricoles retire les équidés de la liste des animaux d'élevage permettant l'élaboration de statistiques technico-économiques définissant les exploitations agricoles. ³⁻⁴

Au-delà d'aspects financiers pragmatiques, c'est la question du statut agricole du cheval qui est en jeu. Statut qui a déjà été mis à mal à la suite de la condamnation de la France par la Cour de Justice de l'Union Européenne pour son interprétation trop large de la directive européenne relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. Un ensemble de négociations est à l'œuvre afin de maintenir ce statut agricole pour la future feuille de route de la PAC 2021-2027 promouvant les atouts verts des équidés au sein de l'Union européenne. ⁵

II.2.2) Les menaces propres au secteur des sports et loisirs équestres

• Les rythmes scolaires

Dans son rapport de 2017, le comité de filière, mené par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, affirme que « *les centres équestres ont subi un double choc, dans un contexte de crise économique : l'augmentation du taux de la TVA et la réforme des rythmes scolaires* ». ⁶ Cette dernière « *a entraîné une diminution du chiffre d'affaire de 10 à 15 %* » soit une diminution de la même ampleur que l'augmentation du taux de taxe sur la valeur ajoutée. ⁷ À la rentrée 2008, le ministre de l'Éducation nationale a conduit une réforme des rythmes scolaires supprimant les cours du samedi matin sans report d'heure de classe sur les autres jours. Cette réforme a été remise en cause en 2010 par l'Académie de médecine qui estimait que ce nouveau

¹ Loiser Anne Catherine, 2016, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, p.21.

² Loiser Anne Catherine, 2016, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, p.21.

³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R1091>, consulté le 16/07/2020.

⁴ Julien Amandine, 2019, Conjoncture Europe. Veille réglementaire, IFCE, 23 p.

⁵ Rzekec Agata *et al.* 2020, « Green Assets of Equines in European Context of the Ecological Transition of Agriculture », *Animals*, 10, n° 106, 21p.

- Cordilhac Claire et Julien Amandine, 2020, Conjoncture Europe. Veille réglementaire, IFCE, 25 p.

⁶ Rameix Gérard, Blanc Guillaume, 2017, *Rapport du comité de filière Cheval*, IFCE, p.15.

⁷ Rameix Gérard, Blanc Guillaume, 2017, *Rapport du comité de filière Cheval*, IFCE, p.5.

rythme contrariait les rythmes biologiques de l'enfant. En 2013, le retour à la semaine de quatre jours et demi est entré en vigueur, les heures de classe étant placées le mercredi matin. Cette modification a impacté les créneaux de pratique du mardi soir et du mercredi matin de l'ensemble des activités sportives. En 2017, un nouveau décret autorise le retour à la semaine de quatre jours à condition que le temps d'enseignement ne dépasse pas les vingt-quatre heures semaines¹. Pour autant, ce retour au rythme scolaire de 2008 n'a pas infléchi la perte de licenciés « poney », cœur de cible de la Fédération Française d'Équitation [voir l'illustration 8 de l'annexe 3].

• La maturité du marché de l'équitation

Chaque secteur économique, suivant l'offre et la demande, connaît une courbe de croissance jusqu'à un plateau, signifiant que le marché est alors à maturité. À ce point, soit le marché initial se maintient par l'innovation ou se restructure soit il périclité au profit de nouvelles activités.²

La massification de l'équitation s'est construite autour de nouvelles attentes : celle d'une équitation hédoniste et sentimentale et celle du développement du « phénomène poney ».³ Après soixante-dix de croissance ininterrompue, le marché de l'équitation proposé par le modèle fédéral est désormais mature et se caractérise par une clientèle jeune et féminine.⁴ Malgré la reprise du pouvoir d'achat dès 2015 et le retour à la semaine de quatre jours en 2017, le nombre de licenciés ne cesse de diminuer.⁵ La volatilité de la clientèle est élevée avec un *taux de renouvellement* de 30 % des primo-licenciés et un volet de 10 % de cavaliers changeant de structures.⁶ La marchandisation de l'équitation a conduit les centres équestres à une poursuite effrénée de la satisfaction du client-cavalier. L'équitation est devenue une activité de services où les disciplines proposées se diversifient de plus en plus pour coller au plus près des attentes des consommateurs et de l'évolution de leurs goûts, faisant du cheval un simple support – et

¹ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19335-les-rythmes-scolaires>, consulté le 15/07/2020.

² Fitoussi Jean-Paul, 2006, « Croissance », in Mesure Sylvie et Savidan Patrick (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 1288 p.

³ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

- Marry Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootecnie*, n° 64, p. 55-62.

⁴ Grefe Gwénaëlle et Pickel-Chevalier Sylvine, 2017, « Le commerce de l'équitation révolutionné ? Un secteur bouleversé, entre traditions et innovations (l'exemple français) », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.189-205.

⁵ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, p.97.

⁶ Vial Céline *et al.*, 2019, « Choix et fidélisation des cavaliers en centre équestre », in *Actes des journées sciences & innovations équine*, IFCE, 10 p.

- Grefe Gwénaëlle et Pickel-Chevalier Sylvine, 2017, « Le commerce de l'équitation révolutionné ? Un secteur bouleversé, entre traditions et innovations (l'exemple français) », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.189-205.

non plus un acteur éducatif – soumis aux logiques de l’offre et de la demande et de la concurrence des autres sports et loisirs.¹ Dans la répartition des utilisations du cheval, le marché du loisir représente un tiers avec des pratiques d’extérieur, polyvalentes ou à pied.² De même, l’illustration 18 sur la répartition des licences compétition montre la prévalence d’une équitation loisir. Ces cavaliers hédonistes acceptent de moins en moins le risque intrinsèque à la pratique de l’équitation : la chute et ses potentielles conséquences. C’est de plus en plus la recherche d’une relation amicale avec le cheval qui prévaut au sein d’une socialité aux mêmes attentes.³ Depuis 2017, Céline Vial et Camille Eslan mènent conjointement deux études, l’une sur la fidélisation des cavaliers, l’autre sur les cavaliers qui pratiquent en dehors des structures affiliées à la Fédération Française d’Équitation. Les premiers résultats de ces études tendent à montrer que le cavalier tend à abandonner le système fédéral qui correspond de moins en moins aux représentations et attentes des pratiquants plutôt que la pratique équestre en elle-même.⁴

Le contexte économique et financier de la dernière décade a exacerbé le manque de cohésion dans la filière qui était jusque-là masquée par des années de croissance dans les secteurs hippiques et équestres. Jusqu’à leur fermeture en 2010, les Haras nationaux, en tant que tutelle étatique, assuraient un relais de négociation pour la filière dépassant ainsi sa fragmentation. Les institutions privées de la filière ont sous-estimé les conséquences politiques de cette fermeture et n’ont donc pas cherché à les anticiper. Dès lors, pour Jean Arthuis, « *cette filière très diverse est trop longtemps restée atomisée [jusqu’à la création en février 2018 de la gouvernance du secteur équin], présentant une hétérogénéité difficile à appréhender par les décideurs politiques. Ces derniers confrontés à des querelles de chapelles et d’égos se sont impliqués avec prudence et parcimonie dans le soutien au montage de projets* » ainsi que dans la défense des intérêts de la filière.⁵

Les questions de taxe sur la valeur ajoutée et de la place du cheval dans la politique agricole commune font évoluer les représentations des femmes et des hommes politiques, et même celles de la société européenne plus largement en ce qui concerne le cheval.

¹ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

² Pépin Anne-Lise, 2018 d, *Le marché du cheval de loisir en France*, OESC, IFCE, 9 p.

³ Grefe Gwénaëlle et Pickel-Chevalier Sylvine, 2017, « Le commerce de l’équitation révolutionné ? Un secteur bouleversé, entre traditions et innovations (l’exemple français) », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l’imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.189-205.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

⁴ Eslan Camille, Rual Coline, Parmantier Charlotte, Petr Christine et Vial Céline, 2018, « L’équitation : un décalage entre les représentations et la pratique », *Equ’Idée*, 9 p.

- Eslan Camille, Vial Céline et Costa Sandrine, 2018, « La pratique de l’équitation en centre équestre. Premiers résultats exploratoires sur les attentes, la satisfaction et la fidélité », *Equ’Idée*, 7 p.

⁵ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle “le pari de reconquérir le grand public” », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, p.39.

III] La métropolisation de la France, une perte de lien avec les chevaux ?

Amorcé au cours du XIX^e siècle l'exode rural s'accélère au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'urbanisation de la France se tasse à partir des années 1970 et un plateau semble atteint avec un taux de population urbaine d'environ 77 %.

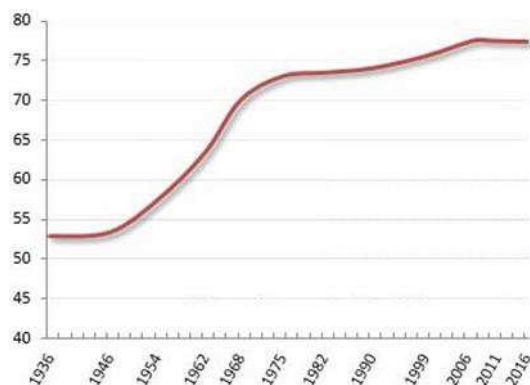


Illustration 27. Évolution de la population urbaine de 1936 à 2016. Source : Centre d'observation de la société, 2019.¹

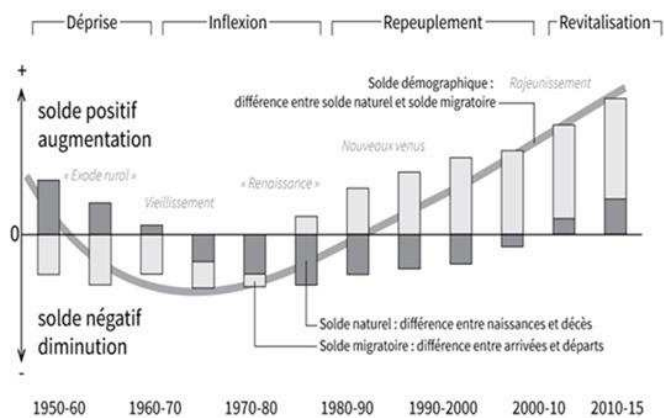
L'industrialisation et l'exode rural d'après-guerre ont sorti les chevaux de la ville et la pression foncière n'a laissé que quelques vestiges architecturaux, toponymiques et hodonymiques de l'empreinte des chevaux dans les villes. Jusqu'au début du XXI^e siècle, la survivance d'une présence d'équidés en ville était en partie liée à la présence des Haras nationaux et à leurs activités d'étalonnage. Le désengagement de l'État du secteur équin s'est concrétisé par l'arrêt de l'étalonnage public, la constitution de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et la cession d'une partie du patrimoine mobilier et immobilier des Haras nationaux. Concernant le mobilier, des ventes aux enchères ont été organisées.² Sur les vingt-trois sites de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, dix-neuf sont destinés à être vendus ou à être restitués aux collectivités territoriales.³ Ce sont ces dernières qui président au devenir des bâtiments et à l'activité du site. Par exemple, le Haras national de Blois a été, avec celui d'Annecy, un des premiers sites destinés à la vente ; il fut fermé en 2005. Les étalons encore en activité ont été logés à la station de monte de la ville d'Amboise qui demeure en activité du fait de sa participation aux formations du lycée agricole de la ville. En 2014, les bâtiments ont été vendus à la SPII Chéné Pautout pour la réhabilitation et la vente en lot des maisons individuelles du haras ainsi que la construction d'un complexe hôtelier.⁴

¹ <http://www.observationsociete.fr/population/donneesgeneralespopulation/la-part-de-la-population-vivant-en-ville-plafonne.html>, consulté le 20/07/2020.

² <http://www.ifce.fr/haras-nationaux/ouverture-des-encheres/>, consulté le 15/07/2020.

³ CGAAER, 2017, *Évolution de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation*, rapport n° 16076 établi par Dedinge Patrick, Soulié Hervé, Blanchet Roland et Jugnet Frédéric, 127 p.

⁴ <http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2014/06/05/Haras-un-compromis-de-vente-signe-pour-2-2-M-1935509>, consulté le 15/07/2020



Extrait de : Bouron J.-B. et Georges P.-M., Les territoires ruraux en France, Ellipses, 2015.
Sources : d'après Berger et al. (2005) cité in Dedeire et al. (2011)

Cependant, si l'urbanisation de la société française est incontestable, sa typologie fait débat parmi les géographes et la méthodologie de production de données de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques est discutée.¹

Illustration 28. Le retournement démographique dans les espaces ruraux français (1950-2015). Source Cornu P., 2018.²

Bernard Kayser, cité par Pierre Cornu,³ considère le ralentissement de la progression de l'urbanisation de la société dans les années 1970 couplé aux échanges démographiques entre les espaces urbains et les espaces ruraux (illustration 28), comme une « *renaissance rurale* ». L'étude de la répartition démographique en France métropolitaine montre la primauté des couronnes périurbaines et des communes multipolarisées où « *les habitants du périurbain se perçoivent avant tout comme vivant à la campagne* ». ⁴ En réalité, seuls 38 % des Français vivent dans des communes densément peuplées, ⁵ de plus, les données statistiques indiquent qu'entre 35 et 45 % de la population française vit dans des espaces périurbains. ⁶ Le phénomène de périurbanisation débute au cours des Trente Glorieuses, lorsque la France passe d'une économie secondaire — industrielle — à une économie tertiaire, de service. Initialement lieu d'installation des classes moyennes, ces espaces se complexifient socialement au cours des trois dernières décennies avec l'installation de foyers modestes. ⁷ Le périurbain répond aux « *exigences contemporaines et crée de nouvelles pratiques où l'éloge de la campagne et de la tradition, mais aussi l'éloge de la*

¹ Pistre Pierre et Richard Frédéric, 2018, « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines », *Géococonfluences*, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>, consulté le 20/07/2020.

- Poulot Monique et Reveyaz Nathalie, 2018, « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », cadrage du dossier, *Géococonfluences*, avril-mai 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/cadrage>, consulté le 20/07/2020.

² Cornu Pierre, 2018, « La géographie rurale française en perspective historique », *Géococonfluences*, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>, consulté le 20/07/2020.

³ Cornu Pierre, 2018, « La géographie rurale française en perspective historique », *Géococonfluences*, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>, consulté le 20/07/2020.

⁴ Pistre Pierre et Richard Frédéric, 2018, « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines », *Géococonfluences*, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>, consulté le 20/07/2020.

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4252859#consulter>, le 20/07/2020.

⁶ Poulot Monique et Reveyaz Nathalie, 2018, « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », cadrage du dossier, *Géococonfluences*, avril-mai 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/cadrage>, consulté le 20/07/2020.

⁷ Rougé Lionel, 2018, « Périurbanisation », *Géococonfluences*, mars 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-periurbanisation>, consulté le 20/07/2020.

nature, deviennent les arguments d'une nouvelle urbanité. »¹ Si ceci profite aux chevaux et permet la massification de l'équitation, cela rend d'abord compte du statut intermédiaire du cheval entre animal de rente et animal de compagnie [comme je l'ai noté plus haut, la notion d'animal de rente est à discuter, car elle relève surtout d'une convention de langage pour évoquer les animaux de ferme – elle est utilisée ainsi dans la thèse – et n'a pas de transcription juridique claire comme l'est l'animal domestique. Voir Annexe 2].² Pour ce qui est des animaux de ferme, les néo-ruraux ou les rurbains n'ont plus de parentés et de destins communs avec les animaux dans « *ce que Plin l'Ancien nommait une societas, une vie commune, une dépendance interespèces.* »³ Cette coupure des liens initiaux à la terre, au monde agricole et à sa « *culture animalière correspondante* »⁴ alimente les populations - qui s'accumulent en « *agglutinations urbaines* »⁵ - représentations fantasmées de la campagne.

Selon « *un gradient urbain-rural radioconcentrique* », les centres équestres se développent « *dans les communes proches des pôles urbains* », ⁶ constitutives de la première phase de périurbanisation où se concentre une partie de la clientèle de ces structures équestres ; en retour, elles participent au développement économique de ces territoires.⁷ L'artificialisation des espaces périurbains et rurbains est également propice à l'installation d'équidés de propriétaires amateurs indépendants dans les interstices, rendant les chevaux omniprésents dans les régions investiguées.⁸ Dans ces espaces d'hybridation ville-campagne,⁹ les agriculteurs non professionnels (pluriactifs ou retraités) trouvent intérêt à louer leurs terres aux propriétaires amateurs, ce qui leur procure deux principaux avantages. D'abord, c'est l'obtention d'un revenu sans les contraintes des lois sur le fermage, maintenant ainsi une disponibilité à la vente de ces parcelles lorsqu'elles sont reconnues constructibles.¹⁰ Puis, les parcelles sont entretenues par le

¹ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 169.

² Porcher Jocelyne, Mulier Chloé, Jourdan Félix et Deneux – Le Barh Vanina, 2021, « L'animal de rente. Quelle Rente ? », *Traverse*, 2021|2 à paraître, 14 p.

³ Blin Thierry, 2017, « Libérer les animaux ? Tendances et dérivés d'un affect contemporain », *Le Débat*, n° 194, p. 172.

⁴ Digard Jean-Pierre, 2009 a, « Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique », *Pouvoirs* 2009|4, n° 131, p. 101.

⁵ Blin Thierry, 2017, « Libérer les animaux ? Tendances et dérivés d'un affect contemporain », *Le Débat*, n° 194, p. 172.

⁶ Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.181.

⁷ Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 a, « Les choix organisationnels des propriétaires de chevaux de loisir dans les espaces ruraux », *Économie rurale* [En ligne], 321 | janvier-février 2011, mis en ligne le 06 janvier 2013, URL : <http://economierurale.revues.org/2911>, consulté le 03 octobre 2016, p. 42-57.

⁸ Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 b, « Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2011|3, p. 549-573.

⁹ Les auteurs des deux articles entendent par propriétaires amateurs, « les utilisateurs d'équidés dont l'activité professionnelle principale, et donc le revenu principal, ne sont pas liés aux équidés. »

¹⁰ Poulot Monique et Reveyaz Nathalie, 2018, « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », cadrage du dossier, Géoconfluences, avril-mai 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/cadrage>, consulté le 20/07/2020.

¹¹ Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.175-188.

pâturage de ces chevaux, évitant l'embroussaillage et le risque d'incendie.¹ Pour les propriétaires d'équidés, la contrepartie est une précarisation de l'hébergement de leur(s) animal (aux) puisqu'ils sont repoussés en périphérie à chaque poussée d'urbanisation. Les résultats socioéconomiques de Vial proposent un profil type de ces propriétaires amateurs indépendants, venant éclairer les données de l'Observatoire Économique et Social du Cheval sur la place prépondérante des chevaux de loisir (illustration 20) et le marché économique qui lui est associé.² Ce seraient prioritairement des individus aux revenus modérés voire modestes, dont la pratique privilégie le loisir et le partage de leur passion pour l'animal avec leurs proches. Ainsi, dans ces couronnes urbaines et ces communes multipolarisées, les chevaux de ces propriétaires amateurs correspondent aux nouvelles attentes des cavaliers issus de la massification de l'équitation, celles d'une équitation hédoniste et sentimentale.³ Ce type de détention d'équidés repose également sur une forte tendance animalitaire, les propriétaires recherchant le bonheur de leur cheval,⁴ en ce sens, ils se rapprochent de la notion de « cheval potager » émise par Digard.

Les travaux de Catherine Tourre-Malen et de Jean-Pierre Digard présentaient le phénomène de féminisation de l'équitation comme le développement de la caractéristique sentimentale et la sensibilité animalitaire visible et exacerbée par le *cheval potager*, comme autant d'éléments conduisant à la disparition des chevaux. Sylvie Brunel critique et contredit ce point de vue. Selon elle, « *le pronostic d'une disparition progressive du cheval est démenti par les faits : le repeuplement des campagnes par les chevaux accompagne l'exode urbain et l'essor de la néo-ruralité* ». ⁵ De plus, « *on assiste ainsi à une ruralisation de la ville voire son agrisation* » du fait de la mise à l'agenda politique du développement durable et du développement de projets

- Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.133-144.

¹ Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.133-144.

² Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.175-188.

- Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 a, « Les choix organisationnels des propriétaires de chevaux de loisir dans les espaces ruraux », *Économie rurale* [En ligne], 321 | janvier-février 2011, mis en ligne le 06 janvier 2013, URL : <http://economierurale.revues.org/2911>, consulté le 03 octobre 2016, p. 42-57.

³ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

- Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

⁴ Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.133-144.

⁵ Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.139.

urbains et ruraux le prenant en compte.¹ Les projets de jardins partagés, de pastoralisme urbain, de l'emploi de chevaux territoriaux se multiplient. En 2011, on estime qu'entre 130 et 200 communes menaient ou avaient mené une expérience avec des chevaux territoriaux.² Les missions de ces chevaux portent d'abord sur le ramassage des déchets et le transport de personnes (scolaire ou touristique), viennent ensuite les activités d'entretien d'espaces verts, la surveillance et la sécurité publique, enfin les animations communales.³ Le fondateur de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux, Olivier Linot explique que l'emploi de chevaux territoriaux à Trouville relève d'une volonté politique d'améliorer l'espace urbain devenu trop minéral, d'assurer un cadre de vie pacifié aux administrés, une « slow city » qui dans la même mouvance de la « slow food » propose des espaces et des temps plus sereins face à l'accélération de la société.⁴ La réinclusion des chevaux territoriaux dans la cité peut répondre aux préconisations politiques européennes et nationales qui s'inscrivent volontiers dans des plans de développement tels que les agendas 21, la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique, etc. Pour les professionnels du secteur des chevaux territoriaux, c'est l'opportunité de bénéficier d'aides régionales, nationales, voire européennes. Le travail des chevaux dans les municipalités peut également participer à leur propre promotion.⁵ Par exemple, la commune de Vendargues, proche de la métropole montpelliéraine, fait du travail de ses chevaux territoriaux un axe majeur de sa communication et les agents immobiliers y ont également recours comme argument de vente.⁶ Cependant, ces initiatives demeurent très liées à l'énergie des individus et à l'administration politico-économique de la cité.⁷ Par exemple,

¹ Poulot Monique et Revevaz Nathalie, 2018, « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », cadrage du dossier, *Géococonfluences*, avril-mai 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/cadrage>, consulté le 20/07/2020.

² Wanneroy Alice, Vial Céline, 2011, « Cheval au cœur des actions territoriales : premier repérage des multiples initiatives existantes » *Equ'Idée*, n° 75, p. 24-27.

³ Deneux Vanina *et al.* 2019, « Faire société grâce aux chevaux territoriaux », in *Actes des journées sciences & innovations équine 23 & 24 mai 2019 à Saumur*, IFCE, 10 p.

- CGAAER, 2012, *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*, rapport n° 12020 établi par Duriez Jean-Louis et Fouquet Eric, 42 p.

- Wanneroy Alice, Vial Céline, 2011, « Cheval au cœur des actions territoriales : premier repérage des multiples initiatives existantes » *Equ'Idée*, n° 75, p. 24-27.

⁴ Linot Olivier, 2017, « La commission des chevaux territoriaux en France. De l'innovation à la réalité », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.161-171.

- Linot Olivier, 2014, *Le cheval au service de la ville*, Paris, Rue de l'échiquier, 96 p.

⁵ Deneux Vanina *et al.* 2019, « Faire société grâce aux chevaux territoriaux », in *Actes des journées sciences & innovations équine 23 & 24 mai 2019 à Saumur*, IFCE, 10 p.

- Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.175-188.

⁶ Deneux Vanina *et al.* 2019, « Faire société grâce aux chevaux territoriaux », in *Actes des journées sciences & innovations équine 23 & 24 mai 2019 à Saumur*, IFCE, 10 p.

⁷ Information obtenue de manière informelle lors des troisièmes rencontres du cheval territorial à Hennebont les 25 et 26 mai 2018.

Trouville, en entrant dans la communauté de commune de la Côte-Fleurie, a dû renoncer à ses chevaux territoriaux du fait de la mutualisation du ramassage des déchets.¹

Actuellement, dans les faits, l'urbanisation et la métropolisation de la France ne marquent pas la perte du lien avec les chevaux. De plus, la conjecture de l'urgence climatique et du renforcement des politiques de développement durable et des pratiques agroécologiques semble être propices à la réinclusion du travail des chevaux dans des activités urbaines, agricoles ou forestières. Mais le maintien de ce lien participe de ce statut intermédiaire du cheval. De plus, depuis le XIX^e, le scientisme et le positivisme ont instauré l'injonction au progrès comme une nouvelle religion séculière. Cette perpétuelle quête de progrès tend à nuancer la pérennité de nos liens aux chevaux.

IV] Vers des lendemains artificiels ?

La révolution industrielle 4.0 amène à repenser nos liens entre humains et avec les animaux. En pleine expansion, les nouvelles technologies (robotisation, virtualisation, biotechnologies, intelligence artificielle) sont autant de nouveaux « terrains de jeux » et de recherches scientifiques passionnantes. Elles participent à une nouvelle forme de croissance économique, en témoigne le foisonnement des start-ups. Si les robots entrent prioritairement dans les usines afin d'accroître la productivité, on les retrouve de plus en plus dans les activités de service. Désormais, l'homme peut travailler en « partenariat » avec un robot, être remplacé par un robot, être commandé par un logiciel à commande vocale.² Ces nouvelles technologies sont les premières applications d'un monde qui s'affranchit, de plus en plus, de la nature et s'inscrit, en cela dans le mouvement plus profond qu'est le transhumanisme qui renouvelle le mythe prométhéen. Ce concept a pour visée de surmonter nos limites biologiques grâce aux progrès technologiques. Les transhumanistes cherchent à développer les potentialités biotechniques de l'être humain afin que les gens vivent plus longtemps et en bonne santé, tout en augmentant leurs capacités intellectuelles, physiques et émotionnelles.³

Ces progrès technologiques et numériques permettent de se passer du travail humain et plus encore du travail des animaux. Dans un article de 2017,⁴ Jocelyne Porcher montre comment les robots prennent peu à peu la place des animaux, notamment dans les services à la personne,

¹ https://actu.fr/normandie/trouville-sur-mer_14715/fin-de-la-collecte-hippomobile-il-est-temps-de-prendre-le-mors-aux-dents-2_2646619.html, consulté le 21/07/2020.

² http://www.huffingtonpost.fr/2017/09/27/apres-cash-investigation-lidl-repond-point-par-point-aux-accusations_a_23224668/?ut_hp_ref=fr-vie-de-bureau, consulté le 21/07/2020.

³ <https://etopia.be/le-transhumanisme-le-promethee-post-moderne/>, consulté le 22/07/2020.

⁴ Porcher Jocelyne, 2017 b, « Elmo et Paro®, Pourquoi l'un travaille et l'autre pas et qu'est-ce que ça change ? », *Ecologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, 2017/1, p. 17-34.

mais également que les débats éthiques et juridiques sur les droits des animaux se posent dans le même espace-temps que ceux de la robotisation. Le succès des robots réside en deux principaux éléments : toujours plus perfectionnés, ils s'adaptent aux besoins industriels ou aux besoins (présence, affection, etc.) individualisés des populations cibles et surtout ils n'imposent pas de contraintes matérielles. Ils n'ont pas de besoins corporels, ils ne sont pas malades. Leur coût économique est donc plus faible et surtout ils ne meurent pas, car ils sont remplaçables.¹ Les ingénieurs des entreprises productrices de robots s'appuient sur les études éthologiques comportementales des courants pavlovien ou skinnérien. Ces courants et les protocoles scientifiques qui en découlent participent à la représentation cartésienne de l'animal-machine, lequel ne saurait répondre qu'à des stimuli. Si ce type de protocole réduit les capacités intellectuelles des animaux à leur plus simple expression, il a pour avantage d'être facilement modélisable et adaptable à des logiciels de robotisation. En revanche, les ingénieurs s'appuient sur les études menées sur les mécanismes de l'émotion et ce qui la suscite chez les humains, afin de fabriquer des machines animées et « animistes ».²

Moins sophistiqué que les robots de compagnie, un ensemble de robots à usage militaire ou agricole est déjà développé grâce aux études sur le biomimétisme. Ainsi, à partir des recherches sur la biomécanique du cheval, des robots mules sont élaborés.

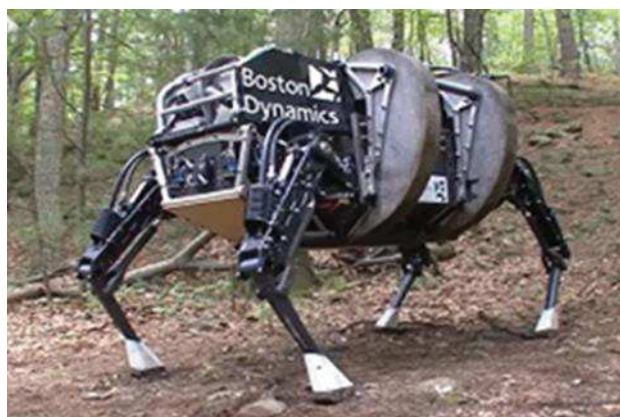


Illustration 29. Big Dog, chien robot militaire. Source : Boston Dynamics.³

Il y a LS3 dit Big Dog, un robot militaire américain capable de porter une lourde charge sur plusieurs kilomètres et de s'adapter au terrain en se déplaçant comme les chevaux.⁴ Beaucoup plus sommaire, en France, dans le domaine agricole, Baudet

Rob® a été présenté au salon de l'agriculture de Paris, en février 2015. Ce robot est développé par L'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), depuis 2011. C'est « un véhicule "mule" chargé de transporter du matériel ou des produits en suivant automatiquement une personne ou un groupe de personnes.

¹ Porcher Jocelyne, 2017 b, « Elmo et Paro®, Pourquoi l'un travaille et l'autre pas et qu'est-ce que ça change ? », *Ecologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, 2017/1, p. 17-34.

² Ganascia Jean-Gabriel, 2010, « la querelle de l'âme des machines » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 132-143.

³ <https://www.bostondynamics.com/legacy>, consulté le 22/07/2020.

⁴ <https://www.industrie-techno.com/big-dog-fait-son-premier-service-militaire-a-hawai.31363>, consulté le 21/07/2020.

Le suivi [de Baudet Rob®] doit être intelligent pour suivre les personnes sans les gêner (...)».¹
Si l'animal est physiquement absent, le choix du nom résonne symboliquement. Historiquement, l'âne a été le collaborateur du vigneron et du maraicher ; moins cher qu'un cheval et plus endurant, il a assisté l'homme dans le transport de lourdes charges. Ce rôle perdure encore dans le secteur touristique en Grèce ou au Népal, par exemple.

Dans le monde des courses hippiques, on voit apparaître des courses virtuelles. En Italie, ces logiciels ont remplacé nombre de courses hippiques traditionnelles. Le rapport Loisier s'en inquiète.

«Le risque le plus élevé, comme en témoigne, par exemple, le succès des courses hippiques virtuelles en Italie, est celui du remplacement de l'animal vivant utilisé à des fins de loisir ou de compétition par des logiciels permettant de développer des jeux attractifs pour les nouvelles générations et financièrement rentables pour les nouveaux opérateurs ».²

Contrairement à l'Italie, cette offre semble rester limitée en France.



Illustration 30. Simulateur de course proposé lors des portes ouvertes à l'hippodrome de Chantilly en 2017. Source porteouvertetchantilly.com.³

Le site Turfomania est un site de pronostics qui propose à ses joueurs de s'aguerrir en s'entraînant sur des courses hippiques existantes, mais rendues virtuelles.⁴ Dans ce jeu est gratuit, des points sont attribués au parieur, qu'il doit faire fructifier en fonction de ses résultats et des rapports du pari mutuel urbain et ainsi se jauger à l'aune du classement des parieurs. Au cours des années 2010, Newturf.com, propose « un jeu de courses hippiques et d'élevage de chevaux virtuels basé sur de l'argent réel ».⁵ La cible du site est le turfiste passionné à qui on propose de vivre une expérience totale au-delà du simple rôle de parieur. Ce jeu, basé sur des algorithmes mathématiques, assure qu'il est avant tout un jeu de stratégie dont l'évolution dépend de l'intelligence du joueur. On lui soumet différents rôles qu'il peut endosser tour à tour ou

¹ Irstea, « Robotique agricole. Baudet-Rob trace sa route », <http://www.actions-territoires.irstea.fr/sol/robotique-agricole-baudet-rob>.

² Loisier Anne Catherine, 2016, Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine, présenté au Sénat, p.5

³ <http://www.portesouverteschevalchantilly.com/au-programme/apres-midi/les-stands/le-simulateur-de-course>, consulté le 18/09/2017. Depuis la page internet a été retirée, en revanche une mention au simulateur a été retrouvée sur le site internet de Cheval Magazine.

- <http://www.chevalmag.com/mobile/Actualites/Divers/L-hippodrome-de-Maisons-Laffitte-vous-ouvre-ses-portes>, consulté le 22/07/2020.

⁴ <https://www.turfomania.fr/paris-virtuels/regles-du-jeu.php>, consulté le 22/07/2020.

⁵ <https://www.newturf.com/?la=fr>, consulté le 18/09/2017.

- <http://www.guide-cheval.com/newturf-l-ecosysteme-hippique-virtuel,1061,61,4820,0,0,r,a,detail.html>, consulté le 22/07/2020.

cumuler : propriétaire d'écurie, entraîneur, jockey, éleveur, gérant d'hippodrome et bien évidemment parieur. Une gazette paraît pour donner des informations sur l'évolution, les victoires, les pronostics, etc. Des courses ont lieu chaque jour. Avant de débiter, un ensemble de recommandations et de conseils stratégiques est proposé afin de faciliter l'initiation. Par rapport à Turfomania qui est dans une logique pédagogique et de recrutement de nouveaux parieurs, le jeu de simulation Newturf.com est un espace mutualiste clos et coupé de toute réalité. Ce jeu virtuel ne semble pas avoir atteint ses objectifs puisqu'il a mis fin à son activité à la fin de l'année 2019. Pour la France, un autre jeu, Sulkyland a repris le concept, mais sans enjeux financiers.¹ Des opérateurs francophones de paris en ligne déclinent une gamme large de jeux en ligne, dont des courses hippiques virtuelles, à l'instar du site belge Bingoalcasino.be.² Si cette virtualisation des courses semble ne pas s'implanter dans les us et coutumes, hormis en Italie, l'avènement des images artificielles connaît un certain engouement dans les spectacles musicaux ou les meetings politiques. Alliant innovation, stratégie et « éthique », le cirque allemand Roncalli a mis fin dans les années 1990 à la présence d'animaux sauvages sur la piste et en 2018 ce sont les numéros avec des chevaux dans leur ensemble qui sont abandonnés.³ Désormais, le cirque recourt aux images de synthèse et les animaux sont remplacés par des hologrammes inaugurant ainsi la disparition du réel et de l'expérience sensorielle.

La robotisation, les équipements connectés et le big data entrent dans le quotidien des chevaux et des relations entre humains et chevaux. L'intérêt de ces applications numériques est présenté comme l'assurance d'œuvrer pour le bien-être et la santé des animaux.

Du fait d'une plus grande attention portée au bien-être animal, de nouvelles formes d'hébergement se développent dont des écuries qui sont en partie gérées à distance. Par exemple, les écuries actives sont un type de logement bâti sur un vaste espace terrassé avec de part et d'autre des modules divers et variés : lieu de couchage, lieu d'alimentation, lieu d'interaction, etc.⁴ Ces îlots sont placés de manière à ce que le cheval puisse être constamment en déplacement, répondant ainsi à l'un de ses besoins premiers. Les animaux vivent en troupeau, mais chaque équidé est identifié par une puce sur son licol. Sur le modèle des exploitations industrielles des vaches laitières, cette individualisation permet un accès à l'alimentation fractionné et rationné en fonction de ses besoins énergétiques préalablement

¹ <https://www.sulkyland.com/accueil/default.aspx>, consulté le 22/07/2020

² <https://www.bingoalcasino.be/fr/Paris-virtuels/Courses-Hippiques>, consulté le 22/07/2020.

³ Tassart Anne-Sophie, 2019, « En images, Des hologrammes pour remplacer les animaux sauvages dans les cirques », *Sciences et Avenir*, 25/04/2019, https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/cirque-des-hologrammes-pour-remplacer-les-animaux-sauvages_133192, consulté le 09/09/2020.

⁴ <https://ecurie-active.fr/concept/>, consulté le 22/07/2020.

répertoriés dans un logiciel. Le pilotage des îlots d'alimentation ainsi que la surveillance peuvent être gérés à distance par une application sur smartphone. Ce modèle d'écurie permet de rationaliser le travail, diminuant ainsi le besoin de main-d'œuvre, les contraintes de temps nécessaires à l'entretien des chevaux et en conséquence de dégager des bénéfices économiques. Les entreprises d'écurie active fondent leur concept sur des travaux scientifiques portant sur les besoins physiologiques fondamentaux et de bien-être des équidés. Or des réserves sont émises par les scientifiques quant au manque de recul et de recherches sur l'impact de ces structures sur le bien-être des chevaux et le maintien de la qualité du lien entre humains et chevaux.¹

Les start-ups, chevilles ouvrières de cette économie 4.0, se lancent dans des programmes et la commercialisation d'objets connectés qui ont pour but d'améliorer la qualité de vie et de santé des utilisateurs et nombreuses sont celles qui proposent des logiciels d'optimisation de la performance sportive. Ce phénomène croît dans le monde équin où le cheval est de plus en plus connecté, son bien-être optimisé et ses capacités augmentées. Non ancrées géographiquement dans un technopôle, des start-ups telles que Arionéo,² ou Movin'smart³ s'inscrivent dans cette logique de développement d'applications pratiques des résultats de recherches scientifiques, ici dans les domaines de l'éthologie, du sport, des savoirs médicaux et vétérinaires. La gamme des produits proposée par ces deux exemples a pour but d'améliorer les performances sportives du cheval tout en garantissant son bien-être. Des capteurs, installés sur le cheval, analysent en temps réel ses paramètres physiologiques (rythmes cardiaque et respiratoire, température, etc.) et ceux relevant de l'entraînement (temps, distances, types d'exercices...). Ainsi, le cavalier peut s'assurer que sa séance a été productive et qu'elle s'est réalisée sans que son cheval soit atteint dans son intégrité physique. L'ensemble des données recueillies passe au crible des logiciels algorithmiques qui transmettent à partir d'une application téléphonique, un rapport au cavalier. Suivant les options choisies, le cavalier peut être informé en temps réel grâce à une montre connectée. Le cheval au repos peut aussi être mis sous surveillance numérique. Par exemple, Arionéo propose une couverture connectée qui informe le propriétaire sur l'état de santé et de forme de son animal.⁴ En retour, ces capteurs et logiciels alimentent le big data gage de progrès.

Cette primauté du progrès, à l'œuvre depuis le XIX^e siècle, accroît la logique consumériste en créant une dépendance à l'amélioration technique et à l'innovation

¹ Briant Christine *et al.* 2018, « Logement du cheval et bien être », <https://equipedia.ifce.fr/infrastructure-et-equipement/installation-et-environnement/batiments/logement-du-cheval-et-bien-etre>, consulté le 15/07/2020.

² <https://www.arioneo.com/fr/accueil/>, consulté le 22/07/2020.

³ <https://www.movinsmart.com/>, consulté le 22/07/2020.

⁴ <https://www.arioneo.com/fr/accueil/care/>, consultée le 22/07/2020.

technologique propre à l'urbanité post-moderne. De prime abord, cela semble contraire aux enjeux écologiques. Une partie du mouvement transhumaniste prône une éthique utilitariste, où la technologie permet de libérer la nature du poids humain.¹ Cette représentation de l'humain comme fléau de la nature renouvelle et accroît les sensibilités, apparues au XIX^e siècle, en faveur de la nature et à l'égard des animaux. Ce dont le mouvement animaliste et la philosophie antispéciste se veulent être les porte-paroles.

V] Les équidés dans la tourmente animalitaire²

Comme il en a été fait état au cours du premier chapitre, le cheval est au cœur des préoccupations au moment où les associations de protection animales se sont instituées au XIX^e siècle. La prospérité économique des Trente Glorieuses marque l'avènement de l'*american way of life* comme référentiel idéologique des sociétés occidentales. La marchandisation du monde se renforce et commence à devenir globalisée. Tout devient marchandise et les animaux ne font pas exception à la règle. La zootechnie entre dans une nouvelle phase pour devenir une technoscience visant le perfectionnement de la production de la matière animale. Elle est connexe à l'industrialisation et aux principes fordien et taylorien de production et de rationalisation technico-économique des sociétés occidentales. Les animaux de rente sont désincarnés, devenant un produit animal, un substrat dont on extrait de la matière. Ils sont élevés en batterie, abattus à la chaîne et consommés en masse.³ Les animaux de compagnie n'échappent pas à ce phénomène, les races sont miniaturisées et la sélection poussée à l'hypertype. Dans le mouvement de contre-balancier apparu au XIX^e siècle, la seconde moitié du XX^e siècle est une période où émerge scientifiquement et médiatiquement l'animal en tant que sujet. C'est dans cette ambivalence et surtout en réaction aux horreurs que subissent les animaux dans les systèmes industriels que de nouvelles associations dites de la cause animale émergent. Elles dénoncent l'immobilisme des premières associations de protection animale qui par les normes de bien-être animal adoucissent l'exploitation des animaux, mais ne la remettent pas en cause. Ceci étant, contrairement au XIX^e siècle, même si le cheval n'est plus au cœur des revendications, son statut particulier parmi les animaux domestiques et sa portée symbolique font qu'il demeure une pièce maîtresse de l'échiquier éthico-politique posé par les

¹ <https://etopia.be/le-transhumanisme-le-promethee-post-moderne/>, consulté le 22/07/2020.

² L'expression « tourmente animalitaire » est empruntée à l'ethnologue Jean Pierre Digard.

- Digard Jean Pierre, 2009 a, « Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique », *Pouvoirs* 2009/4, n° 131, p. 97-111.

- 2008, *Le cheval dans la tourmente des mutations sociales et culturelles au XXI^e siècle*, Conférence prononcée devant l'assemblée générale de la Fédération Nationale du cheval à l'occasion de ses 60 ans, Paris, 10 p.

³ Porcher Jocelyne, 2009, « Culture de l'élevage et barbarie des productions animales », in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 161-174.

animalistes [les théories animalistes sont présentées en annexe 1 et les actions militantes inhérentes à la cause animale en annexe 3].

V.1) Le cas du cheval dans la promotion de l'animal sujet

Les études en éthologie participent de ce phénomène de réification avec le développement de protocoles appuyés sur des épistémologies objectivistes et rationalistes. À partir de l'entre-deux guerres se développe le courant de l'éthologie béhavioriste qui a profondément transformé les représentations de nos rapports aux animaux en éteignant toute proximité empirique et empathique. [Une brève présentation du rôle du courant béhavioriste dans nos relations aux animaux est présentée en annexe 1]. En réaction au béhaviorisme, un second courant, assez marginal dans les sciences de la nature, se développe en prenant en compte l'animal comme sujet capable de percevoir et d'agir. De manière raccourcie et simpliste, une autre approche de la relation aux animaux prend source dans les travaux de Jacob von Uexküll, puis se développe grâce aux travaux des primatologues féminines telles que Jane Goodall ou Barbara Smuts. Ce courant reconnaissant une subjectivité aux animaux est aujourd'hui alimenté par les travaux de type etho-phénoménologique [voir annexe 1]. Dans l'évolution des travaux en éthologie, on note un glissement de l'analyse scientifique au profit de la reconnaissance des capacités subjectives et agentives des animaux.

Ces évolutions scientifiques et les représentations qu'elles suscitent sont transférées dans les documentaires animaliers et dans les productions fictionnelles. Le passage de la figure de l'animal objet à l'animal sujet est transcrite dans les nouvelles productions du réel et participe donc au renouvellement des projections imaginaires lié aux innovations techniques en termes de production d'images. Celles-ci produisent de nouvelles représentations du réel (comme cela a pu l'être en son temps avec l'essor de l'imprimerie) « *qui influencent notre sensibilité collective et modifient nos mœurs et nos pratiques.* »¹ Dès lors, l'image dans les sociétés occidentales contemporaines devient une nouvelle herméneutique [plusieurs principes de cette nouvelle herméneutique sont en annexe 1]. Les films d'animation tels que ceux des studios Disney ou Blue Sky ont profondément métamorphosé nos représentations de la figure animale et ont participé à l'institutionnalisation de l'animal sujet. Les films produits par les studios d'animation américains sont des chefs-d'œuvre d'anthropomorphisme. Dans le cas des équidés, nous pouvons évoquer deux films tout à fait représentatifs de ce phénomène. Le premier

¹ Celka Marianne, 2020, *Animalisme, éthique du cheval et bien-être animal*, webconférence IFCE 25/07/2020, <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/economie-et-filiere/animalisme-ethique-du-cheval-et-bien-etre-animal/>, consulté le 25/06/2020.

exemple proposé, *Spirit l'étalon des plaines*, a été réalisé en 2002 par l'équipe de K. Asbury et L. Cook des studios Dreamworks (dont la distribution était jusqu'en 2016 assurée par le groupe Disney).

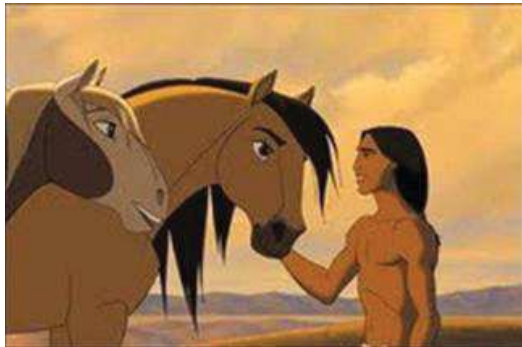


Illustration 31. Extrait de *Spirit, l'étalon des plaines*. Source : Weebly.com.¹

Le film présente une nature idéale des grandes plaines de l'Amérique du Nord où hommes et animaux vivent en harmonie dans des relations interpersonnelles respectueuses. Cette plénitude est compromise par l'arrivée de troupes militaires coloniales déterminées à dominer et exploiter les terres conquises. Capturé, Spirit refuse de se laisser contraindre. Le colonel ridiculisé par l'étalon met un point d'honneur à dompter l'animal et au-delà dominer la liberté que Spirit représente. Ce colonel pourrait illustrer ce que Digard nomme « *la pulsion presque mégalomane de l'homme de possession et d'action sur la nature* ».²

Le second exemple est *Raiponce*, le film d'animation de B. Howard et N. Greno des studios Disney diffusé en 2010. Il s'agit de l'adaptation d'un des contes de fées des frères Grimm. Une jeune princesse est enfermée dans une tour par une belle-mère sorcière qui utilise sa chevelure d'or comme source de jouvence. La princesse s'échappe, retrouve sa liberté et en compagnie d'un caméléon, d'un voleur et du cheval Maximus, elle parvient à reprendre sa place



royale. À nouveau, les thèmes de la liberté et de l'oppression sont convoqués. Toutefois si Spirit est un acteur égal aux humains, Maximus est dans le schéma actanciel du récit un adjuvant de l'héroïne.

Illustration 32. Extrait de *Raiponce*. Source : Disney.fandom.com.³

Dans les deux cas, ces chevaux sont figurés sous des traits pleinement humanisés, les plus marquants étant les yeux sur le devant de la face et les dents. Le regard est ce qui met au jour la personnalité même de l'animal et lui confère sa qualité de vrai sujet. Dans ces scénarios, l'empathie est le moteur de cette véritable compréhension et communication entre humains et animaux. C'est une sympathie interspécifique possible pour ceux qui savent entendre et voir.

¹ <https://spiritlétalondesplaines.weebly.com/aperccedilu.html>, consulté le 09/09/2020.

² Vigne Jean-Denis, Digard Jean-Pierre et Chauveau Catherine, 2012, « Domestication ou l'attrait réciproque entre hommes et animaux. Débat », *Archéopages*, n° 35, p. 79.

³ https://disney.fandom.com/wiki/Rapunzel/Gallery/Films_and_Television, consulté le 09/09/2020.

Dans ces films sont révélés la personnalité, l'intentionnalité et les sentiments de ces chevaux qui permettent de créer un nouvel idéal type de l'animal personne. La personnification est courante en littérature et il est vrai que depuis le XIX^e siècle, au sein des romans jeunesse tels que *Black Beauty* d'A. Sewell, l'animal parle en « je ». La massification de l'équitation s'est accompagnée d'une production littéraire foisonnante qui s'est coconstruite avec les nouveaux schèmes de l'équitation baroque, hédoniste et sentimentale. Dans la typologie établie par S. Pickel-Chevalier et G. Grefe,¹ notre premier exemple s'inclut dans les archétypes du cheval-voyage initiatique et cheval-vecteur d'accomplissement.



Illustration 33. Extrait de *Raiponce*. Source : Rotoscoper.com.²

Pour Raiponce, les modèles sont le cheval-amour et le cheval-socialisé, d'autant plus qu'outre la physionomie anthropomorphisée de Maximus, certaines de ses postures dans le film correspondent

à des attitudes canines. Ces archétypes renvoient de fait à la perception du cheval comme animal de compagnie. La puissance et l'efficacité des images décuplent le pouvoir transformateur de cette nouvelle représentation de l'animal sujet, l'animal-alter ego. Les portraits d'animaux que nous consommons à travers les photos, les films ou les vidéos nous façonnent en retour. Ils nous conditionnent « à entrevoir une nouvelle éthique de l'esthétique empreinte d'émotionnel, de sensationnel et de compassionnel. »³ De fait, le traitement discursif et représentatif de ces deux films d'animation nie l'éventualité même de possibles relations de travail entre humains et chevaux.

Dans ce contexte, les images médiatiques et les arts populaires font des animaux des icônes et des symboles à la puissance évocatrice jusque-là inégalée, contribuant alors à la mise en place de dispositifs démotopédiques de sensibilisation à la cause animale. Étant donné que l'animal est reconnu en tant que sujet, la frontière entre humanité et animalité se réduit, la reconnaissance de sa sensibilité interroge nos relations de domesticité et contribue à forger l'indignation que suscitent les formes outrancières d'exploitation animale. Et bien qu'elles demeurent actuellement minoritaires au regard des autres condamnations, les critiques

¹ Pickel-Chevalier Sylvine et Grefe Gwenaëlle, 2017, « Représentations et symbolisme du cheval. La révolution contemporaine, interprétée à travers les arts populaires et enfantins », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.109-128.

² <https://www.rotoscopers.com/wp-content/uploads/2015/02/Rapunzel.jpg>, consulté le 09/09/2020.

³ Celka Marianne, 2009, « L'homme de la condition postmoderne dans son rapport à l'animal », *Sociétés*, 2009/4, n° 106, p. 85.

antispécistes jettent l'anathème sur toutes les formes d'interaction anthropoéquines, quel que soit le domaine d'activité.

V.2) Les critiques animalistes à l'encontre des relations anthropoéquines

En France depuis quatre, cinq ans, les critiques antispécistes et les attaques animalistes à l'encontre de la filière équine se multiplient et se diversifient. Ces assauts sont facilités par les très nombreuses mésententes et méconnaissances du fait de relations anthropoéquines polymorphes et disparates. On peut recenser trois principales dissensions :

- Entre les professionnels et les pratiquants amateurs ou de loisirs. Une plus grande attention portée au bien-être animal et la progression de la volonté d'établir une relation bienveillante et singulière avec le cheval interrogent le modèle des centres équestres qui s'est mis en place au moment de la massification de l'équitation.¹ Ce décalage entre les nouvelles représentations de la bonne relation anthropoéquine et la réalité des professionnels conduit à une forte volatilité des pratiquants et au développement d'établissements dit hors structure, c'est-à-dire hors de la structure fédérale.²

- Selon les domaines d'activités et au sein même des activités. Le secteur équin est fortement cloisonné et les critiques inter et intra-secteurs sont nombreuses. Entre les secteurs, la méconnaissance voire l'ignorance conduit à perpétuer certains préjugés courants dans la société, renforcés par la médiatisation exacerbée sur les réseaux sociaux des actes délictueux d'une minorité. Au sein d'un même secteur, la forte concurrence entre les professionnels, surtout dans les sports équestres, fait que l'une des stratégies consiste à dénigrer les pratiques des rivaux.

- Entre les classes sociales composant les relations anthropoéquines. Liée à l'héritage historique des relations anthropoéquines, persiste une classification socioéconomique des différents secteurs d'activité. Ainsi, les sports hippiques, surtout les courses de galop, sont sociologiquement prédominés par les classes supérieures. Les sports équestres sont adossés à la classe moyenne. Toutefois, au sein de cette activité, une hiérarchisation sociale est également présente et qui se donne à voir dans la pratique compétitive nécessitant un investissement financier de plus en plus important à mesure que le niveau des compétitions s'élève. Enfin, le domaine des activités anthropoéquines dans l'agriculture, la sylviculture et dans les travaux

¹ Eslan Camille, Rual Coline, Parmantier Charlotte, Petr Christine et Vial Céline, 2018, « L'équitation : un décalage entre les représentations et la pratique », *Equ'Idée*, 9 p.

² Eslan Camille, Rual Coline, Parmantier Charlotte, Petr Christine et Vial Céline, 2018, « L'équitation : un décalage entre les représentations et la pratique », *Equ'Idée*, 9 p.

urbains (transport, ramassage des déchets, etc.) est socialement composé de paysans et d'ouvriers.

- Il est possible d'effectuer des recoupements sociodémographiques entre les sympathisants, voire militants, de la cause animale et les cavaliers et les propriétaires de chevaux. En effet, l'association des travaux de Vial sur l'importance du cheval dans les espaces périurbains et rurbains à l'étude de Fourquet et Manternach sur l'électorat du parti animaliste met au jour les points de correspondance entre les deux typologies.¹ Comme nous l'avons évoqué précédemment, les centres équestres se sont développés dans les premiers espaces périurbains, là où se concentre une grande partie de leur clientèle. De même, dans les interstices du maillage périurbains vivent de très nombreux chevaux appartenant à des amateurs ainsi que des «chevaux potagers». Vial établit un profil type du propriétaire d'équidé en zone périurbaine. C'est généralement une femme aux revenus modérés voire modestes, qui privilégie la relation avec l'animal et fait partager sa passion à ses proches. Pour Fourquet et Manternach, le profil de l'électeur animaliste correspond à un individu de classe moyenne inférieure ou populaire résident en zones périurbaines ou rurbaines. Toutefois, à notre connaissance, il n'existe pas d'études statistiques menées objectivant la perméabilité entre pratiquants de l'équitation, propriétaires amateurs et électeurs, sympathisants ou militants de la cause animale.

- Par ailleurs, l'équitation est une pratique sportive largement dominée par les femmes, surtout les jeunes filles et les adolescentes dont l'économie relationnelle est particulièrement prompte à l'indignation. Les travaux de Jean-Pierre Digard et Catherine Tourre-Malen analysent l'évolution de l'équitation dite utilitaire à une équitation baroque, hédoniste et sentimentale.² Cette sentimentalité – le cheval devient le troisième animal préféré des Français après le chien et le chat – déplace le cheval de la sphère utilitaire à celle des loisirs, lui accordant dès lors un nouveau statut culturel qui le rapproche de l'animal de compagnie ; il devient un animal au statut intermédiaire.³ Cette transformation culturelle de la place du cheval dans la société interroge la compatibilité entre l'équitation et le véganisme, qui devient une question

¹ Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.175-188.

- Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 a, « Les choix organisationnels des propriétaires de chevaux de loisir dans les espaces ruraux », *Économie rurale* [En ligne], 321 | janvier-février 2011, mis en ligne le 06 janvier 2013, URL : <http://economierurale.revues.org/2911>, consulté le 03 octobre 2016, p. 42-57.

- Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 b, « Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2011|3, p. 549-573.

- Fourquet Jérôme, Manternach Sylvain, 2019, *L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français*, Fondation Jean Jaurès, IFOP, 15 p.

² Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

- Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

³ Digard Jean-Pierre, [1990], 2009 c, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 326 p.

abordée dans les forums tant cavaliers que végétariens. À leur lecture se font jour les difficultés de la mise en pratique du véganisme, de son aspect sacrificiel, car adopter la doxa oblige à mettre fin à une réalité de la relation, à la corporéité de la relation.¹ En effet, le véganisme est une ascèse aussi bien alimentaire que relationnelle vis-à-vis des animaux.²

Ces proximités géopolitiques et les principales dissensions au sein de la diversité des relations anthropoéquines permettent aux animalistes d'obtenir un soutien et un relais interne dans les mondes du cheval. De même, les recherches récentes en éthologie portant sur les lieux de vie des chevaux et leur hébergement classique valident les positions antispécistes. Comme dans les autres filières animales, les dénonciations s'appuient sur le dévoilement de cas extrêmes entraînant de fait et légitimement l'indignation de la communauté équestre ; et ce



toujours dans le même but d'atteindre au fur et à mesure la réalisation de leur projet de société.

Illustration 34. Affiche numérique contre les relations humains-chevaux. Source : Facebook.³

Face aux nouveaux usages sociaux du cheval qui relèvent désormais du secteur marchand subsiste le souvenir de l'exploitation outrancière des équidés au cours du XIX^e siècle ; c'est pourquoi les secteurs du travail avec des chevaux en agriculture, en sylviculture et dans la ville sont leur première cible.

V.2.1) Le cheval de travail

Comme abordé au chapitre précédent, la protection animale a eu pour intention première de contenir la violence publique des charretiers dont l'outrance est devenue « image d'Épinal ». Cette représentation perdure encore aujourd'hui et les cochers qui travaillent dans le transport de personnes notamment à des fins touristiques demeurent fondamentalement suspects. Les pétitions et les pressions auprès des édiles municipaux pour mettre fin aux calèches touristiques sont de plus en plus insistantes.

¹ <https://wamiz.com/forum/debat-amour-des-chevaux-et-equitation-sont-ils-compatibles-66414/3.html>, consulté le 01/09/2020.
- <https://forum.vegetarisme.fr/index.php?topic=3870.0>, consulté le 01/09/2020.

² <https://www.chevalannonce.com/forums-11420080-equitation-veganisme-et-ethique?p=1>, consulté le 01/09/2020.

³ Celka Marianne, 2012 a, L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

³ <https://www.facebook.com/anarchiste.revolutionnaires.antispécistes/photos/>, consulté le 12/01/2017.

En 2014, Bill de Blasio remporte l'élection municipale de New York. Le candidat s'était engagé auprès de ses financeurs dont une partie provenait de l'association abolitionniste PETA à mettre fin aux calèches touristiques dans Central Park. En remplacement, un projet de voitures vintage électriques devait prendre le relais. De plus, la fin des calèches laissait entrevoir aux promoteurs immobiliers de belles perspectives d'investissement. Malgré cette convergence d'intérêt et la promesse de campagne de de Blasio, le conseil municipal tenu en mai 2016 n'a pas entériné la suppression des calèches.¹

Barcelone est une ville qui se veut favorable au bien-être animal ; l'université autonome héberge un cursus en droit animalier. Les édiles se sont prononcés contre l'accueil des cirques avec animaux, et en 2018, les calèches touristiques ont été bannies de la ville.² Au début de l'année 2020, la ville de Montréal a également mis fin aux calèches touristiques en réaction à des plaintes citoyennes sur le bien-être animal. Signe de défiance envers les cochers, une prime de 1000 \$ par cheval leur est accordée s'ils remettent leur animal à une association de protection animale. Quant aux cochers, des propositions de reconversion dans d'autres domaines touristiques leur ont été proposées. Dans ce cas, la représentation des Montréalais de la relation anthropoéquine est perçue uniquement sous l'angle de l'exploitation niant l'existence d'un lien affectif.³

En France, les calèches touristiques sont également soumises aux attaques animalistes. Par exemple, à Tours, la prestataire de service pour l'opérateur Fil Bleu concernant l'animation touristique est sujette à des charges virulentes depuis juillet 2019. Tout d'abord, une pétition a été mise en ligne par un individu proche des associations abolitionnistes extrémistes 269 Life et Boucherie abolition.⁴ À cette pétition s'est ajoutée une campagne de harcèlement, tout d'abord un happening où le cocher qu'elle emploie et les passagers ont été menacés et filmés, puis une mise sur les réseaux sociaux du film ainsi que des photos la mettant en cause nommément ; le nom de son haras, son numéro de téléphone y était mentionné. Elle serait « collabo », « esclavagiste », mais aussi « violeuse », car elle élève des chevaux.⁵ Enfin, après plusieurs dénonciations pour maltraitance, les services vétérinaires du département ont inspecté

¹ Boisseuil Léa de, 2015, « Chevaux travaillés et chevaux qui travaillent : réflexions sur la notion de travail dans l'univers équestre », *In Situ. Revue des patrimoines*, [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12101> consulté le 02/10/2016, 8 p.

- <https://www.nytimes.com/2016/02/05/nyregion/horse-carriage-deal-new-york.html>, consulté le 03/10/2016.

² <http://www.lavanguardia.com/local/barcelona/20171116/432919650012/barcelona-prohibicion-carruajes-caballos.html>, consulté le 03/02/2019.

³ <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201904/10/01-5221680-montreal-offrira-1000-pour-la-retraite-des-chevaux-de-caleche.php>, consulté le 18/09/2019.

⁴ <https://www.change.org/p/christophe-bouchet-maire-de-tours-urgent-mobilisons-nous-pour-stopper-la-cal%C3%A8che-de-tours?redirect=false>, consulté le 20/08/2019.

⁵ Héry Théo, 2019, « Les chevaux de la calèche maltraités ? », *La Nouvelle République*, 24/07/2019, p. 9.

les chevaux et la structure d'accueil. Cette année, la pétition a été réactivée et ses instigateurs ont obtenu une réunion avec la nouvelle maire adjointe et sa conseillère municipale déléguée au bien-être animal. À l'issue de cette réunion, des engagements ont été pris par la maire adjointe : une visite de l'exploitation de la prestataire de service, une vigilance accrue lors de la période de circulation de la calèche notamment en été et la signature d'une charte bien-être animal entre la propriétaire des chevaux, les élus et les représentants des associations présentes à la réunion.¹

Un dernier exemple, à Rouen où à la demande des citoyens un projet de création de ramassage scolaire par équibus a été élaboré et présenté par un candidat Europe Écologie Les Verts à la mairie. Quelques jours après l'annonce du projet dans les médias, une pétition est engagée pour empêcher qu'il se réalise. Celle-ci est un succès, car très rapidement le nombre de signatures s'élève à plus de 30 000.² Le parti animaliste, en ordre de marche pour les municipales, prend position contre tout projet et s'oppose à tout transport avec des chevaux en exercice.³

La reprise de projets agricoles et urbains avec les chevaux territoriaux a débuté dans les années 1980 suite à l'intérêt croissant pour le roulotte touristique et les prestations folkloriques ou festives ;⁴ puis sont venus les nouveaux usages ruraux et urbains bénéficiant de l'essor du développement durable et de leur intérêt pour l'agroécologie. Mais au vu des divers exemples présentés se pose la question de la pérennité de ces métiers du fait de la pression antispéciste. L'aspect marginal de ces activités fait que celles-ci sont peu soutenues par les autres segments de la filière alors même qu'ils sont les plus en proie aux attaques, car ils sont facilement abordables puisqu'ils évoluent dans les mêmes espaces que le public et non dans des lieux réservés aux pratiquants ou aux spectateurs.⁵ Bien qu'un peu moins accessibles les sports équestres et hippiques entrent eux aussi dans la tourmente animaliste.

V.2.2) Les critiques à l'encontre des sports équestres et hippiques

Dans une logique d'adhésion du grand public, les amoureux des chevaux en tête, le registre de dévoilement de l'antispécisme dénonce en premier lieu la relation intrinsèquement capitaliste entre humains et chevaux. De celle-ci dérive la réification de l'animal qui

¹ <https://www.change.org/p/christophe-bouchet-maire-de-tours-urgent-mobilisons-nous-pour-stopper-la-cal%C3%A8che-de-tours/u/27546246>, consulté le 22/08/2020.

² BMC, 2020, « Equibus : la polémique enfle », *Paris Normandie*, 03/01/2020, p. 13.

³ <https://mailchi.mp/parti-animaliste/le-petit-journal-du-pa-n4>, consulté le 27/08/2020.

⁴ Lizet Bernadette, 1996, *Champ de blé, champ de course. Nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Paris, Jean-Michel Place, 320 p.

⁵ Ce manque de soutien a été régulièrement évoqué tant dans les entretiens que dans les discussions informelles à l'occasion de conférences ou de journées de présentation organisées par différents représentants de la traction animale.

conduirait à des excès manifestes en compétition puis – comble de la rentabilité – à l’envoi des chevaux à l’abattoir.

Bien que déjà à l’œuvre dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec les courses, les usages sociaux du cheval relèvent depuis les Trente Glorieuses majoritairement du secteur tertiaire et marchand. La dénonciation de la réification des animaux du fait du capitalisme ne s’opère pas de la même manière entre les sports hippiques et les sports équestres. Pour les premiers, le caractère ostentatoire des courses, notamment de galop, la jeunesse des chevaux, leur courte carrière pouvant déboucher sur leur envoi à l’abattoir, facilite la diatribe et emporte l’adhésion d’une grande partie des équitants dont des professionnels du secteur équestre.¹ Pour les seconds, les contraintes financières et la rentabilité économique ont conduit les structures équestres à une poursuite effrénée de la satisfaction du client-cavalier créant de fait une marchandisation de l’équitation.² Dans le monde de la compétition, sous couvert de former un couple, acheter ou louer un équidé, c’est acquérir un animal qui doit répondre aux attentes et exigences du cavalier et de l’entraîneur. Pour le choix d’un cheval interviennent des critères de sélection variés (génétique, âge, taille...). Lorsque l’équidé ne répond plus aux attentes ou dans le cas des poneys, que l’âge de l’enfant nécessite un changement de catégorie, on change d’animal, et de matériel.³

À cette dimension « objet jetable » liée au consumérisme de l’équitation s’ajoute l’ultra-sélection génétique qui touche l’ensemble des animaux domestiques. La sélection génétique est dans la droite ligne des livres généalogiques, les stud-books, et de la « *technologie des machines animales* », définition donnée par André Sanson à la zootechnie. Concernant les chevaux, deux types d’indicateurs – l’un porte sur les performances et le second sur la génétique - sont mis à disposition des éleveurs afin qu’ils raisonnent et optimisent leurs croisements. Depuis 1972, pour les trois disciplines olympiques (dressage, saut d’obstacle, concours complet), les indices de performance sont actualisés et publiés annuellement en fonction des résultats du cheval et du niveau de difficulté de la compétition.⁴ Désormais, les performances sont calculées pour onze disciplines et se repèrent par leur acronyme indice + discipline, par exemple, ICC : indice de performance en concours complet ; ICO : indice de performance en course d’obstacles ; IPO pour l’indice de performance des poneys en saut d’obstacle, etc. En 1997, un coefficient

¹ Que ce soit au cours des entretiens menés, lors de discussions informelles ou du suivi des postes sur le réseau social Facebook, j’ai constaté l’importance des *a priori* des cavaliers et de certains professionnels du secteur équestre à l’encontre du monde hippique.

² Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

³ Tourre-Malen Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59

⁴ Danvy Sophie et Sabbagh Margot, 2018, « Indices génétiques et de performances chez les équidés », <https://equipedia.ifce.fr/elevage-et-entretien/elevage/selection-et-indices/indices-genetiques-et-de-performance-chez-les-equides>, consulté le 02/09/2020.

accompagne l'indice de performance afin de signifier son niveau de précision et en 2012, la Fédération Française d'Équitation complète ces statistiques par REGUL'TOP qui analyse la régularité des performances sportives d'un cheval.¹ Le second indicateur est l'indice BLUP (*Best Linear Unbiased Predictor*) ce qui signifie meilleur prédicteur linéaire non biaisé et a été traduit approximativement par Bilan Linéaire Universel Prévisionnel. Cet indice fournit une estimation de la valeur génétique d'un cheval qui pourra être transmise à sa descendance, en espérance par moitié. Il est calculé pour chaque discipline en fonction des performances de l'animal ainsi que celles de ses ascendants et de ses descendants.² Il prend l'acronyme BLUP + discipline, par exemple, BSO, indice génétique pour le Concours de Saut d'Obstacles (CSO), etc. La précision de l'indice génétique est mesurée par un coefficient de détermination qui évolue en fonction des performances du cheval et de ses apparentés. Suivant les résultats du BLUP pour une discipline donnée, le cheval ou la jument est jugé améliorateur de la race ou non. Ces indicateurs et leur coefficient se trouvent sur la fiche individuelle de chaque cheval enregistré dans le Système d'Information Relatif aux Équidés de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

L'importance donnée aux indicateurs de performances et aux indices génétiques peut inciter à pousser la métaphore de l'animal-machine.³ Ainsi peut-on lire sur le site d'une société de services aux éleveurs de chevaux de courses et de sports :

« qu'il s'agisse de concevoir un croisement ou d'analyser le potentiel d'un cheval, toute information est utile pour limiter les risques d'erreur et optimiser ses chances de réussite. Si la carrosserie d'un cheval de course est son modèle, c'est dans sa génétique et son pedigree qui se trouve le moteur... »⁴

L'importance des enjeux sportifs et financiers dans la pratique sportive peut également conduire à l'utilisation de méthodes et d'artifices particulièrement coercitifs et/ou au recours à des produits dopants. En dressage par exemple, le principe du *Rollkür*, ou hyperflexion de l'encolure, mais aussi d'hyper soumission du cheval est l'objet, à juste titre, de virulentes critiques tant par les animalistes qu'au sein même des milieux équestres.⁵ Les affaires de dopages, comme dans les disciplines sportives humaines, font régulièrement grand bruit. Bien

¹ <https://www.ffe.com/Actualites-Federales/Lancement-de-l-indicateur-de-regularite-des-chevaux-en-competition-Regul-Top>, consulté le 02/09/2020.

² Danvy Sophie, Sabbagh Margot et Ricard Anne, 2018, « Les indices chevaux : CSO, CCE, Dressage », <https://equipedia.ifce.fr/elevage-et-entretien/elevage/selection-et-indices/les-indices-chevaux-cso-cce-et-dressage>, consulté le 02/09/2020.

³ Cornu Pierre et Valceschini Egizio, 2019, « L'animal-machine au tribunal de l'histoire », *Sésame. Sciences et sociétés, alimentation, mondes agricoles et environnement*. N° 6, novembre 2019, p. 12.

⁴ <https://www.dna-pedigree.com/>, consulté le 02/09/2020.

⁵ Galloux Patrick, 2020, « L'hyperflexion, une attitude (habitude) à proscrire ? » <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/equitation/l-hyperflexion-une-attitude-a-proscrire/>, consulté le 02/09/2020.

que le secteur des courses soit le plus en pointe dans la lutte antidopage avec environ 35 000 prélèvements biologiques effectués chaque année, le stéréotype de l'entraîneur véreux demeure prégnant. Ces scandales renforcent les représentations de la réification capitaliste des équidés et l'impunité de leurs propriétaires par manque de sévérité des sanctions. La discipline de l'endurance est particulièrement ternie par les affaires de dopage et de maltraitance d'autant que des conflits d'intérêts entre la FEI et les coupables sont avérés.¹ L'ensemble de ces cas de maltraitance au nom d'intérêts économiques suscite légitimement l'indignation au sein même des mondes équestres et des amateurs de plus en plus soucieux du bien-être animal. De même, les pratiques à risque tant pour le cheval que pour l'humain, telles que les courses d'obstacles et le concours complet, sont de plus en plus sujettes à caution. Depuis peu, les cellules activistes véganes organisent des happenings pour dénoncer « l'esclavage » des chevaux de concours. Par exemple, en août 2019, deux animalistes membres *Vegan Strike Group* se sont introduits sur la piste lors des championnats d'Europe de saut d'obstacles, alors que Marc Houtzager et son partenaire Sterrehof's Calimero étaient en train de concourir. Ils arboraient des slogans contre l'équitation, dont un « *stop horse slavery* » sur leurs torsos nus.²

Ces remises en cause de plus en plus manifestes commencent à être prises en compte par les professionnels du secteur équestre qui s'interrogent sur la pérennité de leur activité. Car c'est en effet, l'équitation classique dans son ensemble qui est dénigrée par les animalistes ainsi que leurs sympathisants parmi les équitants. Subrepticement, la question de la banalisation de la violence apparaît dans les critiques de l'équitation classique.

Cette publication reprend un article paru dans un blog, où la personne remettait en question l'apprentissage de l'équitation dans les centres équestres traditionnels.³ L'auteure du blog raconte son expérience personnelle de l'apprentissage de l'équitation et l'évolution de sa pratique. Bien qu'elle reconnaisse l'évolution de l'enseignement de l'équitation vers plus de sensibilité grâce à l'apport de l'équitation dite « éthologique », la violence physique et psychologique envers le cheval reste, selon elle, le modèle dominant dans les rapports anthropoéquins. Le premier type de violence découle de l'utilisation abusive des aides

¹ Mandard Stéphane, 2013, « La princesse Haya, le bourrin et le venin de vipère », *Le Monde*, 07/010/2013, https://www.lemonde.fr/sport/article/2013/10/07/la-princesse-haya-face-a-une-hecatombe-de-chevaux-et-de-cas-positifs-en-endurance_3489898_3242.html, consulté le 03/09/2020.

² Tracol Lucas, 2019, « CHEUR : le parcours de Marc Houtzager perturbé par deux défenseurs animalistes », *Grand Prix replay*, <http://www.grandprix-replay.com/new/18378/le-parcours-de-marc-houtzager-perturbe-par-deux-defenseurs-animalistes-?fbclid=IwAR1Th3amzIMwLVNUmc87qmrPAyE7VUsOjAt44L1FSLxEeP9elat1vrE4wg>, consulté le 14/12/2019.

³ https://www.cheval-partage.net/apprendre-a-aimer-les-chevaux-avant-daimer-lequitation/?fbclid=IwAR0lrAetQ_77uKrySLVfBIVNiDBqBHgLVkYPgEvQvQZSNkplcNs8Du-u3vs, consulté le 03/09/2020.

artificielles comme la cravache, les éperons, les enrênements afin de contraindre et de punir l'animal. Le second type est l'ensemble des brimades à son encontre.



Illustration 35. Équitation et banalisation de la violence. Source Facebook.¹

Ce qui indigné le plus l'auteure est que ces violences sont communément admises pour se faire « respecter de l'animal » et euphémisées, ce qui les rend banales ; et ne pas les appliquer n'est que l'expression négative de la sensiblerie. L'acceptation et l'incorporation de cette violence banalisée qui est également le socle de la compétition, explique tous les excès évoqués précédemment. Parce que la « sentience » du cheval est niée, il n'est guère plus qu'une raquette de tennis ou un ballon de football. Parce que les pratiquants préfèrent l'équitation, d'autant plus s'ils sont compétiteurs », à l'amour de l'animal. Les propos de l'auteure s'inscrivent dans la morale kantienne selon laquelle « *la cruauté envers les bêtes est la violation d'un devoir de l'homme envers lui-même* ». Morale que reprend Claude Lévi Strauss en « *considérant que la banalisation de la violence envers les animaux prépare la tolérance de la violence entre les hommes.* »² C'est ainsi l'effet revers de la zoophilie du XIX^e siècle où les jeunes générations devaient apprendre la compassion et l'altruisme grâce à l'animal. C'était également l'idée sous-jacente que notre bestialité conduit à faire le mal et que contenir ou évacuer cette bestialité hors de nous est la garantie de rester « humains ». La contention individuelle de cette bestialité, la part du mal en nous selon Michel Maffesoli, permet de contenir la violence sociale.³ Pour les antispécistes, d'un point de vue conséquentialiste, la cruauté envers les animaux se prolonge vers celle envers les humains et révèle le sadisme humain. Dès lors, repérer les jeunes déviants

¹ <https://www.facebook.com/equinoveequitation/photos/a.698522780300956/1152147964938433/>, consulté le 03/09/2020.

² Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, p. 88.

³ 2012 b, « Véganisme et idéologie du Pathos », *Les cahiers psychologie politique*, [en ligne] numéro 20, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2035>, consulté le 04/03/2017, 6 p.

permet de prévenir les risques encourus par la population à leur contact. Ainsi pour l’avocate et cofondatrice du parti animaliste, Hélène Thouy, « *en identifiant les comportements problématiques à l’égard des animaux, on pourrait identifier les individus potentiellement dangereux aussi pour les humains.* »¹ L’impact de cette présentation de l’équitation comme apprentissage interpelle d’autant plus que le nombre de licenciés à la Fédération Française d’Équitation est à plus de 85 % des femmes, surtout des adolescentes. Ces dernières se retrouvent prises dans un paradoxe entre leur amour pour l’animal et le plaisir de l’équitation critiquée pour sa violence. La notion de dissonance cognitive apparaît alors. Cette notion de psychologie sociale caractérise les différents types de paradoxes qui constituent la psyché humaine. Elle est reprise par les animalistes initialement pour expliquer le « paradoxe de la viande » entre d’un côté l’aspiration à ne pas être cruels envers les animaux et de l’autre l’appétence pour les produits alimentaires animaux.² La notion de « dissonance cognitive » s’élargit ainsi à l’incohérence des individus à déclarer leur affection pour les animaux tout en continuant à les exploiter. Les animalistes recourent à une reconfiguration sémantique, voire à la mise en place d’une novlangue comme avec le mot « carniste » par exemple, ce afin de mettre en exergue cette contradiction. Pour les relations anthropoéquines, le lexique se décline ainsi :

Animalisme	Professionnels et amateurs
Exploitation	Pratique de l’équitation
Mutilation	Castration, ferrage
Entraves	Mors, enrênements
Eugénisme	Sélection par rationalisation choix des reproducteurs
Viol	Reproduction, insémination artificielle
Meurtre	Abattage

Illustration 36. Tableau d’opposition sémantique entre animalistes et les équitants. Source : M. Celka.³

L’auteure du blog n’en renonce pas moins à monter à cheval, mais elle entend être plus éthique, plus à l’écoute du cheval ; répondant ainsi à sa propre dissonance cognitive. Il apparaît au vu des commentaires et des autres pages consultées ayant partagé cette publication, que les

¹ H. Thouy cité dans 20minutes.fr, 2017, « Législatives : le parti animaliste fait entrer les animaux en politique » 06/06/2017, <http://www.20minutes.fr/planete/2081059-20170606-legislatives-parti-animaliste-fait-entrer-animaux-politique>, consulté le 25/08/2020.

² Mouret Sébastien, 2019, « Le véganisme : l’abolition par la nutrition, comment se compléter en vitamine B12 », *Ethnologie française*, 2019/4, n° 176, p ; 769-786.

³ Celka Marianne, 2020, « Animalisme, éthique du cheval et bien-être animal », <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/economie-et-filiere/animalisme-ethique-du-cheval-et-bien-etre-animal/>, consulté le 25/06/2020.

équitants amateurs et de loisir se reconnaissent dans ce portrait, les poussant à trouver d'autres modalités d'interaction avec le cheval, à l'instar de l'équitation dite éthologique ainsi que des pratiques conduites « à pied ».

En 2013, dans son article sur la place du cheval dans la société, Eric Baratay évoque le début de désaffection de l'équitation traditionnelle à partir de l'exemple des spectacles équestres, en ces termes :

« Sa vision [Bartabas] du cheval de travail n'est pas partagée par le public. D'ailleurs, je suis frappé de voir se développer la diffusion d'une nouvelle équitation sans aucune violence. Sans mors, sans éperon, instituant une nouvelle relation avec le cheval. Elle rencontre beaucoup de succès auprès des jeunes générations. Avoir un lien très fort, amical, sensible avec les chevaux. Avec Bartabas, on "force" le cheval, alors qu'avec ce type d'équitation, dont l'origine est anglaise, c'est la coopération. Le cheval a envie de faire quelque chose avec vous : marcher, faire de l'exercice, il collabore. »¹

Le succès de l'équitation dite « éthologique » ou en anglais « natural Horsemanship » tient à l'idée d'un plus grand respect accordé au cheval, à la reconnaissance de sa « sentience ». Cependant, cette équitation holistique américaine est controversée par les scientifiques qui dénoncent la brutalité psychologique de la pratique notamment du « join-up », quelque peu basée sur l'utilisation de la peur du cheval. Celle-ci consiste à faire galoper dans un rond de longe (espace clos où l'on entraîne les chevaux) un cheval en l'obligeant à faire régulièrement des demi-tours, jusqu'à ce que celui-ci épuisé, accepte de venir en direction du cavalier qui se situe au centre lorsqu'il arrête l'exercice.² Bien souvent, en France, le ralliement à ce type d'équitation s'associe au retrait des artifices jugés contraignants pour l'animal : enrênements, mors, fers, etc. Le travail avec l'animal privilégie alors les activités non montées et en liberté ce qui est prisé par les équitants en cours de conversion au véganisme, la relation se devant d'être égale, les interactions ne se font plus qu'à pied. Ils se baladent avec leur équidé comme ils le feraient avec leur chien.³ Il n'en va pas de même chez les végétariens puristes, car même à pied, le cheval conditionné demeure esclave des attentes du cavalier (illustration 34). [Voir en annexe 4, le support visuel « Quel est le problème avec l'équitation » de Florence Dellerie qui

¹ Baratay Éric, 2013, « Le statut du cheval dans notre société », *Agrobioscience*, <http://www.agrobiosciences.org/animal-116/article/le-statut-du-cheval-dans-notre-societe#.WkUw3nkiHIU>, consulté le 22/02/2018.

² Goodwin Deborah & al., 2009, « How equitation science can elucidate and refined horsemanship techniques », *The Veterinary Journal*, n°181, p. 5-11.

³ <http://lesvoixdumonde.e-monsite.com/blog/reflexions-equestres/abolition-de-l-equitation-par-le-veganisme-on-en-parle.html>, consulté le 03/09/2020.

explique en quoi toutes les formes de pratiques équestres perpétuent le spécisme et l'esclavage des chevaux].

Dans le procès de civilisation, l'euphémisation de la violence et le nivellement de la compassion – à partir de la question de société sur le bien-être animal qui est soutenu par les entrepreneurs de morale antispécistes – mettent progressivement en porte à faux les pratiques équestres et hippiques. Le point d'orgue de la critique antispéciste à l'encontre de l'exploitation des chevaux, qui est reprise très majoritairement par les professionnels, est la trahison d'envoyer des chevaux à l'abattoir après les années de service auprès des humains.

V.2.3) L'hippophagie en France en 2020

Le 19 décembre 2018, le journaliste Hugo Clément publie sur le site de média en ligne Konbini une vidéo intitulée « la triste fin des chevaux de course ». ¹ Il reprend et commente des images tournées par l'association abolitionniste L214 à l'abattoir d'Équevillon. Ce reportage n'est pas une diatribe contre les conditions d'abattage puisqu'il est reconnu que, dans cet abattoir, la réglementation est respectée. C'est l'idée même d'abattage des animaux de consommation de viande, à partir du cas de l'hippophagie, qui est fustigée, car l'abattage n'est rien d'autre qu'un meurtre. Cette dénonciation rejoint les campagnes menées par la fondation Brigitte Bardot, depuis 1994, « *le cheval, ça ne se mange pas !* ». Le cas de l'hippophagie met en lumière l'évolution des régimes de sensibilités et le déplacement de l'humanitaire à l'animalitaire. ² [Un panorama de l'hippophagie en France est présenté en annexe 2].

Au XIX^e, la promulgation de l'hippophagie répondait à trois enjeux : l'économie, la santé alimentaire des humains et la protection du cheval. Toutefois, l'hippophagie a été l'objet de débats houleux déjà évoqués, et sa pratique est demeurée fragile, car circonscrite sociologiquement et géographiquement. Après 1950, la mécanisation a raison du travail avec les chevaux de trait. Afin de sauvegarder les neuf races de trait nationales, plusieurs campagnes de promotion de la viande de cheval ont eu cours. ³ Cependant, l'adaptation de l'élevage équin au modèle du « taurillon » avec les ateliers de production et d'engraissement a été difficile à instaurer et demeure précaire comme le montre l'enquête menée par Bernadette Lizet auprès des éleveurs de traits bretons. ⁴ Afin de promouvoir ce nouveau débouché, une nouvelle

¹ A la date du 03/09/2020, la vidéo, <https://www.facebook.com/konbinifr/posts/10157343993204276>, a été vue par plus de 1,2 millions de fois et partagée à partir du site du média Konbini plus de 7 milles fois, ce à quoi se rajoute les partages depuis le site de L214 et les repartages entre utilisateurs de Facebook. Parallèlement, d'autres réseaux sociaux et de pages internet ont relayé cette enquête.

² Digard Jean-Pierre, 2009 a, « Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique », *Pouvoirs* 2009/4, n° 131, p. 97-111.

³ Lizet Bernadette, 2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, n° 45, p. 137-148.

⁴ Lizet Bernadette, 2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, n° 45, p. 137-148.

appellation a été mise en place, le « cheval lourd » afin de rompre et d'« effacer l'empreinte historique et culturelle du compagnonnage dans le travail. »¹ Dès lors, le cheval « lourd » se rapproche du bœuf, de l'animal de rente dans son acception de production animale, se disjoint de l'animal de travail et s'éloigne du cheval « léger » de sport et de loisir. Cette production, surtout le laiton, est vouée à être exportée, car contrairement à d'autres pays européens tels que l'Italie qui apprécie la viande rosée, en France, la viande de réforme reste préférée.

Cette consommation d'équidés de réforme croit jusqu'au milieu des années 1970. Il est toutefois à noter que même à son pic de production, la viande de cheval ne représente que 2 % du volume global de viande consommée en France (3 % en 1888).² Au cours de la décennie 1970, les scandales sanitaires et le début de la massification de l'équitation engendrent le mouvement de décroissance de l'hippophagie à l'échelle nationale. En effet, à partir des années 1960, la question sanitaire de la viande de cheval revient sur le devant de la scène. En 1967, le conseil supérieur de l'hygiène interdit l'hippophagie dans les cantines scolaires et universitaires puis en 1976, 1985 et 1993, les épidémies de trichinose remettent en cause son image sanitaire.³ Les modifications sociales, leur transcription géographique et le nivellement de la compassion ont tout autant participé à la transformation des représentations du cheval dans la société que l'investissement des femmes et des jeunes filles dans l'équitation modifiant les représentations viriles et utilitaires de l'utilisation des chevaux, d'autant plus que l'animal de compagnie serait investi d'une fonction rédemptrice. Pour Digard, le statut intermédiaire du cheval tient au « fait de l'irruption de nouveaux acteurs (dans ce cas, les femmes et les équitants de loisir) dans le champ de pratiques anciennes à forte valeur emblématique ».⁴ À partir des travaux de Digard et selon l'article de Lizet, l'hypothèse peut être faite que le statut intermédiaire des équidés peut se lire dans la transformation des chevaux de trait en chevaux à destination bouchère, renforçant la fonction rédemptrice du cheval de sport et de loisir. Cependant, il faut signifier que malgré ce recours à l'envoi à l'abattoir des chevaux par contrainte économique ou préservation des races, l'hippophagie n'a jamais vraiment pris chez les éleveurs et les professionnels du secteur équin.

Les campagnes menées par la Fondation Brigitte Bardot (FBB) ou plus récemment celles de L214 s'orientent vers les chevaux de réforme aussi bien des centres équestres que des sports hippiques. Il devient insupportable auprès du grand public comme d'une grande partie des

¹ Lizet Bernadette, 2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, n° 45, p. 140.

² Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse », *Terrains et travaux*, n° 9, p. 143-158.

³ Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse », *Terrains et travaux*, n° 9, p. 143-158.

⁴ Digard Jean-Pierre, [1990], 2009 c, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, p. 240.

équitants que les chevaux, troisième animal préféré des Français, soient envoyés à l'abattoir après une carrière dévouée en centre équestre ou dans les sports hippiques uniquement par logique de profit. À l'exemple du poème *La dernière reprise* [voir l'annexe 5], sur la page d'accueil de l'association Œuvre de Pech Petit qui est spécialisée dans l'accueil d'équidés âgés. Outre le registre émotionnel, le registre de dévoilement est également convoqué que ce soit pour les conditions d'abattage — une des premières vidéos-choc de L214 dénonçait les pratiques de l'abattoir d'Alès — les conditions de transport et les conditions de vie des chevaux provenant des pays de l'Est et des pays tiers (Amérique du Sud, Canada).



Illustration 37. Campagne d'affichage sur les bus parisiens contre l'hippophagie en 2012. Source : Fondation Brigitte Bardot.¹

En 2014, la Fondation Brigitte Bardot envoie en héraut Delphine Wespiser, ancienne miss France, au Parlement européen afin d'influencer les parlementaires pour qu'ils arrêtent les importations de viande chevaline en provenance des pays tiers (Amérique du Sud et Canada).² En 2017, suite aux différents scandales, la sénatrice des Bouches du Rhône, Sophie Joissains, demande au ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, les dispositions législatives à prendre pour l'abolition de l'hippophagie.³ Cependant, abolir la viande chevaline n'est pas la garantie d'un meilleur bien-être des équidés. L'exemple des États-Unis doit à ce sujet être retenu. En 2006, le Congrès adoptait une loi interdisant l'utilisation des fonds fédéraux pour l'inspection vétérinaire des carcasses de chevaux destinées à la consommation humaine, stoppant ainsi l'abattage des chevaux sur tout le territoire. Cinq ans plus tard, un rapport commandé par le Congrès sur les conséquences de la mesure dresse un constat sévère. L'étude montre que, contrairement à ce qui était attendu, le nombre de chevaux américains abattus pour la consommation humaine n'a pas diminué significativement depuis la fermeture des abattoirs. En effet, les équidés ont été envoyés vers le Canada ou le Mexique, engendrant d'importants problèmes de bien-être pour ces animaux transportés sur de très longues distances. De plus, l'étude dénonce une recrudescence d'abandon et donc de maltraitance de ces « unknown horses ». C'est pourquoi, fin 2011, le Congrès a voté la réintroduction de l'abattage des chevaux sur son territoire, chaque

¹ <http://www.jenemangepasdecheval.com/2012-la-fondation-repart-en-campagne-contre-la-consommation-de-viande-chevaline/>, consulté le 4/09/2020.

² <http://www.jenemangepasdecheval.com/leurope-fermera-t-elle-ses-frontieres-a-la-viande-de-cheval/>, consulté le 4/09/2020.

³ <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ190309516.html>, consulté le 05/09/2020.

État étant libre de le mettre en application.¹ En Europe, la consommation de la viande de cheval n'est pas pratiquée dans tous les pays et à l'échelle nationale sa consommation devient anecdotique, tant la représentation du cheval comme animal de compagnie tend à devenir la norme morale.

V.2.4) Le statut d'animal de compagnie

À l'échelle européenne, la perception du cheval comme animal de loisir, de compagnie, explique en partie la récente augmentation du taux de taxe sur la valeur ajoutée dans le secteur des sports équestres, hippiques et le loisir. Cette augmentation a été reçue positivement par le mouvement animaliste, car selon lui, elle est une première étape pour mettre fin aux privilèges de l'exploitation hippique.²

À l'échelle nationale, le Code civil reconnaît le cheval, comme les autres animaux domestiques comme un bien immeuble (art. 524) ou meuble (art.528) par nature. Ils sont perçus d'abord d'un point de vue économique et patrimonial et concernant le cheval, il « *est l'instrument d'activités de loisirs, de compétition, d'opérations commerciales lucratives comme la vente, la pension, l'entraînement...* »³ Cependant, le droit et les jurisprudences reconnaissent la nature vivante du cheval ce qui implique sa présence dans le champ du droit commun. En effet, « *le cheval est considéré comme étant successivement dangereux, utile économiquement, indispensable affectivement, à préserver.* »⁴ De ce fait, le cheval n'échappe pas au phénomène important de juridicisation d'où un interventionnisme juridique et des textes normatifs croissants avec des obligations d'entretien, de sécurité et d'information notamment sur la détention des équidés, leur exploitation, l'élevage, leur transport, leurs soins, etc. D'autant plus que le droit ne se cantonne pas à la dimension économique et naturaliste des biens, mais reconnaît des relations d'affinité inscrite dans la réalité. Ces textes normatifs sont assortis d'un certain nombre d'obligations pour les professionnels et les détenteurs,⁵ en matière d'entretien, de soins, de sécurité et d'information. Ainsi, les équidés font l'objet d'une spécialisation des avocats et des juristes et un Institut de Droit Équin (IDE) leur est dédié. Ce dernier a été créé « *en 1994 à l'initiative des Haras Nationaux de l'École Nationale de l'Équitation et du Centre de Droit et d'Économie du Sport.* »⁶ L'Institut de Droit Équin propose un Diplôme Universitaire

¹ Fort Kristen N., 2014, « A Review of Economic Impacts of Horse Slaughter in the United States », *Research Paper*, Paper 535, http://opensiuc.lib.siu.edu/gs_rp/535?utm_source=opensiuc.lib.siu.edu%2Fgs_rp%2F535, consulté le 03/12/2016, 38 p.

² Gondawa Lili, 2013, « Les privilèges de l'exploitation hippique bientôt abolis », <https://www.vegactu.com/actualite/une-hausse-de-la-tva-fait-cabrer-la-filiere-hippique-francaise-2066/>, consulté le 03/12/2016.

³ Traver Olivier, 2011, *Le statut juridique du cheval*, Thèse de doctorat, Montpellier 1, p. 207.

⁴ Traver Olivier, 2011, *Le statut juridique du cheval*, Thèse de doctorat, Montpellier 1, p. 14.

⁵ Dans le cas de chevaux mis en pension, le professionnel est le responsable de l'animal, il porte le terme juridique de détenteur. Il est courant de trouver dans les contrats de pension que le détenteur de l'équidé doit s'en occuper « en bon père de famille ».

⁶ <https://www.institut-droit-equin.fr/>, consulté le 06/09/2020.

de droit équin à l'université de Limoges, ouvert aux juristes et aux professionnels de la filière. Parallèlement, il existe un autre diplôme universitaire, plus généraliste, mais aussi plus influencé par la mouvance animaliste, qui est dispensé à l'Université Paris Descartes, « *Éthique, bien-être et droit du cheval* » [le programme de ce diplôme universitaire est en annexe 6]. À partir de la question du bien-être et des évolutions de la société, ces formations présentent également des pistes de réflexion quant à la transformation du statut du cheval.

Malgré des effets juridiques limités et subordonnés à l'homme, la nature vivante, l'autonomie de mouvement, l'imprévisibilité et la sensibilité du cheval sont reconnues par le droit ainsi que l'attachement du propriétaire pour son animal. Dans les faits, le droit commun et les jurisprudences admettent un statut hybride au cheval. Les rencontres « animal et société » qui se sont tenues en 2008 à l'initiative de Suzanne Antoine reconnaissent le statut intermédiaire du cheval et ont proposé la création d'un nouveau statut celui « d'animal de proximité ». ¹ Déçue par ces rencontres, ² Brigitte Bardot — rejointe par des associations de protection animale et des formations antispécistes — s'emploie à un lobbying afin que le cheval obtienne le statut d'animal de compagnie et au-delà une personnalité juridique. L'obtention de ce statut mettrait alors fin à l'abattage des chevaux pour la consommation alimentaire et serait une plus grande garantie du respect que les professionnels doivent avoir envers leurs animaux. ³ Il est à noter que depuis 2015 et le règlement d'exécution (UE) n° 2015/262 relatif aux méthodes d'identification des équidés, ⁴ le cheval peut être exclu de la consommation soit pour des raisons de soins vétérinaires spécifiques soit par choix idéologique du propriétaire de l'équidé ou du détenteur.

Entre 2010 et 2018, trois projets de loi ont été déposés en vue de la transformation du statut juridique du cheval. ⁵ Bardot s'est personnellement engagée, faisant jouer sa notoriété et ses relations politiques, afin d'impulser et soutenir les projets de loi en ce sens. Ainsi, la première proposition de loi est déposée, en 2010, par le député Lionnel Luca, administrateur de la Fondation Brigitte Bardot. ⁶ Rejetée, la loi est redéposée en 2013 et 2018 par le député Nicolas

¹ Antoine Suzanne, 2008, *Rapport du groupe de travail n° 1. Les statuts de l'animal*, Ministère de l'Agriculture, 23p.

² AFP, 2008, « « Animal et Société » : B. Bardot « déçue », 07/2008, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/07/09/01011-20080709FILWWW00530-animal-et-societe-bbardot-decue.php>, consulté le 07/09/2020.

³ De même, la question du travail des animaux pourrait être débattue puisque supposément, un animal de compagnie ne travaille pas.

⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015R0262>, consulté le 07/07/2020.

⁵ 2018, proposition de loi déposée par le député N. Dupont-Aignan, http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b0828_proposition-loi#, consulté le 04/09/2020.

- 2014, proposition de loi déposée par 17 députés suivant N. Dupont-Aignan, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1191.asp>, consulté le 04/09/2020.

- 2010, proposition de loi déposée par L. Luca suivie par 13 député, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion2361.asp>, consulté le 04/09/2020.

⁶ France Soir, 2010, « Viandes – Brigitte Bardot : “Il est inadmissible de continuer à manger du cheval au XXIe siècle” », <http://archive.francesoir.fr/actualite/societe/viandes-brigitte-bardot-%E2%80%99Cil-est-inadmissible-continuer-manger-du-cheval-au-xxie-siecle%E2%80%99D-45679.html>, consulté le 13/12/2020.

Dupont-Aignan. La proposition de 2014 a été fortement encouragée et promue par la Fondation Brigitte Bardot qui a conduit une campagne de presse dans le *Figaro* et dans *L'Express*.¹ Durant la même décennie, fortes des sondages d'opinion rejetant à plus de 75 % la chasse à courre,² trois propositions de loi ont été déposées afin de l'abolir.³ Les textes du projet de réforme du statut du cheval pour le faire entrer dans la catégorie des animaux de compagnie sont identiques ; le texte des motifs et celui de la proposition de loi sont identiques [l'argumentaire et la proposition de loi à article unique sont en annexe 7]. Les arguments reposent sur la comparaison des relations anthropocanines et des relations anthropoéquines qui aboutit à l'absence de différenciation entre le chien et le cheval dans leurs relations de vie et de travail avec les humains. La séparation n'est due qu'au statut et aux prérogatives juridiques associées. Alors que le statut de l'animal de compagnie est présenté comme reconnaissant et protégeant plus spécifiquement la sensibilité animale, il est à noter que dans l'exposé des motifs de la loi relative à la modification du statut du cheval, celui-ci, comme le chien, est présenté comme un objet (« outil de travail », « bien commercial ») de la loi et non pas comme un sujet de la loi. Parmi les théories antispécistes, il y a celle de la philosophie contractualiste des droits politiques des animaux de la juriste canadienne végane Sue Donaldson et de son compagnon le philosophe Will Kymlicka [voir annexe 1]. Selon ces deux auteurs, le statut d'animal de compagnie est un pas vers l'accession du statut de citoyen tel qu'ils l'entendent.⁴ En entrant dans la sphère de l'affection, l'animal gagnerait en liberté, première étape pour l'obtention du droit de vivre sa vie dans la communauté citoyenne des animaux humains et non-humains. En octobre 2019, L214 éducation publie un dossier spécial sur le droit des animaux dans *Mon journal animal*, expliquant aux enfants et adolescents les théories de la citoyenneté des deux auteurs canadiens. C'est dans ce contexte qu'est présentée l'histoire peu commune de Jenny, une jument de 22 ans qui déambule tous les jours dans un quartier de Francfort en Allemagne (illustration 38). Cette anecdote est alimentée et alimente l'allégorie de la liberté dont le cheval peut être porteur. Elle donne l'illusion d'une coexistence pacifiée entre humains et chevaux, de plus en plus prisée par les équitants de loisirs, débarrassée de ses oripeaux de domination et d'exploitation. Or cela

¹ <http://www.jenemangepasdecheval.com/la-plus-noble-conquete-de-lhomme-ne-doit-plus-finir-dans-une-assiette/>, consulté le 04/09/2020.

² 2018, proposition déposée par 19 députés conduit par B. Lachaud, http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b0618_proposition-loi#, consulté le 05/09/2020.

2017, proposition 14 sénateurs suivant L. Rossignol, <https://www.senat.fr/leg/pp117-106.html>, consulté le 05/09/2020.

2013, proposition déposée par 11 députés mené par B. Pompili, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1036.asp>, consulté le 05/09/2020.

³ Nippert Aline, 2020, « Deux tiers des Français en faveur du bien-être animal », *Le Monde*, 20/08/2020, p. 11.

- Garric Audrey, 2017 b, « Les Français sont de plus en plus nombreux à désapprouver la chasse », *Le Monde*, 08/12/2020, p. 8.

⁴ Donaldson Sue et Kymlicka Will, 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, 404 p.

repose sur un mensonge, car « même aimé, un cheval a besoin d'être dressé »¹ ; cette coexistence pacifiée nécessite l'apprentissage de règles de communauté qui passent

Jenny, une jument blanche, se promène chaque jour dans les rues de Francfort, en Allemagne. Elle va à la rencontre des passants et des autres animaux et grignote quelques feuilles sur son passage, puis rentre chez elle. Autour du cou, elle porte un écriteau sur lequel Werner, son propriétaire, a écrit : « Je m'appelle Jenny, je ne suis pas une fugueuse, je me promène tout simplement. Merci. » Jenny a le droit de vivre sa vie comme elle le souhaite!

Jenny se promène dans les rues de Francfort.



inéluçtablement par des normes et des contraintes afin qu'humains et chevaux puissent vivre, s'entendre et travailler ensemble de manière sécurisée.²

Illustration 38. « Le droit de vivre sa vie ». Source L214 éducation.³

Cette anecdote illustre également l'entre-deux dans lequel repose le cheval et questionne son avenir dans la cité. Débarrassé de son matériel « d'exploitation », le cheval peut-il encore avoir une place qui lui soit sûre dans nos espaces urbains et

notre société accélérée et de plus en plus virtualisée ?⁴

L'objectif majeur de cette première partie était de présenter les rapports entre humains et chevaux dans la continuité historique de relations de travail. Cette constance du lien n'est pas

pour autant synonyme de linéarité. Si la volonté même de faire œuvre commune par le travail est le fil conducteur de nos rapports aux animaux, en général, les conditions de travail et leurs inscriptions dans les modalités séculières ont été mouvantes. Elles ont fait l'objet de multiples remaniements, d'abandons et d'innovations techniques, culturelles, sociales, politiques, etc.

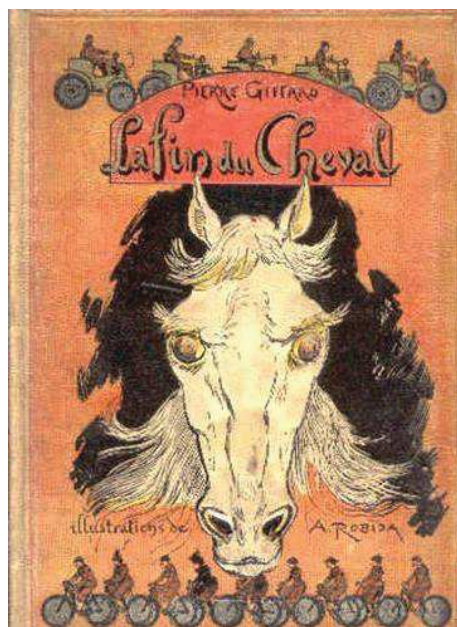


Illustration 39 Couverture de l'édition de 1899 de *La fin du cheval*. Source. Wikipédia.⁵

En 1899, Pierre Giffard, journaliste sportif et passionné de vélo, annonçait la fin du cheval dans les villes, remplacé

¹ Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.143.

² Deneux Vanina, 2018, « Les reconfigurations des métiers du cheval », in *Cheval de précision : actes de colloque, jeudi 15 mars 2018*, Le Pin au Haras, IFCE, 10 p.

³ L214 éducation, 2019, *Mon journal animal*, n° 4, p8.

⁴ Rosa Harmut, [2010] 2014, *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La découverte, 160 p.

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Giffard, consulté le 27/01/2021.

par les bicyclettes et les automobiles. La prophétie n'est qu'en partie réalisée. Au XX^e siècle, les mutations technico-économiques, l'urbanisation, l'accélération temporelle de la société et plus largement les transformations sociétales n'ont pas mis fin au cheval, mais ont reconfiguré, une nouvelle fois les relations de vie et de travail anthropoéquin.

En 2015, outre-Rhin, le journaliste Ulrich Raulff réitère la prédiction en publiant un livre intitulé « Le dernier siècle des chevaux. Histoire d'une séparation ». ¹ Influencé par l'historien Reinhart Koselleck, ² l'auteur retrace l'histoire millénaire des relations anthropoéquines et présente le XIX^e siècle comme temps préparatoire de la rupture.

Au regard de ce qui a été abordé dans ce second chapitre, les évolutions technologiques et idéologiques des sociétés occidentales semblent donner de la crédibilité à cet augure. L'évolution des représentations collectives sur nos relations aux animaux menée par le courant animaliste induit une transformation du « *fond intime de la vie sociale* ». ³ Sommes-nous à un moment de rupture ontologique et anthropologique de nos liens avec les animaux dans leur ensemble ? Est-ce le sens de l'histoire que de mettre fin à l'« exploitation animale » ? ⁴ À regarder l'évolution de la cause animale et la façon dont les théories animalistes influencent les débats publics, ⁵ nous pouvons nous interroger à savoir **si nous pourrions encore vivre et travailler avec des chevaux demain ?** ⁶

¹ Raulff Ulrich, 2015, *Das letzte Jahrhundert der Pferde. Geschichte einer Ternnung*, München, C.H. Beck, 461 p.

² Reinhart Koselleck est un spécialiste de l'histoire culturelle et de celle du cheval. De manière quelque peu cavalière, je dirai qu'il est le Daniel Roche allemand.

³ Mauss Marcel et Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », Grande Encyclopédie, Paris, vol. 30, 1901, pp. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p.27.

⁴ Il faut préciser que l'ontologie rationaliste occidendo-centrée, ancrée sur le paradigme de la domination pense la relation à l'animal avant tout comme une relation d'exploitation.

⁵ Les débats parlementaires relatifs à la proposition de loi n° 3661 contre la maltraitance animale sont éclairants quant à l'incorporation et la banalisation de la sémantique animaliste dans l'espace politique.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/maltraitance_animale#15-AN1-DEPOT, consulté le 09/02/2021.

⁶ Question de recherche posée en décembre 2016, dans le cadre de la thèse, elle est devenue de plus en plus prégnante dans le secteur équin notamment depuis la tenue des Assises de la Filière Équine en novembre 2019, à Angers.

- Grandmaison Eric de, 2019, « Monter à cheval sera-t-il un jour interdit ? », *Ouest France*, 07/11/2019. <https://www.ouest-france.fr/economie/assises-filiere-equine/monter-cheval-sera-t-il-un-jour-interdit-6598765>, consulté le 03/12/2019.

Deuxième partie :

Analyser les relations de travail anthropoéquines en tant que communauté socialisatrice et construction identitaire d'un groupe socioprofessionnel



Illustration 40. Éleveur et ses chevaux © Antoine Bassaler

Présenter son sujet de recherche, sa problématisation puis les cadres théoriques et méthodologiques choisis pour y répondre amène à parler à la première personne. Préalablement, il s'agissait d'exposer une situation historique, un déjà existant plus ou moins connu qui nourrit la réflexion par des interrogations. Maintenant, c'est au tour de l'exposé des choix qui ont été réalisés au départ de la thèse et au fur et à mesure de son avancée pour répondre aux différentes questions et problèmes que je rencontrais afin de savoir si nous pourrions continuer à vivre et travailler avec des chevaux demain. Ces choix ont été influencés dès l'origine du projet de thèse par ma formation initiale en histoire culturelle très inspirée par la socio-histoire de Norbert Elias, mais aussi par le choix de ma directrice de recherche, Jocelyne Porcher. Ensuite, j'ai évolué intellectuellement et personnellement lors des longues discussions voire débats menés avec mon encadrante, mon collectif d'appartenance, Animal's Lab, les propositions du comité de suivi de thèse, les journées d'étude, les conférences, etc. de l'Unité Mixte de Recherche Innovation, mon laboratoire de rattachement et l'École Doctorale 60, Temps, Territoires, Société et Développement (TTSD) de l'université Paul Valéry. Ces choix sont aussi le fruit de mon expérience de terrain, de mes rencontres avec les professionnels, de mes observations participantes ou non ; mais aussi de ma propre histoire avec les chevaux, de ma courte expérience professionnelle dans le secteur des sports équestres et avant tout de l'intimité de ma relation, depuis mon enfance, avec Oro, Blanchette, Atlas, Garance et Amanda.

Présenter son objet de recherche et les outils théorique et méthodologique choisis, c'est reconnaître et assumer de ne pas être neutre dans sa recherche, d'être influencé par soi-même et par l'extérieur.¹ Cela impose par la suite de prendre du recul avec une grande honnêteté intellectuelle afin d'analyser avec justesse son matériau, de révéler et critiquer nos préjugés, d'accepter nos erreurs de représentation.

De fait, la présentation de ma question de recherche puis mon problème de recherche, ainsi que l'exposé des cadres théoriques ci-après témoignent du chemin de mes réflexions, de mon inscription assumée dans des filiations intellectuelles, de mes pas de côté pour mieux comprendre et pour tenter d'apporter un enrichissement à ma communauté scientifique.

¹ De Gauléjac Vincent et Roche Pierre, 2012, « Introduction » in De Gauléjac Vincent, Hanique Fabienne et Roche Pierre (dir.), *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, p. 13-26.
- Dujarier Marie-Anne (dir.), 2020, *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, 212p. Ces lectures m'ont libérée, car jusqu'alors je me sentais constamment en porte à faux entre ce sujet qui « me prend aux tripes » - dans la mesure où ses thématiques me passionnent et qu'elles font écho à des interrogations sur ma propre identité professionnelle - et l'injonction à une neutralité scientifique.

Chapitre 1. S'inscrire dans une filiation théorique

Pourrons-nous encore vivre et travailler avec les chevaux demain ?

« *Il ne peut y avoir de sociologie sans histoire et d'histoire sans sociologie* ». ¹ Comme le montre la méthode sociologique maussienne du fait social, la socio-histoire élasienne, mais aussi l'interactionnisme straussien, ² l'identité d'un individu tout comme celle d'un groupe social est l'héritage d'un passé, d'une construction processuelle sociale qui n'a rien de linéaire puisque l'histoire n'est pas sans heurt, sans chamboulement. C'est dans cette perspective que la première partie présente une invariance historique, au sens maussien, ³ des relations de travail entre humains et équidés. Celles-ci n'ont eu de cesse de se réinventer et de se réajuster tant en fonction des innovations technico-scientifiques et des besoins économiques qu'au regard des mutations de la société, sans oublier les réflexions philosophiques entre humanité et animalité. Les relations établies entre humains et équidés portent en elles une part imaginaire agrémentée de mythes qui génère une communauté imaginée ; ⁴ ce qui lui a aussi assuré des formes de résilience et de pérennité dans le temps. Cette communauté imaginaire est un construit qui évolue également dans le temps, s'inventant ou se réinventant selon les innovations technologiques ou médiatiques (imprimerie au XV^e siècle, radios et télévision au XX^e siècle, internet aujourd'hui). À partir de la Renaissance, nos liens aux animaux s'incluent dans le procès de civilisation avec le développement de l'animal de compagnie qui s'oppose à l'animal de travail dans le sens où toute fonction manifeste est déniée au premier et qu'il ne procède plus que d'un gaspillage ostentatoire assurant la fonction latente de distinction. ⁵ La conception de l'animal-machine élaborée par Descartes et Malebranche, au XVII^e siècle, est investie et

¹ Maurice Aymard cité par Vézinat Nadège, 2005, La professionnalisation comme instrument de légitimation des compétences. Le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans l'équitation, Mémoire de DEA sous la direction d'André Grelon, p. 29.

² Mauss Marcel et Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », *Grande Encyclopédie*, Paris, vol. 30, 1901, p. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p. 6-41.

- Elias Norbert, 2003, *La dynamique de l'Occident*, Paris Calmann-Lévy, 320 p.

- Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 320 p.

- Noiriel Gérard, 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 128 p.

³ Bocquet-Appel Jean-Pierre, Formoso Bernard et Stépanoff Charles, « Pour une anthropologie générale », *L'Homme* [En ligne], 223-224 | 2017, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/30699>, consulté le 06 janvier 2021, p. 221-246.

⁴ Mauss Marcel, 1924, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, p. 892-922.

- Pahl Ray, 2007, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », *Ethnologie française*, vol.27, p. 223-232

⁵ Thomas Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

- Digard Jean-Pierre, 2009 c, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 326 p.

devient un principe clé de la zootechnie naissante du XIX^e siècle, où l'ontologie rationaliste s'impose. L'industrialisation et l'essor du capitalisme industriel engendrent de profondes transformations dans les rapports de travail entre humains et entre humains et animaux, et ceci opère encore aujourd'hui : dans un paradigme mathématique, tout doit être comptabilisé, optimisé et rentabilisé. Ni la protection animale ni la notion sans cesse amendée du « bien-être animal », depuis les années 1960, n'ont infléchi le système des productions animales. La violence que subissent les animaux dans ces systèmes d'exploitation est intolérable dans une société qui tend à l'euphémisation de la violence. Dès lors, les réflexions philosophiques, qui analysaient les interrelations entre animalité et humanité et dont le droit s'emparaît pour établir l'encadrement juridique des pratiques, ont muté vers un jugement éthique et moral desdites relations. L'animalisme, en tant que nouvel entrepreneuriat moral, dénonce le sort subi par la victime animale. Étant donné que l'ontologie rationaliste et son paradigme de la domination ne sont pas remis en cause par l'idéologie animaliste, la solution proposée par ses tenants est de cesser toutes relations entre humains et non humains puisqu'elles sont intrinsèquement exploitantes. Dans cette optique et au regard du procès de civilisation, le sens de l'histoire vouerait à la disparition nos relations de travail avec les animaux et dans notre cas avec les chevaux.

Mais avant d'en arriver là, il me semble important de connaître la nature de nos liens aux chevaux. Est-ce la satisfaction sans cesse renouvelée du « *sentiment mégalomane de l'homme* » que de posséder un tel animal, comme l'entend Jean-Pierre Digard ?¹ Est-ce une relation purement utilitaire ? Le fait d'avoir toujours travaillé avec des chevaux peut-il être envisagé autrement qu'en terme instrumental ? À l'inverse, n'est-ce pas l'affectivité et sa portée symbolique qui sont la base d'une communauté interspécifique et qui lui assurent une certaine pérennité ?² Ne sont-ce pas les conditions de travail et/ou l'organisation du travail qui sont source de souffrances et de violences ? Auquel cas, quelles conditions seraient les plus à même d'assurer la pérennité de nos relations de vie et de travail avec les chevaux ?

I] Les sociologies des relations entre humains et animaux

Pour appréhender ma question de recherche, je me suis d'abord penchée sur les travaux existant en sociologie sur les relations entre humains et animaux en général. À la lecture des travaux de Jérôme Michalon, Antoine Doré et Chloé Mondémé, c'est dans le monde

¹ Digard Jean-Pierre, 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Pahl Ray, 2007, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », *Ethnologie française*, vol.27, p. 223-232.

académique anglo-saxon, habitué aux *Cultural Studies*, qu'émerge le champ de la sociologie des relations anthropozoologiques.¹ L'état de l'art de cette sociologie permet également de comprendre le rôle des universitaires dans l'émergence et la structuration des théories antispécistes et du mouvement animaliste.²

I.1) La sociologie anglo-saxonne des relations anthropozoologiques

Dans les années 1970, la psychologie anglo-saxonne, menée par Boris Levinson, s'intéresse aux relations anthropozoologiques dans le cadre des thérapies par contacts animaliers. Les *Human-Animal Interaction* exposent les impacts positifs de la présence des animaux de compagnie sur la santé physique et psychique des humains ; ce qui engendre de nouvelles thérapies par le soin animalier dont l'équithérapie. Dans ce modèle épistémique prévaut l'administration de la preuve scientifique et rationnelle s'appuyant sur des protocoles expérimentaux et des méthodologies privilégiant des statistiques. Les résultats sont publiés dans une revue pluridisciplinaire — psychologie, anthropologie, éthologie, médecine humaine et vétérinaire — créée à cet effet : *Anthrozoos*.³ Dans le champ de la philosophie et du droit, le groupe d'Oxford de Richard Ryder influence de nombreux philosophes et juristes anglo-saxons, notamment, Peter Singer, Tom Regan, Andrew Linzey. L'éthique animale et la doctrine antispéciste sont développées et médiatisées par Singer dans *Animal Liberation*, paru en 1975.⁴ Cette représentativité philosophico-politique de l'animal marque la ligne de fracture avec la philosophie humaniste pour qui la capacité à se détacher de ses intérêts immédiats marque la dignité et la liberté humaines et c'est en cela que l'homme est un authentique agent juridique.⁵

Au cours de la décennie suivante, une première inflexion est donnée par le psychologue américain Kenneth J. Shapiro, fondateur de PsyETA (*Psychologist for the Ethical Treatment of Animals*) qui se réfère à l'association PETA (People for the Ethical Treatment of Animals) qui

¹ Michalon Jérôme, 2019, « Cause animale et sciences sociales. De l'anthropocentrisme au zoocentrisme », in Carrié Fabien et Traïni Christophe, p. 89-101.

- 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 321-349.

- Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

² Michalon Jérôme, 2019, « Cause animale et sciences sociales. De l'anthropocentrisme au zoocentrisme », in Carrié Fabien et Traïni Christophe, p. 89-101.

- 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 321-349.

- En annexe 2, je présente quelques éléments relatifs au militantisme universitaire en faveur de la cause animale.

³ Michalon Jérôme, 2019, « Cause animale et sciences sociales. De l'anthropocentrisme au zoocentrisme », in Carrié Fabien et Traïni Christophe, p. 89-101.

- 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 321-349.

⁴ La présentation des théories antispécistes et leur radicalisation sont en annexe 1.

⁵ Sylvestre Jean-Pierre, 2009, « Humanité et animalité dans la pensée humaniste » in Camos Valérie et al., *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 85-97

s'engagée pour la cause animale. Ce nouveau courant de recherche critique l'orientation anthropocentrée et l'irénisme des travaux des *Human Animal Interaction*. Si ces dernières évoquaient le caractère bénéfique des liens entre humains et animaux, les travaux publiés, dans la revue *Society & Animals*, traitent du droit des animaux dans ces relations anthropozoologiques, dénoncent les traitements infligés aux animaux durant les protocoles, investiguent sur les conditions d'élevage et d'abattage, etc. Une scission apparaît dès lors dans les recherches anglo-saxonnes relatives aux relations entre humains et animaux.

I.1.1) Quand la montée en abstraction des recherches rime avec la radicalisation de la pensée

La maltraitance et la mort animales sont des thèmes majeurs de la revue *Society & Animals*, et sont le support tant d'une dénonciation de la contagion de la violence que d'injonctions de transformations réelles de cet état de fait. Pour valoriser ces travaux en sciences humaines et sociales, la revue *Society & Animals* est fondée avec pour modèle épistémique, le recueil de données empiriques issues des méthodes de terrain. En parallèle, des philosophes et des juristes radicalisent leurs théories et opposent les droits des animaux aux normes de bien-être. Il s'agit d'abolir les formes d'exploitations et de dominations des humains sur les animaux. Pour les abolitionnistes tels que Tom Regan et Gary Francione, le monde des humains et le monde des animaux doivent coexister bien séparément afin qu'il n'y ait pas de contacts potentiellement néfastes.¹⁻²

En 1997, Kenneth Shapiro fait entrer dans la revue les humanités : « *la ligne éditoriale de S & A évolue progressivement vers l'abstraction, la réflexivité épistémologique et les considérations éthiques.* »³ La revue commence à se radicaliser ; si Shapiro assume le choix de garder une posture anthropocentrée, il reconnaît que ce parti-pris est un problème. L'expression *animaux non humains* fait son entrée dans la revue qui prend un tournant plus zoocentré permettant de réduire l'exceptionnalité humaine. C'est le temps académique où les points de vue jusque-là minoritaires sont revalorisés à l'exemple des *Gender Studies* ou des *Cultural Studies*, suivi par les *Animal Studies*.⁴

¹ Celka Marianne, 2012 a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

² Voir la présentation des travaux de Regan et Francione en annexe 1.

³ Michalon Jérôme, 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 333.

⁴ Michalon Jérôme, 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 321-349.

Dans les années 2000, certains estiment que les *Animal Studies* ont perdu de leur pouvoir contestataire. Steven Best et Anthony Nocella, en 2007, transforment le *Center of Animal Liberation Affairs* en *Institute for Critical Animal Studies (ICAS)* et la revue associée devient le *Journal of Critical Animal Studies*.¹ Depuis 2009, tous les trois ans se tient le congrès des *Minding Animals* qui est le regroupement des universitaires, des artistes et des associations militantes en un réseau international. Celui-ci est ouvert à l'ensemble des disciplines et au regard des lieux de tenue des congrès se veut non occidento-centré. Les missions que se donnent ce réseau sont académiques, faire avancer les *Animal Studies* – mais aussi politiques – établir des protections morales et juridiques aux animaux non humains dans le monde.²

L'engagement militant des universitaires anglo-saxons se poursuit avec l'ouverture très récente des *Vegan Studies* par Ronan Larue à l'université de Santa Barbara.³

Les *Animal Studies* développent un projet scientifique de recherche à partir d'épistémès normatives, politiques et morales. L'ambition se radicalise avec les *Critical Animal Studies* menées par les disciplines de la philosophie et du droit. Ces chercheurs sont des militants qui n'hésitent pas à s'engager dans une lutte médiatique afin de faire advenir leur vision éthique des relations entre humains et animaux. Pour autant, cela ne doit pas cacher la persistance des recherches dans les *Human Animal Studies*, notamment les travaux de terrain menés en sociologie.

I.1.2) La reconnaissance de l'agentivité animale dans la sociologie anglo-saxonne des relations anthropozoologiques

Au cours des années 1990, les sciences humaines et sociales anglo-saxonnes s'emparent de plus en plus de la question de l'agentivité des animaux. Ce sont tout d'abord les sociologues américains interactionnistes tels que Arnold Arluke et Clinton R. Sanders qui ont investi le champ de recherche.⁴ Pour eux, les facultés mentales – l'esprit – des animaux apparaissent au cours des interactions sociales. Ces deux sociologues « tiennent la commune corporéité des humains et des animaux pour condition suffisant à qualifier les situations de coprésence comme des interactions. »⁵ Pour les ethnométhodologues, à l'instar de David Goode, la question de

¹ Michalon Jérôme, 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 321-349.

² <https://www.mindinganimals.com/about/> consulté le 28/08/2020.

³ Garcia Léna, 2016, « What Vegans Study. First-of-Its-Kind UCSB Class Examines Intersection of Food, Philosophy, and Veganism », <https://www.independent.com/2016/03/15/what-vegans-study/>, consulté le 29/08/2020

⁴ Sanders Clinton R., 2006, « The sociology of Nonhuman Animals and Society », in Bryant Clifton D. et Peck Dennis L. (eds.) *21st Century Sociology: A reference handbook*, vol.2, Sage Edition, p. 2–7.

⁵ Michalon Jérôme, 2016, « Dix enseignements de la sociologie des relations humains/animaux », *Les Cahiers de la SFSIC* [En ligne], Collection, 13 -*Varia*, Questions de recherche, URL : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=331>, consulté le 11/02/2021.

l'esprit importe peu, seule la capacité d'interaction révèle que les animaux sont des acteurs, des êtres intentionnels.¹ Si les deux courants sociologiques divergent sur les modalités d'appréhension de l'agentivité, ils se rassemblent sur sa reconnaissance comme objet de recherche légitime des sciences humaines et sociales et sur la critique du béhaviorisme et du cognitivisme.² Les universités nord-américaines institutionnalisent la sociologie des relations homme-animal et abordent les théories et les concepts tels que les cadres de l'interaction ou ceux de l'ordre négocié. Contrairement aux philosophes ou aux juristes, la majorité des sociologues des relations humains-animaux n'affichent pas d'intentions normatives.³ Par exemple, Sanders a étudié les interactions sociales entre humains à partir du regard que ceux-ci sur les mauvais comportements des chiens et leurs impacts sur l'identité du propriétaire.⁴ Clinton Sanders, Gene Meyer, Steven Alger se sont intéressés aux interactions routinières entre les animaux familiers et leurs propriétaires pour déterminer comment se construisent la compréhension de l'individualité, les émotions d'un animal et en retour comment celles-ci élaborent l'identité des humains.⁵ Au début des années 2000, les travaux de la sociologue interactionniste Leslie Irvine indiquent que grâce aux relations interspécifiques, les animaux manifestent leurs capacités agentives et subjectives, l'existence d'une conscience de soi, de son histoire et de ses émotions.⁶

Dans le monde académique anglo-saxon, la sociologie des relations anthropozoologiques se subdivise donc en deux principaux courants. Le premier est, d'une part, très marqué par les études en droit et en philosophie ; d'autre part, il entend déplacer sa focale de l'anthropocentrisme au zoocentrisme. Il en résulte un ensemble d'injonctions normatives, un nouvel entrepreneuriat moral qui connote négativement les relations anthropozoologiques, au nom de l'éthique animale. Le second demeure attaché aux relations anthropozoologiques en elles-mêmes, et se reconnaît dans la pluridisciplinarité et la thématique majeure du *care*. La principale inflexion de ce courant réside en la reconnaissance de l'agentivité des animaux, leurs capacités d'agir et d'être acteurs dans les relations anthropozoologiques.

¹ Guillo Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale », *Revue Française de sociologie*, vol. 56, p. 135-163.

² Guillo Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale », *Revue Française de sociologie*, vol. 56, p. 135-163.

³ Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie *avec* les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

⁴ Sanders Clinton R., 2006, « The sociology of Nonhuman Animals and Society », in Bryant Clifton D. et Peck Dennis L. (eds.) *21st Century Sociology: A reference handbook*, vol.2, Sage Edition, p. 2-7.

⁵ Sanders Clinton R., 2006, « The sociology of Nonhuman Animals and Society », in Bryant Clifton D. et Peck Dennis L. (eds.) *21st Century Sociology: A reference handbook*, vol.2, Sage Edition, p. 2-7.

⁶ Sanders Clinton R., 2006, « The sociology of Nonhuman Animals and Society », in Bryant Clifton D. et Peck Dennis L. (eds.) *21st Century Sociology: A reference handbook*, vol.2, Sage Edition, p. 2-7

En France, le monde universitaire demeure très empreint de l'héritage humaniste de la philosophie des Lumières. Ces patrimoines intellectuels influencent la recherche en sociologie des relations anthropozoologiques ainsi que la réception des travaux anglo-saxons.

I.2) La sociologie des relations anthropozoologiques en France

Au XIX^e siècle, lorsque la sociologie devient un champ universitaire, la question de la place des animaux dans la discipline est discutée par Émile Durkheim, Max Weber ou encore Alfred Espinas. L'analyse des sociétés animales permet alors d'améliorer la compréhension des sociétés humaines.¹ Pour autant, Durkheim formule un projet disciplinaire séparant les études sociales des études en sciences du vivant.² Dès lors, les premiers travaux des relations entre humains et animaux en sciences humaines et sociales ont été le fruit des anthropologues et des ethnologues.

Au cours du XX^e siècle, les sciences de l'homme (anthropologie biologique, anthropologie sociale et préhistoire) se disjoignent en trois disciplines compartimentées et s'opposent épistémologiquement entre les sciences de la nature (anthropologie biologique et préhistoire) et sciences humaines et sociales pour la troisième. Ce faisant, un premier brouillage s'effectue entre l'anthropologie sociale et l'ethnologie.³ Dans le prolongement des histoires naturelles et des anatomies comparées du XIX^e siècle, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) se tourne dans les années 1960 vers l'étude des relations humains-animaux qui se développe avec l'émergence de l'ethnozoologie et de l'ethnozootechnie. André-Georges Haudricourt montre l'importance de ces disciplines annexes à l'ethnologie pour expliciter tant la domestication que les relations anthropozoologiques dans leur ensemble.⁴ À sa suite, des ethnologues et des anthropologues tels que Jean-Pierre Digard, Bernadette Lizet, Noémie Viales, Anne Marie Brisebarre, etc. ont étudié les relations anthropozoologiques sous le prisme des techniques. Dans ces recherches, les animaux sont « *appréhendés comme des supports*

¹ Michalon Jérôme, 2016, « Dix enseignements de la sociologie des relations humains/animaux », *Les Cahiers de la SFSIC* [En ligne], Collection, 13 -*Varia*, Questions de recherche, URL : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=331>, consulté le 11/02/2021.

- Guillo Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale », *Revue Française de sociologie*, vol. 56, p. 135-163.

² Bocquet-Appel Jean-Pierre, Formoso Bernard et Stépanoff Charles, 2017, « Pour une anthropologie générale », *L'Homme* [En ligne], 223-224 | 2017, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/30699>, consulté le 06 janvier 2021, p. 221-246.

³ Bocquet-Appel Jean-Pierre, Formoso Bernard et Stépanoff Charles, 2017, « Pour une anthropologie générale », *L'Homme* [En ligne], 223-224 | 2017, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/30699>, consulté le 06 janvier 2021, p. 221-246.

⁴ Haudricourt André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome 2, n° 1, p. 40-50.

*matériel et symbolique des sociétés humaines, comme des révélateurs du fonctionnement de ces dernières, ou encore en tant que vecteur du pouvoir social et politique. »*¹

L'étude des relations anthropozoologiques par la sociologie prend un réel essor durant la décennie 2000. Des sociologues tels que Dominique Guillo ou Véronique Servais se sont intéressés à l'étude des relations anthropozoologiques et ont montré la compatibilité des cadres théoriques et méthodologiques des sciences humaines et sociales et des sciences de la nature. Dans cette nouvelle sociologie des relations anthropozoologiques, le champs d'étude est double : d'une part l'animal, considéré comme un acteur dont il convient d'observer les modes d'agir et d'interagir, d'autre part, des *communautés hybrides*.² Dans son ethnographie de la chasse à courre, Charles Stépanoff donne un exemple de ces communautés hybrides ancrées sur une communication plurispécifique et une circulation des émotions entre les humains et les animaux domestiques et sauvages.³

Bien que l'agentivité de l'animal soit reconnue, la sociologie francophone des relations anthropozoologiques ne s'inscrit pas dans un projet normatif comme le courant anglo-saxon. L'attention scientifique se porte sur la compréhension de la vie commune entre humains et animaux et la volonté de faire une sociologie *avec* les animaux.⁴ En 2010, le programme de recherches pluridisciplinaires SCHIENA, mené par Florent Köhler, entend étendre les épistémès et les méthodes d'investigation et d'analyse propre aux sciences humaines et sociales à l'étude des animaux et des relations anthropozoologiques.⁵ L'objectif clairement affiché du programme est de « *faire sauter le verrou épistémologique selon lequel l'anthropomorphisme serait un obstacle à l'intelligence des sociétés animales* ». ⁶ Reprenant les mondes sensibles (*Umwelten*) de Jacob von Uexküll,⁷ les chercheurs de ce programme postulent que c'est l'importance des affects que partagent humains et animaux qui permettent de produire un monde de signification commun où « *la cognition qui en découle est inséparable de ce monde*

¹ Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie *avec* les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, p. 9.

² Lestel Dominique, 2001, *Les origines animales de la culture*, Paris, Flammarion, 368 p.
Guillo Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale », *Revue Française de sociologie*, vol. 56, p. 135-163.

³ Stépanoff Charles 2020a, « La forêt est en guerre. Enquête sur le conflit autour de la chasse à courre », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*. [En ligne], Terrains, mis en ligne le 18 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/19516>, consulté le 06/09/2020.

- 2020 b, « Des chiens et des hommes : modes de vie partagés et coopération cynégétique », in Bedossa Thierry et Jeannin Sarah (dir.), *Comportement et bien-être du chien. Une approche interdisciplinaire*, Dijon, Educagri, p ; 523-541.

⁴ Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie *avec* les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

⁵ Le programme SCHIENA « Sciences humaines, sciences naturelles ? Une méthodologie de la question animale en Sciences Humaines et Sociales » est un projet de recherche exploratoire financé en 2010 par l'Institut des communications du CNRS et coordonné par F. Köhler.

Köhler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 11-31.

⁶ Köhler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 20.

⁷ Uexküll Jakob von, [1956 en allemand] 2010, *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Bibliothèque Rivages, 175 p.

façonné par les émotions». ¹ Car ce sont bien les émotions fondées sur l'empathie qui permettent aux sociétés de maintenir un vivre ensemble. D'après les méthodes ethnographiques et phénoménologiques, les observations participantes sont autant d'outils des sciences humaines et sociales capables de regarder, d'analyser la coexistence et les coopérations entre humains et animaux. ²

L'un des premiers terrains menés en relations anthropozoologiques est celui des relations anthropocanines entrepris d'abord par Albert Piette puis par Dominique Guillo, qui s'accordent sur l'idée que ces relations constituent un *fait social total*. ³ Piette se détache de la focale des « communautés hybrides » de Dominique Lestel pour une micro-ethnographie interactionniste de type goffmanienne, en centrant son étude sur les interactions anthropocanines au moment où elles s'accomplissent. ⁴ Piette s'inscrit dans une anthropologie phénoménologique qui essentialise l'animal. Son analyse ne reconnaît pas l'agentivité du chien ; pour l'anthropologue, le chien n'a pas d'agentivité, il n'a pas de stratégies, il est une présence passive et l'interaction avec l'humain provient principalement de la projection anthropomorphique de ce dernier. ⁵ Charles Stépanoff s'intéresse quant à lui aux relations interspécifiques entre les humains et les chiens à partir d'une étude ethnographique des chiens de meute pour la chasse à courre. ⁶

Reprenant les relations interspécifiques chien-humain, Guillo investigate quant à lui les sociétés anthropocanines d'un point de vue naturaliste et évolutif en associant les méthodes des sciences sociales et celles de l'éthologie. ⁷ Ce croisement des sciences humaines et sociales et de l'éthologie est encouragé par l'historien Éric Baratay dès les années 2010. ⁸ Selon l'historien, « aucune science ne peut penser les animaux à elle seule ni prétendre assumer la question et en faire le tour. » ⁹ Depuis 2018, il anime à l'université de Lyon un séminaire annuel qui promeut les rapprochements disciplinaires. En 2020, les actes de la deuxième année de séminaire sont parus sous le titre *Croiser les sciences pour lire les animaux*. ¹⁰ Cette volonté de

¹ Köhler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 19.

² Köhler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 11-31.

³ Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

⁴ Piette Albert, 2002, « Entre l'homme et le chien. Pour une ethnographie du fait socio-animal », *Socio-anthropologie*, n° 11, p. 87-104.

⁵ Piette Albert, 2002, « Entre l'homme et le chien. Pour une ethnographie du fait socio-animal », *Socio-anthropologie*, n° 11, p. 87-104.

⁶ Stépanoff Charles, 2020a, « La forêt est en guerre. Enquête sur le conflit autour de la chasse à courre », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*. [En ligne], Terrains, mis en ligne le 18 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/19516>, consulté le 06/09/2020.

- 2020 b, « Des chiens et des hommes : modes de vie partagés et coopération cynégétique », in Bedossa Thierry et Jeannin Sarah (dir.), *Comportement et bien-être du chien. Une approche interdisciplinaire*, Dijon, Educagri, p ; 523-541.

⁷ Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

⁸ Baratay Éric, 2010, « Les socio-anthropo-logues et les animaux. Réflexions d'un historien pour un rapprochement des sciences », *Sociétés*, n° 108, p. 9-18.

⁹ Baratay Éric, 2020 b, « Introduction. Pourquoi croiser les sciences ? », in Baratay Éric (dir.), 2020, *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, p. 7.

¹⁰ Baratay Éric (dir.), 2020, *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, 318 p.

croisement, impulsée par Frans de Waal, permet d'apporter de nouveaux éclairages aux relations anthropozoologiques et de dépasser le réductionnisme biologique pour comprendre les phénomènes d'ordre socioculturels et psychiques tout en évitant l'anthropocentrisme. Au final, croiser les sciences permet d'appréhender toutes les dimensions des êtres de la génétique au culturel.¹

I.3) Les travaux en sociologie des relations anthropozoologiques concernant les chevaux

I.3.1) Les quatre mousquetaires de la recherche sur les relations anthropoéquines

Concernant mon objet de recherche, le cheval, quatre auteurs majeurs mobilisés en première partie sont à mentionner Jean-Pierre Digard, Bernadette Lizet, Daniel Roche et Catherine Tourre-Malen.

Chronologiquement, Bernadette Lizet, ethnologue au Muséum National d'Histoire Naturelle est la première à avoir publié sur les relations entre humains et chevaux. Dans son premier article, paru en 1975, elle faisait état de toute la richesse et l'ambiguïté de cette relation :

« Gibier, animal d'élevage, monture pour le jeu, la chasse, le transport et la guerre, attelé au char ou à la charrue, conduit à de surprenantes performances dans les épreuves sportives contemporaines, l'Equus a hissé son maître sur un piédestal en lui apportant, parfois de son plein gré, mais souvent durement contraint, vitesse, puissance et endurance pour la réalisation d'entreprises audacieuses auxquelles l'homme ne pouvait guère aspirer sans sa collaboration. En retour, l'homme lui a voué une reconnaissance respectueuse, sentiment ambigu qui oscille entre l'orgueil d'avoir vaincu et dominé un être aussi prestigieux et une certaine inquiétude devant la force et la violence qui échappent parfois à sa maîtrise. Malgré toutes les chaînes, le vassal sait demeurer libre. Il cède, il compose avec les ordres qui lui sont intimés, mais il ne cesse, malgré la coercition la plus brutale, d'exprimer des courants d'énergie sauvage qui déconcerte le vainqueur. »²

Dans la préface de l'ouvrage de Lizet, *Le cheval dans la vie quotidienne*, André Leroi-Gourhan indique qu'il existe deux sortes de chevaux « la noble conquête de l'homme » qui est réservée

¹ Baratay Éric, 2020 b, « Introduction. Pourquoi croiser les sciences ? », in Baratay Éric (dir.), 2020, *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, p. 7-17.

² Cet extrait de l'article de Bernadette Lizet est tiré d'un ouvrage de Jean-Pierre Digard. Malgré nos diverses recherches, nous n'avons pas eu accès directement à cette source.

- Digard Jean-Pierre, 2009 c, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, p. 246.

- Lizet Bernadette, 1975, « La relation homme-cheval », in *L'Homme et l'animal*, Paris, Institut international d'ethnoscience, p. 341-349.

à la chasse et à la guerre, aujourd'hui aux sports équestres et hippiques, et le cheval de travail. Cette dichotomie interroge quant au fait que la guerre et la chasse ne soient pas « travail », j'y reviendrai un peu plus loin. Lizet a pris pour objet de recherche le cheval de travail. Elle a mené plusieurs enquêtes de terrain en France et à l'étranger, notamment aux Pays-Bas. Suite à ses recherches, elle a publié trois ouvrages dont le *Cheval dans la vie quotidienne*, celui auquel je me suis le plus rattachée et inspirée pour ma propre recherche.¹ Cette publication est une analyse ethnohistorique des relations entre les hommes et les chevaux de trait dans leurs travaux ordinaires. Les deux premières parties du livre exposent les origines de l'espèce et les différentes formes de travail, ce jusqu'à la fin de l'Époque moderne. La troisième partie intitulée « vivre et travailler avec les chevaux » est la présentation de documents historiques du XIX^e siècle et de ses ethnographies menées principalement en Bretagne. Tous les corps de métier qui travaillent auprès des chevaux et pour les chevaux sont présentés. L'édition de 1982 se terminait sur les bouleversements qui ont conduit au déclin de ces relations entre humains et chevaux de trait : transports ferroviaires et automobiles, guerres mondiales, industrialisation de l'agriculture. Dans sa réédition, en 2020, elle a ajouté une cinquième partie sur l'état des lieux du travail des chevaux de trait quarante ans après sa recherche initiale. La lecture de l'ouvrage donne à voir, malgré la rudesse et la coercition qu'imposent certaines pratiques, la centralité de l'affectivité entre humains et chevaux, le compagnonnage quotidien. « Vivre et travailler avec des chevaux », le titre de cette partie résonne en moi, apporte des éléments de réponses à ma question de recherche et contribue à ce que je m'en pose de nouvelles sur le sens et les valeurs des métiers anthropoéquins. En recherche, rien ne s'invente,² tout est le fruit de réflexions déjà menées et auxquelles, nous ne pouvons qu'apporter un éclairage complémentaire.

Ensuite, il y a Jean-Pierre Digard, ethnologue, disciple d'André Leroi-Gourhan et de Georges-André Haudricourt. Spécialiste de la domestication des animaux, il porte un grand intérêt aux équidés. En 2004, il publie une socio-histoire comparée sur le cheval.³

« En tant qu'ethnologue et que cavalier, j'ai été amené, depuis plus de vingt ans, à voyager et à monter (...) dans une dizaine de pays différents, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Je ne prétends pas – il s'en faut de beaucoup – connaître toutes

¹ Lizet Bernadette, [1982] 2020, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, CNRS Édition, 320 p.

- 1996, *Champ de blé, champ de course. Nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Paris, Jean-Michel Place, 320 p.

- 1989, *La bête noire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 341 p.

² Mauss Marcel, 1924, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, p. 892-922.

³ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

*les équitations du monde, mais je crois avoir lu sur elles presque tout ce qui est possible de trouver de sérieux. »*¹

Dans une optique résolument humaniste et rationaliste, les travaux de Digard analysent l'importance de l'équitation dans la constitution des sociétés à partir du prisme de la technique équestre, le cheval n'étant envisagé que de manière utilitaire. Il établit une comparaison des environnements naturels, sociaux et culturels, des choix techniques et zootechniques relatifs aux équidés - soit les *systèmes équestres* - des grandes civilisations pour définir deux types de sociétés : les peuples cavaliers et les sociétés à écuyers.² Chez les peuples cavaliers Mongols, le *système équestre* tient dans le fait que l'ensemble des membres de la communauté humaine monte à cheval ; que le cheval est présent dans tous les champs sociaux et culturels : alimentation, langage, religion. Les techniques équestres sont dites « de travail » : garde et maniement du bétail, chasse et guerre.³ Dans les sociétés à écuyers (Islam, Europe), l'équitation est réservée à une minorité de la population soit par métier ou fonction, soit par privilège de classe. Les cavaliers forment une élite et la culture équestre qui en découle est un signe ostentatoire de distinction sociale. Quant au cheval, il « *occupe une position emblématique, que protègent de nombreuses prohibitions (interdiction de monte de certaines catégories sociales, condamnation de l'hippophagie, etc.)*. »⁴

Élève de l'école des *Annales*, Daniel Roche est historien moderniste spécialiste de l'histoire culturelle. Il a dispensé ses cours sur l'histoire sociale de la culture équestre au Collège de France de 1999 à 2005.⁵ Pour lui, se réclamant de l'héritage d'André Leroi-Gourhan., l'histoire des représentations doit être confrontée à celles des pratiques, Dans sa trilogie, Roche entreprend de mettre en valeur les relations dynamiques et les imbrications de l'économie, du social, du politique, de la technique et du mental, afin de comprendre ce qui cimente ou sépare les classes et les individus.⁶

¹ Digard Jean-Pierre, 1988 a, « Ce que peut apporter l'ethnologie à l'équitation », in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Avignon, Caracole, p. 107.

² Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

³ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

⁴ Digard Jean-Pierre, 1988 a, « Ce que peut apporter l'ethnologie à l'équitation », in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Avignon, Caracole, p. 110.

⁵ Les cours de Daniel Roche ont donné lieu à la publication d'une trilogie sur l'histoire sociale de la culture équestre en Occident : Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVIe – XIXe siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

- 2011, *Histoire de la culture équestre XVIe – XIXe siècle. Tome 2 : la gloire et la puissance*. Paris, Fayard, 488 p.

- 2008, *La Culture équestre de l'Occident XVIe – XIXe siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

⁶ Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVIe – XIXe siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

« (...) il ne faut pas réduire les chevaux au cheval, on ne fait pas l'histoire de l'animal, on fait une histoire de la relation de l'homme ou plus exactement des catégories sociales à des animaux qu'on regroupe sous l'étiquette cheval. »¹

« La symbiose organique qui s'est imposée entre les hommes et les chevaux avec ses aléas et ses risques s'est inscrite sur des schèmes interprétatifs des animaux liés aux usages du monde naturel qui vont du bricolage à la science, de la mythologie à l'invention technique. [...] les croyances, les représentations vécues comme craies [et qui] engagent fondamentalement l'existence, les légendes et les superstitions expriment une forme particulière de la relation des chevaux et des hommes comme une manifestation différente de la longue intimité qui les a rapprochés, faisant du cheval un double de l'homme, en tout cas plus qu'un animal. »²

En cela, l'apport des travaux de Daniel Roche ont montré pour la période moderne élargie (du XVI^e au XIX^e siècle) que ce n'est pas l'équitation et ses techniques qui sont un fait social, mais qu'elles s'incluent plus largement dans les relations entre humains et chevaux.³

Catherine Tourre-Malen est la quatrième chercheuse majeure sur les relations entre humains et chevaux. Ses travaux également sociohistoriques ont porté sur la question du genre dans les relations anthropoéquines et la féminisation des sports équestres à partir des Trente Glorieuses. Cette ancienne instructrice d'équitation a été la doctorante de Jean-Pierre Digard, l'objectif de sa thèse était de comprendre les rapports que les femmes entretiennent avec les chevaux dans le système domesticatoire et technique occidental. Tourre-Malen présente les transformations qu'a engendré cette féminisation des sports équestres, milieu machiste, voire misogyne, tout en gardant les stéréotypes attribués à la féminité – donc attendu des femmes – dans la société (maternage, *care*, obéissance, etc.).⁴ Plus récemment, ses travaux ont analysé le travail des chevaux d'enseignement en centre équestre.⁵

Ces quatre auteurs présentés sont les plus représentatifs, en France, du fait du nombre de leurs écrits. Mais le cheval en tant qu'objet de recherche a suscité l'attention de nombreux autres

¹ Roche Daniel, 2009, « Histoire sociale de la culture équestre. Entretien avec Daniel Roche », *Sociétés et Représentations*, 2009/2 n ° 28, p. 252.

² Roche Daniel, 2015, Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion. Paris, Fayard, p. 9.

³ Il est indéniable que les travaux et la personne même de Daniel Roche ont profondément influencé mon parcours universitaire. J'ai effectué ma maîtrise et mon diplôme d'études approfondies sous la direction de Pascal Briost, ancien doctorant de Daniel Roche. Ce dernier a donc été une personne ressource dans mes recherches sur le contexte politique de la fondation des écoles vétérinaires. Quant à sa leçon inaugurale au collège de France, le 19 novembre 1999, elle demeure un souvenir impressionnant.

⁴ Tourre-Malen Catherine, 2006, Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?, Paris, France, Belin, 299 p.

⁵ Tourre-Malen Catherine, 2015, « Travail du cheval d'instruction, cheval d'instruction au travail : principes hérités et innovation au quotidien. Regard critique sur le patrimoine équestre », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 29 octobre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12206>, consulté le 30 septembre 2016, 13 p.

chercheurs dont les sociologues Jean Lagoutte, Vèrène Chevalier, Fanny Le Mancq ; l'ethnologue Carole Ferret ; le politologue Yves Grange ; Nicole de Blomac, Ghislaine Bouchet, etc., en socio-histoire ; Patrice Franchet d'Espèrey en sciences de l'éducation... Dans ces travaux, l'animal demeure passif, ni acteur du travail ni agent de la construction identitaire professionnelle. Je reprendrai les travaux de Chevalier et Le Mancq un peu loin dans le cadre analytique de la thèse (la sociologie des groupes professionnels) et dans la discussion des résultats, car leurs recherches ont porté sur la professionnalisation des moniteurs d'équitation.

Très récemment, le sociologue Patrice Régnier qui a fait sa thèse sur le rapport au corps dans l'apprentissage de l'équitation a collaboré avec l'éthologue et spécialiste de vulgarisation scientifique, Hélène Roche.¹⁻² L'article, se donnant pour objectif de concevoir une méthodologie dédiée à la sociologie des chevaux, est un dialogue réflexif sur les épistémès appliquées en sociologie et en éthologie pour analyser les comportements et interactions des individus. À l'issue de cette discussion, il ressort que l'ethnométhodologie est le point de convergence théoriques entre leurs approches disciplinaires respectives. Celle-ci permet de replacer les observations des comportements des individus dans leurs milieux et selon leur histoire de vie et leur tempérament. L'ethnométhodologie est un cadre théorique déjà utilisé dans les travaux d'Albert Piette, Dominique Guillo ou encore Chloé Mondémé pour leurs travaux respectifs sur les relations entre chiens et humains. Pour Régnier et Roche, il ne s'agit pas d'une sociologie des relations anthropozoologiques, mais de sociologie d'une société animale donnée, en l'occurrence ici un troupeau de chevaux de Prjevalski.

I.3.2) Les travaux académiques anglophones

Le cheval, et plus largement les équidés, sont des objets de recherche présents dans chaque pays. Je n'ai pas effectué de recensement exhaustif des travaux sur les chevaux en sciences humaines et sociales dans le monde académique. Au cours de mes recherches sur les relations anthropoéquines deux chercheuses anglo-saxonnes, Gala Argent et Lynda Birke sont apparues de manière récurrente.

Gala Argent est une anthropologue et archéologue américaine, professeur à l'université du Kentucky. Ses travaux portent sur la domestication du cheval ainsi que sur les modes de

¹ Régnier Patrice, 2014, Devenir cavalier : une expérience par le corps. Essai de socio-anthropo-zoologie des pratiques et techniques équestres, Thèse de sociologie, Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 309 p.

² Régnier Patrice et Roche Hélène, 2020, « Une sociologie des chevaux est-elle possible ? Observations conjointe d'un sociologue et d'une éthologue », in Baratay Éric, (dir.), Croiser les sciences pour lire les animaux, Paris, La Sorbonne, p. 103-114.

communication entre humains et chevaux.¹ À partir de l'étude kinésique et haptique (le toucher) des humains et des chevaux, elle montre que la communication interspécifique est riche et diversifiée entre humains et équidés. Cette communication est centrée sur les sens, les corps et leur capacité à se synchroniser. Argent met en avant l'importance de l'affectivité dans la réussite intra et interspécifique à communiquer ensemble. Cette capacité de langage commun crée un monde plus grand pour les deux espèces. De là, elle montre les capacités subjectives et agentives des chevaux qui peuvent choisir d'entrer, ou de non communiquer et/ou agir avec les humains avec plus ou moins de synchronicité. Elle récuse le paradigme de la domination dans les relations anthropoéquines qui prive les chevaux de leurs capacités d'agents et de leurs possibilités à éprouver du plaisir, de la joie voire de la transcendance en évoluant avec des humains.

La seconde chercheuse est Lynda Birke est initialement biologiste et éthologue anglaise. Elle a pour objets de recherche le cheval, les relations anthropoéquines et le féminisme. À partir de plusieurs terrains, en équitation classique et en équitation dite « éthologique », elle cherche à définir selon les représentations et les pratiques le bon partenariat entre humains et chevaux.² Pour ce faire, elle associe les méthodes de l'éthologie et de la sociologie. Concernant l'équitation éthologique, elle met au jour les discours paradoxaux de ses enquêtés quant à leurs représentations et leurs pratiques avec les chevaux en général et avec leur cheval en particulier. Birke critique « l'équitation éthologique » en montrant que celle-ci, appuyée sur le discours scientifique, présente le cheval comme un objet passif, soumis à ses instincts et qu'elle fournit un savoir basé sur le paradigme de la domination. Ceci est contraire à la « philosophie » de cette approche qui se dit respectueuse de l'animal, moins violente et permettant au cheval de développer ses capacités, de s'exprimer, d'être un partenaire. Ce paradoxe est prégnant dans le discours des enquêtés de Birke pour qui il est important que les chevaux se soumettent au leader humain tandis qu'ils voient dans cette approche le moyen d'accéder à une autre relation avec leur propre cheval, de révéler les capacités de celui-ci et de renforcer la complicité et l'affectivité de la relation.³ De ses travaux, il ressort que la bonne relation anthropoéquine est fondée sur la triade : confiance, coordination et coopération (attention portée à l'autre).⁴

¹ Argent Gala, 2012, « Toward a Privileging of the Nonverbal Communication, Corporeal Synchrony, and Transcendence in Humans and Horses », in Smith Julie A. et Mitchell Robert W., *Experiencing Animal Minds. An Anthology of Animal-Human Encounters*, New York, Columbia University Press, p. 111–128.

² Birke Lynda, 2008, « Talking about Horses: Control and Freedom in the World of "Natural Horsemanship" », *Society & Animals*, n° 16, p. 107–126.

- Birke Lynda et Hockenhull Joanna, 2015, « Journeys Together: Horses and Humans in Partnership », *Society & Animals*, n° 25, p. 81–100.

³ Birke Lynda, 2008, « Talking about Horses: Control and Freedom in the World of "Natural Horsemanship" », *Society & Animals*, n° 16, p. 107–126.

⁴ Birke Lynda et Hockenhull Joanna, 2015, « Journeys Together: Horses and Humans in Partnership », *Society & Animals*, n° 25, p. 81–100.

Ces deux chercheuses reconnaissent et affirment la subjectivité et l'agentivité des chevaux dans leurs relations avec les humains. Elles exposent également l'importance de l'affectivité et de la communication non verbale comme socle des liens anthropoéquins.

La sociologie des relations anthropozoologiques ouvre de très nombreuses perspectives dans les différents champs de la sociologie, par exemple, l'environnement, la santé, l'agriculture, les sciences, etc. modifiant potentiellement les épistémès et les paradigmes des sciences humaines et sociales afin de rendre compte de la richesse des coexistences homme-animal.¹

Malgré l'omniprésence des animaux dans nombre de contextes professionnels, les sociologies du travail et des professions n'ont que très peu exploré les relations anthropozoologiques.² L'évolution chronologique des travaux présentés précédemment montre une prise en compte de plus en plus affirmée de la subjectivité et de l'agentivité des équidés dans les relations anthropoéquines. Mais ces recherches ne les intègrent pas ou peu dans des contextes de travail. Par ailleurs, au cours de ces vingt dernières années, des études ont été menées sur les identités professionnelles par les sociologues interactionnistes américains spécialisés dans les relations anthropozoologiques à l'instar d'Arnold Arluke, Clinton R. Sanders et Steven Alger. Ils se sont notamment intéressés à la profession des vétérinaires ou aux soigneurs de refuges animaliers.³

En France, à partir des années 2000, des recherches sur les relations de travail entre humain et animaux sont menées à partir du cas de l'élevage par Jocelyne Porcher.⁴ Par la suite, d'autres terrains ont été investigués ; par exemple celui des chiens militaires et d'assistance par Sébastien Mouret ;⁵ des chevaux dans le cadre d'expérimentation par Sophie Nicod ;⁶ des éléphants et de leurs cornacs par Nicolas Lainé.⁷ Ces travaux ouvrent de riches perspectives et apportent de nouveaux éclairages conceptuels pour la sociologie du travail.⁸

¹ Guillo Dominique, 2009, *Des chiens et des humains*, Paris, Le Pommier, 319 p.

² Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

³ Arluke Arnold, 2003, « Ethnzoology and the future of the sociology », *The International Journal of Sociology and Social policy*, vol.23 n° 3, p. 26-45.

⁴ Porcher Jocelyne, 2001, *L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail*, Thèse de doctorat, France, 324 p.

⁵ Mouret Sébastien, 2018, « Les chiens de patrouille de la police nationale : les gueules armées de la République », *Sociologie du travail*, [en ligne], Vol.60- n° 2 |Avril-Juin 2018, mis en ligne le 24 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/2040>, consulté 28/11/2018, 22 p. - 2017, « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p. 87-102.

⁶ Porcher Jocelyne et Nicod Sophie, 2017, « Les chevaux au laboratoire, entre conditionnement et travail », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p. 79-86.

⁷ Lainé Nicolas, 2020, *Living and working with giants : a multispecies ethnography of the Khamti and elephants in Northeast India*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, 272 p. - 2017, « Travail interspèces et conservation. Le cas des éléphants d'Asie », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p 45-64.

⁸ Porcher Jocelyne et Schmitt Tiphaine, 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du Mauss*, n° 35, p. 235-261.

II] La sociologie des relations de travail entre humains et animaux

Si les travaux sur les relations de travail entre humains et animaux prennent un réel essor dans les années 2000, ils s'appuient sur des filiations théoriques qui remontent principalement aux années 1960 avec les travaux de Michèle Salmona et ceux de Christophe Dejours.

II.1) Aux fondements théoriques de la sociologie des relations de travail entre humains et animaux

II.1.1) Les travaux sur le travail paysan de Michèle Salmona

L'abord des relations de travail entre humains et animaux par la sociologie trouve ses racines dans les travaux de Michèle Salmona. Cette sociologue et psychologue du travail fonde, en 1977, un groupe interdisciplinaire sur le travail et la santé en agriculture.

• Le développement des technosciences au détriment des savoirs expérientiels

Michèle Salmona dresse une critique de la vulgarisation des technosciences par les organismes de recherche tels que l'Institut National de la Recherche Agronomique, les instituts techniques des filières ainsi que les acteurs politiques (syndicaux notamment) qui ont établi une domination culturelle sur les paysans, en délégitimant leurs savoir-faire et leurs savoirs expérientiels. Dès lors, c'est aux ingénieurs agronomes qu'il revient de mener la modernisation de l'agriculture et d'encadrer les agriculteurs. « *Dissociée de l'usage, de l'intuition, de l'émotion, de la culture des sens, si présente dans le travail avec la matière, la nature, le vivant en général, cette manière "raisonnée" de penser la nature et le vivant fait perdre sens à la pensée de l'action (souligné par l'auteur).* »¹ À l'inverse, elle montre toute la richesse de la pensée de l'action, la primauté de l'expérience qui permettent l'élaboration de stratégies, de ruse, etc. qui permettent de faire face et de négocier avec le réel.

• Les caractéristiques du travail des éleveurs

Salmona caractérise le travail paysan et présente les mécanismes de transmission des savoirs de manière formalisée ou non et la sophistication des savoirs conceptuels.² Concernant les éleveurs, elle souligne l'importance du lien entre humains et animaux, la complexité et la

- 2017a, « Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal », *Natures Sciences et Sociétés*, vol. 25, p. 172-179.

- Porcher Jocelyne, Estebanez Jean (dir.), 2019, *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, 200p.

¹ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Métis et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 187.

² Salmona Michèle, 1994 a, *Les Paysans français – Le travail, les métiers, la transmission du savoir*, Paris, l'Harmattan, 372 p.

richesse de l'affectivité qui est au cœur des relations de travail anthropozoologiques. Sous-estimé, le travail des éleveurs nécessite des aptitudes intellectuelles particulières qui demandent des capacités d'analyse et de synthèse : observation des animaux, du milieu et autres contingences. Au travail manuel, corporel avec les animaux, l'éleveur doit sans cesse faire preuve de grandes capacités d'abstraction et de plasticité intellectuelle afin de s'adapter en permanence aux aléas du travail et de la vie des animaux. Ces professionnels ne sont pas maîtres de chaque situation, ils doivent en tenir compte et « composer avec ». Être éleveur nécessite des dispositions affectives telles que la stabilité émotionnelle, la maturité affective, la patience, l'acceptation de la frustration, la tolérance à l'isolement. À partir de ses terrains en France et à l'étranger, Salmona établit une typologie psychosociale des éleveurs en fonction de leur histoire personnelle. Elle montre que ces professionnels ont une représentation du rapport idéal aux animaux et sont capables d'analyser leurs propres relations avec leurs animaux. Ils sont à la recherche d'un fragile équilibre entre la demande de soin des animaux – la personnalisation des rapports – et la nécessité de ne pas être « trop près ». Elle a également défini les seuils économiques et surtout psychosociaux au-delà desquels les éleveurs risquent leur intégrité physique et mentale.

• Le coût humain du travail des paysans

Reprenant les travaux de Gregory Bateson, de l'école de Palo Alto, Salmona analyse les phénomènes de « double contrainte » auxquels sont soumis les agriculteurs français. Ceux-ci sont en effet pris en étau entre d'une part les représentations qu'ils ont du travail et la réalité de leur quotidien et d'autre part les politiques publiques nationales – et aujourd'hui européennes – et leurs relais sur le terrain (instituts techniques, syndicats, etc.) qui ont pour injonction la modernisation et la haute rentabilité de l'agriculture. Salmona a étudié les *coûts humains*, surtout la souffrance psychique et la perte d'identité individuelle et collective des agriculteurs dues à cette double contrainte.¹

Pour elle, il est nécessaire d'adopter une « “anthropologie sociale clinique du travail” [qui permette] de dégager non seulement les spécificités du travail, mais aussi l'identité professionnelle et sociale des producteurs concernés. (...) lorsqu'on parle du travail et qu'on le montre, on parle du plaisir et de la souffrance dans le travail,

¹ Salmona Michèle, 1994 b, *Souffrances et résistances des paysans français*, Paris, L'Harmattan, 256 p.

mais on se situe aussi dans les rapports au groupe dans lequel on s'inscrit et dans les rapports aux autres groupes (...). »¹

Ces relations intra et interindividuelles s'inscrivent dans l'imaginaire social tel que décrit par Cornélius Castoriadis. Selon lui, le réel, son appréhension et l'action sur celui-ci sont dépendants du rapport du sujet à l'imagination, la création et l'invention.² L'imaginaire est le propre de toute vie sociale et l'un de ses rôles est d'impulser l'envie d'action, de confronter l'imaginaire et l'action au réel et de moduler cet ensemble pour faire sens.

Afin d'étayer ses propos, Michèle Salmona recourt à la psychosociologie, à la clinique du travail et surtout à la psychodynamique du travail de Christophe Dejours.

II.2) La psychodynamique du travail

En préambule à cette sous-partie, je voudrais souligner qu'il y a une très forte proximité voire des recouvrements entre la sociologie clinique de l'activité et du travail – à laquelle je me référerai aussi pour la thèse - et la psychodynamique du travail. Ce d'autant plus que l'on retrouve dans les ouvrages collectifs les auteurs de références de chaque discipline et que certains ont publié communément.³ Je vais développer plus spécifiquement la psychodynamique du travail, car elle est le second arrimage théorique de la sociologie des relations de travail entre humains et animaux.

Dans l'entre-deux guerres s'est développée la clinique du travail qui dans les années 1950 est devenu la psychopathologie du travail. Dans les années 1980, alors que la souffrance au travail des salariés, des ouvriers et des paysans est de moins en moins tabou, Christophe Dejours développe la discipline de la psychodynamique du travail qui est « *une rencontre-confrontation volontariste entre la psychanalyse et l'ergonomie* ». ⁴ Du fait de l'élargissement du domaine de la clinique en 1992 s'est créée « *la psychodynamique du travail, pour rassembler toutes ces recherches qui vont de la souffrance au plaisir dans le travail, des pathologies mentales jusqu'à l'accomplissement de soi par le travail.* » ⁵

¹ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Métis et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 186.

² Castoriadis Cornélius, [1975] 1999, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 544 p.

³ Voici trois exemples pour étayer mon propos :

- Dejours Christophe, Dujarier Marie-Anne, Gernet Isabelle, Jeantet Aurélie et Rolo Duarte, 2012, « "Saisir la subjectivité et le travail par le film de fiction". Rencontre avec Jean-Marc Moutout », *Travailler* n° 27, p. 123-142.

- Clot Yves et Lhuillier Dominique, [2015] 2018, *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, 336 p.

- Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), 2016, *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, 264 p.

⁴ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 81.

⁵ Dejours Christophe, 2014, « La sublimation : entre clinique du travail et psychanalyse », *Revue française de psychosomatique*, n° 46, p. 21.

II.2.1) Le travail

La psychodynamique du travail et plus largement le clinicien, définissent le travail comme :

« ce qui implique, du point de vue humain, le fait de travailler : des gestes, des savoir-faire, un engagement du corps, la mobilisation de l'intelligence, la capacité de réfléchir, d'interpréter et de réagir à des situations, c'est le pouvoir de sentir, de penser et d'inventer, etc. (...) le travail ce n'est pas en première instance le rapport salarial ou l'emploi, c'est le "travailler", c'est-à-dire un certain mode d'engagement de la personnalité pour faire face à une tâche encadrée par des contraintes (matérielles et sociales). [...] Travailler, c'est combler l'écart entre le prescrit et l'effectif. »¹

Pour les cliniciens du travail, le travail prescrit correspond à la tâche à accomplir, aux objectifs à atteindre formulés par l'organisation du travail.

Le réel du travail, ou travail effectif, correspond à tout ce qui est imprévu et imprévisible, expérientiel, source de souffrance et qui convoque pour y faire face l'intelligence, l'expérience, la ruse au sens de la *mêtis*. Le réel est en soi une résistance, un mode affectif de l'échec auquel doit faire face l'individu. Pour répondre à la tâche demandée par l'organisation du travail, le sujet doit combler l'écart entre le *travail prescrit* et le *travail réel* en mobilisant ses apprentissages, ses connaissances, ses savoir-faire, ses habiletés, ses expériences, sa personnalité. Ce que Dejours nomme le *travailler* est ce remaniement de l'activité de travail qui met au jour le caractère subjectif, « vivant » du travail qui réside en la corporéité du travail.²

II.2.2) Le corps d'abord

Nous, et plus largement les êtres vivants, ne pouvons pas être réduit à notre seul corps biologique. Nous possédons également un corps érogène et sensible à partir duquel s'expriment la sensibilité, les émotions et l'intime par le truchement des sourires, des larmes, des mimiques, des gestes, etc. ; des techniques du corps pour reprendre le concept de Marcel Mauss.³ Pour présenter la primauté de ce corps, Christophe Dejours emprunte le concept de « corpspropriation » au philosophe phénoménologiste Michel Henry. La corpspropriation est

¹ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, p. 20-21.

² Le concept de « travail vivant » est initialement conceptualisé par Karl Marx.

- Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

- Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

³ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

« le corps que l'on habite, le corps qui s'éprouve affectivement, le corps qui est aussi engagé dans la relation à l'autre. »¹ L'expérience du monde et sa réalité se font connaître dans leur immédiateté par la corpspropriation. Cette intelligence du corps préside et précède la raison formulée par la parole.² Ainsi, dans le domaine du travail, les matières, les machines, les techniques, les procédures de travail, etc., se rendent vivantes à l'individu par le truchement de ce corps sensible. C'est une lutte de corps à corps entre l'individu, la matière, l'objet, la technique qui s'organise comme un dialogue inégal. Ces dernières ne parlent pas, elles réagissent par les manipulations de l'individu. À l'issue du dialogue, l'appropriation, l'incorporation des réactions de la matière, de l'objet, de la technique permet à l'individu de développer de nouvelles habiletés.³

Dans le rapport de l'homme au monde des vivants, Michèle Salmona indique que nous avons l'obligation de ne pas nous limiter simplement à la raison. L'intuition et les sens participent du travail. « (...) ; la manière de parler, de toucher, d'approcher, de jouer avec les bêtes, de communiquer, nous paraît mettre l'accent sur l'importance des gestes, du corps, des données affectives et de la sensualité, c'est-à-dire de la maturation, du développement de la culture des sens, dans le rapport de travail avec la bête. »⁴ Le corps est également convoqué dans la maîtrise des rapports sociaux de travail.⁵

C'est aussi de cette corpspropriation que naît l'intelligence rusée, l'ingéniosité, car dans le *travail vivant*, l'individu provoque son intelligence afin de surmonter la résistance du réel.

II.2.3) L'ingéniosité ou l'intelligence rusée

Selon Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant, la *Mêtis* est une notion centrale pour comprendre la pensée grecque archaïque. Elle est d'abord un nom commun, signifiant non pas l'intelligence, mais une forme particulière d'intelligence engagée dans la pratique.

« La mêtis est bien une forme d'intelligence et de pensée, un mode du connaître ; elle implique un ensemble complexe, mais très cohérent d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise ; elle

¹ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, p. 26.

² Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

³ Dejours Christophe, 2017, « L'engagement du corps dans l'intelligence du travail vivant », in Amado Gilles, Bouilloud Jean-Philippe, Lhuillier Dominique et Ulmann Anne-Lise (dir.), *La créativité au travail*, Toulouse, Érès, p. 61-80.

⁴ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Mêtis et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 193.

⁵ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambiguës qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux. »¹

La *mètis* est donc faite de ruses, d'astuces, de stratagèmes, et même de dissimulations, voire purement et simplement de mensonges. Vernant indique que le travailleur s'inscrit dans un jeu où il n'a pas toutes les données, ce qui le conduit à parfois subir. En cela, il est objet et non-acteur de certains phénomènes, ce qui l'oblige à faire « comme il peut ». ² La *mètis* est un type d'intelligence polymorphe qui s'engage dans l'avenir par l'action et permet de surmonter les obstacles en rusant. ³ C'est elle qui permet les aller-retour entre d'un côté l'immuable, le linéaire, le savoir fixe et de l'autre côté l'instable, le courbe, l'opinion biaisée. ⁴ La *mètis* est protéiforme et comme nous l'avons vu en première partie, les animaux en sont pourvus (les dieux également) et leurs ruses peuvent être des exemples à suivre pour les humains. Par le partage de la *mètis*, humains et animaux relèvent d'une même continuité bien loin de la ligne de démarcation qui s'est instaurée avec la philosophie platonicienne puis le christianisme et aujourd'hui le rationalisme. Pour Salmona, la *mètis* est intrinsèque à « *l'élaboration de l'activité socio -technico-économique du paysan et dans l'activité sociale en général. [...] Aussi toute action dans le temps impliquant des rapports avec les évènements, les groupes, la vie sociale, mais aussi la matière, la nature, le vivant, implique-t-elle cette intelligence. »* ⁵ Elle poursuit en montrant que les travaux de Jean Pierre Vernant et Marcel Détiéne sur la *mètis* contiennent une éthique de la nature, une possibilité de ré-envisager l'image de soi et celle d'autrui, de les réunir grâce aux pratiques sociales, ⁶ à la construction d'œuvres communes, en ce sens à travailler.

Pour la psychodynamique du travail, la *mètis* s'emploie en vue de réaliser un travail de production, la *poièsis*. La lutte contre le réel de la matière grâce à la corpspropriation et à la *mètis* permet au sujet d'acquérir de nouvelles habiletés, de nouvelles sensibilités propices à son émancipation.

« Ces nouveaux registres de sensibilité ne sont rien d'autre qu'un accroissement de la subjectivité et du pouvoir du corps à s'éprouver soi-même et d'éprouver la vie en soi.

¹ Détiéne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, Les ruses de l'intelligence. La *mètis* des Grecs, Paris, Flammarion, p. 11.

² Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la *Mètis* et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 185-202.

³ Détiéne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, Les ruses de l'intelligence. La *mètis* des Grecs, Paris, Flammarion, 318 p.

⁴ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la *Mètis* et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 185-202.

⁵ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la *Mètis* et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 200.

⁶ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la *Mètis* et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 185-202.

*Accroissement de soi de la vie dans son étreinte avec la matière à travailler.
Accroissement non seulement de l'intelligence par le travail, mais en retour le plaisir
aussi d'un accroissement de l'amour de soi. »*¹

Ce dernier se renforce et se maintient dans la reconnaissance, dans la confirmation par le regard d'autrui du travail bien fait. « *Grâce à la reconnaissance, travailler n'est pas seulement produire des biens ou des services, c'est également se transformer soi-même* ». ²

II.2.4) Le travail entre souffrance et émancipation : l'enjeu de la reconnaissance

• L'évaluation du travail et le travail inestimable

Il est tout d'abord nécessaire de distinguer l'évaluation du travail et le jugement sur le travail. L'évaluation du travail renvoie à un jugement plus ou moins quantifiable du travail effectué, de l'activité. Dans les organisations, il apparaît plus simple pour les services de ressources humaines et les « manageurs » de se débarrasser des dimensions affectives et émotionnelles propres au travail. Celles-ci sont perçues comme irrationnelles, mais surtout inquantifiables. Le plus simple est donc de « *transformer l'humain en variable, en facteur, en ressource, [ce qui] consiste avant tout à le rendre mesurable afin de le gérer comme une chose, une marchandise, un capital.* » ³

Ce n'est pas l'évaluation du travail qui est remise en cause, mais les modalités en cours telles que l'évaluation individualisée, le management par objectif ou encore la comptabilité analytique du travail. Ce type d'évaluation est critiqué pour ses effets délétères tant pour l'individu que pour le collectif de travail. ⁴ Si le travail a une visée technique de *poièsis*, il n'est pas pour autant individuel, il s'inscrit dans une règle sociale qui organise le « vivre ensemble ».

La psychodynamique du travail distingue deux types de jugement sur le travail : le jugement d'utilité et le jugement de beauté.

- Le jugement d'utilité évalue les caractères techniques, sociaux, économiques, etc. du travail. Celui-ci est qualitatif et il est imposé par la hiérarchie ou par les clients dans le cas de tâches de services.

¹ Dejours Christophe, 2017, « L'engagement du corps dans l'intelligence du travail vivant », in Amado Gilles, Bouilloud Jean-Philippe, Lhuilier Dominique et Ulmann Anne-Lise (dir.), *La créativité au travail*, Toulouse, Érès, p. 77.

² Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 32.

³ Gauléjac Vincent de, 2014, « Pour une sociologie clinique du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 4 |2014, mis en ligne le 26 avril 2014, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>, consulté le 23 juin 2020.

⁴ Dejours Christophe, 2003, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, Paris, Quæ, 84 p.

- Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

- Le jugement de beauté témoigne de la qualité du travail au sens de sa conformité, de son élaboration dans les règles de l'art : « la belle œuvre » ; « le beau travail ». Il est proféré par les pairs, ce qui inscrit l'individu dans un collectif ou une communauté d'appartenance. De fait, il participe à la construction identitaire tant de l'individu que du collectif.¹ Les formes du jugement sur le travail sont donc aussi ce qui permet à la solidarité de fonctionner au sein d'un collectif.

Lorsqu'un individu engage son corps et son ingéniosité dans le travail, lorsqu'il apporte sa contribution à l'entreprise, il attend d'elle en retour une rétribution. Il y a bien évidemment la gratification sous forme de salaire, mais l'individu attend aussi une rétribution symbolique, de l'ordre du moral, c'est-à-dire la reconnaissance. Cette rétribution symbolique, issue du jugement sur le travail, est d'autant plus importante qu'elle assure la valeur et le sens que le sujet donne à son travail.

• La reconnaissance

Pour la psychodynamique du travail, l'enjeu de cette rétribution symbolique est de reconnaître « *la réalité de ce qui a été apporté par le sujet qui travaille, c'est-à-dire de la réalité de ce qui dans le travail, n'est pas visible, mais qui est, finalement, ce dont aucune organisation ne peut se passer.* »² C'est également cette reconnaissance qui est au cœur de la dynamique entre souffrance et plaisir au travail.

En reprenant les travaux de l'anthropologue François Sigaut, Isabelle Gernet et Christophe Dejours montrent que l'absence de reconnaissance du travail effectué engendre chez l'individu de la souffrance, de la solitude, de « *l'aliénation sociale* » et des troubles identitaires.³ À l'inverse, la reconnaissance du travail beau et utile effectué - *le travailler* de l'individu - par les autres construit le sens du travail, bâtit l'identité du sujet ; en cela, elle est porteuse d'émancipation.

La reconnaissance est une dynamique complexe qui s'inscrit dans des « *dimensions hétérogènes au monde objectif : la dimension de l'éthique (respect et promesse d'équité) et la dimension psychoaffective (reconnaissance et accroissement de l'identité).* »⁴ La complexité vient également du fait qu'un individu ne travaille jamais seul, par conséquent, les dimensions hétérogènes du monde objectif sont contingentes des représentations du collectif de travail, de

¹ Dejours Christophe, 2003, L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation, Paris, Quæ, 84 p.

- Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

² Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, p. 37.

³ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

⁴ Dejours Christophe, [1995] 2018, *Le facteur humain*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 62.

celles de la société qui donnent sens au travail et engendrent de continuels réajustements des valeurs du travail.¹ Car « *travailler ce n'est pas seulement produire, c'est aussi vivre ensemble* ». ²

C'est à partir de ce vivre ensemble que Jocelyne Porcher a commencé, lors de son expérience d'éleveuse de brebis, à s'interroger sur nos liens aux animaux et le sens de ceux-ci.

II.3) La place des animaux dans le travail : un impensé sociologique

C'est donc à partir de son expérience personnelle en tant qu'éleveuse puis en tant que salariée dans une porcherie industrielle que Jocelyne Porcher s'est engagée dans la recherche, dans la lignée des travaux de Salmona. Sa thèse, à partir d'une approche phénoménologique, a porté sur l'intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux et l'impact des systèmes de production sur ces relations. Il s'agissait de comprendre quelles étaient les ressources affectives, cognitives, mais aussi éthiques pouvant expliquer la contagion de la souffrance entre animaux et humains qu'elle percevait dans les porcheries industrielles.

II.3.1) Le travailler animal

Dans le langage commun, il est fait sans cesse référence au fait que les animaux travaillent : ils travaillent avec des personnes handicapées, ils travaillent de telle heure à telle heure, ils ont des pauses, ils refusent de travailler (par exemple en spectacle), ils peuvent avoir droit à une médaille pour le travail effectué et avoir une retraite bien méritée (par exemple les chiens policiers), etc. Il y a donc une analogie implicite, non conscientisée, que les animaux travaillent.

Reprenant le cadre théorique de la psychodynamique du travail et de son paradigme initial - il n'y a pas de travail sans quelqu'un qui travaille – Porcher fait l'hypothèse initiale qui parcourt l'ensemble de ses recherches que les animaux s'investissent subjectivement dans le travail d'une manière qui leur est propre.³ La reconnaissance de l'engagement des animaux dans le travail oblige à redéfinir ce concept puisque jusque-là, il était philosophiquement envisagé comme un propre de l'homme. Ceci a également des conséquences disciplinaires : il faut sortir les animaux avant tout domestiques des sciences de la nature pour les inclure dans les sciences sociales, puisqu'au final, nous entretenons des relations sociales avec eux. Sortir

¹ Le sens du travail et le ré-usinage des valeurs sont abordés dans une prochaine sous partie en lien avec la formation identitaire de l'individu, du collectif de travail, de la profession.

² Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, p. 88.

³ Porcher Jocelyne, 2014, « Une sociologie des animaux au travail », in Despret Vinciane et Larrère Raphaël, *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*, Paris, Hermann Éditeur, p. 101-114.

les animaux des sciences de la nature transforme notre regard sur eux, ils ne se réduisent plus à des comportements, mais ils ont des conduites qui dépendent d'interactions situées dans le temps, dans l'espace et en fonction des autres (humains et animaux) en présence. Cela renvoie aux *Umwelten* de Jacob von Uexküll et à la « seconde nature » des animaux de Frederick J. J. Buytendijk.¹⁻² Pour lui, les animaux domestiques ont un monde enrichi, voire une seconde nature, du fait de l'habitude qu'ils ont de vivre avec les humains. Selon lui, les animaux domestiques – à la différence des animaux sauvages – sont capables de comprendre les attitudes et expressions humaines, mais aussi la signification de leurs actes. Pour Jocelyne Porcher, cette seconde nature, qui renvoie de son point de vue à la « seconde nature » de l'Homme forgé par le travail selon Marx, construit une interface entre monde humain et mondes animaux. Elle construit par le travail des humains et des animaux et repose sur la volonté de réaliser une œuvre commune, et de vivre ensemble.

Dans cette perspective, un programme de recherche pluridisciplinaire intégrant sociologues, anthropologues, géographes a été coordonné par Jocelyne Porcher : Compagnons animaux. Conceptualiser les rapports des animaux au travail (COW).³ Ce programme comportait deux volets : le premier sur le travail animal et le second sur la mort des animaux puisque cette dernière est une spécificité de nos relations aux animaux domestiques. En effet, dans le cas des animaux d'élevage, le bout de la relation est la mise à mort des animaux pour la consommation humaine ou par nécessité économique.⁴ Le rapport à la mort est également présent pour les animaux de compagnie notamment dans les refuges animaliers où les animaux abandonnés peuvent être euthanasiés.⁵ Concernant le travail animal, six terrains ont été examinés : les chiens militaires, les chiens d'assistance, les chiens de berger, les éléphants, les animaux de cinéma et les chevaux de laboratoire.⁶ À l'issue de ces enquêtes, l'hypothèse initiale d'un engagement des animaux dans le travail a été validée. Les animaux collaborent, s'investissent subjectivement dans les tâches fixées par les humains et connaissent les règles du travail. Il existe donc

« un travailler animal, c'est-à-dire une subjectivité animale engagée dans le travail avec les humains. Cet investissement n'a rien de naturel ni de spontané, il est construit

¹ Uexküll Jakob von, [1956 en allemand] 2010, *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Bibliothèque Rivages, 175 p.

² Buytendijk Frederick J.J., 1965, *L'homme et l'animal. Essai de psychologie comparée*, Paris, Gallimard, 176 p.

³ Programme de recherches financé par l'Agence Nationale de la Recherche de 2012 à 2016.

⁴ Porcher Jocelyne, 2002 a, *Eleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 320 p.

- Mouret Sébastien, 2012, *Elever et tuer des animaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 212 p.

⁵ Michalon Jérôme, 2013, « Fabriquer l'animal de compagnie ? Ethnographie d'un refuge SPA », *Sociologie*, vol.4, p. 47-66.

⁶ Porcher Jocelyne, Estebanez Jean (dir.), 2019, *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, 200 p.

- Porcher Jocelyne (dir.), 2017, « Le travail animal, l'autre champ du social », *Écologie & Politique*, n° 54.

par des apprentissages, de la communication, des affects et par la mobilisation de l'intelligence et des compétences des animaux.»¹

Ce *travailler animal* induit plusieurs conséquences. Puisque pour les humains, le travail et sa reconnaissance participent de la construction identitaire, qu'en est-il des animaux ? Quels bénéfices tirent-ils de leur travail avec les humains ? Quelle reconnaissance ? Quel en est le sens pour eux ? Dans quelles mesures les conditions de travail imposées dans une organisation peuvent-elles être aliénantes ou émancipatrices ? Les résultats des enquêtes ont montré que suivant le système de production les animaux avaient des possibilités, ou non, de s'exprimer dans le travail, d'y être autonomes, de prendre des initiatives, mais aussi de négocier ou transgresser le travail. Cette collaboration anthropozoologique est un processus de construction initiée par l'éducation,² la formation et la professionnalisation des animaux.³ Comme pour les humains, le travail des animaux révèle leurs potentialités, leurs habiletés et les fait s'accroître. De plus, les animaux sont partie prenante du lien social qui est créé dans le cadre du travail, dans cet espace de vivre ensemble. Il est également spécifié que la relation au travail des animaux dépend de leur personnalité et de leurs relations particulières aux éleveurs.⁴

II.3.2) La centralité de l'affectivité et le jugement du lien

Poursuivant les travaux de Michèle Salmona sur l'affectivité des éleveurs pour leurs animaux dans leurs activités d'élevage, Jocelyne Porcher établit dans sa thèse, la réciprocité de l'affectivité des animaux pour les humains avec qui ils travaillent.⁵ Selon elle, c'est l'ancrage central des relations de travail entre humains et animaux, la qualité du lien affectif entre les partenaires. C'est également ce qui marque la différence du travail entre les humains : si la convivialité améliore la coopération, elle n'est pas nécessaire à collaboration. En revanche, pour les animaux, l'affectivité est centrale, car c'est ce qui les enjoint à avoir confiance et à s'engager dans le travail auprès des humains.⁶ Pour Salmona et Porcher, cette affectivité s'élabore dans

¹ Porcher Jocelyne, 2017a, « Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal », *Natures Sciences et Sociétés*, vol. 25, p. 175-176.

² Lainé Nicolas, 2017, « Travail interspèces et conservation. Le cas des éléphants d'Asie », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p 45-64.

³ Porcher J., Barreau S., 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169.

- Mouret Sébastien, Porcher Jocelyne et Mainix Gaëlle, 2019, « Military and police dogs. Weapons or colleagues » In Porcher J., Estebanez J., *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, p. 129-146.

- Mouret Sébastien, 2017, « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 87-102.

⁴ Porcher Jocelyne et Schmitt Tiphaine, 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, n° 35, p. 235-261.

⁵ Porcher Jocelyne, 2001, L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail, Thèse de doctorat, France, 324 p.

⁶ Porcher Jocelyne, 2017a, « Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal », *Natures Sciences et Sociétés*, vol. 25, p. 172-179.

un rapport de corps à corps entre humains et animaux, une intimité du langage qui n'a pas besoin du verbe pour s'exprimer. Les corps et les sens humains et animaux construisent une grammaire commune, un langage sensible primaire et primitif, pour lesquels les animaux ont des compétences que les humains n'ont pas.¹ Il n'est pas possible de travailler sans communiquer. Dès que nous sommes en contact avec des individus ou des groupes, nous communiquons afin de construire un vivre ensemble qui se réalise par la volonté de comprendre l'autre et la réalité de son monde et donner du sens au monde partagé. Ce processus de compréhension permet selon le philosophe Alain de *faire société*.² *Faire société*, c'est reconnaître que les individus sont en interdépendance et qu'ils n'existent que dans des relations interactives, dans la reconnaissance de soi et de l'autre. Le fondement de la communication interindividuelle et interspécifique est une compréhension mutuelle qui crée une sociabilité et permettant de *faire société avec les animaux*.³

À partir du jugement sur l'utilité du travail et celui sur la beauté du travail élaborés dans la psychodynamique du travail, Porcher a mis au jour l'existence d'un troisième type de jugement : le *jugement du lien*.⁴ Selon la sociologue, les animaux n'ont pas de jugement d'utilité, ils ne s'occupent pas du résultat : une vache en système laitier ne connaît pas sa production journalière, le cheval de spectacle ne s'intéresse pas au nombre de places vendues. En revanche, ils appréhendent le jugement de beauté à partir de la reconnaissance que leur confère leur partenaire humain. Les animaux jugent des moyens mis en place pour la réalisation du travail à commencer par l'affectivité de l'éleveur. Les animaux évaluent le travail à l'aune du lien qu'ils ont avec leur partenaire. Le jugement du lien procède d'une double dynamique de reconnaissance. Il y a d'un côté la reconnaissance des animaux pour leurs éleveurs, ce qui établit la reconnaissance du travail en lui-même de l'éleveur et donc de son identité. De l'autre côté, il y a la reconnaissance, la gratitude de l'éleveur envers ses animaux qui passe par le don d'une vie bonne.

II.3.3) La théorie du don adapté aux relations entre humains et animaux

Alors que l'élevage a été capté par les productions animales avec pour paradigmes le capitalisme industriel puis libéral, Jocelyne Porcher montre que l'affectivité au cœur des relations de travail entre les éleveurs et leurs animaux repose également sur les notions de

¹ Porcher Jocelyne, 2001, L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail, Thèse de doctorat, France, 324 p.

² Alain, [1932] 2015, Propos sur l'éducation, suivis de Pédagogie enfantine, Presse Universitaire de France, 400 p.

³ Porcher Jocelyne, 2013, « Faire société avec les animaux ? », *Journal International de Bioéthique*, vol. 24, n° 1, p. 55-63.

⁴ Porcher Jocelyne, 2011, *Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 159 p.

respect et de don. Dès lors, les conditions de travail dans les systèmes industriels engendrent de la souffrance et des pathologies physiques et psychologiques tant chez les humains que chez les animaux. L'engagement moral tacite entre éleveurs et animaux est rompu. Pour appréhender ce concept d'engagement moral, Porcher utilise la théorie du don de Marcel Mauss repris et développé par Alain Caillé et les membres du Mouvement Anti Utilitariste dans les Sciences Sociales (MAUSS).¹ Pour Porcher, l'élevage correspond à la fois aux sociabilités primaires (parents, amis) et secondaires (travail, bénévolat, etc.) formulées par Caillé. L'affection que portent les éleveurs à leurs animaux est d'autant plus importante que les éleveurs ont une représentation de la perception commune à éprouver du plaisir et de la souffrance. Un lien familial est facilement exprimé par les éleveurs et la majorité des animaux sont individualisés. Pour autant, les animaux participent de la sociabilité secondaire puisqu'ils sont inclus dans le collectif de travail de l'éleveur et donc dans son économie. Ils assurent à l'éleveur un revenu ; dès lors s'instaure une oscillation entre les deux sociabilités. C'est en cela que l'élevage s'inscrit dans le paradigme du don tel que défini par Marcel Mauss. Appuyé sur la triade « donner-recevoir-rendre », Mauss montre que ce principe est un phénomène commun à toutes les sociétés humaines passées et présentes. En cela, il est un roc de la morale universelle.² Porcher montre que pour de nombreux éleveurs, le don originel est celui de la vie.

« Donner la vie, c'est s'engager sur la durée de cette vie, c'est en être responsable. Protéger, soigner, nourrir... élever, tout cela constitue alors un devoir moral envers soi-même, i.e une déontologie par rapport au métier et un engagement envers l'animal. »³

Pour l'animal domestique, le premier des contre-dons est d'accepter de vivre dans la *domus* humaine ; c'est en cela qu'il se différencie des animaux sauvages qui, eux, ne l'acceptent pas. Pour l'éleveur, le contre-don attendu et reçu peut être celle de la vie de l'animal. Dans le cadre de l'élevage, c'est la vie qui circule dans la triade du don maussien ; la vie au cœur du roc de la morale universelle.

II.3.4) La place de la mort dans les relations de travail entre humains et animaux

L'apport de Porcher à la théorie du don réside dans la tension déontique qui résulte de l'engagement moral des professionnels envers leurs animaux et les contraintes économiques

¹ Porcher Jocelyne, 2002 a, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 245-262.

² Mauss Marcel, [1925] 2016, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Quadrige, 250 p.

³ Porcher Jocelyne, 2002 a, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 254.

inhérentes à leurs activités. Pour Mauss, le don est un fait social total de l'ordre du symbolique. Dans le cadre de l'élevage, il existe une asymétrie du don puisque « *l'éleveur donne la vie et la reprend* », ¹ alors que l'animal n'a pas voix au chapitre. Voilà pourquoi les éleveurs ont un engagement moral très fort envers leurs bêtes : pour accepter la mort, il faut que la vie ait un sens. C'est à partir de leurs expériences subjectives de la relation aux animaux que les éleveurs, et plus largement les humains, interrogent la portée morale des relations anthropozoologiques. C'est également sur ces valeurs que le partenariat homme-animal se construit et qu'il assure le fondement du vivre ensemble. Ce n'est pas tant la mort qui pose problème, car elle s'inscrit dans le cycle de la vie ; ce sont les conditions de cette mort. Le sens de la vie animale est annihilé dans les productions animales et provoque une violence morale et affective chez les éleveurs et chez les ouvriers travaillant en abattoir. Dans les systèmes industriels, humains et animaux sont avilis. Les animaux n'ont pas de vie bonne à la hauteur de leur sacrifice, ils ne sont pas respectés. Quant aux humains, en n'accordant pas de contre-don aux animaux, ils sont moralement en dette, indignes des animaux et, dans le sens de Michel Henry, ils se rapprochent de la barbarie. ²⁻³ Dans ces systèmes industriels, la souffrance de la majorité des humains à l'égard des animaux, du fait de cette dette morale, révèle que pour eux les animaux d'élevage ne sont pas des animaux-machines, du contenant de matière animale. Néanmoins, ce système industriel et la violence du travail prescrit induisent une profonde altération du sens moral de la relation et obligent les individus humains à recourir à un ensemble de stratégies de défense psychique (déli, conduites viriles, etc.) pour tenir. ⁴ Au-delà des productions animales, ne pas honorer cette dette, c'est également nier que les animaux domestiques sont des acteurs de nos sociétés.

« La définition des fondements d'un vivre ensemble entre hommes et animaux s'enracine dans la richesse et la complexité de la vie morale vécue par des hommes et des femmes dans leur relation avec des animaux. Pour donner un sens éthique, nous devons donner du poids et de l'importance à leur expérience morale. » ⁵

¹ Porcher Jocelyne, 2002 a, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 257.

² Porcher Jocelyne, 2002 a, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 245-262.

³ Henry Michel, [1987] 2018, *La barbarie*, Paris, Presses Universitaires de France, 260 p.

⁴ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, p. 88.

- Mouret Sébastien, 2009, Le sens moral de la relation de travail entre hommes et animaux d'élevage : mises à mort des animaux et expériences morales subjectives d'éleveurs et de salariés, thèse de sociologie, AgroParisTech, 261 p.

- Porcher Jocelyne, 2009, « Culture de l'élevage et barbarie des productions animales », in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 161-174.

⁵ Mouret Sébastien, 2011, « Vivre ensemble entre hommes et animaux : une affaire de théories éthiques ? », in Porcher Jocelyne et Carlos Pereira (dir.), *Toréer sans la mort ?*, Paris, Édition Quæ, p. 200-215.

Les travaux menés par Jocelyne Porcher et les résultats produits dans le cadre de l'ANR COW par l'équipe de chercheurs d'Animal's Lab ont constaté que pour ceux qui travaillent avec des animaux, la finalité du travail n'est pas d'exploiter des animaux. Le but est d'établir un partenariat afin de parvenir à un vivre ensemble. L'élevage est un métier de vie qui comporte une obligation morale suivant un rapport de don.¹

Synthèse des huit points majeurs de la théorie du travail animal²

1° Le travail est là où les procédures ne sont pas. Travailler c'est investir ses compétences et son intelligence au-delà de ce qui est prescrit.

2° Travailler n'est pas « naturel ». L'engagement subjectif de l'animal et ses compétences au travail résultent d'apprentissages et de formations.

3° Travailler c'est communiquer. Nous ne pouvons pas travailler sans communiquer. La grammaire commune entre humains et animaux est subtile, car elle est corporelle et sensuelle.

4° Travailler avec des animaux, c'est s'engager affectivement, car la principale motivation des animaux au travail est de faire plaisir aux humains.

5° Travailler, c'est accepter les règles du travail et dans la mesure du possible les négocier avec les animaux.

6° Travailler n'est pas jouer. Travail et jeu ont des ressorts différents ; travailler c'est engager sa subjectivité, son intelligence, etc. pour une production à valeurs d'usage.

7° Tout travail mérite une reconnaissance. Reconnaître la valeur du travail des animaux peut passer par des récompenses, du jeu... et surtout des bonnes conditions de travail.

8° Le travail ne doit pas envahir la totalité du monde de l'animal.

II.4) La sociologie des relations de travail humains – animaux dans le monde anglo-saxon

La question des relations de travail entre humains et animaux est bien évidemment présente dans le monde académique anglophone. Des chercheurs tels que Lynda Birke, Aladsair Cochrane, Kendra Coulter, Ann Greene, Jason Hribal, Nik Taylor, etc. se sont intéressés à ces relations de travail anthropozoologiques. Toutefois, l'*animal-turn* lié à la montée en abstraction

¹ Porcher Jocelyne, 2001, L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail, Thèse de doctorat, France, 324 p.

² Porcher Jocelyne, 2019, « Ce qu'une théorie du travail animal permet de comprendre du cirque » conférence prononcée au colloque *Le cirque, des humains et des animaux au travail*, le 29 avril 2019 à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

- 2014, « The work of animals: a challenge for social sciences », *HUMaNIMALIA*, vol.6, n°1, 9p. <https://www.depauw.edu/humanimalia/issue%2011/index.html>, consulté le 18/03/2018.

des Animal Studies implique une forte présence des juristes et des philosophes sur les réflexions du travail animal. En 2019, 2020 paraissent deux ouvrages sur le travail animal. Le premier est *Animal Labor. A New Perspective on Human-Animal Relations*, il s'agit de la publication en anglais des travaux du collectif Animal's Lab qui traite de relations de travail interspécifiques.¹ Le second est *Animal Labour. A New Frontier of Interspecies Justice ?* qui a pour thème la justice interspécifique.² L'objectif des auteurs est d'impulser un *political-turn* dans les Animals Studies à partir de la question du travail. Il est à noter que les auteurs ne mobilisent aucune théorie du travail et ne s'intéressent pas au travailler animal ; en revanche, ils s'en emparent et les font coïncider avec leurs propres théories. Cet ouvrage collectif est fortement influencé par *Zoopolis*, le précédent ouvrage de Sue Donaldson et Will Kymlicka dont j'ai présenté les grands thèmes en annexe 1. Dans celui-ci, les auteurs envisagent le travail animal dans le cadre de l'expression politique de la citoyenneté. Selon eux, la citoyenneté est un travail coopératif au sein duquel tous les individus sont reconnus égaux ; ils bénéficient des bienfaits de la société et y participent selon leurs capacités.

« Dans la mesure où les animaux domestiques dépendent énormément des êtres humains tout au long de leur vie, ils sont particulièrement vulnérables à l'exploitation. Il est très difficile pour les animaux d'exercer un "droit de sortie" ou de résister efficacement à leurs conditions d'exploitation. »³

C'est pourquoi le travail des animaux ne doit pas être un prix à payer pour l'obtention d'amour, de friandises ou de soins qui leur sont dûs. Les auteurs voient dans le dressage des animaux le fondement de leur exploitation puisqu'il recourt à des méthodes intensives et coercitives. Même les méthodes dites douces telles que le renforcement positif ne sont qu'une forme déguisée de coercition, car elles s'appuient sur du chantage. Dans ce livre, les relations de travail sont également positionnées dans le champ de l'éthique animale. Les contributions ont une approche normative ; il ne s'agit donc pas d'objectiver la dimension morale du travail réel, mais d'établir les meilleures raisons d'adopter des principes juridiques jugés éthiques par les auteurs. Si certaines contributions, dont celle de Coulter, Cochrane, D'Souza *et al.*, évoquent la possibilité d'un intérêt de travailler pour l'animal, tous les articles présentent d'abord le travail des animaux comme une exploitation. Les animaux rejoignent les autres catégories de travailleurs opprimés. Les auteurs défendent la personnalité juridique des animaux ; selon eux, seuls les lois

¹ Porcher Jocelyne, Estebanez Jean (dir.), 2019, *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, 200 p.

² Charlotte E. Blattner, Coulter Kendra et Kymlicka Will, 2020, *Animal Labour. A New Frontier of Interspecies Justice ?*, Oxford University Press, 242 p.

³ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 191-192.

et le droit sont capables d'assurer le cadre dans lequel les animaux auraient une possibilité de s'exprimer et de faire reconnaître leur agentivité et leurs compétences. C'est aussi la garantie de leurs droits fondamentaux (ne pas souffrir, ne pas être tué, ne pas être emprisonné).

II.5) La sociologie des relations de travail entre humains et chevaux dans le monde académique anglophone

Dans son article sur la communication non verbale et la synchronisation corporelle entre humains et chevaux, Gala Argent évoque la question du travail.¹ Lorsqu'humains et chevaux sont synchrones, elle se demande si l'on peut parler de travail ou de jeu, car les deux partenaires peuvent éprouver du plaisir. Sans aller plus loin que l'interrogation, elle semble tendre vers l'acceptation de l'idée de travail dans la mesure où elle prend également pour exemple les bergers et leurs chiens ou les éléphants et leurs cornacs. Elle insiste avant tout sur les capacités subjectives et agentives des chevaux et récuse le fait que ceux-ci ne soient que des victimes de relations jugées de facto comme des relations de domination.

Les questions de l'agentivité des chevaux et des relations de travail anthropoéquines sont présentes dans deux ouvrages récents. Le premier rédigé par l'éthologue anglaise Lynda Birke et l'anthropologue australienne Kirilly Thompson s'inscrit dans le champ des Human-Animal Studies.² En introduction, les autrices font état de leurs liens affectifs aux chevaux. Leur livre est donc à la fois une présentation scientifique des relations anthropoéquines dans différentes sociétés occidentales, mais aussi le fruit de leurs réflexions personnelles sur leurs propres liens à leurs équidés et l'affection qu'elles leur portent. Elles reprennent, pour le cas du cheval, la notion de Donna Haraway d'« espèces compagnes ». En faisant référence à sa vie partagée avec sa chienne, la biologiste et philosophe américaine définit le fondement des espèces compagnes :

« Nous sommes constitutivement des espèces compagnes. Nous nous construisons mutuellement dans la chair. Partenaires réciproques dans nos différences spécifiques, nous sommes l'incarnation d'une vilaine infection développementale qui s'appelle l'amour. Cet amour tient autant de l'aberration historique que de l'héritage natureculturel. »³

¹ Argent Gala, 2012, « Toward a Privileging of the Nonverbal Communication, Corporeal Synchrony, and Transcendence in Humans and Horses », in Smith Julie A. et Mitchell Robert W., *Experiencing Animal Minds. An Anthology of Animal-Human Encounters*, New York, Columbia University Press, p. 111–128.

² Birke Lynda et Thompson Kirilly, 2018, *(Un)stable Relations. Horses, Humans and Social Agency*, Londres et New York, Routledge, 166p.

³ Haraway Donna, [2003 en anglais] 2018, *Manifeste des espèces compagnes*, Paris, Flammarion, p.23.

Ainsi pour Birke et Thompson, les chevaux sont des acteurs sociaux capables de communiquer leurs intentions et de s'investir subjectivement dans leurs relations avec des humains. Elles regroupent l'activité des chevaux dans trois catégories : les travailleurs, les thérapeutes et les performeurs. Comme dans le cas des catégories d'emploi des chevaux en France, il existe une distinction, héritage sociohistorique, entre les chevaux « de travail » et les autres chevaux, alors même qu'ils travaillent également. Dans la troisième partie de leur livre, elles s'intéressent aux modalités des relations anthropoéquines et aux possibilités de réciprocité. À partir de leurs expériences personnelles et de leurs terrains de recherche dans différents pays et disciplines, elles présentent les capacités des chevaux à prendre part, ou non, aux activités demandées. Les autrices inscrivent leurs travaux dans le réel de la relation et ne font pas abstraction, du moins n'émettent pas de jugement éthique quant à l'envoi de chevaux à l'abattoir ou leur euthanasie. Leur approche de l'éthique de la relation s'inscrit non pas dans la normativité philosophique ou morale, mais dans la reconnaissance des capacités agentives des chevaux, les conditions de la relation et la place des équidés au sein de la société. Selon elles, les avancées scientifiques en matière de biomécanique du cheval, de science de l'équitation, d'éthologie, de recherches en humanités, en sciences sociales et humaines, en économie, en environnement, etc. permettent aux équitants de faire preuve d'obligations et de responsabilité à l'égard de leurs chevaux.

Le second ouvrage, *Equine Cultures in Transition. Ethical Questions*, est la publication des actes du colloque homonyme qui s'est tenu en 2018 à Leeds.¹ Bien qu'il s'agisse d'éthique, l'approche diffère de celle du recueil d'articles de Blattner, Coulter et Kymlicka² en deux principaux points. D'une part, l'approche disciplinaire est beaucoup plus ouverte aux sciences humaines et sociales, aux humanités et aux arts. D'autre part, la question de l'éthique est abordée à partir de situations concrètes, dans la pratique. D'un point de vue méthodologique, les articles analysent un terrain à partir duquel il est fait état des pratiques et des questions éthiques qu'elles puissent, ou non, soulever. Il n'y a pas de montée en abstraction par la philosophie ou le droit, mais une mise en avant de la moralité en acte ou l'éthique de la pratique des équitants.

Les travaux récents en sociologie des relations entre humains et animaux s'orientent vers des recherches mettant en avant l'agentivité des animaux, leur capacité à s'engager dans les demandes et les attentes des humains. Pourtant l'ontologie rationaliste associée au

¹ Bornemark Jonna, Andersson Petra et Ekström von Essen Ulla, 2019, *Equine Cultures in Transition. Ethical Questions*, Londres- New York, Routledge, 260 p.

² Blattner Charlotte E., Coulter Kendra et Kymlicka Will (ed.), *Animal Labour. A New Frontier of Interspecies Justice?*, Oxford University Press, 242 p.

paradigme de la domination demeure le cadre de référence de la majorité de ces travaux. La lecture de ceux-ci, surtout des travaux anglo-saxons, donne l'impression d'un essentialisme fataliste. En Occident, les relations entre humains et entre humains et animaux ne peuvent se départir de cette ontologie, seule la normativité juridique est encline à protéger voire à libérer les individus. Il me semble alors qu'il y a un paradoxe entre la reconnaissance des capacités agissantes des individus humains ou animaux et le statut passif corrigé par un cadre éthique philosophico-juridique.

III] Problème de recherche et exposé des hypothèses

Pourra-t-on encore vivre et travailler avec les chevaux ?

Telle était ma question de recherche initiale, celle qui m'a incitée à m'engager dans une thèse. L'analyse diachronique des relations entre humains et chevaux lors de la première partie, associée aux travaux en sociologie des relations anthropozoologiques et des relations de travail homme-animal mettent en lumière l'extrême richesse des liens, de l'affectivité, et de l'engagement individuel et interspécifique pour la réalisation d'une œuvre commune ; pour travailler ensemble.

Il me semble que l'on peut dresser un parallèle avec les travaux de Fabienne Barthélémy-Stern sur la profession des metteurs en scène de théâtre.¹ La sociologue réinvestit le concept de *communauté de destin* tel que défini par Ferdinand Tönnies. Ainsi, malgré des trajectoires professionnelles différentes, les metteurs en scène, « *se déploient dans une même "communauté de destin" qui passe dans un premier temps par la création d'une unité émotionnelle et affective entre l'apprenti.e et son mentor.* »² Dans un second temps, il s'engage « *un discours métaphorique qui fait naître une rencontre intersubjective donnant à la création progressive de communautés de pratiques régulées par des mécanismes* ».³

Du fait de l'existence d'un *travailler animal*, nécessitant un apprentissage initial au métier, une approche de sa carrière, de ses conditions de travail, de sa sortie du travail, etc. je me pose la question plus large de la professionnalisation et de l'identité professionnelle de ces

¹ Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 93-110.

² Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 96-97.

³ Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 97.

communautés de travail anthropoéquines. Ce qui me conduit à poser le problème de recherche suivant, qui constitue mon hypothèse centrale :

Il existe une (seule) profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs ayant construit une communauté socialisatrice qui permet de faire œuvre commune.

En lien avec cette hypothèse centrale reliée à la sociologie des groupes professionnels, j'é mets une première sous-hypothèse interpellant mon cadre théorique de filiation scientifique. Selon Jocelyne Porcher, la centralité de l'affectivité qui est au cœur des relations de travail entre les éleveurs et leurs animaux s'étend à l'ensemble des communautés humaines travaillant avec des animaux.¹ Pour ma part, je propose de penser que l'historicité et la multiplicité des fonctions manifestes et latentes des chevaux différencient les communautés de travail anthropoéquines des autres communautés de travail anthropozoologiques.

Je décline mon hypothèse centrale en deux hypothèses secondaires et sept sous hypothèses :

- 1. Les relations de travail entre humains et chevaux s'analysent de la même manière que les autres groupes professionnels.
 - L'échelle microsociologique est une bonne focale pour montrer le rôle de l'agentivité du cheval dans la construction identitaire du groupe professionnel anthropoéquin.
 - Les notions de socialisation, de professionnalisation, de carrière, de compétence et de professionnalisme peuvent être convoquées pour comprendre les rapports des chevaux au travail.
 - Les menaces internes du secteur mettent plus en péril la pérennité de la profession que les menaces externes.
- 2. Ce qui préside à la construction identitaire de la profession anthropoéquine, c'est la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs ayant construit en commun un langage, des savoirs et des compétences qui permettent de faire profession.
 - Le cheval par son engagement dans l'activité acquiert une identité de travail qui le singularise et qui singularise la profession.

¹ 2011, Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI^e siècle, Paris, La Découverte, 159 p.

- Les quatre types de règles de travail (techniques, sociales, langagières et éthiques) sont implicitement élaborées avec les chevaux.
- La déontique est à la racine de l'identité professionnelle anthropoéquine par sa production de conventions technico-organisationnelles et de valeurs.
- L'activité déontique est l'assurance du sens et de la pérennité des relations de travail entre humains et équidés.
- L'homme de cheval est la figure idéale typique de la moralité en acte et en récit de la profession anthropoéquine.

Dans la partie suivante, je vais exposer des principes théoriques de la sociologie clinique, de la sociologie des professions et des groupes professionnels que j'ai mobilisés afin d'être en mesure de valider ou non mes hypothèses.

IV] Théories et hypothèses pour appréhender les caractéristiques identitaires d'une communauté socialisatrice spécifique : la profession anthropoéquine

Précédemment j'ai abordé le cadre théorique de la psychodynamique du travail, point d'ancrage théorique historique issu des travaux de Jocelyne Porcher pour l'élaboration d'un concept : le *travailler animal*. À la suite de mes différentes lectures, j'ai constaté un continuum entre la psychodynamique du travail, la sociologie clinique de l'activité et du travail et la sociologie des groupes professionnels. Ce continuum, à partir des notions d'activité et de « vrai boulot », me permet de poursuivre mon cheminement intellectuel pour appréhender ma problématique de recherche sur les caractéristiques identitaires des individus et des communautés socialisatrices bases d'une possible profession anthropoéquine.

IV.1) Le choix de la sociologie clinique

En 1901, Marcel Mauss et Paul Fauconnet rédigent l'article « La sociologie : objet et méthode » pour la *Grande Encyclopédie*.¹ Selon eux, les phénomènes de la conscience individuelle doivent être pris en compte pour l'étude des phénomènes sociaux. Ainsi, l'explication sociologique ne peut pas se départir de la dialectique interne reliant les

¹ Mauss Marcel et Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », *Grande Encyclopédie*, Paris, vol. 30, 1901, pp. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p. 6-41.

représentations des individus aux «*éléments psychiques de la vie sociale, croyances et sentiments collectifs.*»¹ Pour Mauss, l'approche épistémique de la psychologie est un apport indéniable à la sociologie.² Ce rapport de balancier entre l'individu et la société est également une caractéristique de la sociologie clinique qui a obtenu une reconnaissance au début des années 1990.³

*« Elle s'intéresse à la dimension existentielle des rapports sociaux. Elle analyse les phénomènes institutionnels et organisationnels dans leur dimension rationnelle, mais également imaginaire, pulsionnelle et symbolique. Elle cherche à démêler les nœuds complexes entre les déterminismes sociaux et les déterminismes psychiques dans les conduites individuelles et collectives, en particulier dans le registre du rapport au travail. »*⁴

Avec la prise en compte du sujet dans son être et dans son monde, la sociologie clinique m'a libérée dans ma démarche de recherche à deux titres. Comme je l'ai évoqué au tout début de cette seconde partie, grâce aux paradigmes de cette branche disciplinaire j'ai pu prendre en compte mes propres subjectivité et investissement personnel dans cette recherche doctorale sans pour autant renoncer à un idéal d'objectivité et à la rigueur scientifique. En cela, la sociologie clinique est un positionnement, la reconnaissance de l'implication subjective du chercheur.⁵

« La clinique se donne à l'œuvre à la mesure de l'engagement du chercheur, et de la capacité de celui-ci à faire advenir la compréhension tout à la fois de l'objet et de son processus de recherche.

[...]

*Il s'agit donc d'une sociologie exigeante qui se déploie dans un va-et-vient entre concept (qui a une valeur de connaissance et prépare à l'avènement de la perception) et expérience (qui alerte, module, adapte la conceptualisation). »*⁶

¹ Mauss Marcel et Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », *Grande Encyclopédie*, Paris, vol. 30, 1901, pp. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p. 29.

² Mauss Marcel, 1924, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, p. 892-922.

³ Gauléjac Vincent de, Hanique Fabienne et Roche Pierre, [2007] 2012, *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, 368 p.

⁴ Gauléjac Vincent de, 2014, « Pour une sociologie clinique du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 4 |2014, mis en ligne le 26 avril 2014, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>, consulté le 23 juin 2020, p.2.

⁵ Roche Pierre, [2015] 2018, « Sociologie clinique du travail et subjectivation » in Clot Yves et Lhuilier Dominique, *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 51-65.

⁶ Hanique Fabienne, 2020, « Devenir sociologue. En vertu de l'écart », in Dujarier Marie-Anne (dir.), *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, p. 129.

La sociologie clinique autorise aussi à récuser « *la monodisciplinarité, le positivisme, l'unidimensionnalité et les cloisonnements disciplinaires.* »¹ Elle engage à s'ouvrir à la complexité du réel et du monde telle que l'entend Edgar Morin. C'est me concernant, une autre liberté de pouvoir passer d'une approche disciplinaire à une autre dans le but de résoudre au mieux mon problème de recherche.

Un autre élément me fait opter pour un ancrage de mes recherches dans la sociologie clinique : ses épistémès permettent de garder le sujet au centre de l'analyse, ce qui n'est pas forcément le cas en sociologie du travail.² « *Le sujet de notre sociologie clinique est avant tout un sujet social, mais doté d'un inconscient, et par là même, d'une négativité et de contradictions.* »³ Il y a également une visée transformatrice dans la sociologie clinique. À la fin de la deuxième partie de ce chapitre, je m'étonnais du fatalisme des travaux, notamment anglo-saxons, en sociologie anthropozoologique et la subordination aux cadres normatifs proposés par la philosophie et le droit de l'éthique animale. La sociologie clinique s'oppose à la rationalité instrumentale et porte un projet d'émancipation du sujet. Celui-ci, individu ou groupe, est à même de transformer son réel et ses rapports sociaux.⁴

IV.2) Prolégomènes sémantiques

Dans leur article pour la *Grande Encyclopédie*, Marcel Mauss et Paul Fauconnet insistent sur le fait de « *commencer l'étude de chaque problème par une définition. [...] Ces définitions sont préalables, et par suite, provisoires.* »⁵ Dans la présentation de mes cadres théoriques de filiations, j'ai commencé à exposer quelques définitions. Je souhaite dans cette sous partie prendre le temps de définir à partir principalement de la sociologie clinique et de la psychodynamique du travail les mots clés nécessaires à la suite de mon exposé, quitte à être redondante. Ce temps de définition est d'autant plus important que des termes tels que travail et activité sont particulièrement polysémiques.⁶

¹ Gauléjac Vincent de, Hanique Fabienne et Roche Pierre, [2007] 2012, *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, p.9.

² Hanique Fabienne, 2020, « Devenir sociologue. En vertu de l'écart », in Dujarier Marie-Anne (dir.), *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, p. 95-132.

³ Hanique Fabienne, 2020, « Devenir sociologue. En vertu de l'écart », in Dujarier Marie-Anne (dir.), *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, p. 128.

⁴ Gauléjac Vincent de, Hanique Fabienne et Roche Pierre, [2007] 2012, *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, 368 p.

⁵ Mauss Marcel et Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », *Grande Encyclopédie*, Paris, vol. 30, 1901, pp. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p. 30.

⁶ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 81-95.

- Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

• Le travail

Comme je l'ai indiqué au début de la première partie, Marie-Anne Dujarier présente dans ses articles de 2016 et 2019 la difficulté pour les différentes disciplines en humanités et en sciences sociales de s'entendre sur le terme de travail en lui-même et son historicité.¹ À partir du *Larousse*, Dujarier précise qu'il existe treize acceptions du travail. C'est un terme « parapluie », un concept pour évoquer différentes situations d'activité. Le caractère multidimensionnel et polysémique de ce terme et de ses registres font du travail un fait social total.² Néanmoins, il y a trois grandes notions dans ce concept : « *la peine que l'on se donne pour faire quelque chose* », le résultat de ce qui est produit et l'emploi.³ De là, Dujarier adopte une position nominaliste selon laquelle :

*« le travail n'est ni un concept juridico-institutionnel (ce qu'est l'action), mais la désignation sociale de certaines actions humaines. Elle est historique, relative et contingente. Retenons donc que si toute action n'est pas dénommée travail, tout travail, lui, est une action. »*⁴

• Le travail prescrit : la tâche

La tâche est l'objectif attendu par l'organisation du travail. C'est l'ensemble des buts et des procédures du travail prescrit. Ce sont les exigences de performances et les normes de qualité demandées par une organisation. C'est également l'environnement physique du mode opératoire du travail prescrit. « *La tâche, c'est qu'il faut faire* ». ⁵

La tâche a pour but le travail de production (*poièsis*) à partir des consignes, des prescriptions, des injonctions concernant les objectifs et le mode opératoire.⁶

¹ Dujarier Marie-Anne, 2019, « Qu'est-ce que le travail ? », in Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales*, Paris, La Découverte, p.821-831.

- Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

² Gauléjac Vincent de, 2014, « Pour une sociologie clinique du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 4 |2014, mis en ligne le 26 avril 2014, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>, consulté le 23 juin 2020.

³ Dujarier Marie-Anne, 2019, « Qu'est-ce que le travail ? », in Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales*, Paris, La Découverte, p.824.

⁴ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 101.

⁵ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 87.

⁶ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 81-95.

• L'action

La réalisation de la tâche nécessite que l'individu agisse. « *L'action est le réalisé, ce que l'on fait, visiblement, finalement, définitivement.* »¹ Si la définition paraît d'une extrême simplicité, elle ne doit pas faire oublier que la notion d'action est située dans un espace-temps. Elle dépend de l'histoire de l'individu, de la communauté, de la société et rend compte des savoir-faire humains ; l'action est immergée dans des relations sociales et dépend de la situation. Elle se conceptualise par l'utilisation d'un vocabulaire, d'un langage, propre à chaque spécificité de l'action renvoyant aux représentations et à l'imaginaire social dans lesquels elle s'inscrit. L'action, dans le cadre du travail, marque une vision professionnelle. En résumé, l'action s'inscrit « *dans des coordonnées sociales triples : une Histoire, des rapports sociaux et une situation concrète.* »²

Christophe Dejours accorde une dimension supplémentaire à l'action : c'est la *praxis*, « *une intervention sur le monde* » tournée vers le collectif,³ avec un but que je qualifierai de politique car il s'agit d'améliorer voire accroître le vivre ensemble.

• L'activité et le réel du travail

La terme d'activité est tout aussi polysémique que celui de travail. Il comporte deux acceptions qui peuvent être sources de malentendu. La première est l'activité comme la description d'actions humaines telles que les activités sportives, artistiques, etc. ; acception dont j'ai usé au cours de la première partie. La seconde renvoie à un concept au sein de la théorie de l'action.⁴ L'activité est une réponse à la tâche en fonction des contingences (environnement social, norme, conflits, sens, imprévu, etc.) auxquelles l'individu doit se confronter, c'est le travail réel. L'activité en tant que réel du travail est une élaboration subjective qui

*« consiste alors à ajuster les fins et les moyens, dans un mouvement dialectique, en fonction de leur rapport mais aussi au gré des événements imprévus qui surgissent. Ce processus d'élaboration d'une orientation à l'action vise à lui donner une direction parmi tous les possibles. »*⁵

¹ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 99.

² Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 108.

³ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 91.

⁴ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

⁵ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 111.

Isabelle Gernet et Christophe Dejours précisent cette notion d'activité en évoquant l'« *activité subjectivante* » pour rendre compte du fait que l'activité traite de l'individu pris dans une relation étroite entre l'expérience de la tâche et ses perceptions sensorielles et cognitives.¹ L'activité est l'expérience du réel du travail, éprouvée dans et par le corps : la corpspropriation qui révèle l'ingéniosité du sujet. L'activité est ce que l'individu fait vraiment mais qui demeure invisible.

Pour résumer ce que j'ai présenté précédemment sur la psychodynamique du travail, celle-ci recourt au verbe substantivé le *travailler* pour caractériser l'activité objectivée par des méthodes d'observation et l'engagement du corps et de la *métis* « *dans des gestes, des modes opératoires et des modes de pensée orientés par l'effort en vue de produire un bien ou un service.* »² A cela s'ajoute le concept marxiste, repris par la clinique du travail, de travail vivant qui est l'implication de la subjectivité dans le *travailler*. C'est en ce sens que *travailler*, n'est pas seulement produire, mais aussi se transformer soi-même. C'est la transformation de la souffrance issue de la confrontation au réel du travail en une nouvelle expérience corporelle et intellectuelle qui aboutit à l'acquisition de nouvelles habiletés.³

Cette *activité subjectivante* participe de la construction identitaire de l'individu humain ou animal. L'engagement dans le travail, l'utilisation et le développement de son ingéniosité et de ses habiletés distinguent l'individu tout en l'intégrant dans une communauté. En effet, toute action en général et de travail en particulier s'inscrit dans des socialisations primaires et secondaires.⁴ C'est dans ces divers liens sociaux que se construisent d'une part l'identité individuelle par la reconnaissance de l'utilité et de la beauté du travail, d'autre part l'identité de la communauté de travail à laquelle l'individu appartient.

À partir de la théorie de l'activité telle que développée par la sociologie clinique et la psychodynamique du travail ainsi que du concept de *travailler animal*, je fais l'hypothèse que **le cheval par son engagement dans le travail réel acquiert une identité de travail qui le singularise.**

¹ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 28.

² Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 90.

³ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 81-95.

⁴ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130

IV.3) De l'individu au travail au collectif de travail

Le travail peut s'effectuer individuellement, mais il ne se fait pas seul. Il est toujours en lien avec autrui, inclus dans des relations sociales et des rapports sociaux ; des liens mouvants, en continuelle redéfinition selon le temps et les espaces. Le travail est un apport individuel au service de communautés concentriques : communauté de travail, entreprise, société. Que ce soit en sociologie clinique ou en psychodynamique du travail, la distinction entre rapports sociaux et relations sociales est importante pour la compréhension des enjeux du travail, surtout pour la santé au travail. Les relations sociales « *sont des interactions entre humains en coprésence.* »¹ Dans la mesure où il existe un *travailler animal*, j'infléchis cette définition en remplaçant le terme d'humains par celui d'individus. Quant aux rapports sociaux, ils « *désignent les liens d'interdépendance le plus souvent invisibles, distants et institutionnalisés entre individus.* »² Pour Dejours, l'activité doit être nécessairement contextualisée « *théorie sociale de la domination* », car l'organisation du travail qui prescrit la tâche est en elle-même un puissant vecteur de domination sociale.³ C'est donc dans ces rapports sociaux que se jouent les correspondances entre domination et conditions de la souffrance ou du plaisir des individus au travail.

IV.3.1) *Travailler, ce n'est pas seulement produire, c'est aussi vivre ensemble*⁴

Travailler c'est faire œuvre commune dans le but de s'épanouir et de bénéficier à la société. De fait, le travail implique toujours des mises en relation internes (collègues, hiérarchie) et externes (clients, société). Comme à l'échelle individuelle, le travail collectif est un travail vivant puisqu'il repose sur la mobilisation de la corpspropriation et l'intelligence des sujets en présence. L'objectif et la difficulté du travail collectif sont la capacité que les personnes ont à s'accorder les unes avec les autres tout en gardant sa singularité.⁵

• De la coordination à la coopération

Comme à l'échelle individuelle, il existe une différence entre la tâche et l'activité, et le travail réel, il y a une différence entre coordination et coopération. Le premier terme renvoie au travail prescrit à l'échelle du collectif. La coopération est une relation sociale entre deux ou

¹ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 106.

² Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 106.

³ Dejours Christophe, 2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 89.

⁴ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 29.

⁵ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

plusieurs individus qui a pour visée la coproduction d'une œuvre et la coévolution du partenariat. La coopération permet d'ajuster la coordination des sujets pour réaliser le travail prescrit.¹ Pour Richard Sennett, la coopération est un art qui repose sur la capacité d'empathie des individus.² L'empathie en tant que processus de synchronisation émotionnel permet de traiter autrui plus justement et de rechercher un compromis pour ne nuire ni à l'autre ni à soi. Pour Christophe Dejours, ce sont la confiance et la loyauté qui fondent la coopération. Ceci est d'autant plus important que « *la confiance repose en fait sur des ressorts qui ne sont ni techniques ni psychologiques, mais éthiques.* »³ La psychodynamique du travail théorise trois types de coopération qui renvoient aux jugements de beauté et d'utilité :

« - la coopération horizontale *entre pairs* [...]

- la coopération verticale *entre les salariés et la hiérarchie* [...]

- la coopération transverse *avec les clients ou les bénéficiaires du travail.* »⁴

En prélude à la coopération, il faut rechercher des accords, des règles de travail grâce à une délibération collective qui mobilise une intelligence particulière : la *phronèsis*, la sagesse pratique.

• **Déontique et re-normalisation de l'activité : donner du sens au travail**

La délibération collective permet d'élaborer des repères, des accords normatifs sur les modes opératoires de réalisation du travail prescrit. Ces repères sont acceptés et reconnus par le collectif de travail et / ou le métier. Avant qu'ils deviennent règles de travail ou règles de métier, les individus discutent, débattent de la constitution de l'activité, des moyens de sa réalisation, des finalités de celle-ci et de la volonté de travailler en commun. Les règles de travail sont un ensemble d'accords normatifs définissant l'activité. Les règles de métier renvoient à la stabilisation de quatre grands types de règles de travail :

« - les règles techniques, *qui organisent les activités et les façons de faire avec les outils, avec les matériaux, avec les procédures à appliquer, etc.* [...]

- les règles sociales, *qui organisent les relations entre travailleurs d'une équipe et les relations avec les subordonnés ou la hiérarchie en vue de favoriser les relations compréhensives. Les règles sociales sont essentiellement caractérisées par la*

¹ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

² Sennett Richard, 2014, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel, 384 p.

³ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, p.83.

⁴ Dejours Christophe et Gernet Isabelle, [2012] 2016, *Psychopathologie du travail*, Paris, Elsevier Masson, p.56.

convivialité et le vivre-ensemble qui témoignent, malgré les différences individuelles, des intérêts communs partagés dans le travail. [...]

- les règles langagières, qui organisent les pratiques langagières et permettent l'intercompréhension au sein du collectif. Elles prennent la forme du vocabulaire et jargon de métier, des mots techniques, des néologismes qui représentent un obstacle à la compréhension pour ceux qui ne partagent pas l'expérience du travail. [...]

- les règles éthiques, qui concernent les valeurs communes et les normes de référence qui organisent l'activité. La dimension éthique renvoie essentiellement à la discussion sur ce qui est juste ou injuste au regard d'une situation de travail spécifique. »¹

Cette délibération dialogique est d'autant plus importante qu'elle fonde une triade essentielle tant pour l'individu que le collectif. Premièrement, elle caractérise les critères qualitatifs d'évaluation du travail d'où découle la reconnaissance. Deuxièmement, elle détermine le sens que l'individu et le collectif donnent au travail. Troisièmement, cette re-normalisation « *contient une certaine créativité* » créatrice de « *bonne santé* ». ²

Délibération et re-normalisation sont créatrices de sens pour l'individu, pour le collectif, pour la communauté professionnelle. Le sens est au cœur même de l'activité. La perte de sens qui est en fait la perte d'une norme repère induit un déséquilibre à partir duquel, le sujet peut être en souffrance psychique et psychologique. ³⁻⁴ Fabienne Hanique distingue trois niveaux de perte de sens. Tout d'abord, lorsqu'il y a une dissonance dans la prescription opérative de la norme, c'est-à-dire quand ce qui est demandé est en contradiction avec les moyens donnés pour le faire, la logique disparaît. Ensuite, se trouve le niveau éthique de la norme. La déontologie participe de l'élaboration de l'éthique du travail et c'est à partir de celle-ci que le sujet évalue, arbitre et oriente son action. « *La norme éthique (...) renvoie à un niveau de délibération situé au croisement de la trajectoire individuelle et singulière (dans sa partie diachronique) et de l'espace social et culture (dans sa partie synchronique).* » ⁵ À partir des réflexions philosophiques de Paul Ricœur, Fabienne Hanique précise que l'éthique contribue à l'identité du sujet, car elle alimente la considération de soi. Pour Dejours, la normalisation délibérative de ces règles est garante d'une vie sociale au sein de la communauté de travail qui est elle-

¹ Dejours Christophe et Gernet Isabelle, [2012] 2016, *Psychopathologie du travail*, Paris, Elsevier Masson, p. 54-55.

² Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 112.

³ Hanique Fabienne, [2015] 2018, « A vide de sens », in Clot Yves et Lhuillier Dominique, *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 141-156.

⁴ Dejours Christophe et Gernet Isabelle, [2012] 2016, *Psychopathologie du travail*, Paris, Elsevier Masson, 176 p.

⁵ Hanique Fabienne, [2015] 2018, « A vide de sens », in Clot Yves et Lhuillier Dominique, *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 145.

même une première organisation politique, réplique à petite échelle de la société.¹ Enfin vient le niveau politique et moral « *qui questionne ce “qui doit se faire”* ». ² Reprenant les recherches d’Hannah Arendt puis de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, Hanique explique que cet échelon est le sens général que donne la société pour vivre communément.

De ce point théorique, j’émets les sous-hypothèses suivantes :

- **les quatre types de règles de travail (techniques, sociales, langagières et éthiques) sont implicitement élaborées avec les chevaux ;**
- **la déontique est à la racine de l’identité professionnelle anthropoéquine par sa production de conventions technico-organisationnelle et de valeurs.**
- **l’activité déontique est l’assurance du sens et de la pérennité des relations de travail entre humains et équidés.**

Le concept d’activité tel que déployé par la sociologie clinique et par la psychodynamique du travail s’alimente des travaux empiriques menés par la sociologie du travail et les nourrit en retour.³ C’est également par l’activité que la sociologie des professions, plus précisément des groupes professionnels s’est renouvelée.

IV.4) Les relations de travail anthropoéquines : métiers, groupe professionnel ou profession ?

Pour reprendre synthétiquement ce qui vient d’être évoqué, les processus individuels et collectifs de négociation élaborent l’activité de travail, orientent le mode opératoire et donnent du sens à « ce qui est fait ». Ce concept d’activité permet d’établir des passerelles entre la psychodynamique du travail, la sociologie clinique du travail, la sociologie du travail et les sociologies des professions et des groupes professionnels.

IV.4.1) L’analyse des professions : une longue tradition sociologique

Dès sa constitution disciplinaire, la sociologie s’est intéressée au travail et aux communautés de travail. Pour Émile Durkheim, le travail est la base du lien social et les corporations ou les communautés de travail assurent un ordre social.⁴ En analysant la division

¹ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

² Hanique Fabienne, [2015] 2018, « A vide de sens », in Clot Yves et Lhuillier Dominique, *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 147.

³ Dujarier Marie Anne, 2016, « Apport d’une sociologie de l’activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L’activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

⁴ Durkheim Émile, [1893] 2013, *De la division sociale du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 416 p.

du travail, Durkheim met en évidence deux types de solidarité, l'une mécanique et l'autre organique. La solidarité mécanique correspond au rassemblement des individus, à leur mise en collaboration pour la réalisation de la tâche. La solidarité organique repose sur la capacité des individus à se compléter, à coopérer pour réaliser leur activité. Ces deux formes d'association d'individus constituent la communauté professionnelle qui est intrinsèquement une communauté socialisatrice dont les membres sont unis par leurs fonctions et leurs transmissions de savoirs et de valeurs, créant dès lors une culture et une identité professionnelles.¹ Outre Rhin, l'autre père de la sociologie, Max Weber, envisage les professions comme des *communautés d'intérêts*.² Les individus agissent moins pour l'intérêt général que pour la sauvegarde de leurs propres intérêts en assurant des mécanismes de clôture de la profession et des obtentions de droits juridiques tels que le monopole d'état qui assure une régulation légale de la profession.

La Seconde Guerre mondiale et le régime de Vichy ont disqualifié le « modèle corporatiste » de Durkheim et les recherches menées en France, à partir des années 1950 ont débouché sur la sociologie du travail – principalement du monde ouvrier – et la sociologie des organisations.³

C'est dans le monde académique nord-américain que les recherches sur les professions se partagent autour de deux principaux courants.

• L'approche fonctionnaliste

La thématique des professions est apparue dans la sociologie américaine au début du XX^e siècle. Le premier auteur est Abraham Flexner qui en 1915 introduit et explore la distinction entre *profession* et *occupation* (le métier). C'est le point de départ du courant fonctionnaliste de la sociologie des professions, dont les cinq auteurs de référence sont Alexander Carr-Saunders (pour l'Angleterre) Robert K. Merton, Talcott Parsons, William Goode et Harold Wilenski (ils sont dits de la première école de Chicago).⁴ Succinctement, la profession comporte trois principales caractéristiques :

- une activité de travail rémunérée à plein temps. Son accès et son exercice sont réglementés par la loi, ce qui en fait un groupe social fermé. Elle a nécessité un temps

¹ Durkheim Émile, [1893] 2013, *De la division sociale du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 416 p.

² Weber Max, [1921] 2003, *Économie et société*, tome 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie, Paris, Pocket, 448 p.

³ Demazière Didier et Gadéa Charles, 2009, « Introduction », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 11-24.

⁴ Carr Saunders Alexander, Wilson Paul, 1933, *The Professions*, Oxford, Clarendon Press, 536 p.

- Merton Robert K., [1949 en anglais] 1998, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 384 p.

- Parsons Talcott, 1951, *The Social System*, Glencoe, Free Press, 594 p.

- Goode William J., 1957, « Community within community: The Professions », *American Sociological Review*, vol. 22, n° 2, p 194-200.

- Wilenski Harold, 1964, « The professionalization of everyone? », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 137-159.

long d'apprentissage académique lié à l'acquisition de savoirs abstraits et d'une éthique. La délivrance du diplôme lui permet d'entrer dans la communauté professionnelle ;

- un savoir théorique opérationnel qui permet de résoudre les problèmes concrets des clients. Ce savoir est un instrument de pouvoir. Néanmoins il porte une dimension altruiste qui distingue la profession des métiers ;
- une organisation de la communauté professionnelle reconnue par les autorités étatiques. Cette organisation est régie par un code de déontologie, a ses propres moyens de sanction, défend les intérêts collectifs tout en veillant au maintien de son prestige.¹

Pour les sociologues fonctionnalistes, le concept de profession est abordé du point de vue de son prestige au regard des valeurs de la société occidentale et selon une construction normative.²

• L'approche interactionniste

À partir des années 1950, un second courant, toujours américain, constitué notamment de Howard S. Becker, Everett Hughes et Anselm Strauss (ils sont dits de la seconde école de Chicago),³ discute les travaux des fonctionnalistes à partir de recherches microsociologiques réhabilitant l'observation participante et les processus biographiques et identitaires. Ce courant est dit interactionniste, car, pour ses tenants, la société résulte des interactions entre les individus et le sens donné par ceux-ci aux dites interactions. Celles-ci sont de nature processuelle et s'inscrivent dans une continuité historique.⁴ Elles rapprochent les concepts de profession et de métier, ne reconnaissant que des différences de degré et non de nature dans le travail.⁵ Les professions sont désacralisées afin d'analyser les savoirs tacites des travailleurs et les rôles sociaux engendrés par le travail. Celui-ci distribue des rôles sociaux aux individus qui sont ensuite modulés par les interactions interindividuelles et sociales. Pour les interactionnistes, les notions de profession et de professionnalisation doivent être abordées par leur définition sociologique, mais sous le prisme du sens commun.⁶ Il n'y a plus de délimitation entre la profession et le métier. Dans son article sur les professions artistiques, Eliot Freidson donne une définition générique du terme de métier pris aussi dans le sens de profession.

¹ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

- Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, 128 p.

² Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), 2009, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 464 p.

³ Becker S. Howard, [1962] 2006, *Le travail sociologique. Méthode et substance*, Fribourg, Édition Saint Paul, 452 p.

- Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

- Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 320 p.

⁴ Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, 128 p.

⁵ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

⁶ Demazière Didier et Gadéa Charles, 2009, « Introduction », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 11-24.

« Le métier implique que l'on assure un revenu par l'exercice d'une compétence productive, l'accomplissement d'un faisceau de tâches produisant des biens ou des services auxquels les autres attribuent une valeur. C'est l'exercice d'une compétence spécialisée dans une division du travail. [...] le métier est l'objet d'une organisation sociale. [...] Il faut donc concevoir le métier comme une entreprise humaine organisée visant à l'accomplissement de tâches spécialisées auxquelles on reconnaît une valeur sociale. »¹

L'approche interactionniste envisage la division du travail de manière horizontale avec une division qui repose sur les techniques et les savoir-faire et une division horizontale qui répartit les tâches en fonction de leur supposé prestige. C'est dans cette optique que Hughes introduit la notion de « *sale boulot* ».²

Dans leur article de 1961, Rue Bucher et Anselm Strauss introduisent la notion de segment, car les professions comportent plusieurs divisions internes liées aux environnements, aux histoires et aux intérêts divergents des professionnels.³

- La segmentation hétéronome différencie les membres d'une profession suivant leurs conduites menées en réponse à la stratification sociale des clients ou leur répartition géographique ; distinctions qui peuvent influencer les revenus, le pouvoir et le prestige des professionnels.
- La segmentation organique résulte de la division technique du travail au sein de la profession lorsque l'ensemble des savoirs et des savoir-faire est trop important pour qu'une seule et même personne puisse tout réaliser.
- La segmentation agonistique découle de conflits intraprofessionnels pouvant être liés à des stratégies de concurrence économique ou à des perceptions différentes de la hiérarchisation des valeurs professionnelles. Florent Champy précise que cette segmentation relève principalement des professions dites à pratiques prudentielles, c'est-à-dire des professions telles que celles du domaine médical, qui comportent une part d'activité indéterminée nécessitant la délibération avant l'engagement dans l'action.⁴

¹ Freidson Eliot, 1986, « Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 27, n° 3, p. 439-440.

² Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

³ Bucher Rue et Strauss Anselm [1961 en anglais] 1992, « La dynamique des professions », in Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, p. 67-86.

⁴ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadriga, Presses Universitaires de France, 240 p.

Au tournant des années 1970-1980, Strauss aborde les professions comme des mondes sociaux, soit des entités dynamiques inscrites dans des logiques processuelles.¹ Il forge également le concept d'ordre négocié pour présenter les capacités de négociations de ces mondes sociaux de travail. Les travaux de Strauss sont repris par les cliniciens, car son concept relie la sociologie des professions aux théories d'activité déontique de la psychodynamique du travail ou celles de la re-normalisation de l'activité et de ses valeurs pour la sociologie clinique du travail. Pour Strauss, l'ordre négocié correspond à la mise en place de règles par la communauté sociale qui sont des accords situés dans un espace – temps limité. Le but est d'assurer le travail malgré les intérêts divergents des acteurs tout en leur laissant une marge de manœuvre et de négociation.²

• La sociologie des groupes professionnels

La notion de groupe professionnel a été introduite en France par Jean Michel Chapoulie au cours de la décennie 1970.³ Cependant, jusque dans les années 1990, coexistaient deux formes de polarité. La première opposait la sociologie du travail à la sociologie des organisations. La seconde oppose la sociologie du travail qui a pour objet le monde ouvrier à la sociologie des professions qui s'intéresse au secteur libéral et aux classes supérieures. Les transformations du travail dans les années 1990 – nouvelles formes d'emploi, brouillage des statuts sociaux, inégalités sur le marché du travail, chômage de masse, etc. – influencent les travaux des sociologues. Un recentrement sur l'analyse de l'activité de travail et de nouvelles recherches sur la question de l'identité professionnelle relient les sociologies du travail et des professions en une sociologie des groupes professionnels.⁴

En 2009, Didier Demazière et Charles Gadéa définissent les groupes professionnels de la manière suivante :

« [Ils désignent] alors des ensembles de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique. Ils ne bénéficient pas nécessairement d'une reconnaissance juridique, mais du moins d'une reconnaissance de fait, largement partagée et symbolisée par leur nom, qui les

¹ Strauss Anselm, [1978] 1992, « Une perspective en termes de monde social », in Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, p. 269-282.

² Strauss Anselm, [1978] 1992, « Négociations : introduction à la question », in Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, p. 245-268.

³ Demazière Didier et Gadéa Charles, 2009, « Introduction », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 11-24.

⁴ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.
- Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, 128 p.

différencie des autres activités professionnelles. En l'absence de réglementation et de codification formelles, les groupes professionnels sont des ensembles flous soumis à des changements continus, caractérisés à la fois par des contours évolutifs et une hétérogénéité interne. »¹

Le groupe professionnel permet d'analyser l'activité de groupes restreints dans une organisation spécifique. Ainsi, ce concept sociologique permet de s'affranchir du cadre jugé étroit de la profession comme défini par les sociologues anglo-saxons. Toutefois, j'utiliserai également le terme de profession, suivant l'expression de son sens commun (*folk concept*) et qui se rapproche de celui de groupe professionnel. Une grande quantité de monographies a été produite explorant également les cas limites, tels que les activités illégales, amateurs ou bénévoles. Il s'inscrit dans un système professionnel lui-même en interaction avec la société.

Ce courant sociologique met l'accent sur l'activité, la socialisation qui s'opère et le sens donné au travail. Dans cette continuité de focalisation sur l'activité, Alexandra Bidet, en 2011, reprend la réflexion d'Everett Hughes sur le *sale boulot* en introduisant la notion de *vrai boulot*. Pour Hughes, le sale boulot correspond dans la division morale du travail aux tâches jugées a minima désagréables, mais qu'il est nécessaire d'effectuer.² Dans la mesure du possible et suivant les organisations du travail, ces tâches sont dévolues à des catégories de travailleurs subalternes, voire invisibles, du fait d'un manque de reconnaissance sociale.³ *A contrario*, Bidet investit la notion de *vrai boulot* pour désigner la partie de l'activité que les individus souhaitent poursuivre, car elle est valorisée et valorisante.

« Le vrai boulot ne relève pas principalement d'une validation externe du travail, mais d'un rapport personnel entretenu avec les éléments d'un "faisceau de tâches". Il invite à quitter le seul registre des évaluations globales et externes du travail, qui le saisissent en termes de postes, de statut d'emploi ou de salaire pour introduire une différenciation interne à l'activité. »⁴

La notion de *vrai boulot* de Bidet renvoie au cœur de métier qui suscite l'engagement dans le travail par la valorisation d'une partie de l'activité et participe à la construction identitaire de l'individu.⁵

¹ Demazière Didier, Gadéa Charles, 2009, « Introduction », in Demazière Didier, Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 20.

² Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

³ Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.
- Molinier Pascale, Gagnard Lise et Dujarier Marie-Anne, 2010, « Introduction au dossier "sale boulot, boulot sale" », *Travailler*, n° 24, p. 9-20.

⁴ Bidet Alexandra, 2011, *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 9.

⁵ Bidet Alexandra, 2011, *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 418 p.

À partir de ces points théoriques, je formule les sous hypothèses suivantes :

- **Les relations de travail entre humains et chevaux s’analysent de la même manière que les autres groupes professionnels.**
- Bien qu’il n’existe « pas de profession “unifiée”, *mais des segments professionnels plus ou moins identifiables, plus ou moins organisés, plus ou moins concurrentiels* »,¹ **l’agentivité du cheval, la reconnaissance de celle-ci et les valeurs inhérentes aux relations de travail anthropoéquines sont le socle d’une communauté socialisatrice produisant une identité catégorielle spécifique.**²

Dans son manuel, paru en 2016, Nadège Vézinat explique les différentes focales d’analyse utilisées par la sociologie des groupes professionnels.³ L’échelle microsociologique permet d’étudier les conduites professionnelles, leurs modes opératoires, leurs activités et leur engagement dans le travail. L’échelle mésosociologique détermine « *le poids des instances régulatrices du groupe professionnel, des professionnels représentés collectivement, des destinataires de l’activité* ». ⁴ Enfin, l’échelle macrosociologique est la focale qui permet d’appréhender le groupe professionnel dans son environnement sociétal, de repérer comment ce dernier influence et transforme les règles voire les valeurs des professions.

L’originalité des travaux que je propose est double. D’une part, je m’intéresse à la fois aux humains et aux équidés ; ces derniers ne sont pas le support sur lequel s’appuie le professionnel pour exercer ses compétences comme c’est le cas dans les quelques travaux de sociologie des groupes professionnels que j’évoquerai un peu plus loin. D’autre part, j’approche de manière quasi panoramique la grande majorité des segments professionnels du secteur équin. Pour saisir les premières spécificités de cette profession, la focale privilégiée est microsociologique de l’analyse du vrai boulot. Les autres échelles sont considérées, ici, comme des contextes influençant la construction identitaire de ces communautés – au sens large – de travail, leur légitimité et leur reconnaissance.

L’une de mes sous-hypothèses est que **l’échelle microsociologique est la bonne focale pour montrer le rôle de l’agentivité du cheval dans la construction des groupes professionnels du secteur équin.**

¹ Dubar Claude, Tripièr Pierre et Boussard Valérie, [1998] 2015, *Sociologie des professions*, Paris Armand Colin, p.331.

² Vézinat Nadège, 2017, « Le groupe professionnel comme communauté socialisatrice », *Gérontologie et société*, vol.39, n° 153, p. 107-121.

³ Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, 128 p.

⁴ Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, p. 9-10.

La construction des relations professionnelles interspécifiques s'établit dans des espaces sociaux, des territoires pour reprendre la terminologie d'Andrew Abbott, qui sont avant tout des lieux de socialisation. Le groupe professionnel est une communauté socialisatrice.¹

IV.4.2) La socialisation secondaire du groupe professionnel

D'un point de vue essentialiste, l'homme est un être social. Dès notre naissance, nous sommes inscrits dans une socialité primaire – la famille puis les amis – qui forge la première étape de notre identité individuelle et sociale. Puis selon notre parcours biographique, nous intégrons des socialités secondaires (travail, loisirs, etc.). « *La socialisation est un processus biographique d'incorporation des dispositions sociales issues non seulement de la famille, de la classe d'origine, mais de l'ensemble des systèmes d'action traversés par l'individu au cours de son existence* ».² Par la socialisation, l'individu intériorise les comportements, les normes et les valeurs d'une communauté donnée. Dans le cadre des communautés de travail, c'est l'incorporation de savoirs spécialisés, professionnels, ainsi que l'absorption d'un monde symbolique fait de normes sociales, de valeurs, et d'un vocabulaire spécifique. Le groupe professionnel devient un tout où l'individu est une partie socialement identifiée et identifiable. Dans ce *monde social* existe la transmission intergénérationnelle d'un héritage historique, d'une culture des savoirs, des règles, d'une grammaire. La socialisation se veut également acculturation ce qui permet la cohérence du système professionnel, une unité de valeurs, de savoirs et de savoir-faire. Cette culture n'est évidemment pas immuable, elle dépend des mutations de la société dans laquelle elle est plus largement inscrite. Dans son mémoire de DEA sur la professionnalisation des moniteurs d'équitation, Nadège Vézinat reprend les travaux de Gildas Loirand montrant que la professionnalisation « *est toujours le produit d'un rapport de forces proprement sociaux* ».³

À chaque étape de sa vie professionnelle, le travailleur fréquente ses pairs et se confronte à eux. L'évolution de ses séquences est abordée par les sociologues en termes de processus de professionnalisation.

¹ Vézinat Nadège, 2017, « Le groupe professionnel comme communauté socialisatrice », *Gérontologie et société*, vol.39, n° 153, p. 107-121.

² Dubar Claude, [1991] 1995, *La socialisation. Constructions des identités sociales & professionnelles*, Paris, Armand Colin, p. 77.

³ Loirand Gildas, 2003, « Les paradoxes de la "professionnalisation" des associations sportives », in Prouteau Lionel (dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.91. Cité par Vézinat Nadège, 2005, *La professionnalisation comme instrument de légitimation des compétences. Le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans l'équitation*, mémoire de DEA, sous la direction de A. Grelon, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 23.

• La professionnalisation et ses corollaires

La professionnalisation est une notion polysémique qui fait l'objet de débats entre les sociologues, d'autant plus que le recours à cette terminologie est récent et que cette dernière s'inscrit dans le processus sémantique managérial.¹ Dans la perspective fonctionnaliste, la professionnalisation peut être appliquée au sens collectif pour les *occupations* (dans son acception anglo-saxonne) qui connaissent un processus de rationalisation ou de normalisation afin de devenir une profession reconnue et experte. Selon l'usage néolibéral, la professionnalisation se conjugue au singulier. Afin d'accroître son efficacité, l'individu doit acquérir continuellement de nouvelles compétences. Dans un usage plus large, « *c'est un processus de fabrication par la formation, l'organisation et l'expérience d'un membre s'intégrant à un collectif de travail et devenant reconnu par tous ses partenaires.* »² La professionnalisation est pour l'individu une modalité d'entrée et d'intégration dans un monde social de travail ; pour le collectif, c'est une élévation et une spécialisation des compétences qui les différencient des statuts de bénévoles et d'amateurs.³ La professionnalisation est à envisager selon un double processus temporel et social qui met en relation une diversité d'acteurs aux intérêts souvent divergents : travailleurs, employeurs, représentants d'autres métiers, destinataires, clients, etc. Elle peut être « *considérée comme un processus dialectique impliquant d'une part les travailleurs engagés dans une activité donnée et d'autre part divers acteurs avec lesquels ils interagissent pour accomplir leur travail* ». ⁴ L'ensemble de ces acteurs s'inscrit dans une écologie abbottienne, une socialisation plus ou moins stable et complexe.⁵ C'est en tant que paradigme de processus dialectique que j'entends le terme de professionnalisation dans la suite de ma démonstration.

Ce concept en induit deux autres : la professionnalité et le professionnalisme.

- La professionnalité correspond à la demande de reconnaissance des travailleurs de ce qu'est et de ce que doit être leur travail.
- Le professionnalisme renvoie aux attentes des autres acteurs, aux exigences relatives à leurs représentations de ce que doit être le travail.

¹ Dubar Claude, Tripier Pierre et Boussard Valérie, [1998] 2015, *Sociologie des professions*, Paris Armand Colin, 380 p.

² Dubar Claude, Tripier Pierre et Boussard Valérie, [1998] 2015, *Sociologie des professions*, Paris Armand Colin, p. 315.

³ Vézinat Nadège, 2005, La professionnalisation comme instrument de légitimation des compétences. Le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans l'équitation, mémoire de DEA, sous la direction de A. Grelon, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 168 p.

⁴ Demazière Didier, 2009, « Postface. Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation et emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 108, p. 87.

⁵ Demazière Didier, 2009, « Postface. Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation et emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 108, p. 83-90.

À l'échelle de l'individu, la nature processuelle et temporelle de la professionnalisation recouvre un ensemble de caractéristiques de la carrière. Celle-ci a une nature processuelle, mais aussi séquentielle. De manière générale et simplifiée, les principales séquences sont la formation, le recrutement, les emplois, les évolutions et adaptations, les éventuelles reconversions et la sortie du travail. Ainsi, la carrière est une suite d'ajustements, de possibles bifurcations qui sont dépendants de la socialisation de l'individu, de ses interactions avec d'autres carrières individuelles, avec d'autres acteurs. Les transformations récentes du travail, des valeurs de celui-ci dans une société qui promeut l'individualisme, la prégnance du chômage, les injonctions au professionnalisme et à l'acquisition continue de nouvelles compétences font que la carrière n'est plus sécurisée dans le temps. La désinstitutionnalisation de la carrière laisse place au parcours professionnel.¹

Parmi les composantes de la professionnalisation et de ses corollaires se trouve le terme lui aussi polysémique de compétence.

• Les compétences

Des années 1960 à 1990, les chercheurs en sciences sociales recouraient à la notion de qualification. Ainsi pour le sociologue Pierre Naville, elle est l'ensemble des qualités à acquérir pour faire un travail ; elle est constituée de la formation et de l'apprentissage.² Les acceptions de cette notion évoluent du « faire » au « savoir que faire ».³ Puis, la qualification cède la place à la notion de compétence. L'objectif sémantique était de souligner l'influence de l'environnement dans l'acquisition et la mobilisation de savoirs et de savoir-faire. Comme dans le cas de la professionnalisation, le recours au terme de compétence date du tournant des années 1980-1990 avec le développement de la logique gestionnaire du travail. Il s'ensuit également d'importants débats contradictoires quant à une définition unique et claire de ce mot.⁴ Pour Guy de Terssac, il n'y a pas de substitution de la qualification à la compétence. La première conception privilégie la valeur instrumentale et fonctionnelle des qualités en relation avec l'évolution technique du travail. La seconde conception recourt à la dimension sociale et politique des qualités de savoirs et de savoir-faire inscrites dans une estimation sociale desdites qualités.⁵

¹ Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, 128 p.

² Naville Pierre, [1956] 2012, *Essai sur la qualification du travail*, Paris, Syllepse, 192 p.

³ Terssac Gilbert de, [1998] 2011, « Savoirs, compétences et travail », in Barbier Jean-Marie (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 223-247.

⁴ Batal Christian, Fernagu Oudet Solveig, 2013, « Compétences, un folk concept en difficulté ? », *Savoirs*, n°33, p. 39-60.

⁵ Terssac Gilbert de, [1998] 2011, « Savoirs, compétences et travail », in Barbier Jean-Marie (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 224.

« Les compétences jouent un rôle indispensable entre le travail et le potentiel détenu : d'abord, elles servent à gérer la relation entre les connaissances et l'action, à mettre en scène les connaissances et à faire parler l'expérience ; ensuite, elles servent à gérer le contexte de l'action, à interpréter les instructions, à préparer et à contrôler l'action. Enfin, elles sont développées pour gérer l'espace de reconnaissance, dans lequel chacun s'apprécie par comparaison aux autres, construit son identité, et tente de faire reconnaître ses qualités. »¹

Les compétences sont des « *métaconnaissances* » et sont intrinsèquement liées à l'expérience et à l'apprentissage par le travail s'autoalimentant l'un l'autre.² Elles ont également pour sources les savoirs et les expériences acquis en dehors du travail, dans la sphère familiale et privée. Quelle que soit leur provenance, les compétences permettent de gérer l'environnement du travail et elles participent à l'accomplissement du travail réel, car elles construisent la subjectivité et accroissent l'expérience de l'individu. De Terssac mobilisent trois savoir-compétences distincts : les « *savoirs de planification* » qui visent à établir le plan d'action pour la réalisation de la tâche ; les « *savoirs partagés* » qui se construisent dans les interactions entre les travailleurs ; les « *savoir-collaborer* » où se mélangent les cultures, règles du métier et la déontologie qui permettent la coopération.³ À partir des années 2000, un quatrième savoir-compétence est conceptualisé : la compétence relationnelle qui sont des savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés par les professionnels dans les relations de services afin d'influencer les attentes des clients et destinataires et de s'y ajuster.⁴

L'ensemble des éléments précités : professionnalisation, carrière, qualification et compétences, professionnalisme et professionnalité sont autant de notions dont les deux objectifs finaux sont d'une part la reconnaissance de l'activité professionnelle – savoirs mobilisés et production - par différentes formes d'évaluation (jugement de beauté et d'utilité), et d'autre part la construction identitaire de l'individu et du groupe professionnel.

« - Est professionnel celui qui a du savoir-faire : habile, expérimenté maîtrisant ses gestes et ses émotions, impliqué et concentré dans son travail, économe de ses efforts, mais produisant des résultats de qualité ;

¹ Terssac Gilbert de, [1998] 2011, « Savoirs, compétences et travail », in Barbier Jean-Marie (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 236.

² Terssac Gilbert de, [1998] 2011, « Savoirs, compétences et travail », in Barbier Jean-Marie (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 240.

³ Terssac Gilbert de, [1998] 2011, « Savoirs, compétences et travail », in Barbier Jean-Marie (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 242.

⁴ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

- est professionnel aussi celui qui sait et aime le travail bien fait, qui a la déontologie de l'œuvre sobre en ressources, mais performante ;

- est professionnel enfin celui qui, travaillant dans une grande incertitude, parvient à convaincre de son utilité et à fidéliser sa clientèle. »¹

À l'appui de ces éléments théoriques, j'é mets la sous-hypothèse que **les notions de socialisation, de professionnalisation, de carrière, de compétence et de professionnalisme peuvent être mobilisées pour comprendre les rapports des chevaux au travail.** Comme les recherches sur le travail animal l'ont montré, les animaux s'inscrivent dans une socialité secondaire. **C'est le propre de la profession anthropoéquine que de développer une socialité qui reconnaît l'élaboration processuelle des capacités professionnelles aux deux espèces engagées dans la production d'une œuvre commune.**

À l'échelle du groupe, la professionnalité et le professionnalisme des travailleurs sont l'expression de leur légitimité, de leur identité et de leur place dans la société.

IV.5) Identité et légitimité du groupe professionnel

Depuis le début de la présentation du cadre théorique de la sociologie des groupes professionnels, j'ai insisté sur l'importance de l'identité professionnelle et de sa reconnaissance. Elle me paraît fondamentale au regard de mon objet de recherche. Ce d'autant plus que le contexte sociétal critique, à juste titre, les dérives de nos relations de travail avec les chevaux et avec les animaux domestiques de manière générale. De plus, il interpelle aussi les professionnels sur les modalités pouvant assurer une pérennité de ce partenariat de travail.

IV.5.1) Les menaces portant sur la légitimité d'un groupe professionnel

La structure d'un groupe social est influencée par l'expression de la société, de son état, de ses représentations et de ses symboles. C'est l'opinion publique, par son système de représentations collective, qui dicte les règles morales de la société.

« Les institutions n'existent que dans les représentations que s'en fait une société.

Toute leur force vive leur vient des sentiments dont elles sont l'objet ; si elles sont

¹ Dubar Claude, Tripier Pierre et Boussard Valérie, [1998] 2015, *Sociologie des professions*, Paris Armand Colin, p. 319.

*fortes et respectées, c'est que ces sentiments sont vivaces ; si elles cèdent, c'est qu'elles ont perdu toute autorité auprès des consciences. »*¹

Charles Gadéa, André Grelon puis Florent Champy reprennent cette conception et montrent que les professions ne sont pas à l'abri des menaces et qu'elles ne sont pas forcément vouées à perdurer.²

Champy indique quatre principales menaces auxquelles sont confrontées les professions :

- Le niveau d'instruction de la population et l'accès facilité à l'information font que désormais elle ne s'en remet pas entièrement au professionnel. La profession devient ainsi vulnérable par manque de confiance.
- Il y a une injonction au professionnalisme : « (...) *les mondes du travail contemporains se caractérisent par la montée d'exigences de professionnalisme portées de l'extérieur aux groupes et non pas introduites par les travailleurs concernés.* »³
- Avec la mondialisation, les lieux de régulations juridiques sont passés de l'échelle nationale à l'échelle supranationale, limitant les capacités des professions à négocier.
- Dans un contexte de normalisation des activités économiques, il est attendu que les professionnels fournissent des standards de qualité.

Dans cette présentation de Champy, les menaces auxquelles sont exposées les professions sont externes. Il faut y ajouter également les menaces internes, c'est-à-dire l'ensemble des oppositions, les concurrences économiques, mais aussi les conflits relatifs aux valeurs professionnelles. Ces contestations peuvent déboucher sur des ruptures, des segmentations agonistiques comme l'ont montré Bucher et Strauss.⁴

• **Des menaces internes au segment professionnel des sports équestres étudiées**

À partir des années 1980, dans un contexte de néolibéralisme, les professions subissent des menaces croissantes, le plus souvent externes, qui remettent en cause leur autonomie voire leur légitimité. Cela est notamment dû à l'élévation du niveau d'instruction et du sens critique de la population. Les critiques concernant le pouvoir « absolu » de certaines professions

¹ Mauss Marcel, Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », *Grande Encyclopédie*, Paris, vol. 30, 1901, pp. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p. 25.

² Gadéa Charles, Grelon André, « Est-ce ainsi que les professions meurent ? », in Demazière Didier, Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 118-128.

- Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

³ Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philippe, 2010, *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 17.

⁴ Bucher Rue et Strauss Anselm [1961 en anglais] 1992, « La dynamique des professions », in Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, p. 67-86.

(majoritairement médicales) ont bénéficié aux citoyens ; leur parole est mieux prise en compte.¹ Cependant, cette remise en cause a contribué à l'affaiblissement de l'autorité scientifique des professions et au recul de leur autonomie.²

En sociologie des groupes professionnels, peu de travaux ont porté sur un groupe professionnel du secteur équin. Les quelques travaux existants, notamment ceux de Vèrène Chevalier et Fanny Le Mancq, se sont intéressés au segment des sports équestres, notamment à la carrière des individus dans sa nature processuelle et séquentielle et à la (re)construction de territoires professionnels. Les travaux de Chevalier et Le Mancq abordent l'une des grandes difficultés pour appréhender les professions anthropoéquines : l'importante influence des bénévoles et des amateurs dans ce monde du travail.³ Ce particularisme tient à l'histoire du développement des équitations sportives et de loisirs à partir des années 1960-1970. Cet essor est d'abord dû aux créations d'associations équestres composées de bénévoles et de salariés associatifs. Puis à partir des années 1980 et du développement des poneys-clubs, l'emploi s'est constitué de petites entreprises et de travailleurs indépendants. L'équitation est passée d'un modèle associatif à un modèle marchand, mais la part du travail des bénévoles et des amateurs demeure élevée, avec pour conséquence que « *l'éthos amateur perturbe quelque peu le fonctionnement des instances professionnelles* » et les représentations du travail avec les chevaux.⁴ À un moindre degré, il en va de même dans les sports hippiques où amateurs et bénévoles participent à la vitalité du secteur. Ainsi, dans ces mondes de travail avec les équidés coexistent plusieurs statuts – professionnels, amateurs et bénévoles – s'investissant dans des activités avec les chevaux. Cette porosité pose un problème de concurrence des expertises, car certaines tâches, notamment l'arbitrage des compétitions équestres et hippiques sont réalisées par des bénévoles plus ou moins experts.

¹ Freidson Eliott, 1985, « The reorganization of the medical profession », *Medical Care Research and Review*, vol.2, n° 1, p. 11-35.

² Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

³ Chevalier Vèrène, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs : le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel et Fleuriel Sébastien (dir.), *Excellences sportives. Économie d'un capital spécifique*, Bellecombe en Bauges, Editions du Croquant, p. 143-179.

⁴ Chevalier Vèrène, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs : le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel et Fleuriel Sébastien (dir.), *Excellences sportives. Économie d'un capital spécifique*, Bellecombe en Bauges, Editions du Croquant, p. 148.

Dans le second chapitre de la première partie, j'ai évoqué les menaces externes auxquelles le secteur équin devait faire face. J'ai également abordé les divisions, les conflits et les animosités qui divisent les acteurs de la « filière ». À cela s'ajoute l'absence de frontières nettes entre les statuts d'individus intervenant auprès des chevaux. Dès lors, je formule la sous-hypothèse que **les menaces internes du secteur mettent plus en péril la pérennité de la profession que les menaces externes.**

L'absence de clarté dans ce monde de travail oblige les travailleurs professionnels à se distinguer des amateurs et des bénévoles. Pour cela, ils recourent à trois principales stratégies de différenciation : l'expertise, les territoires et la rhétorique.¹ Il est toutefois à noter que cette absence de frontière entre amateurs et professionnels n'est pas aussi prégnante dans les autres secteurs équins ; toutefois, elle influence les représentations sur la légitimité de l'ensemble des segments professionnels.

Face aux menaces internes et externes auxquelles font face les professionnels du secteur équin, je pense que la reconnaissance des savoirs-compétences interspécifiques pourrait permettre aux individus de construire une identité professionnelle commune.

IV.5.2) Légimité et logiques identitaires des groupes professionnels

La sociologie des professions et des groupes professionnels, la sociologie clinique du travail et la psychodynamique du travail se rejoignent et mettent en avant le pouvoir performatif du travail et la reconnaissance du travail accompli comme facteurs premiers de la construction identitaire. Par son engagement subjectif dans l'activité, l'individu est transformé par le travail comme il transforme le travail. Nous ne travaillons jamais seuls, nos productions ne se réalisent qu'avec autrui et sont à destination d'autrui. Le processus qui singularise l'individu dépend de la construction identitaire de son collectif d'appartenance, de sa communauté de pairs dans lesquels il s'inclut. La socialisation parce qu'elle est acculturation permet le jugement du travail par les pairs. Dans un monde où le travail a été transformé en profondeur par la globalisation et le néolibéralisme, le métier devient la seule référence identitaire au détriment de la culture d'entreprise.²

¹ Abbott Andrew, 1986, « Jurisdictional conflicts : A new approach to the development of the legal professions », *American Bar Foundation Research Journal*, vol.11, n°2, p. 187-224.

² Piotet Française (dir.), 2002, *La révolution des métiers*, Paris, Presses Universitaires de France, 408 p.

• La reconnaissance du groupe professionnel d'appartenance

En 2007, le sociologue Alain Caillé fait le constat d'une « *explosion de la quête de la reconnaissance* » au moment où la société marque « *l'avènement d'un hyperindividualisme* ». ¹ Pour Axel Honneth, il existe un lien intrinsèque entre la socialisation et la reconnaissance. ² Il définit trois sphères sociales dans chacune desquelles s'exprime une forme de reconnaissance. Dans la socialité première se trouvent l'amour et l'affection ; dans la socialité secondaire du travail, c'est l'estime qui est à l'œuvre ; enfin, le respect doit se déployer dans la sphère publique. ³ La reconnaissance d'un individu ou d'un collectif procède d'un jugement de valeur en fonction de normes et de règles préétablies par les représentations des groupes d'appartenance ainsi que de la société. La construction de l'identité s'élabore par l'intériorisation des réactions socialement standardisées d'autrui. ⁴ La reconnaissance en même temps qu'elle singularise inscrit cette singularité dans un tout qui tend à l'universel. ⁵ L'identité individuelle s'adosse à un collectif qui lui-même adosse son identité à la société. L'identité est produite par les représentations collectives ; le sociologue Shmuel Trigano reprend Émile Durkheim pour qui les représentations sont construites par les mythes, les narrations et les symboles de la société dans une perspective de foi commune du vivre ensemble. ⁶

La reconnaissance est normative et normalisatrice et dans un processus dialectique elle engendre identité et légitimité. Le groupe professionnel en tant que communauté socialisatrice produit un système de normes et de valeurs que l'individu incorpore par acculturation. Les règles établies (formelles ou implicites) reconnues et autorisées par la communauté – les règles de l'art – définissent la légitimité du professionnel et de la profession.

• La légitimité du groupe professionnel : la licence

« *La légitimité peut être définie comme un processus culturel par lequel une autorité ou un pouvoir est reconnu et accepté par un groupe social déterminé.* » ⁷ Dans la sociologie des professions et des groupes professionnels, la licence et les mandats sont des concepts qui

¹ Caillé Alain, 2007, « Introduction », in Caillé Alain, *La quête de la reconnaissance*, Paris, La Découverte, p. 11.

² Honneth Axel, [1992 en allemand] 2018, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 352 p.

³ Honneth Axel, 2004, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 133-136.

- 2004 b, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 137-151.

⁴ Honneth Axel, 2004, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 133-136.

⁵ Trigano Shmuel, 2007, « Qui reconnaît-on ? L'identité dans la reconnaissance », in Caillé Alain (dir.), *La quête de la reconnaissance*, Paris, La Découverte, p. 149-160.

⁶ Trigano Shmuel, 2007, « Qui reconnaît-on ? L'identité dans la reconnaissance », in Caillé Alain (dir.), *La quête de la reconnaissance*, Paris, La Découverte, p. 149-160.

⁷ Guay Louis, Gagnon Eric, 1988, « Légitimité professionnelle et reconnaissance sociale : l'exemple des ingénieurs forestiers du Québec », *Sociologie et sociétés*, Vol XX, n° 2, p. 159. Cité par Vézinat Nadège, 2005, *La professionnalisation comme instrument de légitimation des compétences. Le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans l'équitation*, mémoire de DEA, sous la direction de A. Grelon, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 19.

participent à l'élaboration et à la reconnaissance de l'identité et de la légitimité des professions. Pour les sociologues interactionnistes tels qu'Everett Hughes, la licence est l'autorisation légale, pouvant être accordée et régulée par l'État, d'exercer une profession.¹ De fait, la licence est ce qui différencie le professionnel de l'amateur ou du bénévole. Elle est une première forme de division morale du travail, elle en est l'aspect légal. Cette légalité, fondée sur les compétences permet au groupe professionnel de contrôler l'accès (la formation, le diplôme) et le maintien du travailleur dans la profession. La licence est l'identité que le groupe professionnel acquiert et qui lui permet de conforter son territoire, sa *jurisdiction*.² Cette légitimité légale est un moyen de protection, de revendication et de défense de ses intérêts pour une profession. La licence sert à faire reconnaître les compétences, les capacités et l'identité d'une profession aux organisations et institutions qui l'environnent. La licence est une réponse de bon droit à la demande de professionnalisme d'un métier. À cette première division morale du travail s'ajoute une seconde qui est conceptualisée par la notion de mandat.

• Le mandat

Le mandat est l'exercice de la légitimité par la profession, il est notamment la mise en récit de la professionnalité d'un individu ou d'un métier. Ainsi, la rhétorique est un dispositif d'édification identitaire d'une profession ; elle met en cohérence les normes et les valeurs pour signifier la mission et le rôle de la communauté professionnelle au sein de celle-ci et dans la société. En quelque sorte, le mandat est un discours normatif et performatif qui a pour but de faire reconnaître l'expertise professionnelle du groupe comme voie de satisfaction d'un intérêt général. Cette idée d'intérêt général d'une profession a été critiquée par les sociologues interactionnistes pour qui il s'agit avant tout de la défense d'intérêts propres à une minorité qui entend représenter le groupe. Selon Hughes :

« On peut dire qu'un métier existe lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la licence exclusive d'exercer certaines activités en échange d'argent, de biens ou de services. Ceux qui disposent de cette licence, s'ils ont le sens de la solidarité et de leur propre position, revendiqueront un mandat pour définir les comportements que devraient adopter les autres personnes à l'égard de tout ce qui touche à leur travail. [...] Licence et mandat constituent les manifestations premières de la division morale

¹ Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

² Abbott Andrew, 1986, « Jurisdictional conflicts : A new approach to the development of the legal professions », *American Bar Foundation Research Journal*, vol.11, n°2, p. 187-224.

du travail, c'est-à-dire des processus de répartition des fonctions morales entre les membres de la société, individus ou catégories d'individus. »¹

De ces points théoriques relatifs à la légitimité et l'identité du groupe professionnel, j'émet les sous-hypothèses suivantes :

- **L'homme de cheval² est la figure idéale typique de la moralité en acte et en récit de la profession anthropoéquine. L'homme de cheval est le garant déontologique des bonnes relations de vie et de travail avec les chevaux**, il est un référent de la foi commune durkheimienne du vivre ensemble, du faire société.
- **Cette figure idéale typique de l'homme de cheval est un dénominateur commun de l'ensemble des segments de la profession anthropoéquine.**

La recherche est une incessante histoire d'héritage et de transmission. Nous ne partons jamais de rien et n'arrivons jamais nulle part de manière définitive. Le but de ce chapitre était de présenter ce cheminement intellectuel. Mes filiations théoriques m'ont conduite à une question de recherche que j'ai problématisée pour proposer l'hypothèse centrale d'une profession anthropoéquine construite et identifiée par la capacité de deux espèces à former une entité duale permettant de faire œuvre commune. J'ai décliné cette hypothèse en deux hypothèses secondaires et huit sous-hypothèses qui sont autant de liaisons, de ponts vers d'autres champs théoriques.

Il est temps maintenant de présenter une part de mon « *vrai boulot* », au sens d'Alexandra Bidet, le terrain de recherche.

¹ Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, p.99-100.

² L'expression « homme de cheval » est pris dans son sens générique en tant que convention de langage. Dans les faits, l'expression s'adresse aussi aux femmes qu'aux hommes.

Chapitre 2. Écouter et regarder pour appréhender la profession anthropoéquine

De prime abord, il n'est pas évident d'étudier les relations anthropozoologiques, de saisir les spécificités de chaque espèce sans se laisser envahir par sa propre subjectivité à la fois d'individu et de chercheuse en sciences humaines et sociales. Comme je l'ai évoqué au début de cette seconde partie, une rupture épistémologique s'est instaurée entre les « sciences de la nature » et les « sciences humaines » au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Cet antagonisme disciplinaire se radicalise au cours des années 1960 ; Bruno Latour et Philippe Descola parlent de *grand partage*.¹ Humains et animaux deviennent deux objets d'études distincts disciplinairement et méthodologiquement. Les sciences de la nature « *se revendiquent être les spécialistes incontournables des animaux* ». ² D'un point de vue épistémologique, le déterminisme prévaut, les animaux sont des entités taxonomiques, leurs comportements sont analysables par les mécanismes biologiques, chimiques et physiques. C'est dans cet essentialisme que perdure la figure dominante de l'animal-machine.³ Quant aux sciences humaines et sociales, elles n'ont abordé le rapport aux animaux qu'à la marge, en tant « *qu'artefact culturel* ». ⁴ Comme je l'ai déjà indiqué, ces frontières disciplinaires s'estompent et les sciences humaines et sociales recourent à leurs propres méthodologies pour analyser les relations anthropozoologiques.

I] Les méthodes pour la collecte du matériau

Selon Florent Köhler, il y a quatre angles d'approche possibles pour traiter l'altérité dans l'analyse des relations anthropozoologiques :⁵

- « *les sciences de la cognition, la psychologie et l'éthologie comparée : elles (...)* séparent la question du langage de celle des valeurs et des émotions. [...] »

¹ Descola Philippe, [2006] 2015, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 800 p.

- Latour Bruno, [1999] 2016, *Politique de la nature ou comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 370 p.

² Doré Antoine, 2010, « Promenade dans les mondes vécus. Les animaux peuvent-ils être des interlocuteurs de l'enquête socio-anthropologique ? » *Sociétés*, n° 108, p. 37.

³ Guillo Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale », *Revue Française de sociologie*, vol. 56, p. 135-163.

⁴ Doré Antoine, 2010, « Promenade dans les mondes vécus. Les animaux peuvent-ils être des interlocuteurs de l'enquête socio-anthropologique ? » *Sociétés*, n° 108, p. 37.

⁵ Köhler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 11-31.

- *la sociologie de l'action, la sociologie du travail, les rituels d'interaction et l'anthropologie existentielle (...). Ces protocoles offrent une base comparative "humains/non humains" en posant l'interaction comme syntaxe. [...]*
- *l'anthropologie clinique : c'est un système d'analyse fondé sur ce que révèlent, en creux, les pathologies mentales quant au rôle des aires cérébrales impliquées dans les interactions.*
- *La zoosémiotique (...) ce terme permet de conceptualiser la "théorie de la signification" de Jacob von Uexküll, selon laquelle chaque animal possède un monde (Umwelt) fondé sur son caractère propre et sa perception, les mondes des différentes espèces coexistant dans un même univers physique. (...) la zoosémiotique s'apparente à une "communication et interprétation des signes chez les êtres vivants" ».¹*

Initialement, j'avais pour projet d'analyser les relations de travail entre humains et chevaux à partir d'une démarche phénoménologique ajustant les modalités méthodologiques de Jocelyne Porcher quant à ses terrains pour les appliquer au terrain équin. Je souhaitais analyser les interactions anthropoéquines dans le travail et approcher les perceptions des animaux donnant sens à leurs conduites. Mais, très rapidement, la question de la multiplicité et la grande diversité des métiers du secteur équin ont imposé des choix. Il m'était impossible d'analyser l'activité des humains et celle des équins dans plusieurs types de travail. Parallèlement, la question de l'éclatement en mondes du secteur équin m'interpelait. Suivre le master professionnel sciences et management de la filière équine (MESB) m'avait permis d'apercevoir des similitudes dans les approches et les représentations des professionnels à l'égard de leurs chevaux dans les sports hippiques et équestres. Les professionnels et les enseignants évoquaient une plus grande professionnalité du secteur des courses hippiques par rapport aux autres secteurs du fait d'une recherche de rentabilité économique accrue. L'étude des cadres théoriques de la sociologie des relations de travail entre humains et animaux et de la psychodynamique du travail m'ont rapidement fait comprendre que la rationalité première qui pousse un individu à s'engager subjectivement dans une activité n'est pas seulement une rationalité économique-instrumentale, mais aussi et surtout une rationalité sociale et affective. Tout en restant au plus près de l'individu, j'ai déplacé ma focale de l'analyse de l'activité de travail en cours d'action à l'étude des représentations des professionnels du travail de leurs chevaux et de leur travail commun. J'ai choisi alors de m'intéresser à l'ensemble des collectifs

¹ Kohler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 21.

de travail entre humains et chevaux, d'en avoir une vision panoramique à partir d'entretiens semi-directifs.

I.1) La préparation de la collecte du matériau

Quatre mois après avoir commencé mon travail bibliographique (conceptions antispécistes et animalistes, cadre théorique de la psychodynamique du travail et du travail animal), j'ai éprouvé le besoin de confronter mes lectures au terrain, de tester mes premières suppositions et d'avoir des premiers éléments de compréhension. Je partage également la conviction de Jean-Claude Kaufmann pour qui « *les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures, mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le biais du système de valeurs des individus* ». ¹ En vue de ces entretiens exploratoires, j'ai élaboré un premier canevas thématique abordant l'entrée des individus dans leur métier, la question du travail du cheval et de sa reconnaissance, les conditions de travail et la figure idéale typique de l'homme de cheval. À l'époque je vivais à Nice, c'est donc près de chez moi que j'ai réalisé quatre entretiens exploratoires : deux auprès de monitrices d'équitation que je connais personnellement, un autre auprès d'un agent de la police municipale équestre dont l'une des monitrices m'avait transmis les coordonnées et le dernier auprès d'un ancien entraîneur national de saut d'obstacles contacté spontanément lors du Concours international de saut d'obstacle de Cagnes-sur-Mer. Ce fut également l'occasion de me confronter au réel de l'entretien, d'arriver à faire parler les enquêtés et de trouver la bonne posture faite d'écoute, d'empathie et de réserve. Je reviendrai sur ce point un peu plus loin dans le récit. Suite à ce premier galop d'essai, j'ai repris mes lectures afin d'affiner et de préciser la grille d'entretien.

I.1.1) L'élaboration de la grille d'entretien

Bien que l'ensemble des thématiques soient présentes dès les premiers entretiens, il y a eu un mouvement pendulaire entre terrain et lecture jusqu'à l'automne 2017. Après les quatre entretiens exploratoires en février - mars, la grille d'entretien est stabilisée.

La grille d'entretien est présentée à la page suivante. En gras sont précisées les thématiques générales et en-dessous de chacune d'entre elles sont portées les éventuelles questions de relance ou de précision en cas de « hors sujet » ou de non-dits.

¹ Kaufmann Jean-Claude, [2011] 2016, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, p. 24.

C'est quoi pour vous travailler avec des chevaux ?

Pourquoi avec des chevaux ? Enfance ?

Qu'est-ce que cela signifie au quotidien ? Impact vie de famille ?

Aimeriez-vous faire cela encore longtemps ?

Qu'est-ce que le cheval vous apporte ?

Quelles sont vos relations avec les chevaux ?

Comment les définissez-vous ?

Avez-vous des affinités particulières ? Critères ?

Est-ce que le cheval agit sous la contrainte ou est-ce que ça lui plaît ce qu'il fait ?

Est-ce que le cheval travaille ?

Est-il capable de prendre des initiatives, de négocier ou de refuser de travailler ?

Quand est-ce que le cheval est un bon collaborateur ?

Comment s'effectue son recrutement ?

Comment professionnalise-t-on un cheval ?

Comment se gère la carrière d'un cheval ?

Qu'est-ce que cela apporte au cheval de travailler ?

Quelles sont les bonnes et/ou mauvaises conditions de travail pour un cheval ?

À quel moment commence-t-il à travailler ?

Fait-il la différence entre travail et repos ? Règles du travail ?

Quelles sont les conditions matérielles ?

Quelles sont les conditions psychologiques ? Quand est-il en souffrance ? Corrélation souffrance du professionnel ? Le cheval peut-il être heureux au travail ?

Voyez-vous des différences de genre ?

Entre hommes et femmes ?

Entre jument, étalon, hongre ?

Quelles sont les bonnes et/ou mauvaises conditions de vie pour un cheval ?

Comment envisagez-vous la retraite puis la fin de vie des chevaux ?

Et la boucherie ?

Quelles sont vos relations avec les associations de défense animale ?

Celles qui sont les plus radicales ?

Auront-elles un impact sur votre façon de travailler ?

Auront-elles un impact sur la façon de travailler avec les chevaux ?

Comment voyez-vous évoluer les relations humains-chevaux ?

Y a-t-il un ou des mondes du cheval ?

Caractéristiques ?

Est-ce que la notion d'homme de cheval est désuète ?

Comment la définir ? Caractéristiques clés ?

Inné ou apprentissage ?

La première partie de l'entretien correspond à un récit de vie. Elle a deux fonctions, d'une part cerner l'enquêté, comprendre quelles sont ses motivations, son quotidien et ses représentations. Entamer l'entretien par l'évocation de la relation aux chevaux permet de mettre

les interlocuteurs à l'aise et de mobiliser leur parole sur un sujet qui leur importe. J'ai pu constater que cette entrée en matière permettait de « rompre la glace » et d'encourager la personne à se livrer.

La seconde partie concerne la sphère du travail en tant que telle. Tout d'abord, il s'agit de savoir si le cheval est considéré comme un sujet au travail ou comme un outil du travail par l'enquêté. Quelle que soit la réponse de l'enquêté, les questions suivantes mentionnent le cheval comme un individu, un travailleur. Lorsque l'interlocuteur semble considérer que le cheval est un outil de travail, le maintien de ce parti pris m'a permis de voir la robustesse de la réponse initiale. L'enquêté a-t-il vraiment une perception réifiée du cheval ou est-ce une habitude de langage ? De même, lorsque l'interlocuteur maintient son avis quant au fait qu'un cheval ne travaille pas, conserver mon approche est un moyen d'appréhender les points de résistance à la conception que j'évoque avec lui. Ensuite, je déroule un ensemble de questions sur l'organisation du travail ainsi que les conditions d'exercice de celui-ci. Les ouvrages de Jean-Pierre Digard et de Catherine Tourre-Malen,¹ principalement, avancent que la féminisation des relations aux chevaux a influencé les représentations vers une logique de sous-utilisation voire de non-utilisation des chevaux. Avant la thèse, j'ai pu entendre cette représentation dans les propos de certains professionnels, j'ai donc souhaité savoir si cette théorie avait toujours cours, quinze après sa formulation ou si la féminisation des métiers anthropoéquins l'avait modifiée. C'est pourquoi j'ai intégré des questions sur l'influence du sexe, celui des humains et celui des chevaux, au travail.

La troisième partie de la grille d'entretien aborde le cheval hors de la sphère du travail et sa sortie du travail. Ce sont les entretiens exploratoires qui m'ont conduit à ajouter la question de la boucherie chevaline. En effet, les premiers enquêtés n'abordaient pas spontanément la question de l'abattage. En vue de l'analyse et de l'interprétation des résultats, il m'était nécessaire de savoir si ce non-dit relevait du tabou ou de choix personnels.

La quatrième partie de la grille est construite de façon à aborder la façon dont les professionnels envisagent leurs environnements – le secteur équin et la société – et l'évolution de ceux-ci.

L'ultime question correspond aux représentations concernant l'idéal type de l'homme de cheval. Dès le début de ma recherche, j'ai émis l'hypothèse que cette figure de l'homme de

¹ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

- Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

cheval et les valeurs qui lui sont associées sont le socle commun à l'ensemble des métiers anthropoéquins. Je pose cette question en dernier dans une logique de résumé de l'entretien.

I.1.2) Connaissance du terrain et positionnement du chercheur

La lecture de la thèse de Patrice Régnier m'a permis de mesurer un peu mieux les obstacles propres au terrain équin.¹ Pour le sociologue, le fait de ne pas connaître le milieu des sports équestres a posé quelques difficultés pour obtenir des rendez-vous en vue d'entretiens. C'est à partir du moment où une personne ressource l'a présenté ou s'est portée garante pour lui qu'il a pu commencer à compléter son terrain (son terrain initial est une observation participante de l'apprentissage de l'équitation). Pour sa part, Nadège Vézinat, dans son mémoire de DEA, indique que son implication personnelle et professionnelle dans les sports équestres (en parallèle de ses études de sociologie, elle est monitrice d'équitation et élue au comité directeur de la Fédération Française d'Équitation) a favorisé les rencontres et libéré la parole.²

Mon parcours personnel s'approche de celui de Nadège Vézinat. Je monte à cheval depuis l'enfance, et, depuis l'adolescence, j'ai eu des poneys puis des chevaux. Très impliquée dans les différents centres équestres où j'étais affiliée, je me suis investie en tant que bénévole pour aider à l'organisation et à la tenue de concours d'équitation (parfois aussi en tant que concurrente), à la préparation d'évènements annexes, etc. Au cours de mes études universitaires (1995-2002), par indécision sur mon avenir professionnel et face à la nécessité financière de payer la pension de mon cheval, j'ai donné des cours d'équitation dans le cadre de la préparation du Brevet animateur Poney, aidé à la comptabilité de mon centre équestre puis j'ai travaillé en tant que vendeuse au rayon équitation de Décathlon. J'étais donc très implantée et plus ou moins connue des professionnels des sports équestres de Touraine durant cette période. Par ailleurs, avec mes études initiales portant sur l'hippiatrie à la Renaissance et la fondation des écoles vétérinaires, avaient été établis des liens avec la médiathèque de l'École Nationale d'Équitation (ENE) à Saumur. En 2014, lorsque j'ai repris mes études, j'ai déménagé dans les Alpes Maritimes. Mon implication dans le secteur des sports équestres s'y est nettement amoindrie, excepté du bénévolat auprès des publics en situation de handicap venant dans la structure équestre où se trouvait ma jument. Le mastère professionnel science et management de la filière équine que j'ai suivi m'a immergé dans le secteur des sports hippiques que je ne connaissais

¹ Régnier Patrice, 2014, *Devenir cavalier : une expérience d'apprentissage par corps. Essai de socio-anthropo-zoologie des pratiques et techniques équestres*, thèse de sociologie, Université de Haute Bretagne Rennes 2, 311 p.

² Vézinat Nadège, 2005, *La professionnalisation comme instrument de légitimation des compétences. Le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans l'équitation*, mémoire de DEA, sous la direction de A. Grelon, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 168 p.

pas et à propos duquel j'avais quelques *a priori*. De plus, au cours du cursus, nous visitons les principales institutions du secteur équin : France Galop, Le Trot, la Société Française des Équidés de Travail, la Fédération Française d'Équitation, etc. L'un des objectifs affirmés de la formation est de permettre à l'étudiant de se constituer un réseau national et international (il y a une période d'enseignement dans le Kentucky). Cela m'a aidé pour la thèse en facilitant mes prises de contact ou le recours à des personnes ressources.

De fait, je suis forte de connaissances préalables et de mon implication dans une partie des mondes équins au commencement de ma thèse. Je me sens donc appartenir à ce milieu. C'est d'ailleurs cela qui m'a poussé à m'engager dans la recherche. Ma thèse est également financée par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Je suis donc affectée par ma thèse et comme le montre Vincent de Gauléjac *et al.*, il n'est pas possible de neutraliser ma subjectivité et mon investissement. À l'instar de Nadège Vézinat, il a par conséquent fallu que je prenne cette appartenance en compte dès le début des recherches et que j'en tienne compte dans mes analyses.

Le discours d'un individu est toujours dépendant de la relation qui se noue avec l'interlocuteur et de la façon dont le premier perçoit le second. Comme l'indique Pierre Fournier, l'interaction dans l'entretien relève d'une forme de contrat tacite entre l'enquêteur et l'enquêté.¹ Il est indéniable que le fait de savoir que je suis « familière des chevaux » a rassuré et encouragé les interlocuteurs à me recevoir et me parler. Pour autant, cela n'a pas neutralisé les éventuels jeux de pouvoir au sein de ces relations interindividuelles et le recours à des personnes ressources pour accéder à certains milieux, par deux fois : la première pour obtenir plus de participation des professionnels des courses hippiques ; la seconde pour entrer en contact avec le régiment de cavalerie de la Garde républicaine.

J'ai exploité ma familiarité des chevaux pour mes entretiens compréhensifs avec la volonté d'en faire des « *conversations entre deux individus égaux* ». ² D'autant que :

« Le chercheur ne peut s'extraire des rapports sociaux et institutionnels. Il est continuellement affecté par ses relations avec ses interlocuteurs dans la situation d'enquête. Il doit abandonner la prétention du chercheur qui serait seul possesseur du savoir scientifique. Les acteurs sociaux ne sont pas seulement dans l'idéologie, l'ignorance, la méconnaissance, la naïveté, l'illusion, la rationalisation ou encore les

¹ Fournier Pierre, 2006, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignant pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n° 11, <https://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>, consulté le 20/03/21.

² Kaufmann Jean-Claude, [2011] 2016, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, p. 46.

prénotions. Ils disposent aussi de la capacité à faire expérience et à produire de la connaissance sur les phénomènes sociaux qui les concernent. »¹

Ma proximité avec le terrain me donne certains avantages : immédiateté du lien, faculté de donner rapidement du sens aux réponses et de repérer les non-dits. Les entretiens ont une valeur performative, les questions posées amènent les interrogés à une introspection. Il est donc nécessaire de les aider à vaincre leurs résistances pour dire ce qui ne se dit pas.² C'est ainsi que j'ai ajouté la question sur la possibilité d'une destination bouchère pour les chevaux. Je peux toutefois noter deux principaux inconvénients à être proche de son terrain de recherche. D'une part, il a été plus difficile de faire verbaliser les « allants de soi », lorsque les enquêtés étaient en difficulté pour exprimer l'intimité de leur relation, l'indicible de leur activité, ils m'interpelaient par un : « *Mais vous savez bien cela* ». D'autre part, il m'a fallu gérer la part émotionnelle que peuvent susciter les entretiens surtout quand certains enquêtés sont des personnes (huit en tout) que je côtoie depuis longtemps.

I.2) Être attentif à tout car tout peut-être matériau

Il a très rapidement été entendu avec ma directrice de thèse que l'un des objectifs de la thèse était d'avoir une vue aussi panoramique que possible de ce secteur équin. C'est pourquoi un très grand nombre d'entretiens, cent-huit au total, a été réalisé dans différentes régions de France, ce qui m'a conduit à passer beaucoup de temps sur la route. À ces entretiens s'ajoutent des observations faites lors de la réalisation des enquêtes ou en me rendant sur des manifestations équines particulières. Enfin, j'ai été sollicitée à différentes occasions par des acteurs du secteur équin, les réunions et autres présentations ont été des occasions pour engranger d'autres informations.

I.2.1) Le long voyage des entretiens

Pour répondre aux injonctions de la loi Jardé,³ j'ai rédigé une lettre d'information décrivant le cadre de la recherche et ses enjeux ainsi qu'un formulaire de consentement

¹ Gauléjac Vincent de, Roche Pierre, [2007] 2012, « Introduction », in Gauléjac Vincent de, Hanique Fabienne et Roche Pierre, *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, p. 23.

² Roche Pierre, [2015] 2018, « Sociologie clinique du travail et subjectivation » in Clot Yves et Lhuilier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 51-65.

³ Loi n° 2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000025441587>, consulté le 24/03/2021.

- Décret d'application n° 2016-1537 du 16 novembre 2016 relatif aux recherches impliquant la personne humaine, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033394083/>, consulté le 24/03/2021.

m'autorisant à enregistrer et au besoin de photographier ou de filmer ; ces documents administratifs sont consultables en annexes 8 et 9.

Après les quatre entretiens de la phase exploratoire de février et mars 2017, j'ai réalisé cent-quatre entretiens entre septembre 2017 et avril 2019. Plus précisément, il y a eu trois principales périodes de collecte, la première de l'automne 2017 à février 2018, la deuxième à la fin du printemps 2018 et la troisième à l'automne 2018. Hormis le dernier entretien qui s'est tenu par Skype, tous les autres ont été réalisés en face à face.

• **La prise de contact**

J'ai fait un recueil très opportuniste, je me suis servie de mon réseau personnel, professionnel et de diverses rencontres pour prendre des contacts. Comme je l'ai évoqué précédemment, huit enquêtés sont des connaissances de longue date voire des amis pour quatre d'entre eux. Au niveau professionnel, j'ai mobilisé l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation pour conduire des interrogatoires sur le site de Saumur où se situe le Cadre Noir et où résident des sportifs de haut niveau. Grâce au réseau constitué durant mon mastère, j'ai pu contacter une personne ressource qui m'a permis d'enquêter dans les sports hippiques, surtout dans le domaine des courses de galop. J'ai également saisi l'opportunité de connaître une personne pouvant m'introduire auprès du régiment de cavalerie de la Garde républicaine. En l'absence de personne ressource comme ce fut le cas pour le secteur des « chevaux territoriaux » et celui du spectacle, j'ai pris contact par téléphone et lors d'événements équestres. Ce fut une agréable surprise car mes demandes ont reçu un accueil intéressé et chaleureux. Un effet boule de neige s'est créé dans la mesure où les personnes m'ont donné d'autres contacts et parfois m'ont pris directement des rendez-vous ! Dans ce cas-là, j'ai dû prêter attention à la réputation des individus et demander des contacts de personnes ne partageant pas les valeurs de « l'enquêté fournisseur ».

• **Les lieux de rencontre**

Afin d'optimiser les périodes de terrain, je me suis servie de manifestations équestres et hippiques aussi bien pour prendre des contacts que pour mener les entretiens. Vingt-neuf d'entre eux se sont tenus lors de six événements nationaux et internationaux :

- Le Concours international de saut - Le Salon du cheval en Avignon en janvier
- d'obstacle de Cagnes-sur-Mer en mai 2017 2018

- Les ventes aux enchères d'Arqana à Deauville en août 2017
- Le Meeting d'hiver à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer en janvier 2018
- Le Salon du cheval de Paris en décembre 2017
- Les Championnats du monde de concours complet des chevaux de six et sept ans au Lion d'Angers en octobre 2018

À l'automne 2017, douze entretiens ont été menés en Indre-et-Loire. Sept sont issus de mes attaches équestres locales et cinq ont été des prises de contact spontanées dans le domaine des chevaux territoriaux. Par l'intermédiaire d'une personne ressource, j'ai tenté de prendre contact avec des gens du voyage se déplaçant avec des chevaux, mais cela s'est soldé par un échec.

Comme je l'ai indiqué précédemment, des interrogatoires, seize au total, se sont tenus à Saumur sur le site du Cadre Noir.

Grâce au programme de recherche tripartite – INRA, École Blondeau et région Normandie – dirigé par Jocelyne Porcher sur le débouffrage des chevaux de course (ChevalEduc), j'ai pu réaliser une observation non participante durant quinze jours auprès du personnel de l'école Blondeau sur le site de l'hippodrome de Clairefontaine à Deauville. J'ai profité de cette occasion pour solliciter cinq autres rencontres.

Suite aux premiers échanges avec la Garde républicaine lors du Salon du cheval de Paris en décembre 2017, une première série d'entretiens s'est tenue en janvier 2018 lors de la venue du régiment de cavalerie en gala au Salon cheval passion d'Avignon. Elle a été complétée par une seconde série en juin 2018 conduite sur leurs sites de Paris et de Vincennes.

A Chantilly, dernier lieu de collecte de données, j'ai pu renforcer mon corpus de professionnels des sports hippiques.

Les lieux géographiques de recueil de données groupés sont symbolisés sur la carte ci-après par une étoile bleue : à proximité sont indiqués des chiffres, ce sont les nombres d'entretiens réalisés lors de ma venue ou mes venues. Les points rouges correspondent au département où les professionnels ont leurs structures. Il est à noter si tous les enquêtés ont installé leur structure équestre en France quatre sont des étangers. Dans le domaine des courses, deux sont anglais et une allemande ; dans le domaine du lien social, un enquêté est belge.

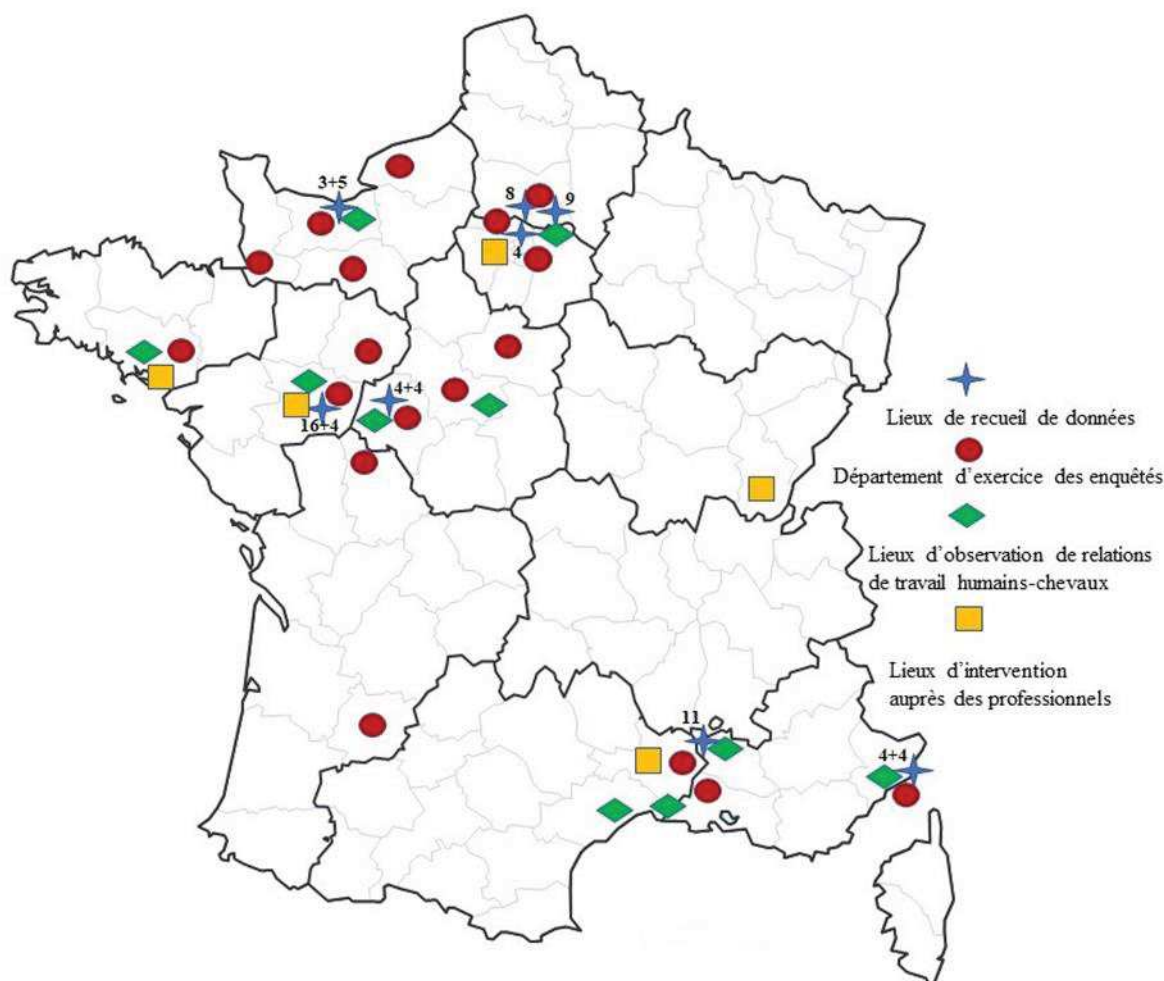


Illustration 41. Carte synthétique du terrain de thèse.

Aux lieux géographiques de recueil de données, synthétisés sur la carte ci-dessus, s'ajoutent les espaces de rencontre. La diversité des lieux d'enquête m'a obligée à me rendre disponible et à mener les entretiens dans des conditions qui ne m'ont pas toujours été très confortables. Lorsque j'étais sur place pour les événements équestres, les rendez-vous se tenaient généralement à la buvette du concours ou au bar d'à-côté ! Un entretien s'est tenu au restaurant durant un déjeuner, il a duré deux heures et demie ! Ces conditions avaient pour avantage majeur de donner une tournure conversationnelle à l'enquête, mais le revers de médaille est que ces entretiens *in situ* demande une plus grande attention pour faire abstraction des bruits environnants et que cela rend très difficile la retranscription par écrit de l'entretien. Plus ardues encore les enquêtes pendant lesquelles le professionnel soigne ses chevaux ou donne des indications d'entraînement. Toutefois, ce cas de figure est riche d'enseignement car il donne à voir des interactions entre les professionnels et leurs chevaux, l'organisation, les conditions du travail et l'ambiance dans la structure. Pour le reste, les rencontres se sont tenues

dans des bureaux (régiment de cavalerie, École nationale d'Équitation, institution) ou dans des cuisines.

1.2.2) La confrontation au travail réel de l'enquête de terrain

Cette période de terrain est aussi un temps de confrontation au réel du travail de chercheur en sociologie. Je n'ai pas lu préalablement de manuel de méthodologie pour me préparer, je suis allée à la rencontre des personnes intuitivement et spontanément. Cela m'apparaissait d'autant plus aisé que je côtoyais les deux premières personnes interrogées dans le cadre exploratoire. Au regard de ceux qui se sont tenus par la suite, ces entretiens initiaux ont été les plus difficiles. Alors que nous avions l'habitude de très longues conversations, de débats, se retrouver devant un petit enregistreur nous a inhibées. Avec du recul, je pense que la personne la plus intimidée était moi car j'avais changé de statut, de cavalier je devenais chercheuse, du moins apprentie chercheuse. Les entretiens n'ont duré qu'un quart d'heure ! Dès que l'enregistreur a été éteint, l'ambiance s'est aussitôt décontractée et les échanges suivants ont été très intéressants, mais non fixés sur une carte mémoire. Je suis revenue au laboratoire quelque peu dépitée. Le compte rendu de cette expérience auprès de ma directrice de thèse m'a « requinqué » ; après m'avoir rassurée en me signifiant que j'avais travaillé, que je m'étais confronté au réel, elle m'a également fait remarquer que malgré des réponses courtes, les questions étaient pertinentes et performatives. En effet, après les entretiens, une discussion informelle s'est engagée avec les deux monitrices (elles ont été enquêtées séparément) qui m'ont expliqué que mes questions étaient « difficiles » parce qu'elles n'avaient jamais réfléchi à l'investissement des chevaux dans le travail ni aux implications que cela entraînait. Quelque temps plus tard, elles m'ont signifié qu'elles en avaient rediscuté ensemble, qu'à bien y réfléchir, elles ne répondraient plus de la même manière à mes questions. C'est une remarque que d'autres enquêtés me feront par la suite. Rassérénée, j'ai repris les entretiens avec un positionnement plus clair pour moi, nous étions deux personnes du même milieu, mais n'ayant ni la même place ni la même antériorité.

Les cent-six autres entretiens n'ont pas été un long fleuve tranquille. Il m'est arrivé d'être dépassée par mes enquêtés. Il avait été convenu que les entretiens devaient se tenir en une heure environ et qu'en cas de dépassement certaines questions ne soient pas posées (celles sur les évolutions sociétales et celles sur les mondes du cheval).¹ Il fallait donc que j'apprenne à recentrer les discours lorsqu'ils s'éloignaient trop du sujet ou lorsque l'interlocuteur répétait

¹ L'entretien le plus court a duré 15 minute et le plus long un peu plus de 2h30.

en boucle, mais pas avec la même formulation sa réponse. J'ai échoué à couper la parole à deux personnes qui étaient « en roue libre »... Autre difficulté, que j'ai effleurée dans une sous-partie précédente, faire face aux émotions de mes interlocuteurs et à la façon dont celles-ci m'affectaient. A plusieurs reprises, des hommes et des femmes m'ont fait part de leur profond désarroi face aux difficultés (personnelles, financières, etc.) de vivre et travailler quotidiennement avec des chevaux ; d'autres ont pleuré à l'évocation de périodes difficiles, de leur manquement vis-à-vis de leurs animaux ou encore de la perte de leurs chevaux. Pudiquement, j'ai interrompu les entretiens, le temps que les personnes puissent retrouver une certaine sérénité.

Par deux fois, j'ai eu des invités dans les entretiens. Tout d'abord, l'épouse d'un enquêté à la retraite. Cela fut intéressant car elle dirigeait également leur centre équestre, mais son approche des chevaux était différente. Elle organisait des promenades et des randonnées alors que lui enseignait l'équitation et sortait en compétition. Pour le second cas, la mère de mon interlocutrice qui était présente dès le début de l'entretien savait qu'elle ne devait pas intervenir. Mais au fil du déroulement des questions, elle a commencé à préciser les propos de sa fille à les compléter et cela s'est terminé par un entretien à deux voix où les représentations de la mère dirigeante de centre équestre ont enrichi les réponses de sa fille monitrice et sportive de haut niveau.

Enfin, je dois mentionner les loupés, les « bourdes ». Un jour, j'ai oublié le dictaphone, mais cette négligence a été palliée grâce à la fonction « enregistreur » de mon téléphone. Par deux fois, j'ai oublié de rallumer l'enregistreur. La première fois, j'accompagnais un vétérinaire équin dans sa tournée et l'entretien se déroulait durant les phases de transport. Nous nous sommes arrêtés à une station essence pour qu'il puisse faire le plein de sa voiture et prendre un café. J'ai oublié de rallumer le magnétophone entre la station-service et l'arrivée chez le client... Cette mésaventure est à nouveau arrivée en interrogeant un éleveur qui est aussi opérateur de vente de chevaux aux enchères. Il était incessamment interrompu par des appels téléphoniques professionnels, et à chaque fois, j'arrêtais l'enregistrement. Il y a eu une période où j'ai omis de réenclencher l'enregistreur. Pour terminer, il m'est arrivé d'oublier des questions importantes, au cours du recueil de données effectué sur le site de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation à Saumur. Seize entretiens étaient programmés sur la semaine soit trois à quatre par jour. En milieu de semaine, j'ai eu une petite baisse de régime et j'ai oublié de poser les questions sur la souffrance au travail des chevaux ainsi que des humains à trois interlocuteurs.

L'essentiel de mon terrain de thèse est constitué de ces entretiens semi-directifs. Toutefois, suivant les occasions qui se présentaient j'ai effectué des observations ou récolté des informations au cours de rencontres avec des professionnels.

I.2.3) Le recueil de données secondaires

• Les observations

Lorsque j'étais en déplacement sur les terrains de concours, les hippodromes, les salons et festivals, mais aussi lorsque les entretiens se tenaient dans des structures équestres, j'en profitais pour faire des observations, parfois avec prises de photographies ou de films. Les lieux de ces observations sont indiqués par un losange vert sur la carte de synthèse (illustration 41). Comme je l'ai indiqué précédemment, j'ai réalisé une observation non participante à l'école Blondeau durant quinze jours en décembre 2017 (notes ethnographiques). Quatre autres observations hors des lieux de recueil d'entretiens se sont déroulées lors des rencontres du cheval territorial à Hennebont en mai 2018 (notes ethnographiques, film et photographies) ; les démonstrations de tri de bétail au cours d'une fêria aux Saintes-Marie-de-la-Mer en juillet 2018, le concours de traction animale dans les vignes de Bourgueil en juillet 2018 (film et photographies), le Grand national de concours complet et de dressage à Lamotte-Beuvron (site fédéral de la Fédération Française d'Équitation) (notes ethnographiques, film et photographies), les Championnats du monde de concours complet des chevaux de six et sept ans au Lion d'Angers en octobre 2018 (notes ethnographiques, film et photographies), accompagnement de Chloé Mulier sur son terrain monographique des chevaux territoriaux de la ville de Vendargues (programme ActeurCheval) en juin 2019 (photographies).



Illustration 42. Accompagnement récolte de données programme ActeurCheval, juin 2019. ©Atlas & Cie

• Les interventions auprès de professionnels

Au fil de l'avancée de ma thèse, j'ai été de plus en plus sollicitée par les professionnels afin de présenter mes travaux, surtout à propos de la montée de l'idéologie animaliste dans la société et ses conséquences sur le travail avec les chevaux. Ces lieux d'intervention sont

symbolisés par des carrés jaunes sur la carte de synthèse (illustration 41). En retour, j'ai pu collecter des informations quant à leurs attitudes et leurs représentations individuelles et collectives au sujet de ces bouleversements sociétaux. J'ai aussi pu mesurer la réception de mes travaux auprès des professionnels. En dehors des journées de la recherche équine, évènement annuel organisé par l'IFCE, ma première communication auprès des professionnels s'est tenue en mai 2018 lors des troisièmes rencontres du cheval territorial organisées par l'association Réseau « Faire à Cheval » et la Fédération Nationale des Chevaux Territoriaux (FNCT). En septembre 2018, j'ai été invitée par le régiment de cavalerie de la Garde républicaine à assister à une réunion sur la « prévention des risques liés aux métiers du cheval et à la pratique de l'équitation sportive » organisée par le conseil consultatif d'hygiène et de sécurité de la Garde républicaine. En octobre 2018, lors des Journées du complet organisé par l'association France Complet, j'ai participé à une table ronde sur les enjeux et l'avenir des sports équestres, principalement la discipline du concours complet dont les risques d'accidents graves inhérents à la pratique augmentent les critiques animalistes. À partir de l'année 2019, j'ai été régulièrement conviée à des réunions de travail organisées par différents collectifs d'acteurs de la « filière équine », mais sur la même thématique : l'acceptabilité sociale de l'utilisation des chevaux. J'ai pu ainsi prendre la mesure des dissensions internes qui pèsent lourdement sur le secteur équin.

Au préalable, je précise que la gouvernance de la « filière équine » est composée par les quatre sociétés mères : France Galop, Le Trot, la Société Française des Équidés de Travail, la Société Hippique Française auxquelles s'ajoute la Fédération Française d'Équitation. Je me suis retrouvée à assister à des réunions animées par le comité de filière qui est un comité piloté par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation en tant que secrétaire de la gouvernance ; le conseil de la gouvernance qui s'est tenu sans l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, mais avec la Fédération des Conseils des Chevaux ; enfin des réunions animées par la Fédération des Conseils des chevaux, mais sans l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation ni la Fédération Française d'Équitation (qui refuse de reconnaître la Fédération des Conseils des Chevaux). Ces réunions ont été riches d'enseignements sur les jeux de pouvoir, les querelles intestines (et d'ego ?) qui empêchent l'unité du secteur équin. J'ai également pu appréhender ce qui était attendu de moi, ce que pouvait représenter la figure du chercheur en sociologie. Outre l'exposé des critiques et des conséquences sociales de la montée de l'animalisme, les professionnels attendaient que je leur fournisse des solutions immédiates et surtout des éléments de langage.

Tout au long de cette période de terrain, j'ai tenté de recueillir le maximum d'informations pouvant alimenter et éclairer mes recherches. J'ai souhaité également mener une recherche plus précise, un focus afin d'éclairer, mais aussi de confronter les représentations aux pratiques. L'occasion s'est présentée de comparer le travail des chevaux de sécurité publique dans deux organisations institutionnellement très éloignées.

I.3) Un focus sur les chevaux de sécurité publique

Dans un article de 1978, Anselm Strauss écrit :

« Quoique l'idée de mondes sociaux puisse essentiellement renvoyer à des univers de discours, nous devrions être attentifs à ne pas nous confiner à la simple observation des formes de communication, de symbolisation, des univers de discours, mais nous devrions aussi examiner des faits palpables comme des activités, des appartenances, des sites, des technologies et des organisations spécifiques à des mondes sociaux particuliers. »¹

Lorsque j'ai envisagé le focus sur les chevaux de sécurité publique, je voulais éprouver d'une part le discours des enquêtés par rapport à leurs pratiques et d'autre part tester l'hypothèse que le travail du cheval est un point clé de la construction identitaire de la profession anthropoéquine. J'émettais également la possibilité que la communauté de travail créée avec les chevaux confère une identité aux travailleurs transcendant leur appartenance institutionnelle.

L'étude de cas des relations de travail entre agents et chevaux dans le cadre de missions de sécurité publique est fondée sur treize entretiens auprès de deux groupes principaux : sept à la Garde républicaine et quatre à la brigade équestre de la ville de Tours. Les deux derniers entretiens ont été obtenus auprès d'un agent de l'unité équestre de la police nationale de Seine Saint-Denis et d'un agent de la brigade équestre de la ville de Nice.

Le premier à avoir été questionné est l'agent de la brigade de Nice car il est l'une des quatre personnes que j'ai rencontrées lors des entretiens exploratoires.

¹ Strauss Anselm, [1978 en anglais] 1992, « Une perspective en termes de monde social », in Strauss Anselm, *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, p. 272.



Illustration 43. Brigade équestre de Tours devant la mairie, novembre 2018. © Hervé Gallardo Photography

À Tours, le terrain s'est déroulé en deux phases : à la suite des autorisations de la mairie de Tours, en octobre 2017, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de quatre des six agents de la brigade et deux observations non participantes ont été réalisées lors d'un entraînement collectif, l'autre au cours d'une démonstration au public des différents types d'intervention de la police municipale de Tours.



Illustration 44. Brigade équestre de Tours à l'entraînement. © Atlas & Cie

La deuxième phase a eu lieu en avril 2018 et s'est constituée du suivi de la brigade équestre pendant une semaine afin de filmer son entraînement hebdomadaire, les patrouilles journalières dans la ville, une démonstration du métier de policier pour un lycée agricole d'Indre-et-Loire et des extraits vidéos d'autres prestations ont été débriefés avec les agents concernés.

En décembre 2017, durant le Salon du cheval de Paris, grâce à une personne ressource, je suis entrée en contact avec le régiment de cavalerie de la Garde républicaine. Un premier entretien a été réalisé auprès d'un garde en charge de la communication du régiment et de la promotion des galas. Outre une récolte de données, c'était également un moyen de montrer « patte blanche » quant à la teneur des questions et d'apporter des indications quant aux modalités de restitution des résultats. C'est également durant le Salon du cheval qu'a été interviewé un agent de l'unité équestre de la police nationale de Seine-Saint-Denis. Cette unité était présente pour une démonstration de sécurité publique.



Illustration 45. Gardes républicains assurant la sécurité au stade de France. © Garde républicaine.

Après accord du régiment de cavalerie et du service communication de la Garde républicaine, les entretiens ont été réalisés en deux temps : en janvier 2018 lorsqu'elle était en déplacement pour des représentations au Salon cheval passion en Avignon et en mai 2018, au quartier des Célestins à Paris.



Illustration 46. Gardes républicains à l'entraînement. © Garde républicaine.

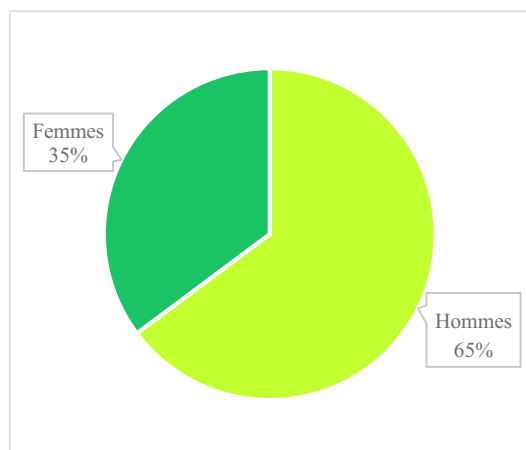
Bien qu'un entraînement spécifique de sécurité publique ait été spécialement organisé pour ma venue au quartier Carnot à Vincennes, en mai 2018, la hiérarchie du régiment de cavalerie a refusé que je filme l'entraînement. J'ai donc procédé à une observation avec prise de notes. Comme je l'ai précédemment indiqué, j'ai été invitée à une réunion du conseil consultatif d'hygiène et de sécurité sur les risques liés aux métiers du cheval afin d'y faire une présentation de mes résultats. En retour, j'ai eu plus d'informations quant aux conditions de travail des gardes et des chevaux. Enfin, en janvier 2019, lors du Salon cheval passion qui se tient en Avignon, j'ai assisté au colloque sur *La « sécurité » à cheval* organisée par l'association Cheval & Territoires. Des représentants de la Police nationale, de la Garde républicaine, de la Police nationale du Maroc et de la Police nationale d'Espagne y ont témoigné de leurs pratiques et expériences de sécurité publique à cheval.

En résumé, je me suis servie de toutes les occasions de recueillir de l'information par des observations, des réunions, des conversations informelles, etc. pour compléter les cent-huit entretiens semi-directifs qui constituent le cœur de la thèse.

II] Présentation du corpus

L'objectif était d'obtenir une vision panoramique du secteur équin et de rendre compte de sa pluralité et de sa diversité. J'ai donc enquêté auprès des grands segments du secteur équin : les sports équestres et hippiques, les emplois des chevaux territoriaux en ville et à la campagne, les spectacles, les emplois qui assurent un lien social. Je me suis également intéressée aux métiers périphériques. Cette multiplicité a également pour but de voir s'il existe des différences de représentations entre les personnes qui ont des liens directs avec les chevaux, des liens indirects ou aucun lien comme certains institutionnels. Bien qu'il n'y ait pas eu de critères d'échantillonnage établis avant le recueil de données, il s'avère que le corpus s'approche des données socio-économiques du secteur.

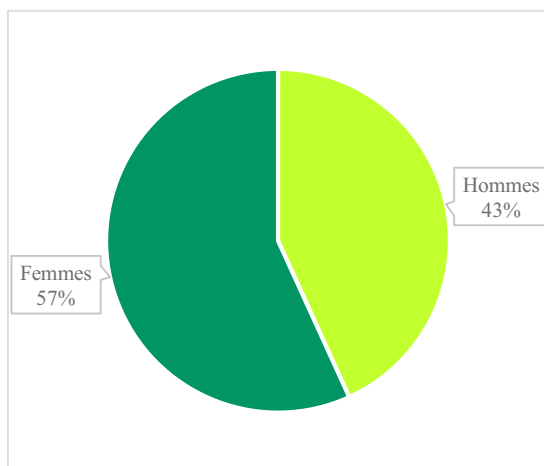
Lorsque je me suis lancée dans le recueil de données, je ne me suis pas souciée du nombre de femmes et d'hommes enquêtés, ce qui m'importait était d'obtenir une diversité de relations professionnelles avec les chevaux.



relations professionnelles avec les chevaux.

Illustration 47. Répartition du corpus par sexe.

De prime abord, il y a donc un fort déséquilibre entre les hommes et les femmes si l'on compare mon corpus aux données de la filière. Ce résultat est à moduler par la pyramide des âges. En effet, la majorité des personnes interrogées sont des professionnels ayant plusieurs années d'expérience.



Il y a un renversement qui s'effectue entre hommes et femmes, les premiers devenant majoritaires.

Illustration 48. Répartition par sexe de l'emploi dans la « filière » équine en 2018. Source : OESC.

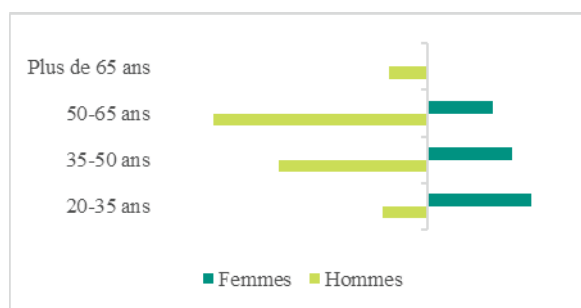


Illustration 49. Pyramide des âges du corpus.

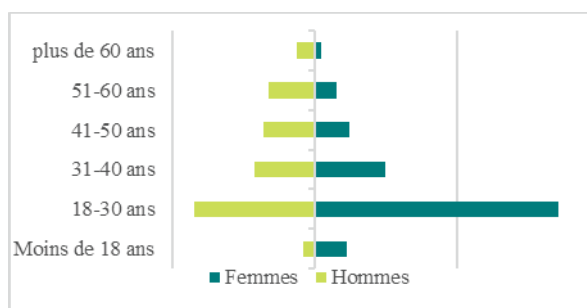


Illustration 50. Pyramide des âges dans la « filière » équine en 2018. Source : OESC.

L'une des plus grandes difficultés est la sectorisation des relations de travail anthropoéquines. S'il est assez facile de les présenter par domaines (illustration 51), cela devient rapidement très complexe de les classer par cœur de métier. En effet, pour des raisons principalement financières, les professionnels sont polyactifs. Fréquemment dans les centres équestres, enseignants humains et équins sont aussi des compétiteurs ; de même, les chevaux peuvent être employés pour les relations de soin dans le cas de l'équithérapie qui se développe

depuis une vingtaine d'années en France. La Garde républicaine fournit un autre exemple de polyactivité : gardes et chevaux ont des fonctions de sécurité publique, mais ils peuvent également avoir des fonctions de représentations et de spectacles avec les galas. Un dernier exemple, une personne travaillant dans une institution de la « filière » a aussi des fonctions en centre équestre. Un brouillage supplémentaire aurait été induit si je m'étais intéressée à leurs occupations bénévoles. Pour classer les professionnels, je me suis appuyée sur leur emploi premier, celui auquel ils consacrent le plus de temps.

Le domaine des chevaux territoriaux regroupe les fonctions de transport de personnes, la collecte des déchets, les travaux de cantonnier ainsi que le travail en agriculture (maraichage, vigne) et en foresterie ; soit les métiers agriculteurs, cantonnier, et transport de l'illustration 52.

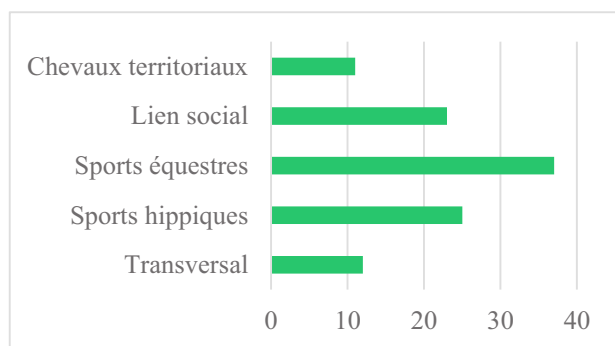


Illustration 51. Répartition du corpus par domaine.

Le domaine du lien social regroupe les travailleurs dont le cœur de métier est le spectacle (artiste), l'équithérapie (thérapeute), mais aussi la sécurité publique (force de l'ordre). Le domaine des sports équestres regroupe les enseignants d'équitation (instructeurs et moniteurs), les cavaliers professionnels qui sont entendus ici comme des sportifs de haut niveau et les grooms (soigneur). Le domaine des sports hippiques est composé des entraîneurs de trot et de galop, des jockeys et des soigneurs.

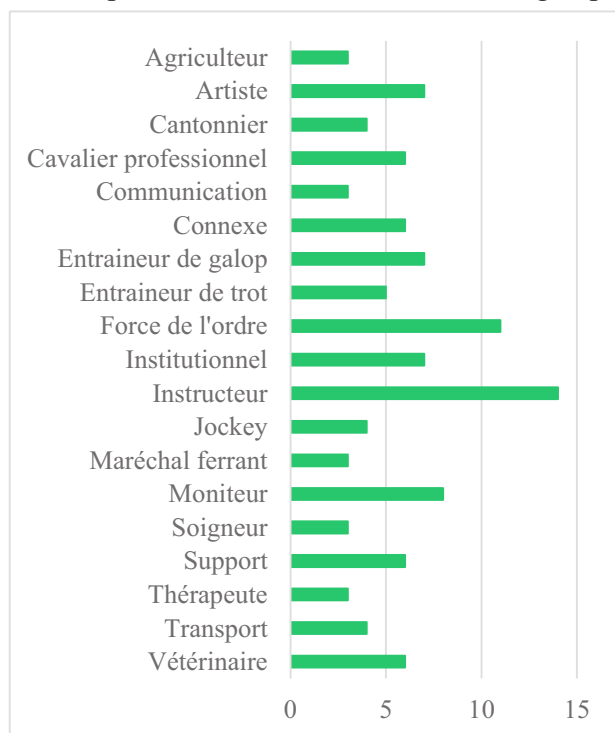
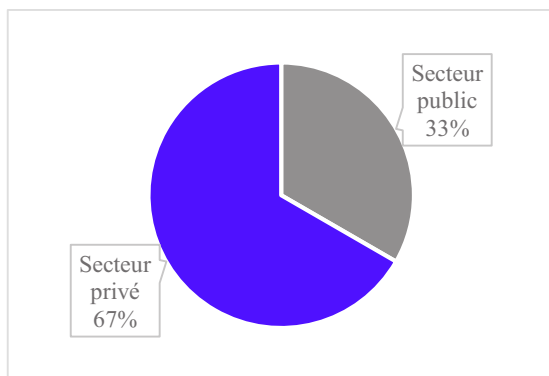


Illustration 52. Répartition du corpus par métier.

Enfin, le domaine transversal réunit les métiers intervenant dans différents domaines professionnels. Il est le plus hétéroclite car il regroupe les métiers du soin aux chevaux : les vétérinaires, les ostéopathes et les maréchaux ferrants ; les métiers de la communication ; ceux dits « connexes » (par exemple, j'ai interrogé un employé de start-up d'objets connectés à destination du cheval) ; les employés dans les institutions de la « filière » ; enfin, les métiers support (par exemple, un responsable d'hippodrome).

Si ce corpus offre un bel échantillon de la diversité des relations de travail avec les chevaux, il y a certains manques à évoquer. Je n'ai pas réalisé d'enquête auprès de professionnels des loisirs équestres, notamment les organisateurs de balades et de randonnées. Pour les compétitions, je me suis focalisée sur les disciplines olympiques ; je n'ai donc pas de représentants de sports collectifs tels que le horseball ou le polo. Les équitations dites de travail (western, camargue) n'ont également pas été investiguées.

Il faut mentionner une surreprésentation des métiers des forces de l'ordre et des instructeurs. Dans le cas des premiers, cela est dû au focus sur le travail des chevaux de sécurité publique. L'instructorat est l'ancien terme, encore usité par les professionnels, définissant les détenteurs d'un diplôme de perfectionnement sportif. Leur présence surnuméraire est due à deux éléments : d'une part, cela tient au fait que j'ai recueilli des entretiens sur le site de l'École Nationale d'Équitation de Saumur (site de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation). Les



personnes rencontrées ont pour mission première de former aux métiers de l'enseignement équestre. D'autre part, j'ai rencontré des dirigeants de centre équestre et des sportifs de haut niveau qui ont suivi des formations spécialisantes afin de se distinguer du reste du marché de l'enseignement.

Illustration 53. Répartition du corpus par secteur.

Cette surreprésentation entraîne un déséquilibre si l'on compare le corpus au secteur équin. Il y a une prévalence du secteur privé, puisque ce sont des entreprises de service. La part de la fonction publique est d'autant plus minime depuis la fermeture des Haras nationaux et la fusion de cet établissement avec l'École Nationale d'Équitation pour former l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Cette disproportion influence les conditions de travail principalement des humains.

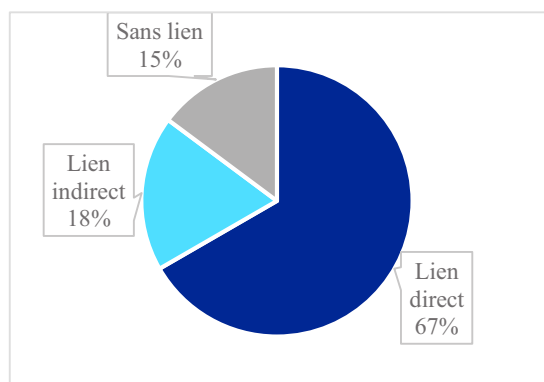


Illustration 54. Répartition du corpus par lien aux chevaux.

Pour finir, je voulais à partir du recueil de données savoir s'il y avait des différences de représentations suivant la proximité du professionnel avec ses chevaux.

Il y a un groupe majoritaire des professionnels qui vivent et travaillent avec leurs chevaux. Ensuite,

il y a ceux qui travaillent au quotidien avec des chevaux qui ne sont pas les leurs (métiers du soin aux chevaux). Enfin sont regroupés ceux qui n'ont pas de liens physiques dans leur travail avec des chevaux, qui travaillent pour les chevaux.

L'ensemble du corpus d'entretiens a été retranscrit par écrit. Du fait de la masse du corpus, plus de mille cent pages au total, j'ai choisi de le traiter avec un logiciel de textométrie, IRaMuTeQ.

III] Méthodologie d'analyse : le logiciel d'analyse statistique de textométrie IRaMuTeQ

Consciente de mon implication personnelle et subjective dans ma recherche, il m'est apparu opportun de recourir pour l'analyse de mes résultats à un logiciel de textométrie qui traite le corpus dans « *un cadre purement linguistique* »¹ afin de « *réduire l'arbitraire de la description du corpus en mettant en évidence ses régularités, ses symétries cachées* »² ainsi que ses oppositions.

L'analyse statistique des données textuelles existe depuis les années 1960, son essor est concomitant à celui de l'ordinateur. Cela reste une discipline assez récente qui prend un réel essor à partir des années 1990. Les analyses textométrique et lexicographique « *renvoient bel et bien à des variations de perception et d'appréhension de la réalité, à des écarts de signification, à des distinctions de contenus investis dans des expériences sociales, individuelles ou historiques particulières.* »³ Afin de procéder à des comparaisons entre les professionnels du secteur équin, du fait du nombre d'entretiens, il m'a paru pertinent de recourir à un logiciel. Mon choix s'est porté sur IRaMuTeQ (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires). Depuis 2008, ce logiciel de textométrie est développé par Pierre Ratinaud et Pascal Marchand du Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS) co-animé par l'Université de Toulouse – Paul Sabatier et de l'Université Paul Valéry de Montpellier.

¹ Reinert Max, 1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : *Aurélia* de Gérard de Nerval », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, p. 27.

² Thom René, 1974, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Presses de la cité, p. 21 cité par Reinert Max, 1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : *Aurélia* de Gérard de Nerval », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, p. 27.

³ Christian Baudelot, 1998, « Préface », in Lebart Ludovic, Salem André, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, p. I.

III.1) Présentation du logiciel IRaMuTeQ

IRaMuTeQ est un logiciel libre d'analyse de texte et de tableaux de données. Il utilise le langage python et s'appuie sur le logiciel de statistique R. Il regroupe des outils préexistants, augmente les possibilités d'interaction et réalise des sorties graphiques plus performantes pour les analyses. Le logiciel fournit des statistiques textuelles, des analyses factorielles de correspondances, des classifications hiérarchiques descendantes selon la méthode Reinert (ALCESTE), des analyses de similitudes et des nuages de mots.

III.1.1) Prolégomènes sur le vocabulaire employé en analyses de données textuelles

La textométrie recourt à un langage bien spécifique dont voici le vocabulaire principal :¹⁻²

Classification hiérarchique de classe : technique de classification du corpus qui construit des classes par agglomération progressive de formes. Les classes peuvent être soit disjointes, soit incluses.

Dendrogramme : *« représentation graphique d'un arbre de classification hiérarchique, mettant en évidence l'inclusion progressive des classes. »*³

Forme : plusieurs occurrences identiques constituent une forme ; plus simplement, cela correspond à un mot (lemmatisé ou non).

Hapax : *« forme dont la fréquence est égale à un dans le corpus (hapax du corpus) ou dans une de ses parties (hapax de partie). »*⁴

Lemmatisation : réduction des formes graphiques d'un terme à une forme initiale :

- *« les formes verbales à l'infinitif ;*
- *les substantifs au singulier ;*
- *les adjectifs au masculin singulier ;*
- *les formes élidées à la forme sans élision. »*⁵

Lexicométrie : étude statistique de l'usage des mots avec des *« méthodes qui permettent d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire à partir d'une segmentation. »*⁶

¹ Lebart Ludovic, Salem André, 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, 210 p.

² Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, 239 p.

³ Lebart Ludovic, Salem André, 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, p. 181.

⁴ Lebart Ludovic, Salem André, 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, p. 183.

⁵ Lebart Ludovic, Salem André, 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, p. 21.

⁶ Lebart Ludovic, Salem André, 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, p. 29.

Mots outils : articles, prépositions, conjonctions, pronoms, auxiliaire être et avoir, chiffres.

Mots pleins : verbes, noms, adjectifs et adverbes pouvant être lemmatisés ou non.

Occurrence : suite de caractères bornée à ses deux extrémités par des caractères délimiteurs (ponctuation, espace, début de ligne).

Segment de texte : les textes sont découpés en petites unités par le logiciel. Ce découpage est effectué en fonction de la ponctuation présente et en cas de longue phrase, le logiciel IRaMuTeQ recherche un découpage toutes les quarante formes.

Textométrie : extension de la lexicométrie ; les méthodes d'analyse tiennent compte de la linéarité du texte et du fait que l'on y retrouve souvent les séquences de mots. Le vocabulaire est traité selon ses occurrences dans les textes et dans les segments répétés.

III.1.2) La classification hiérarchique descendante selon la méthode Reinert

L'étude d'un corpus est une confrontation des représentations du chercheur aux représentations de l'enquêté. C'est une interférence qui est également dépendante de la sensibilité du chercheur à réagir aux différents indices régissant le monde social de l'enquêté.¹

IRaMuTeQ reprend les caractéristiques du logiciel ALCESTE créé en 1983 par Max Reinert.² Son algorithme est une méthode statistique d'analyse de données textuelles pour étudier les discours et leurs mondes lexicaux. Pour Reinert, la pensée ou image mentale est la représentation rendue perceptible au monde par l'énoncé.

*« (...) une idée n'est pas seulement liée à la représentation d'un objet, mais elle est liée à la manière dont un sujet l'appréhende en fonction de sa propre identité, en fonction aussi de son intention. Le sens d'un énoncé est donc toujours double, puisqu'il se réfère toujours à un "objet" et un "sujet". Ce n'est que dans cette double référence qu'une "représentation" peut prendre corps. C'est en cela que la trace linguistique de l'énoncé constitue la plus petite unité de texte susceptible de décrire, selon nous, la représentation sous-jacente d'un sujet ».*³

Reinert précise que l'énoncé correspond au point de vue individuel tandis que le contexte que l'on retrouve dans la régularité d'une classe de mots est l'expression d'un monde lexical reflet

¹ Reinert Max, 1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, p. 24-54.

² Initialement Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de par Segments de TEXte puis rebaptisé Analyse des Lexèmes Cooccurents dans les Énoncés Simples d'un Texte

³ Reinert Max, 1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, p. 29.

d'une représentation collective. Dans un autre article datant de 1993, il aborde l'analyse des données textuelles par la sémiotique.¹ La représentation collective ou « *représentation iconique totalisante globale* » chemine vers des représentations individuelles, « *un système de signes organisé* » par le langage.² La représentation se pare d'un sens et l'ensemble est l'expression d'une vérité pour un individu ou d'une vérité partagée par un monde social.

Les mondes lexicaux définis statistiquement par la méthode de Reinert superposent dans un même lieu – la classe – les différents points de vue des interlocuteurs. Ces lieux correspondent aux *lieux communs*, il y a dans le monde lexical un recouvrement « *entre les représentations individuelles et les préconstruits culturels.* »³

Pour résumer, selon Reinert, sa méthodologie de classification hiérarchique descendante « *permet de pister [la] démarche identitaire d'un auteur individuel ou collectif, à travers les mondes lexicaux qui ne sont que la trace, dans son discours, des mondes qu'il échafaude pour asseoir ses points de vue et construire son œuvre.* »⁴⁻⁵

• Présentation des interfaces d'IRaMuTeQ pour la classification hiérarchique descendante selon la méthode Reinert

ALCESTE est aujourd'hui un logiciel payant qui est distribué par la société Image.⁶

N'ayant pas initialement la connaissance de l'apport de ce logiciel, j'ai utilisé, dans un premier temps qui se voulait exploratoire, le logiciel libre du LERASS.

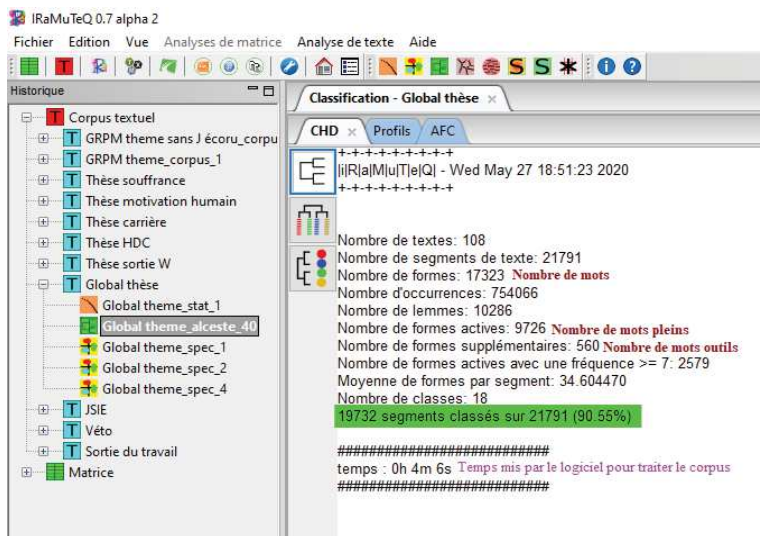


Illustration 55. Interface IRaMuTeQ après application de la méthode Reinert.

Lorsque l'on demande à IRaMuTeQ de lancer une analyse du corpus avec la méthode de classification hiérarchique descendante, un résumé des

¹ Reinert Max, 1993, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l’analyse statistique d’un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 5-39.

² Reinert Max, 1993, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l’analyse statistique d’un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 7.

³ Reinert Max, 1993, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l’analyse statistique d’un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 12.

⁴ Reinert Max, 1993, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l’analyse statistique d’un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 37.

⁵ Ratinaud Pierre, Marchand Pascal, 2015, « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l’Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots. Les langages du politique*, n° 108, p. 57-77.

⁶ <https://www.image-zafar.com/Logiciel.html>, consulté le 27/03/2021.

résultats est présenté. L'un des points importants à regarder est le nombre de segments de texte et leur pourcentage par rapport à l'ensemble des segments de texte du corpus. Plus celui-ci est élevé plus le classement reflètera l'ensemble des mondes lexicaux présent dans le corpus. Dans le cas de corpus oraux, il est estimé que si plus de 65 % des segments de textes sont analysés par le logiciel alors l'étude du corpus est viable.¹

Le corpus est initialement modélisé par un tableau lexical croisant les segments de texte en lignes et les mots pleins, les mots outils en colonnes. Ensuite, la méthode Reinert croise les segments de textes avec la présence ou l'absence des formes, puis elle les classe à partir des segments de texte qui contiennent les mêmes mots. De façon itérative, le logiciel fait varier le nombre de mots par segment de texte, compare les classes obtenues et ne conserve que celles qui sont associées au plus grand nombre de segments de texte (illustration 55).²

Un nombre de classes est défini par défaut par le logiciel. Il est possible de lui demander manuellement d'augmenter le nombre de classes afin d'obtenir une vision plus fine des mondes lexicaux.³ À la fin du traitement des données, chaque classe est présentée avec le lexique le plus représentatif des segments de texte regroupés. Si l'on reprend l'illustration 56, les éléments du tableau se lisent ainsi :

- « n... » indique le numéro de ligne qui permet de s'y retrouver dans le classement ;
- « eff. s. t. » indique le nombre de fois où le mot est présent dans les segments de texte constituant la classe ;
- « eff. total » indique le nombre de fois où le mot est présent dans l'ensemble des segments de texte du corpus ;
- « Pourcentage » indique le ratio entre les segments de texte de la classe et les segments de texte totaux ;
- « Chi2 » indique la force du lien entre le mot et la classe ;
- « Type » indique la classe grammaticale du mot ;
- « Forme » indique le mot ;

¹ Information prise lors de la formation sur le logiciel IRaMuTeQ animée par Pascal Marchand et Pierre Ratinaud en mai 2019 à Toulouse. J'ai également eu l'opportunité au moment de cette formation de travailler sur une partie de mon corpus avec Pascal Marchand et en janvier 2020, c'est avec Pierre Ratinaud que j'ai effectué la première analyse du corpus dans son entier.

² Delavigne Valérie, 2003, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924168>, 6 p., consulté le 23/02/2020.

³ Ratinaud Pierre, Marchand Pascal, 2012, « Application de la méthode ALCESTE aux "gros" corpus et stabilité des "mondes lexicaux" : analyse du "CableGate" avec IRAMUTEQ », *11^e journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Liège, Belgique du 13 au 15 juin 2012, p.835-844.

- « p » indique le seuil de significativité associé au Chi2.¹

The screenshot shows the Iramuteq software interface. The main window displays a 'Classification - Global thèse' window with a 'Profils' tab selected. At the top, there is a summary table for 16 classes. Below this is a detailed table for 'Global thèse' with columns for 'n...', 'eff. s.t.', 'eff. total', 'pourcentage', 'chi2', 'Type', 'forme', and 'p'.

4 Classe 4	5 Classe 5	6 Classe 6	7 Classe 7	8 Classe 8	9 Classe 9	10 Classe 10	11 Classe 11	12 Classe 12	13 Classe 13	14 Classe 14	15 Classe 15	16 Classe 16
1053/19732	1043/19732	536/19732	1366/19732	1485/19732	577/19732	1916/19732	1155/19732	738/19732	1352/19732	1671/19732	1099/19732	684/19732
5.34%	5.29%	2.72%	6.92%	7.53%	2.92%	9.71%	5.85%	3.74%	6.85%	8.47%	5.57%	3.47%

n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	163	540	30.19	687.53	nom	relation	< 0,0001
1	170	658	25.84	574.19	ver	aimer	< 0,0001
2	69	178	38.76	402.12	nom	contact	< 0,0001
3	59	181	32.6	272.16	ver	ressentir	< 0,0001
4	35	78	44.87	245.11	nom	affinité	< 0,0001
5	46	138	33.33	218.37	nom	lien	< 0,0001
6	48	150	32.0	215.46	ver	expliquer	< 0,0001
7	219	1730	12.66	205.91	nom	chose	< 0,0001
8	88	479	18.37	167.91	adj	vrai	< 0,0001
9	99	618	16.02	146.81	adj	sûr	< 0,0001
10	37	127	29.13	145.21	nom	impression	< 0,0001
11	26	69	37.68	145.15	nom	échange	< 0,0001
12	147	1158	12.69	134.87	adv	vraiment	< 0,0001
13	32	121	26.45	108.89	adj	intéressant	< 0,0001
14	29	105	27.62	105.17	nom	règle	< 0,0001
15	78	520	15.0	100.67	ver	comprendre	< 0,0001
16	64	391	16.37	97.86	adj	humain	< 0,0001
17	18	52	34.62	89.58	nom	personnalité	< 0,0001
18	125	1124	11.12	81.06	nom	animal	< 0,0001
19	16	46	34.78	80.13	nom	émotion	< 0,0001
20	13	32	40.62	79.95	nom	complicité	< 0,0001
21	85	670	12.69	75.88	ver	trouver	< 0,0001
22	124	1142	10.86	75.18	nom	gens	< 0,0001
23	7	11	63.64	74.85	nom	opportunité	< 0,0001
24	13	34	38.24	73.86	adj	affectif	< 0,0001
25	21	78	26.02	73.22	adj	vivant	< 0,0001

Illustration 56. Tableau de profil de classe avec les mots pleins représentatifs de la classe.

Dans la mesure où « la syntaxe même d'une phrase n'est pas indépendante du choix des mots pleins qui la constituent »,² les mots outils ou formes supplémentaires dans Iramuteq sont à considérer, surtout les pronoms personnels qui permettent d'établir à qui se rattachent les mots pleins ; dans notre cas, à l'interlocuteur, au cheval, au deux ou à son monde social. Ces mots sont indiqués à la suite des mots pleins de chaque classe (illustration 57).

La présentation des variables et des thématiques (le codage du corpus est présenté un peu plus loin) dans le tableau de profil de classe est important car il permet d'appréhender les diverses discriminations possibles, de repérer les thématiques qui marquent ce monde lexical, voir également les caractéristiques des individus tenant le discours et éventuellement savoir si la classe n'est pas biaisée par la seule présence un individu. Auquel cas, la classe est le point de vue d'un individu et non une représentation collective. Dans l'illustration 58, ce sont d'abord les thématiques associées aux corpus qui marquent la classe.

¹ <http://www.iramuteq.org/documentation/html>, consulté le 06/06/2019.

² Reinert Max, 1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, p. 48.

natrice Analyse de texte Aide

Classification - Global thèse

CHD Profils AFC

	4 Classe 4 1053/19732 5.34%	5 Classe 5 1043/19732 5.29%	6 Classe 6 536/19732 2.72%	7 Classe 7 1366/19732 6.92%	8 Classe 8 1485/19732 7.53%	9 Classe 9 577/19732 2.92%	10 Classe 10 1916/19732 9.71%	11 Classe 11 1155/19732 5.85%	12 Classe 12 738/19732 3.74%	13 Classe 13 1352/19732 6.85%	14 Classe 14 1671/19732 8.47%	15 Classe 15 1099/19732 5.57%	16 Classe 16 684/19732 3.47%
--	-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
293	61	225	27.11	512.53		-*th04_famille	< 0,0001
294	43	420	10.24	91.87		-*th02_motivation	< 0,0001
295	42	463	9.07	72.46		-*th01_signification	< 0,0001
296	29	418	6.94	28.8		-*th06_apportc	< 0,0001
297	54	1135	4.76	18.99		*metier_connexe	< 0,0001
298	15	196	7.65	18.26		*nom_074	< 0,0001
299	219	6406	3.42	17.7		*sexe_f	< 0,0001
300	20	328	6.1	14.43		-*th31_mondes	0.00014
301	13	194	6.7	11.77		*nom_007	0.00060
302	14	218	6.42	11.45		*nom_085	0.00071
303	15	267	5.62	8.62		*nom_064	0.00331
304	16	297	5.39	8.14		*nom_062	0.00433
305	9	139	6.47	7.48		*nom_093	0.00622
306	34	799	4.26	7.46		*metier_institution	0.00629
307	14	259	5.41	7.18		*nom_077	0.00736
308	29	673	4.31	6.69		-*th30_evolrelation	0.00970
309	10	176	5.68	5.91		*nom_040	0.01506
310	8	132	6.06	5.62		*nom_036	0.01771
311	12	235	5.11	5.14		*nom_078	0.02337
312	50	1405	3.56	4.06		*metier_moniteur	0.04387
313	22	542	4.06	3.8		-*th29_impactasso	NS (0.05119)
314	34	916	3.71	3.6		-*th08_relation	NS (0.05772)
315	35	977	3.58	2.92		*metier_police	NS (0.08764)
316	173	5739	3.01	2.72		*age_2	NS (0.09905)
317	12	281	4.27	2.61		*nom_096	NS (0.10651)

Illustration 57. Tableau de profil de classe avec les mots outils représentatifs de la classe.

Dans chaque classe sont regroupés les mots les plus significativement présents. L'association d'une forme à une classe est calculée sur un tableau de contingence absence ou présence d'un mot plein ou d'un mot outil ou d'une variable dans un segment de texte, le coefficient d'association est un chi2. Cette formule statistique évalue la distribution d'une unité dans un ensemble de données : il mesure les écarts « *entre les fréquences observées et les fréquences auxquelles on s'attendrait au regard des totaux observés dans les marges du tableau de données.* »¹ Si la distribution est très élevée c'est qu'elle n'est pas due au hasard, donc qu'elle est statistiquement significative. En linguistique, le test du Chi2 indique un degré de liberté entre le mot ou la variable et la classe, c'est un score de spécificité. Il permet de caractériser les segments de texte les uns par rapport aux autres à partir de la surreprésentation ou la sous-représentation d'un mot ou d'une variable dans une classe ou dans le corpus.²

¹ Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, p. 162.

² Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, 239 p.

matrice Analyse de texte Aide

Classification - Global thèse x

CHD Profils x AFC

4 Classe 4 1053/19732 5.34%	5 Classe 5 1043/19732 5.29%	6 Classe 6 536/19732 2.72%	7 Classe 7 1366/19732 6.92%	8 Classe 8 1485/19732 7.53%	9 Classe 9 577/19732 2.92%	10 Classe 10 1916/19732 9.71%	11 Classe 11 1155/19732 5.85%	12 Classe 12 738/19732 3.74%	13 Classe 13 1352/19732 6.85%	14 Classe 14 1671/19732 8.47%	15 Classe 15 1099/19732 5.57%	16 Classe 16 684/19732 3.47%
-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p ^
229	56	478	11.72	150.12	adj_pos	ma	< 0,0001
230	48	780	6.15	36.31	adj_pos	mon	< 0,0001
231	2	4	50.0	33.85	pre	durant	< 0,0001
232	30	420	7.14	31.82	adj_pos	mes	< 0,0001
233	327	9767	3.35	29.2	pro_dem	c	< 0,0001
234	4	19	21.05	24.2	pro_per	nous_mêmes	< 0,0001
235	14	155	9.03	23.58	adj_dem	cet	< 0,0001
236	242	7052	3.43	21.24	pro_per	je	< 0,0001
237	134	3543	3.78	18.56	pre	avec	< 0,0001
238	6	48	12.5	17.43	adj_pos	ta	< 0,0001
239	2	8	25.0	15.04	pro_pos	mienne	0.00010
240	124	3421	3.62	12.92	pro_per	j	0.00032
241	3	19	15.79	12.3	adj_pos	tes	0.00045
242	24	446	5.38	12.26	adj_pos	notre	0.00046
243	354	11638	3.04	11.37	pre	de	0.00074
244	10	135	7.41	11.32	adv_sup	d_abord	0.00076
245	245	7645	3.2	11.26	pro_rel	que	0.00079
246	1	3	33.33	10.64	pro_pos	sienne	0.00110
247	1	3	33.33	10.64	pro_dem	celle_ci	0.00110
248	27	549	4.92	10.36	adv_sup	maintenant	0.00128
249	27	554	4.87	10.04	adj_ind	toute	0.00153
250	14	231	6.06	9.89	pre	depuis	0.00166
251	26	555	4.68	8.37	adj_dem	ces	0.00381
252	33	752	4.39	8.27	pro_per	m	0.00403
253	151	4557	3.31	8.0	art_ind	une	0.00468

Illustration 58. Tableau de profil de classe avec les variables et thématiques les plus représentatives de la classe.

Valeur du Chi2	Seuil	Probabilité
3,84	Seules 5 % des données atteignent ce seuil	p < 0.05
6,63	Seules 1 % des données atteignent ce seuil	p < 0.01
10,83	Seules 0,1 % des données atteignent ce seuil	p < 0.001
15,13	Seules 0,01 % des données atteignent ce seuil	p < 0.0001

Illustration 59. Repères pour interpréter le Chi2 pour un degré de liberté. Source : Poudat et Landragin.¹

Un Chi2 supérieur à 3,84 signifie que le seuil de probabilité est supérieur à 5 %. Ce seuil de significativité est indiqué dans les tableaux de profils de classe délivrés par IRaMuTeQ et une indication supplémentaire est donnée lorsque le mot ou la variable n'est plus significative (illustration 58, dans la colonne p, en bas est indiqué NS (chiffre)).

Pour chaque forme, il existe un concordancier pour la classe ou pour le corpus entier qui permet d'appréhender le sens des classes grâce aux phrases extraites du corpus (illustrations 60 et 61). Pour une meilleure interprétation, il est indispensable de retourner au corpus original afin de se remémorer l'ensemble du contexte d'énonciation. En effet, l'utilisation d'IRaMuTeQ nécessite un nettoyage du corpus et les exemples que l'on lit dans le concordancier (illustration 61) sont des extraits de phrases sans ponctuation.

¹ Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, p. 168.

	1 Classe 1 225/1154 19.5%	2 Classe 2 122/1154 10.57%	3 Classe 3 121/1154 10.49%	4 Classe 4 178/1154 15.42%	5 Classe 5 77/1154 6.67%	6 Classe 6 217/1154 18.8%	7 Classe 7 131/1154 11.35%	8 Classe 8 83/1154 7.19%
n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme		
0	54	69	78.26	161.46	nom	homme		
1	130	331	39.27	115.66	nr	homme_de_cheval		
2	19	20	95.0	73.92	nr	femme_de_cheval		
3	30	43	69.77	71.91	adj			
4	28	43	65.12	59.22	adj			
5	22	33	66.67	48.16	nom			
6	15	18	83.33	47.47	nom			
7	9	9	100.0	37.45	nom	fe		
8	27	59	45.76	37.33				
9	6	6						
10	6	6						
11	7	8						
12	5	5	100.0	20.73	nom	défin		
13	12	21	57.14	19.31	adj	impr		
14	16	33	48.48	18.19	nom	b		
15	9	14	64.29	18.11	adj	a		
16	6	8	75.0	15.81	nr			
17	6	8	75.0	15.81	nom	no		
18	5	6	83.33	15.66	adv	absolu		
19	7	11	63.64	13.79	ver	dép		
20	7	11	63.64	13.79	nom	cor		
21	15	34	44.12	13.53	nom	fois		

Illustration 60. Interface IRaMuTeQ pour la demande de concordancier entre une forme et les segments de texte.

The screenshot shows the IRaMuTeQ interface with a concordance tool window open. The tool window displays a list of text segments with associated metadata. The concordance tool is set to search for the form 'femme_de_cheval'.

CHD	Profils	AFC
1 Classe 1 225/1154 19.5%	2 Classe 2 122/1154 10.57%	3 Classe 3 121/1154 10.49%
4 Classe 4 178/1154 15.42%	5 Classe 5 77/1154 6.67%	6 Classe 6 217/1154 18.8%
7 Classe 7 131/1154 11.35%	8 Classe 8 83/1154 7.19%	

Concordancier - Classe 1

```

**** *nom_004 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police
non parce que entre être homme_de_cheval et femme_de_cheval oui c est vraiment connaître connaître l animal savoir pas seulement monter et voilà moi je le prends comme ça voilà quand c est pour ça que je me suis repris rapidement
**** *nom_103 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_institution
non pas du tout pas du tout au contraire c est même ce qu on devrait c est là-dessus que on voulait on a fait d ailleurs on a remonté une formation dont c était un peu le thème alors homme ou femme_de_cheval
**** *nom_029 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_wagri
ça a toujours été désuet ça veut dire quoi pour moi l homme_de_cheval ou la femme_de_cheval c est des gens qui pensent que cheval qui savent que parler de ça qui ont des têtes
**** *nom_028 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_transversal *metier_veto
donc il faut bien connaître la psychologie du cheval et c est ça être quelqu'un qui arrive à obtenir dans la douceur ce qu il veut de l animal ça c est un vrai homme ou femme_de_cheval
**** *nom_065 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur
non mais j aimerais qu on appelle ça aussi la femme_de_cheval il faudrait qu on trouve un autre mot parce que là aussi encore on souffre de la masculinisation du truc
**** *nom_094 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_therapeute

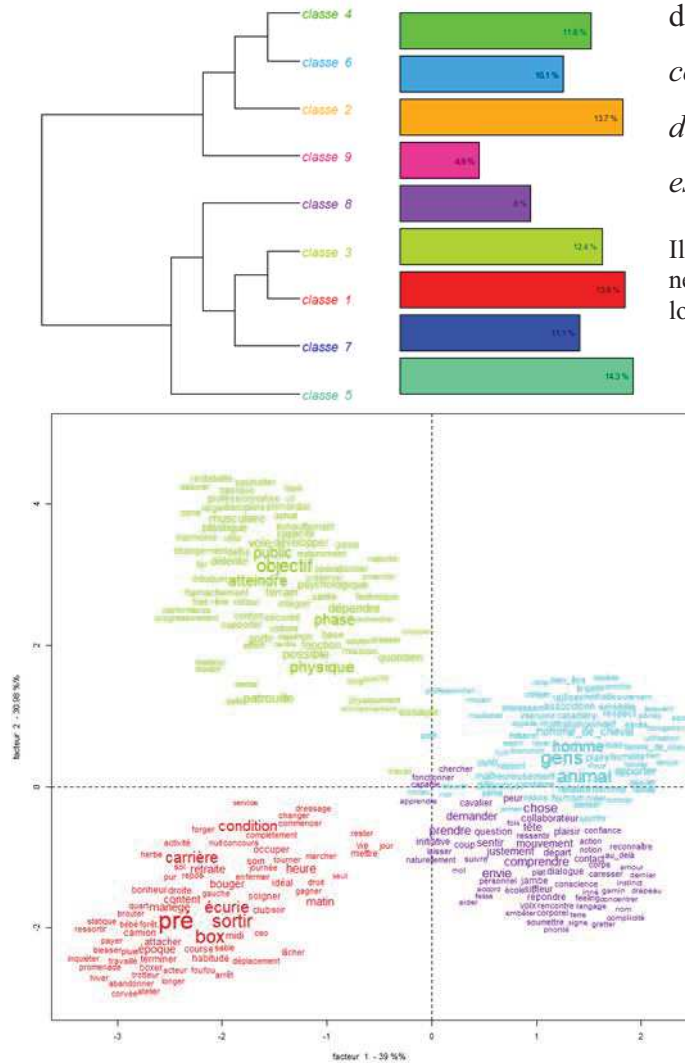
```

Illustration 61. Exemple de concordancier pour la forme « femme_de_cheval ».

Le dendrogramme est une illustration de la classification hiérarchique descendante. C'est un arbre de classification : à partir du corpus, des segmentations duales sont effectuées à partir des cooccurrences entre les objets à classer (mots pleins, mots outils, variables) et les segments de texte. Les objets à classer se divisent selon les facteurs de l'analyse factorielle de correspondance. Chaque classe élaborée doit être en son sein la plus homogène possible et la plus disjointe possible des autres classes.

III.1.3) Les analyses factorielles de correspondances

L'analyse factorielle des correspondances a été adaptée aux analyses de données textuelles par Jean-Paul Benzécri au début des années 1960.¹ La projection factorielle sur un plan est une autre illustration spatiale qui rend visibles les images mentales présentes dans les



discours des enquêtés. «*L'analyse des correspondances a une fonction purement descriptive : la consultation des résultats est plus agréable et confortable.*»²

Illustration 62. Exemple d'un dendrogramme à neuf classes selon la méthode Reinert avec le logiciel IRaMuTeQ.

Les abscisses et les ordonnées correspondent aux deux premiers et principaux facteurs de l'analyse factorielle de correspondance. Il y a quatre facteurs au total qui correspondent aux quatre classes. Le nuage de points est constitué par des mots ou des variables (selon ce qui a été sélectionné) dont la distribution dépend de leur facteur respectif.

Illustration 63. Plan factoriel issu d'une analyse factorielle de correspondance de quatre classes.

Le facteur est une variable qui a été reconstruite à partir de la combinaison des variables initiales (mots / segments de texte) et d'un axe. Celui-ci se positionne «*dans la direction qui explique la meilleure inertie du nuage de points*».³

¹ Reinert Max, 1993, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 5-39.
² Lebart Ludovic, Salem André, 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, p. 56.
³ Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, p. 106.

« Les textes et les observations linguistiques contribuent ainsi, en positif ou en négatif, autour de l'origine des axes. L'axe devient un lieu d'opposition entre valeurs négatives et valeurs positives : c'est l'opposition entre les points qui a du sens. Que le point se situe sur le versant positif ou négatif de l'axe n'a en soi aucune signification – on peut d'ailleurs inverser la polarité des axes à sa convenance. »¹

Concernant l'analyse des résultats, j'utiliserai avant tout le dendrogramme de la classification hiérarchique descendante car il donne à voir le vocabulaire mobilisé par les énonciateurs rendant compte de leurs mondes lexicaux et au-delà de leurs représentations collectives ou non puisqu'il est possible de discriminer les classes à partir des variables. Le plan factoriel permet de voir le positionnement du lexique avec ses fortes variations sémantiques. Son exploitation viendra en appui au dendrogramme.

III.1.4) Les analyses de similitudes et les nuages de mots

Les analyses de similitudes permettent d'appréhender les cooccurrences, c'est-à-dire

« la coprésence régulière de deux unités linguistiques dans une fenêtre contextuelle choisie ».² L'analyse de similitudes représente sous forme graphique la distribution de cooccurrences entre des mots et leur fréquence. Elle fait ainsi ressortir les liens des formes dans les segments de textes,³ et met en relief les ponts lexicaux sur lesquels les classes s'articulent.⁴

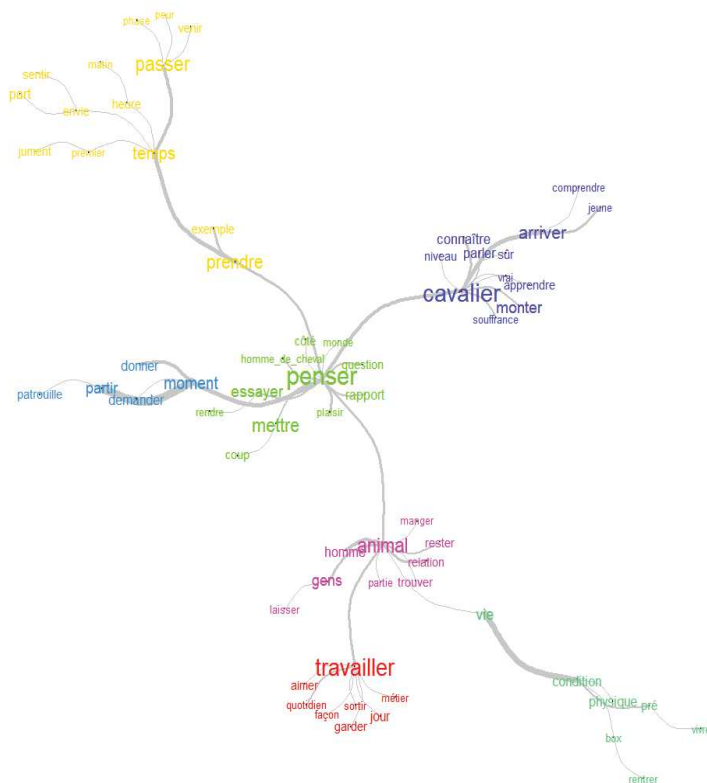


Illustration 64. Exemple d'analyse de similitude d'une classe à partir d'un corpus décomposé en sept classes.

¹ Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, p. 107.

² Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, p. 201.

³ Ratinaud Pierre, Marchand Pascal, 2012, « Application de la méthode ALCESTE aux “gros” corpus et stabilité des “mondes lexicaux” : analyse du “CableGate” avec IRAMUTEQ », *11^e journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Liège, Belgique, du 13 au 15 juin 2012, p.835-844.

⁴ Loubère Lucie, 2016 « l'analyse de similitude pour modéliser les CHD », *13^e journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Nice, France, du 7 au 10 juin 2016, 9 p., <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2016/>, consulté le 03/03/2020.

La taille des mots de l'illustration 64 correspond à l'effectif dudit mot dans la classe, quant à la taille du trait, il est fonction des cooccurrences entre les mots joints. Le graphe de similitude est intéressant pour analyser les mots pleins clés sinon c'est une autre forme d'illustration des mots d'une classe.

Le nuage de mots n'a pas d'utilité pour l'interprétation des résultats de la classification hiérarchique descendante, il est purement illustratif.¹

IRaMuTeQ offre de nombreuses possibilités d'analyse statistique de données textuelles, il permet d'effectuer un grand ensemble de discriminations selon les variables définies. Cependant, avant de pouvoir utiliser le logiciel, il est obligatoire de procéder à un travail préparatoire du corpus.

III.2) Préparation du corpus

Il est nécessaire d'effectuer deux principales interventions sur le corpus : le nettoyage et le codage.

III.2.1) Le nettoyage

La première intervention sur le corpus consiste à retirer tous les phatiques tels que « euh », « hein », « hum », « vous voyez », « voilà », « quoi », tous les points de suspension. J'ai également enlevé les répétitions ne prêtant pas à incidence sur l'effectif des mots pleins, par exemple, « qui, qui, qui ». Ensuite, suivant l'intentionnalité, j'ai réécrit les mots qui étaient mal orthographiés sinon ils disparaissent de l'index servant à la classification et sont désignés comme des hapax. Si le nombre d'hapax peut signifier une richesse de vocabulaire dans l'étude de textes littéraires, dans le cas d'entretiens sociologiques, un trop grand nombre (plus de 45 %) est le signe que trop de mots sont mal orthographiés. Dans notre cas d'étude, les hapax peuvent également être le nom des chevaux qui ont pu être mentionnés par mes interlocuteurs.

III.2.2) Le codage

Tous les entretiens du corpus ont dû être retranscrits avec le logiciel « Libre Office » qui assure ensuite un meilleur encodage du texte en UTF 8, nécessaire à la reconnaissance du texte par IRaMuTeQ. Afin de pouvoir procéder à des discriminations, le texte a été codé avec les variables suivantes :

¹ Pascal Marchand, Pierre Ratinaud, 2018, « Faut-il faire des nuages de mots ? », <http://www.iramuteq.org/Members/pmarchand/faut-il-faire-des-nuages-de-mots>, consulté le 28/10/2019.

- un numéro qui correspond au nom de l'enquêté ;
- le sexe
- l'âge par tranche : âge 0 = les moins de 20 ans, âge 1 = de 21 à 35 ans, âge 2 = de 36 à 50 ans, âge 3 = de 51 à 65 ans, âge 4 = les plus de 66 ans ;
- le lien : direct, indirect, sans ;
- le secteur : privé ou public ;
- le domaine : sport (équestre), courses, lien social, écologie (chevaux territoriaux), transversal
- les métiers : les dix-neuf métiers présentés à l'illustration 52.

L'écriture du codage est la suivante :

**** *nom_ *sexe_ *age_ *lien_ *secteur_ *dom_ *metier_

Dans le but de rendre anonyme les entretiens tout en donnant des informations caractéristiques sur les enquêtés – pour les extraits de verbatim – ceux-ci sont présentés à partir de ce codage.

Tous les textes du corpus ont été codés selon les thématiques abordées (34 au total), ce qui permet de construire des sous-corpus afin d'affiner les analyses et d'entrer plus finement dans les mondes lexicaux, les représentations des enquêtés. Il m'est arrivé d'intervenir sur le corpus lorsque mes interlocuteurs passaient clairement à une autre thématique sans qu'une question soit posée. Dans ce cas, la partie du discours a été déplacée pour entrer dans la thématique idoine. Quand deux thématiques étaient entremêlées, je n'ai pas modifié l'ordre du discours. Après essai, j'ai constaté que cette modification de l'ordre du discours n'avait pas d'incidence sur la classification hiérarchique descendante de l'ensemble du corps. Par contre, elle influençait significativement les sous-corpus enrichissant mon analyse.

*th01_signification	*th18_organisationw
*th02_motivation	*th19_conditionw
*th03_quotidien	*th20_souffrancec
*th04_famille	*th21_souffrancehc
*th05_perennite	*th22_plaisirwc
*th06_apporte	*th23_difgenre
*th07_com	*th24_difc
*th08_relation	*th25_condvie

*th09_contraintec	*th26_sortiew
*th10_cw	*th27_boucherie
*th11_initiative	*th28_asso
*th12_debw	*th29_impactasso
*th13_boncollabo	*th30_evolrelation
*th14_recrutement	*th31_mondes
*th15_formation	*th32_hdc
*th16_carriere	*th33_essencehdc
*th17_apportwc	*th34_divers

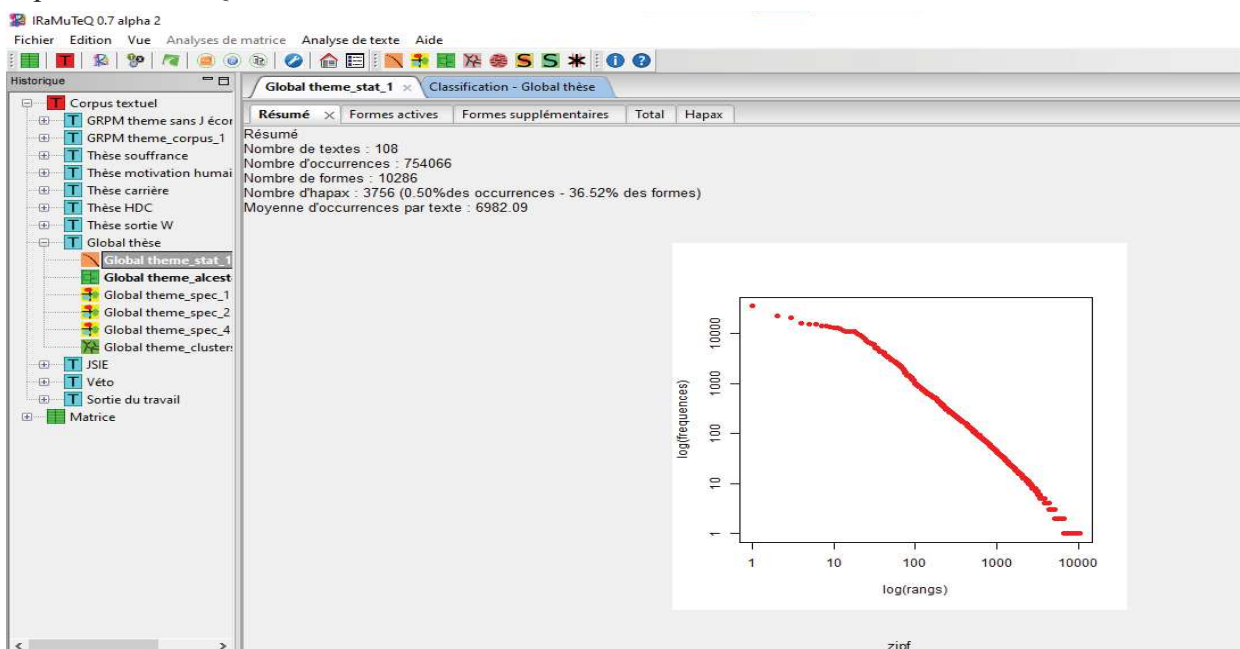
C'est donc à partir du logiciel IRaMuTeQ et de ses différentes fonctionnalités que j'ai choisi d'analyser mes cent-huit entretiens soit mille cent une pages de texte.

Il est temps maintenant de vous présenter les résultats issus de mon recueil de données, principalement le corpus d'entretiens traité par IRaMuTeQ ; puis complété par les éléments secondaires récoltés au cours de mes pérégrinations.

C'est donc à partir de la classification hiérarchique descendante selon la méthode Reinert que les mondes lexicaux vont être analysés soit de manière regroupée lorsque les thématiques des classes forment une entité d'explication pertinente soit à l'inverse en simple unité sémantique. Ces mondes lexicaux sont propres à certaines représentations sociales sur lesquelles je me suis interrogée et à partir desquelles j'ai fondé des hypothèses de recherche. Je ne ferai pas de partie spécifique pour présenter les résultats provenant du focus sur les chevaux de sécurité publique. Ils ont fait l'objet d'une publication,¹ je ne reprendrai que quelques points pouvant influencer ou préciser d'autres résultats.

I] Les représentations des professionnels quant à leur engagement auprès des chevaux

Après avoir été nettoyé et codé, le corpus a été l'objet d'un premier traitement statistique par IRaMuTeQ.



L'illustration 1 est une copie d'écran de la synthèse statistique des données textuelles sur le corpus calculé par IRaMuTeQ. Le corpus contient donc 108 entretiens, 1 101 pages, ce

¹ Deneux – Le Barh Vanina, 2020, « Le chevaux de sécurité publique : des professionnels ? », *Économie rurale*, n° 374, p. 91-106.

qui représente 754 066 occurrences, 21 791 segments de texte, 10 286 formes lemmatisées (17 323 formes non lemmatisées) dont 3 756 hapax. Le ratio hapax-forme étant inférieur à 40 %, le corpus peut être considéré comme propre. Le graphique utilise l'échelle logarithmique de la loi dite de « Zipf » selon laquelle le nombre d'occurrences d'un mot dans un texte (en abscisse) est lié à son rang dans la distribution des fréquences (en ordonnée). Ici, le mot ayant la fréquence maximale est l'auxiliaire « être » avec une présence de 353 422 occurrences dans le corpus. Le premier mot plein, « cheval », arrive en huitième position avec 14 392 occurrences.

I.1) La classification hiérarchique descendante du corpus

Bien qu'il s'agisse d'entretiens semi-directifs, les divisions de la classification hiérarchique descendante (illustration 67) ne correspondent pas forcément aux thématiques de la grille d'entretien. Ainsi, le vocabulaire mobilisé par les enquêtés qui constitue les classes lexicales 1 à 12 et 14 renvoie à plusieurs thématiques de la grille d'entretien, ce qui montre que les catégories élaborées pour la grille d'entretien sont mouvantes et que vie et travail des humains et des chevaux s'entremêlent dans les représentations des professionnels.

La classe 1 regroupe les thématiques de l'initiative, de la souffrance, mais aussi le plaisir du cheval au travail et la communication entre humains et chevaux. La classe 2 réunit les thématiques du cheval au travail, de la souffrance du cheval au travail, de la collaboration du cheval, du début du travail et de la souffrance des humains et des chevaux au travail. La classe 3 rassemble les initiatives du cheval, la formation et le cheval au travail. La classe 4 regroupe l'évolution des relations anthropoéquines, les mondes du cheval, l'apport du cheval pour le professionnel, l'impact des associations de protection animale sur les métiers anthropoéquins. La classe 5 reprend les relations entre humains et chevaux, l'apport du cheval pour le professionnel, la communication entre humains et chevaux, la signification du travail avec les chevaux pour les professionnels et les caractéristiques de l'homme de cheval. La classe 6 assemble les thématiques de la famille, de la motivation à travailler avec les chevaux, de la signification du travail avec les chevaux et de l'apport du cheval pour le professionnel. La classe 7 réunit la sortie du travail du cheval, les conditions de vie pour le cheval, ses conditions de travail et l'intérêt du travail pour lui. La classe 8 regroupe l'organisation du travail avec les chevaux, leurs conditions de vie, le quotidien des professionnels, la famille, les conditions de travail des chevaux, le début du travail et l'intérêt du travail pour le cheval. La classe 9 regroupe les conditions de travail et la souffrance au travail du cheval. La classe 10 rassemble les thématiques de la sortie du travail, de la carrière du cheval, de son recrutement, de la motivation

Illustration 66. Plan factoriel du corpus à partir du facteur 1 en ordonnée et du facteur 2 en abscisse.

Le plan factoriel est une projection de la classification hiérarchique sur le corpus. Il présente la répartition des formes actives selon les deux premiers facteurs qui sont indiqués sur le plan factoriel. Pour rappel, les facteurs sont des variables statistiques construites à partir de l'ensemble des données. Cette artificialisation permet la construction du plan factoriel en assurant une bonne ventilation du nuage de points.¹ Ici, les facteurs 1 et 2 expliquent la variabilité d'un cinquième du corpus. Quinze autres facteurs entrent en ligne de compte pour construire le plan, le corpus est donc représenté dans son ensemble. Pour des questions de clarté du nuage de points seuls les trente premiers mots de chaque classe sont notifiés. La taille du texte est proportionnelle au Chi2 d'association aux classes.

Les illustrations (69 et 70) ci-après sont les projections respectives des Chi2 d'association des variables âge, sexe, lien, secteur, domaine et métier à chacun des mondes lexicaux définis par la classification hiérarchique descendante et figurée par le dendrogramme (illustration 67).

Sur le dendrogramme (illustration 67), on note une division initiale des mondes lexicaux. À gauche se regroupent les classes 11, 10, 1, 9, 9, 7, et 17 soit 45,4 % des segments de texte du corpus ; à droite, les classes 18, 14, 12, 3, 2, 16, 5, 4, 6, 13 et 15 soit 54,6 % des segments du corpus. Cette ligne de démarcation isole ce qui dans le discours des interlocuteurs est propre au cheval et à sa matérialité (à gauche) et ce qui relève de la relation entre humains et chevaux (à droite).

¹ Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, 239 p.

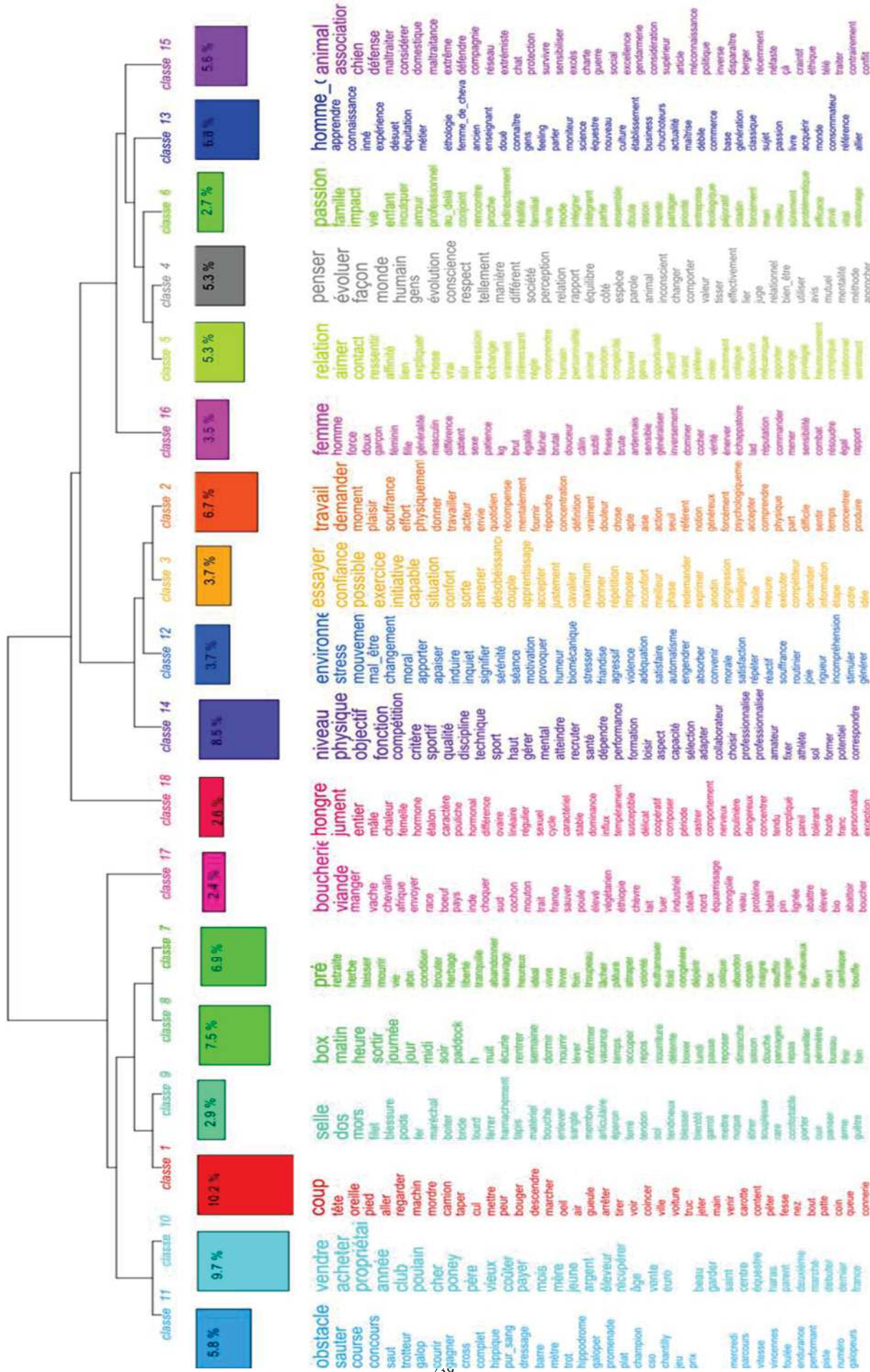


Illustration 67 dendrogramme. Classification du corpus à 18 classes, taille des classes et extrait des lexiques caractéristique des classes

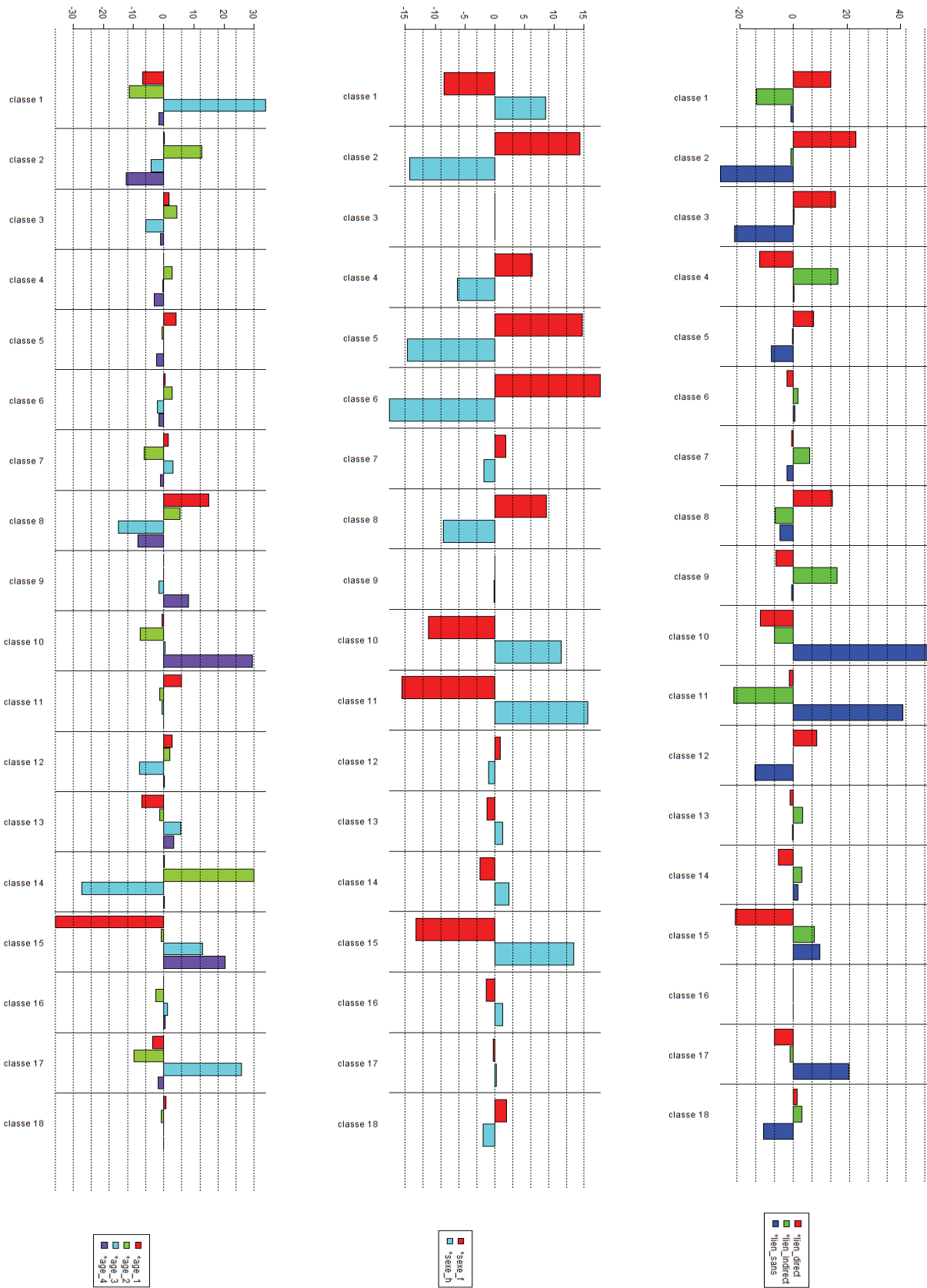


Illustration 68. Graphique 1, 2 et 3 des χ^2 d'association aux modalités de l'âge, du sexe et du lien à chacune des classes de la classification hiérarchique descendante du corpus.

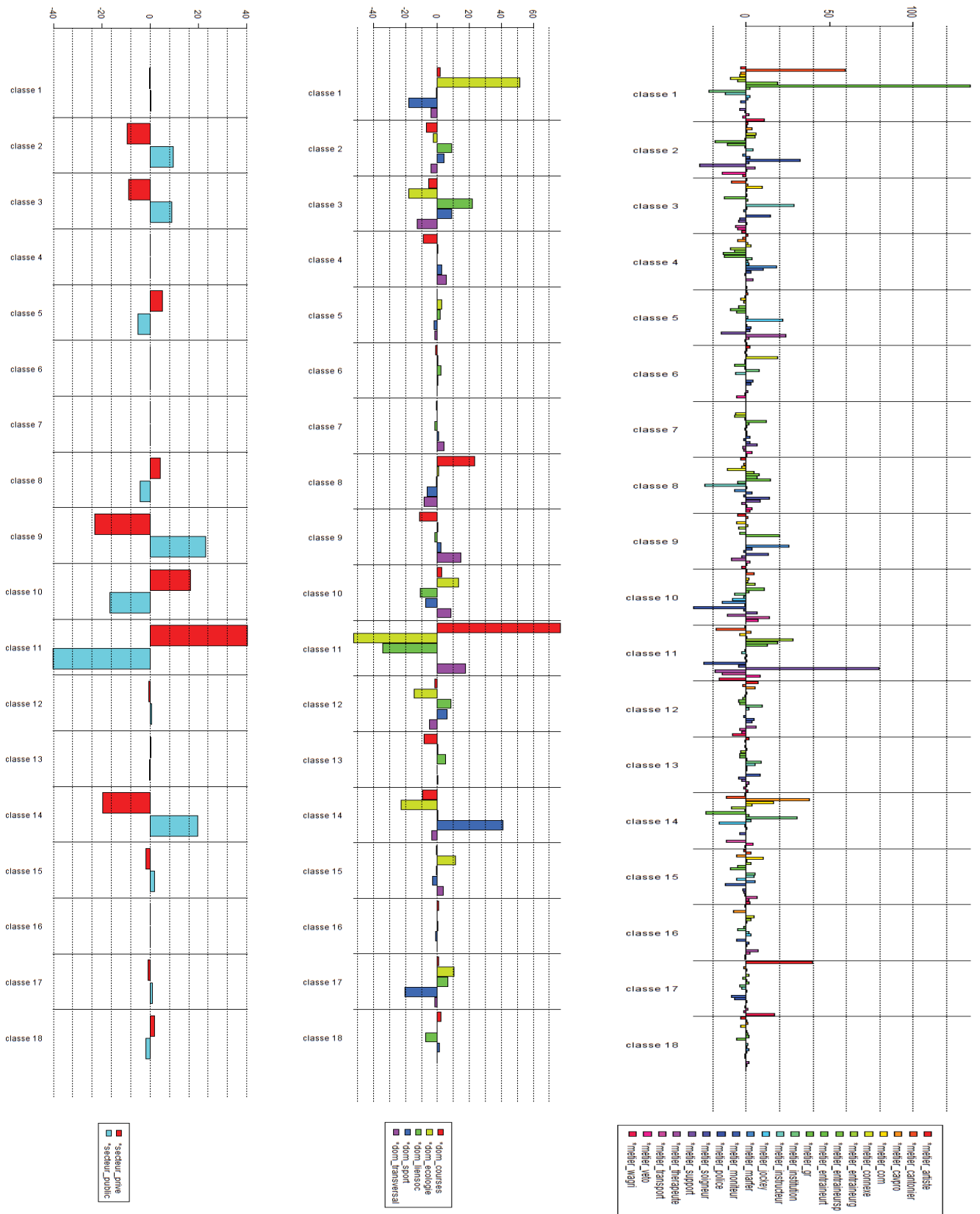


Illustration 69. Graphique 4, 5 et 6 des chi2 d'association aux modalités du secteur, du domaine et du métier à chacune des classes de la classification hiérarchique descendante du corpus.

I.2) Les relations de vie et de travail entre humains et chevaux

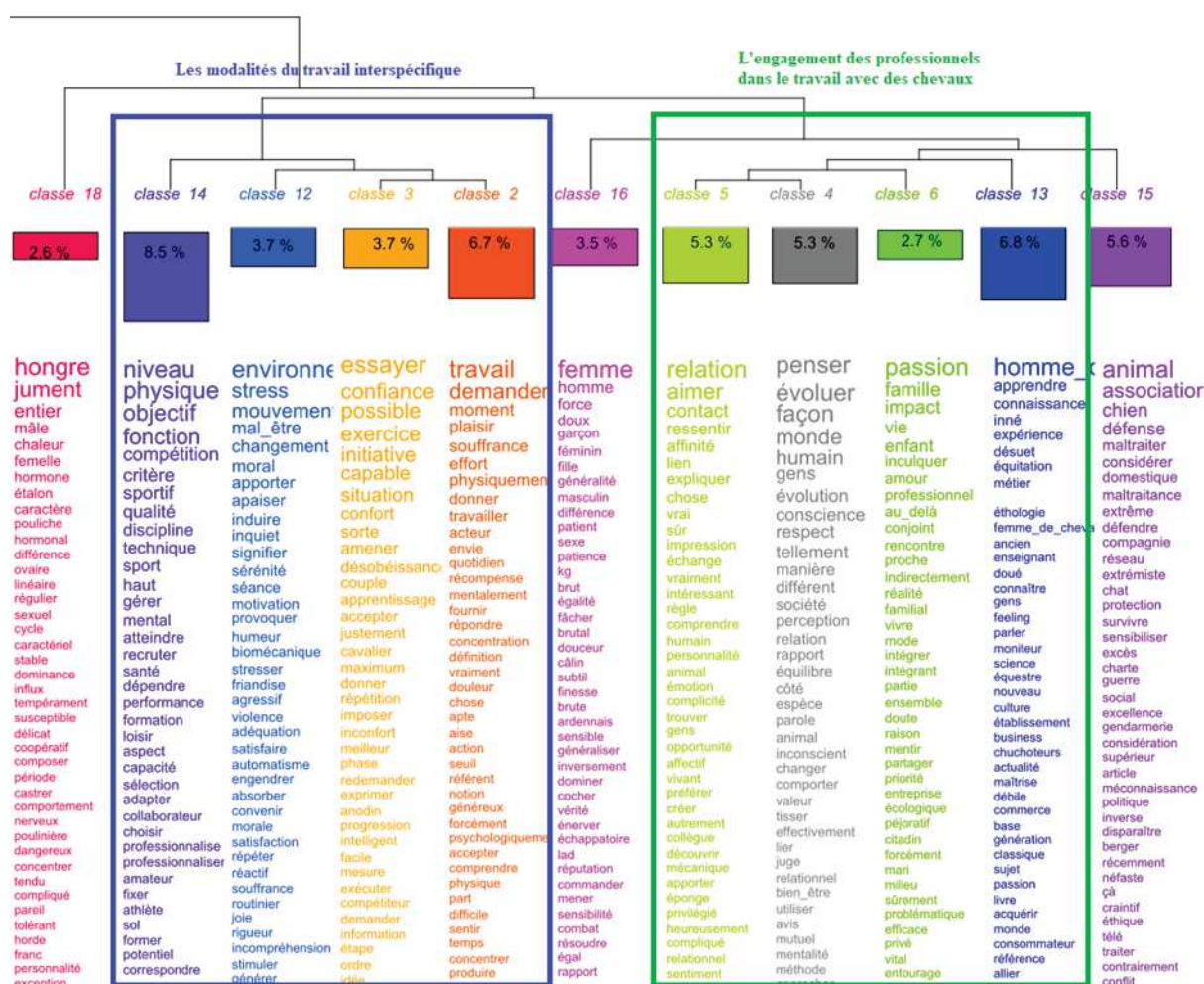


Illustration 70. Partie droite du dendrogramme (illustration 67) de la classification hiérarchique descendante du corpus.

Je commence par la présentation des résultats des classes situées à droite de la ligne de partition (illustration 57) car elles regroupent plus de la moitié des segments de texte du corpus. Attention, sur le plan factoriel (illustration 58), la spatialisation de ces classes est située à gauche de l'axe des ordonnées. Sur cette partie (illustration 70), deux ensembles se dégagent. Le premier – dans le rectangle bleu – concerne 22,6 % des segments de texte du corpus, il réunit des classes évoquant les modalités du travail interspécifique. Le second – dans le rectangle vert – considère 20,1 % des segments de texte du corpus, il regroupe les mondes lexicaux ayant trait à l'engagement des humains auprès des chevaux.

I.2.1) L'engagement des humains dans le travail avec les chevaux

Les classes 4, 5, 6 sont caractérisées par des vocabulaires renvoyant à l'engagement des professionnels dans des métiers en lien avec des chevaux et aux représentations relatives aux relations entre humains et chevaux.

Si l'on regarde les six premières occurrences de la classe 4, on peut voir que le monde lexical renvoie au contexte de la relation (classe 5). Les neuf premières formes de cette classe « penser », « évoluer », « façon », « monde », « humain », « gens », « évolution », « conscience » et « respect » évoquent l'évolution de la société vers la recherche, la prise de conscience d'un nécessaire respect envers l'animal. Cette classe 4 est corrélée à la classe 5 en tant que cadre général de la relation à l'animal. Elle est à lire également en parallèle de la classe 15 qui est caractérisée par les thématiques des associations de protection animale et les impacts de ces associations sur les pratiques des professionnels. Dans cette classe, sont évoqués la « maltraitance » animale, les « excès » et en ce cas, le cheval est comparé au « chien » et aux autres animaux « domestiques » et de « compagnie ». Ceci étant, « extrême », « réseau » et « extrémiste » renvoient à une critique des professionnels qui dénoncent les extrémistes de la cause animale qui menacent leur travail par leur « considération » et par leur « méconnaissance ». Les graphiques du Chi2 par modalité de la variable (illustration 68 et 70) indiquent une variabilité du discours des enquêtés sur leurs représentations des associations de défense animale. Il apparaît que les femmes ayant entre 20 et 35 ans et travaillant directement avec des chevaux (graphiques 1, 2 et 3 de l'illustration 68) sont plus enclines à une position en faveur des associations que les hommes de plus de 50 ans, travaillant plutôt dans le domaine des chevaux territoriaux (graphiques un et deux de l'illustration 5 et graphique 5 de l'illustration 69). Au regard de cette classe 13, c'est bien la rationalité première de l'affectivité qui apparaît dans l'engagement des professionnels à travailler avec des chevaux.

• La première rationalité du travail avec les chevaux : l'affectivité dans la relation

La classe 5 se caractérise par la relation et le sens que celle-ci revêt pour les professionnels. Ce sont les sens et les affects qui sont à l'œuvre.

Le graphe de l'illustration 8 est un graphe de similitude représentant les liens de la forme sélectionnée, ici le mot « relation » aux autres formes de la classe. L'épaisseur des traits est liée au Chi2 d'association entre les formes. Le graphe a été produit par IRaMuTeQ sous forme vectorisée puis je l'ai mis en couleur grâce au logiciel libre de dessin vectoriel « Inkscape ».

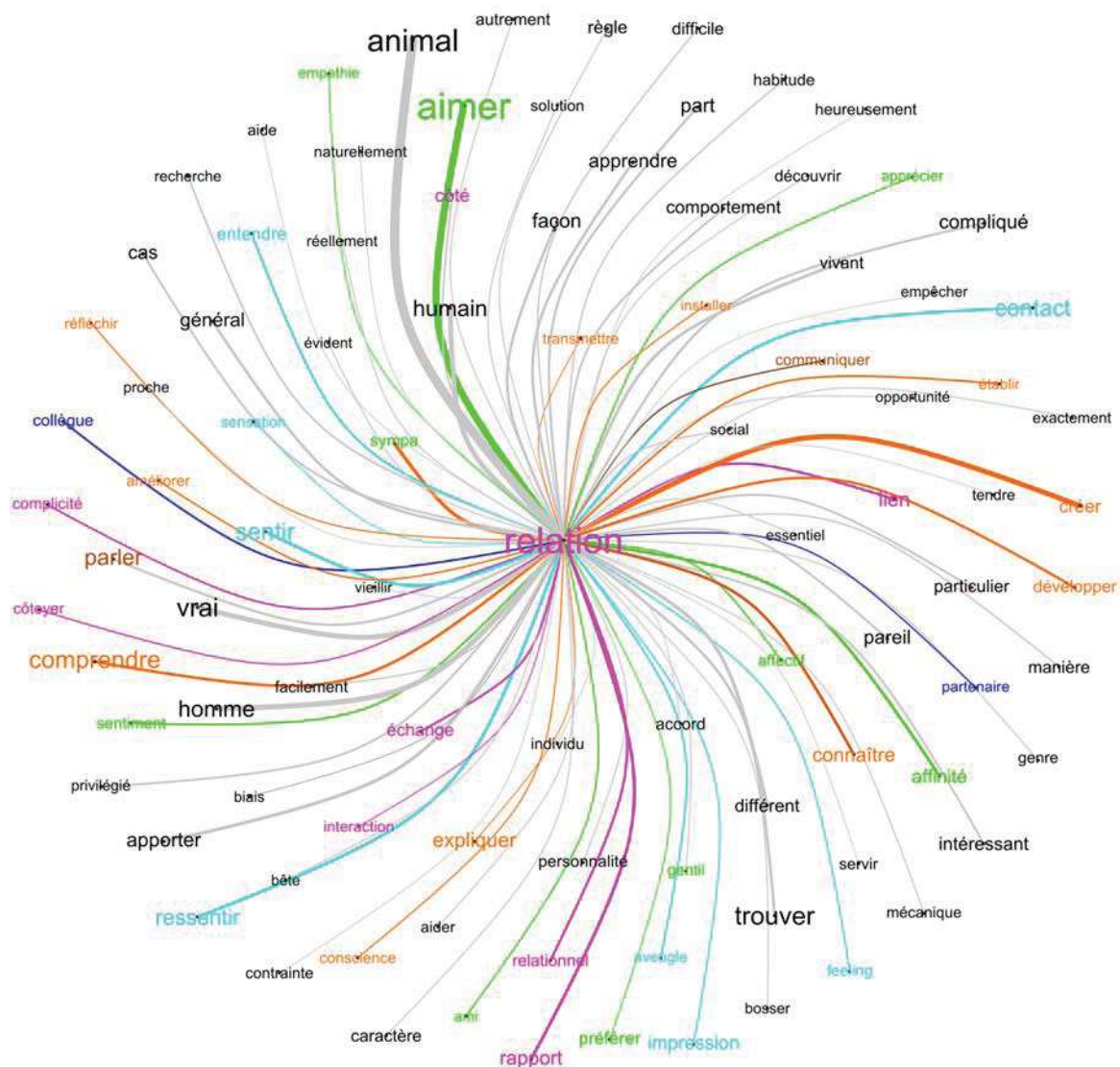


Illustration 71. Graphe du mot « relation » dans la classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

L’objectif de cette mise en couleur est de repérer plus aisément les associations lexicales du mot « relation » pour appréhender les mondes lexicaux auxquels elles renvoient. La « relation » renvoie tout d’abord aux sentiments (en vert sur l’illustration 71), avec une forte corrélation au mot « aimer », on repère ensuite des vocables comme « affinité », « empathie », « sentiment ». Le moteur initial de la relation pour les professionnels est l’amour de l’animal. Ensuite vient le champ lexical de la sensorialité (en bleu clair) : « contact », « sentir », « ressentir », « sensation », « impression », « entendre ». La relation est une affaire de sens ; dans cette classe, il n’y a que deux occurrences concernant la parole, les verbes « parler » et « communiquer » (en marron). Le champ lexical de la « relation » (en fuchsia) est plutôt teinté d’amicalité, de « complicité », d’« échange » ; deux termes font véritablement référence au travail « collègue »

et « partenaire » (en bleu foncé). Si ce dernier peut être ambigu, le concordancier du mot sur les segments de la classe permet de lever le doute (illustration 72).

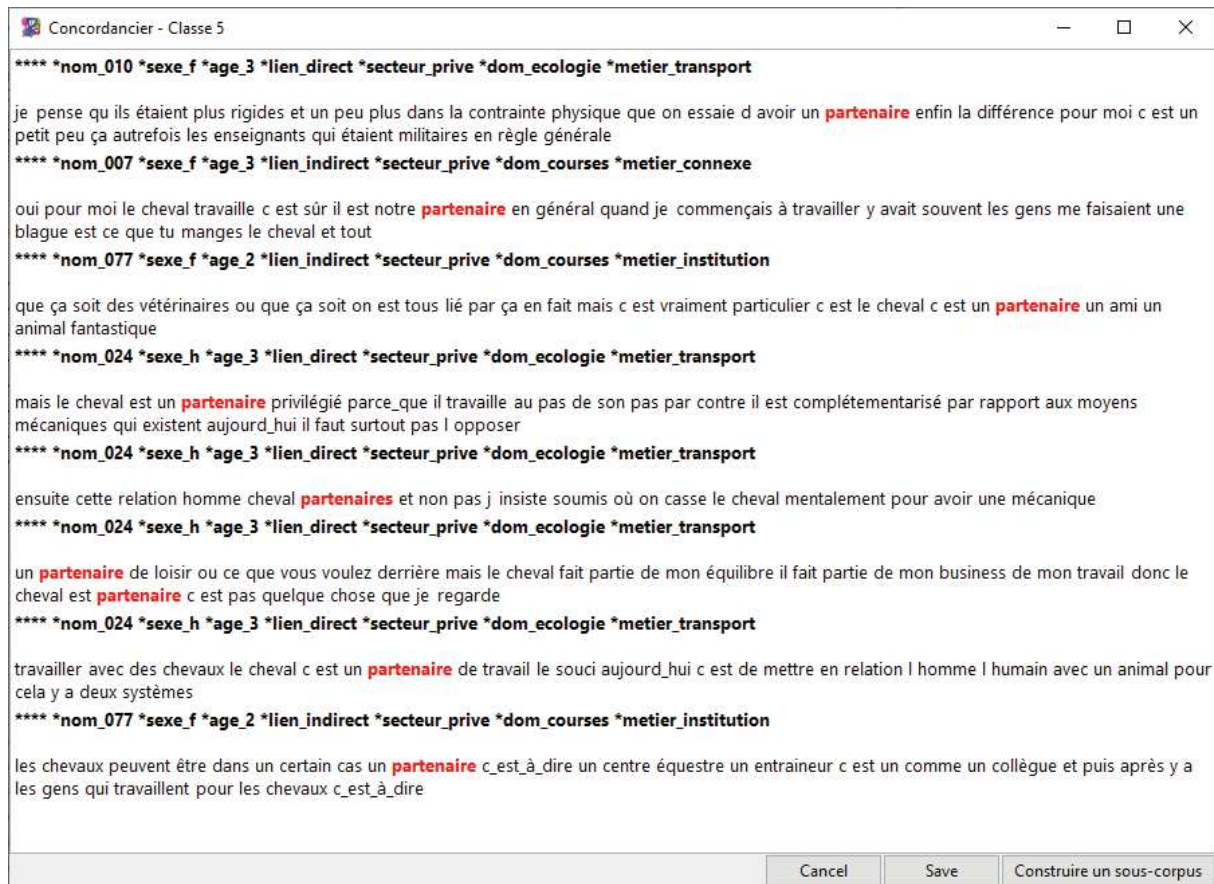


Illustration 72. Concordancier du mot « partenaire » dans la classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

Cela permet également de repérer que le mot « partenaire » est représentatif de quatre individus appartenant à deux domaines professionnels différents : les chevaux territoriaux et les courses hippiques.

Pour terminer sur cette classe 5, en orange sur l'illustration 71, on peut lire le vocabulaire ayant trait à la connaissance, la compréhension, mais aussi la création. Si l'amour de l'animal est instinctif, du moins pulsionnel, la relation est un construit, elle se crée, elle se développe et elle nécessite des connaissances et la compréhension de l'animal.

Si la classe 5 montre une intimité de la relation dans les représentations de leur engagement auprès des chevaux, la classe 6 axée sur la passion apparaît plus polysémique.

« Et ça signifie quoi au quotidien de travailler avec des chevaux ? *Signifie, c'est, c'est assouvir sa passion, faire quelque chose pour, pour lequel on sent qu'on a une vraie vocation et puis voilà.*

Pourquoi vocation ? Vocation parce que, j'envisageais pas de faire autre chose. C'est comme un peu, c'est, c'est l'appel quoi, du, de, j'étais fait pour ça sans doute, pour aimer les chevaux et j'ai, et c'est une chance d'ailleurs parce que ça permet de faire, quelque chose qu'on aime et c'est pas donné à tout le monde et ça, c'est une grande chance. »

Cette passion peut prendre un aspect sacrificiel chez nombre de professionnels car travailler avec des chevaux engendre de fortes répercussions, des « impacts » sur la vie de famille (vocables en orange sur l'illustration 73) du fait de la gestion quotidienne des animaux. Ce « choix » de « vie » implique des choix de couple. Il apparaît qu'en endogamie équitante, un partage de la passion peut être le moyen de concilier vie familiale avec l'engagement auprès des chevaux.

**** *nom_062 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_privé *dom_sport *metier_connexe

« Ça signifie quoi au quotidien de travailler avec des chevaux ? *Eh bien une grande abnégation, une grande soumission, à hum, comment on, comment on appelle ça, la gestion du vivant. C'est, c'est monacal un peu hein. Là, juste avant de partir pour venir ici, la balle de foin elle avait fondu un peu vite, j'avais un train à prendre, j'ai appelé mon épouse il a fallu qu'on aille mettre une balle de foin, avant que je prenne le train parce que je partais plusieurs jours et qu'elle pouvait pas le faire ça sans moi. Ça passe avant le reste, déjà en termes de relation à vie, en gestion du vivant, en, en santé on va dire et alimentation des chevaux. »*

**** *nom_050 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineurg

« Travailler avec des chevaux ça a un impact sur la vie familiale ? *Oui ! parce que j'ai choisi ma femme comme cavalière. (rires) Parce que, autrement ça aurait été très compliqué, ça aurait été très compliqué. J'aime ma femme hein, c'est pas ce que je dis, mais faut que, elle a épousé je dirai, et l'homme et le travail en même temps. Elle le savait avant, c'est pas toujours facile parce que ça prend beaucoup de temps, parce que en fait dans notre métier on a toute la semaine de travail et le dimanche on va aux courses et après on reprend la semaine de travail et le dimanche on va aux courses*

donc y a vraiment pas de, y a pas de pause. Alors nous, on a pas vraiment l'impression de le faire. Alors après c'est pas toujours rose, des fois on travaille c'est ce que je dis, mais, on ne se rend pas compte que pour le, pour le conjoint, c'est plus, ça peut être un peu plus délicat, là maintenant j'ai 2 petites filles de 8, 9 ans, ben c'est elles qui, ont, ont leur franc-parler et qui me le disent quoi. Donc on essaye un peu de faire un peu de, des compromis. Mais, mais oui, non ça, ça prend une part. Il faut admettre que on est un petit peu, pour des gens de l'extérieur on est un peu des, on est un peu des fous quand même parce que on y passe quand même énormément de temps. Y a beaucoup de gens qu'ont du mal à comprendre qu'on passe autant de temps dans notre travail quoi. Parce que c'est vrai que pour moi, j'ai pas le sentiment de, d'aller au travail, j'ai plutôt le sentiment de surveiller des êtres vivants. »

**** *nom_106 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_ecologie
*metier_transport

« Vivre avec les chevaux, est-ce que ça a des impacts sur la vie de famille ? (...) ça a toujours un impact parce que c'est un métier où on est, 24 heures sur 24, 365 jours avec des animaux. On peut pas laisser des animaux, et surtout, un chat encore il va se démerder, un chien il va peut-être trouver, mais un cheval, voilà il est dans un box ou il est dans un herbage, il faut quand même au quotidien lui amener des soins. Donc c'est contraignant. Après, la vie de famille, je pense que y en a beaucoup qui sont en couple, mais qui ont la même passion : les chevaux. Alors peut-être que ceux qui n'ont pas la même passion ça peut être bien à un moment donné ou, ou ça peut être, je sais pas s'y a vraiment une réponse à ça. Moi je suis séparé [rire] depuis 3 ans depuis que je suis arrivé, depuis la der-, la première année que j'ai faite à, XXXX. Parce que, parce que c'est pas les chevaux qui m'ont, c'est mon organisation, mon implication dans le challenge qui m'était donné. »

Dans cette classe 6, l'adverbe « au-delà » (en bleu vert sur l'illustration 73) a attiré mon attention. Dans ce monde lexical de la passion et au regard de l'interprétation de celui-ci, « au-delà » signifie bien que cette relation passionnelle avec les chevaux dépasse toute forme de matérialité. Il n'est pas possible de se départir de la métaphore transcendantale de cet adverbe, de son acception métaphysique. Dans les représentations des enquêtés, la passion pour les chevaux va « au-delà » du quotidien partagé, c'est ce qui donne sens à la vie, au travail avec eux. Cette « philosophie de vie » (**** *nom_074 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police) est le propre de l'homme de cheval.

entre les mots pleins. Pour faciliter la lecture, j'ai paramétré les caractéristiques visuelles du graphe avec une mise en couleur des mots rassemblés en communauté.

Avant de présenter les résultats issus de l'analyse de cette classe, je souhaite préciser que le terme « désuet » en sixième position de la classe 13 du dendrogramme (illustrations 67 et 71) et en rouge sur l'illustration 11, est un vocable repris par les enquêtés. Dans ma grille d'entretien, la question était « *est-ce que la notion d'homme de cheval est désuète ?* » Ce n'est pas un mot du vocabulaire usuel des professionnels du secteur équin. Comme je l'ai montré dans la première partie, la notion d'homme de cheval est une notion très ancienne et qui a toujours imprégné les représentations d'un jugement de valeur morale. Celui qui travaille bien avec les chevaux est un homme de cheval. En posant la question, je souhaitais savoir si cette représentation persistait ou si elle avait pris un autre sens avec l'évolution de la société. Cette historicité de l'expression demeure présente, en témoigne la présence des termes « militaire », « culture » (en rouge), « équitation » « classique » (en vert). Le lexique employé dans la communauté des mots en vert d'eau permet aussi d'appréhender la querelle entre les professionnels de l'équitation classique et ceux recourant à l'équitation dite « éthologique ». Les professionnels récusent la qualification de désuète car pour eux l'homme de cheval représente une figure tutélaire qui est d'abord un individu qui connaît et qui respecte les chevaux.

**** *nom_034 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Est-ce que pour toi, la notion d'homme de cheval elle est désuète ? Non, non après, c'est... un statut de demi-dieu, homme de cheval quoi ! (rires)

Pourquoi ? Bah non, mais y en pas beaucoup, en fait, homme de cheval, je dirais qu'on a tous. Homme de cheval c'est, c'est puissant comme truc ! On a tous, on a tous des mentors, je pense, des gens qu'on, qu'on regarde avec... avec des grands yeux quoi ! Parce que, après moi, dans tous ceux que je regarde avec de grands yeux, y en a aucun que je connais assez pour le qualifier d'homme de cheval. L'homme de cheval, faut, faut vivre avec eux pour voir. Pour moi l'homme de, de cheval, c'est, c'est le mec qui, qui est tout le temps... (...) c'est compliqué à expliquer ! C'est, c'est quelqu'un qui respire cheval, qui vit cheval et qui, qui les comprend, mais... enfin, c'est simple. C'est pas, pour moi c'est pas tous les éthologues qui eux ils surfent sur une vague économique. Alors, y en a peut-être des hommes de cheval là-dedans, mais trois quart c'est, c'est juste du vent quand même, (...) y a des vieux, y a des vieux qui sont hommes

de cheval aujourd'hui. Comme ça que, y a des vieux, des vieux de la vieille qui sont à la retraite, qui sont un peu, qui sont encore des, des hommes de cheval. »

**** *nom_047 *sexe_h *age_4 *lien_sans *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Pensez-vous que la notion d'homme de cheval est désuète ? Non, non, non, ben ça, ça se rarifie c'est tout, mais non ce n'est pas désuet du tout, je crois que en effet, c'est une, c'est réunir chez une personne, une, un ensemble de qualités ou de, ou de connaissances et de comportements, qui, qui devient rare oui, voilà. Parce que, il y avait beaucoup, beaucoup, beaucoup à l'époque où on vivait avec les chevaux, y avait, des gens qui réussissaient particulièrement bien, qui avaient une, une intuition, une capacité, une compétence. De, des compétences multiples dans la relation au cheval à la fois pour le faire naître, le faire se reproduire, le fai-, le, le nourrir, l'utiliser au mieux, détecter ses moments de fatigue, voilà. Tout ça, c'est, c'est, y avait des, ben évidemment ça se rarifie, voilà. Mais bien sûr que, que c'est toujours d'actualité oui, bien sûr, bien sûr. »

**** *nom_021 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_wagri

« Est-ce que pour vous la notion d'homme de cheval est, est désuète ? Non pas du tout, non, non. Elle est pas désuète du tout, non, non. Elle peut être exagérée des fois, quand on a, ouais un peu mettre des tas de mythes et des, et raconter des tas de choses, mais non, non elle est même importante, enfin c'est, il faut être homme de cheval pour travailler avec des chevaux. Alors après qu'est-ce qu'on entend par homme de cheval, bon chacun il mettra ce qu'il veut, mais, sans tomber dans l'exagération, de toute façon si on n'est pas homme de cheval on peut pas passer des journées avec des chevaux. »

**** *nom_016 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

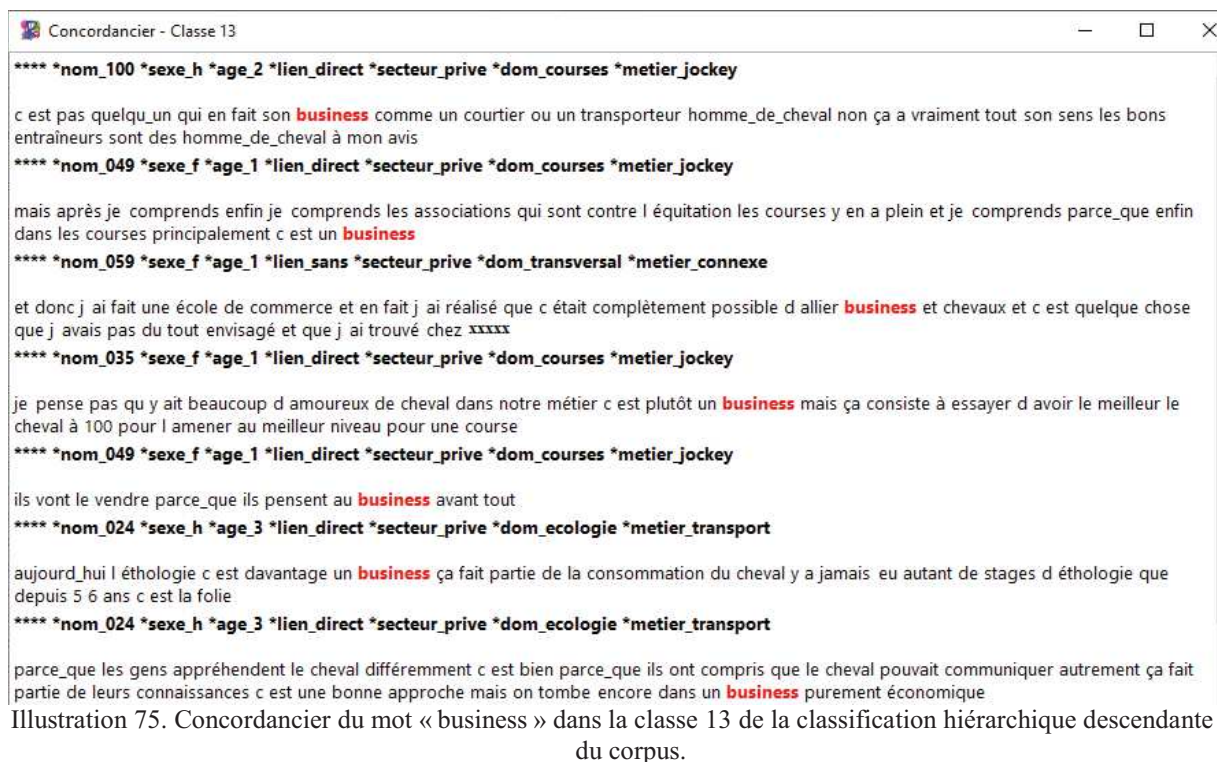
« Est-ce que pour vous la notion d'homme de cheval est désuète ? Ah ! Pas du tout. (rires) c'est un terme que j'utilise tout le temps. Ah ! Non non, c'est pas désuet du tout pour moi c'est même primordial. C'est, pour moi, pour travailler dans le milieu des chevaux, il faut devenir un homme de cheval, alors je dis pas que je suis parfaite loin de là, mais en tout cas c'est un souci que j'ai en permanence. En disant connaître, savoir ce qu'est un cheval, savoir comment il fonctionne, savoir pour ensuite l'amener à ce qu'on a envie de faire avec lui, dans de bonnes conditions ; et, et ça nécessite d'être un homme de cheval. »

L'étude du monde lexical de cette classe 13 montre surtout que cette notion a gardé tout son sens moral. De part en part, l'homme de cheval est traversé par l'amour (amour en bleu et aimer en jaune). À partir de la communauté de mots en rouge, je peux écrire que l'« homme de cheval » est un « professionnel » qui sait « respecter » et « utiliser » les chevaux avec « respect ». Comme la relation entre humain et chevaux, devenir homme de cheval est un « apprentissage » (en jaune « apprendre » et « apprentissage ») qui nécessite d'apprendre à « observer », à « écouter » les chevaux pour les « connaître » (en rouge). Cela nécessite également de l'« expérience » (en rouge). La communauté des mots en vert précise que l'homme de cheval est la « base » du « métier », le lexique de l'enseignement est particulièrement présent dans l'ensemble des communautés de mots figurant dans cette analyse de similitude.

**** *nom_076 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_prive *dom_sport *metier_moniteur

« Quels sont les grands critères de cet “honnête homme de cheval” ? (...) Après, on reste dans des métiers de compagnonnage et où ce qui n'est pas dans les livres est fondamental et ce qui n'est pas dans les livres, on l'apprend toujours auprès de maîtres, voilà. Moi, j'ai eu la chance de rencontrer des grands cavaliers, des choses comme ça. Donc, tout ce côté empirique, voilà. Alors, la difficulté, c'est que souvent les grands maîtres, ce sont pas des théoriciens, donc faut pas leur demander de trop théoriser ce qu'ils font. Il faut passer du temps avec eux, voilà ; et éventuellement, faut leur poser des questions. Il faut passer du temps avec eux, faut regarder la manière dont ils se comportent avec les chevaux, faut les regarder eux, faut regarder les chevaux, faut regarder ce qu'il se passe quand ils interagissent avec les chevaux. On apprend beaucoup comme ça dans cet empirisme-là. Mais la connaissance n'est ni complètement la science ni complètement l'empirisme. C'est ce qui est sympa avec les chevaux. »

La rationalité économique du travail avec les chevaux n'est pas absente de cette classe, comme nous pouvons le voir avec les formes : « intérêt », « économiques » (en vert), « financier » (en bleu foncé), « commerce » (vert d'eau). Il y a également le terme de « business » (en rouge). Cependant, l'analyse du concordancier du mot sur la classe (illustration 75) montre une critique que certains professionnels dressent à l'encontre de leurs collègues non respectueux de l'animal ou des « chuchoteurs » (illustration 67 et 71, classe 13).



La comparaison des χ^2 d'association aux modalités des variables âge, sexe, lien, secteur, domaine et métier (illustration 68 et 70) indique que l'homme de cheval est une notion qui fait somme toute consensus dans les différents domaines et métiers anthropoéquins. Toutefois, deux éléments sont à préciser. Le premier réside dans le fait que c'est une notion qui est plus facilement mobilisée par les enquêtés de sexe masculin de plus de cinquante ans. Si la notion d'homme de cheval garde tout son sens et ses valeurs, sa formulation est critiquée car elle garde une acception virile et qu'elle ne rend pas compte de la féminisation des métiers anthropoéquins.

**** *nom_046 *sexe_f *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_transversal *metier_connexe

« Alors, j'ai dit que j'étais pas féministe, mais elle est désuète dans le sens où on devrait dire une personne de cheval, voilà. »

**** *nom_065 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur

« J'aimerais qu'on appelle ça la, aussi la femme de cheval, il faudrait qu'on trouve un autre mot, parce que là aussi encore hein, on souffre de la masculinisation du truc. »

I.2.3) L'influence du sexe des humains et des chevaux sur les relations de travail

En regardant le dendrogramme (illustration 67) et le plan factoriel (illustration 66, côté gauche en rose), nous pouvons voir que la classe 16 se démarque des autres classes. Dans les

années 1990, les travaux menés par Jean-Pierre Digard ou Catherine Tourre-Malen faisaient état des transformations des relations aux chevaux du fait de la féminisation et du rajeunissement des pratiques équestres. Un vingtaine d'années plus tard, j'ai souhaité savoir ce qu'il en était de ces transformations sur le plan des relations professionnelles avec les chevaux. C'est pourquoi j'ai posé une question sur l'existence, ou non, de différence dans le travail avec les chevaux entre un homme et une femme. La démarcation qui apparaît dans la classification hiérarchique descendante et dans l'analyse factorielle des correspondances indique que si la question n'avait pas été posée, les représentations de sexe et de genre (en tant que sexe social) ne seraient pas apparues. À part de faibles modulations sur le graphique 6 (illustration 69) du chi² d'association à la modalité du métier sur la classe 16, il est à noter que la question de l'influence du sexe des humains sur les relations de travail avec les chevaux ne varie pas selon les autres variables. Ce qui signifie que les professionnels ont les mêmes représentations à ce sujet.

Un ensemble de généralité est évoqué par les interlocuteurs issus de représentations de genre. Les femmes sont envisagées comme plus douces (« doux », « douceur »), plus patientes (« patient », « patience ») et attentionnées (« câlin »), ce d'autant qu'elles ont moins de « force » que les hommes. Ces derniers seraient plus enclins à la « domination » et à des relations plus masculines, plus viriles.

**** *nom_107 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« Est-ce que vous voyez des différences dans le travail, entre une femme et un homme, avec les chevaux ? (...) oui, les femmes ont certainement, une forme de relation... de par leur nature, qui fait que, elles ne peuvent pas, entre guillemets, utiliser leur force, pour la plupart j'entends, hein. Voilà, et, elles sont vraiment sur cette, ce, ce lien, enfin, cette, cette relation qu'il y a avec le cheval alors qu'un homme va encore une fois, c'est peut-être des généralités, mais, peut-être un... au départ en tout cas un petit peu plus, éventuellement sur le, la relation enfin le... une forme de domination, entre guillemets, et... parce que... voilà, c'est peut être un instinct primitif, je sais pas, mais c'est une question que je me pose, vous voyez le coté chasseur, le coté voilà... et la femme est plus dans une forme de conciliation, j'ai envie de dire... »

Cependant, ces « généralités » tombent rapidement dès que les professionnels abordent les relations anthropoéquines dans leurs aspects concrets. Il apparaît alors que les femmes peuvent faire preuve d'autant de brutalité que les hommes.

**** *nom_008 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg

« Est-ce que vous voyez des différences dans le travail avec les chevaux entre les hommes et les femmes ? *Oui bien sûr, évidemment la, les, les femmes sont, alors, aura la réputation d'être, c'est vrai, plus douces, que les hommes. Mais je fais pas de différence véritablement, c'est-à-dire que on peut pas dire, on peut pas généraliser. Elles ont la réputation quelquefois d'être plus douces, mais j'ai vu des, a contrario des filles qui étaient épouvantables à cheval, et qui étaient brutales, et qui criaient, etc., donc on ne peut pas généraliser. Je pense que c'est le tempérament de chacun.* »

**** *nom_052 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_prive *dom_sport *metier_instructeur

« Est-ce qu'il y a des différences dans le travail avec les chevaux entre un homme et une femme ? *Ah, y a sûrement des, des différences de comportement. Bah ça dépend des caractères c'est, c'est compliqué hein.*¹ *D'ailleurs, d'ailleurs, ça se voit parce que, dans les clubs y a de plus en plus (rires), y a de plus en plus de femmes et de moins enfin de, de jeunes filles, de, du sexe féminin, je dirais que. Mais c'est pas forcé qu'une femme qui soit plus gentille, y en a qui sont brutales. Ah, y a des femmes qui sont pas commodes avec les chevaux, moi j'en ai connu, c'était pas drôle. Fallait, fallait que ça obéisse.* »

Dans le travail avec les chevaux, ce sont plutôt les attitudes qui sont perçues comme masculines, viriles ou féminines, douces et non plus en fonction du sexe de l'individu.

**** *nom_050 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg

« Est-ce que vous voyez des différences entre un homme et une femme dans le travail avec les chevaux ? *Alors, je dirais, je vois des différences entre différents êtres. Homme, femme maintenant, je veux dire, au jour d'aujourd'hui, ça a plus de valeur, je dirais. Certaines femmes ont une approche masculine et d'autres hommes ont une approche féminine, donc. Alors, je dirais, y a une approche masculine et une approche féminine. Mais y a des hommes qui sont très sensibles maintenant et qui vont approcher de façon, plus douce, qui f-, de, demander différemment à un cheval et puis y a d'autres femmes qui sont, parce qu'elles sont un peu aigries, parce qu'elles ont*

¹ Cet entretien a la spécificité d'avoir été tenu à deux voix. L'épouse et l'époux retraités, anciens dirigeants de centre équestre. La femme s'occupait des pratiques de randonnées tandis que l'homme, instructeur, avait en charge l'enseignement et les compétitions. Les propos de la femme sont en bleu.

souffert un petit peu dans leur carrière un peu de cavalière et tout, vont demander brutalement et tout. Mais, donc y a une vraie différence entre chaque être, homme femme, un petit peu parce qu'y a un peu un rapport de force, mais je, on peut pas dire, y a des fois, y a des femmes qui ont un toucher beaucoup plus fermes que des hommes et inversement, on peut pas dire que, qu'y ait, ce, faut pas, je dirais, je veux pas catégoriser comme ça homme et femme. »

**** *nom_044 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Est-ce que vous voyez des différences dans le travail avec les chevaux entre les hommes et les femmes ? Alors c'est ça qui m'inquiète c'est que je vois pas de différence. C'est-à-dire que j'ai l'impression que les femmes agissent envers les chevaux comme les hommes, quand elles montent dessus. Bon à pied c'est différent, y en a qui leur peigne les, les sabots en rose (rire) qui projettent des paillettes sur le poil, mais au travail je suis étonné quoi, y a, y a pas de sex-, y a pas de sexisme. Les cavalières sont des cavaliers.

Et qu'est-ce, plus précisément, qu'est-ce qui vous fait dire ça ? Bah les cavalières que j'ai vues au travail. Elles, elles contraignent les chevaux comme les hommes, bon alors y a des exceptions. Y en a qui ne veulent pas mettre de mors dans la bouche, qui prévèrent, qui préfèrent aller... Bon il y en a qui recherchent une relation qui soit moins, moins, coercitive et qui ait une connotation moins, moins comment ? Virile, c'est ça, ouais, bon. Alors c'est vrai que, moi à l'inverse j'ai l'impression d'être très féminin dans mon équitation. (rires) Donc j'aimerais que les femmes montent comme moi quoi. (rires) »

En revanche concernant la question de la différence de sexe des chevaux dans le travail avec les humains (classe 18), le discours est très discriminant. Toutefois, comme pour la question sur les différences de sexe des humains dans le travail avec les chevaux, si la question n'avait pas été posée, le sujet n'aurait pas été abordé par les enquêtés. Lorsque l'on examine le plan factoriel de la classification hiérarchique descendante du corpus (vocabulaire en rouge sur l'illustration 66), cet élément devient particulièrement remarquable car il est très excentré par rapport au reste de la distribution du nuage de formes. Dans le discours des enquêtés, il n'y a pas de distinction entre les chevaux qu'ils soient juments, étalons ou hongres. Ils sont pris génériquement, ce n'est qu'à la demande que les chevaux ont été discriminés. Pour près de 80 % des enquêtés, il y a une différence dans le travail entre une jument et un entier lié à leur caractère respectif. Selon les interlocuteurs, les juments sont particulièrement soumises à leurs

« cycles », leurs « ovaires », leurs « hormones » (en rouge sur le plan factoriel, illustration 66). Il y a donc de plus grandes difficultés à travailler avec elles. Mon focus sur les chevaux de sécurité publique m'a appris qu'au régiment de cavalerie de la Garde républicaine, mais aussi à la brigade équestre de la ville de Tours ou encore celle de Nice, le critère du sexe entrain en ligne de compte dans le recrutement des chevaux et que les juments étaient évitées.

**** *nom_004 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Alors pourquoi nous, on prend pas de jument, parce que ben parce que ça a toujours été, comme ça et puis que on se dit que s'y avait eu une jument avec les chaleurs, ça serait peut-être, problématique par rapport à tous les autres... »

**** *nom_083 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Alors nous on a pas de juments, on a que des hongres. ... je pense que la jument reste plus... à la fois plus sensible et plus, et plus compliquée, dans notre métier, je pense, ouais, je pense. »

**** *nom_017 *sexe_h *age_2 *lien_indirect *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« En tout cas, de plus en plus, je vois au régiment de cavalerie par exemple... les achats de chevaux se sont portés quasiment essentiellement sur des hongres. ... je pourrais pas vous donner de chiffres exacts surs, sur le nombre de chevaux en régiment de cavalerie, mais, c'est vraiment infime et maintenant on a, je veux pas dire de bêtises, mais je pense qu'on a 90 % de hongres au régiment de cavalerie. »

Si pour les humains mes interlocuteurs se refusaient à toute généralité, il en va autrement concernant les chevaux. Il y a un très fort essentialisme des chevaux qui sont dominés par leur nature et leurs hormones.

**** *nom_096 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Est-ce que vous voyez des différences dans le travail entre un hongre, une jument, un entier ? Ah oui (rires) ! Aussi, ça, c'est certain ! Les, je dirai que ce qui est le plus facile, c'est les hongres. C'est ceux qui sont d'humeur la plus constante. Le, le, ils ont le tempérament qu'est le plus, plus constant, le plus facile, le plus tempéré. Les juments, c'est souvent plus compliqué, elles sont plus caractérielles, elles ont leurs idées sur certaines choses, en, elles sont par moments de l'année en chaleur, ce qui fait que je pense qu'elles ont aussi des petites douleurs ovariennes qui les rendent un petit peu moins perméables au travail, moins pratique. Et les entiers c'est compliqué

à concentrer. Les entiers, moi j'en ai eu un, j'ai fait cinq concours dans l'année, il a été cinq fois différent. C'est les entiers, il suffit qu'y ait une odeur dans l'air, le travail passe au second plan, le voilà. C'est difficile à concentrer un entier. Après, c'est aussi souvent, c'est des chevaux qui sont, comme ils sont conservés entiers qui sont un petit peu plus osseux, plus lourds physiquement, plus musculeux, on va dire, plus puissants. Et qui sont un petit peu handicapés pour le sport. »

Onze enquêtés issus des sports équestres, des sports hippiques et des chevaux territoriaux ont évoqué un adage courant dans le secteur équin « à un mâle on lui impose, et à une jument on lui demande ». Treize hommes ont fait mention d'un nécessaire rapport de domination qui doit s'installer avec un « entier ».¹ Ce qui n'apparaît pas dans le discours des femmes. Par ailleurs, six hommes et trois femmes ont fait un parallèle entre femme et jument, pour certain la comparaison était quelque peu provocatrice !

**** *nom_089 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Est-ce que voyez des différences, toujours dans le travail entre un hongre, une jument, un entier ? Oh, ben, c'est, mais c'est radical. Le, le cheval castré, l'hongre, hum, aura cette capacité à accepter la douleur, la souffrance, le mal-être, il va se faire des ulcères, il va, développer, simplement parce qu'on lui a enlevé toutes capacités à, à répondre. C'est un eunuque hein, ni plus ni moins hein, il est là pour obéir et puis pff, voilà. Une jument, elle va, elle va vous faire savoir que ça pas, elle se mettre à fouailler de la queue, elle va se mettre à coucher les oreilles, elle va se mettre à, à plus vouloir avancer, à vous dire "non". Donc y a une personnalité qui est, c'est plus cyclique, c'est un peu comme ces dames, c'est-à-dire qu'y a des moments quand elles sont en chaleur, ben il faut savoir l'accepter et elles sont un peu plus feignasses, un peu plus ci, un peu plus ça, une peu plus, énervées, un peu plus, enfin en fonction des tempéraments, et il faut savoir l'accepter. Et les entiers, c'est simple, ce sont des dominants, donc, vous leur faites mal, ils se mettent debout, ils rétive, ils se retournent ou vous mettent des coups de cul, ils avancent plus 1 mètre. Donc, ce qui vont demander le plus de, d'être un homme de cheval et de comprendre le cheval, c'est l'entier, la jument et le hongre, dans la hiérarchie. »

¹ Un entier est un cheval mâle non castré, mais qui n'a pas reproduit auquel cas c'est un étalon.

Au total, la classe 18 laisse supposer que les différences de sexe des chevaux imprègnent fortement les représentations des professionnels bien que lorsqu'ils narrent la réalité de leurs relations de travail avec les chevaux ils ne fassent aucune distinction.

II] Les modalités interspécifiques du travail anthropoéquin

La partie précédente – les relations de vie et de travail avec les chevaux – qui vient d’être exposée est facilement séparable du reste de la classification hiérarchique descendante. Hommes et femmes parlent d’eux-mêmes, de leur histoire de vie, leurs motivations à s’engager auprès des chevaux. Ils parlent à la première personne du singulier en « je » alors que dans les autres classes, ils parlent à la première personne du pluriel, en « nous » ou pour le cheval (troisième personne du singulier et du pluriel). Les deux parties qui s’annoncent – le cheval au travail et les modalités interspécifiques du travail anthropoéquin – obligent à un va-et-vient entre l’encadré bleu sur l’activité anthropoéquine (illustrations 71 et 76) et la partie droite du dendrogramme qui aborde le cheval et sa matérialité (illustrations 67 et 76).

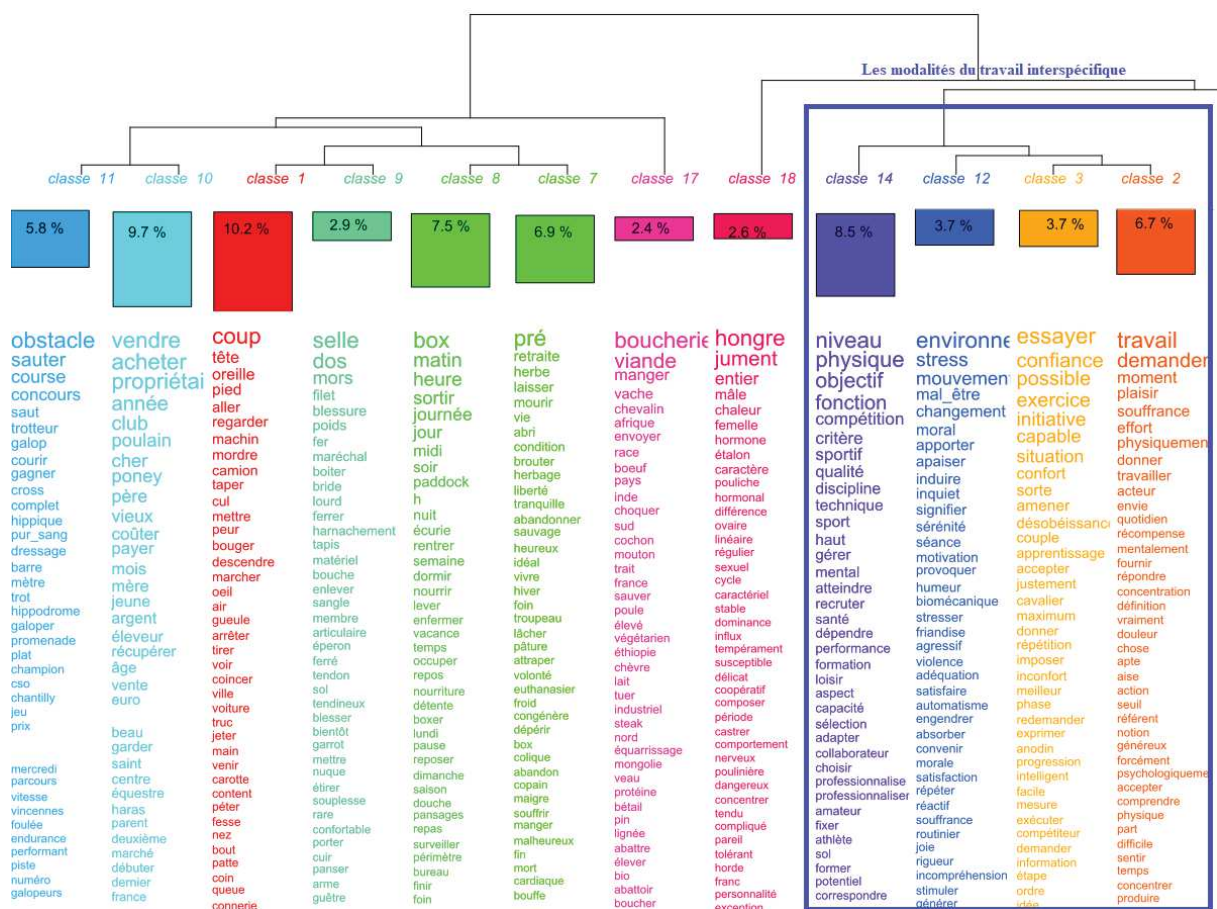


Illustration 76. Partie gauche du dendrogramme (illustration 67) de la classification hiérarchique descendante du corpus.

La classe 2 du dendrogramme (illustrations 67 et 76) porte sur les représentations que les enquêtés ont du travail des chevaux et de leur travail avec les chevaux.

L'analyse de similitude de la classe 2 (illustration 76) a les mêmes paramètres que ceux présentés pour la classe 15 (illustrations 75). La seule modification est la caractéristique visuelle puisque les communautés d'occurrences sont en halo. J'ai choisi ce type d'image car elle permet de voir les proximités et les chevauchements lexicaux.

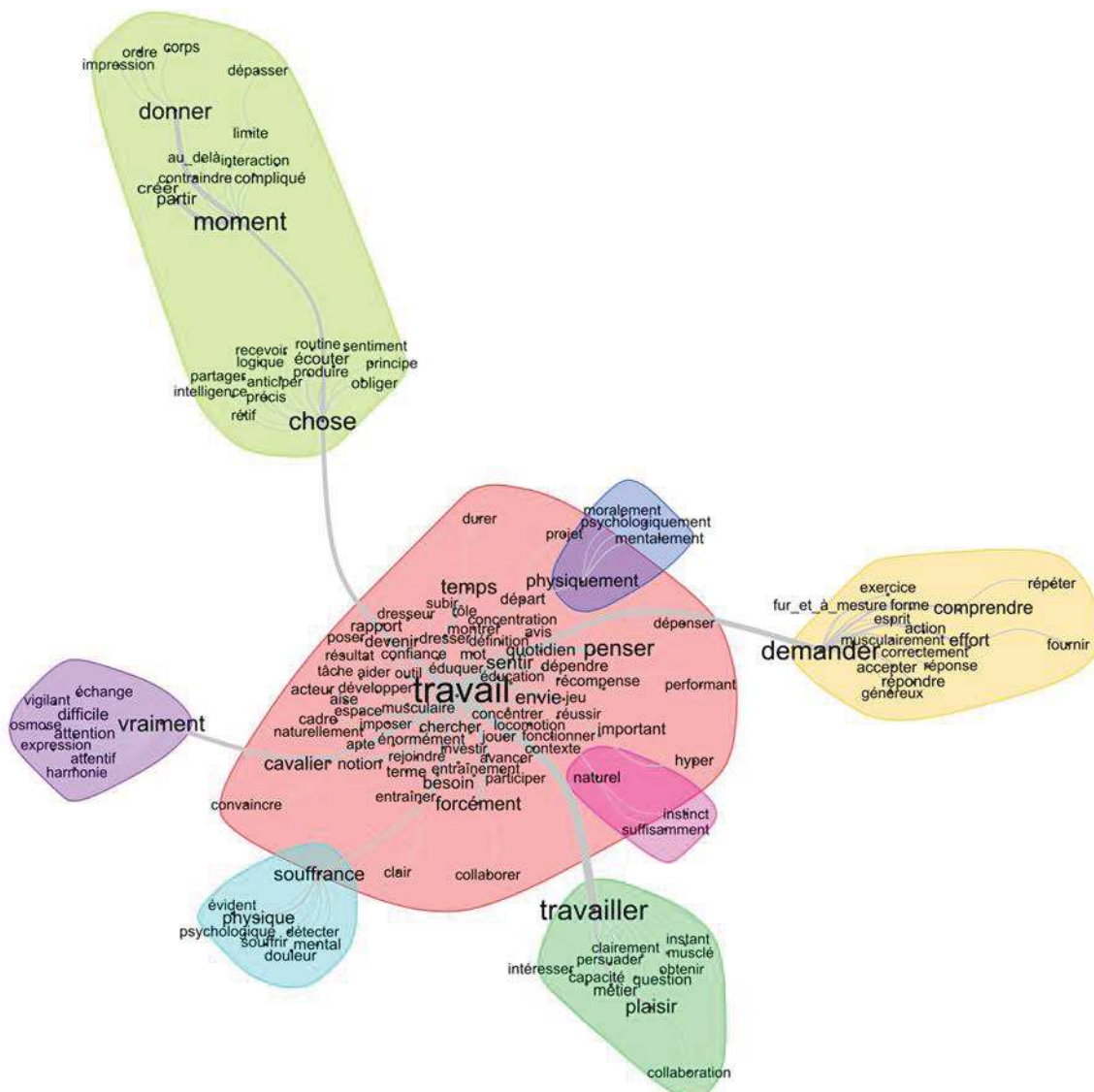


Illustration 77. Graphe de la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

Le halo rose de l'illustration 77 indique la polysémie du mot travail car il lui est associé : l'interrogation quant à la « définition » même du « mot », de la « notion » de « travail » ; l'environnement de celui-ci avec les termes d'« espace », « cadre », « contexte », « quotidien » ; les objectifs du travail : « tâche », « résultat », « performant », « projet ». Le lexique de l'« éducation » du cheval par le « cavalier » ou le dresseur est mobilisé pour évoquer la mise au travail du cheval : « éduquer », « développer », « devenir », « entraîner », « entraînement ».

On peut lire également deux représentations dichotomiques du travail pour le cheval. D'une part, le travail contraint (« subir », « imposer », « dresser ») qui se différencie de l'« envie », du « jeu ». D'autre part, s'oppose le cheval biomécanique ou essentialisé avec les vocables « instinct » (fuchsia), « locomotion », « musculaire » ainsi que les termes « fonctionner » « outil », et le cheval « acteur » avec le substantif « concentration » et les verbes « concentrer », « participer ». En remontant se trouve un halo bleu qui recoupe le halo rose, indiquant que le travail ne se réalise pas que « physiquement », mais qu'il s'accomplit « mentalement », « psychologiquement » et « moralement ». Si l'on regarde l'intensité des cinq liens au mot « travail » on constate que l'association la plus forte est formée avec le terme « travailler » du halo vert d'eau. Il est intéressant de voir que ce terme est lui-même fortement associé à « métier » et « plaisir ». « Travailler » est donc une « question » de plaisir qui doit « intéresser » qui nécessite des « capacités » et dont l'un des aboutissements est la « collaboration ».

En remontant par la droite, nous pouvons effectuer la lecture du halo rose-orangé. Le travail est corrélé au verbe « demander » qui implicitement entraîne un échange dialogique. Demander de travailler à un cheval conduit celui-ci à « comprendre » ce qui attendu de lui, c'est-à-dire de « fournir » un « effort » souvent « musculaire ». Cela nécessite du temps (« fur et à mesure ») et de la répétition (« répéter ») pour que le cheval « accepte » d'y « répondre ». Dans cette communauté, « esprit » et corps s'agencent pour répondre aux attentes du travail.

Le halo vert en haut à droite de l'illustration 77 montre par les réseaux lexicaux de « chose » et de « moment » la difficulté des enquêtés à définir les accros dans l'activité du travail qui obligent à « contraindre » à « donner » des « ordres ». Le halo violet juste en-dessous indique le fragile équilibre de la relation de travail de l'« échange », la difficulté à être en « harmonie », en « osmose ». Le dernier halo (bleu-ciel) évoque la « souffrance » que peut engendrer le travail qui peut tout aussi bien être « physique » que « psychologique ».

II.1) La reconnaissance de l'agentivité du cheval au travail

Afin d'approfondir les mondes lexicaux que je viens d'exposer à partir de l'analyse de similitudes du mot « travail », l'une des méthodes est de regarder les thématiques et les variables qui influencent les classes concernées. Si l'on prend un Chi² de fréquence supérieur à 16,62, la probabilité que les données atteignent ce seuil est de 0,1 % (voir le tableau présenté au second chapitre de la deuxième partie. Ainsi, la classe 2 du dendrogramme (illustrations 67 et 76) relève de cinq thématiques et de deux variables le métier de la sécurité publique et le sexe féminin (illustration 78).

Classification - Global thèse													Classification - Thèse CW	Classification - Thèse CW
CHD	Profils		AFC											
1 Classe 1	2 Classe 2	3 Classe 3	4 Classe 4	5 Classe 5	6 Classe 6	7 Classe 7	8 Classe 8	9 Classe 9	10 Classe 10	11 Classe 11	12 Classe 12	13		
2018/19732 10.23%	1327/19732 6.73%	733/19732 3.71%	1053/19732 5.34%	1043/19732 5.29%	536/19732 2.72%	1366/19732 6.92%	1485/19732 7.53%	577/19732 2.92%	1916/19732 9.71%	1155/19732 5.85%	738/19732 3.74%	1. 6.		
n...	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p							
329	188	929	20.24	283.74		-*th10_cw	< 0,0001							
330	110	663	16.59	106.46		-*th20_souffrancec	< 0,0001							
331	65	428	15.19	49.94		-*th13_boncollabo	< 0,0001							
332	63	413	15.25	48.92		-*th12_debw	< 0,0001							
333	109	977	11.16	32.18		*metier_police	< 0,0001							
334	54	402	13.43	29.43		-*th21_souffrancehc	< 0,0001							
335	30	192	15.62	24.48		*nom_072	< 0,0001							
336	990	13548	7.31	23.36		*lien_direct	< 0,0001							
337	24	154	15.58	19.42		*nom_107	< 0,0001							
338	37	281	13.17	18.86		*nom_096	< 0,0001							
339	25	167	14.97	18.25		*nom_046	< 0,0001							
340	22	145	15.17	16.62		*nom_005	< 0,0001							
341	493	6406	7.7	14.25		*sexe_f	0.00015							
342	41	350	11.71	14.14		*nom_050	0.00016							
343	74	730	10.14	14.07		-*th09_contraintec	0.00017							
344	32	261	12.26	12.92		*nom_090	0.00032							
345	443	5739	7.72	12.75		*age_2	0.00035							
346	18	133	13.53	9.9		*nom_104	0.00165							
347	26	218	11.93	9.51		*nom_085	0.00204							
348	461	6112	7.54	9.43		*secteur_public	0.00213							
349	319	4108	7.77	8.95		*dom_liensoc	0.00277							
350	18	140	12.86	8.45		*nom_084	0.00364							
351	20	162	12.35	8.23		*nom_016	0.00412							
352	23	194	11.86	8.22		*nom_007	0.00413							
353	23	196	11.73	7.92		*nom_074	0.00488							
354	70	771	9.08	7.09		-*th15_formation	0.00776							

Illustration 78. Présentation des thématiques et variables influençant la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

La thématique majeure avec un Chi2 de 283,74 est l'engagement du cheval au travail. Juste après vient la thématique de la souffrance du cheval au travail. Les thématiques un petit peu moins représentatives sont la bonne collaboration du cheval au travail, le début du travail du cheval et la souffrance partagée des humains et des chevaux au travail.

II.1.1) Les types de travail reconnus au cheval

L'agentivité du cheval au travail n'est pas unanimement reconnue par les professionnels, pour l'un d'entre eux, il n'est pas concevable que le cheval travaille. Pour deux autres dont l'activité secondaire est l'élevage ne considèrent pas celle-ci comme un travail pour le cheval.

**** *nom_081 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur

« Est-ce que le cheval travaille ? Ben justement, pour moi, encore une fois le travail, posez-moi la question "est-ce que quand vous faites un marathon, vous travaillez ? Ben non ! Je pose un jour de congé si c'est, bon en général c'est le week-end donc j'ai pas besoin, mais bon ; si j'ai besoin de me préparer, voilà, je travaille pas. Et j'estime que le cheval, non, quoi, dans la pratique sportive, je considère que c'est pas du travail, c'est pas du travail. Il a pas un salaire, il a pas, voilà, encore une fois on lui permet de vivre sa, sa nature. Il a été fabriqué pour bouger, pour galoper, pour sauter,

pour libérer son énergie. On lui offre que l'occasion de, d'être qui il est, voilà. Le travail c'est fournir, quelque chose d'extérieur à nous, quelque part de remplir des missions qui nous sont extérieures pour lesquelles on se forme pour pouvoir être efficace. Mais le jour où on est à la retraite, on est toujours les mêmes quoi. Moi le jour où je serais à la retraite, j'aurais toujours envie d'aller dans le stade quoi, voilà. Donc l'activité physique pour moi ça fait partie de, de, de ce que j'ai besoin, j'ai besoin de manger et j'ai besoin de bouger.»

**** *nom_013 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_support

« Parce que pour le coup, un cheval d'élevage, je ne suis pas sûre qu'on rentre dans un cadre de travail. J'imagine pas du tout, du moins pas de qualifier ça de travail. On exploite le cheval d'une certaine manière, mais c'est pas un travail. (...) Mais à l'élevage par contre, je n'imagine pas du tout une journée type de travail. Ça ne colle pas. Parce que, parce que c'est pas. Non à l'élevage c'est une activité de reproduction, donc ce n'est pas une activité de travail. »

**** *nom_038 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *metier_connexe

« Le travail commence à partir du moment où on lui demande d'accomplir une tâche, même si elle est très basique au départ. Pour un cheval de sport, c'est, pour un cheval de sport, c'est le débouillage. J'élargissais tout à l'heure la notion de rente avec les actes de reproduction. Les actes de reproduction, on va pas considérer que c'est un travail parce que ça, c'est quelque chose qu'ils font spontanément dans la nature donc, qui est pas, qui est un petit peu différent de ce qu'ils feraient, de ce qu'ils feraient s'ils étaient à l'état sauvage. À l'état sauvage, ils s'accoupleraient de la même manière ou à défaut de la même manière, ils auraient des sites de reproduction et mise bas, et cætera alors que, alors que dans la nature, ils se contenteraient de bouger et de franchir les obstacles qu'ils ont à franchir pour s'alimenter ou pour se mettre à l'abri ou, et cætera. Alors que, alors que pour nous, voilà, quand on part en trotting ou qu'on détend en concours hippique ou qu'on les attelle dans une course de trot, et cætera. Ça, c'est, on n'a jamais pu faire ça spontanément dans la nature. Donc, ça serait la notion de travail et ça commence dès que, dès qu'on commence à leur demander quelque chose qui correspond pas à un comportement, purement naturel. »

Mais au niveau de l'élevage, le fait de monter sur un mannequin pour les étalons, et cætera, pour vous, ça n'est pas du travail ? Non. Là, il s'agit vraiment de quelque chose

de très proche de, de ce qui se passe dans la nature, oui. Oui. Dans la, ça correspond à quelque chose d'instinctif et de, non, ça je pense, je pense qu'on peut considérer qu'on dévie pas dans ces pratiques-là, de, des pratiques naturelles de chevaux dans la vie sauvage. »

En février 2018, j'ai eu une conversation informelle avec une collègue partie prenante des deux enquêtes exploratoires. C'est une jeune femme dont l'âge se situe entre 20 et 35 ans qui a un lien direct avec les chevaux. Elle est dans le secteur privé, dans le domaine des sports équestres et son métier est monitrice. Cette personne n'envisageait pas que le cheval travaille lors des séances d'équithérapie. Pour elle, dans la mesure où « *le cheval ne transpire pas* », il ne fournit pas de travail.

II.1.2) Un travail avant tout physique

Plus d'un tiers des enquêtés considère que le cheval travaille plutôt physiquement. Selon eux, le cheval n'a pas ou peu la conscience de travailler si ce n'est de fournir un effort physique. Cette perception est plus marquée dans le domaine des sports équestres, notamment sur le site de recueil de données saumurois, où le cheval de compétition est avant tout regardé au prisme de sa biomécanique.

**** *nom_035 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Est-ce que pour vous le cheval travaille ? Ah, oui, oui, il travaille. Il travaille pas, pff, il travaille sur le souffle, sur ses, sur son physique. Il est très musclé, etc., et encore ça dépend. Nous on le travaille sur la, sur la vitesse, on leur apprend à, à galoper vite. Après, dans d'autres disciplines on va travailler autre chose. Mais dans tous les, dans tous les sports, je pense que le cheval doit travailler. »

**** *nom_087 *sexe_f *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_institution

« Est-ce que pour vous le cheval travaille ? Moi je dirai une utilisation du cheval et après... c'est un, ce qu'il y a des cas dans la notion de travail, c'est qu'on fait un peu d'anthropomorphisme parce que il y a toujours un comparatif de, du travail humain ou pas. Mais dans l'absolu, la filière équine à l'heure actuelle est quand même tournée sur le principe d'une exploitation en utilisation du cheval. Demain, on peut plus l'utiliser, on, on peut plus le faire travailler et je pense qu'on aura beaucoup, beaucoup moins de chevaux.

Mais pour vous, le cheval en lui-même ne travaille pas ? *Mais quand il est exploité, si. Quand il est utilisé, il travaille. »*

**** *nom_001 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_public *dom_sport *metier_com

« Est-ce que pour vous le cheval travaille ? *Bien sûr, mais les humains aussi (rires) à partir du moment où on met en activité l'ensemble de, de l'athlète, du cheval... les muscles, les, les tendons, tout, donc c'est un travail. Mais les humains aussi, les humains, en plus ils travaillent intellectuellement, en plus des tra-, des efforts physiques. À partir du moment où on fait des efforts, on, c'est un, c'est une activité donc c'est un, c'est certain travail. »*

**** *nom_015 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« Est-ce que pour vous le cheval travaille ? *Le cheval... travaille, oui au sens où on l'entend, mais... si, enfin si on se place du côté cheval, si c'est possible, il a, comment dire il accepte, il accepte, il accepte. Il travaille au sens où nous on l'entend c'est-à-dire avec toute une dimension production d'efforts à des fins de résultats et de, et de production justement, de production de quelque chose, le quelque chose, c'est la reprise de dressage, c'est le parcours d'obstacles, c'est là, c'est la, la carriole qu'on tire, c'est enfin, et cætera. Le cheval de son côté, accepte les contraintes, les efforts qu'on lui demande de fournir pour arriver à nos fins. Mais, y a pas de dimension de travail chez le cheval, à l'état sauvage le cheval ne travaille pour manger de l'herbe, il mange de l'herbe c'est tout. Y a pas de notion d'efforts contre, l'humain travaille pour vivre, pour gagner de l'argent, pour manger. Le cheval n'a pas ce, n'a pas cette obligation à l'état naturel (...). Donc moi, je pense pas que le cheval travaille non, ce qui est totalement à des années-lumière de dire qu'il ne fournit pas d'effort, il ne travaille pas au sens commun du terme. »*

II.1.3) Le cheval reconnu pour son travail

La grande majorité de mes interlocuteurs, quel que soit le domaine professionnel, reconnaissent l'investissement subjectif du cheval et le considère comme un partenaire de travail.

**** *nom_037 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_soin

« Est-ce que pour vous le cheval travaille ? *Oui sur le cheval de course, ouais je pense qu'y a une vraie part de, là pour le coup oui, il fait son job quoi. Il a des conditions de*

vie top, on prend soin beaucoup de lui, mais il travaille. Il a son, il a son lot de, de travail à fournir. C'est-à-dire quand on, évidemment quand on va en piste le matin, c'est un vrai travail. C'est comme un athlète qui s'entraîne quoi. Bon, un athlète, je pense qu'il a le sentiment de travailler aussi quand il s'entraîne avant les compétitions et pour lui c'est son travail. Le cheval c'est, c'est un vrai travail qu'on lui demande, je pense, ouais, ouais, mais, voilà donc. Et c'est pas pour ça que, y en a sur ce travail que, qui vont aller de très bon cœur sur la piste et vont être super contents d'y aller, puis d'autres qui vont y aller un petit peu à reculons peut-être ouais. »

**** *nom_007 *sexe_f *age_3 *lien_indirect *secteur_prive *dom_courses *metier_connexe

« Est-ce que pour toi le cheval travaille ? Ah oui, pour moi le cheval travaille, c'est sûr. Il est notre pert-, il est notre partenaire. (...) Pour moi, je les ai toujours considérés comme un collègue de travail. En même temps, quand tu pars au feu, il vaut mieux que tu considères ton cheval comme un collègue de travail. Lorsque le risque fait que... t'as besoin de lui et lui, il a besoin de toi quoi. Tu es en même temps, voilà on est tous les deux, dans la même galère. Mais si tu fais un cours d'équitation, c'est pareil hein ! Si ton cheval de club tout d'un coup, il joue plus le jeu... ben, tu peux pas faire cours. Tu, tu vois ce que je veux dire ? (rires). Non, mais c'est vrai tu peux pas faire cours si tu, si ton cheval ne participe pas à la, à la tâche. »

**** *nom_056 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_prive *dom_sport *metier_cavpro

« Je veux dire un cheval oui ça travaille bien sûr. C'est un athlète un cheval. Moi je dis souvent mes chevaux donc, c'est une partie de moi parce que c'est mes chevaux, c'est aussi mes collègues de travail et c'est aussi mes athlètes et moi leur entraîneur. Même si moi je suis à l'heure d'aujourd'hui considéré comme un athlète, mais pour moi je suis leur entraîneur. C'est moi qui leur donne des consignes ou ce qu'il faut faire et c'est eux qui après se déplacent et qui font le travail. Mais pour moi, un cheval oui c'est, ça travaille tout le temps, travaille tout le temps. »

**** *nom_024 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_ecologie *metier_transport

« Est-ce que le cheval est acteur de son travail ? Ah oui, tout à fait, mais oui. Un cheval, un cheval bien mis, bien dressé, est acteur de son travail parce qu'il comprend ce qu'il, ce qu'il fait. Je prends le cavillonnage dans les vignes, quand les chevaux sont bien dressés, le, le fait de ressentir, mettons lorsque on décavaillonne, une résistance, le cheval va s'arrêter de lui-même. Pareil en ville quand y a des dangers, les feux, ben

ils, ils perçoivent, ils comprennent ce qu'on leur demande. Donc, oui ils sont acteurs de leurs... ils sont acteurs, et ils en jouent en plus. »

**** *nom_085 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Est-ce que le cheval travaille ? Oui, y a la notion du travail pour un cheval, ça peut être laborieux ; ça veut pas dire qu'il aime pas d'ailleurs. J'ai vu des chevaux qui ont cette notion du travail, c'est-à-dire d'efforts physiques, d'efforts... par exemple "vas-y, fais-le, bouge-toi là", mais c'est pas forcément négatif bizarrement. Je pense que c'est un peu comme l'humain, en fait, mais y a la notion du travail, pas toujours, pas toujours. Moi j'essaye moins possible et qu'il y ait la notion de, de plaisir ou du jeu, mais oui ils sont capables de travailler. »

Bien que cela ne soit pas unanime, la grande majorité de mes interlocuteurs reconnaissent que leur collaborateur équin connaît les cadres du travail.

**** *nom_076 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Il est fort probable que si on, on analyse ce qui fait la souffrance au travail chez l'humain et la souffrance au travail chez les animaux, on retrouve la même chose qui sont, qui sont la non-reconnaissance, le fait qu'il y ait pas de but, le fait que les règles changent tout le temps, et l'incohérence. Donc, à partir du moment, où il y a cohérence, connaissance du but, règles relativement stables, bienveillance, oui, je pense que le cheval est capable de connaître ce cadre, donc de savoir ce qu'il fait là, ce qu'il a à faire, de s'y conformer voire même d'y trouver du bien-être et du plaisir. »

**** *nom_013 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_support

Le cheval reconnu comme travailleur implique qu'il réponde à des objectifs prescrits par les humains. À la rationalité primaire de la relation à l'animal, s'ajoute une rationalité secondaire qui est économique.

II.1.4) Un travailleur qui doit être économiquement rentable

Les chevaux dans leurs différents métiers produisent des services pour différentes clientèles. La relation est donc prise dans un contexte socio-économique. Pour qu'elle perdure, elle doit assurer des moyens de subsistance pour les deux parties. Entre ici en jeu un troisième acteur qui est le client, celui à qui est destiné le service et qui impacte la dimension économique de la relation suivant le jugement rendu sur la qualité du travail fourni.

Implicitement il influence les représentations que le professionnel porte sur sa collaboration avec ses chevaux.

**** *nom_034 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Est-ce que pour toi le cheval travaille ? *Ben ouais, bien sûr il travaille. En fait, on est, mais c'est le, le système et le monde du cheval c'est la même chose que pour le nôtre, c'est la même chose. Y a des inégalités et, nous ici les chevaux ils... ils travaillent pour manger et ils travaillent pour avoir leur jour de repos, ils travaillent pour avoir leurs vacances et ils sont pas là, on n'est pas une, on n'est pas une association à la rescousse des chevaux. On ne peut pas, ou alors faudrait qu'on ait les fonds pour. Moi je veux bien prendre les chevaux et puis les mettre dans un pré et les garder en bonne santé et tout. Mais à un moment donné, il faut de l'argent pour faire ça. Sans compter et, que nous il faut qu'on ait de l'argent pour vivre, mais déjà pour, pour permettre aux chevaux d'avoir une bonne qualité de vie, il faut de l'argent. Même une fois qu'on a fini de payer son pré et il faut, ça suffit pas quoi. Donc il faut un système économique viable pour que tout le monde vive bien, les chevaux et les gens qui prennent soin des chevaux, sinon c'est pas possible. »*

Lorsque les professionnels explicitent le rôle du cheval, en tant qu'acteur du travail, dans la production de service, leur discours révèle toute l'ambiguïté de la place du cheval dans le travail entre l'affectif et l'effectif, ce pour quoi il est engagé.

**** *nom_077 *sexe_f *age_2 *lien_indirect *secteur_privé *dom_courses
*metier_institution

« Est-ce que le cheval est actif ou passif dans le travail ? *Bah le cheval de club il travaille, il est actif et il est productif déjà, ne, ne serait-ce qu'au niveau économique. Il est, il produit quelque chose, il produit donc... dans ce cas-là oui le cheval de course finalement, c'est grâce, il fait vivre aussi, une économie. Il y participe comme, alors on va dire que dans une économie vous avez, tout ce qui est main d'œuvre, vous avez tout ce qui est outil. Enfin en capital, vous avez le capital humain et puis le capital outil, etc., le cheval il est un peu, il est un peu là-dedans. C'est-à-dire que c'est à la fois du capital vivant, mais c'est un outil... c'est aussi un outil de travail. Et ça va être un outil de travail... pour les centres équestres, ça va être aussi un outil de travail aussi pour les entraîneurs et ça va être un outil de travail. Alors est-ce que c'est lui qui travaille ou est-ce que c'est un outil de travail, voilà. Mais, mais il participe, à*

partir du moment où il participe à cette création de richesse pour moi, c'est comme une, c'est, c'est ça va être comme du, une ressource humaine ou comme...

Mais justement est-ce que c'est un outil de travail ou on va plutôt le mettre dans la main d'œuvre ? Ben, pour moi il est entre les deux, parce que il, il fait partie de la main d'œuvre, parce que c'est du vivant, c'est pas une machine qu'on branche le matin et qu'on débranche le soir ou qu'on peut utiliser 24 h/24 en faisant les 3-8. Donc, en fait, c'est sûr qu'il a une place quand on réfléchit comme ça, il a une place un petit peu à part parce qu'il a des, à la fois, il a des caractéristiques qui le ferait mettre un peu dans les ressources pas humaines, mais dans les ressources vivantes et de l'autre côté il est aussi un capital, un investissement et quelque chose qui permet de produire que ça soit un spectacle ou un cirque ou... »

Les lexiques des classes 11 et 10 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustrations 67 et 76) rendent compte de cette rationalité économique-instrumentale de la relation de travail entre humains et chevaux influencée par le destinataire du produit du travail. Dans la classe 10, en troisième position il est fait mention du mot « propriétaire ». Dans les secteurs des courses hippiques et des sports équestres, le propriétaire est un troisième acteur qui entre dans la relation anthropoéquine. En effet, dans les secteurs des courses et des sports équestres, les professionnels (entraîneurs, moniteurs, etc.) ont peu de chevaux en propre. Ils sont dépendants de leur clientèle, donc des propriétaires de chevaux avec lesquels sont décidées les étapes de la carrière. Le graphe du mot « propriétaire » (illustration 79) a été établi à partir de la classe 10 dans lequel il se trouve, mais ses correspondances lexicales renvoient autant à la classe 10 qu'à la 11. La dimension économique de la relation n'apparaît pas dans les autres mondes lexicaux si ce n'est celui lié à la classe 6 sur le choix de vie professionnelle en rapport avec la passion (illustrations 67, 71 et 74). J'ai mis en couleur quatre thèmes auxquels renvoie le mot « propriétaire ». Les objectifs du travail du cheval, ce pour quoi il fait l'objet de transaction sont les formes de couleur bleue. La classe 11 permet de préciser que les buts de la carrière sont avant tout sportifs comme le signifient les termes qui complètent l'illustration 79 : « obstacle », « concours », « saut », « cross », « complet », « hippique »,¹ « dressage » ; mais aussi des courses hippiques : « courses », « trotteurs », « galop », « courir », « pur-sang ». La rationalité économique est relative à la compétition et à la victoire. Le loisir est évoqué par

¹ Le terme d'« hippique » est ici un faux-ami, car il est entendu au sens de « concours hippique » ce qui correspond au concours de saut d'obstacles.

La prévalence des propriétaires dans les sports équestres et hippiques sur la pérennité économique réduit l'autonomie du professionnel et peut l'obliger à se compromettre vis-à-vis de sa relation avec les chevaux.

**** *nom_003 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur

« Vous parlez de l'homme de cheval, c'est quoi un homme de cheval ? Pfff, un qui fait passer son cheval, le cheval, en premier quoi, vous voyez. Par rapport aux, après c'est pas facile parce que c'est vrai qu'il faut arriver à en vivre, vous voyez, mais, mais qui font passer le, pour moi la priorité quand les gens arrivent à l'écurie, c'est le cheval, c'est pas le propriétaire, c'est pas le gamin qui va aller faire les championnats de, les championnats de France à Lamotte Beuvron en fin d'année. »

**** *nom_090 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« (...) souvent, les excès qu'on voit, c'est par rapport à la compétition parce qu'il faut gagner, et on met tous les moyens en œuvre pour gagner. Et là, c'est le dopage, c'est la force, c'est tous les moyens qu'on, que l'humain va pouvoir, parce que là-dessus, il, il a des facultés l'humain de trouver, le moyen pour que le cheval fasse le mieux. Et... et c'est vrai économiquement, les gens qui en vivent doivent gagner parce qu'autrement, ils perdent leur propriétaire, il perd ci, il perd ça. Donc à un moment donné, là il faut, il faut que ça marche. »

**** *nom_040 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineurg¹

« Mais, c'est, c'est un ensemble, c'est des animaux sur lequel qu'on s'occupe et parce qu'on aime ces chevaux, alors bah oui forcément une relation, proche, en même temps que c'est une relation de travail quand même parce que c'est avec qu'on gagne dans notre vie ! C'est un ensemble je pense ouais, c'est un ensemble parce que... c'est pas nous qui paye le travail, c'est le propriétaire qui paye et du coup il nous confie les chevaux pour les entraîner et... le jour que le propriétaire veut reprendre son cheval, on n'a plus le cheval, du coup des fois c'est un peu difficile, certains moments c'est un peu difficile parce que on s'attache aux chevaux et après des fois il part, des fois il reste. C'est un peu ça, ça c'est un peu difficile dans notre sport. »

¹ Précision sur la retranscription : l'enquêtée est installée et France où elle a son permis d'entraîner, mais elle est de nationalité allemande.

**** *nom_092 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineurg¹

« Et vous aimeriez faire ça encore longtemps ? Ben, j'ai 55 ans, je vais faire ça jusqu'où je suis capable de faire ! (rires) Donc, ça, ça soit limité que par l'âge, la santé et financièrement. Parce qu'évidemment c'est, c'est très cher de, de faire qu'est-ce qu'on fait, dès qu'on trouve les propriétaires, on peut, on peut travailler correctement avec tous les moyens qu'on a, qu'on a besoin, et je suis en bonne santé et je continue. »

Si l'on reprend les graphiques de Chi2 d'association aux modalités de l'âge, du sexe et du lien à chacune des classes du corpus global (illustrations 69 et 70), on peut voir que les classes 10, 11 et 14 ont une très forte variabilité, quelle que soit la variable étudiée. De manière assez évidente, les mondes lexicaux de ces classes renvoient aux représentations des cœurs de métiers de chaque groupe professionnel étudié.

Afin de comprendre les classes 14, 12, 3 et 2 qui définissent les modalités interspécifiques du travail anthropoéquin (encadré bleu sur les illustrations 71 et 76), il est nécessaire de les lire parallèlement avec les classes 1, 7, 8, 9, 10 et 11 qui se situent à gauche de la démarcation centrale du dendrogramme. Celles-ci permettent de contextualiser la carrière des chevaux, l'organisation du travail et les conditions de travail tant pour les chevaux que pour les humains.

II.2) La carrière professionnelle des chevaux

Du fait de la nécessité de lire plusieurs classes simultanément pour accéder aux représentations des professionnels quant à la carrière de leurs chevaux, j'ai constitué un sous-corpus à partir des quatre thématiques inhérentes à la carrière du cheval : le recrutement, la formation, la carrière, la sortie du travail. Ce sous-corpus a été traité par IRaMuTeQ. Le dendrogramme obtenu (illustration 80) a été établi avec une demande de 20 classes initiales.

La classification hiérarchique descendante de ce sous-corpus « carrière » fait ressortir les trois temps caractéristiques de la carrière d'un cheval : son recrutement, sa formation et sa sortie du travail, c'est-à-dire la retraite et la fin de vie.

Il apparaît très clairement que le recrutement (classe 4) conditionne l'ensemble de la carrière (classe 5) puisqu'il est effectué en fonction du travail auquel le cheval est destiné.

¹ Précision sur la retranscription : l'enquêtée est installée en France où elle a son permis d'entraîner, mais elle est de nationalité anglaise.

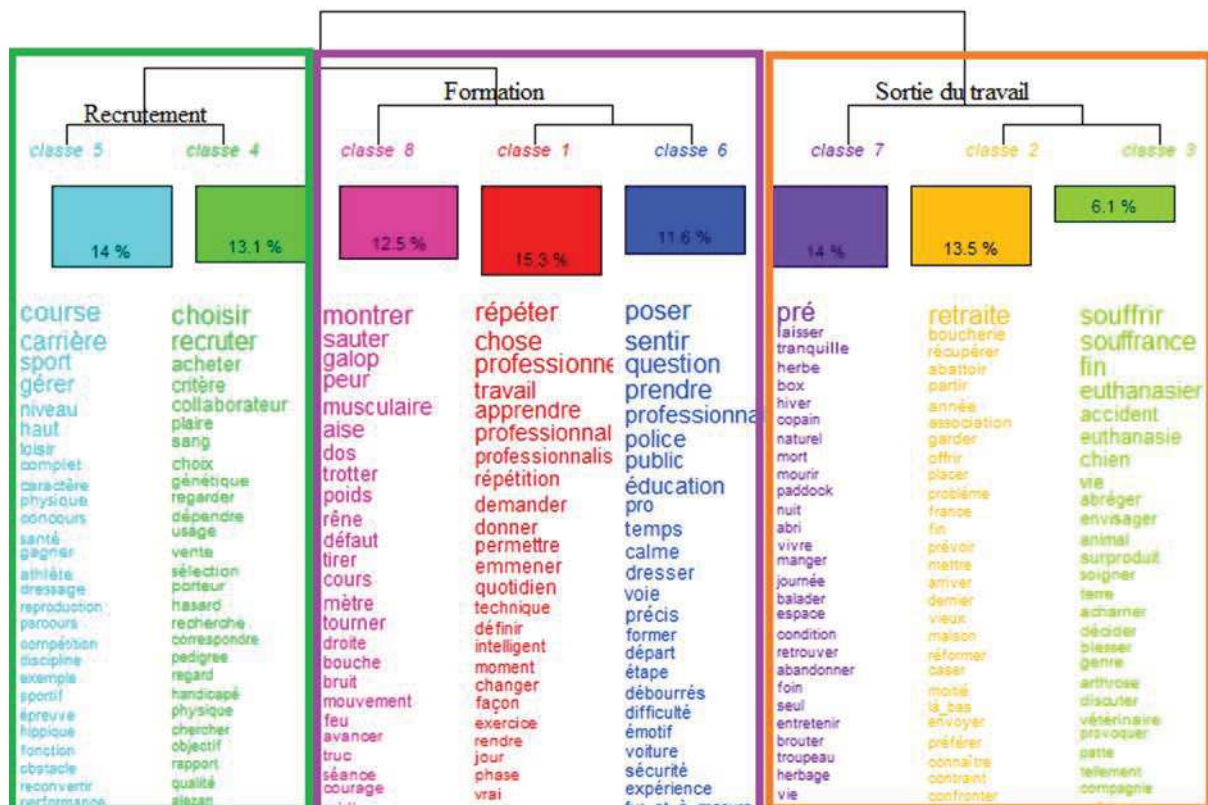


Illustration 80 dendrogramme. Classification du sous-corpus « carrière » à 8 classes, taille des classes et extraits des lexiques caractéristiques des classes.

II.2.1) Le recrutement des chevaux

Dès le départ, le recrutement des chevaux est envisagé selon les objectifs émis par le professionnel et selon les cas aussi par le propriétaire du cheval. Suivant les métiers, les critères de recrutement sont variables, mais celui qui est indubitable, c'est la conformation physique.

**** *nom_091 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Ben, ça dépend de la discipline qu'on va faire déjà, je suppose. Je pense que c'est en, on va avoir plus de mal à mettre un cheval de trait au, à la course, mais bon, y en a quand même qui arrivent et qui le font pourtant ils sont pas trop faits pour, mais, y en a même qui arrivent à faire du saut d'obstacles avec des ânes, bon, ils sont pas du tout faits pour, mais y en a qui le font. Donc, comment recruter un collaborateur équin ? Je sais pas, ben on va se, selon la discipline qu'on veut faire, on va se baser sur des critères physiques déjà. Et puis pour certaines autres disciplines, on va avoir besoin aussi de se baser sur des critères de caractères, mais tout dépend des disciplines quoi. Si on veut un cheval de tauromachie on va pas prendre un cheval qui est hyper dans le sang, hyper sur l'œil. Et si on veut un cheval de course, on va avoir besoin d'un cheval qui est dans le sang et ouais ça dépend des disciplines en fait. »

Si nous regardons le concordancier de la classe 4 du sous-corpus « carrière » (illustration 81) en associant les formes « pedigree » et « génétique », c'est le domaine des courses qui s'y réfère significativement.



Illustration 81. Concordancier des mots « génétique » et « pedigree » de la classe 4 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière ».

**** *nom_018 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_prive *dom_courses *metier_support
« Comment est-ce qu'on recrute un cheval ? *Sur ses qualités, sur ses papiers, ses qualités, son modèle. Sur ses papiers parce que par rapport à sa mère et son père et aux performances qu'ils ont faits on a plus de chance que le cheval soit meilleur on va dire, comme ça, ensuite, son modèle, y a des modèles qui sont plutôt prédestinés aux courses entre, le dos, la croupe, les jarrets, les épaules, ça peut aider dans leurs performances et après j'ai dit quoi ? Le modèle ? Le papier ou ses qualités, ses qualités c'est quand on essaye de sauter avec, ou quand on le voit galoper, comment il se déplace dans le pré ou même sur une piste ou sur une carrière, on sait à peu près s'il va plutôt être destiné à du dressage ou du concours hippique ou du complet ou pour les chevaux de courses si ça va être un bon ou pas. »*

Depuis le commencement des courses au XIX^e siècle, les origines des chevaux sont consignées dans des stud-books. Il y a donc une longue tradition de croisement des chevaux en fonction des lignées dans ce monde hippique. Si l'on regarde bien ce concordancier, on peut lire que les professionnels font plus attention au pedigree des chevaux qu'à la génétique. La réputation des reproducteurs est plus importante que le patrimoine génétique. Plusieurs

discussions informelles avec des éleveurs et des entraîneurs, notamment lors des ventes d'été à Arqana à Deauville en août 2018 m'ont appris que les lignées maternelles étaient tout aussi importantes, voire plus importantes que les lignées paternelles car la poulinière en éduquant son poulain participe à la constitution de son caractère, de son mental. Dans les sports équestres, les professionnels portent plus attention à la génétique. Toutefois, aucun des professionnels des sports équestres n'a mentionné les deux indices principaux de performance et de qualités génétiques qui sont à leur disposition. Il y a l'indice de performance suivant l'acronyme indice + discipline, par exemple, ICC : indice de performance en concours complet. L'autre grand indicateur génétique est le BLUP, indice qui estime les qualités génétiques d'un cheval et la potentialité de leur transmission à sa descendance. Il est calculé pour chaque discipline en fonction des performances de l'animal ainsi que de celles de ses ascendants et de ses descendants.

**** *nom_042 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Comment est-ce qu'on un collaborateur ? Par des..., alors beaucoup de, d'espoir déjà sur, mais alors on le recrute sur, déjà un potentiel physique, psychique. C'est-à-dire que a priori il est bien éduqué par l'éleveur, a priori un minimum, qu'il est sociable et ensuite, des qualités physiques, physiologiques qui font que on va pouvoir, on, on espère en tout cas, parce qu'on est jamais monté dessus, on sait pas ce que ça va donner. On espère en tout cas qu'il, par ces qualités psychiques, physiques, physiologiques, correspondent à nos objectifs. Donc, ça va être la taille, ça va être... les origines, la génétique, ça va être... la longueur de son épaule, de son encolure... l'équilibre de tout ça fait que on, on pense avoir un cheval capable de, d'atteindre nos, nos objectifs.

En quoi la génétique intervient dans ce recrutement ? On s'est aperçu que les, les parents, les parents, alors c'est pas une science exacte, mais statistiquement on s'est aperçu que de pères et de mères performeurs on avait des chances d'avoir des enfants performeurs. C'est pas, ça s'avère pas vrai à chaque fois, mais en tout cas y a de bonnes chances que ça, que ça corresponde en tout cas.

Et quels sont les critères psychologiques ? Le courage, l'abnégation, le... l'envie... le goût à l'effort font que on se rend compte qu'on a des chevaux qui sont capables de, de performer oui. »

Le recrutement des chevaux varie donc en fonction du travail auquel est destiné le cheval et d'un essentialisme lié à la race qui détermine le choix et le pedigree : parce que tel cheval est le descendant de telle ou telle lignée alors il sera un gagnant. Cet essentialisme ressort aisément

dans les sports hippiques et équestres ce qui le rend facilement accessible dans la lecture des mondes lexicaux établis par IRaMuTeQ. Les nouveaux métiers en lien avec le soin et le coaching qui se développent actuellement présentent une autre forme d'essentialisme du cheval. Le cheval est recruté pour ce qu'il représente : un animal sensible, pacifique, immédiatement sympathique ; quant à son travail, il est réifié : le cheval est un miroir des émotions.

**** *nom_036 *sexe_f *age_2 *lien_indirect *secteur_public *dom_sport
*metier_institution

« L'animal est un bon miroir ou un bon test pour ça, c'est-à-dire que si on va pas vers lui et si on n'est pas ouvert, il vient pas vers nous, ça, c'est vraiment avéré ! Donc, je pense que c'est bien aussi. Et d'ailleurs, on a, on a une demande croissante de, de travail autour des animaux, notamment du cheval parce qu'il est très réceptif et très sensible, de gens qui sont pas du tout cavaliers, ou qui veulent pas du tout être cavalier, mais qui utilisent la réaction du cheval pour se, s'évaluer eux-mêmes, et c'est très utilisé maintenant dans le monde de l'entreprise aussi, donc, je pense que c'est une bonne chose. »

**** *nom_067 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_prive *dom_liensoc
*metier_therapeute

« Dans votre activité d'équicoaching, quel est le travail du cheval ? Alors là, dans, dans ce, là je demande au cheval de me donner des informations, de, de montrer à la personne ce qu'elle est en miroir. Donc c'est pas toujours facile pour le cheval, parce que là il, le cheval c'est une éponge de toute façon à sentiments. (...) Et dans ce travail-là, le, le cheval je lui demande pas non plus des efforts surhumains quoi, je, c'est tout de la liberté. Bon, à la longue, enfin, des choses, des choses simples, mais simples, mais en même temps pour qu'il renvoie le miroir, pour qu'il a absorbé quelque chose quoi. »

**** *nom_078 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Pour avoir travaillé avec un instructeur qui avait fait de l'équithérapie, y a certains, donc au niveau du handicap, donc certains, je pense au niveau des, des trisomiques et compagnie, certaines grosses pathologies, y a des relations qui se font de, du cavalier à l'animal qui, qui dépassent toute, je dirais tout entendement, toute, toute compréhension du cavalier qui, du cavalier qui... n'a pas ce type de pathologie d'une part, mais également avec le handicap social. J'ai pu voir moi, dans ses écuries un jeune adolescent qui était en pré-, prédélinquance, qui est ressorti d'un box d'un, d'un cheval en pleurs, alors que le cheval n'avait rien fait, il lui avait juste renvoyé quelque

chose. Et quelque part quand on est vraiment, le cheval c'est un miroir donc... et quel que soit le grade dans notre milieu militaire que vous soyez simples engagés volontaires ou général, et si vous êtes une burne, il vous, enfin si vous êtes mauvais, il vous le dit, il vous le fera savoir. »

Si l'on reprend la classe 4 du dendrogramme du sous-corpus « carrière » (illustration 80) et le concordancier des mots « génétique » et « pedigree » (illustration 81), on peut voir que les caractéristiques physiques et génétiques cèdent rapidement le pas à l'empirisme et à la subjectivité. Le cheval est recruté en fonction de son « mental », parfois de « son œil » et il doit « plaire ». Rapidement dans la classe 4 apparaissent les formes « regard » et « regarder ». Si l'on effectue le graphe du mot « regard » (illustration 82), ressort l'importance d'un critère totalement subjectif qu'est l'« œil » du cheval. Si le professionnel regarde les « origines » et le « papier »¹ du cheval (en bleu sur l'illustration 82), il choisit (« choix » et « choisir » en bleu vert) d'abord en fonction du « modèle » (en vert) et surtout de l'œil du cheval. Les enquêtés expriment leur besoin de « ressentir » quelque chose à la vue du cheval, de voir sa « tête » pour l'« aimer ». Le recrutement du cheval, outre bien évidemment sa conformation physique pour qu'il puisse effectuer son travail est avant tout une histoire d'affectivité.

**** *nom_103 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_institution

« Donc, du coup, comment on le recrute, voilà, ben, il faut, d'abord, d'abord il faut qu'il plaise, enfin, physiquement, il ait les qualités qu'on attende de lui, enfin, ou, ou qu'on, qu'on attend de lui dans le travail qui on va, qu'on va avoir après, et puis, et puis ensuite, eh ben... on, on espère, ou on essaye de déceler cette espèce de, voilà, cette générosité, cette... et on le fait dans nos, si on, on voit un cheval qui a un bon œil, comme on dit, quoi, un œil sain, franc, pas un truc qui vous regarde comme ça [écarquille les yeux] voilà. »

**** *nom_043 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurt

« Comment est-ce qu'on recrute des chevaux ? Bah souvent à l'œil, souvent à l'œil, celui, celui-ci nous plaît ou celui-ci nous plaît pas, il est joli, il est pas joli, celui-là, il a l'air sympa, ou alors par, par des, des propriétaires qui nous amènent des chevaux quoi, vous prenez tel cheval à essayer dans notre effectif quoi. Ouais, y a beaucoup de, beaucoup de, de transit dans les chevaux, ça vient, ça repart. C'est pour ça que dans le métier des courses, c'est difficile de s'attacher à un cheval, déjà parce que la

¹ Métonymie pour désigner les livres de généalogie des chevaux suivant leur race, les stud-books.

carrière du cheval elle est éphémère, elle est de 2 à 10 ans, donc faut s'attacher, mais faut faire attention aussi.

Quand vous dites que vous recrutez à l'œil, vous regardez quoi ? Les aplombs du cheval, son état physique, à l'œil à peu près hein, comment qu'il se déplace, comment que d'état il est, l'œil vif et puis voilà quoi. »

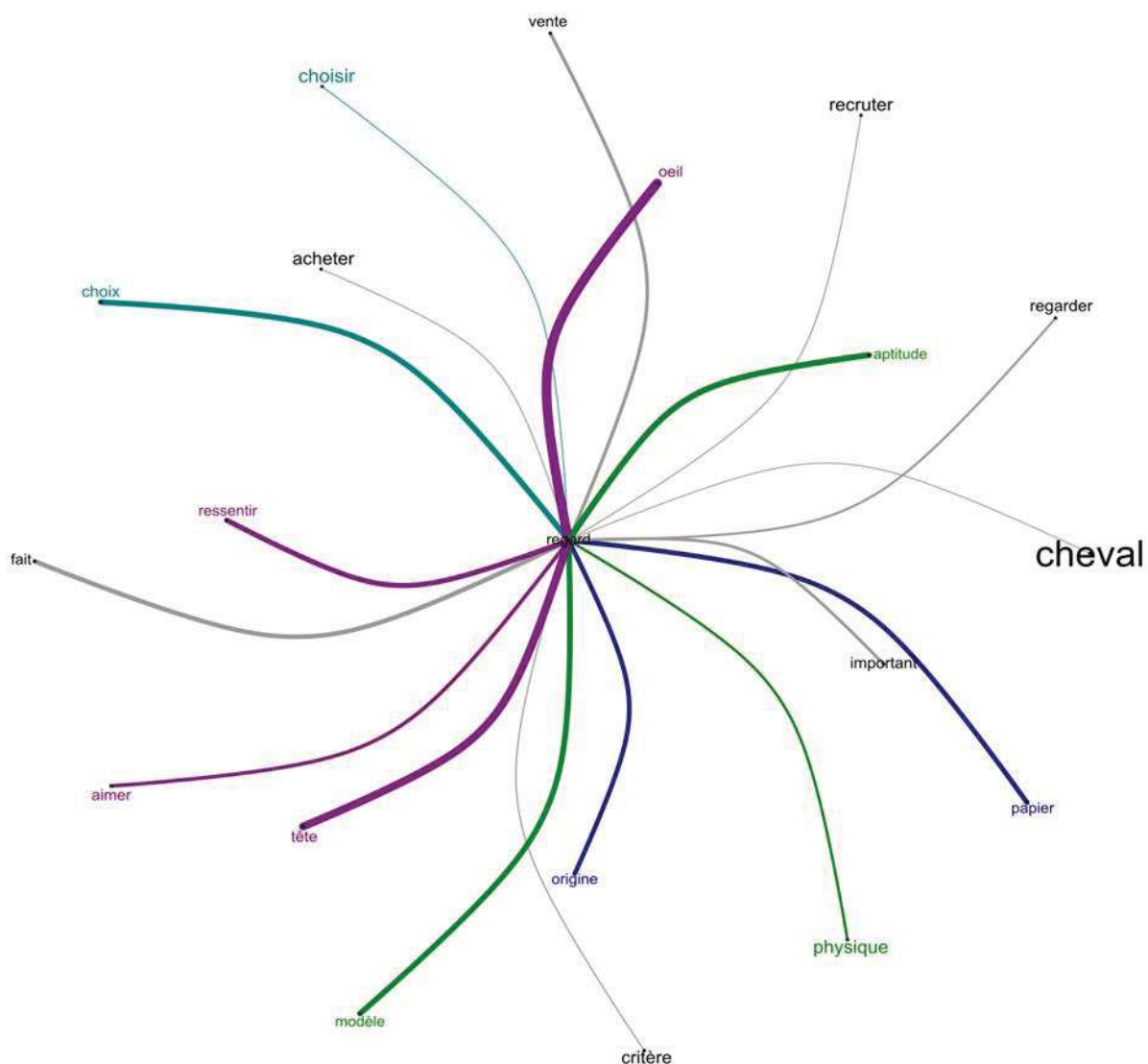


Illustration 82. Graphe du mot « regard » dans la classe 4 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière ».

**** *nom_062 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_prive *dom_sport *metier_connexe

« Aujourd'hui quand je m'approche d'un cheval que je ne connais pas, on me l'a souvent dit et, et, purée j'ai mis un temps fou à le reconnaître, l'œil d'un cheval. Le regard d'un cheval est extrêmement parlant à condition de s'arrêter et prendre le temps de le regarder avant de communiquer avec lui, l'œil, le regard, plus que le reste. Le cheval dont je viens de parler là, il a, il a un œil de sale gosse pétillant, de mec, de

p'tit mec, mais, mais il est super gentil. Enfin, je veux dire il est, il est, adolescent, fiérot, et puis quand on se met à parler avec lui ben, il, tout va bien. Et ça sur le plan sportif c'est vachement intéressant. Un cheval comme ça c'est un cheval qui, qui a envie de pétarader, envie de faire des trucs et qui a un mélange de, d'énergie et de courage d'emblée. Et ça, ça nous emmène vers le sport. »

Regarder l'« œil » du cheval est perçu comme un moyen d'accéder à son mental, à son caractère. Ce dernier critère apparaît majeur dans les domaines demandant des efforts physiques importants aux chevaux tels que le sport de haut niveau ou lorsqu'il s'agit d'affronter des situations insolites comme c'est le cas pour les chevaux territoriaux et ceux de la sécurité publique.

**** *nom_100 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Comment se gère la carrière d'un cheval ? Ça, c'est pareil, moi j'ai pas beaucoup, j'ai fait que... que être jockey ou cavalier d'entraînement, ça gère beaucoup ben au niveau santé du cheval, au niveau de ses qualités, et puis surtout au niveau de son mental quoi. Si il peut encaisser certaines courses ou pas, si il peut affronter tel ou tels chevaux parce qu'y a des chevaux qui vont, qui paraissent bons. Ils vont aller courir les belles courses puis ils tombent sur des, des chevaux plus forts et ils s'en remettent pas. Ils prennent des vrais combats et, ils, ils se livrent plus tellement après. Alors que au contraire, y a les, les vrais, les cracs ils vont, ils vont dominer leur, le, leur adversaire et ça va leur donner encore plus de... de mental et ils, ils vont pouvoir passer des paliers comme ça. C'est vraiment, ben y a surtout la santé, mais vraiment, vraiment le mental du cheval quoi. Comment il, il encaisse les courses, comment il vit sa vie de cheval de course. »

**** *nom_107 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« Pour de la compétition aussi, les chevaux de dressage, de saut obstacle ou, ou de concours complet, on va rechercher à, déjà à la base, au modèle, j'ai envie de dire, certaines aptitudes, mais pas que. Et, et bien souvent on se rend compte que..., c'est comme, c'est comme les gens, le, la part, si il y a une, quelque chose dont je me rend compte et donc je suis, je peux être en tout cas, je me conforte de plus en plus c'est que le, le physique ne fait pas tout et loin de là, y a que c'est vraiment, plus j'avance et plus je me rends compte que c'est le, la tête, le... et ce qu'il y a dedans entre guillemets qui fait la, qui fait la différence, et pour les chevaux c'est la même chose, enfin, chez les hommes et, et pour les chevaux. Et c'est le, le mental, j'ai envie de dire, qui fait le, qui fait, qui fait la, qui fait la différence, vraiment. Dans la pratique

sportive, mais pas que hein, voilà, mais c'est ce qu'y a à l'intérieur en tout cas et pas forcément que ce qu'on voit, mais c'est plus la, la partie intérieure et qui fait, justement, on apprend, on cherche, on, voilà oui, et qui fait que la, qui est la base de la relation hein, mais, ouais, qui fait qu'on, qui fait la différence en tout cas, qui fait la différence. »

Le recrutement d'un cheval est l'étape fondamentale de sa carrière du fait de la prédestination du cheval pour tel ou tel travail. La question relative au recrutement du cheval a suscité des réponses beaucoup plus longues de la part des enquêtés que la question de la formation.

II.2.2) La formation

La formation est réalisée dans le but d'assurer au cheval les qualités requises pour son activité future. À l'instar des humains, il existe un socle commun, le débouillage en tant que préapprentissage, puis des formes de spécialisation qui entrent assez tôt dans la formation. En reprenant mes entretiens, je me suis aperçue que les enquêtés ne mentionnent que très peu les méthodes qu'ils utilisent pour former leurs chevaux. Les enquêtés de la Garde républicaine et du milieu des courses hippiques – plutôt de galop – évoquent la « méthode Blondeau ».

*« Nicolas Blondeau a développé une méthode en 20 étapes correspondant à des phases d'apprentissage successives. Celles-ci renvoient à des savoirs faire dont le cheval aura besoin dans sa future vie professionnelle ».*¹

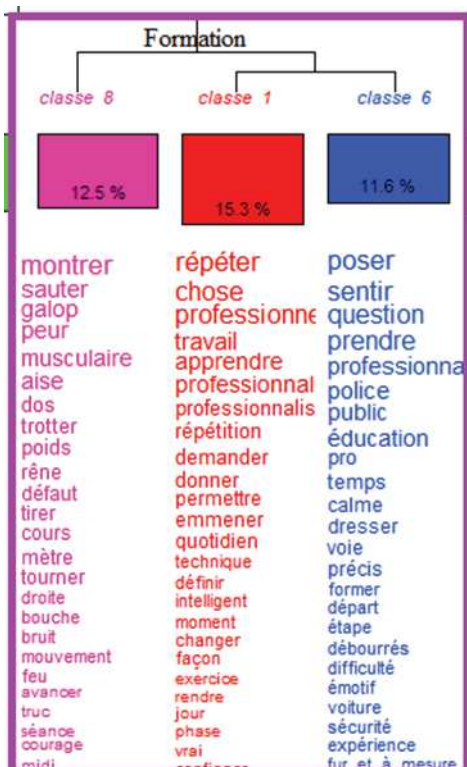


Illustration 83. Partie formation du dendrogramme (illustration 80) de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière ».

La transformation d'un jeune cheval en un cheval au travail se nomme classiquement le débouillage. C'est un temps où le cheval doit accepter un humain sur son dos et répondre à ses demandes. C'est également le temps de la construction d'un langage commun par codes corporels : le toucher des jambes du cavalier sur les flancs du cheval et le toucher des mains dans la bouche du cheval par le truchement des rênes et du mors. Il est

¹ Porcher Jocelyne et Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169

intéressant que le lexique inhérent au débouillage du cheval ne soit présent ni dans la classification hiérarchique descendante du corpus global ni dans celle du sous-corpus « carrière » où les formes « dresser » et « débouillés » apparaissent tardivement dans la classe 6 (illustration 83). Il est évident que le fait d'employer la terminologie de professionnalisation dans ma question sur la formation des chevaux entraîne une présence plus forte de ce lexique dans le traitement statistique des données textuelles du corpus. Néanmoins, les termes « apprendre » (classe 1) et « éducation » (classe 6) (illustration 83) montrent que les enquêtés mobilisent plus facilement les mondes lexicaux de l'apprentissage et de l'éducation rapprochant ainsi la formation du cheval à celle d'un enfant.

**** *nom_028 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_transversal *metier_soin
« C'est l'éducation, c'est, c'est comme avec les enfants, c'est comme, il faut, faire la part des choses quoi. On, on peut pas se laisser, dominer, surtout pas par un cheval parce qu'il a trop de force, il vous tue le cheval malgré tout hein, donc, c'est amour, respect. »

**** *nom_025 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
 *metier_entraineurg
« Comme ce sont de jeunes chevaux au moment où on les reçoit, systématiquement des enfants demandent des attentions, ils peuvent avoir des gestes égarés parce qu'ils sont des enfants. Pourquoi des enfants se battent dans une cour, eh ben ils testent, c'est comme tout, c'est des enfants voilà, alors après c'est vrai qu'y a, il faut mettre un équilibre dans une entreprise. Quand j'ai dit un équilibre c'est que il faut que le cheval reste à sa place et que vous vous soyez à votre place et c'est ce que c'est, mais ça c'est des rapports, c'est comme pour les rapports humains hein. Je considère que l'animal doit être traité comme on traite les humains. »

Lorsque je posais la question de la contrainte des chevaux, les professionnels faisaient référence à la souffrance au travail des chevaux, mais aussi aux formes de contraintes que peut revêtir l'apprentissage. Le parallèle avec les enfants et l'éducation à donner aux chevaux a pour but de leur donner un cadre qui sera leur futur cadre de travail et celui-ci peut passer par une certaine contrainte. Le cheval doit apprendre le cadre du travail, c'est-à-dire ce qui peut être fait et ce qui ne peut pas se faire. Ce sont également les limites du comportement, des conduites que les chevaux peuvent adopter envers les humains.

**** *nom_033 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur
« On peut pas agir sur la contrainte parce que c'est voué à l'échec ; de la contrainte non. Après, c'est comme tout, qui y ait des règles strictes sur certaines choses, le

cheval qui vous mord par exemple ou autre, ça, c'est sûr qu'on, mais c'est comme avec un gamin, y a des choses qu'on laisse pas passer et des choses qu'on laisse passer. Après, si c'est sous la contrainte, non c'est évident que non. Alors, je dis pas que de temps en temps, il peut y avoir, dans l'autorité une certaine hiérarchie où faut qu'on ait de, on domine à ce moment-là peut-être le cheval, peut-être, mais non, la contrainte, j'espère que non. »

**** *nom_058 *sexe_f *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« De toute façon, c'est, c'est pas, après faut pas se voiler. Quand on apprend quelque chose à un cheval au début, même si on dit y a pas de contrainte, c'est pas de contrainte entre guillemets. Y a quand même, comme dans l'équitation éthologique que quel que soit le, l'interaction qu'on a avec le cheval, comme celle avec mes enfants c'est, à un moment si on lui demande de nous suivre pour aller quelque part et que lui il décide d'aller ailleurs, on va lui dire "non tu viens avec moi". Mais le but c'est quand même que le cheval est, accepte ça et le fasse, volontairement, à volonté. »

**** *nom_076 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Toutes les réactions des individus, des gens des espèces, c'est toujours une affaire de contraintes, voilà. Donc... et la contrainte plait, c'est-à-dire que si le rapport au cheval c'est un rapport éducatif, il n'y a pas d'éducation sans contrainte. Qu'est-ce qui fait qu'on apprend, c'est qu'on a besoin de changement, qu'est-ce qui fait que on a besoin de changement c'est que notre environnement change et que la pression de cet environnement nous oblige au changement, nous oblige à l'apprentissage. L'apprentissage, le changement c'est inconfortable, voilà ; pour n'importe quelle espèce. Et dans la nature, ce mot de contrainte on parlait de sémantique, ce mot de contrainte n'est pas un gros mot. Tout le monde agit sous la contrainte, une contrainte sociale, c'est ce qui permet aussi à une société de fonctionner, parce que si personne n'avait de contrainte, ça veut dire qu'on ne pourrait pas, il n'y aurait pas de vivre ensemble. Le vivre ensemble, c'est l'acceptation de la contrainte. C'est valable pour les chevaux, c'est valable pour les gens, c'est valable pour tout ce qu'on fait. La vraie notion qui est importante, c'est que cette contrainte doit amener et doit être de la bienveillance. »

L'apprentissage du cheval s'inscrit dans une durée plus ou moins longue suivant les groupes professionnels. Les chevaux de courses ont des carrières courtes et ils la commencent vers deux ans. Pour les autres métiers, l'apprentissage commence à partir de trois ans pour obtenir un cheval ayant une véritable expérience à partir de 8-10 ans. La formation s'inscrit sur

une longue durée et les professionnels évoquent l'importance d'une progressivité de la formation. L'expérience, le travail sur le terrain, participe de l'apprentissage. Hormis dans les centres équestres, ce sont les professionnels qui se chargent eux-mêmes d'apprendre le métier aux chevaux. Dans le domaine des chevaux territoriaux, les chevaux plus expérimentés participent de cet apprentissage, ce qui pourrait se rapprocher d'une forme de compagnonnage.

**** *nom_016 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« À partir du moment où le cheval il est prêt à être débourré, c'est, y a ces premières années où on va faire le tout le travail commun de, on va le construire physiquement, où on va, enfin physiquement et psychologiquement d'ailleurs. Et puis après on va, en fonction des objectifs, que ce soient des objectifs de compétitions, de galas, eh ben adapter le travail en fonction des différentes échéances, et puis en adaptant en permanence en fonction de, de sa santé, et puis de, de son évolution psychologique aussi parce que alors si je prends par exemple les galas, on va dire qu'un cheval pour qui tout se passe bien (rire) ! normalement à 8 ans il est capable de faire les présentations publiques, ce qui est une version en public, mais un peu plus light, donc on sait qu'on a cet objectif-là à peu près. Voilà de 3 à 6 ans, on travaille un peu commun, enfin de base et puis après on a cet objectif, vers 8 ans et puis si tout va bien l'année d'après il va rentrer dans, dans les galas avec la totale, les lumières, le public, le, enfin. »

**** *nom_055 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Ben, on commence facilement c'est-à-dire des exercices faciles ou des compétitions faciles adaptées à leur niveau pour, au fur et à mesure, augmenter la difficulté et puis chaque fois qu'on augmente la difficulté c'est aussi un test de savoir s'il va être capable de le faire parce que même si on pense qu'il a toutes les qualités pour, on peut toujours se tromper. Ben par exemple le circuit jeunes chevaux c'est un très bon exemple pour ça parce qu'on peut faire des parcours très faciles au début et puis augmenter au fur à mesure les épreuves en fonction de l'âge de chaque cheval, enfin en tout cas le circuit est je pense assez bien fait pour débiter un cheval et le, le rendre professionnel (rire) au fur et à mesure. »

**** *nom_079 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_public *dom_ecologie
*metier_cantonier

« Je pense que le rendre, le rendre, bien dans le travail c'est, c'est de le faire sortir tous les jours et qui, qu'il voie tous les aspects de la commune. Enfin qu'il voie les routes qu'on prend, qu'il connaisse bien la commune et ensuite qu'il connaisse tout

ce qui peut arriver dans la commune. Enfin une commune c'est quand même quelque chose de bien rodé donc y a les poubelles qui passent tel jour. Donc il faut qu'il voie tous ces aspects-là de, de la, de la commune pour qu'il y ait pas de surprise quand il est en travail. Et après je pense que ça va. »

**** *nom_106 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_ecologie
*metier_transport

« C'est un cheval qu'a toujours été dans ses traits, toujours au travail tout le temps. Donc, lui je sais que à partir du moment où tu le mets avec un autre cheval, il va, il va lui faire comprendre que là il faut bosser, là il faut pas faire le con, "là s'il te plait ne regarde pas par-là", parce qu'il arrive à les mordre en leur disant "Dis donc, tu te tournes". Alors bon, il a ça en lui parce qu'il sait ce que c'est que le boulot quoi, voilà. Transmission du vieux vers le, mais c'est un, il est marrant ce cheval-là, il est très marrant. Mais y en a deux, y en a deux autres hein qui sont comme ça hein dans, dans le lot que j'ai. Mais, oui, il, de toute façon on dit toujours, tu sais quand on monte à cheval, on nous dit toujours, vieux cavalier jeune cheval, jeune cheval vieux cavalier, bon voilà. Ben là, c'est un peu ça aussi, c'est-à-dire que quand tu, t'attèles des chevaux en paire, nous ils sont en paire pour éviter justement, qu'y en ait qu'un, parce que quand t'en as un qui s'affole, t'es tout seul avec ton cheval là, une paire c'est rare qu'elle s'affole toutes les deux en même temps. Donc il y en a toujours un qui va être là "Oh ! [siffle] Qu'est-ce que tu fais quoi !". Et quand on met un jeune cheval, on met un vieux cheval à côté pour justement canaliser le jeune cheval, puis avoir au moins de la, la direction. »

En revanche dans les centres équestres, il y a une formation « sur le tas ». Les jeunes chevaux sont confiés aux cavaliers expérimentés pour compléter leur propre formation. Puis au fil de leur maturité et de leur expérience, ils sont montés par des cavaliers de plus en plus débutants. »

**** *nom_032 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Avec du temps, il faut s'en occuper, faut prendre du temps, il faut s'en occuper et puis après il faut le mettre, avec des bons cavaliers et puis, et puis petit à petit. Enfin, nous on n'a jamais eu de problème, au débouillage, ou, et puis, on n'a jamais non plus cherché, à monter comme un débutant pour que ça devienne un cheval de débutants en fait. Au début, c'est jamais des chevaux de débutants, c'est des chevaux, voilà galop 5, galop, et puis petit à petit, avec l'âge, ils s'assagissent et comme ils, et puis voilà. »

Pour la majorité des enquêtés l'apprentissage du cheval est affaire de répétition (« répéter » classe 1, illustration 83). Bien que cela ne fasse pas consensus, les professionnels tendent à présenter le cheval comme un animal qui aime la routine car celle-ci aurait des effets apaisant sur lui.

**** *nom_038 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *metier_connexe
« Comment est-ce qu'on le professionnalise ? *Beaucoup par l'itération, par la routine. On lui demande de produire et de reproduire et de reproduire des comportements et on essaye, on essaye de l'amener par cette répétition d'une part et par son entraînement, c'est-à-dire : sa mise en condition physique, l'amener à le faire le plus efficacement possible.* »

**** *nom_065 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur
« Alors la routine est quelque chose d'équilibrant pour les chevaux, parce que dans la nature, y a des imprévus, mais la, la vie hein, elle-même donc, nourrir à l'heure, les sortir à peu près à la même heure, voilà. Donc, ça, ils savent et puis ils vont, ils vont prendre leurs marques, hein. »

De mon panel, une personne a tenu un discours tout à fait en marge des autres dans la mesure où elle reconnaît au cheval des capacités cognitives de réflexion non immédiate, rompant ainsi avec la vision très behavioriste du comportement animal.

**** *nom_054 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_entraineursp
« Y a des chevaux qui réfléchissent au box comme on dit. C'est-à-dire que, ils vont faire un travail qui va être moyen, vous remonter dessus le lendemain, il a, il a réfléchi, il a compris à ce qu'il avait à faire, puis qu'il va vous le faire mieux le lendemain. »

L'objectif de la formation est donc que les chevaux acquièrent de la technique, deviennent acteurs de leur travail, et soient autonomes dans leurs activités.

**** *nom_003 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur
« Je pense qu'il faut le rendre acteur de son travail sinon, je pense qu'il faut le mettre acteur de son travail dans le sens où faut l'intéresser à ce qu'il fait, quoi. Y a une éducation, je pense, au départ, et puis après dans l'éducation justement, lui apprendre à faire un peu des choses par lui-même, pour que, que de le contraindre sans arrêt. »

Si l'on reprend l'analyse du corpus par IRaMuTeQ, la classe 12 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustrations 67 et 76) et la classe 8 du sous-corpus « carrière » (illustration 83) abordent le monde lexical de la transformation du cheval. Les enquêtés expliquent en quoi l'apprentissage dote l'animal d'une seconde nature. En quatrième

position se trouvent les formes « peur » (classe 8), et « émotif » (classe 6) ; selon la majorité des professionnels, le cheval est une proie ayant pour unique stratégie la fuite en cas de danger. Il doit donc apprendre à dépasser cette « peur » primaire pour faire face aux nouveaux « environnements » auxquels il peut être confronté (ville, terrains de concours, hippodrome). Un autre dépassement de la nature du cheval est biomécanique. En effet, le cheval n'est naturellement pas fait pour supporter un « poids » sur le « dos » ; il lui faut donc développer une solide musculature (« musculaire ») afin de porter le cavalier. De plus, comme je l'ai déjà évoqué, il doit également maîtriser un nouveau langage afin de communiquer avec les humains à partir de son corps, de sa « bouche » reliée aux mains du cavalier par les « rênes ». Dans le bas de la classe 8 (illustration 83), les formes « bruit », « mouvement » et « feu » renvoient aux activités des chevaux de sécurité publique.

Au total, le cheval doit acquérir la valeur morale qu'est le « courage ».

**** *nom_015 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« J'ai pas parlé de la dimension psychologique de, de l'instinct de fuite due à son rôle ou à son statut d'herbivore, mais qui est totalement capitale, pour avoir le meilleur cheval du monde, le plus costaud, le plus... mais, mais après il reste toute la dimension crane, de, de l'environnement, de rentrer sur un carré de dressage, de sauter des obstacles flashys, de sauter des contre-bas de deux mètres comme il m'arrive de faire... et donc quand malgré tout ça le cheval dit oui tout le temps, voilà il, c'est une belle collaboration, ouais ! Je suis pas sûr que l'humain, alors évidemment il a un niveau de conscience qui est (rires) qu'on a et qu'il n'a pas, mais, on n'en ferait pas le quart. »

**** *nom_003 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_sport *metier_instructeur

« C'est une qualité d'ailleurs que je leur demande d'avoir, d'être assez courageux, d'être assez, d'être assez endurants, de. Physiquement, je pense que je les prépare, je les prépare bien et c'est pour ça que j'ai l'impression de, que quelquefois, ils sont, ils sont capables de se transcender quand, quand je leur demande de, quand je leur demande de faire telle compétition. »

Doté de cette seconde nature le cheval continue sa carrière par son engagement subjectif dans les tâches que les humains lui demandent d'effectuer.

II.2.3) Le quotidien de travail

Une fois formé, le cheval entre dans un collectif anthropoéquin de travail ; en tant que collaborateur il est attendu de lui des qualités, une autonomie et selon les domaines des initiatives.

• Les qualités du bon collaborateur équin

Du côté humain, la figure idéale du bon professionnel est incarnée par l'homme de cheval. Côté équin, il n'y a pas d'idéal typique du cheval suivant le métier. Les individus enquêtés évoquent LE cheval qui a marqué leur carrière et qui devient celui auquel on compare tous les autres.

**** *nom_004 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Le, le meilleur cheval pour nous, on a eu un, on a eu la chance d'avoir un exemple que j'ai en pension moi, qui est à la retraite qui, qui serait passé dans le feu pour son, son cavalier hein, donc il, donc il était tellement serein, bien dans sa tête, à l'écoute de ce que demandait, de ce que je lui demandais et autre que plus ça, plus on avançait, plus je lui en demandais parce qu'il était, il donnait donc automatiquement. Donc j'ai vraiment, passé par des, des choses incroyables avec lui, et donc on a cette espèce de, c'est lui le, un petit peu, comment je vais pouvoir dire moi, le modèle. Les chevaux qui sont venus après ou autre donc on est. Les meilleurs, ben voilà, faut qu'il soit super bien dans sa tête, intelligent et bon ben après voilà dans le physique, on, là c'est quelque chose d'autre, mais c'est surtout la tête. Puis après, un très bon mental en fait, très bon mental. »

Comme je l'ai présenté précédemment, au cours de sa formation le cheval doit acquérir la valeur morale du « courage » (classe 8 du sous-corpus « carrière », illustrations 81 et 84). Si l'on revient au corpus global, les mondes lexicaux des classes 2 et 3 (illustrations 67 et 76) font apparaître deux qualités majeures du cheval attendues par les humains : l'intelligence et la générosité (« généreux » classe 2 et « intelligent » classe 3). Concernant l'intelligence, il n'y a pas de véritable consensus sur l'intelligence cognitive du cheval. En revanche, les professionnels reconnaissent une intelligence situationnelle au cheval.

**** *nom_096 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Très souvent sur le cross, c'est la discipline où c'est le plus flagrant parce que forcément y a une dimension de sécurité un peu, et risque. Mais très souvent, on se dit

là il a été intelligent ou là il était malin ou là. Moi ça m'est arrivé d'avoir une idée de, d'une combinaison et de, de chercher à tendre, d'avoir un cheval qui m'emmène et c'est lui qui a raison. Ça c'est, mais ça c'est pareil, c'est quelque chose qui se développe avec le travail. Un cheval auquel on laisse jamais la liberté de, d'avoir les initiatives, il aura beaucoup plus de mal à en prendre qu'un cheval à qui on laisse la liberté dans le travail de prendre des initiatives, c'est comme un enfant. Un enfant qu'on laisse jamais parler, à qui on laisse jamais rien faire, il va avoir du mal à un moment donné à s'extérioriser et à faire des choses par lui-même, c'est un peu le même rapport hein. C'est le même, pour moi c'est un peu le même, la même configuration quoi ! C'est une manière d'être avec eux qui fait que ils ont, ils développent une certaine intelligence, une certaine forme d'intelligence. »

Un peu plus loin, cette personne précise que cette intelligence situationnelle du cheval est ce qui le singularise au regard des autres chevaux et c'est ce qui lui permet de réaliser une carrière de longue durée.

« J'ai eu des très bons chevaux qui au départ étaient pas forcément jeunes, prédisposés à ça, mais par contre ils ont de grosses, grosses qualités mentales. Très grosses, très importantes, et ils finissent par faire. Moi mon meilleur cheval que jusqu'à présent était comme ça. Et, et il a fait toute sa carrière parce qu'il avait des grosses facultés de compréhension, une grosse intelligence de situation, et il comprenait ce qu'on voulait de lui. Et vous avez des chevaux qui vont avoir des très grosses qualités physiques, mais des petites qualités mentales et qui vont pas forcément comprendre, ou pas forcément avoir envie, ou pas forcément voilà. »

**** *nom_021 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_wagri

« J'essaye de rendre le cheval, enfin mes chevaux parce que j'ai 5 chevaux de trait et puis plus tous ceux qu'on intègre dans la ferme école de formation, les rendre les plus intelligents possible, c'est-à-dire des phases d'apprentissage où, j'en fais des partenaires des ouvriers de viticoles avec moi, ça veut dire que mes chevaux maintenant sur 5, y en a 4 qui travaillent sans mors, qui travaillent qu'au licol et à la voix, avec juste des, des guides qui sont accrochées au licol qui permettent de le rappeler des fois, voilà l'ordre qui est, qui est vocal. Et on essaye de travailler ouais, de plus en plus, de rendre le cheval intelligent dans son travail. Et on arrive à de très bons résultats puisque maintenant on a des chevaux maint-, même qui reconnaissent à la traction, au bruit que fait l'outil derrière, la cadence qu'ils doivent avoir le jour

où ils vont travailler. Ça veut dire que quand on leur accroche une griffe avec 5 dents derrière et qu'il est fort et costaud, ils vont mettre une certaine intensité pour, pour faire le boulot et le lendemain ou même dans l'après-midi, si on passe une décavillonneuse qui est un outil assez léger et subtil qu'il va falloir passer entre les cepts en, en slalomant, en allant tout doucement, en s'arrêtant si ça doit toucher ben, le cheval à la résistance et au bruit de l'outil et, je pense, même à la reconnaissance de l'outil puis du harnachement qui risque d'être particulier, il est tout de suite, dans l'allure qui va bien quoi. Donc ça, c'est quelques années de, de boulot, et c'est ce qu'on essaye d'é- (rires) d'expliquer alors que ben d'autres vont essayer de mettre le mors un peu plus bas quand on veut les faire ralentir, de se brancher un peu plus bas sur le mors d'être dans une action de... voilà de, de force, en force, alors que nous on essaye voilà, d'en faire un véritable professionnel en fait qui, qui va travailler avec nous, en fait. Et c'est le seul moyen de tenir parce qu'on fait des journées entre six et huit heures, si on devait être sans arrêt en train de lui tirer dessus pour le faire ralentir ça n'aurait aucun intérêt, il souffrirait et puis nous on ne serait pas dans le confort. C'est un confort pour nous et pour lui de toute façon. »

Dans la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustrations 67 et 76), on peut lire le mot « généreux » qui est l'autre grande qualité accordée aux chevaux.

**** *nom_050 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineurg

« Il est généreux, il donne et c'est pour ça qu'il faut pas le tromper, faut jamais, je dirai, faut pas jouer avec un cheval de course, peut-être avec tous les autres, mais avec un, parce que le cheval est de nature généreuse. Il donne, il compte pas, donc, on lui donne du travail, mais il faut lui faire une charge de travail raisonnée pour qu'il puisse le faire progresser pour s'améliorer, mais faut pas abuser. »

**** *nom_088 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Je pense que les chevaux sont loin d'être sots, et ils comprennent justement, qu'ils ont une tâche. Y a des chevaux qui sont plus généreux que d'autres, plus volontaires au travail. J'ai, moi j'ai sur les chevaux que j'ai actuellement, j'ai, j'ai des chevaux qui, qui ont conscience et qui aiment travailler, et d'autres qui sont plus paresseux, y a des gens qui veulent pas se lever le matin hein, c'est pareil, voilà il faut leur donner

des coups de pied aux fesses hein [rire], ou se les donner soi-même quand on est paresseux. »

À l'inverse, les chevaux peuvent avoir des défauts tels que la paresse évoquée dans l'extrait ci-dessus. Selon les professionnels, les chevaux n'ont pas véritablement de défaut ; c'est plutôt l'absence l'envie ou la volonté des chevaux à travailler qui est verbalisée, ce qui reflète plutôt un cheval en souffrance.

**** *nom_097 *sexe_h *age_2 *lien_indirect *secteur_privé *dom_transversal *metier_soin

« Les chevaux qui répondent présents sur le terrain de course ou le terrain de sport ; qui sont assez volontaires. Oui, il fait qu'il ait du courage, qu'il ait envie de gagner, c'est ça qui fait la différence entre les bons et les moins bons chevaux. Qu'il ne soit pas trop méchant avec l'entourage, parce qu'ils sont quand même beaucoup plus forts que nous. C'est essentiellement ces qualités-là qui sont importantes. »

**** *nom_042 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Et puis, y a des fainéants comme on, comme dans la vie, comme chez les gens, y a des gens bien trop excessifs dans leur participation donc, il faut les calmer ; les fainéants, ben il faut les solliciter, on est en permanence en train de, les aider, à les accompagner pour atteindre l'objectif fixé par l'homme, on est bien d'accord. »

D'une manière générale, j'ai pu constater que les professionnels accordent une subjectivité à leurs chevaux à travers leurs qualités et leurs défauts. Plus rares ont été les personnes à faire parler leurs chevaux et un seul a dressé un large tableau des traits de caractère des chevaux.

**** *nom_078 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Quand vous voyez le cheval qui dit à sa cavalière, là c'est amusant parce que j'en ai des émotions, quand il dit "laisse-moi faire dis-moi quel obstacle je dois sauter, je t'emmène", c'est fabuleux, c'est fabuleux ! Et le cheval en question, sur, c'est le même cheval sur le plat qui avec moi me disait "mais, c'est bon vas-y indique moi, dis-moi ce que je dois faire et je le fais" et je pensais mouvement, le cheval le faisait. Alors je suis désolé, je suis passionné, mais c'est, c'est comme ça que je le ressens. »

**** *nom_082 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_ecologie
*metier_cantonier

« C'est, on dirait un peu des êtres humains dans une classe en fait, y a celui qui est bien dynamique et qu'est à l'écoute, un autre qui papillonne et ça, ça me fait penser à XXXX en fait qui lui des fois faut qu'on le rappelle à l'ordre "ah oui c'est vrai, je suis au boulot". »

**** *nom_086 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Moi je considère les chevaux, (...) des êtres à respecter, mais qui n'en sont pas moins pour certains aussi comme les hommes c'est-à-dire y a des chevaux méchants, y a des chevaux idiots, y a de beaux chevaux, y a des chevaux plus intelligents que les autres, y a des voilà. [...] Vous avez des chevaux attachant par leur intelligence et ils sont espiègles et malins et donc, ils sont pas forcément sympas, mais ils sont, ils sont attachants de leur personnalité quoi ou de leurs manies. [...] Après, y a des chevaux qui se dressent très vite parce que ils comprennent, après y a des chevaux plus bêtes, c'est-à-dire qu'il faut répéter beaucoup plus et beaucoup plus longtemps et après vous avez des chevaux qui comprennent, mais qui, qui pour échapper à la tâche sont joueurs donc, ils vont faire un peu n'importe quoi ! et après vous avez les simulateurs, c'est des chevaux très intelligents qui ont compris que s'ils faisaient semblant de boiter, ils allaient pas travailler, ça c'est des chevaux très, très intelligents (rires) qui sont souvent des très beaux chevaux et d'un coup ils se mettent à boiter par intermittence, ça c'est le cheval qui a compris que s'il boitait, il travaille pas et ça on en a connu quelques-uns. C'est des chevaux qu'ont rien, mais ils font semblant de pas être bien quand on leur monte sur le dos. »

Enfin, certains enquêtés dont un cavalier médaillé olympique ont évoqué le fait que les chevaux aient une fierté, de l'« ego ».

**** *nom_025 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineurg

« Vous savez le cheval qui est, un cheval est très fier, il est très fier et il peut et pour beaucoup, y en a certains qui sont très fiers, quand ils ont en plus de la réussite, ils sont très fiers de montrer leur réussite, c'est-à-dire un cheval quand on voit poser un cheval, on voit de la fierté dans sa façon de poser, on dit qu'il est très élégant. »

**** *nom_024 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_transport

« Lorsqu'on fait des démonstrations ou des kermesses, tout de suite quand y a du monde c'est, voilà, ils savent faire la différence, entre le moment où ils sont à la

maison, où ils sont sur un terrain de concours ou sur une démonstration. On n'a pas les mêmes chevaux, ben, on a les mêmes chevaux, mais ils se placent pas de la même façon. Donc, c'est qu'ils ont un vrai ressenti de voilà, bon c'est un ego ! Et c'est moi qui arrive (rires) ! voilà. Donc... puis ils en jouent hein, et voilà c'est. Moi je vois que XXXX et XXXX, là quand ils sont, bon c'est une bonne paire, c'est celle qui est sélectionnée pour les Equita Lyon. Bon, oh c'est des chevaux qui font un mètre soixante-dix, quand ils se cadencent tous les deux au même pas, même allure, mêmes amplitudes, vous avez des chevaux qui rentrent sur une carrière aux mêmes amplitudes, vous n'entendez qu'un seul son de sabots, et ils en jouent, ils en jouent. Ils savent, ils savent qu'ils impressionnent, donc voilà. »

**** *nom_102 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Y en a qui nous font rêver à des, des voyages plus lointains et puis plus prestigieux quoi ! Et ce sont pas ceux qui sont le, les meilleurs collaborateurs tout de suite, quelquefois ça, ça prend plus de temps justement pour, pour des problèmes de, à mon avis d'ego hein (rires) !

Le cheval a un ego ? Ah oui ! Oui, ça c'est sûr ! C'est sûr. »

• Le cheval en action

En lisant certains extraits d'entretiens ci-dessus, nous pouvons voir que les qualités et les défauts des chevaux s'expriment notamment à partir d'exemples des initiatives qu'ils peuvent prendre. Une question spécifique sur les initiatives était posée aux enquêtés. Les classes 1 et 3 de la classification du corpus (illustrations 67 et 76) sont en partie constituées par la thématique de l'initiative. La classe 1 renvoie au corps du cheval en action, notamment dans ses conduites. Cette classe est à manipuler avec précaution. À partir de l'examen des graphiques 1 à 6 des chi² d'association des variables à chacune des classes du corpus (illustrations 69 et 70), je peux indiquer que celle-ci est marquée par deux singletons. Le singleton en statistiques des données textuelles est un élément de variable qui induit un biais de représentativité dans une classe. C'est le cas pour cette classe 1. Si l'on se réfère aux graphiques des illustrations 69 et 70, on peut affirmer qu'elle est influencée par des hommes en lien direct avec les chevaux ayant entre 50 et 65 ans ; ils sont plutôt dans le domaine des chevaux territoriaux et exercent le métier soit de cantonnier et soit d'entraîneur de chevaux de courses de trot. C'est en effet le cas puisqu'il s'agit des deux entretiens où je me suis laissée déborder par mon interlocuteur. Dans un cas, l'entretien s'est déroulé au restaurant durant 2 h 30 et dans

l'autre cas, je n'arrivais pas à couper la parole de l'enquêté pour mener à bien l'entretien. Néanmoins, au cours de ces deux événements, les individus m'ont raconté un ensemble d'anecdotes plus ou moins heureuses avec leurs chevaux qui sont autant de traces d'initiatives des chevaux.

À la question « *pensez-vous que les chevaux soient capables de prendre des initiatives ou de négocier le travail ?* » les enquêtés tendent à répondre par l'affirmative ; à ceci près que cela est pour évoquer les maintes formes de négociations ou « désobéissances » (classe 3, illustration 67 et 76) de leurs animaux.

**** *nom_010 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *domécologie *métier_transport

« Y a des chevaux plus malins, voilà, qui vont toujours, comme les enfants ils vont toujours à un moment donné tenter de dire “ah ben tiens, je ferai bien pas autre chose aujourd'hui pour voilà”. Voilà, mais après ils ne vont pas aller, enfin tout au moins avec moi ils ne vont pas aller plus loin si, voilà, si je leur dis “non, là c'est pas”, voilà. Après ils vont essayer avec d'autres gens qui sont peut-être, enfin qui les connaîtront pas, ou qui sont moins, qui sont plus débutants dans la, voilà. »

**** *nom_032 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *métier_moniteur

« Négocier le travail, ben, alors si on parle des chevaux de club, y en a qui savent très bien s'économiser, pas en faire plus qu'il ne faut, selon le cavalier qu'ils ont sur le dos hein, ça, c'est sûr. Y en a, qui ne, qui donnent pas plus que, enfin, qui donnent pas, ouais qui s'économisent, qui avancent pas, qui, puis tu mets un autre cavalier sur le dos et puis ça va très bien. [...] Je veux dire à l'instruction dans un manège, à part doubler le voisin pour l'emmerder (rires), en ayant les bananes en arrière. Voilà, alors bon, je dirais qu'ils écoutent pas forcément le cavalier parce que le cavalier, il leur demande pas forcément correctement. Après prendre des initiatives, je sais pas. Après alors si, tu vas, tu vas sauter le, l'initiative, il va aller sauter tout seul parce que le cavalier, il est posé dessus, il fait rien, ça oui. Mais après, je vois rien à part faire le clown (rires). »

**** *nom_104 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *métier_police

« Oui, ils négocient, ils prennent des initiatives, oui, oui, complètement. Surtout au moment de Noël, par exemple, où il y a des, des comment, des manèges et ils savent vraiment où sont placés les manèges. Là, ils savent très bien que si on passe là, bon ben voilà, ils commencent un peu à se remonter, ils prennent l'initiative de eux-mêmes

tourner, dans une autre rue où ils savent que voilà, c'est beaucoup plus calme et que... Ils ont un très bon sens de l'orientation et, oui, ils sont très acteurs de leur travail. Ils savent très bien, à quel endroit nous amener pour pouvoir manger, parce qu'ils savent qu'il y a de l'herbe pour brouter. »

**** *nom_085 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Mes chevaux de spectacle me font ce genre de, peuvent prendre des, des initiatives, mais des fois incroyables. J'ai eu un cheval qui est allé au bout de la piste pour faire quelque chose que je ne lui avais pas demandé de faire parce que souvent c'est pour négocier par exemple, pour négocier, par exemple un cheval qui veut pas faire une cabrade, il peut partir loin et faire autre chose, mais il va pas au bout, il va pas, il pourrait aller jusqu'au, à la... au rideau et voilà rien faire et sortir non, non, il va créer quelque chose en contrepartie donc ils font beaucoup d'initiatives et, et je me suis aperçu, plus je leur en laisse plus ils en prennent. »

Désobéissances et négociations représentent avant tout des erreurs de communication ou des déficiences dans la relation entre humains et chevaux. Dans les représentations des professionnels, les chevaux sont généreux et cherchent constamment à bien faire. S'ils n'y arrivent pas, cela est le fait d'incompréhensions, d'un manque ou d'un mauvais apprentissage. Le cheval est donc reconnu comme acteur du travail dans tous les types de métiers que j'ai enquêtés. Cet état de fait rend remarquable le cas de la discipline sportive du dressage où le cheval ne doit prendre aucune initiative. Le jugement de l'épreuve porte sur un paradoxe où le cheval doit exprimer une présence, une personnalité, mais dans une totale soumission aux ordres de son cavalier, toute initiative du cheval relevant d'une faute.

**** *nom_058 *sexe_f *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Il faut pas qu'ils prennent l'initiative en concours parce que sinon ils volent les mouvements, ils les anticipent, ils les volent. Et du coup, ils sont moins, c'est moins précis, les choses sont moins, par exemple s'ils doivent être rassemblés, qu'ils volent un mouvement, ils vont pas le faire en restant rassemblés, parce que ça c'est normal pour un cheval c'est, s'il prend l'initiative il va la faire, un petit peu... moindre effort en fait, il va pas mettre le maximum de. (...) Donc ils, on souhaite pas qu'ils prennent des initiatives, ils apprennent à, à attendre. Ils savent, les reprises elles changent jamais, y a des reprises qui ont pas changé depuis 12 ans donc ils les connaissent par cœur. Quand ils les ont déroulées deux fois ils savent exactement ce qui va se passer,

mais ils attendent. On le sent quand on a les, par exemple l'allongement au galop, on sent que le cheval, monte un peu en pression parce qu'il dit "c'est là, c'est là, c'est là, c'est là". On dit "non, maintenant c'est là", mais il le fera pas de lui-même, il attend, si il attend pas on fait des fautes. »

**** *nom_015 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« Parce que, la discipline du dressage qui comme son nom l'indique semble être la plus, la plus représentative de ce niveau de professionnalisme de l'animal peut être un peu trompeuse ; et ce qui me fait dire ça, c'est qu'on a l'image régulièrement de chevaux de grands prix de dressage qui quand ils sortent du contexte du carré de dressage sont promenés en main, en laisse, enfin en laisse, en, en longe avec le cavalier dessus. Donc, ça prouve qu'en fait quand l'animal est sorti du contexte géographique des 60 m sur 20 m de la carrière de dimension olympique. En fait, c'est plus, y a plus du tout les mêmes réponses au cavalier, puisque ça veut dire qu'on craint que, il parte comme un fou, il parte en l'air, et donc qu'il soit incontrôlable, alors que le, le cheval de dressage, on passe son temps à essayer de le rendre toujours plus contrôlable. »

Hormis ce contexte très spécial, je constate à la lecture des entretiens que les professionnels portent un grand amour à leurs chevaux. Dans leurs représentations, les relations de travail sont régies par des relations d'une grande attention, de bienveillance à l'égard de leurs animaux. Il n'y a pas de naïveté de ma part, même si ce sont des représentations qui demandent à être confrontées aux pratiques des professionnels humains et équins. Ceci étant, ces hommes et ces femmes ont aussi eu à cœur de narrer des anecdotes racontant la singularité et les qualités de leurs chevaux. Ils reconnaissent l'engagement de leurs partenaires dans les différentes activités de travail et surtout quand le travail comporte une part de risque comme en compétition ou en foresterie.

**** *nom_031 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Je pense que ils, ils prennent des initiatives. Ça va être plus flagrant de le voir à l'obstacle parce que du coup on voit bien le cheval qui va sauter même si son cavalier il est absent entre guillemets quoi. Ah oui, oui, il y en a plein qui prennent des initiatives et même je dis souvent "ton cheval il a été gentil". Même après un parcours de quelqu'un qui fait un peu de compétition à petit niveau donc ça reste encore du loisir, voilà. Ton cheval il a été gentil parce que c'est, il est allé sauter tout seul par exemple. Donc oui, c'est sûr qu'ils prennent des initiatives. »

**** *nom_102 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Il faut bien comprendre que on est, qu'on est vraiment une équipe et que, le cap-, enfin j'allais dire le capitaine, que le pilote a quelquefois des, des lacunes, des moments de, des passages à vide, et alors y a des chevaux qui sont extrêmement, extrêmement doués physiquement, extrêmement prêts mentalement à résoudre un problème imprévu, à s'adapter à une distance que le, que le cavalier avait mal évalué, à rectifier un abord fort maladroit, que, bah, où le cavalier a été justement un handicap parce qu'il était contre mouvement, qu'il faisait tout pour, pour réduire par exemple le dessus de son cheval alors que il avait besoin de sa souplesse, enfin, ça c'est sûr que. C'est sûr que ce sont de, c'est eux qui sautent hein, c'est eux qui sautent, c'est eux qui galopent et, et on s'aperçoit que, y a certains chevaux qui n'ont pas grand choses à apprendre de nous dans cette faculté à s'a-, à s'adapter, et à se mettre en, en ordre mental et physique pour résoudre un problème complètement inattendu encore à, à 2 mètres de, du problème, enfin de l'obstacle, voilà ! Ça, c'est sûr ! »

**** *nom_095 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_wagri

« Moi plusieurs fois, plusieurs fois c'est les chevaux qui m'ont sauvée, par exemple. Mais je parle, par exemple pour mon travail de débarda-, de débardage hein, donc. C'est quand même, on est en forêt, donc y a les arbres, y a machin, peut y avoir des risques, et ouais plusieurs fois les chevaux ils m'ont sauvé la mise quoi, je faisais une connerie et c'est eux qui ont réagi avant moi donc voilà. Donc bien sûr que les chevaux ils, et d'autant plus en débardage, on leur demande de réfléchir parce que, y a des choses qui sont logiques dans le travail, que les chevaux vont acquérir au fur et à mesure, et du coup souvent, ils prennent leurs, des initiatives ouais, enfin oui. »

La reconnaissance de l'engagement du cheval dans le travail prescrit par les humains et ses capacités à prendre des initiatives structurent le collectif de travail anthropoéquin et au-delà les communautés d'appartenance professionnelles. Que ce soit pour les humains ou pour les chevaux, il y a des critères de professionnalité à détenir afin d'être en capacité de collaborer. Les humains, par la figure idéale typique de l'homme de cheval, se doivent par leurs « connaissances », leur « respect » (classes 13 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67) et leur bienveillance de mettre le cheval en capacité de fournir le meilleur de lui-même. En retour, le cheval doit faire preuve d'obéissance, de courage et de générosité. Au centre, il y a la technique et une grammaire commune. Ce noyau dual de travail initial s'enclasse dans une communauté de travail, une socialité plus large composée de pairs

et de destinataires du travail accompli. L'inclusion s'opère par le truchement de l'organisation du travail.

• Une organisation du travail centrée autour de l'activité du cheval

La caractéristique première de l'organisation du travail anthropoéquin est le fait que celle-ci est rythmée par le travail du cheval. Le temps de travail de ce dernier n'est pas celui de l'humain. Avant et après le travail du cheval, il y a un ensemble de soins à lui prodiguer : nourrissage, pansage et contrôle de son intégrité physique, nettoyage de son espace de vie. La classe 8 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) évoque le monde lexical inhérent à ces temps de travail complémentaires. L'analyse des similitudes illustrée dans le graphe de la classe 8 de cette classification (illustration 84) montre la prégnance du vocabulaire relatif à la temporalité caractéristique de la classe : « matin », « heure », « h » « journée », « jour » « temps » ... Vivre et travailler avec les chevaux accapare le temps des professionnels. C'est un point qui a déjà été évoqué lors de la présentation des résultats propres à l'engagement des humains dans le travail avec les chevaux et de son impact sur le quotidien et la famille de la personne. En regardant le graphique 3 (illustration 68) des χ^2 d'association à la modalité du lien, je peux affirmer le que temps dédié aux chevaux est commun à l'ensemble des métiers en liens directs avec les chevaux. De même la lecture du graphique 4 (illustration 69) du χ^2 d'association à la variable secteur indique la prévalence de cette quotidienneté dans le secteur public. Le domaine à avoir le plus évoqué l'organisation journalière de ce travail périphérique est celui des courses, notamment par les jeunes femmes, ce qui est dû à la division du travail : en effet, les personnes interrogées ayant pour activité les soins aux chevaux (grooms dans les sports équestres) et l'entretien des écuries (palefrenier) ont des tâches de plus en plus dévolues aux femmes du fait des représentations genrées qui font de la femme un être plus enclin au soin et à la méticulosité. Le domaine des courses est d'autant plus prolixe à évoquer l'organisation du travail et la division du travail des humains que son modèle économique lui permet d'avoir un nombre conséquent d'employés. Depuis sa constitution au XIX^e siècle, il est d'usage de distinguer les catégories de salariés : le garçon de cour, le garçon d'écurie, le garçon de voyage, le jockey d'entraînement, le jockey de course, l'entraîneur et le propriétaire du ou des chevaux.¹⁻²

¹ Concernant les premières catégories soit du garçon de cour au jockey d'entraînement ou de course si celles-ci sont de petites catégories, les personnes peuvent être les mêmes, du moins avoir plusieurs activités.

² Il est d'usage de dire garçon d'écurie ou garçon de voyage bien qu'aujourd'hui les femmes tendent à être majoritaires dans ces activités.

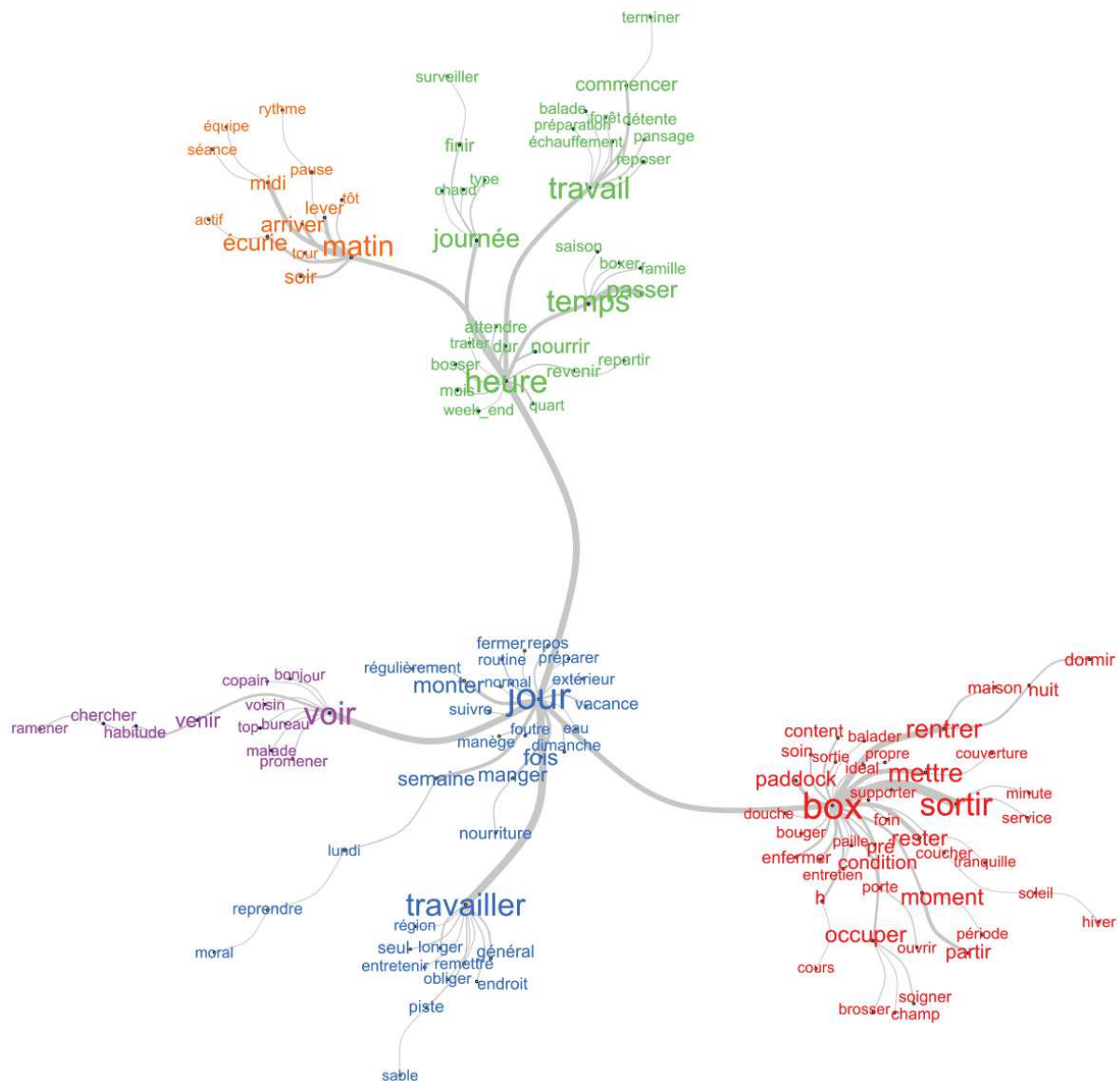


Illustration 84. Graphe de la classe 8 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

Quelle que soit l'écurie de course ou sa spécialité – trot ou galop – la journée type se compose toujours de la même manière, seuls les horaires peuvent varier en fonction du nombre de salariés et surtout du nombre de chevaux à l'entraînement.

```
**** *nom_030 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg
```

« Comment s'organise une journée de travail ? Alors, bah c'est pas compliqué du tout. On, le matin, les responsables de l'écurie arrivent une demi-heure avant tout le monde pour nourrir les chevaux, on a un petit-déjeuner. En même temps, ils vérifient si tout le monde va bien. Une demi-heure après donc, le, le reste du personnel arrive. Ils commencent à sortir les chevaux, ils sortent en général en quatre vagues d'une bonne heure. Pendant que les chevaux sont dehors, y a des, ce qu'on appelle des garçons de

cour qui s'occupent de nettoyer les boxes, que ça soit prêt et propre quand ils rentrent. Au fur et, ils sont, ils sont nourris une fois rentrés. Ça, ça dure grosso modo 5, 6 heures, et après ils sont laissés tranquilles là, comme vous le voyez en ce moment. À quatre heures et demie une partie du personnel revient nettoie les, nettoie les boxes, les responsables vérifient si les chevaux vont bien et après ils sont nourris ça, ça dure de quatre heures et demie à six heures. Le soir, il y a quelqu'un qui revient à 9 heures pour leur redonner un, un petit repas et puis en même temps vérifier si tout va bien. Après y a les chevaux qui courent, donc ceux-là ils sont, s'ils courent pas trop loin ils sont sortis le matin tôt, après ils vont, ils sont transportés aux courses, ils courent l'après-midi, ils reviennent le soir. »

Pour les centres équestres, le temps dédié à l'entretien des chevaux diffère d'une structure à l'autre en fonction des modes de logement des chevaux. Le temps de nourrissage est souvent commun car les chevaux sont nourris deux à trois par jour. En revanche, pour les temps d'entretien des écuries, il peut y avoir des variations suivant que les chevaux vivent en box ou dehors et en fonction des saisons. En hiver, le temps dédié aux chevaux est plus long car ils sont plus souvent en box et les temps de soin sont également allongés car avec le mauvais temps, les professionnels doivent s'assurer que les chevaux n'ont pas d'atteintes physique ; de plus, il est courant de tondre les chevaux, il y a donc une gestion des couvertures à intégrer dans ce temps de soin.

Dans le cas des professionnels n'ayant pas beaucoup de chevaux comme dans le domaine des chevaux territoriaux ou celui du lien social avec les métiers de la sécurité publique ou du spectacle, il y a un temps fixe d'entretien des écuries, de nourrissage et de soin, mais sa répartition horaire peut être très différente d'un jour à l'autre en fonction de l'activité du jour. Ces temps de soin ne sont pas forcément considérés comme de la corvée, mais comme un lieu et un temps informel du travail où circulent les informations entre humains le cas échéant et entre humains et chevaux. C'est également ce qui contribue à la qualité de la relation anthropoéquine.

**** *nom_073 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« On ouvre la porte du box comme on se serre la main, "Bonjour, comment vas-tu ?" Et là, y a des signes que l'on connaît en tant que cavalier, comment déceler un cheval qui est plutôt apte à, à être disponible ou mal en point ou que sais-je encore. (...) le cheval ne parle pas, mais quand on le connaît, quand, je vais vous développer ça sous la forme d'exemples. Vous ouvrez la porte du box, habituellement le cheval vient vers vous, mais ce jour-là il vous, il vous boude et ne fait, ne signale même pas le fait qu'il

vous ait vu et reste dans sa bulle, d'être dans un état un petit peu somnolent ou, ou tranquille, trop tranquille, ça doit vous éveiller. Au contraire le cheval et, est agressif ou, ou vous couche les oreilles ou fait mine de, de lever la patte, ou enfin vous montre un signe d'agacement. Vous dites ah, là, y a quelque chose. Voilà, c'est des signes que l'on connaît en fonction du cheval qui vous dit si il va bien ou pas. Comme il peut pas parler, il faut vraiment que le cavalier se réfère vraiment à ce qu'il connaît du cheval et qu'il imprime quand ça va bien, qu'il imprime quand ça va mal et que le jour J il dise "ah ! Là, il est comme ça, ben c'est pas la peine". »

Pour le cheval, le temps de travail est très variable d'un métier à l'autre, cela peut aller d'une heure comme dans le cas de l'entraînement dans les sports équestres et hippiques, quelques heures sur la journée pour les chevaux de centres équestres ou plusieurs heures dans le cas des chevaux territoriaux et des chevaux de sécurité publique.

**** *nom_027 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« La journée de travail ? La journée de travail, elle, oui, oui ben les... par exemple là en période de stage la journée de travail, elle commence à partir du moment où on le sort du paddock. Il n'est pas sur une journée continue c'est-à-dire qu'il va, il va être comme nous, il va avoir des pauses hein. C'est-à-dire que par exemple, le matin s'il sort deux heures, deux heures et demie avec tout ce qui est... le travail commençant par le pansage. Enfin, le simple fait de l'avoir abordé, pansage, monte, dépréparation, soins. Et ensuite, à nouveau pause quand on le remet dans son paddock ou dans son box ou dans son pré. Mais, ouais effectivement après il y a des grosses journées aussi comme les mercredis, les samedis. Puis après des journées un peu spéciales quand il y a concours. Donc là, la journée est peut-être même plus tendue. »

**** *nom_098 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_transport

« Alors ben sur XXXX c'est facile, hein, donc nous on arrive à 9 heures, donc on a 1 heure de, de préparation, donc en général ils ont déjà mangé avant à la XXXX hein, donc on, ben pansage, pansage, mise des harnais, et puis on les met à la voiture à peu près entre 9 heures et demie 10 heures moins quart. Pour être en place à 10 heures en ville au point de départ. Donc on part, on part pour 2 heures de travail, on revient à midi à la XXXX. Donc on dételle, etc. pansage, ils mangent, nous aussi (rires) ! Et puis après je repars donc avec une deuxième paire pour l'après-midi, donc pansage 14 heures, mis à la voiture donc entre 14 heures 30 et 14 heures 45. Et puis on redescend en ville, pour être prêt à 15 heures au départ. Et puis retour donc à 18 heures le soir à la XXXX. »

**** *nom_021 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_ecologie *metier_wagri

« Je sais que si j'ai une journée où j'ai un grand linéaire de griffage à faire, ben j'ai deux chevaux qui vont être très puissants pour ça, qui adorent ça, qu'ont des grandes enjambées, etc., et je sais que je vais faire un hectare, un hectare et demi facilement dans la journée et que j'aurais pas à y revenir le lendemain pour finir. Je vais avoir tendance à choisir ces chevaux-là, si le lendemain, je vais faire une opération de décauillage, sur des vignes très vieilles, très tordues, où il va falloir beaucoup, beaucoup de délicatesse, ben j'ai un vieux cheval qui a 15 ans, qui marche à 2 à l'heure, qu'a pas envie d'aller plus vite ben ça devient mon cheval idéal pour cette journée-là [rires] quoi ! Donc, là pour le coup, je vais utiliser leurs capacités à chacun en fonction de la journée de travail, ouais. »

**** *nom_014 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« On passe beaucoup de temps avec sur les Champs Élysées donc si on, s'il a pas confiance en moi et que j'ai pas confiance en lui, le service peut être très, très long. Déjà que ça dure 7 h, quand ça se passe mal, c'est très, très long, c'est fatigant ouais. »

Concernant cet évènement particulier qu'est le défilé sur les Champs Élysées, les gardes républicains évoquent le fait que les chevaux font la différence entre l'entraînement, le terrain avec les patrouilles et le défilé. Selon eux, les chevaux font la différence dès le moment de préparation du fait de la différence du matériel qui est utilisé suivant le travail à effectuer. J'ai retrouvé cette notion de différence également dans les domaines des courses hippiques et de la compétition équestre.

**** *nom_074 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Quand, on travaille ici, je lui mets pas forcément le bonnet, là on est vraiment dans le jeu. On va s'amuser, on va rigoler, on va courir après le méchant ; voilà, on va être dans une stimulation différente. À la seconde où je lui mets le bonnet, il incarne son rôle, je le sens investi, incarner un rôle de cheval de patrouille. Donc, il est beaucoup plus à l'écoute, beaucoup plus concentré, beaucoup plus connecté. »

**** *nom_040 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg

« Ils sont très intelligents les chevaux de course, ils le savent. Souvent en vacances, en plus quand ils sont en repos, long terme ils vont d'autre part, il sort un peu plus de grands paddocks et tout ça. Du coup, forcément ils savent qu'il part d'autre part que à l'entraînement, mais même à la maison, ils sont leur rythme et ils savent que le

dimanche, ils vont se balader ou ils vont faire une pause, ils vont aller au paddock, alors que le reste de la semaine c'est du travail, non ils le savent. »

**** *nom_008 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg

« Souvent, les meilleurs chevaux, sont pas des chevaux très spectaculaires au travail le matin, ils, ils savent, ils ont un peu cette, cette compétition dans le sang. Et m-, j'ai, j'ai des souvenirs d'excellents chevaux qui, qui donnaient, qui donnaient pas, qui pouvaient être battus par des chevaux très moyens le matin, à l'entraînement, et puis, l'après-midi devenir des lions quoi, c'était complètement différent.

Et donc, ils font la différence entre. Ah oui, oui. L'ambiance de la compétition, quand ils arrivent sur un champ de courses, ils savent, ils savent très bien. Évidemment, le, la première fois, mais quoique la première fois, j'ai le souvenir d'un très bon cheval qui dormait le matin et quand, la première fois qu'il a mis un pied sur un champ de courses, alors, évidemment y a une ambiance, y a des micros, y a de l'effervescence, mais c'était plus le même cheval, il s'est mis à marcher, à relever la tête, c'était plus le même cheval, et il a gagné. C'était, il avait cette, on avait l'impression qu'y avait cet instinct de compétition, il avait, il était parti pour se battre, ça y est. »

Je n'ai pas trouvé de consensus dans les entretiens que j'ai recueillis concernant le début du travail du cheval, ni entre les domaines ni même à l'intérieur de chaque métier. Pour certains, le cheval commence à travailler à partir du moment où une personne entre en interaction avec lui puisqu'il n'est plus uniquement dans son monde de cheval. Pour d'autres, c'est à partir du moment où il est harnaché et que commence l'échauffement. Enfin pour certains le travail débute après la phase d'échauffement.

Travailler avec des chevaux engendre une organisation du travail chronophage car le but visé par les humains est que leurs chevaux puissent correctement s'engager dans leur travail ; cela nécessite également de porter attention aux conditions de travail de l'animal.

• **Les conditions du travail du cheval**

La classe 9 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) et son analyse de similitude par Chi2 de liaison des occurrences des formes de la classe (illustration 85) permettent d'analyser le monde lexical mobilisé par les professionnels pour évoquer les conditions de travail des chevaux.

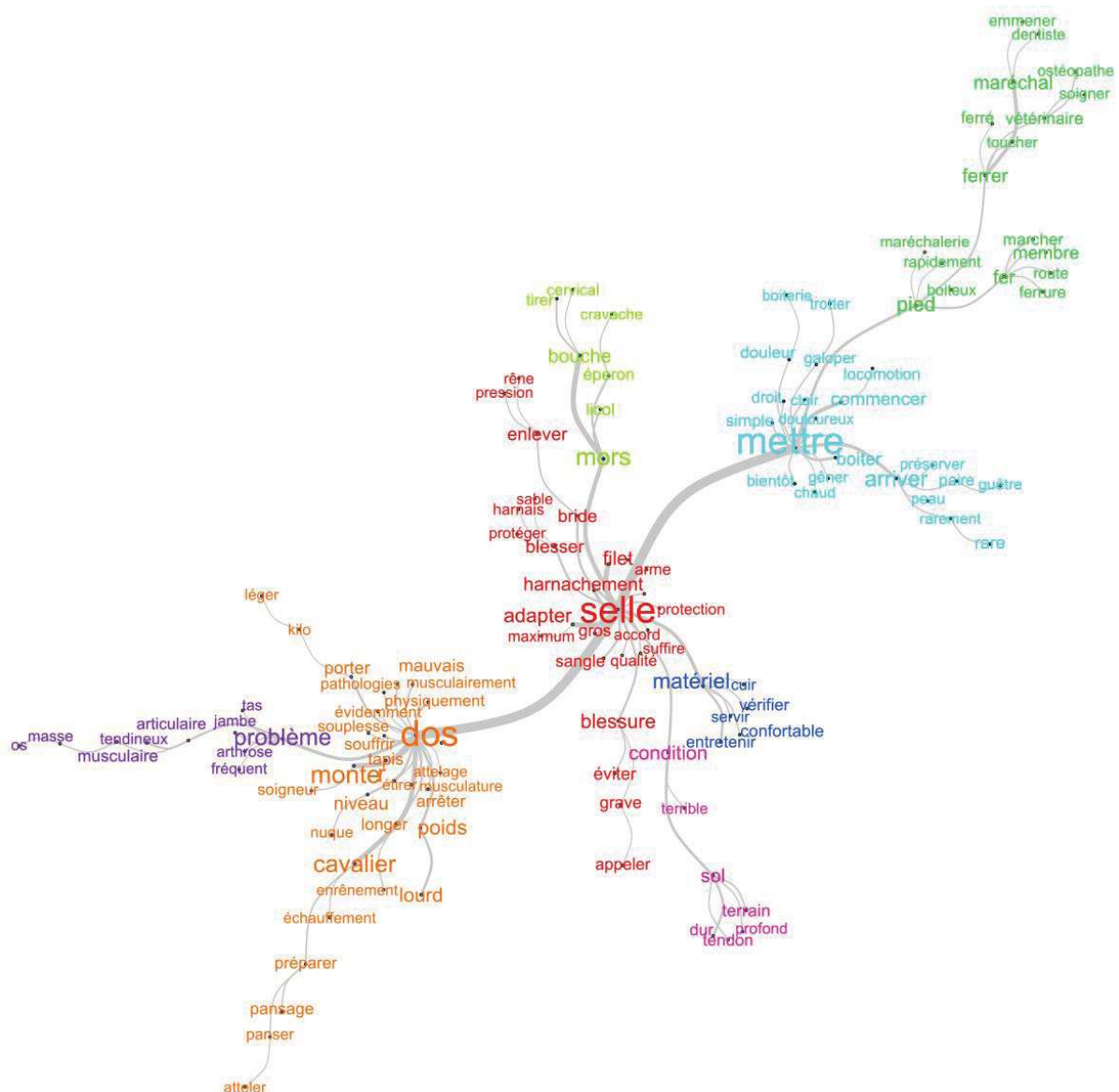


Illustration 85. Graphe de la classe 9 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

Il n'a pas toujours été évident d'amener les personnes à définir les bonnes ou mauvaises conditions matérielles, notamment en ce qui concerne le harnachement car pour eux il est évident que celui-ci doit être propre et ajusté. Cette question est apparue d'autant plus incongrue que les enquêtés savaient que je suis cavalière.

**** *nom_032 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Au niveau des conditions matérielles ? Ah bah, harnachement correct et ajusté, enfin ça, ça va de soi (rires) ! Je pensais que ça allait de soi (rires) ! »

Le graphe de la classe 9 du corpus indique les conditions matérielles nécessaires afin que l'intégrité physique du cheval soit préservée. Concernant le « harnachement » dont le lexique apparaît en rouge sur l'illustration 85, l'élément clé est la « selle » afin d'éviter toutes les « pathologies » de « dos » du cheval (vocabulaire en orange, illustration 85) et autres

« blessures » qui aux dires des professionnels sont courantes. Une attention est portée sur l'hygiène de la « selle », de la « sangle », du « filet », du « harnais », des « protections » pour les membres des chevaux. Le « matériel » (formes en bleu, illustration 85) doit être correctement entretenu (« entretenir »), « vérifié » avant et après chaque utilisation et sa « qualité » première est d'être « confortable ».

**** *nom_093 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_public *dom_transversal
*metier_connexe

« Dans les conditions de travail, au niveau matériel quelles vont être les bonnes ou mauvaises conditions ? *Prin-, principalement, les, les blessures, voilà, si on prend l'exemple d'une selle, ben, le coup, la chose classique c'est les gens sellent le cheval, sans faire attention, à la façon dont va porter la selle, principalement sur le garrot voilà, ça c'est, c'est quelque chose de très, de très courant, quand, quand on travaille dans les centres équestres. Bah alors, moins maintenant quand même, les gens font, font vraiment, vraiment attention, et voilà [toux], que là, qu'une selle porte correctement, qu'une sangle soit propre et que le passage de sangle soit, soit pas blessé, voilà par du, par un matériel qui est rempli de sueur, de sable et de crasse qui fait de l'irritation qui finit par blesser le cheval, voilà, et il souffre, voilà c'est, c'est pour une partie selle. Après si on met des protections qu'elles soient propres, parce qu'on est tout de suite sur de l'os. Donc très vite, ça va très abrasif et faire, faire des, enfin faire des échauffements et des blessures, voilà. En traction, si on prend tout aux che-, aux chevaux, aux chevaux de travail, voilà qu'un collier d'attelage porte qu'aux bons endroits sur les épaules et donc, ça veut dire qu'il est la bonne taille, une bonne dimension par rapport à l'animal ; ce qui compliqué puisque, on a un peu de mal à trouver quand même plein de colliers qui correspondent exactement, pareil pour une bricole à l'attelage, voilà. Dans la mesure où le cheval, on n'a pas sur la, sur la peau du cheval de marques d'échauffement, de frottement, de friction, déjà c'est un très bon, très, très bon début. »*

Le deuxième point de vigilance qu'ont les professionnels est la qualité du « terrain », des « sols » (en fuchsia, illustration 85) sur lesquels évoluent les chevaux. Outre leur dos, une autre grande fragilité des chevaux est leurs membres qui sont assez minces au regard de leur poids. Les « problèmes » (en violet, illustration 85) « tendineux » et « articulaires » s'avèrent également très « fréquents ». Cette vigilance est accrue dans les domaines des courses et des sports équestres de compétition. Le cheval étant un athlète de haut niveau, sa « locomotion » être « préservée » (ensemble lexical en bleu clair, illustration 85). Le système économique des

courses hippiques fait que les sociétés mères, France Galop et Le Trot gèrent la qualité des hippodromes et des centres d'entraînement lui appartenant. Il y a donc un ensemble de travailleurs dans des métiers supports qui ont en charge la qualité des pistes.

**** *nom_048 *sexe_h *age_1 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_support

« Comment assurez-vous les bonnes conditions matérielles de travail du cheval pour les pistes ? Alors ben ça c'est notre métier. Nous on est, notre premier, bon ce qu'on regarde surtout c'est la météo, parce que en fonction des météo, le travail est différent. Après nous y a des standards à respecter, donc sur les pistes en sable, y a en fonction, en fonction du lieu y a des, des centimètres de sable à respecter, une humidité à respecter, sur les pistes en sable fibrée y a une profondeur de travail à respecter, vérifier, enfin pareil qu'y ait des bonnes quantités de, de sable ou de produits, pour pas qu'y en ait trop, et que ça soit trop profond pour les tendons, ou que au contraire, y ait pas assez de sable ou de fibre et que on tourne directement sur le dur, donc là, ça pourrait poser des, des problèmes, ou des fractures. Sur le gazon, c'est pareil, on peut pas avoir des pistes trop rapides donc on, on joue sur la souplesse du sol avec de l'eau. Et ça c'est du, c'est du quotidien, c'est-à-dire que nous c'est impossible de faire des plannings de travail sur, sur un an à l'avance c'est-à-dire que tous les matins nous on a des briefings avec les, les contremaîtres, pour ajuster en fonction des conditions météo de la veille et du jour, pour ajuster notre travail. Donc c'est beaucoup, beaucoup de présence sur le terrain. On peut pas faire ça dans les bureaux quoi, on est obligé d'être sur le terrain. Ben vous avez vu Étienne ce matin sur le réservoir il était avec sa canne, il vérifie la souplesse du sol. On a des, beaucoup, beaucoup, beaucoup de retours de la part des entraîneurs, qui nous, qui nous donnent des informations, sur l'état des pistes, parce que c'est quand même les utilisateurs.

Y a combien de personnes dédiées à l'entretien ? Nous y a à XXXX, y a 75 personnes qui travaillent sur le centre d'entraînement et l'hippodrome, permanents, et après on a une, 10, 12 CDD qui viennent là 8 mois dans l'année pour nous aider pendant le printemps, été, automne, pour le rebouchage des pistes, enfin c'est là où y a un surplus d'activité, les courses, etc. »¹

Dans les mondes du cheval, il y a un proverbe commun « pas de pied, pas de cheval ». Le lexique en vert présent sur le graphe de la classe 9 de la classification du corpus (illustration 85) rend compte de la présence primordiale des maréchaux ferrants (« maréchal »,

¹ Le rebouchage des pistes en gazon se fait « à la main ».

« ferrer », « ferré ») pour les soins aux chevaux. À ce métier connexe s'adjoignent ceux du « vétérinaire », de l'« ostéopathe » et du « dentiste ». Les bonnes conditions de travail pour un cheval, ce sont des bonnes conditions de soins, de suivi sanitaire et vétérinaire.

**** *nom_099 *sexe_h *age_2 *lien_indirect *secteur_public *dom_transversal
*metier_marfer

« Au quotidien ça signifie quoi de travailler avec des chevaux ? *Au quotidien, ça signifie quoi ? Ça signifie de, ben de pouvoir, comment dire, continuer le, enfin, faire un suivi, en ce qui me concerne de, un suivi de, de ferrage, un suivi de, d'aplomb pour, pour chaque cheval en fait. C'est un suivi, un suivi qui se, qui se fait sur une durée de 6, 7... 6, 7 semaines environ, pour chaque cheval. [...]*

En quoi la ferrure permet de bonnes conditions de travail aux chevaux ? *Eh ben la, la ferrure, avant tout c'est une, c'est une protection, c'est une chaussure, c'est comme nous, pour, pour marcher on, on a des chaussures et là en fait, c'est la même chose. Les, la ferrure, avant tout, c'est de, de garder leurs aplombs, leur aplomb naturel et de, de ferrer de façon la plus légère possible sans pour autant aller dans des, des alliages de type aluminium, qui, qui le compensent, qui, qui sont très bien, mais en réalité, qui sont, qui sont pas si efficaces que, que ça, au niveau amortissement je parle, ouais. »*

Aux conditions matérielles du harnachement et du sol s'ajoutent celles de l'environnement de vie du cheval. Pour les enquêtés, les conditions de vie de l'animal sont les conditions premières du travail.

**** *nom_092 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraîneurg

« Quelles sont les bonnes ou mauvaises conditions de travail pour un cheval ? *Mauvaises conditions c'est mauvaise hôtellerie : box sale, pas soigné, pas brossé, pas occupe de lui, pas de l'eau, pas de foin, pas de, c'est horrible pour le cheval et c'est un injustice. Les gens comme ça doit pas avoir des chevaux. Il faut avoir un bon hôtellerie, le bon hôtellerie c'est 75 % de la, de la réussite avec un cheval. Il faut qu'ils savent que on s'occupe de lui parce que on l'a mis dans un box 23 h, il est fait pour être au pré. Il est dans son box, il est 100 % dépendant, à nous de faire les bonnes choses. »*

Les modalités d'hébergement apparaissent dans les classes 7 et 8 de la classification du corpus (illustration 67 et 76). Pour les professionnels les conditions idéales pour les chevaux, ce sont des conditions où ils peuvent vivre dans leur monde de cheval, selon les impératifs de leur

espèce. Mais ce sont des conditions idéales et les réalités des structures et les contingences économiques obligent les professionnels à composer avec ce qu'ils ont.

**** *nom_016 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Pour vous quelles sont les bonnes et/ou les mauvaises conditions de travail pour un cheval ? ... alors y a pour moi les bonnes conditions de travail c'est quand le cheval peut en dehors des temps de travail spécifiques avec le cavalier, quand il peut bouger (rire) ! c'est-à-dire avoir des moments où il peut se retrouver un peu comme il est à l'état naturel c'est-à-dire pouvoir marcher la tête par terre, brouter, se rouler, être avec des congénères. Ça pour moi c'est l'idéal, c'est, c'est le contexte idéal, c'est-à-dire y a le temps de travail et puis y a le temps où il va être dehors avec d'autres chevaux et puis il va se retrouver un peu dans son contexte naturel. Ça pour moi c'est l'idéal. »

**** *nom_078 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Même si l'idéal, pour le cheval est la vie au pré avec l'hiver rentré au box ou des trucs comme ça. Quelque part, cavaliers et chevaux on est dans la même galère et on s'adapte aux conditions dans lesquelles on a à vivre et à travailler. »

**** *nom_002 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_public *dom_transversal
*metier_marfer

« Les mauvaises, on va être méchant, c'est celles qu'on a ici ! Les bonnes c'est, c'est le cheval qui se trouve, qui a pas de, qui a un pré, qui va comme il veut comme bon lui semble. Mais bon c'est, c'est comme ça hein, XXXX elle a été faite comme ça, on va pas non plus, ça a été conçu comme ça. Peut-être que si on refaisait une deuxième, un deuxième XXXX, on changerait complètement les, les constructions avec, sur une autre, sur une autre architecture peut-être avec davantage d'espace. Ça serait à mon avis, ça serait, ça serait primordial, voilà. Parce que je pense pas que l'animal il est, il est conçu pour rester 23 h/24 selon, sur 2,50 m sur 2,50 m c'est pas bon, c'est pas le, c'est pas le but de sa vie. [Silence]. Mais bon, ça changera peut-être un jour, j'espère ! »

La plupart des interviewés reconnaît l'importance de faire évoluer les modes d'hébergement et note les évolutions faites en ce sens. Toutefois, dans le domaine des courses (principalement, mais pas seulement), comme le cheval est un athlète de haut niveau et qu'il est capable de s'adapter à toutes les situations, il n'est pas contrariant qu'il reste en box dans la mesure où toutes les règles d'hygiène et de soins à lui apporter sont respectées.

**** *nom_020 *sexe_h *age_4 *lien_sans *secteur_prive *dom_courses *metier_institution

« Y a un problème récurrent en ce moment c'est, bon alors, les règles du bien-être où, tout cheval, doit pouvoir disposer d'un paddock, machin, bon ok ! Je, j'exècre ceux qui vont trop loin dans ces raisonnements parce que ça serait remettre en cause un système existant qui ne peut pas matériellement évoluer. Alors, y a des choses à faire, mais. Alors je prends l'exemple des chevaux de course, encore une fois j'y reviens. Ils passent 23 h sur 24 dans un box. C'est en soi insupportable, si on résonne le bien-être, le cheval est à l'extérieur avec ses congénères, il marche enfin, foin à volonté machin, bon. C'est pas le cas, c'est pas le cas, il a sa portion de foin le matin, il a sa portion de foin à 6 heures le soir, il sort une heure et le reste du temps il est dans son box avec, dans ces vieilles écuries qu'on voit à Chantilly, aucune communication avec les autres chevaux dont vous vous dites, bon. Il n'empêche que ces chevaux-là, ce sont des grands sportifs, je veux dire en termes de, de performance, c'est, c'est une élite. Donc on pourrait regretter le fait que, il puisse pas voir son cheval voisin, que il ait pas plus de foin et qu'il puisse pas avoir un petit paddock, pour voir un petit peu plus de lumière, etc., et avoir de l'exercice extérieur. Mais il n'empêche que le résultat de ce qu'on attend de lui est remarquable et le cheval il est en bel état et, et il est pendant une heure de sa journée, il est sur la piste avec son cavalier ou, ben il met un, il excelle dans ce qu'il doit faire. (...) y en a qui sont très heureux au box aussi. Alors vous me direz, on le mettrait dehors, il serait peut-être heureux, mais n'empêche que dans la performance ils excellent. Alors après on dirait ben, ils excellerait bien davantage eh bien non, non. Y en a qui ont essayé et le cheval dans le conditionnement dans lequel on doit le mettre, ça marche pas comme ça. C'est, c'est pas facile l'équilibre à trouver. »

La classe 12 de la classification du corpus (illustrations 67 et 76) vient compléter les conditions propices au travail du cheval. En effet, l'ambiance de l'environnement, les attitudes et les conduites des humains envers les chevaux entrent également dans l'équation. Selon les humains qui travaillent avec lui, le cheval est d'un naturel « inquiet », sensible et émotif, il est donc nécessaire qu'il soit dans un environnement « apaisé » et serein (« sérénité »), ce dès son apprentissage puis dans son quotidien de travail.

**** *nom_108 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Bonnes conditions de travail, c'est un environnement où le cheval se sent bien, peu importe, alors après évidemment y a les qualités de sols tout ça, mais d'abord un environnement où le cheval peut travailler et apprendre sereinement. Si c'est un endroit où il est toujours stressé, ce sont pas de bonnes conditions de travail. Après,

ici c'est l'idéal parce qu'il y a beaucoup de carrières, beaucoup de pistes, beaucoup d'extérieurs. Et un environnement où ça change tout le temps. Par rapport à ce qu'on veut nous ; leur faire faire, c'est-à-dire gala, concours. Donc, les emmener dans des endroits différents. C'est l'idéal, ils sont moins surpris du coup quand ils changent d'endroit. Après un endroit idéal c'est aussi un endroit où, enfin les chevaux ils sont assez peureux. Ça peut être à l'inverse, un endroit où ça change jamais parce que, il est, il connaît cet environnement, il est serein et il va pas être surpris. Et on prépare pas à faire du concours dans ce cas-là. »

**** *nom_008 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg

« Quelles sont les bonnes ou mauvaises conditions de travail pour un cheval ? Bah, les b-, les bonnes conditions, c'est avant tout le calme, parce que le cheval, est un cheval, natu-, d'un naturel, le cheval est naturellement inquiet. Et il faut toujours, il, il a, il peut avoir peur de, de rien. En fait, c'est dans ses gènes, le cheval, c'était une proie avant tout et il avait que la fuite pour, pour se dégager des prédateurs, pour fuir les prédateurs et, et ses 2 pieds, arrière ou mordre, mais bon, il fuyait plutôt. (...)Et donc, les éclats de voix, c'est, c'est tout à fait prohibé. Il faut, faut travailler avec beaucoup de calme et de sérénité et le cheval le sent très, très bien et, et dans un endroit calme, pas bruyant. Ils ont besoin de, ils ont besoin d'être apaisé tout le temps donc, il faut respecter ça, énormément. Et dans le travail, c'est la même chose, il faut des cavaliers très calmes à cheval, et qui ne brusquent pas un cheval. Et c'est ça qui va l'amener à, à donner le meilleur de lui-même parce que il va se sentir bien, voilà. Un cheval qui se sent bien, c'est d'habi-, d'abord un cheval rassuré, et à partir de là, il, on peut tout lui demander, on peut lui demander beaucoup, voilà. Parce qu'il a une, cette espèce d'abdé-, d'abnégation, que (rires) que, que souvent les hommes n'ont pas d'ailleurs (rires), voilà ! »

Ce qui n'apparaît pas directement dans l'étude de la classification hiérarchique descendante du corpus, c'est la notion de compétence des humains comme garante des bonnes conditions de travail des chevaux. Pour exprimer l'ensemble de leurs potentialités, les chevaux doivent être dans un environnement calme avec un personnel lui-même calme, mais aussi patient, respectueux et aux solides compétences.

**** *nom_071 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport
*metier_soigneur

« Pour vous, quelles sont les mauvaises conditions de travail ? *Eh ben déjà de ne pas être bien, si on arrive le matin et qu'on n'est pas bien c'est déjà une mauvaise condition de travail parce qu'on va être aigri la matinée là, on va être grognon, on va être, et puis on fera bien moins les choses, on passera moins de temps, on sera moins dans le calme, il faut être positif tout le temps, tout le temps, on n'a pas le droit d'être négatif avec eux quoi. Mais je pense, enfin avec tous les animaux en fait, tous les animaux qu'on, non il faut tout de suite être positif. Si on est négatif, c'est sûr que ça n'ira pas, le reste de la journée, il y aura toujours des difficultés. Donc il faut arriver bien.*

Donc ça rejaillit comment sur le cheval ? Ces différences ? *Eh ben, ils nous voyent calmes, donc ils vont être calmes. Quelqu'un qui est, le matin qui arrive, pas de bonne humeur, ils vont être plus sur l'œil, ils vont dire "houla ! Ce n'est pas, ce n'est pas le moment, on va rester au fond du box, on va attendre que ça, ça vienne parce que c'est", ils vont être plus, plus réceptif justement au personnel qui est pas bien.* »

**** *nom_100 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Quelles sont les bonnes ou mauvaises conditions de travail pour un cheval ? *Ben, les mauvaises c'est à mon avis, le pire c'est d'être dans, dans une atmosphère où il est entouré de gens pas compétents, aigris, de mauvaise humeur, ça pour les chevaux ça se ressent de suite quoi. C'est très, j'ai vu beaucoup de, des mauvais cavaliers saper, saper des chevaux. Vous tapez sur un cheval tous les matins pour un oui pour un non, il est pas dans les bonnes conditions quoi. Alors qu'au contraire si, si tout est réuni pour que le cheval mange bien soit dans, dans un bon box qui, qu'il ait du temps pour lui, qui, pour qu'on a encore mieux, qu'il va au paddock, et qu'il ait sa vie de cheval, pas avec les autres et puis qu'il ait un cavalier qui en prenne soin, qui, qu'il ait de l'affection pour lui, ça, ça compte beaucoup. C'est pour ça que les entraîneurs, quand ils ont un très bon cheval, ils le laissent toujours au même cavalier, si ils s'entendent bien, bien sûr. C'est important pour le cheval que, qu'il ait, qu'il ait son cavalier tous les matins, qu'il le retrouve aux courses, qu'il retrouve après la course, pour lui c'est un repère ça. Il sait qu'il a son cavalier qui prend soin de lui. Ça, c'est des bonnes conditions.* »

**** *nom_095 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_écologie *métier_wagri

« Alors les bonnes et mauvaises conditions de travail ? Alors, c'est très, très... c'est très variable, ça. Je pense que, j'ai vu déjà faire des chantiers durs, dans de mauvaises conditions, et, et, c'était dur pour, c'était aussi dur, toujours pareil comme, quand c'est dur pour nous, c'est dur pour les chevaux. Et c'est pas forcément dans ces cas-là qu'ils ont soufferts le plus en fait. On va dire les mauvaises conditions de travail, je pense, c'est avant tout quand il y a pas le, quand y a pas le respect de l'homme, je pense, avant tout, je pense. Quand l'homme ne respecte pas l'animal ou quoi, voilà. Parce que même si le cheval fait pas forcément ce qu'il aime parce que voilà, on peut pas toujours, enfin, je veux dire, la vie c'est pas tout beau, tout rose, donc. Même si un cheval est pas, par exemple, forcément fait pour l'attelage, qu'on le contraint à l'attelage, si au minimum, l'homme qui est derrière le respecte, bon, c'est déjà ça. »

**** *nom_048 *sexe_h *age_1 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *métier_support

donc y a des moments où ils sont comme les femmes y a des moments où elles sont de bonne **humeur** mais j imagine que ça doit jouer sur les hormones donc oui ça joue forcément

**** *nom_038 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_sport *métier_connexe

et qui égalisent l **humeur** dans leur environnement et puis y a le côté adrénaline de les voir s exprimer sur une scène sportive ou dans un poulinage ou le moment où à travers eux s accomplissent ce qu on avait imaginé comme résultat

**** *nom_066 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *métier_entraineur

ils peuvent pas tout le temps être de bonne **humeur** c est comme nous mais le plus possible un cheval qui va pas bien on le remarque tout de suite c est pour ça que faut beaucoup les observer

**** *nom_024 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_écologie *métier_transport

ils ont pas de temps à eux donc après on dit ils chopent des tics ils ont des tics ils sont de mauvaise **humeur** mais ils sont comme nous comme l être humain

**** *nom_042 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *métier_instructeur

suivant leur **humeur** suivant le mien selon mes objectifs de la journée suivant mes thèmes de séance c est de la communication ça signifie de la communication du partage

**** *nom_002 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_public *dom_transversal *métier_marfer

ça signifie déjà une certaine organisation dans son travail reconnaître un peu déjà lorsqu on va prendre le cheval dans le box on voit suivant son attitude si il a des problèmes si il est de bonne **humeur** ou de mauvaise **humeur**

**** *nom_030 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *métier_entraineur

bien sûr un cavalier qui est de mauvaise **humeur** et qui va pas supporter n importe quel petit mouvement imprévu de son cheval c est pas bon du tout parce que le cheval va vraiment

**** *nom_030 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *métier_entraineur

alors autant nous on peut comprendre autant lui va pas comprendre pourquoi son cavalier là_haut il est de mauvaise **humeur**

**** *nom_074 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *métier_police

Illustration 86. Concordancier du mot « humeur » de la classe 12 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

En première lecture, le terme d'« humeur » présent dans la classe 12 de la classification du corpus (illustrations 67 et 76) pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une caractéristique journalière du caractère d'un humain, mais le concordancier (illustration 86) montre qu'il s'agit de la disposition mentale du cheval à un moment donné.

Dans les représentations des qualités professionnelles des humains permettant au cheval de bien faire son travail revient la figure idéale typique de l'homme de cheval.

**** *nom_012 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Quelles sont les bonnes conditions de travail pour un cheval ? *Ben, je pense qu'avoir un bon cavalier, c'est une bonne condition de travail, franchement, un cavalier avec, enfin qui se pose des questions, qui monte en conscience, parce que ça, c'est mon truc, c'est qui se rend compte de ce qu'il fait, qui, qui s'intéresse, qui soit vraiment en recherche, qui, qui fasse attention au mors, au filet, à la selle qu'il met, son cheval est bien nourri et que il est bien couvert, que... enfin, voilà, y a déjà être un vrai homme de cheval là-dedans, c'est déjà bien. »*

Pour terminer cette sous-partie, je dois mentionner que pour les professionnels les capacités du cheval, l'adéquation entre ce qui lui est demandé et ses dispositions physiques, mentales et sa formation participent aux conditions de travail des chevaux.

**** *nom_010 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_transport

« Quelles sont les bonnes ou mauvaises conditions de travail pour un cheval ? *Ben, c'est d'aller au-delà de ses capacités que ce soit mental ou physique à partir du moment où on n'est pas en ded-, en adéquation avec l'un ou l'autre, déjà je pense que c'est des mauvaises conditions de travail, que le cheval n'a pas été préparé, pour ce travail-là. Et puis après ben, il y a tout ce qu'on considère comme brutalité ou autre, mais bon, ça, c'est un cadre différent. Mais malheureusement bon, on en voit pas mal. »*

**** *nom_026 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_privé *dom_transversal *metier_support

« Les bonnes et les mauvaises conditions ? *Donc les... Il faut que le travail déjà soit adapté à la qualité du cheval, je parle en sport. C'est-à-dire que vous avez un cheval physiquement qui est fait pour faire du complet, qui est fait pour... C'est un cheval de vitesse, après vous avez un cheval qui est fait pour faire des grosses épreuves, il faut adapter le travail à la, au physique du cheval Et surtout ne pas avoir un stéréotype de travail sur "je travaille tous les chevaux de ce style-là", non. On adapte le travail selon la mentalité du cheval. »*

**** *nom_089 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« La plus mauvaise des conditions c'est de le mettre, dans un univers, ou lui demander des exercices pour lequel il n'est pas préparé, où là, on, on fait en sorte que le cheval revienne à un comportement antérieur. *Avoir un travail trop répétitif, comme de travailler à la chaîne, au bout d'un moment, on va les blaser, donc ça, c'est pas bon.*

Et je dirai avoir un comportement sur le dos du cheval qui soit un comportement de, de contention hein, où on ne, on n'écoute pas le cheval où on l'utilise, là, y a pas pire. »

Cette dernière bonne condition de travail pour un cheval est à bascule entre plaisir et souffrance au travail.

II.3) Les chevaux et les humains au travail : entre souffrance et plaisir

II.3.1) Contraintes et souffrance au travail

Les classes 1, 9, 12 et 2 du dendrogramme de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustrations 67 et 76), abordent les thématiques de la souffrance au travail. Ces thématiques ont été réunies en un sous-corpus afin d'analyser au mieux les dimensions qui affectent physiquement et psychologiquement les chevaux ainsi que les humains. Ce sous-corpus a été traité par IRaMuTeQ. Le dendrogramme obtenu (illustration 87) a été établi avec une demande de 20 classes initiales.

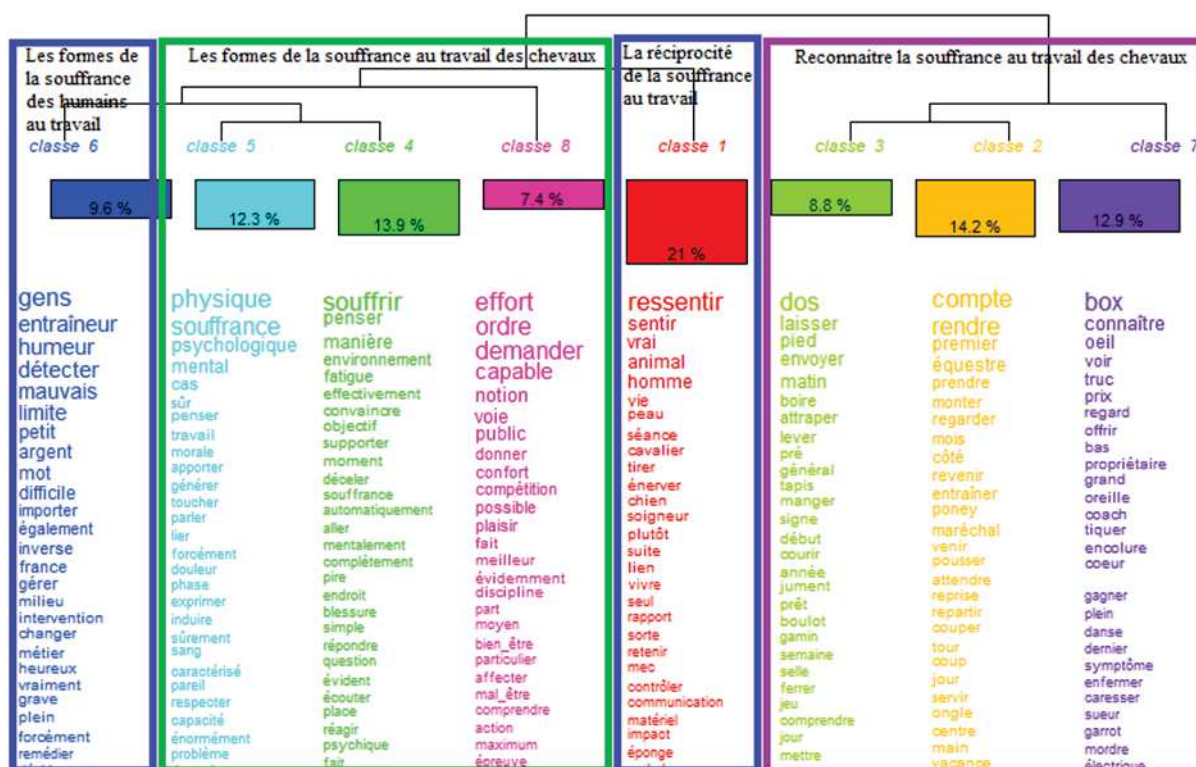


Illustration 87 dendrogramme. Classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » à 8 classes, taille des classes et extraits des lexiques caractéristiques des classes.

Il ne s'agit pas d'analyser en profondeur les classes comme j'ai pu le faire précédemment car tout un ensemble de résultats a déjà montré les ambiguïtés de la relation, les lignes de crête où le cheval et où la relation anthropoéquine peuvent basculer dans la souffrance

au travail. L'objectif ici est de synthétiser et de préciser ces résultats, mais aussi d'aborder certains points non encore évoqués.

Les classes 2, 3 et 7 de ce sous-corpus peuvent être combinées (cadre violet illustration 87). Les classes 2 et 7 sont composées du monde lexical de la connaissance et des sens permettant d'accéder à celle-ci. Pour « connaître » et se « rendre » « compte » qu'un cheval est en souffrance, il faut savoir détecter les « symptômes », les stéréotypies (« tiquer ») en le regardant (« regarder » classe 2). Comme je l'ai indiqué plus haut le « dos » (classe 3) est un endroit du corps du cheval particulièrement surveillé par les professionnels. Ce qui n'avait pas été montré, ce sont des signes plus fins, plus intimes qui apparaissent dans la classe 7 : le mouvement ou le langage des « oreilles » qui est appris aux équitants amateurs et débutants. Mais la finesse du savoir, sa subtilité tient du « regard », de l'« œil » du cheval qui s'appréhendent grâce à la quotidienneté du vivre ensemble et de l'expérience professionnelle. L'espace privilégié de cette connaissance est celui de l'intimité du cheval : le « box ». Il existe une différence : un « propriétaire » d'un cheval sera en mesure de repérer les signaux de « mal-être » de son animal ; le professionnel lui sera capable de le voir chez quasiment tous les chevaux. J'emploie l'adverbe quasiment car dans le domaine des chevaux territoriaux deux interlocuteurs m'ont parlé du fait que les chevaux de trait sont « durs au mal » et que souvent lorsque l'humain se rend compte des problèmes du cheval, il est déjà trop tard ; cela oblige à redoubler de vigilance.

Le deuxième ensemble regroupe les classes 4, 5 et 8 (cadre vert, illustration 87). La classe 8 reprend ce qui a été évoqué à la fin de la sous-partie sur les conditions de travail à savoir l'inadéquation entre les capacités (« capable » et « capacité », classe 5) physiques et mentales du cheval, sa formation et ce qui est attendu de lui (« ordre », « demander »). Bien que certaines races soient prédestinées à certaines activités telles que le pur-sang pour les courses de galop, le trotteur pour les courses de trot, le selle français pour les compétitions équestres,¹ etc., les professionnels reconnaissent qu'ensuite il est question d'individualité.

**** *nom_007 *sexe_f *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_courses *metier_connexe

« Est-ce qu'un cheval peut être en souffrance au travail ? *Bien sûr ! Tout le monde peut être en souffrance au travail. Le cheval peut être en souffrance au travail oui. À partir du moment où ben voilà, à partir du moment où il a pas un cavalier qui est dans la capacité de respecter à minima hein, évidemment on fait tous des erreurs, mais de*

¹ Concernant le selle français, il est somme toute assez polyvalent, son orientation professionnelle dépend de ses aptitudes physiques et mentales pour la compétition ou pour le service d'ordre. En effet, c'est la seule race – hormis les percherons pour les timbaliers – acceptée à la Garde républicaine.

respecter à minima le fait d'être sur le dos d'un cheval, donc à partir du moment où il est pas préparé pour faire ce qu'il a à faire, à partir du moment où il a pas la, la morphologie pour faire ce qu'il a à faire. Voilà parce qu'il travaille trop, il peut souffrir. Mais comme nous, comme les humains. »

**** *nom_104 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Est-ce qu'un cheval peut être en souffrance au travail ? Ah oui, pour moi, un cheval peut-être en souffrance au travail. Alors, il peut être en souffrance physique, mais il peut être aussi en souffrance mentale. Y a des chevaux qui, qui, qui dans notre métier, des métiers de policier, n'ont pas du tout leur place parce que, parce qu'ils ont peur et du coup, ils se, ils luttent contre leur peur pour faire plaisir à leur cavalier et, et du coup, ben ils se sentent mal. Ils sont trempés, ils, voilà, y a des chevaux qui... Non, je pense que oui, il y a des chevaux qui ne sont pas faits pour, pour travailler et pas travailler dans notre milieu, oui, effectivement. »

Les enquêtés émettent une différence entre contrainte et souffrance. La contrainte peut être la diminution de la liberté individuelle afin de respecter les règles du travail. Ce peut être aussi, le fait de dépasser ses limites pour acquérir de nouvelles capacités et compétences. Ce point est mentionné par les personnes travaillant dans le sport de haut niveau, mais aussi dans la sécurité publique. Ces deux domaines ont en commun l'attente que le cheval soit capable de se « transcender ».

**** *nom_073 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Est-ce qu'un cheval peut être en souffrance au travail ? Ah oui, ben oui parce que pour, pour le coup. Alors y'a deux phases, de cas à mon sens. Oui parce qu'on n'a pas su déceler, à la prise en compte du cheval, bon prise en compte c'est un peu militaire ! Au premier contact avec le cheval que ça n'allait pas. On n'a pas su déceler par manque d'expérience pour certains ou on n'a pas su déceler tout court qu'il avait des courbatures ou qu'il était dans un jour sans et qu'on persiste dans notre idée... d'atteindre l'objectif du jour, oui le cheval est en souffrance. Après, il y a le cheval en souffrance mise de manière un petit peu volontaire où on peut se dire "Allez aujourd'hui je te mets dans le dur pour franchir un cap". Et là on peut passer, sans passer par l'aspect technique, c'est le surpassement de soi, mais pour le cheval, on va dire d'un aspect foncier, faire prendre de la condition physique à un cheval en faisant des phases de, de fractionné. On va dire oui on le met en souffrance, parce qu'on va lui dire "Tu vas galoper un petit peu plus longtemps que ce que tu es capable de faire aujourd'hui, pour que demain tu sois ton, ta zone de confort s'agrandisse. Ta zone de

confort aujourd'hui elle est là, on va rentrer dans une phase de souffrance aujourd'hui pour que elle, elle soit encore plus grande. Pour que ben par la suite tu ne sois plus en phase de souffrance." Donc oui. »

**** *nom_043 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineur

« Est-ce qu'un cheval peut être en souffrance au travail ? (...) Bien sûr, bien sûr qu'il peut être en souffrance au travail, parce que on leur demande un petit peu d'aller au-delà de ce qu'ils peuvent hein, pour, pour leur faire progresser. Moi, moi, j'ai fait de l'athlétisme à, à bon niveau, des fois, je pouvais pas aller plus loin plus vite, mais mon entraîneur il me demandait de, il me coachait de, pour que j'aie au-dessus de mes réserves. Après, évidemment, on n'est pas des dératés. La rate elle nous sert à dire « hop, là, je peux plus là, ça coince, je, je suis pris ». Ben, le cheval quand des fois, il peut plus... on a des collègues qui ne comprennent pas le, le juste milieu et qui essayent de leur faire aller un peu plus loin. Donc là, ouais, on peut dire que le cheval, il, il souffre un peu, mais je veux dire il encaisse hein, je vais dire il, il souffre un peu, mais il va pas, il a, il a toujours la réserve de dire "hop, je m'arrête, je m'arrête là, je, ça, ça me fera trop mal après". Donc, on croit que il prend dur, mais il prend pas dur parce qu'il est pas bête le cheval, il, il s'économise aussi pour pas que, pour pas se faire plus mal que ce qu'il faut aussi. C'est pour ça qu'on croit qu'on leur fait mal des fois, mais c'est pas, c'est pour ça que les associations quand ils nous voyent faire courir les chevaux : "ils prennent dur, ils prennent dur". À la guerre, quand ils les faisaient courir pendant 50 kilomètres dans les bois, c'était, c'était pas mieux, je pense pas, les chevaux n'étaient pas morts. Alors, nous avec trois malheureux tours de piste, ils prennent pas dur hein. »

Pour mes interlocuteurs, il n'y a aucun intérêt à ce qu'un cheval soit contraint ou soit en souffrance ; c'est même contre-productif car cela impacte la viabilité de l'activité économique de la structure.

**** *nom_023 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineur

« De toute façon, on peut pas faire à un cheval de compétitions, avec un cheval qui, qui ne, ne veut pas faire ce métier-là. Pourquoi ? Ben parce que sinon c'est la contrainte. Et la contrainte que ce soit en course, la contrainte marche pas parce que des chevaux vont tellement vite, que la contrainte bah, le cheval va rien faire, va pas, va pas, c'est pas lui qui va gagner hein. C'est pas, la contrainte au bout d'un moment,

ça marche plus. C'est, c'est, si on, si on met une personne qui aime pas le métier où elle travaille, bah la contrainte, il va pas être à 100 % hein. Le travail va pas être à 100 %, le travail va être à 80 % ou, ou 50 %, on ne travaille pas aussi bien, bah les chevaux c'est pareil hein. »

**** *nom_029 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_écologie *métier_wagri

« Est-ce que pour vous le cheval agit sous la contrainte ou est-ce que ça lui plaît ce qu'il fait ? Ah non, moi chez moi, ils s- ça leur plaît à tous, j'ai pas un cheval qui est sous la contrainte, ici. Si alors, quand on leur fait les pieds, ou ça dépend des actions qu'on leur demande de faire. Mais leur métier de traite n'est jamais sous la contrainte. D'ailleurs, ça se voit parce que sinon, on n'a pas de lait, si elles sont contraintes, y a pas de lait donc il faut absolument qu'elles soient d'accord. Et pour tout le reste, non, non, je suis pas, jamais sous la contrainte. Ça marche pas ça avec un cheval de trait ça ne marche pas, de toute façon ils sont trop forts. »

Néanmoins, les chevaux peuvent souffrir au travail. Les classes 4 et 5 du sous-corpus « souffrance » (encadré vert de l'illustration 87) indiquent que la « souffrance » est d'abord « physique » avant d'être « psychologique » ou « mentale ». Dans le discours des enquêtés, il y a en effet la représentation d'une primauté de la « douleur » physiologique. Elle est la plus facilement appréhendable car elle est visible : le cheval a une plaie, il boîte, etc. Ils ajoutent que c'est la souffrance physique qui induit (induire classe 5, illustration 87) la souffrance mentale.

**** *nom_051 *sexe_h *age_2 *lien_indirect *secteur_privé *dom_transversal *métier_marfer

« Quand est-ce qu'ils vont être en souffrance au travail ? Quand ils comprennent pas ce qu'on leur demande, à part la souffrance physique évidemment, mais souffrance physique c'est, je pense que c'est moins grave que la souffrance mentale.

Pourquoi ? Parce que, parce que je pense la souffrance physique t'amènes à forcément de la souffrance mentale pas forcément l'inverse déjà, et y a plein de chevaux qu'on des ulcères, c'est surtout la souffrance mentale qui fait ça enfin souffrance physique et la souffrance mentale après. Et ça joue sur tout quoi, une fois qu'ils sont bien dans leur tête qui sont posés tout est différent (rires). »

Il me semble qu'il y a aussi chez certains professionnels une part de déni. Selon ce qu'ils m'expliquent, ils font tout ce qui leur est possible pour que les chevaux soient au mieux dans leur travail et dans leur vie. Mettre au jour l'invisible de la souffrance psychologique, c'est reconnaître de parfois mal faire son travail. Pour d'autres, c'est aussi une pudeur que de ne pas

l'évoquer dans la mesure où mes résultats (que je vais présenter un peu plus loin) montrent une contagion, une réciprocité de la souffrance entre humains et chevaux.

À la lecture du corpus, un triptyque de la souffrance chez le cheval peut être dessiné. Les deux premiers cas ont déjà été présentés : tout d'abord la souffrance physique liée à de mauvaises conditions matérielles, des accidents ou des maladies, puis l'inadéquation des capacités physiques et mentales du cheval au regard du travail qui lui est demandé. Sur ce point les enquêtés ajoutent que leurs animaux peuvent être en souffrance lorsqu'ils ne comprennent pas ce qui est attendu d'eux, lorsque la confrontation au réel est trop dure à surmonter. Mes interlocuteurs évoquent également la quotidienneté, la pénibilité du travail le manque d'écoute de la part du cavalier, le manque de reconnaissance qui peuvent lasser, « blaser » les chevaux qui perdent alors le goût de l'effort, l'envie de travailler ou qui deviennent violents. Les animaux montrent alors des « signes » que les professionnels dignes de ce nom doivent savoir reconnaître : attitude générale, « œil », « oreille », signe qu'il ne veut plus qu'on s'approche de lui (« attraper ») (classes 3 et 7, illustration 87).

**** *nom_103 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_institution

« Il peut être en souffrance au travail quand on lui donne des ordres qu'il arrive pas à comprendre. D'ailleurs, on en voit déjà qu'ils sont frustrés-là qui s'énervent même d'ailleurs. Juste sur la non-compréhension. Après, et souvent sur cette non, non-compréhension, y a un insistance un peu qui peut être, enfin, bon, qui peut être brutale, qui peut le mettre dans un inconfort phy-, physique, là, il va pas, il va pas être très heureux. Et puis y a aussi, ben, y a le moment où on, y a une demande qui est comprise, mais que le cheval n'est pas capable de, une demande, de, le cheval n'est pas capable d'y répondre, parce que physiquement il n'en a pas les moyens ou on est en train de demander à, quelque chose de trop difficile. Et là, du coup, il va y avoir, oui, frustration de la part du cheval. Et s'y a une, si le cavalier insiste, ben, voilà, c'est, c'est, il, il peut partir en souffrance comme on dit. »

**** *nom_062 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_privé *dom_sport *metier_connexe

« J'ai fait travailler beaucoup de poneys de club et, et de chevaux de club et, et y a indiscutablement une contrainte au sens du nombre d'heures et, et de cette population qui, qui défile sans arrêt sur leur dos enfin c'est, on peut pas dire qu'y a pas de contraintes, c'est pas possible. Par contre, j'ai dû faire un très gros boulot perso, parce que je le sentais bien que c'étaient des ouvriers quoi, on appelle ça la meule quand même hein, donc (rires), la meule comme son nom l'indique, ils tournent en rond quoi. Et je reviens du Maroc en voyage et j'ai vu des ânes tourner en rond, dans

les trucs pour faire de l'hui-, de huile d'olive là. Bon c'est vrai que la meule, là ça prend du sens hein, c'est une meule, une vraie qui tourne avec un âne, c'est, voilà c'est la pénibilité instituée. Donc oui, j'ai, j'ai fait travailler dans des conditions pénibles des chevaux, sauf que ça m'a fait, totalement changer ma pédagogie, ma façon de bosser, etc. »

**** *nom_084 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_public *dom_sport *metier_soigneur

« Est-ce que y a des chevaux qui peuvent être en souffrance ? Aussi, si ils sont brimés, oui. Si ils sont brimés, ils peuvent être en souffrance, parce qu'on les écoute pas, oui. Oui, je le confirme, oui.

Ça va s'exprimer comment ? Blasé, un cheval qui baisse la tête. Quand le soigneur rentre qu'ils n'ont plus envie, ils ont plus envie de, ils sont pas dynamiques, ils sont pas, ils sont blasés, ils sont pff. Souvent, c'est des chevaux qui, les oreilles, ils commencent à coucher les oreilles en arrière, ils ont plus l'en-, ils ont plus le, l'envie, on le voit souvent ça. Un cheval blasé, c'est un cheval qui, "pff je m'embête, je m'embête". Rien qu'au pansage, si on appuie un peu sur le dos, on voit qui sont raides, "non, faut me laisser". On le voit par le comportement de la tête du cheval. »

**** *nom_049 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses *metier_jockey

« Vous voulez dire en souffrance mentalement ou physiquement ? Les deux ? Oui, oui, ben si on a pas été à l'écoute oui, si on le, y a des chevaux ça les écœure au bout d'un moment de travailler, enfin ça arrive et voilà. Après, il faut les mettre en repos, les envoyer un peu ailleurs pour qu'ils reprennent un peu de, de moral et après, essayer de le retravailler, mais, oui y a des chevaux qui sont écœurés par le boulot, on le voit, enfin ils sont, ils sont vides en fait, ils sont là, la tête un peu en bas, et ils font ce qu'on leur demande, mais c'est tout, enfin y a plus aucune gaieté dans, dans leurs comportements, ils sont monotones et après, ben ça c'est pour le mental et après physiquement aussi hein, si, si le cheval a mal quelque part, et qu'on continue de le bosser dessus, ça ira pas non plus. »

**** *nom_046 *sexe_f *age_2 *lien_sans *secteur_prive *dom_transversal *metier_connexe

« Pour moi un cheval il, clairement il peut être en souffrance au travail et, et quand tu connais à minima les chevaux, ça se voit, 'fin, un cheval qui a un poil terne, qui a un œil qui est éteint, systématiquement les oreilles en arrière quand tu rentres dans le box, qui veut pas, qui veut plus sauter d'obstacles ou qui essaye de mordre un gamin dans le centre équestre, c'est un cheval qui est en souffrance au travail, bien évidemment, bien évidemment. »

Dans ces cas de lassitude, deux possibilités s'offrent au cheval : la reconversion ou la sortie du travail. L'une des sorties du travail possible est l'envoi à l'abattoir notamment quand les chevaux deviennent dangereux pour les humains ou pour leurs congénères. Un exemple de reconversion peut être illustré par la pratique de la Garde républicaine. Depuis 1998, l'association Lyne Guérout prend en charge les chevaux du régiment de cavalerie qui sortent du travail pour cause d'inadéquation entre les capacités physiques et/ou mentales du cheval et le service public à rendre ou pour cause de réforme. C'est l'association qui gère le remplacement des chevaux chez des particuliers pour un travail de loisir. Suivant l'âge du cheval, la sortie du travail coïncide avec la retraite ou quand ils sont dans l'activité, ce peut être des vacances.

**** *nom_100 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Si il est avec un cavalier qui s'entend pas, qu'il lui casse la gueule tous les matins hein, il a pas forcément envie d'y aller quoi. [silence] Ouais si il est pas, si les gens, le considère pas comme ils devraient, y a des chances qu'il ait une souffrance mentale. Ou bien pareil, y a beaucoup de chevaux dans les écuries et c'est ça qui est un peu triste, c'est qui, qui, y en a beaucoup qui vont pas au paddock, qui, y en a qui vont faire des carrières pendant 4, 5 ans, qu'à l'écurie, sans aller en vacances. Donc ça pour eux c'est, c'est un peu dur, et ils le supportent quand même, c'est ça le pire. C'est qu'ils vont (rires) ils vont aller toujours au travail, mais on voit qu'ils ont pas le moral. Donc, ils font des courses en régression, donc ils baissent de niveau à chaque fois, mais, les, les personnes vont pas se dire, "ben tiens il aurait bien besoin de 15 jours ou 1 mois de vacances". Alors que moi j'ai vu beaucoup de chevaux revenir de vacances c'était, ils repartaient encore de plus belle quoi, ils étaient, ils sont heureux, mais ouais. »

Le dernier volet du triptyque concernant la souffrance du cheval est la violence qu'il peut subir de la part des humains. Étonnement, la forme « violence » n'apparaît pas dans le sous-corpus « souffrance » (illustration 87) alors qu'il est présent dans la classe 12 de la classification du corpus (illustrations 67 et 76).

**** *nom_035 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Est-ce qu'un cheval peut être en souffrance au travail ? Ouais, je pense. Les chevaux qui, qui sont pas faits pour cette dis-, discipline, qui vont être, qui vont se mettre dans des états pas possibles ou, ou sauter partout, même prêts à se suicider, se jeter contre les arbres, je pense que le cheval est en souffrance ouais. »

**** *nom_045 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_support

« Moi j'ai eu des chevaux à la maison, qui sont arrivés, vous arriviez avec une paire de guêtres, le cheval il se mettait en diarrhée dans le box, clairement, il salait, il savait qu'il allait exécuter un travail, qui lui plaisait pas. »

**** *nom_060 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_soigneur

« J'ai connu un autre cavalier aussi, quotidien, au quotidien, il couchait ses chevaux. C'est débile, c'est nul ! Les conditions de travail pour un cheval, c'est zéro là. Le cheval, et en plus le cheval, il a une excellente mémoire pour ces choses-là. Le lendemain, il sait très bien que le cavalier qui lui monte sur le dos, ça. Le cheval, il est réactif parce qu'il sait qu'il va, qu'il va reconnaître la même situation. Là, les conditions elles sont nulles, faut, faut changer une technique, faut changer de cavalier, changer d'écurie, mais c'est pas possible, quoi. Et y a certains chevaux en plus ils vont mettre énormément de temps à, à s'enlever de la tête ces choses-là qu'ils ont vécues. Ça, ça peut arriver j'espère pour eux, mais récupérer un cheval, moi je l'ai vécu, qui s'est fait tabasser. Je me souviens d'un cheval, il avait peur de l'ombre de la cravache de dressage, mais j'en a-, et Dieu sait si j'en avais besoin, parce qu'il avançait pas (rires). Et mon patron me disait, mais "non, non, ben allez, eh". Tout ça parce qu'il s'était fait tabasser le cheval. »

**** *nom_095 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_wagri

« Et puis on est pas, y a des fois des gens qui sont pas toujours tendres avec les chevaux, il faut être conscient de ça aussi quoi, y a aussi des gens qui sont pas assez observateurs ou peut-être qui prennent pas en conscience, en compte le fait que le cheval ait une conscience justement, que ce sont des êtres vivants quoi. Bien sûr, que y a des, ouais, ouais, je pense, j'ai vu quand même dans, dans le trot, par exemple, j'ai travaillé dans une écurie où les chevaux étaient très bien soignés, très choyés au niveau alimentation, sur plein de choses, mais à côté de ça, les chevaux n'allaient jamais dehors par exemple, ils allaient jamais au paddock, les chevaux, ils pétaient les plombs, faut dire ce qui est, y avaient des boxes électriques, des trucs pour empêcher qui viennent se mordre enfin ouais, les chevaux, ils devenaient dingues. C'était pas, c'était pas fait méchamment, mais les chevaux étaient pas épanouis, ils pouvaient pas heureux quoi, c'est sûr, ouais. Alors après je dis burn-out parce que c'est, mais oui je pense que, on l'aurait défini comme ça si on était, si ça avait été, si on avait été face à des humains quoi. »

Une discipline, le dressage s'avère être plus spécifiquement critiquée. Les méthodes permettant d'être performant en compétition sont présentées comme violentes et brutales. Il y

a en effet un débat qui est engagé depuis une petite dizaine d'années sur la pratique du « Rollkur » qui est une hyperflexion de l'encolure. Ce débat et la critique font l'objet d'âpres disputes dans les médias et sur les réseaux sociaux.

**** *nom_055 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Est-ce qu'un cheval peut être en souffrance au travail ? *Oui, sûrement oui. Ben, sûrement si on leur demande pas les choses comme il faut, si on, enfin ou des choses impossibles. On les met dans des conditions qui font que ils peuvent pas donner, ce qu'on leur demande. Après ben, y a plein de, je connais pas ça par cœur, mais le règlement FEI ou le règlement de la FFE,¹ y a des, des contraintes qui sont interdites comme, enfin y a eu quelques scandales il me semble, pour je sais plus quels jeux olympiques, c'est pas du tout une accusation, mais chez les dresseurs qui mettaient leurs chevaux dans des positions, qui sont interdites maintenant, ils enrroulaient beaucoup pour leur faire presque toucher le poitrail avec leur bout du nez et je pense que si c'est interdit, y a quand même des raisons. Ils sont sûrement en souffrance dans ces cas-là, je pense.*

Et cette souffrance elle est physique ? Psychologique ? Les deux ? *Ah ben dans ce cas, je pense que c'est physique au départ et barrer un cheval c'est sûrement aussi une souffrance psychologique oui. L'empêcher de bouger naturellement, oui j'imagine que oui ça peut être une souffrance psychologique.* »

**** *nom_063 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_public *dom_liensoc *metier_artiste

« Alors que, peut-être ça va pas plaire, mais les grosses courses d'endurance quand même, les 160 kms hein. Donc y a, ce sont les plus grandes. À la fin, le cheval, il titube, il a du mal à trotter, il est un peu comme ça là. Il fait un peu des zigzags comme ça à la fin de la course. Je vais, je, je suis allé souvent au vetgate et à certains vetgates,² on voit bien que ils ont les yeux à l'envers, enfin c'est s-, ouais, je pense, ça c'est de la souffrance. Le cheval il peut pas parler donc ouais ça c'est de la souffrance. C'est plus dur que labourer un champ hein pendant 2 heures, 3 heures hein. Et aussi j'ai vu de la souffrance, sur des, le sport, le sport équestre par exemple en dressage, le détendre pendant des, des plombes je, je citerai pas de nom, mais j'ai déjà vu des cavaliers détendre leurs chevaux, mais pendant des plombes avant, avant de passer, avant la compète hein. Ça leur pissait sous le ventre, y avait ça de sueur qui coulait,

¹ FEI : Fédération Équestre Internationale.

FFE : Fédération Française d'Équitation.

² Les *vetgates* sont des points d'étape où des vétérinaires examinent les chevaux d'endurance afin de valider ou non la poursuite de la compétition.

comme ça, avec une muserole comme ça [geste figurant le bout du nez d'un cheval comprimé]. Ah bah, je pense que c'est la souffrance ça hein. Voilà, je pense que le cheval il parlerait, il dirait : "là, j'ai. Ça va pas quoi, arrêtez de me, m'échauffer". C'est des échauffements inu-, c'est, c'est une cavalière qu'est très connue, ça a duré 2 heures, mais à fond hein, avec les coachs autour, le petit casque que le micro, le machin, tout le truc bien. Ça c'est la souffrance, moi je pense que c'est la souffrance. »

Dans l'énonciation des violences faites aux chevaux se trouvent des préjugés sur les autres disciplines. Implicitement revient la notion des mondes du cheval. Pour le monde des courses, les chevaux de centres équestres sont dans le mal-être car ils font la meule tandis que les pur-sang peuvent exprimer ce pour quoi ils sont nés : courir. À l'inverse pour les sports équestres, l'aspect capitalistique du cheval, sa courte carrière sont synonymes de réification de l'animal et de manque de considération.

**** *nom_035 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Qu'est-ce que vous entendez par le terme exploiter ? Bah le domaine où la discipline, dans laquelle on est avec les chevaux. Pfff, par exemple bah, nous les chevaux de course, c'est comme des, des athlètes de haut niveau. Donc ils demandent beaucoup de soins, beaucoup d'attention. Donc, je pense que dans un, enfin, à ma connaissance dans un centre équestre, on avait moins de soins et moins d'attention envers le cheval quoi. »

**** *nom_015 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« Mais c'est toujours un peu, un peu déprimant de, de, de savoir que une grande majorité des chevaux ont pas du tout les fins de vie qu'ils mériteraient d'avoir. C'est-à-dire ? Ben que dès lors qu'ils sont utilisés comme un matériel ou un support sportif ou de, ou de, ou d'enjeux financiers, et là je fais plus, plus référence au monde des courses hippiques. Dès lors qu'ils ne remplissent plus ce rôle-là ils n'existent plus. »

J'effectue une petite digression en lien avec l'extrait d'entretien ci-dessus. En étudiant les réponses à la question « Y a-t-il un monde du cheval ou des mondes du cheval ? », j'ai constaté un consensus sur le fait qu'il y a des mondes du cheval. En revanche, ce qui diffère sont les interprétations quant à leur définition. Pour la majorité, les distinctions se font à partir des disciplines, des domaines : les courses, les sports équestres, les centres équestres, etc., Chacune d'entre elles a ses propres méthodes de travail. Une autre distinction s'établit entre ceux qui ont de la considération pour leurs chevaux et les autres, ceux pour qui le cheval n'est qu'un outil de travail. Pour la minorité restante, il y a un monde du cheval, celui de l'animal, mais là aussi il y a des divisions internes en fonction des clivages précités.

**** *nom_042 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Est-ce que pour vous il y a un monde du cheval ou des mondes du cheval ? *Oh, y a des mondes du cheval. C'est-à-dire ? Équitation de travail, équitation de spectacle, équitation sportive, y en a, des, des dizaines on va dire. Parce que c'est des mondes différents et c'est des approches différentes, c'est des relations différentes... on apprend de ces différents mondes justement, beaucoup de choses si on se mélange, c'est des approches donc, on dit un monde. Y a des mondes dans un monde, le monde du cheval c'est une chose, mais y a des mondes dans cet... [interruption collègue] Y a des mondes, des mondes du, du cheval parce qu'y a des cultures différentes, des approches différentes, des objectifs différents donc, pour moi c'est des mondes qui, qui sont dans le monde du cheval. »*

**** *nom_064 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Est-ce que pour toi, il y a un monde du cheval ou des mondes du cheval ? *Des mondes du cheval, ça par contre. Alors, on est tous animés par une passion commune. Alors je dirai pas des mondes du cheval... pas des mondes selon les disciplines. Je dirai des mondes selon la façon de faire des gens, en fait. On est tous animés par la même passion, encore une fois. Je suis pas, je suis pas du monde de ceux qui enferment leurs chevaux et qui les sortent 20 minutes. Puisqu'ils disent qu'ils peuvent se faire mal au pré. Je suis pas du monde de ceux où les chevaux y vont faire, comme quelqu'un qu'est pas très loin, à 25 ans, tourner encore au poney club, à faire 3 heures et à attendre qu'il crève dans le box. Je suis pas de ce monde-là. Mais, mais, je pense pas que ce soit entre les disciplines. Alors, il y a des disciplines que je ne connais pas. Mais, je pense que c'est plus des mondes de, de façon de faire. Voilà. Oui y a des mondes, mais de façons de faire, pas selon les critères d'activité. »*

**** *nom_087 *sexe_f *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_institution

« Est-ce que pour vous il y a un monde du cheval ou des mondes du cheval ? *Non je pense qu'il y a un monde du cheval, mais très hétéroclite.*
Pourquoi un ? Qu'est-ce qui, ben le lien c'est que c'est, c'est un seul et même animal donc après, mais effectivement avec des utilisations différentes avec des buts différents. »

Je reviens sur le thème de la souffrance en abordant cette fois celle des humains à partir des classes 1 et 6 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » (encadrés bleus, illustration 88).



Illustration 88. Classe 6 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » (illustration 87).

La classe 6 des illustrations 87 et 88 est propre aux caractéristiques de la souffrance au travail des humains. Ce thème n'a pas été abordé franchement par une question. Il ressort néanmoins au travers des réponses aux demandes sur la souffrance des chevaux et celle partagée entre humains et équidés. Il a également été plus facilement abordé par les métiers connexes. Comme je l'ai montré, les personnes s'engagent dans une voie professionnelle auprès des chevaux par passion. Hormis les impacts sur la famille à gérer, les difficultés financières sont la cause principale de souffrance au travail. Le vocabulaire principal du monde lexical inhérent à ce thème est : « gens », « entraîneurs », « humeur » (cette fois, il est relatif aux humains), « mauvais », « limite », « argent » et « difficile ».

**** *nom_012 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_liensoc
*metier_artiste

« Il suffit que, le professionnel, bah par exemple, enfin, j'ai, j'ai un exemple, d'un ent-, entraîneur de chevaux de course, qui réussissait pas, donc il était très énervé, donc il était odieux, donc du coup, il reportait ses nerfs sur son personnel, le personnel avait peur, du coup les chevaux, enfin, voilà, c'est, c'est le, le chat qui se mord la queue quoi, c'est. En fait, pour bien tra-, pour bien monter, faut être... faut être, dans un état d'esprit où on est qu'à ça, on est complètement serein et on est complètement dans notre bulle, et qu'on est qu'avec notre cheval. Il est évident que si un professionnel a des soucis d'argent, si il est fatigué, si il doit s'occuper de gérer les clients, donner à manger à 40 chevaux, etc., qu'il mal au dos, il va être mal sur son cheval, il va s'énerver et du coup ça sera pas agréable ni pour le cheval ni pour lui, enfin voilà donc, y a, y a ce genre de choses qui peuvent arriver. »

**** *nom_048 *sexe_h *age_1 *lien_sans *secteur_prive *dom_courses *metier_support

« Selon vous est ce qu'il peut avoir un lien entre le cheval en souffrance au travail et le professionnel en souffrance au travail ? (Rires) Ah oui, ben oui quand l'écurie va pas bien, quand y a des virus, etc., le professionnel il, ben y a m-, y a moins de résultats, donc, oui si, ça fait des, des impacts tout de suite sur le moral des équipes, c'est sûr hein. Et puis quand, vous vous imaginez vous travaillez un cheval pendant des mois,

enfin voir il est arrivé yearling, sur le centre d'entraînement. Il a d'excellents papiers, le proprio, vous, vous le travaillez, le propriétaire vient souvent le voir, il est juste près pour le Diane. Il a fait que des gagnants, etc., c'est, il est le favori pour le Prix de Diane, il descend du camion le jour du Prix de Diane, il, il, elle se blesse dans, en rentrant dans le box, non partant. Vous imaginez la souffrance de l'équipe qui avait la favorite... Le propriétaire qui dit, "Mais, vous êtes des incapables, comment ça se fait qu'elle se blesse dans le box ?" C'est des êtres vivants donc, il peut avoir peur, je sais pas moi, d'une mouche qui passait trop près, paf ! ça met toute la, toute la saison sur, sur le carreau, donc ouais c'est des métiers où, enfin entraîneurs de chevaux de course, nous ils, ça, je sais que quand ça va pas, c'est souvent à cause du terrain, parce qu'ils se dédouanent un petit peu, mais c'est sûr que ils ont des pressions. Il faut être quelqu'un de bien stable dans sa tête hein, parce que entre les propriétaires qui payent des fortunes tous les mois, pour avoir des résultats, etc., ou à tout moment, il peut virer, tous les chevaux, non il faut avoir les reins solides. Donc, puis après quand vous avez le, l'entraîneur qui prend, ben en général il, il peut déverser ça sur son personnel. Donc, ça peut faire du stress au travail. Après à l'inverse quand tout se passe, au contraire hein, les gens ils, de toute façon le métier d'entraîneur c'est comme ça hein. C'est en fonction des, des chevaux qu'ils ont, donc comme ils ont des nouveaux qui arrivent chaque année, ben de temps en temps c'est des bonnes années, de temps en temps c'est des mauvaises années donc ils, moi je pourrais pas faire ce métier, c'est sûr. Quand ça se passe très bien, ben tout le monde est content, y a des nouveaux chevaux qui arrivent, des nouvelles têtes, des nouveaux propriétaires, des super résultats, et puis même sur du, sur du salaire, y a beaucoup de primes à la, aux victoires, sur, dans les écuries, donc, ben, tout le personnel est content, quand vous avez que des champions dans vos boxes, ça, ça vous dérange pas de finir une demi-heure plus tard, ou d'aller bichonner votre, votre champion quoi, ça c'est sûr que ça se ressent tout de suite. »

Mon focus sur les chevaux de sécurité publique m'a permis d'aborder un point qui n'est pas présent dans les entretiens, celui de l'accidentologie. À la Garde républicaine, deux entretiens faisaient mention des chutes de cavaliers. Les chevaux sont en stalle ou en box et les infrastructures, en travaux à l'époque, rendaient quasiment impossible la mise en liberté des chevaux. Il semble qu'il soit assez habituel que les chevaux ne sortent pas le dimanche, ce qui engendre une augmentation du taux d'accidents le lundi.

**** *nom_080 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« C'est vrai qu'y a beaucoup de personnes qui se blessent ici, qui sont arrêtées du coup. Pas simple. Les chevaux sont pas toujours évidents. Ils sont enfermés donc forcément le week-end, ils ont un jour de repos par semaine ; le huitième, ils sont en repos soit le samedi soit le dimanche. Du coup le lundi, des fois ils sont pas faciles. Ils évacuent leur énergie quoi donc il faut les tenir. Ya des chutes, des choses qui arrivent (rires) ! »

À l'automne 2018, j'ai été conviée à une réunion du Conseil Consultatif d'Hygiène et de Sécurité (CCHS) de la Garde républicaine. L'ordre du jour portait sur l'accidentologie au régiment de cavalerie, confirmant en majeure partie les propos de l'enquêté. À partir du registre des incidents, étaient dénombrés deux cent cinquante-sept accidents par an en moyenne sur sept ans. Dans l'ordre décroissant d'accidents, il y a la forge, les chutes et la corvée (entretien des écuries chaque matin). Les douleurs chroniques sont majoritairement des problèmes lombaires



et respiratoires. Il est possible de faire une extrapolation des données du Conseil Consultatif d'Hygiène et de Sécurité de la Garde républicaine à l'ensemble de la filière équine. D'autant que les statistiques de 2016 de la Mutuelle Santé Agricole concernant la filière équine indiquent que celle-ci est la deuxième filière la plus à risque après l'exploitation forestière. La première cause d'accident est à 78 % la chute de cheval.¹

Illustration 89. Classe 1 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » (illustration 87).

L'étude des entretiens indique l'existence d'une contagion réciproque de la souffrance entre humains et chevaux. Ce recoupement se retrouve dans le monde lexical de la classe 1 du sous-corpus « souffrance » (illustrations 88 et 90) avec les formes « ressentir », « sentir », « animal », « homme », « séance », « énerver », « lien », « rapport », « communication », « impact » et « éponge ». Lorsque l'un des deux membres de l'entité duale va mal, l'autre le ressent. Toutefois, la réciprocity de la souffrance entre humains et chevaux est dépendante de deux principaux facteurs : la proximité du lien et le nombre de collaborateurs équins. Ainsi cette contagion de la souffrance est plus prégnante chez les sportifs équestres de haut niveau, les artistes et ceux qui

travaillent en ville, en agriculture et en forêt avec leurs chevaux.

¹ MSA, 2016, *La filière hippique en MSA*, 12 p.

**** *nom_059 *sexe_f *age_1 *lien_sans *secteur_prive *dom_transversal *metier_connexe

« Est-ce qu'il peut y avoir un lien entre le cheval en souffrance au travail et le professionnel en souffrance au travail ? *Je pense que quand on est méchant à l'égard de l'animal, on doit pas être forcément doux avec soi-même. Je, je conçois pas que un être équilibré et bien dans sa peau, voilà, puisse faire du mal à un cheval. C'est quand même un cheval qui, un cheval ça a des yeux, mais hyper grand quoi, donc. Ça, ça nous renvoie tout de suite, on se voit bien dans les yeux d'un cheval donc, je pense que ça peut, ça peut être dur de faire du mal au cheval, au cheval sans, sans se faire mal à soi-même aussi quoi. Donc oui je pense que les deux sont liés. »*

**** *nom_105 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_prive *dom_liensoc *metier_therapeute

« Est-ce qu'il peut y avoir une corrélation entre un cheval qui est en souffrance au travail et le professionnel qui est aussi en souffrance au travail ? *Ah, là tu voudrais dire qu'il est, qu'il éponge le professionnel au travail ? Oui, enfin qu'y ait une réciprocité dans la souffrance au travail. Ouais, donc là, dans ta question, ton professionnel il est en souffrance au travail ? Oui. J'ai observé aussi ça. J'ai observé, notamment dans le club où je travaillais, quand la responsable des poneys était pas bien, les poneys étaient pas bien, je l'ai observé. Moi, quand je travaille avec mon cheval, si je suis fatiguée, il peut plus compter sur moi, et c'est, c'est là qu'arrivent, les mauvais écarts, les risques de chute ou les séances un peu en tension, oui, y a, y a une communication claire là-dessus, miroir. Après, il faudrait multiplier les exemples d'observation, mais j'ai observé, oui. D'ailleurs, j'ai même été jusqu'à observer, tu le sens quand t'arrives dans un centre équestre, tu peux, tu peux percevoir les tensions qu'y a. Tu vois des gérants qui ont des problèmes. Moi j'ai bossé dans un centre équestre, tous les chevaux avaient des problèmes intestinaux. En fait, la gérante, c'était, son point faible, c'était l'intestin et elle avait même développé un, c'était, enfin c'était flagrant quoi. »*

**** *nom_045 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_sport *metier_support

« C'est-à-dire que là, je pense que la souffrance du professionnel peut, générer de la souffrance chez le cheval hein, oui, oui bien sûr.

Pourquoi ? *Parce que... parce que, votre souffrance, elle va, elle va induire un comportement qui va impacter le comportement du cheval. Moi, j'ai tendance à dire que le cheval est le reflet de l'âme du cavalier hein, puisque les problèmes intérieurs qu'ont les cavaliers, on les voit ressurgir dans le comportement du cheval, ou dans le relationnel du cavalier avec le cheval. J'envoie souvent mes cavaliers chez des psys (rires). »*

**** *nom_023 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurt

« Est-ce qu'il peut y avoir un lien entre le professionnel, l'humain qu'il est en souffrance au travail, et ses chevaux qui seraient en souffrance au travail ? *Ah bah, c'est, ça ressent tout, si on est mal, le, le cheval est mal. C'est pour ça que moi je peux pas mener, souvent, je peux pas mener les chevaux en course. C'est ce qu'on dit toujours, un, un entraîneur qui est, qui a des problèmes d'argent comme beaucoup d'entraîneurs, si on mène nos chevaux, ça marche jamais parce que là on est en souffrance. Nous on se retrouve en souffrance parce qu'on doit gagner de l'argent donc on doit pouvoir, mais on est tellement tendu qu'on fait tout le contraire de ce qu'il faut faire. Et c'est pour ça qu'on a, y a des pilotes. Les pilotes bah ils ont, ils connaissent pas le cheval et en gros, ils connaissent pas, donc le cheval ne, ne prend pas la communication habituelle, ne, ressent, donc il fait sa compétition. »*

**** *nom_029 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_prive *dom_ecologie *metier_wagri

« Est-ce que vous pensez qu'il peut parfois y avoir un lien entre des chevaux qui sont en souffrance au travail et des professionnels qui sont en souffrance au travail ? *Ah, ben c'est sûr. Moi je pense qu'on traite nos animaux comme on est nous-même dans la vie. Ça, j'en suis sûre. Ou alors on compense, moi j'ai beaucoup compensé avec mes chevaux. Mais je sais que quand j'étais dans les périodes de colère, j'étais dure avec mes chevaux. Beaucoup trop dure, et en fait évidemment ça n'allait jamais. Quand vous êtes pressé, vous voulez le faire monter dans un van, vous êtes pressé, ça ne va jamais. (...) Mais curieusement quand vous changez, ils changent. D'ailleurs avec les humains c'est la même chose. Si vous changez de comportement, tout à coup, tout autour de vous les gens changent. »*

Ma grille d'entretien donne une part belle à la thématique de la souffrance au travail avec les questions concernant la contrainte, la souffrance, les bonnes ou mauvaises conditions de travail, de vie. Néanmoins, celles du plaisir et de l'émancipation étaient également posées. J'ai d'ailleurs pu indiquer dans les résultats précédents que les chevaux acquièrent une seconde nature grâce au travail et que selon certains professionnels ils ont la capacité de se transcender.

II.3.2) Le plaisir au travail

Les classes 2 et 12 de la classification du corpus (illustration 67 et 76), sont certes influencées par les thèmes du travail du cheval et de la souffrance au travail, mais la lecture des formes « moment », « plaisir », « envie » et « récompense » (classe2), « satisfaction », « joie » (classe 12) indiquent le versant du plaisir au travail.

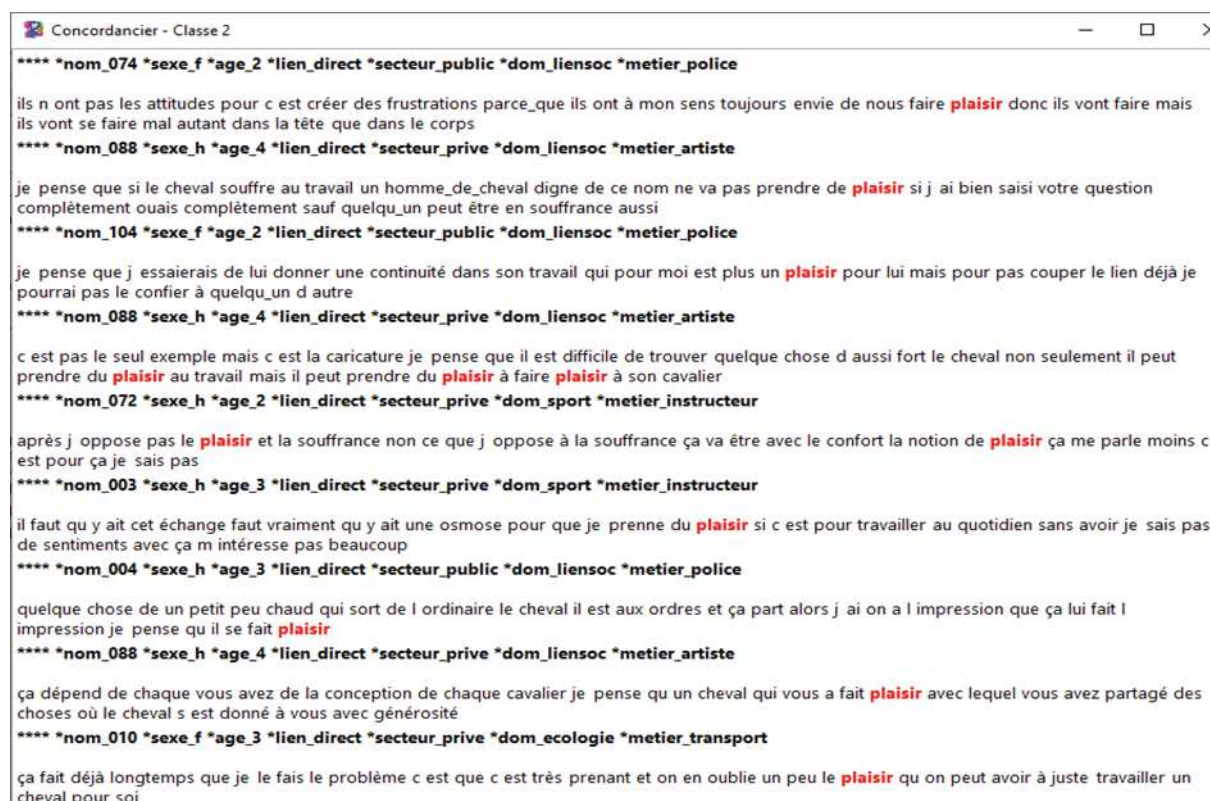


Illustration 90. Concordancier du mot « plaisir » de la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus.

Le concordancier (non exhaustif) du mot « plaisir » (illustration 90) montre que la notion de « plaisir » pour les chevaux ne fait pas consensus : ce peut être le plaisir de la personne à travailler en relation avec des équidés, ce peut être la générosité (classe 2, illustrations 67 et 76) du cheval, sa volonté à faire plaisir à son partenaire qui est reconnue, enfin ce peut être le plaisir éprouvé par l'animal quand il est au travail.

La souffrance et le plaisir sont les revers d'une même médaille, celle du travail. Si pour un tiers des enquêtés, le cheval est mieux dans son pré qu'à collaborer avec des humains, il est alors d'autant plus important de lui offrir un bon environnement, de bonnes conditions de travail, mais surtout que le cheval ait les capacités physiques et mentales pour l'emploi auquel on le destine. La personne doit être à la hauteur de l'engagement et de la générosité du cheval. Comme évoqué précédemment, c'est aussi ce qui permet au collectif de travail d'être productif

et performant ; chaque individu de la communauté doit être en confiance, et reconnu dans son travail pour pouvoir réaliser et se réaliser dans le travail, s'y épanouir.

**** *nom_007 *sexe_f *age_3 *lien_indirect *secteur_prive *dom_courses *metier_connexe

« Je pense que tu ne peux pas être cheval de cascade si tu ne prends pas certains plaisirs à aller à la guerre. En tous les cas si au moins si t'as le courage d'aller à la guerre. Parce que être un cheval de cascade c'est aller à la guerre. Donc, je pense que là, les chevaux se faisaient plutôt plaisir. Enfin, pour moi ils, ils ai-, ils participaient quand même à, à je dirai l'euphorie générale que peut être un spectacle ou un tournage de film. [...]

Pff, là je pense que c'est un peu comme nous, quand t'as un, quand tu travailles si t'as, si les moments de contrainte compensent les moments de plaisir et qu'y a un bon équilibre entre les deux, parce que je pense pas que tu peux avoir que du plaisir, ça se passe bien. Si après ça devient plus que de la contrainte et que les, le, y a de moins en moins de plaisir, ben là, tu déprimes. Et pour moi les chevaux c'est comme les, les gens pour ça. Quand ils commencent à, quand ils commencent à avoir trop de contraintes et pas assez de plaisir, ils deviennent malheureux. Et en général, ils te le font sentir (rires). Donc à toi d'être vigilant quoi ! »

**** *nom_070 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_prive *dom_liensoc *metier_artiste

« Est-ce que le cheval peut prendre du plaisir au travail ? Bien sûr, bien sûr. Un cheval bien musclé, bien nourri, qui a confiance en son cavalier, qui a mal nulle part, prend du plaisir à travailler. Prend du plaisir, il faut pas, il faut que, c'est comme une athlète, un athlète il se muscle, il s'entraîne, le jour de la course il prend du plaisir à courir, le cheval c'est pareil. Le cheval on l'entraîne, on en prend confiance, il prend confiance en nous, le jour du, du concours ou du spectacle, on peut aller au bout du monde. »

**** *nom_053 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurg

« Est-ce qu'un cheval peut être heureux au travail ? Oui, et c'est à ce moment-là je l'engage. (rires) C'est vrai hein ! Quand un cheval, en fait, on essaie toujours de l'avoir content dans son travail, mais avant de l'engager moi je veux voir un cheval qui, comment dire, qui roule sa tête, qui, qu'on regarde qui, tu sais il joue un peu, qu'il soit un peu coquin à la piste, pas méchant, mais un peu content. Il, bah ouais, il saute un peu partout, mais pas méchant juste parce qu'il est content. Ça c'est une très bon signe, qu'il soit content comme ça, donc oui. »

**** *nom_077 *sexe_f *age_2 *lien_indirect *secteur_prive *dom_courses
*metier_institution

« À l'inverse est-ce qu'un cheval peut être heureux au travail ? Ah oui moi j'y crois, moi je, j'y crois le, quand... que ça soit, un cheval de compétition par exemple, on pourrait se dire que c'est contraignant de les faire, de leur demander de sauter des grosses barres ou de voilà. Quand je les vois, chercher le numéro un, voilà. Je me rappelle j'avais cette sensation là quand j'ai eu mon premier cheval qui est un cheval, il avait un certain âge quand je l'ai eu et j'étais jeune et je m'en rappelle quand je faisais des concours, je disais à mes parents « Il est incroyable, il entend la cloche, il démarre ». Et j'avais pas du tout l'impression que c'était sous la contrainte hein, mais c'était, c'était un peu notre jeu à tous les deux, etc. (...) le cheval il est content quand on va lui amener ses carottes, des carottes au box et qu'on lui a fait des gratouillis, il adore ça, mais, mais il se met pas au fond de box quand il nous voit arriver avec la selle et le filet. Alors que un cheval qui est anxieux ou qui est pas bien, il est voilà, il va se réfugier, il va voilà. Et donc, et puis je pense qu'y a des moments de complicité, qu'ils apprécient aussi. Je vais vous dire un truc hein, les chevaux de courses, si ils étaient pas heureux, ou si, ou si machin, ils rentreraient pas sur le champ de course. Ils y seraient plus, on arriverait pas à les faire courir, on arriverait pas à les faire entrer sur le champ de course. »

**** *nom_107 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« En termes aussi de, de relation, c'est-à-dire que, y a des chevaux qui peuvent être... sans forcément parler de vio-, de violences physiques, mais qui peuvent être, moralement brimés... voilà, donc quand je parlais, effectivement de... de la notion de, de mental voilà, c'est dans, dans ce sens-là où je l'entends que le, le cheval doit se, doit se sentir, aussi psychologiquement épanoui, voilà et, et dans un cadre qui lui, qui lui permet, qui permet ça ouais. [...]

« Qu'est-ce que ça apporte au cheval de travailler ? Eh ben justement, je pense qu'il y trouve une forme d'épanouissement, c'est ce qui me fait croire en tout cas, sinon je serai, sinon je ne continuerais pas dans cette voilà je... j'ai la, l'innocence j'ai envie de dire de croire que ben que oui c'est, c'est ce qui fait pour moi la différence entre un, ben un cheval qui est destiné à l'abattoir et celui qui est destiné à voilà. Je pense que quelque part il, voilà je cherche à faire en sorte qu'il y prenne du plaisir, voilà je cherche en faire en sorte qu'il y prenne du plaisir. »

Afin que le cheval prenne du plaisir et s'épanouisse initialement lors de sa formation puis dans son quotidien de travail, les enquêtés évoquent l'importance de donner un aspect « ludique », de « jeu » à l'activité. Ce besoin de rendre l'activité ludique donne parfois à voir la représentation que certains de mes interlocuteurs ont du travail et de sa connotation négative.

**** *nom_085 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Mais, donc moi en l'occurrence, j'essaie de ne pas faire aucune différence entre le travail et le, et le jeu, et le plaisir et l'interaction et, y a pas, y a pas de frontières. Donc, je sais pas dire quand est-ce que commence pour eux le travail vraiment, en fait, je crois que ça commence quand ça devient laborieux, que ça devient, ça devient chiant ! [...]

Après, j'ai du mal, j'aime pas dissocier le travail et le plaisir en fait, parce que je crois que dans nos sociétés on dissocie beaucoup cette notion du travail du plaisir et chez un cheval, comme dans ma vie, j'aime pas le dissocier parce que je veux que mon travail soit mon plaisir, alors, c'est pour ça que dans le travail que j'amène dans mes chevaux j'essaie de toujours trouver quelque chose de ludique, alors, j'ai du mal.»

**** *nom_049 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Qu'est-ce que ça apporte au cheval de travailler ? Bah lui, ça lui apporte rien, enfin si ça lui fait plaisir de faire ce qu'il fait, de faire ce qu'on lui demande ça lui ap-, ça peut lui apporter à la limite du plaisir, mais sinon, ça, ça peut l'occuper aussi plutôt que de, de rester, tout seul ou ; enfin si il était dans la nature ce serait pas le cas, si par exemple il est en box, plutôt que de rester toute la journée en box, au moins ça le fait sortir un peu, ça l'occupe et ouais ça, ça le divertit on peut dire, enfin ça peut le divertir si ça lui fait plaisir (rires) de, de bosser. Après, enfin nous je sais qu'on essaye toujours de, est-ce qu'ils soient heureux enfin de, de faire ce qu'ils font, on essaye que le moral aille bien, de, d'être, à leurs petits soins, de les chouchouter entre guillemets quoi pour que, ils sentent plus ça comme un, comme un jeu, comme un plaisir que comme un vrai boulot où ils ont pas le choix, on essaye de comme ça, enfin nous notre écurie en tout cas, et après ouais lui apporter aussi, ouais non c'est tout (rires) ! »

**** *nom_100 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« À l'inverse, est-ce qu'un cheval peut être heureux au travail ? Oh ben oui, carrément même. C'est, eh ben (rires) moi, j'ai vu beaucoup de chevaux arriver sur la piste, ils jouaient. C'était pas de, c'est pas de, de la mauvaise gai-, gaieté ou quoi non, non ! c'est des, de la bonne humeur, c'est, on les voit beaucoup jouer les chevaux. Puis c'est là aussi que l'entraîneur va, va être important parce qu'il va se dire tient ce cheval-

là, après le boulot surtout. Si après le boulot, le boulot, ben il a eu un petit coup de cul parce qu'y a eu un petit bruit et puis qu'on voit qu'il joue, il secoue la tête, qu'il a de la gaieté ou que, vous voyez des écuries, ils les font se rouler dans le sable après et là après hop, ils partent à faire les cons ben c'est que de, on voit bien que c'est de la gaieté, c'est du, du moral. Un cheval qui est pas heureux, il fait pas ça hein, il va pas aller mettre 4, 3 coups de cul dans le vide, comme ça pour un rien, non, c'est quand ils sont heureux qu'ils font ça. Mais ça se voit, ça se voit vraiment. Faudrait aller tous les jours dans une écurie pour le, pour que vous le voyez. Vous verriez vite, les chevaux qu'ont le moral, les chevaux qu'ont mal, les chevaux qui vont bien, les chevaux qui sont vraiment bien, vous verriez vite tout ça. »

Pour quelques enquêtés, le plaisir du cheval se donne à voir quand il se réalise en tant qu'individu, quand sa personnalité est mise en lumière. Revient ce qui a déjà été évoqué, à savoir l'ego du cheval.

**** *nom_035 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_jockey

« Je pense que y en a qui, à qui ça leur plait, qui sont vachement, compétiteurs, qui, qu'aiment ouais donc, qu'aiment bien la compétition. On sent que ils aiment ça, y en a d'autres qui sont pas du tout faits pour ça, ça c'est, on le voit directement hein. »

**** *nom_090 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Moi, j'avais un cheval de, de spectacle, il prenait vraiment beaucoup de plaisir à faire du spectacle, il se transcendait quand il était en piste. Je voyais vraiment la différence quand je. C'était le, je faisais le travail aux longues rênes. Donc, vous voyez à pied, derrière le cheval, voilà, c'était un Lusitanien. Et... et du coup, ben en fait, c'est un cheval qui aimait, le spectacle, qui aimait rentrer en piste. Et quand il rentrait en piste, qu'y avait du monde, un orchestre et des lumières, il était complètement différent que si je rentrais en piste, dans le manège sans rien. Quels étaient les observables ? Ah ben là, en fait, il, il se donnait à 100 % dans [interruption collègue], il se donnait à 100 % et je voyais, il était, excité de, de rentrer en piste. Quand j'étais derrière le rideau, il se préparait, je voyais, il fallait vite que ça ouvre pour qu'il rentre et en piste, il était, mais fantastique. S'il avait, s'il avait pu le faire tout seul, il le, il le faisait tout seul hein, c'était impressionnant. Alors au piaf-, au passage, il montait de ça [mime hauteur], piaffer, il monter ça [mime], il se, il se donnait à 100 %, sans que j'aie besoin de faire quoi que ce soit. (...) je remarquais avec lui une vraie différence entre ça ou même si je faisais un, une présentation ici où c'était en plein jour avec très peu de public, et puis une bande-son, là, c'était pas la même chose. Donc y a vraiment

un côté, vous voyez, voilà, c'était un peu une star, quoi, et il aimait, mais je voyais vraiment qu'il aimait ça, quoi. Et quand le camion était là et quand il savait qu'il allait partir parce que, en fait, il faisait pas de concours, donc il commençait déjà à être différent quand on le voyait, quand il voyait qu'on lui mettait les guêtres de transport, qu'il allait monter dans le camion, ah oui, c'était impressionnant, hein. »

Comme pour la douleur, la souffrance, le plaisir du cheval s'appréhende à partir du ressenti qu'en a l'humain. Il y a une intimité de la relation entre humains et chevaux qui permet à chacun de connaître l'autre, de ressentir ses affects et ses émotions.

**** *nom_100 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses *metier_jockey

« Ça se ressent, ça veut dire quoi ? Bah hum, c'est difficile parce que ça se passe, ça se passe je dirai entre les, les yeux du cheval et les miens quoi. C'est pas quelque chose qui est palpable forcément. Cette affinité-là c'est pas, c'est ça qui est compliqué pour vous, si vous voulez mettre des trucs dans des cases, mais moi je crois que c'est pas forcément ça hein. C'est juste qu'on regarde un cheval qui nous regarde, ça peut être très court, une microseconde, il nous regarde, et ça fait, c'est toute la différence quoi. Il sait qu'on est avec lui, que, que ça se passe bien, qu'il est en sécurité, que on va pas lui faire faire des trucs de, de fou. Puis que du coup bah lui, il prend plaisir à son travail, et puis il est content. »

Il y a également une réciprocité dans le plaisir au travail. Dans mes propres représentations, il y avait dans le lien très profond entre cavaliers et chevaux la figure du centaure. Or, « centaure » n'apparaît que trois fois dans l'ensemble du corpus et « sagittaire » une seule fois. En revanche, ce qui revient c'est le terme d'osmose avec vingt-et-une occurrences. Ainsi à la contagion de la souffrance s'oppose l'« osmose » de la relation anthropoéquine.

**** *nom_020 *sexe_h *age_4 *lien_sans *secteur_prive *dom_courses *metier_institution

« [interruption téléphone] Ah oui plaisir au travail donc ouais, ouais, moi je considère que les chevaux peuvent avoir du plaisir. Ils l'ont pas tous, soit, mais c'est, pour beaucoup, en plus c'est un, je pense que y a un plaisir partagé de cette relation homme-cheval qui, qui est quand même très forte et qui est très, plein d'empathie, mais les deux, les deux, on, on sent que le cheval est bien dans son travail et, et le, exécute avec facilité, on y prend du plaisir et on devine que le cheval il prend du plaisir, donc, je pense que c'est partagé. »

**** *nom_106 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_prive *dom_ecologie
*metier_transport

« Qu'est-ce que ça apporte au cheval de travailler ? (...) *Je pense que, ça lui apporte quand même du changement hein, de voir autre chose, un autre environnement. Je peux pas parler de plaisir hein, c'est pas qu'il nous fasse plaisir quoique si y a une bonne harmonie, si y a une bonne osmose, si y a une bonne compréhension, si y a pas de contrainte, je pense que quand le cheval œuvre avec son cocher, il peut y avoir le côté, je m'amuse aussi, on s'amuse ensemble, on partage. Donc, ça peut être là le côté, ben ça me change de, d'être dans un herbager et de, de rien faire. »*

**** *nom_107 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_cavpro

« *Ils nous apportent aussi un sentiment de, de puissance par moment parce que quand on, on sent le, on se sent, ouais, élevé en tout cas, voilà parce que nos pratiques peut prendre, peut prendre un peu la dimension d'art quand par moment on touche une forme de, de quintessence voilà, qu'on sent le, une forme de sublimation de la, voilà, et ça peut ressembler un petit peu à, à de l'art quand on sent que il y a une osmose vraiment entre le, voilà le cheval et, le cheval et nous et... une efficacité de, voilà, du juste, du mouvement juste et de, de l'à-propos dans le, dans la discrétion des aides et dans le voilà, dans le résultat, le résultat escompté, voilà et ça c'est quelque chose qui est d'autant plus dans le, que ce soit en compétition pour le, voir le geste juste. »*

**** *nom_005 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« *Pourquoi avoir voulu travailler avec des chevaux ? Ben déjà moi, c'était ma passion à la base. Après, c'était, c'était une opportunité et y a pas eu vraiment de... ça c'est fait naturellement quoi, ça c'est, quand t'as l'amour du cheval qui t'est, qui te prend, c'est, c'est à vie, hein, en général. Et puis vraiment, c'est toujours ce lien qui se crée, cette osmose qui se crée que j'adore. [...]*

Ce que j'ai pu remarquer dans tous les cas, c'est que lors d'interventions, des fois on n'obtenait pas les choses dans les exercices qu'on faisait à la maison dans le cadre de nos écuries, alors qu'à l'extérieur, avec la motivation et tout, il suit, il suit le mouvement et il fait des choses que, enfin voilà. On est limite un centaure avec son cheval. Lui est les jambes et nous on a la tête quoi, en gros. Enfin, il fait partie de la tête, mais il suit vraiment, c'est là qu'on se rend compte que y a une symbiose qui se crée et il nous suit vraiment, dans tous les, on sent que c'est quand même, dans la plupart des cas, il nous suivrait n'importe où quoi. »

**** *nom_078 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Pareil, sur le plat c'est un cheval avec lequel y a un attachement particulier parce qu'on l'a fait naître qui, qu'a atteint un certain niveau. On le travaille tous les deux, on est pas forcément d'accord que c'est, etc. Bon bref, je le bosse avec un, un cavalier de plat et j'en avais les larmes aux yeux parce que à l'instar de ce qui se faisait avec le fameux XXXX, je pensais mouvement, il exécutait. Et à partir de là, c'est un peu le, l'image du Sagittaire où on, si on est la partie pensante le, le cheval exécute parce qu'il veut bien exécuter, parce qu'il veut bien le faire, parce qu'un cheval vaincu n'est jamais convaincu. »

Les résultats qui viennent d'être développés dans cette sous-partie concernant la carrière des chevaux et le collectif de travail anthropoéquin mettent en évidence toute la richesse et l'intensité des relations entre les collaborateurs humains et équins. Les représentations des enquêtés montrent tout l'engagement subjectif et surtout affectif des deux espèces à collaborer ensemble pour faire œuvre commune. Les professionnels ne sont pas dupes des facteurs qui engendrent de la souffrance auprès des chevaux et pour eux-mêmes. Pour eux, il y a un souci de faire au mieux dans les conditions environnementales et économiques dans lesquelles ils se trouvent. Bien que la rationalité économique soit belle et bien secondaire, elle préside aux choix des humains quant à la carrière de leurs collaborateurs équins et surtout quant à la sortie du travail de ces derniers.

III] La sortie du travail du cheval

La sortie du travail des chevaux est une problématique majeure, quel que soit le domaine professionnel anthropoéquin. Le devenir des animaux lorsqu'ils ne sont plus en capacités physiques et ou mentales de remplir leurs obligations dépend de plusieurs facteurs : l'âge, la reconnaissance de la place dans le travail et les capacités économiques des structures les employant. En toute logique, le graphique 2 du Chi2 d'association à la modalité du lien (illustration 68) indique que ce sont les professionnels en lien direct avec les équidés qui sont les plus concernés par la question.

Les mondes lexicaux des classes 7, 10 et 17 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustrations 3 et 13) font référence à la sortie du travail des chevaux. Afin de mieux analyser les enjeux qui sous-tendent la sortie du travail des chevaux, j'ai regroupé les thèmes de la sortie du travail et de la boucherie en un sous-corpus. Celui-ci a été traité par IRaMuTeQ. Le dendrogramme obtenu (illustration 91) a été établi avec une demande de 20 classes initiales.

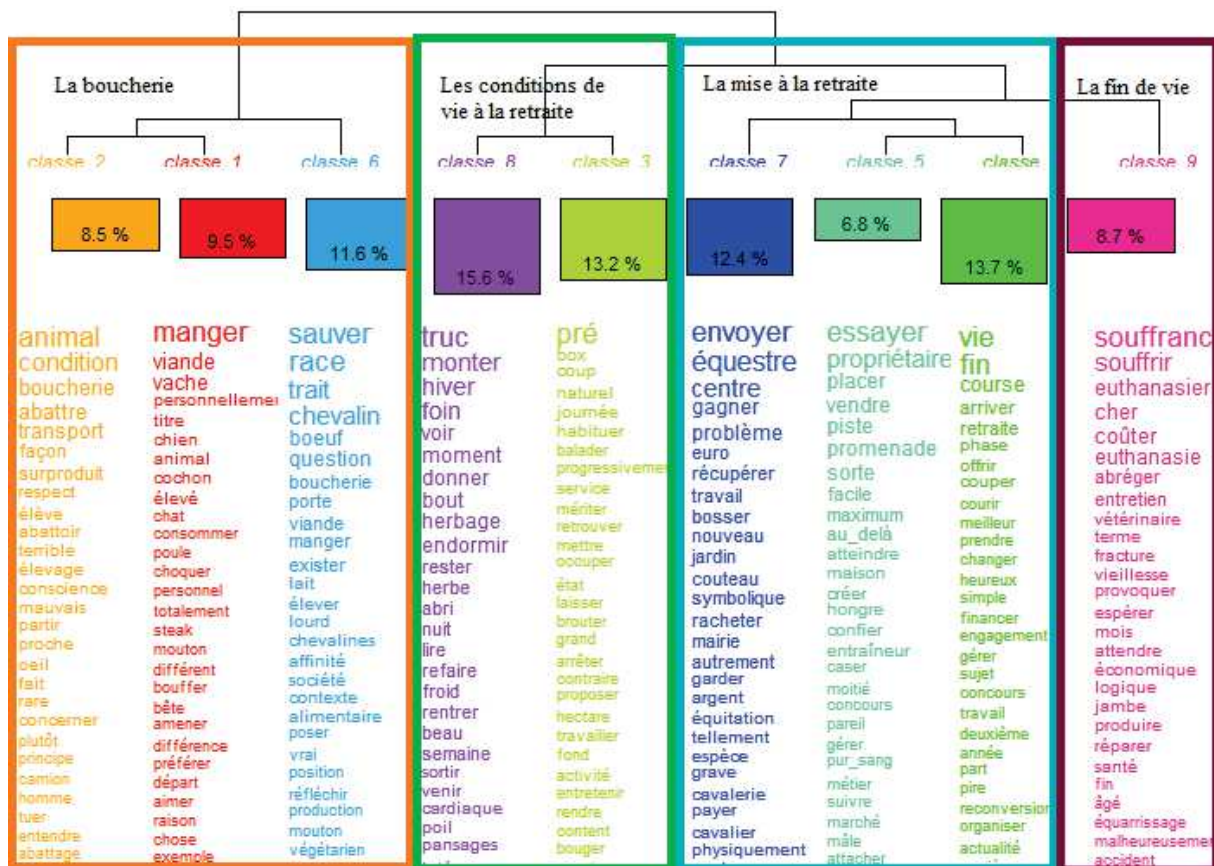


Illustration 91. dendrogramme. Classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail » à 9 classes, taille des classes et extraits des lexiques caractéristiques des classes.

La première séparation du sous-corpus visible sur le dendrogramme (illustration 91) s'effectue entre la partie « boucherie » (encadré orange) à gauche, regroupant les classes 1, 2 et 6 et à droite les « conditions de vie à la retraite » (classes 3 et 8, encadré vert), la mise à la retraite (classes 4, 5 et 7, encadré bleu) et la fin de vie (classe 9, encadré violet). Cette partition initiale correspond aux deux questions distinctes posées. Comme je l'ai signifié dans la partie méthodologie, j'ai dû poser franchement la question de l'envoi des chevaux à l'abattoir car dans les premiers entretiens effectués, mes interlocuteurs ne l'abordaient pas spontanément.

III.1) La reconversion

La reconversion est envisagée selon deux principales circonstances. Dans le cas, des courses hippiques, les chevaux débutent leur carrière vers deux ans et la terminent en moyenne vers cinq ans chez les galopeurs et dix ans chez les trotteurs. Pour ces derniers, il est possible qu'ils poursuivent leur carrière sur l'île de Malte qui organise qui courses pour les chevaux d'âge. La reconversion des chevaux de courses hippiques permet de les former à un nouveau métier souvent dans les sports équestres. Dans les autres secteurs, la reconversion est envisagée dès lors que le cheval n'est plus en mesure physique ou mentale d'exercer son activité. Dans la

majeure partie des cas, ces chevaux continuent à travailler, mais chez des particuliers, car il y a une représentation de loisir chez les professionnels. Toutefois, ces deux cas de figure ont pour point commun d'être des stratégies pour éviter d'envoyer leurs chevaux à l'abattoir. C'est d'autant plus net dans le domaine des courses que les professionnels sont critiqués par les autres segments et par les associations de protection animale telle que la Fondation Brigitte Bardot ou plus récemment par l'association abolitionniste L214. La classe 4 du sous-corpus « sortie du travail » est caractérisée par un singleton, une personne travaillant dans les institutions des courses qui a en charge le « sujet » du bien-être des équidés et la promotion de leur « reconversion » (illustration 91). Il s'agit de s'engager (« engagement ») à « offrir » aux chevaux une « phase » de transition pour « organiser » leur « reconversion » afin d'éviter le « pire ». Ceci étant, la classe 5 du sous-corpus « sortie du travail » aborde ce thème de la reconversion avec les vocables « essayer », « placer », « au-delà », « piste », « caser ».

**** *nom_059 *sexe_f*age_1 *lien_sans *secteur_privé *dom_transversal *metier_connexe

« Après, y a une association que j'aime bien quand même et qu'on, avec laquelle on va sûrement travailler avec XXXX pendant les périodes des fêtes. C'est une association qui s'appelle Au-delà des courses, Au-delà des pistes, je crois. Au-delà des pistes qui s'occupe de la, des chevaux de courses reformés. Donc de trouver une nouvelle vie et une nouvelle carrière, enfin s'occuper de la suite de la, pas de la retraite, mais de la suite de la carrière des chevaux de course. Et je trouve que c'est quand même une cause assez noble puisque c'est une industrie qui est assez violente pour les chevaux. Donc je trouve ça noble de se préoccuper de leur donner une vie après. »

**** *nom_030 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineurg

« Comment est-ce que vous envisagez la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Alors, alors moi j'avoue que, on fait un métier où les chevaux on les garde pas du tout donc on s'en occupe pratiquement pas ça. Après y a des, y a une organisation qui vient de se créer qui, qui s'appelle Au-delà des pistes et qui prend en charge justement, le, la retraite de nos chevaux. Bon cela dit, avant que ça existe pff, on se débrouillait, toujours très bien pour, pour placer nos chevaux, comme chevaux de promenade, comme chevaux de cercle hippique, de concours hippique, pff, moi j'avoue qu'ici j'ai toujours, pff, y a même des, un des salariés de, de l'écurie qui, qui ont un petit champ et qui me dit « ah bah celui-là on il a fini de courir, moi je veux bien le garder », qu'il le prenne et, bon on le trouve toujours voilà. Moi j'ai la chance de, de travailler avec

beaucoup d'éleveurs, donc déjà, tous les, toutes les pouliches, ils les reprennent en général au haras. Après y a beaucoup de chevaux qui sont vendus, le, le travail de l'entraîneur c'est de prendre un cheval, de le valoriser et de le revendre donc, on va dire que la plupart des chevaux d'ici sont revendus pour continuer leur carrière, en course ou en élevage. »

**** *nom_037 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_soin

« Quand je dis nos chevaux, c'est les trotteurs et ils ont un potentiel de reconversion qui est souvent intéressant. C'est-à-dire que ça fait des très bons chevaux de loisirs, des très bons chevaux de chasse à courre par exemple. Y a une association, qui s'est créée là, c'est Au-delà des pistes qui travaille beaucoup avec les pur-sang là. Alors, parce que les pur-sang aussi, je pense qu'y a un vrai travail d'apprentissage pour les faire, pour passer d'un cheval de course pur-sang à un cheval de loisir. Et y a une petite période d'éducation probablement nécessaire, donc reconversion, je pense que là c'est vraiment un atout, enfin quelque chose sur laquelle il faut travailler. »

Que ce soit au niveau de la reconversion ou de la mise à la retraite, la gestion de la sortie du travail des chevaux est également conditionnée par les décisions du « propriétaire » (classe 5, illustration 91) du cheval et par les possibles lieux d'accueil.

III.2) La réforme et la retraite

Pour rappel de ce qui a été écrit dans le second chapitre de la première partie, la carrière théorique d'un équidé s'organise autour de quatre grandes phases : l'élevage de la naissance à environ trois ans ; l'apprentissage de quatre à six, sept ans ; l'activité et les possibles reconversions entre sept et quinze, vingt ans ; au-delà, la retraite puis la fin de vie. Grâce aux avancées de la prophylaxie et des soins vétérinaires, l'espérance de vie des équidés a augmenté, le nombre de chevaux à la retraite a augmenté en conséquence et l'Observatoire Économique et Social du Cheval estime qu'en 2018, 16 % du cheptel était constitué d'équidés retraités et que les chevaux sont en moyenne onze ans à la retraite.¹

La mise à la retraite est donc un enjeu majeur dans la profession anthropoéquine quel que soit son cœur de métier. Cette préoccupation apparaît dans le monde lexical de la classe 7 du sous-corpus « sortie du travail » (illustration 91). Lorsque les chevaux âgés ne sont plus en

¹ Dornier Xavier, 2019, *Combien d'équidés en France ?* IFCE, OESC, note de juillet 2019, 4 p.
- 2015, « Fin de vie : les tendances en termes de pratiques et leurs impacts économiques », 8^e journée du Réseau Économique de la Filière Équine, 23 avril 2015.

capacités physiques et mentales de travailler, les professionnels peuvent envisager de mettre à la retraite leur collaborateur équin.

III.2.1) Le contre-don

La notion de contre-don au sens où l'a définie Jocelyne Porcher ressort, peu importe le domaine d'activité.¹

**** *nom_095 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *domécologie *métier_wagri

« Comment est-ce que vous envisagez la retraite et la fin de vie des chevaux ? Eh ben, moi mes chevaux de travail je les garde, ils meurent chez moi, parce que c'est pareil, on passe des heures quand même on peut pas, on peut pas dire hein « toi tu as fini de bosser, tu vas aller faire du steak haché quoi » c'est juste impossible quoi. Donc, donc mes chevaux de travail je les garde, j'assume leur retraite, je, je pars du principe qu'ils ont gagné ma croute pendant qu'ils étaient capables de bosser donc à moi de gérer derrière et hum après les chevaux que j'éduque pour le revendre j'essaye de, enfin je fais en sorte qui, parce que c'est pareil, financièrement c'est pas évident d'assurer la retraite de ces, enfin de tous les chevaux, moi ça va j'ai pas beaucoup de chevaux, mais on peut pas, c'est pas facile financièrement non plus d'assurer voilà, donc les chevaux que j-, j'éduque en ce moment ben je fais en sorte qu'ils soient vendus avant la retraite quoi ! »

**** *nom_037 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *métier_soin

« Alors la fin de vie effectivement c'est un thème un peu délicat parce que quand on a un cheval qui a fait une belle carrière de course, on n'a pas envie qu'il aille à l'abattoir, y a une espèce de forme de reconnaissance. »

**** *nom_015 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *métier_cavpro

« Comment envisagez-vous la retraite et la fin de vie des chevaux ? Ben de manière un petit peu idéale et pour tout ce qu'on vient de dire, je pense que le, le minimum à faire à leur égard est de leur offrir une fin de vie, qui récompense les heures de, d'acceptation de, de contraintes pour lesquelles ils n'étaient pas naturellement faits. Et qui on, on ferait bien de prendre un certain soin à, à rendre la monnaie quoi ! »

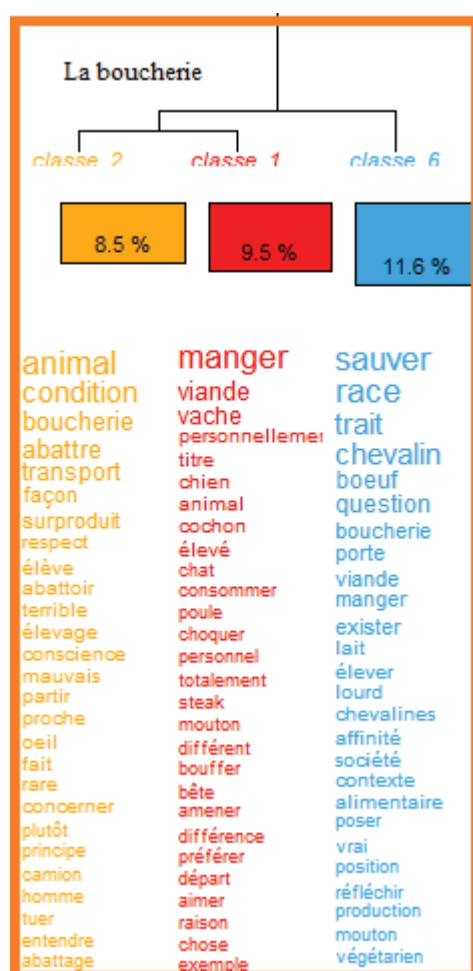
**** *nom_085 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *métier_artiste

¹ Porcher Jocelyne, 2002 a, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du MAUSS*, n° 20, p 245-262.

« On essaie de, de laisser le cheval un tout petit peu plus autonome, c'est-à-dire que le cheval à la retraite, on est... je dirais presque qu'on devient son, on devient le serviteur du cheval ; on est plus à son service encore que, qu'on ne l'est dans sa carrière, c'est-à-dire que si le cheval le matin, il veut sortir à telle heure, il veut sortir du box de telle heure à telle heure, être très à l'écoute, très attentifs. »

Plusieurs facteurs entrent donc en compte dans les stratégies de mise à la retraite des chevaux : le nombre d'équidés qu'emploie un dirigeant de structure équestre, le type de lien qu'il entretient avec les chevaux ou un cheval en particulier, la solidité financière de l'établissement, les propriétaires comme dans le cas des courses hippiques, etc., mais aussi et surtout l'assurance d'offrir au cheval une retraite digne de son engagement dans le travail.

III.2.2) L'envoi des chevaux à l'abattoir



Les classes 1, 2 et 6 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « fin de vie » concernent les mondes lexicaux et donc les représentations des professionnels quant à la réforme par envoi à l'abattoir des chevaux.

Illustration 92. Partie « boucherie » de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail ».

Cette stratégie de réforme n'est ni présente dans les classes du dendrogramme (illustration 92) ni dans la classification du sous-corpus « sortie du travail » (illustration 91) ni même dans la classification du corpus (illustration 67). La réforme des chevaux a été très peu évoquée, seulement quatre personnes en ont parlé et un seul sur les cent-huit enquêtés m'a dit emmener certains de ses chevaux à l'abattoir.

**** *nom_046 *sexe_f *age_2 *lien_sans

*secteur_privé *dom_transversal *mettier_connexe

« Comment est-ce que tu envisages la retraite et la

fin de vie des chevaux ? J'ai un, j'ai un avis qui, ultra fort et ultra tranché là-dessus, c'est que pour moi, à partir du moment où t'as un cheval, où tu possèdes un cheval et quel que soit l'usage que t'en as fait, tu dois gérer son confort. Gérer son confort et son bien-être c'est ta priorité c'est-à-dire que t'as pris l'engagement, ton cheval, il a

rien demandé donc toi, ton, ta responsabilité c'est qu'il soit bien. Maintenant, dans la vie, t'as des aléas et, et tu fais pour qu'il soit bien avec tes moyens. Et moi je préfère mille fois un cheval qui, en fin de vie part à l'abattoir à un moment où il est bien, qu'un cheval qui reste crever dans un champ, pas paré, pas vermifugé, pas traité, pas, qu'on s'en occupe pas, etc. Donc, pour moi la fin de vie des chevaux aujourd'hui c'est un problème, parce que ton cheval un moment donné ben, il, il te, il produit plus rien, il ramène plus d'argent et il coûte de l'argent, et le problème c'est qu'ils vivent quand même 10 ans après avoir arrêté de travailler. Donc il coûte de l'argent pendant 10 ans pour rien. Si il t'apporte de la satisfaction puisque c'est un cheval de loisir, il, là il continue son job de cheval de loisir, mais si c'est un cheval de travail et qui te rapporte plus rien, économiquement parlant, moi ça ne me choque pas que le cheval il, il soit, il parte à l'abattoir, clairement. Pour moi, c'est un petit peu comme dans un, dans, dès fois je fais le parallèle sur ça, avec, avec les salariés justement, c'est que, dans la vie, t'as des humains qui sont tes potes, qui sont ta famille, qui sont ton mec, qui sont ta copine, machin et donc avec qui t'as une relation voilà. Et après, t'as tes collègues de travail, qui peuvent aussi être tes potes hein, mais t'as tes collègues de travail, avec qui tu n'as pas la même relation et avec lesquels t'as une nécessité de rentabilité et de productivité. À un moment donné, quand ton, quand tes collègues de travail ou ton équipe de travail ou ton salarié, ils apportent plus cette productivité que tu leur demandes, tu les vires. C'est pas parce que tu les vires que t'es une mauvaise personne. Parce que en les virant, tu sauves quand même une société et les autres emplois qu'il y a derrière. Bon, c'est quand même un peu des généralités ce que je suis en train de faire, mais, tu, tu vois l'idée, c'est, voilà. C'est, c'est pas, c'est pas parce que tu vires une personne que t'aimes pas les humains, ben moi en fait le cheval qui part à l'abattoir pour moi c'est ça. C'est qu'à un moment donné, si ça nuit à la, à la structure économique de l'écurie et du coup au bien-être des autres chevaux, je préfère que le cheval il, il parte à l'abattoir au moment où il est bien, plutôt qu'il reste crever dans un champ, qu'il soit pas, encore une fois, et que, et que ça nuise à, à toute la structure économique, du centre eq-, enfin, de la structure équestre, voilà. »

**** *nom_023 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses
*metier_entraineur

« C'est, on ne peut pas sauver tout le monde malheureusement. Et puis, même si on sauve certains, il faut se dire que dans le cycle de la mort, on va dire, on remet des anciens, des vieux, des poulinières, des machins, donc on remet 12 000 nouveaux

chevaux en gros tous les ans sur le marché. (...) j'ai expliqué, j'ai expliqué ce que c'était de toute façon, il faut être réaliste. Si on n'est pas réaliste comme ça, faut arrêter, faut arrêter tout quoi hein. Moi je trouve que les gens sont pas réalistes dans, dans, dans, souvent critiquent les gens qui mettent les chevaux à l'abattoir, mais vous voulez les mettre où ? Vous voyez des endroits ? Vous les mettez dans des endroits, bah, les chevaux ils sont encore plus malheureux, c'est bah, il faut arrêter quoi. C'est pas, c'est pas, c'est pas agréable ni pour moi, ni pour, pour n'importe qui de, de ce qui se passe. Mais, il faut pas non plus, jeter la pierre on va dire ; parce que celui qui jette la pierre, il est mal parce que il est pas réaliste, on va dire. »

Pour d'autres enquêtés, la problématique de la mise à la retraite est déléguée au propriétaire ou dans le secteur des centres équestres au marchand qui loue les équidés à l'établissement.

**** *nom_066 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_prive *dom_courses
*metier_entraineurt

« Comment envisagez-vous la retraite et la fin de vie de vos chevaux ? Eh ben là ça tombe bien parce que la semaine dernière on a eu le cas d'un cheval qui a eu des problèmes tendineux, un super cheval mais 5 ou 6 fois dans sa carrière il a eu des gros problèmes tendineux. (...) Et ce cheval-là, XXXX, c'est celui-là (montre une photo), c'est un cheval adorable avec lequel que ma belle-mère a gagné en amateur, moi j'ai gagné, il a gagné en apprenti donc un cheval qui était très attachant. Et comme j'étais pas propriétaire c'est pas moi qui décide de la fin de course mais le propriétaire avait trouvé un arrangement avec des propriétaires maltais donc c'est des gens qui auraient continué à le faire courir le cheval après ses dix ans et après tous ses problèmes et moi ça m'embêtait un peu et fatalité, la vente a trainé avec les maltais et j'ai réussi à le, à convaincre le propriétaire de lui trouver un endroit où il serait vendu moins cher dans le Var mais où il allait faire que des promenades et puis de, et du pré quoi. Finie la compétition et donc finis ses problèmes de tendons. Donc, on est super content quand on peut arriver à les vendre comme ça. Après moi je suis pas, le propriétaire fait ce qu'il veut de son cheval quoi mais dans le meilleur des cas on essaie de les vendre dans des, dans des endroits où ils ont une bonne fin de vie quoi. Après je vais pas vous mentir, il y a des chevaux auxquels on s'attache pas du tout et... et justement on suit pas la fin de carrière. Si le propriétaire a envie de le vendre où il veut, il le vend où il veut. Mais quand on s'attache à, la plupart du temps on essaie de garder les chevaux le plus longtemps possible et justement de les caser dans les meilleurs endroits possibles parce que voilà c'est des chevaux qui nous font vivre. »

**** *nom_022 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Comment envisages-tu la retraite et la fin de vie du cheval ? *Au pré, à l'état naturel, quand on le peut. Après si on loue les chevaux à un marchand, ce qu'on fait c'est bien justement pour ne pas à avoir à gérer sa fin de vie qui est très compliquée à gérer. Trouver des pâtures gratuites pour des chevaux de club c'est très compliqué. Donc... donc après, à partir du moment où on accepte de louer un cheval, il faut accepter que le marchand en tire bénéfice jusqu'à la fin. On ne peut pas se récrier contre le marchand qui l'emmène peut-être à la boucherie ou pas, je sais pas, à la fin et le louer. Sinon on les achète et on les place. On peut pas avoir deux discours. »*

L'analyse des entretiens montre des perceptions différenciées de la gestion de la retraite des chevaux suivant les variables de l'âge et du secteur (public/privé). Les personnes de plus de cinquante ans (age_3 et age_4) ont témoigné de l'évolution des pratiques concernant la réforme des chevaux par envoi à l'abattoir. De même, les pratiques institutionnelles ont aussi évolué, ce qui était une pratique courante dans les Haras nationaux et à la Garde républicaine est aujourd'hui devenu impensable.

**** *nom_052 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur¹

« Comment se gèrent la retraite puis la fin de vie des chevaux ? *Ah ! Bah ça, ça dépend. Ça, c'est un grand malheur. (rires) Ça dépend des gens. C'est un grand malheur. Pff, je reconnais que nous, on a envoyé des vieux chevaux à la boucherie parce que ben on pouvait pas faire autrement si on voulait racheter d'autres, ben il fallait, on n'avait pas comme je te l'ai dit au début, on n'avait pas de, pas d'argent, beaucoup d'argent pour acheter des chevaux. Alors, maintenant, y a des gens, en général des cavaliers qui, qui ont un bout de terrain, qui prennent un cheval chez eux, ça, c'est bien. Ben, on en a gardé aussi des fois. C'est une bonne retraite. On a envoyé des chevaux aussi à, à Prais (?), on a envoyé des chevaux à Pêche Petit, le domaine de Pêche Petit, c'est un, bon, ça existe plus ? Je sais pas, je connais pas. C'était un domaine qui était dans, je sais pas vers le, vers le Sud de la France, là-bas. Alors ils prenaient des chevaux, comme ça, ils récupéraient tous les chevaux, parce qu'ils avaient des grands terrains, qui pouvaient plus travailler, qui pouvaient, ils pouvaient les mettre au pré, ils avaient un grand terrain, qui étaient boiteux, etc., une boiterie inguérissable. Mais ça c'est, c'est la bête noire de l'homme de cheval, ça, la fin d'un cheval c'est sûr, c'est sûr. Et*

¹ Cet entretien a la spécificité d'avoir été tenu à deux voix. L'épouse et l'époux retraités, anciens dirigeants de centre équestre. La femme s'occupait des pratiques de randonnées tandis que l'homme, instructeur, avait en charge l'enseignement et les compétitions. Les propos de la femme sont en bleu.

moi qui avais eu ma petite jument que j'avais élevée au biberon, tu sais ? Parce que, parce que financièrement, dans un club où, on peut pas non plus garder des chevaux, les nourrir, ça coûte cher de nourrir un cheval. Alors, si, si y en en a plusieurs c'est. Bah puis dans un club, quand il y a un cheval qui est trop vieux pour travailler, faut bien le remplacer par un jeune. Voilà. Alors au bout d'un moment, on n'a plus de place (rires). On s'en sort plus quoi. »

**** *nom_044 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Comment est-ce que vous envisagez la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Ah ! Le, le problème maintenant c'est qu'on a mauvaise conscience de les envoyer à l'abattoir. Je pense que c'est, y a là, (rires) une pression sociétale hein, qui perturbe le, la bonne économie des chevaux. Autrefois, ça ne dérangeait absolument personne un cheval qui rendait plus service, il partait à la, il partait à la boucherie quoi. Et ça permettait, un renouvellement beaucoup plus rapide, dans les chevaux donc l'élevage, vous voyez ? Bon meilleurs pour l'élevage, mais après quand, quand vous avez un vieux cheval que vous voulez absolument garder en vie, jusqu'à ses 36 ans et que vous avez pas de moyens et que vous pouvez pas en acheter un deuxième, vous voyez ou en nourrir un deuxième, et bah en fait vous, vous êtes victime quoi. Et pourquoi ce changement ? Parce que les femmes ont pris là-dessus. (rires) Ah ce sont les petites anglaises hein qui, (rires) qui bichonnent leurs chevaux. Alors c'est terrible parce que moi j'en ai un vieux là. Alors je le garde pour tenir compagnie au jeune, (...) pour que le jeune devienne pas névrosé, tout seul, et il me sert plus à rien, ça fait un deuxième cheval quoi. (...) Je l'enverrais bien à la boucherie, mais il est tellement connu que je peux pas. (rires) J'au-, j'aurais une très mauvaise réputation. »

**** *nom_014 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Donc et puis ici à la retraite, nous ils partent à 18 ans, on les propose à la réforme à 16 ans, ils partent à 18 ans puisqu'à la fanfare on a pas beaucoup de chevaux et ils sont encore en forme en général. On voit que vers 15 ans ils reprennent de la vie et c'est entre 15 et 18 ans que ils sont tous fous comme s'ils étaient jeunes chevaux. Ils partent à 18 ans, puis après ben ils vont au pré. C'est ce que font les cavaliers de chez nous maintenant, ils récupèrent pour l'euro symbolique comme on appelle ça puisqu'avant, il y a longtemps ils partaient à l'abattoir, y a très longtemps de ça. Ensuite y a Lyne Gueroult qui a créé une association, donc elle récupérait tous les chevaux pour éviter de les mettre à l'abattoir. Et après les grands, les, les grands ont décidé qu'on pouvait récupérer nos chevaux pour un euro symbolique. Soit nous, soit

des particuliers. Donc les chevaux sur le, sur le papier c'est, ils les donnent contre bons soins avec un certain nombre de terrain d'hectare, avec un box. La gendarmerie qui est sur place passe régulièrement voir les chevaux du régiment en retraite pour voir si y a pas de, de hum, de mauvaise, de mauvais soins. Ils ont juste, pas le droit de faire du concours avec. Donc se promener en balade, faire des reprises dans un club sans payer, juste travailler le cheval, continuer à le travailler, s'il est en forme autant continuer à le travailler, mais ils ont pas le droit de gagner de l'argent dessus. »

**** *nom_089 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Comment est-ce que vous envisagez la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Eh ben, de manière extrêmement simple, on a, on a mis en place depuis, depuis de longues années, ici, une, un service avec une personne qui s'en occupe quasiment à temps plein, de faire en sorte que nos chevaux qui ont été de bons serviteurs pendant, entre 10 et 20 ans, à peu près hein, ou 15 ans, puissent retrouver une retraite, bien méritée. Mais pas en les abandonnant au fond d'un pré en disant « tiens, on va le rendre heureux, va je te mets au, au, au, au fin fond de, d'un pré » non parce que là, il meurt hein, parce que du jour au lendemain vous lui enlevez tout son univers. [...]

Y a de très, très nombreuses années, ici enco-, mais y a, y a 35, 30, 35 ans hein, c'était des marchés avec les bouchers, c'est-à-dire qu'on s'occupait pas de, de les placer, etc., on en achetait tant et y en avait tant qui partaient à la boucherie, terminé. »

Plus généralement, ce n'est pas forcément la boucherie chevaline en soi qui est remise en cause mais le fait d'y envoyer des chevaux avec lesquels les humains ont collaboré.

**** *nom_007 *sexe_f *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_courses *metier_connexe

« Moi en général quand je commençais à travailler, y avait souvent les gens me faisaient une blague "est-ce que tu manges le cheval" et tout, je leur répondais toujours "je ne mange pas mes collègues de travail". Pour moi, je les ai toujours considérés comme un collègue de travail. »

**** *nom_069 *sexe_f *age_1 *lien_indirect *secteur_privé *dom_transversal *metier_soin

« Que pensez-vous de la boucherie chevaline ? Moi, je, j'aime pas. C'est, après comme je dis toujours, les chevaux élevés pour, parce que ça existe pour la chevaline, ok, enfin ça me gêne pas parce que voilà, je mange de la viande, y a bien des moutons qui sont élevés pour. Après, moi ce qui me gêne, c'est les chevaux de course ou les chevaux de club qui justement ont passé leur vie dedans et qu'on leur offre cette, en fait, cette fin de vie, bah je trouve pas, c'est pas sympa, c'est pas respectueux. »

**** *nom_070 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Moi après, j'irai jamais mettre mes chevaux à la boucherie. Mais après oui, je mange du cheval et je mangerai pas les miens. Mais oui je mange du cheval et, et malheureusement y a des élevages qui sont faits pour ça quoi, voilà. »

Pourquoi est-ce que vous faites la différence, entre vos chevaux et. (rires) Parce que, parce que c'est mon cheval et que, et que je le connais, je sais d'où il vient, je sais, je sais tout ce qu'il a fait alors que les autres bah, je les connais pas malheureusement. Donc, donc entre guillemets ça, ça me fait rien de manger un cheval que je connais pas alors que le mien, non, je le mangerais pas, voilà. »

**** *nom_078 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Donc, oui manger du cheval peut-être, peut-être une bonne chose pour la, pour le, ce que certaines races perdurent. Ça reste, certes des animaux, mais entre un bœuf et un cheval, je préfère manger une bonne côte, une bonne, une bonne escalope de bœuf, de, de veau, par exemple que, plutôt qu'un cheval parce que... Alors, je sais pas les bœufs, j'ai jamais connu, travaillé, collaboré avec eux. J'ai jamais eu comme compagnon d'armes ou comme, comme ami, comme pote un bœuf, ça a été pour le, le cas pour le cheval. Donc personnellement, j'éviterais de manger du cheval. Bon maintenant, ça peut avoir, voilà, mais même si je reconnais que c'est une bonne chose. »

Ce qu'indiquent la classe 17 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustrations 67 et 76) et les classes 1, 2 du sous-corpus « sortie du travail » (illustrations 92 et 93) ce sont des considérations générales sur la consommation de viande avec les formes « manger », « viande », « vache », « personnellement », « cochon », « élevé », « consommer », « steak », « bouffer » (classe 1 du sous-corpus « sortie du travail », illustrations 92 et 93) et les conditions d'abattage avec le lexique de la classe 2 (illustrations 92 et 93) « animal », « condition », « boucherie », « abattre », « transport », « façon », « respect ».

**** *nom_071 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_soigneur

« Mais c'est, je ne supporte pas, c'est les conditions déjà d'abattage enfin du transport déjà de l'animal et de l'abattage, ça, c'est ignoble. Je trouve qu'on est loin du bien-être pour partie. Mais rien que le transport parce que je vois parfois des camions alors pas de chevaux c'est très rare, mais d'autres animaux, les conditions sont terribles, je trouve que c'est terrible, terrible pour eux. »

**** *nom_016 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Donc je peux pas dire que je suis contre ce serait malhonnête, mais à partir du moment où des animaux sont élevés pour être mangés c'est la manière encore une fois

qui m'importe, c'est la méthode d'abattage. Je pense que y a encore un gros travail à faire encore. »

Le vocabulaire de la classe 6 du sous-corpus « sortie du travail » (illustrations 92 et 93) « sauver », « race », « trait », « chevalin », « boucherie », « exister » reprennent l'argumentation de la boucherie chevaline comme moyen de sauver les races nationales de chevaux de trait à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

**** *nom_033 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_instructeur
« Comme au départ, ça me faisait honte, après, quand on a bien réfléchi à la question, c'est peut-être ce qui a sauvé beaucoup de races et beaucoup d'origines de chevaux, grâce à la boucherie, on a gardé des chevaux. »

**** *nom_077 *sexe_f *age_2 *lien_indirect *secteur_privé *dom_courses
*metier_institution

« D'abord, c'est, ils vont disparaître, comme on, on parlait de la boucherie, je suis très fière de nos 9 races de trait françaises qui existent toujours, je trouve ça magnifique, un percheron c'est somptueux, un breton. Bon si y avait pas eu ça, ces races-là auraient disparu, ça aurait été dommage. C'est un peu complexe, hein, mais je mange pas de viande de cheval pour autant, mais voilà. »

Dans ce corpus de cent-huit entretiens, l'envoi des chevaux à l'abattoir est devenu anecdotique. Dès que cela est possible, les personnes gardent les chevaux à l'instar des agents de sécurité public ou de ceux qui travaillent avec des chevaux territoriaux. Quand le nombre de chevaux est plus important comme dans les centres d'entraînement de chevaux de course ou des centres équestres, mais que cela est possible, le dirigeant garde son ou ses chevaux préférés. Pour les autres, les responsables de structures équestres cherchent à les placer chez des particuliers.

III.2.3) Le placement des chevaux

Dans les « centres » « équestres » (classe 7 du sous-corpus « sortie du travail », illustration 91), la mise à la retraite des chevaux s'effectue par le recours à des cavaliers amateurs ; cela peut nécessiter d'accepter de mettre à la retraite un animal rentable afin que le nouveau propriétaire puisse profiter des savoir-faire du cheval.

**** *nom_031 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur
« Comment vois-tu la retraite et la fin de vie des chevaux ? Alors nous on essaye à maximum de les replacer à des gens qu'ont, souvent on a vendu des chevaux de retraite

à des cavaliers qui les ont adorés ici avant. Donc y a plein de gens qu'ont, donc souvent ça se passe comme ça. Après là dernièrement on avait, voilà on avait un lot de chevaux qu'étaient, qui rentraient tous à l'âge de la retraite. Et en fait ils sont partis dans une hum, dans une ferme, alors c'est pas vraiment une ferme pédagogique, mais en fait dans un endroit où y a beaucoup d'handicapés où en fait les handicapés font des pansages. (...) Ils font peut-être une balade par semaine, mais ils sont quasiment pas montés. Voilà donc là du coup ce qui est bien c'est que de pouvoir les mettre à la retraite, donc quelqu'un qui assume leur frais, le, la pension au pré, les soins vétérinaires qu'il y a à faire, le peu de soins qu'il y a à faire. Et c'est surtout que ils aient de la compagnie. Ça soit pas juste si on les fout tous dans un pré et on va plus les voir, voilà c'est d'aller les voir. Donc quand ils ont un propriétaire, ils s'achètent, souvent c'est leur premier cheval qu'ils l'achètent à 18 ans c'est leur premier. Ben ils vont les voir plus dans la semaine, ils vont faire des pansages donc ça, c'est, ça, c'est top. »

**** *nom_032 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« C'est vrai que moi, 15, 16 ans, souvent j'essaie de les vendre en préretraite. Donc, pour des gens qui veulent faire un peu de balades, un peu, je les use pas jusqu'au bout, si on peut dire ça comme ça, j'essaie, parce que déjà moi je peux pas après, je peux pas en garder 20 au pré, j'ai pas la place. C'est un problème la retraite des chevaux. Donc, souvent, j'ai des anciens cavaliers qui me, j'en ai pas mal hein. (...) Après, y en a c'est les grands chevaux, c'est un peu plus compliqué, d'ailleurs, j'essaie de plus en avoir des grands chevaux parce que, ben parce que t'as vraiment du mal, et il ne faut pas attendre qu'ils aient 20 ans. J'ai eu une série, j'ai attendu qu'ils aient 20 ans, tu, les gens hésitent d'acheter un cheval de 15, 16 ans, et on. Puis tu vends 500 euros enfin, tu, pour dire que tu le donnes pas, mais, c'est, après c'est, après c'est plus compliqué hein. Mais, c'est vrai que tant qu'ils vont bien, ils sont cools, ils, alors tu te dis, tu les gardes pour faire les débutants, 2 heures par semaine. Mais bon, en attendant, mine de rien, on est quand même une entreprise, eh ben en attendant, il faut les vermifuger, il faut les vacciner, il faut les, et puis, du coup, à un moment donné, tu te trouves presque avec une double cavalerie, t'as les jeunes qui arrivent qu'il faut former, et puis t'as les vieux, t'arrives pas à lâcher parce qu'ils t'assurent, tous tes cours de petit niveau, qui sont vachement rassurants, et donc, c'est vrai qu'à un moment donné, c'est compliqué, mais là, je crois que j'ai compris. Là 15, 16 ans, c'est

bien, mais faut toujours avoir des jeunes. Le problème, c'est ça, c'est pour, faire la rotation de la cavalerie, et ben il faut toujours que t'aies des jeunes. Alors que t'aies des jeunes, l'année dernière, j'avais des jeunes, ben ouais, ils faisaient 2 heures par semaine. Si tu parles de rentabilité, parce que t'es quand même obligé d'en parler, c'est pas terrible, mais, comment faire autrement, si tu veux pas faire peur aux cavaliers et bousiller tes chevaux. »

Plus anecdotique puisque seule une personne m'en a parlé : le fait de solliciter les cavaliers de la structure en organisant une cagnotte pour les équidés qui partent à la retraite.

**** *nom_062 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_prive *dom_sport *metier_connexe

« Comment se gèrent la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Alors, y a pas si longtemps encore je les gérais dans mon club en organisant, le départ de chaque poney ou de chaque cheval à peu près 6 mois à l'avance en lançant deux trucs. On lançait une, une cagnotte et on cherchait un parrain qui pouvait le recevoir chez lui. Donc ça a bien marché hein, je sais plus combien on en a casé comme ça, mais on les casait autour de nous en fait. C'était un gros club qui avait 500 cavaliers et, plus, à peu près 600, 700 scolaires par, par semaine donc quand on a un impact sur 1000 enfants, quantitativement on avait un réservoir de, de réactions positives on va dire sur le départ d'un poney, c'est génial quoi. Donc voilà, j'ai organisé une retraite que j'appellerais familiale. Enfin au sens famille des cavaliers et pour mes chevaux perso, ben ils sont chez moi, point. »

Il y a donc plusieurs stratégies mises en place par les professionnels et ce dans les différents domaines étudiés pour mettre leurs chevaux à la retraite. Mais cela nécessite de s'assurer qu'ils auront une qualité de vie digne d'eux.

III.2.4) La progressivité de la mise à la retraite

Les enquêtés s'accordent sur le fait que la mise à la retraite des chevaux doit se faire progressivement et que le lien anthropoéquin doit être maintenu auquel cas ce serait de la maltraitance pour les animaux.

**** *nom_096 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_prive *dom_sport *metier_moniteur

Comment est-ce que vous envisagez la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Alors, nous on les déclasse. Les chevaux de sport, qu'ont fait un certain niveau d'épreuve, on les diminue en épreuve progressivement, parce que l'arrêt brutal, on a constaté

que c'était difficile. (...) Et progressivement, on arrive à les mettre au pré, totalement, à temps complet avec d'autres, et puis après évidemment, nous on peut pas tous les garder ici. Donc, on essaie de les placer dans des bonnes maisons... et les laisser finir leur vie tranquillement comme ça quoi. Voilà comment on envisage les choses. Après on, moi je remarque maintenant depuis quelques années souvent, on se dit qu'un cheval vers 18, 19 ans, c'est bien de le mettre à la retraite parce que c'est un peu l'âge qu'on, qu'on se donne comme. Moi, j'ai des poneys, qui font de la comp-, qu'on a arrêté à la compétition, et qu'ont vraiment déperé, que j'ai remis à 19 ans, 20 ans, qu'ont 21 ans, qui font des toutes, toutes petites épreuves hein. Mais qu'ont toujours un enfant qui s'en occupe et sinon ils vivent pas bien la tran-, ils vivent pas bien la transition. C'est trop tôt, ils sont pas prêts en fait à, à ça quoi ! C'est-à-dire qu'à un moment, ils sont tellement conditionnés dans cette vie-là que c'est difficile pour eux de se retrouver d'un coup, ben ils ont plus d'occupation, ils sont avec les autres, mais ils sont un peu seuls toute la journée. Ils se retrouvent un peu perdus quoi. Nous, on, on fait les choses comme ça, c'est-à-dire qu'en fait c'est pareil, c'est un peu les chevaux qui disent quand à un moment, bon ben voilà, hou !! Quand, ils sont dehors et qu'ils ont plus de signes, qui mangent bien, qui s'alimentent bien tout ça, c'est qu'ils sont prêts à ça. Et quand on voit qu'ils se laissent un petit peu déperir et tout, généralement on les remet en route. Et 2, 3 ans après, on les, on redescend et puis là ils partent à la retraite et ils acceptent ça quoi ! Mais c'est sûr que pour eux c'est un énorme changement hein, c'est quand ils sont, on s'en occupe 7 jours sur 7, ils sont manipulés tous les jours, ils vont en concours tous les dimanches, ils ont une vie qui est quand même très active. D'un coup, ils se retrouvent un peu là sans rien, et ça peut les angoisser un petit peu quoi ! »

**** *nom_088 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« Comment se gèrent la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Je pense qu'un cheval qui vous a fait plaisir, avec lequel vous avez partagé des choses où le cheval s'est donné à vous avec générosité, parce qu'il vous aura permis de faire, ou une carrière ou un bout de chemin, du loisir, etc., doit avoir une retraite paisible. J'ai un cheval de spectacle mon c'est le, enfin j'en ai un autre en préparation maintenant, il a 24 ans, 24 ou 23, je me rappelle plus, voilà il est en retraite, je l'ai arrêté à 20 ans, je l'ai arrêté à 20 ans et depuis 3 ans il est en stabulation libre, il entre, il sort, je le monte de temps en temps pour lui donner encore l'impre-, l'impr-, l'impression qu'il est

important parce qu'il en a besoin, et parce que pendant 20 ans, on a eu une relation. J'avais fait ça avec un de mes précédents chevaux de spectacle qui avait fait ses adieux à Paris au salon du cheval (...) il a eu une retraite [silence] identique à, à celle de, de celui-ci et j'avais même été obligé et ça c'est une question d'observation, de l'intérêt que l'on porte à l'animal. (...) Après le cheval je lui ai donné, donc cette retraite et au bout de 2 ans, je me suis aperçu que le, que le cheval déprimait et chaque fois que je montais un cheval près des arènes, lui il était en liberté à côté, il venait au plus près parce qu'il y avait un paddock qui jouxtait les arènes, d'air de dire donc « et moi là je fais quoi ? » Et ça c'est parce que je, je crois sans prétention je savais observer parce que je m'intéressais à son mental, à son, et j'avais l'impression un petit peu, qui déprimait et un jour, les choses dans la vie sont souvent bien faites. J'ai eu une proposition pour travailler à l'académie équestre de Provence et, et j'y suis allé avec un jeune cheval et je lui ai fait reprendre du service. (...) du jour où de la stabulation libre il s'est retrouvé dans un box, le manège, la musique, la poésie parce que tous mes spectacles étaient accompagnés de commentaires, etc. Le cheval rentrait et sortait du box au, au passage, voilà, il avait changé complètement de comportement parce qu'il était redevenu important, il retrouvait la complicité que nous avons eue parce qu'il était à un moment donné, croyant lui faire plaisir en le mettant à la retraite, ben y a eu cette coupure où le cheval voilà, il était un peu, un petit peu perdu et il a fait son dernier spectacle, à 25ans et un matin XXXX m'a téléphoné, je devais partir donner un stage à Paris, il m'a téléphoné pour dire, voilà [grande émotion] il a fait que me prononcer le nom du cheval donc j'ai annulé mon voyage à Paris et je suis allé voir le cheval qui était assis dans le box et qui s'est réveillé il avait fait son dernier spectacle la veille, c'était en 2001, il est assis dans le box, comme étonné, surpris dans la mort, voilà. »

III.2.5) L'assurance de bonnes conditions de vie

Comme ont pu le montrer un certain nombre d'extraits précédents, il est crucial pour le cheval de garder un lien de vie avec les humains.

Cette importance de la progressivité, du lien se retrouve dans la classe 3 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail » (illustrations 92 et 94) avec les formes « habituer », « balader », « progressivement », « activité » et « entretenir ».



Illustration 93. Partie « conditions de vie à la retraite » de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail ».

Une attention toute particulière est accordée à ce que le cheval puisse jouir d'une retraite selon les impératifs propres à son espèce, en retrouvant un accès aux prairies (« herbage », « herbe », classe 8 des illustrations 92 et 94), en recouvrant une liberté restreinte durant les années de travail. Par ailleurs, les formes « hiver », « voir », « abri », « nuit », « rentrer » et « pansages » indiquent la nécessité de soins appropriés et de surveillance des vieux chevaux.

**** *nom_064 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« J'ai 3 retraités, ils sont au pré, je vais les voir 2, 3 par semaine, mais dans tous les cas, là où ils sont il y a des gens qui tournent tous les jours. Ils mangent du grain l'hiver, ils ont du foin s'il n'y a pas assez d'herbe, ils sont à l'herbe. Ils sont parés, ils sont vermifugés, ils ont une couverture quand ils ont besoin. J'ai pas encore eu le cas, parce que j'ai pas assez longtemps d'activité pour avoir des très vieux chevaux ; mais

quand que ça commence à se dégrader un peu, qu'ils supportent plus d'être dehors, etc., tu les rentres, tu leur fais des soins, s'il y a besoin de leur faire des soins, tu les remets dehors. »

L'ensemble de ces conditions nécessite de trouver une *bonne maison*. La crainte de la maltraitance par manque de soin ou l'ignorance des particuliers à répondre aux besoins d'un vieux cheval peut justifier l'envoi des chevaux à l'abattoir comme cela a été évoqué précédemment. Il s'agit alors d'un moindre mal et l'abattage représente une forme d'euthanasie.

**** *nom_037 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_veto

« Dans les pays scandinaves et même anglo-saxons vous avez la possibilité, je dis pas que c'est bien, mais moi ça m'a un peu interpellé quand même de faire euthanasier un cheval parce que il est inutile, enfin j'emploie à dessein des mots un peu choquants. Et ça m'a surpris, j'ai dit, « Mais attends, toi t'es vétérinaire », tu reçois quelqu'un qui dit, « Mon cheval il est en pleine santé, mais j'en veux plus et il sert plus à rien », tu vas l'euthanasier. Et les Finlandais, les Suédois, les Norvégiens disent « oui on peut le faire ». J'ai dit, mais ça en France c'est pas possible. (...) Éthiquement et puis même, je pense que y en aurait quelque souci, enfin un véto qui fait ça et les véto

français ne font pas ça. Alors y a des pays où c'est possible, ça fait partie de la gestion de la fin de vie. (...) c'est des pays parfois qui sont extrêmement stricts sur les notions de bien-être animal, de dimension des box, etc., ils vont être capables d'euthanasier des chevaux parce que y a plus d'avenir pour ce cheval-là soit en termes sportifs, d'utilité. Le cheval va bien, mais on va l'euthanasier, ça en France on peut pas, on peut pas. (...) Je préfère qu'un cheval aille à l'abattoir, être abattu dans de bonnes conditions et là y a des progrès à faire (...) qu'un cheval qui va être placé chez quelqu'un, chez un détenteur, qui va avoir aucune notion de l'entretien d'un cheval (...) et ce cheval va se retrouver dans un mouiroir pendant des années, mal entretenu. »

III.3) La fin de vie des chevaux



Pour terminer sur ce sous-corpus « sortie du travail », la classe 9 (illustration 91 et 95) aborde les représentations des professionnels quant à la belle mort et la bonne mort. La belle mort est celle de la crise cardiaque, de l'exemple donné par *nom_088 *sexe_h *age_4 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste de son cheval mort dans la nuit. Cependant c'est très rarement le cas, et la fin de vie peut être une longue agonie. Sur ce point la classe 9 du sous-corpus « sortie du travail » (illustrations 92 et 95) est influencée par le discours des vétérinaires (lien_indirect, illustration 72 dom_transversal, illustration 69 et metier_soin illustration 70). En 2019, l'Observatoire Économique et Social du Cheval estime qu'environ 70 % ont été euthanasiés.¹

Illustration 94. Partie « fin de vie à la retraite » de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail ».

III.3.1) Une fin de vie médicalisée

Hormis un enquêteur pour qui l'humain n'a pas à décider de la fin de vie d'un cheval, il y a un consensus pour que les chevaux puissent bénéficier d'une bonne mort afin de lui éviter des souffrances inutiles.

**** *nom_085 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste
« Et la fin de vie ? Non, ben c'est compliqué, c'est tellement, c'est pas drôle, mais il faut l'assumer donc, voilà on, on essaie d'être, au niveau, je dirais médical on essaie

¹ Chiffre obtenu sur demande en décembre 2020.

d'être, d'aider jusqu'au bout et puis quand on sent qu'il faut aider à partir, on aide à partir, mais ça y a que eux qui le savent. Et je déteste les gens qui prennent la liberté de penser que le cheval voudrait partir, ça je déteste parce que je trouve qu'on n'a pas le droit de ça, on a vraiment pas le droit, donc c'est le cheval qui dit puis que les gens soient tranquilles parce que quand c'est clair, c'est clair. Nous on a aidé des chevaux, là on a eu une jument à la maison elle a 40 ans, ça fait cinq ans je crois que les parents de XXXX l'aident à se relever régulièrement le matin puis elle se recouche, puis faut, alors elle a un palan pour l'aider à se relever et on passe le temps à, et on passe le temps qu'il faut pour la relever et tout ça, les soins, les bouillies spéciales, tant qu'elle a pas dit « Aidez-moi je dois partir », on n'a pas le droit je veux dire elle a 40 ans, ça fait 10 ou 20 ans qu'elle sert plus à rien, qu'elle est un fardeau, qu'elle coûte cher, mais si elle nous dit pas, si elle dit rien, faut obéir. Et quand c'est le moment, c'est le moment, je pense que c'est clair. »

**** *nom_011 *sexe_h *age_1 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_support

« Comment envisagez-vous la retraite puis la fin de vie des chevaux ? Hum, moi je pense que, ils aient une v-, la fin de vie elle se passe naturellement, parce que je conçois pas de, de qu'on envoie les chevaux, pour la boucherie, par exemple. Après faut, faut pas forcer la nature, je pense, pour la fin de vie, des chevaux, sauf si vraiment, il est dans un état de souffrance, je pense des fois il vaut mieux euthanasier que faire souffrir le cheval. »

**** *nom_064 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_moniteur

« Et puis après, petit à petit, on les laisse, tu vois, et voilà, et ils sont au pré. Ils sont vermifugés, ils ont leur foin, ils ont leurs trucs et on les laisse peinards. On s'acharne pas, si tu veux. Y a un moment quand, ils vont pas bien, on fait ce qu'il faut pour essayer de les soigner, mais quand on voit qu'ils sont au bout du bout on les laisse partir aussi. C'est, pour moi, aussi les respecter que de savoir le laisser partir quand, quand y a plus rien à faire. Que de s'acharner et les faire souffrir parce que nous petits humains, on serait contents de les garder avec nos côtés. Alors, c'est important de faire le maximum, maintenant, je pense que c'est aussi important de les respecter et de les laisser partir, après tout ce qu'ils ont donné et tout. (...) Nous, on avait une jument de propriétaire comme ça qui était en fin de vie ; on la rentrait la nuit. Mais, un moment, elle est au bout du bout, on reste avec elle, on fait ce qu'il faut avec le vétérinaire, mais... Voilà, on fait ce qu'il faut, mais, on la largue pas non plus, on l'avait pas larguée non plus comme une vieille chaussette, on est restés avec elle, on

l'a accompagnée jusqu'au bout et, et voilà. Comme on ferait pour, pour une personne quoi. »

**** *nom_097 *sexe_h *age_2 *lien_indirect *secteur_privé *dom_transversal *metier_veto

« En fin de vie quand ils n'arrivent plus à se lever, en général, on demande l'autorisation d'euthanasier, pour pas qu'ils meurent étalés par terre en attendant que ça arrive (...) dans ce cas-là il vaut mieux abrégé sa vie que de le voir mourir en 2, 3 jours en décubitus et tout plein de plaies, d'escarres et dans un état lamentable. »

La gestion du cadavre est également un point qui a été soulevé. En France, le code rural interdit l'enfouissement de tout animal de plus de 40 kg sous peine d'amende [voir le chapitre 2 de la première partie]. Jusqu'en 2009, le seul procédé de destruction des corps était l'équarrissage. Depuis, une exception législative autorise l'incinération des équidés. Du fait de son coût, cette pratique demeure minoritaire ; en 2018 elle représentait seulement 2,33% du traitement des cadavres d'équidés. Si l'incinération n'a été mentionnée qu'une seule fois, en revanche, le souhait d'enfouissement a été émis par plusieurs enquêtés.

**** *nom_067 *sexe_h *age_3 *lien_indirect *secteur_privé *dom_liensoc
*metier_therapeute

« Si le cheval, on voit qu'il peut vraiment plus, ben on a aujourd'hui cette possibilité de l'endormir, et puis de lui faire un arrêt cardiaque et puis voilà. Mais par contre, je serais plus pour, je sais que c'est difficile et le monde humain est un peu spécial, mais je serais plus un, l'enterrement, enfin d'enterrer les chevaux sur ma propriété si on peut que de le faire aller à l'équarrissage, voilà. »

**** *nom_055 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro

« Et la fin de vie ? Je sais pas. Je, j'ai jamais encore été confrontée à ce problème. Hum, je pense que le plus courant c'est, enfin une fois que le cheval est décédé, il, comme la plupart des animaux il part avec un équarrisseur, c'est pas très, c'est pas très chouette, mais je pense que c'est ce qui se fait le plus souvent. C'est difficile d'enterrer un cheval dans son jardin même si bon, ça serait pas (rires), ça serait pas si mal, en tout cas pour, si y en a qui ont compté beaucoup. »

**** *nom_090 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Alors pff ça, c'est dommage que les cimetières de chevaux, ça existe pas parce que pour moi, y a un problème d'éthique un peu quand même bizarre. Enfin, enfin, la boucherie, alors non, je, je pensais le, l'équarrissage parce que là, c'est pareil si y a tout un truc quand même, enfin pff, c'est quand même un peu. Quand votre cheval que

vous avez choyé, que vous avez machin, vous le voyez arriver avec une grue, qui est pris, qui est jeté dans le camion, vous dites « j'au-, j'aurais préféré creuser un trou dans ma, dans mon jardin avec une pelleteuse quoi », enfin y a un problème-là. »

III.3.2) Quand le cheval est un autre que soi-même

Tout au long de la présentation des résultats a été mis au jour le parallèle entre les chevaux et les enfants lors de la phase d'apprentissage puis celui entre humains et chevaux dans le travail. Le discours des enquêtés fait ressortir la centralité de la relation et de manière plus saillante en quoi la sortie du travail, plus précisément la fin de vie de leurs animaux peut faire écho à la leur. Les relations de travail créent une forte proximité entre les individus ; dès lors qu'il soit humain ou équin, le collaborateur est avant tout l'autre.

**** *nom_047 *sexe_h *age_4 *lien_sans *secteur_privé *dom_liensoc *metier_artiste

« L'idéal serait que chez les chevaux comme chez les hommes, qu'on puisse mettre fin à leur vie d'une manière radicale et indolore à partir du moment où il serait dans la souffrance mentale ou physique. »

**** *nom_010 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_transport

« Alors la fin de vie pour les chevaux je me dis qu'il ne faut pas s'acharner quand on voit qu'ils sont vraiment mal, enfin qu'ils arrivent plus à, ils sont perclus d'arthrose ou de, enfin à partir du moment où y a pas de douleur, bon moi là ça va. À partir du moment où on sait que le cheval est, a mal ou est pas bien ou voilà, moi je suis plus pour me dire bon, il faut, il faut arrêter là. Enfin après je dis un peu ça pour les humains aussi (rires) quand l'humain le décide et pas (rires) voilà il ne faut pas, faut pas v-, voilà que les chevaux sont complètement mal et attendre qu'ils puissent se lever et qu'ils, qu'ils souffrent pendant, voilà. »

**** *nom_014 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« Qu'est-ce qu'une bonne fin de vie ? Alors par rapport aux humains on a le droit d'euthanasier nos chiens, nos animaux, de pas les faire souffrir. Si un cheval n'est pas bien, est malade et qu'on voit que ça sert à rien de s'acharner dessus pour faire des tests ou des, ou des é-, des tests inutiles, autant laisser partir. J'en ai perdu un ici moi, c'était pas évident de le laisser partir, mais il fallait, il pouvait plus. Il avait un problème pulmonaire, ils ont pas pu le soigner, il a choppé une infection des poumons. On a dû l'euthanasier, au moins il a pas souffert. (...) Donc je vous dis après si on

peut les aider à partir s'ils sont pas bien, je suis pour. Je suis pour les humains déjà malheureusement parce que mon père a souffert d'un cancer, ça aurait été mieux qu'on le laisse partir rapidement. Donc si on peut faire ça avec les animaux, moi j'ai piqué ma chienne y a un an parce qu'elle était, elle avait 16 ans et elle pouvait plus, elle mar-, elle voyait plus, elle était sourde, elle se vidait donc le vétérinaire a dit « on va pas la laisser souffrir ». J'ai dit « non, on y va ». Ça fait pas plaisir hein, ça m'avait fait mal au cœur, même de pas penser à mon XXXX que j'ai perdu y a, y a 8 ans, j'y pense encore, il est en photo à la maison [ému], mais si on peut le laisser partir, moi je, au contraire je suis pour ça. »

**** *nom_090 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_public *dom_sport *metier_instructeur

« Et la fin de vie ? Ben la fin de vie, après, pour moi, s'il meurt d'une mort naturelle et en étant en bonne santé (rires), c'est tout ce qu'on peut en souhaiter à chaque humain. Si il a vraiment des gros problèmes de santé et que il est malheureux, forcément, c'est dommage que pour l'homme, l'euthanasie n'existe pas hein, parce que c'est quand même le pire du pire d'être en très, très mauvaise santé et de se voir partir comme ça et que. Donc pour moi, forcément l'euthanasie chez un cheval, à partir du moment où y a vraiment un gros, gros problème [Soupir], c'est obligé quoi, c'est pas, c'est même pas à réfléchir quoi. Faut pas, si on voit le cheval qui est malheureux, qui, on doit dire « ben non, il faut qu'il meure d'une mort naturelle, si y a des gros problèmes de santé derrière. » Enfin, si on sait que y a auc-, que y a, que ça, ça va durer juste 3 mois, et puis que pendant 3 mois, ça va être la galère pour lui, c'est pas la peine de, enfin pour moi hein, mais bon. »

Ce corpus est d'une grande richesse. Il serait encore possible de présenter les résultats d'autres thématiques mais secondaires à mon problème de recherche.

IV] Synthèse conclusive

En guise de conclusion, je vous présente deux tableaux qui synthétisent les résultats énoncés ci-dessus. Le premier (illustration 95 et 96) récapitule les mondes lexicaux présents dans la classification hiérarchique descendante du corpus. Il indique également les variations du discours des enquêtés selon leur âge, leur sexe, leur secteur, leur domaine et leur métier.

Un nom a été attribué pour chaque classe de la classification hiérarchique descendante du corpus, rendant compte du monde lexical principal de la classe. Je me suis ensuite servie des projections respectives des Chi² d'association des variables, âge, sexe, lien, secteur, domaine et métier à chacun des mondes lexicaux définis par la classification hiérarchique descendante (graphiques 1 à 6 des illustrations 69 et 70).

Premier point : certaines thématiques font consensus et d'autres non. Il y a un consensus entre les enquêtés autour du sens et des valeurs du travail avec les chevaux. La motivation de l'engagement dans le travail auprès des chevaux, les conséquences qu'elles impliquent et la figure de l'homme de cheval sont communs aux interlocuteurs quelles que soient leurs caractéristiques. De même, les représentations sur l'influence du sexe des humains et des chevaux au travail ne fait pas débat. Dernier élément commun, la gestion de la retraite et de la fin de vie des chevaux.

En revanche, tout ce qui a trait aux modalités interspécifiques du travail et aux cœurs de métiers sont particulièrement influencés par les domaines professionnels et les métiers. Ainsi, le recrutement, la formation, les étapes de la carrière, l'organisation du travail, les conditions de travail et les lieux du travail diffèrent selon l'activité des collectifs de travail. Toutefois, la présentation approfondie du discours a montré des conceptions communes sur le recrutement et sa part affective ou encore les enjeux de la formation des collaborateurs équins.

Deux thématiques n'ont pas ou peu été traitées celle de l'évolution des relations entre humains et chevaux et celle des représentations relatives aux associations de défense animale. Le tableau indique que les variables du sexe, de l'âge et du lien influencent ce discours. Il faudrait faire entrer ici une autre variable qui est celle de l'époque du recueil. En effet, au début de la collecte d'informations mes interlocuteurs étaient peu au fait de la question de l'animalisme. De même, ils ne faisaient pas de différence entre les associations de protection animale et celles de la cause animale. Puis les débats concernant les cirques et l'interdiction d'y employer des animaux sauvages a commencé à les interpeller et le discours a évolué. Il est vrai que les jeunes femmes en lien direct sont plus sensibles aux associations de protection animale que les hommes de plus de cinquante ans n'ayant pas de liens ou des liens indirects avec les chevaux.

	Âge	Sexe	Lien	Secteur	Domaine	Métier
C11 Le corps du cheval au travail						
C12 Le cheval au travail entre plaisir et souffrance						
C13 Initiative et formation du cheval						
C14 Evolution des relations humains – chevaux et contexte sociétal						
C15 Engagement des humains dans la profession anthropoéquine						
C16 Motivations et impacts de l’engagement des humains dans la profession anthropoéquine						
C17 Condition de vie du cheval à la sortie du travail						
C18 Organisation du travail et conditions de vie et de travail						
C19 Conditions matérielles du travail et soins						
C110 Les conditions des étapes de la carrière du cheval						
C111 Les espaces de la carrière du cheval						
C112 La souffrance au travail des humains et des chevaux						
C113 L’idéal typique de l’homme de cheval						
C114 Recrutement et objectifs de la carrière du cheval						
C115 Les associations de défense animale						
C116 Les différences de sexe des humains dans le travail avec les chevaux						
C117 La boucherie chevaline						
C118 Les différences de sexe des chevaux dans le travail avec les humains						

Illustration 95. Tableau de synthèse de la variabilité des mondes lexicaux de la classification hiérarchique descendante du corpus selon les variables attribuées au corpus.

Très forte variabilité du discours au sein d'une classe suivant les éléments de la variable.	
Variabilité du discours au sein d'une classe suivant les éléments de la variable.	
Faible variabilité du discours au sein d'une classe suivant les éléments la variable.	
Variabilité du discours au sein d'une classe suivant un singleton.	
Pas de variabilité du discours au sein d'une classe suivant les éléments de la variable.	

Illustration 96. Légende du tableau de synthèse de la variabilité des mondes lexicaux de la classification hiérarchique descendante du corpus selon les variables attribuées au corpus.

Second point : les variables du sexe, du lien, du domaine et du métier sont celles qui discriminent le plus le corpus. Si à la lecture des résultats les trois dernières variables apparaissent logiques, la première n'a pas été remarquée, ce qui est dû au fait que j'ai porté mon analyse sur le travail, l'activité sans prendre en compte la question du genre qui au regard des réponses sur l'influence du sexe dans le travail m'apparaissait secondaire. Un travail complémentaire serait à mener. S'il n'y a pas de différence entre un homme et une femme dans le travail, il semble à la lecture de ce tableau qu'il y ait des différences de représentations sur l'activité du cheval et avec eux entre les sexes et possiblement entre les genres.

Le second tableau synthétique présenté (illustrations 97 et 97b) est construit à partir de la table des métadonnées du corpus fourni par IRaMuteQ. Ce tableau est donc propre au corpus pris dans sa globalité hors de la classification hiérarchique descendante de la méthode Reinert, pour repérer comment l'âge et le sexe des humains, leur lien avec les chevaux, leur appartenance au secteur privé ou public, leur domaine professionnel et leur cœur de métier influençaient les mondes lexicaux présentés par la classification hiérarchique descendante du corpus.

	Âge	Sexe	Lien	Secteur	Domaine	Métier
Âge						
Sexe						
Lien						
Secteur						
Domaine						
Métier						

Illustration 97. Tableau de synthèse des variables du corpus par Chi2 de liaison au corpus.

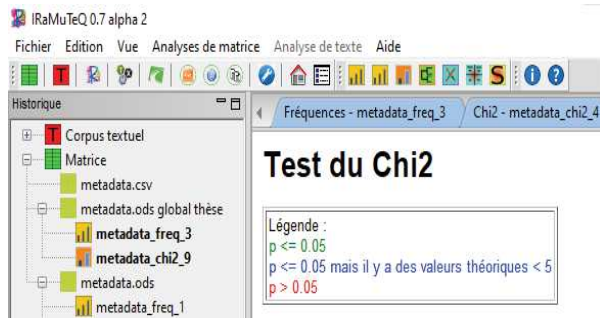


Illustration 97b. Légende du tableau de synthèse des variables du corpus par Chi2 de liaison au corpus.

IRaMuTeQ calcule un score pour chacune des variables du discours, ce qui permet des comparaisons et des corrélations entre elles puisque ce score en évalue la significativité. Pour être significatif, le résultat doit être inférieur à un seuil de significativité de 5%. Donc à partir de la légende (illustration 97b), ce qui est en vert dans le tableau (illustration 97) signale que la variable influence significativement le corpus. Ce qui est en bleu signale l'existence d'une significativité de la variable mais le seuil n'est pas atteint par la majorité des données. Ce qui est en rouge indique l'absence de significativité de la variable.

A la lecture du tableau, il est possible d'affirmer qu'aucune variable influence significativement le corpus (absence de $p \leq 0,05$ en vert). Pour le reste, deux corrélations peuvent être émises, d'une part l'âge et le sexe, d'autre part le secteur (privé – public) et le domaine professionnel. Celles-ci ont été montrées au cours de la présentation des résultats.

La présentation des résultats s'achève ici pour laisser place à leur discussion dans le but de valider ou d'infirmer mes hypothèses quant à l'existence d'une profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs ayant construit une communauté socialisatrice qui permet de faire œuvre commune.

Quatrième partie :

**La profession anthropoéquine : une
communauté socialisatrice interspécifique
qui permet de faire œuvre commune**



Illustration 98. Débardage en forêt. © Mélanie Guillamot

Les résultats présentés au cours de la partie précédente ont montré toute la richesse et la diversité de ce corpus de cent-huit entretiens. L'objectif de la classification hiérarchique descendante de la méthode Reinert est d'appréhender les mondes lexicaux qui en étant définis statistiquement permettent de « *pister [la] démarche identitaire d'un auteur ou d'un collectif* ». ¹ Chaque classe d'une classification hiérarchique descendante est constituée d'une thématique majeure qui « *peut être définie comme un ensemble de formes pleines cotextuelles liées entre elles par leur objet et leur contexte.* » ² Lorsqu'il s'agit d'un corpus regroupant plusieurs sujets, comme c'est le cas ici, on arrive à une production de « *lieux communs* » qui « *peuvent s'imposer davantage à l'énonciateur qu'ils ne sont choisis par lui, même si celui-ci les reconstruit, leur donne une coloration propre. Un recouvrement avec la notion de représentation sociale apparaît donc ici assez clairement* ». ³

La notion de représentation est présente dès les textes fondateurs de la sociologie. Emile Durkheim établit une distinction entre les représentations individuelles et les représentations collectives. Selon le sociologue, les premières sont instables, éphémères et fluctuantes tandis que les secondes définissent un mode de pensée commun gouvernant les comportements des groupes sociaux par des normes et des mythes. ⁴ Dans les années 1960, Serge Moscovici renouvelle la notion de représentations sociales qu'il compare à des théories du savoir commun, de l'appropriation vulgaire des savoirs scientifiques qui se diffusent dans la société.

Les représentations sont à l'interface de deux réalités. La première relève de l'individu, de sa réalité psychique et de son mode d'appropriation du monde et du réel par ses sens et ses affects.

« L'activité de représentation devient alors pour le je synonyme d'activité d'interprétation. Le mode selon lequel l'objet est représenté dévoile, en effet, l'interprétation que se donne le je de ce qui est cause d'existence de l'objet et de sa fonction. » ⁵

La seconde réalité est extérieure au sujet et se situe dans une collectivité qui est régie par les règles du groupe. Celui-ci est une communauté socialisatrice où s'élaborent des représentations issues des comportements mutuels et des interactions entre les membres du groupe. Il en résulte

¹ Reinert Max, 1993, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 37.

² Ratinaud Pierre, Marchand Pascal, 2015, « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots. Les langages du politique*, n° 108, p. 58.

³ Reinert Max, 1993, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 12.

⁴ Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, 256 p.

⁵ Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, p. 61.

une production sociale mentale qui porte en son sein une idéologie au sens de fonctionnement social avec production de discours sociaux.¹ La dimension idéologique des représentations collectives « désigne des valeurs et décide de leur hiérarchie, concerne avant tout l'action et ses buts légitimes. »²

« Ainsi, contrairement à la conception courante qu'en ont les acteurs sociaux, les représentations ne se réduisent pas à des réalités mentales qui seraient la contrepartie d'une réalité extérieure tangible dont elles se rendraient compte, mais elles contribuent à leur constitution. Elles sont avant tout un discours porteur de signification qui traduit une vision du groupe ou de l'organisation permettant à ses membres de s'y reconnaître. »³

Les représentations sociales forment un « noyau central » qui correspond au cadre d'interprétation de la communauté et à un système périphérique qui s'établit fonction des représentations individuelles.⁴ C'est pourquoi les représentations sociales peuvent être influencées temporellement et culturellement.

Les structures normatives de ces communautés socialisatrices peuvent être approchées par leurs marqueurs socio-langagiers.⁵ C'est à partir de ces marqueurs socio-langagiers qui se donnent à voir dans l'analyse des données textuelles via les classifications hiérarchiques descendantes d'un corpus que l'on peut analyser les représentations sociales d'une communauté socialisatrice. En tant que rapport aux représentations sociales, je vais confronter – dans la discussion qui s'ouvre maintenant – les mondes lexicaux issus de l'analyse du corpus aux cadres théoriques de l'activité et de la sociologie des groupes professionnels afin de valider, nuancer ou invalider mon hypothèse majeure, mes deux hypothèses mineures et leurs sous-hypothèses respectives.

Le tableau suivant reprend sous forme synthétique les éléments de mon questionnement : l'hypothèse majeure, les deux hypothèses mineures et leurs sous-hypothèses respectives.

¹ Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, 256 p.

² Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, p. 56.

³ Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, p. 52.

⁴ Lo Monaco Grégory, Lheureux Florent, 2007, « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes d'études », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, p. 55-64.

⁵ Ratinaud Pierre, Marchand Pascal, 2015, « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots. Les langages du politique*, n° 108, p. 57-77.

Il existe une profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs construisant ainsi une communauté socialisatrice qui permet de faire œuvre commune.

<p>La communauté socialisatrice de travail anthropoéquine s'analyse de la même manière que les autres groupes professionnels.</p>	<p>L'identité catégorielle spécifique de la profession anthropoéquine est construite par une socialité qui reconnaît l'engagement subjectif dans le travail d'une entité interspécifique duale.</p>
<p>La microsociologie est une bonne focale pour analyser le rôle de l'agentivité du cheval dans la construction identitaire de la profession anthropoéquine.</p> <p>Les concepts de socialisation, de professionnalisation, de carrières et de compétences peuvent être convoqués pour analyser le rapport des chevaux au travail.</p> <p>Les territoires des segments de la profession anthropoéquine subissent des menaces internes supérieures aux menaces externes.</p> <p>L'Homme de cheval est la figure idéale typique qui grâce à sa maîtrise du savoir et sa moralité en acte avec les chevaux donne une unité à la profession anthropoéquine et lui assure une autonomie.</p>	<p>Par son engagement subjectif dans le travail, le cheval acquiert une identité qui le singularise.</p> <p>Le collectif interspécifique de travail est construit à partir d'un langage, de savoirs et de compétences communes qui permettent de faire profession.</p> <p>Les quatre types de règles de travail (technique, sociale, langagière et éthique) sont implicitement élaborés avec les chevaux.</p> <p>La déontologie participe de l'identité et de la pérennité de la profession anthropoéquine par ses productions de conventions technico-organisationnelles, de sens et de valeurs.</p>

Chapitre 1. L'engagement subjectif individuel dans le travail et le quotidien du collectif de travail

Les processus de domestication ont produit des espaces de rencontres et de communication entre des sociétés humaines et des sociétés animales. À la croisée des mondes, humains et animaux engagent leur subjectivité, leurs affects et leurs intérêts dans une volonté d'échanges communicationnels. Ainsi que l'exprimait Paul Watzlawick, on ne peut pas ne pas communiquer.¹ Nous ne pouvons pas ne pas entrer en interaction avec autrui, ne serait-ce que par le regard. C'est aussi l'expression d'un attrait pour l'altérité, pour la compréhension de l'autre qui ne peut se réaliser sans empathie et sans la volonté d'essayer de comprendre ce que l'autre ressent. En tant que socialité, le collectif de travail transforme ses membres par l'activité, la communication qui s'y opère, l'envie de faire œuvre commune. En entrant dans un collectif de travail, humains et chevaux y participent par leur corps, leurs affects, leurs envies et leurs attentes. Les modalités d'enrôlement divergent selon les espèces engagées : l'humain s'y engage tandis que l'équidé s'y recrute ; mais tous deux y injectent leurs affects et peuvent éprouver de la souffrance ou du plaisir au travail, tous deux y acquièrent une seconde nature.

I] L'implication subjective des humains et des chevaux dans le travail : un engagement par affection

I.1) De la relation affective à l'animal à l'engagement par passion dans un métier anthropoéquin

Du point de vue de l'analyse des données textuelles du corpus, 20,1 % des segments de texte sont en lien avec l'engagement des humains dans le travail avec les chevaux (illustration 67). Les classes 5 et 6 de la classification hiérarchique descendante du corpus donnent à voir les mondes lexicaux propres à l'investissement des humains auprès des chevaux et les motivations qui participent à sa conversion professionnelle.

¹ Watzlawick Paul, 1981, *La nouvelle communication*. Textes recueillis par Yves Winkin. Paris, Éditions du Seuil, 373 p.

I.1.1) L'amour de la relation

La classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) montre la primauté de l'affectivité dans les relations que l'humain entretient avec les équidés. Ce résultat correspond à une donnée déjà connue de longue date dans les travaux portant sur les relations entre humains et animaux à l'instar de ceux de Michèle Salmona,¹ Jocelyne Porcher,² Marie Guicheteau³ ou pour la spécificité équine ceux de Véréne Chevalier, Fanny Le Mancq,⁴ Servane Le Clinche⁵, mais aussi les travaux anglo-saxons de Lynda Birke ou Kirilly Thompson.⁶

C'est au cours de la petite enfance que s'élabore le rapport au corps et aux sens qui interviennent dans les rapports à autrui aux humains comme aux animaux, mais aussi à l'environnement : le vivant, la matière ainsi que l'espace et le temps. C'est également ce temps, l'enfance qui est évoquée par mes informateurs pour expliquer leur relation affective envers les chevaux. C'est également cet enracinement dans l'enfance qui est au fondement des liens entre éleveurs et animaux, comme le montrent les travaux de thèse de Jocelyne Porcher.⁷ Le processus de construction du goût de l'équitation s'établit lui aussi dans l'enfance. Le centre équestre devient un lieu de socialité important dans la construction identitaire de l'enfant et donc du futur adulte. L'appartenance ou non à une famille travaillant dans un métier anthropoéquin n'a pas d'incidence sur l'émerveillement de l'enfant vis-à-vis de l'animal. L'attrait initial qui mène l'humain vers l'animal puis à sa conversion professionnelle est bel et bien composé de sentiments, d'amour. Il semble que par la suite le degré d'intensité de ce sentiment varie d'un domaine professionnel anthropozoologique à l'autre. Pour Porcher, les éleveurs parlent des relations qu'ils entretiennent avec leurs animaux avec un registre lexical centré sur l'affectivité et partagé entre amitié et pouvoir.⁸ Ce qui ressort de mes entretiens est que l'intensité de l'attachement relève non pas de l'amitié, mais de l'amour. Les termes d'« ami », « amitié », « camarade » n'apparaissent pas dans les formes significatives de la classification hiérarchique du corpus à l'inverse des termes « aimer », « amour », « affinité », « relation ». Dans ses travaux de thèse sur la féminisation de l'équitation, Catherine Toure-

¹ Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 43-50.

² Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

³ Guicheteau Marie, 2021, *Les éleveurs et leurs pratiques quotidiennes : une sensibilité par-delà nature et culture ? Proposition d'une géographie sensible des éleveurs à partir de l'étude de trois territoires français*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Clermont Ferrant, 797 p.

⁴ Chevalier Véréne, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d'une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.

⁵ Le Clinche Servane, 2016, « J'aime les chevaux : de l'attachement sportif aux sentiments amoureux », *Equ'Idée*, 5 p.

⁶ Birke Lynda et Thompson Kirilly, 2018, *(Un)stable Relations. Horses, Humans and Social Agency*, Londres et New York, Routledge, 166p.

⁷ Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

⁸ Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

Malen évoque la référence faite au couple par les cavalières qui disent succomber au charme d'un cheval puis se sentir liées à lui pour la vie ou, quand la relation se passe mal, prétendent divorcer de celui-ci.¹ Plus récemment ceci est corroboré par les travaux de thèse de Servane Le Clinche qui montre l'importance du sentiment amoureux chez les pratiquants – surtout les femmes – d'équitation sportive.² Outre-Manche, plusieurs chercheurs tels que l'anthropologue Rebecca Cassidy font également état de cette intensité de la relation chez les éleveurs de pur-sang anglais qui justifient ainsi certains de leurs investissements lors des ventes aux enchères de Newmarket et de Fasig Tipton.³⁻⁴ De même, la sociologue anglaise Katherine Dashper montre pour le segment des sports équestres comment ce sentiment amoureux pour le cheval peut compliquer la vente et l'achat de chevaux.⁵ Plus prosaïquement, en France, une maxime dit qu'« *on aime son chien, mais que l'on est amoureux de son cheval* ».

La socialisation qui s'opère dans l'enfance auprès des animaux qui entrent dans la socialité primaire de l'individu s'opère sur le mode de l'enchantement autour du mot clé de la passion.⁶ C'est à partir de cet ancrage affectif et représentationnel que s'effectue la conversion professionnelle.

1.1.2) De l'amour de l'animal à la vocation professionnelle

La classe 6 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) est centrée sur la forme de « passion ». Les résultats montrent que ce terme est adossé au métier alors que l'amour s'appuie sur la relation. Il y a donc un phénomène de cristallisation de la relation interspécifique humain-équidé qui se mue en une passion dont l'objectif est le maintien de cette relation grâce à la conversion professionnelle.

• La notion polysémique de la passion

La notion de passion a un caractère polysémique qui engendre de nombreux débats suivant les disciplines scientifiques et au sein même de celles-ci. Ces débats se fixent autour de l'ambiguïté même de la notion : la passion-aliénation *versus* la passion-créativité. D'un côté,

¹ Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

² Le Clinche Servane, 2016, *Étude de la prise en considération de la spécificité du contexte sportif dans l'attachement des spectateurs aux composantes des événements sportifs liés : cas de la place du cheval dans les concours équestres*, Thèse de doctorat en science du sport et du mouvement humain, Paris Saclay, 417 p.

³ Cassidy Rebecca, 2005, « Falling in Love with horses: The International Thoroughbred Auction », *Society & Animals*, n° 13, p. 51-68.

⁴ Newmarket en Angleterre, Fasig Tipton au Kentucky et Deauville en France sont les trois premières places des ventes aux enchères internationales des pur-sang.

⁵ Dashper Katherine, 2014, « Tools of the Trade or Part of the Family? Horses in Competitive Equestrian Sport », *Society & Animals*, n° 22, p. 352-371.

⁶ Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

l'approche cartésienne où la passion est antagoniste de la rationalité, où les émotions perturbent l'intelligence. En psychologie et psychiatrie, suivant l'intensité de son expression, la passion est pathologique et peut conduire à la folie. De l'autre côté, plus proche de l'acceptation de la philosophie des Lumières (Diderot et Montesquieu), la passion possède une connotation valorisante en tant qu'elle est le moteur des grandes entreprises humaines.¹

Cette notion est centrale dans la mesure où elle aide à saisir ce que les travailleurs investissent d'eux-mêmes dans leur travail. Marc Loriol et Nathalie Leroux différencient la « *passion du travail* » qui est un amour pour le travail en général et la « *passion au [ou dans le] travail* » qui porte sur un ou plusieurs éléments du travail.² La passion peut se mouvoir en un idéal au travail, c'est-à-dire la condition de la motivation personnelle.³

• **La passion comme construction identitaire professionnelle : de la passion à la vocation**

Provenant de l'enfance, la passion participe à la construction de l'identité de la personne et de son groupe d'appartenance dont l'un des fondements est justement cette passion commune qui se transforme alors en un idéal comme ensemble de normes prescriptives et de valeurs.⁴ Dans ce contexte, la passion exclut : ne pas répondre aux exigences normatives de l'idéal de la communauté entendu comme un manque de passion devient une forme d'incompétence ou conduit la personne à renoncer à son projet professionnel.⁵⁻⁶ Les travaux de Véréne Chevalier dans le segment professionnel des sports équestres et des centres équestres ont montré que l'intériorisation de ces normes par socialisation se produisait également durant l'enfance et l'adolescence.

« La vie des centres équestres est aussi particulièrement propice au développement d'une sociabilité intense fondée sur la coprésence de pratiquants qui partagent la même passion. Les centres équestres sont en effet organisés comme des « clubs » et offrent à leurs adhérents un espace de rencontre où ils peuvent discuter de leur passion hors du temps consacré aux reprises. »⁷

¹ Loriol Marc, Leroux Nathalie, 2015, « Les ambivalences de la passion au travail », in Loriol Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 7-28.

² Loriol Marc, Leroux Nathalie, 2015, « Les ambivalences de la passion au travail », in Loriol Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 7-28.

³ Dujarier Marie-Anne, [2006] 2018, *L'idéal au travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 298 p.

⁴ Dujarier Marie-Anne, [2006] 2018, *L'idéal au travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 298 p.

⁵ Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

⁶ Chevalier Véréne, 2002, « La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? » 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 103-111.

⁷ Chevalier Véréne, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 471.

L'analyse du corpus indique que travailler avec des chevaux n'est pas un travail comme les autres car il nécessite un tel amour des chevaux, un tel engagement, qu'il devient une « philosophie de vie », une « vocation ». Pour Eliot Freidson, le travail de vocation est d'accomplir une tâche productive dont il est attendu des gains intrinsèques plus importants que des gains économiques et financiers. Comme l'a montré Jocelyne Porcher, la rationalité première des éleveurs est affective ; vient ensuite la rationalité économique.

• Professions artistiques et professions anthropoéquines

Au cours de mes recherches documentaires, j'ai pu constater qu'il existe par ailleurs un lien commun entre les métiers anthropozoologiques et les métiers artistiques.

Cette comparaison se renforce dans le cas des groupes professionnels anthropoéquins. Outre le fait que la majorité des travailleurs du secteur équin connaissent une forte précarité de leur situation d'emploi,¹ il existe une forte connotation esthétique, évidemment dans les métiers artistiques du secteur équin, mais aussi dans les courses hippiques et les sports équestres où pour ces derniers on invoque le principe d'« art équestre ». De plus, certains professionnels m'ont fait part de leur plaisir à simplement admirer la beauté de leurs chevaux. Dès lors, de nombreux parallèles se dressent avec les travaux en sociologie sur les professions artistiques.

En 2007, Gisèle Sapiro présente l'activité artistique comme requérant un engagement total, une ascèse et une éthique particulière dans un contexte de précarité et d'insécurité. La vocation et la passion deviennent une justification *a posteriori* de l'entrée dans ce type de métier.² La passion constitue une réponse et une représentation idéologique expliquant les conduites des travailleurs. Comme je l'ai énoncé plus haut l'emploi dans le secteur équin est particulièrement précaire et instable. Ceci d'autant qu'il est soumis à des contingences économique-législatives et désormais sociales qui ont été développées dans le second chapitre de la première partie : dépendance du secteur équin aux retombées financières des paris hippiques, fiscalité avec la taxe sur la valeur ajoutée ou encore montée de l'animalisme. Depuis 2020, nous pouvons aussi ajouter la contingence sanitaire avec la crise de la Covid 19. Ainsi, beaucoup de structures équestres sont-elles à peine à l'équilibre financier, voire déficitaires, au regard du rapport temps investi et rémunération financière. Du fait de son inscription dans la sphère capitaliste, le monde des courses hippiques se situe à l'écart du modèle dominant.

¹ Équissources, 2020, Marché du travail dans la filière équine en France, IFCE, 33 p.

² Sapiro Gisèle, 2007, « La vocation artistique entre don et don de soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 168, p. 4-11.

Dans son étude sur quatre-vingts artistes de Toronto, Alison Bain nuance l'importance de la vocation construction de l'identité professionnelle.¹ S'appuyant sur les travaux de Bronislaw Malinowsky, la géographe indique que l'identité professionnelle a ses propres mythes et stéréotypes. Ceux-ci deviennent les symboles de l'identification collective délimitant le territoire de la profession. Selon elle, la vocation n'est pas un sentiment subjectif, mais une construction sociale. Claude Dubar tenant de cette approche constructiviste montre également comment l'individu en tant que membre d'une communauté socialisatrice influence celle-ci. De même, si l'on reprend le concept de représentations sociales avec le noyau central propre à la socialité, le système périphérique est quant à lui propre à l'individu. Pour ma part, à la lecture des mondes sémantiques établis par la classification hiérarchique descendante, à celle de la sociologie des professions artistiques, mais aussi en faisant référence aux fonctions latentes du cheval dans les toutes les cultures où il est présent² – présenté au chapitre un de la première partie – je ne peux pas m'empêcher de voir la présence d'une forme de mysticisme dans la profession anthropoéquine.

• **Vocation et mysticisme**

Dans un article datant de 2006, Matcheld Vandirendonck et Deborah Goodwin indiquent que tout au long de l'histoire et dans de nombreuses sociétés les capacités à travailler avec des chevaux sont décrites de manière occulte ou mystique.³ Dans les sociétés animistes, les relations de travail anthropozoologiques sont extrêmement ritualisées et soumises à l'accord des divinités. Par exemple, Nicolas Lainé a réalisé une ethnographie des relations entre les cornacs et leurs éléphants chez les Khamtis du Laos.⁴ Les éléphants comme les humains possèdent une force vitale en lien avec les esprits. Quand ils entrent dans la communauté humaine, ils intègrent la socialité primaire de leur cornac et deviennent un membre de la famille, mais ils gardent un accès à leur propre monde, lorsque tous les soirs ils vont dans la forêt. Si le pachyderme ne revient pas au village, qu'il ne réintègre pas le collectif de travail, c'est que les dieux protecteurs de l'animal sont offensés de la mauvaise considération du cornac envers son partenaire. Les Khamtis prêtent une personnalité et des intentions à leurs éléphants c'est pourquoi, il y a une véritable coopération interspécifique. Les éléphants connaissent le cadre du

¹ Bain Alison, 2005, « Constructing an artistic identity », *Work, employment and society*, vol. 19, p. 25-46.

² Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

- Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

³ VanDierendonck Matcheld C., Goodwin Deborah, 2006, « Social Contact in Horses: Implication for Human-Horse Interactions », in VanDierendonck Matcheld C. (ed.), *The Importance of Social relationships in Horses*, p. 28-44.

⁴ Lainé Nicolas, 2020, *Living and working with giants: a multispecies ethnography of the Khamti and elephants in Northeast India*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, 272 p.

travail, les objectifs du travail, ils peuvent prendre des initiatives : leur individualité et leur subjectivité sont respectées.

« De même, le travail insère ainsi les Khamtis et leurs éléphants dans des trajectoires communes : leur vie partagée est également une condition de vie partagée. Les notions de confiance et d'engagement intersubjectif sont au cœur des relations entre Khamtis et les éléphants. À l'instar des propos de la philosophe Donna Haraway concernant le « devenir avec », dans le travailler avec, la préposition implique l'accompagnement, la complémentarité ; en travaillant avec un animal, on se transforme avec. »¹

Dans ce contexte, le monde lexical de la « vocation », de la « passion » inclut les termes, employés non significativement dans le corpus, mais néanmoins présents, tels que « conversion », « abnégation » et « transcendance ». En revanche, une forme bien présente dans la classe 6 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) est « au-delà ». L'ensemble de ce lexique, présent dans les professions artistiques, renvoie au religieux. Dès lors, vivre et travailler avec des chevaux, c'est faire profession.

I.2) L'engagement subjectif du cheval dans le travail : affectivité et générosité

Aborder l'engagement subjectif des chevaux dans le travail recèle un certain nombre de difficultés. La première est qu'en l'absence de langage, nous n'avons pas accès à leurs pensées. De même, s'il existe bel et bien un conscient chez les animaux, nous ne pouvons faire que l'hypothèse, pour l'instant, de l'existence d'un inconscient.² La deuxième est que l'intérêt des sciences humaines et sociales pour l'étude des relations anthropozoologiques est récent. Du fait de la rupture disciplinaire opérée entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la nature et du vivant dans la première moitié du XX^e siècle, les travaux menés sur les animaux ont principalement été dirigés par les biologistes, les éthologues et les comportementalistes. Or dans ces approches, la relation entre humains et animaux est réduite à des interactions, les animaux à des comportements et *« le caractère subjectif de la relation aux animaux en tant que relation de travail est ignoré tout autant que le contexte même de travail. »³* L'éthologie

¹ Lainé Nicolas, 2017, « Travail interspécies et conservation. Le cas des éléphants d'Asie », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 53.

² André Romain, *et al.*, 2016, « Les vaches rêvent-elles du travail ? Bien-être animal et souffrance au travail, entretien avec Jocelyne Porcher et Lise Gaignard », *Jef Klak, Selle de Ch'val*, n°3, p. 142-153.

³ Porcher Jocelyne, 2010 b, « Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 58, p. 5-19.

« n'a pas les outils conceptuels permettant d'étudier le travail – qui est un objet des sciences sociales – et (...) parce que ses outils propres impliquent une mise à distance des animaux observés et excluent, à l'exception de certains travaux en primatologie, de s'intéresser à la subjectivité et l'intersubjectivité des relations entre humains et animaux. »¹

Ainsi, l'éthologie étudie-t-elle les comportements des animaux, c'est-à-dire comme un être qui est régi par sa nature ; en sciences humaines et sociales, l'étude des individus envisage leurs conduites, ce sont des êtres agissant.² Ce sont d'ailleurs les conduites des chevaux qui ressortent des entretiens lors notamment de la narration de leurs initiatives. Parmi les cent-huit entretiens menés, une seule personne n'envisage pas qu'un cheval puisse travailler, deux déclarent que l'élevage n'est pas un travail pour le cheval et un tiers envisage le travail du cheval plutôt sous le prisme de l'effort physique. Deux tiers des professionnels reconnaissent donc l'investissement subjectif des animaux dans le travail. Mais au total, tous les interviewés, les observations et les discussions informelles indiquent que les professionnels attendent énormément de leurs collaborateurs équins.

I.2.1) Répondre aux attentes des humains

Tout d'abord, les chevaux doivent « faire le job », répondre aux tâches ordonnées par les humains, ce pour quoi ils sont employés. Peut-être plus encore que pour les humains, le travail des chevaux est un travail du corps. Ce sont les mouvements de ce corps, leur coordination, leur intensité qui donnent à voir aux humains que le cheval travaille. Plus particulièrement dans les sports équestres, le cheval est appréhendé par sa « biomécanique » (classe 12 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67). Il réside dans cette perception réductrice une représentation sociale au sens du psychologue Serge Moscovici,³ la vision cartésienne de l'animal machine déclinée ensuite par l'éthologie pavlovienne et skinérienne. Le cheval est régi par ses comportements, par sa mécanique physique. En reprenant les sociologues cliniciens et les psychopathologistes du travail,⁴ je peux dire qu'en réalité les humains peuvent se rendre compte du travail vivant par le truchement de l'activité du cheval et de son corps sensible au travail. Si, lorsque les professionnels parlent des

¹ Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 154.

² Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169.

³ Moscovici Serge, [1961] 2004, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France, 512 p.

⁴ Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

- Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

chevaux, ils disent quelque chose du travail, les chevaux en retour montrent quelque chose du travail aux humains. « *Ainsi que le souligne Dejours, le travail nous permet d'apprendre sur nous-mêmes et sur les animaux des choses que nous n'aurions jamais apprises sans eux, car le travail fait émerger de nouveaux registres de sensibilité.* »¹

Les mondes lexicaux de la sensation et du corporel sont très présents dans la classification du corpus (illustration 67), sur dix-huit classes, quatre n'ont pas de formes significatives s'y rapportant. Il s'agit de la classe 3 qui a trait à la prise d'initiative et à la formation des chevaux (le lexique renvoie aux capacités et à l'intelligence) ; de la classe 8 qui porte sur l'organisation du travail ainsi que les conditions de vie et de travail ; de la classe 10 qui évoque les décisions relatives aux étapes de la carrière d'un cheval et la classe 17 qui concerne la boucherie. L'activité est invisible, elle se sent et se ressent. Les enquêtés du domaine des chevaux territoriaux ont fait état des capacités corporelles de leurs chevaux et leur étonnement quant à l'agilité de ceux-ci : leur extrême sensibilité qui les fait s'arrêter lorsqu'ils touchent un vieux cep de vigne, leur aptitude à garer l'attelage (benne à ordures, remorque à eau, etc.) en marche arrière avec une précision quasi millimétrée. « *Le corps en tant que siège et fabrique de sensations, de savoirs incorporés et des émotions est au fondement de l'intelligence pratique. Être en activité serait donc d'abord sentir.* »²

Viennent alors l'investissement subjectif de l'animal dans son travail, sa capacité à mettre en œuvre sa *métis*, son « intelligence » (classe 3 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67) situationnelle. Comme j'ai pu le présenter en première partie, elle est reconnue aux animaux dès l'Antiquité et a gardé des partisans tout au long des périodes historiques. Humains et animaux partagent cette intelligence rusée qui s'exprime dans le travail vivant – l'activité – et s'opère dans le *travailler*.³

Ensuite, ce qui est attendu du cheval, c'est qu'il respecte le cadre du travail, qu'il ne déroge pas aux règles. Parmi mes informateurs, il y a une personne qui est éleveuse de juments laitières. La description qu'elle fait de ses juments qui reconnaissent les cliquetis des machines de traite et qui se mettent en posture de prélèvement du lait est tout à fait comparable à ce que

¹ Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 164-165.

² Dujarier Marie-Anne, 2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 110.

³ Dejours Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

Tiphaine Schmitt, une stagiaire de Jocelyne Porcher, avait repéré sur son terrain de recherche auprès d'un éleveur de vaches laitières.¹

Dans le cas des chevaux qui travaillent dans le *care*, aux règles de conduite s'ajoute un cadre moral du travail. La majeure partie des chevaux employés dans ces nouveaux métiers sont des chevaux qui travaillent dans les centres équestres. Même si l'on peut retrouver des compétences communes entre les métiers, notamment au niveau des savoir-être tels que la patience ou l'écoute, être formateur est différent de prendre soin ou d'être « psychologue ». En effet, il est demandé au cheval l'ajustement permanent de son attitude à celles des personnes dont il a la charge. Il s'agit d'un cadrage moral, d'un travail émotionnel qui lui impose une grande discipline. Ce cadrage moral demandé aux animaux qui prennent soin des humains a été mis en évidence par Sébastien Mouret dans ses travaux sur les chiens guides d'aveugle.² Dès leur formation au métier, les chiens guides d'aveugle entraînent leur intelligence pratique, leur *métis*, dans l'apprentissage des règles de responsabilité. Le cadrage moral consiste en un ajustement permanent des conduites du chien en fonction des conduites de celui dont il a la charge. « *Le cadrage moral exige de la discipline. Être au travail implique, de la part des animaux, concentration, retenue, attention. Donc un cadrage émotionnel* ». ³ Les personnes que j'ai enquêtées n'ont apparemment pas conscience de cette attente très spécifique que l'on demande au cheval. Ils opèrent une réduction de l'animal en le présentant comme un miroir, une éponge émotionnelle ; il est dans la nature de l'animal d'être empathique.

Les résultats montrent que les réponses énoncées par les enquêtés sur l'initiative des chevaux se rapportent d'abord à des « désobéissances » (classe 3 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67), des refus du travail. Les classes 1 et 3 de la classification du corpus se lisent au regard l'une de l'autre car dans la classe 1, c'est le corps et la violence possible de celui-ci quand il ne veut pas travailler, plutôt quand il se confronte au travail (« coup », « tête », « pied », « mordre », « taper », « cul », « coincer ») dont il est question. Le cheval peut donc dire « non ! », « pas comme cela ! » ou encore « je n'ai pas compris ? ». La dernière acception est facilement acceptée par les enquêtés, c'est au cavalier ou à l'équitant⁴ d'être compréhensif. La négociation est tolérée, pour une majorité, le travail avec un équidé comporte une part de négociation ce d'autant plus que l'animal fait plus de cinq-cents

¹ Porcher Jocelyne, Schmitt Tiphaine, 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, n° 35, p. 235-261.

² Mouret Sébastien, 2017, « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 87-102.

³ Mouret Sébastien, 2017, « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 96.

⁴ Le terme d'équitant est utilisé dans une acception large : celui qui est à pied en relation avec un cheval.

kilos. Quant au refus, il n'est envisageable qu'en cas de douleur physique de l'animal sinon cette marque de personnalité peut être très sévèrement réprimée. La violence physique envers les chevaux est aussi une réalité et elle ne dépend pas du genre. L'analyse des entretiens indique le fait que les femmes peuvent être aussi violentes que les hommes. Ce résultat est similaire à ceux de Jocelyne Porcher sur les femmes qui dans les porcheries industrielles adoptent des stratégies de défense virile afin de tenir face au travail prescrit et de Catherine Tourre-Malen qui indique l'existence du potentiel de violence féminine envers les chevaux.¹²

Mais si le terme de « désobéissance » est présent dans la classe 3, celle-ci évoque surtout la « confiance », la capacité (« capable »), l'« intelligence » soit des caractéristiques de la part émancipatrice du travail.

Enfin ce qui est attendu du travail des chevaux par les humains, c'est un retour sur investissement affectif. Parce que les femmes et les hommes se sont investis par amour et par passion dans un métier au contact des chevaux, il doit y avoir une adéquation entre ce que l'on attend de l'animal et ce que l'on reçoit de sa part. Ceci joue fortement sur les représentations des personnes interrogées. Le meilleur partenaire est celui qui a le mieux répondu aux attentes de l'équitant ou du cavalier. Cet élément est commun à l'ensemble des domaines professionnels étudiés. Cet animal acquiert un statut de « chouchou » qui le singularise des autres équidés. Dans cette composante du travail, des valeurs morales sont attribuées aux chevaux ; les deux qui sont significatives dans le corpus sont la « générosité » et le « courage ». La valeur du courage comme qualification de l'animal au travail se retrouve chez les chiens de police et les chiens militaires.³ Comme pour les chevaux, les chiens doivent dépasser leur appréhension afin de répondre aux tâches prescrites par leur collègue humain. En revanche, chez ces chiens, le courage est appareillé à l'agressivité.⁴ Il apparaît ici une dichotomie entre d'un côté le statut effectif du cheval comme un partenaire de travail, collaborateur efficace et rentable économiquement et de l'autre un statut affectif qui rend compte de la relation anthropoéquine et qui dépasse le cadre du travail.

I.2.2) La dichotomie entre le statut effectif de l'animal et son statut affectif

¹ Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

² Tourre-Malen Catherine, 2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

³ Mouret Sébastien, Porcher Jocelyne, Mainix Gaëlle, 2019, « Military and police dogs. Weapons or colleagues » In Porcher J., Estebanez J., *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, p.

⁴ Mouret Sébastien, 2018, « Les chiens de patrouille de la police nationale : les gueules armées de la République », *Sociologie du travail*, [en ligne], vol.60, n° 2 |Avril-Juin 2018, mis en ligne le 24 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/2040>, consulté 28/11/2018, 22 p.

Cette dichotomie est rapportée dès l'Antiquité. En effet, les historiens et archéozoologues ont étudié des tablettes de plomb datant du IV^e siècle avant Jésus-Christ provenant de fouilles à la nécropole athénienne du Céramique et à l'agora d'Athènes. Il s'avère que ces tablettes correspondent à l'inscription administrative des chevaux de la cavalerie athénienne ; dessus est inscrit un anthroponyme suivi du patronyme du propriétaire, de la robe du cheval, de la marque au fer de l'animal et sur certaines est indiquée une valeur estimée de l'animal, valeur dégressive chaque année de service.¹

Il est évidemment probable que l'on trouve ce type d'inscription administrative à toutes les époques historiques, mais mes lectures ont fait que je l'ai retrouvée dans des articles portant sur les archives des compagnies d'omnibus de Paris et dans celles d'industries minières du nord de la France.²⁻³ Dans les registres présentés, sont notifiés le nom des chevaux, leur signalement et leur prix d'achat ; d'autres documents présentent les prix de revient des chevaux ou encore les règlements quant à leur entretien et nourrissage.

Concernant ma recherche, ce recensement administratif des chevaux apparaît dans le focus sur les chevaux de sécurité publique. D'un point de vue administratif, les chevaux de police sont considérés par leurs institutions respectives comme des biens matériels, appartenant à l'État ou



à la ville, inscrits dans des tableaux d'amortissement. Les chevaux du régiment de cavalerie de la Garde républicaine reçoivent - comme les humains - un numéro de matricule qui est gravé sur un de leurs sabots, durant leurs années de service.

Illustration 99. Inscription n° matricule cheval du régiment de cavalerie de la Garde républicaine © mesb.

Au début des entretiens, les chevaux peuvent être présentés comme des outils de travail :

*nom_061 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_public *dom_liensoc *metier_com

« le cheval est vraiment un vecteur de déplacement et de communication pour son cavalier. »

*nom_005 *sexe_h *age_2 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

¹ Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 177-196.

² Piernas Gersende, 2012, « Le cheval de travail dans les fonds d'entreprises des Archives nationales du monde du travail », *In Situ*. [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://insitu.revues.org/9644>, consulté le 03/02/2017, 35 p.

³ Debrabant Virginie, 2015, « Le cheval, de la fosse au musée : l'exemple du Centre historique minier », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12121>, consulté le 03/10/2016, 13 p.

« dans notre métier, c'est un moyen de déplacement ».

Cette présentation est très rapidement balayée et laisse place à l'agentivité et l'investissement subjectif du cheval dans le travail quand le champ lexical de la coopération est mobilisé. Le cheval est un « *partenaire* », un « *collègue* », un « *binôme* ». À l'instar des études menées sur les chiens de patrouille intervient une logique de réciprocité, une « *confiance considérée comme le ciment éthico-social de la relation de travail aux animaux* ». ¹ Cette affectivité dans la relation est particulièrement marquée au régiment de cavalerie et à la brigade équestre de Tours, du fait que les couples anthropoéquins sont institués durablement contrairement à la police nationale ou à la brigade équestre de Nice. Néanmoins, l'agent de la police nationale enquêté nous amène à nuancer :

*nom_057 *sexe_f *age_1 *lien_direct *secteur_public *dom_liensoc *metier_police

« tous les chevaux changent de cavalier, mais on a notre cheval, notre chouchou on va dire, notre cheval de prédilection et c'est avec ce cheval qu'on s'entraîne davantage et lorsqu'on a des missions un peu particulières, on a ce cheval avec qui on s'entend bien. »

Dans son article de 1999, le vétérinaire Ian Robinson reprend les travaux de Lawrence en date de 1985, indiquant que pour les chevaux de police montée aux États-Unis les couples établis ne changent pas ce qui permet au cavalier d'avoir une plus grande confiance en son cheval et de prédire ses réactions. Le cavalier éprouve d'ailleurs du ressentiment lorsque le cheval change de cavalier. ²

Autre point marquant de cette distinction entre statut effectif et statut affectif est l'absence dans le corpus de références significatives quant au statut juridique du cheval. Pour Jean-Pierre Digard, il existe un phénomène de compensation entre l'amour que nous donnons à certains animaux dits de compagnie et le sort que nous réservons aux animaux dits de rente. Dès lors, l'animal de compagnie serait investi d'une fonction rédemptrice. ³ Du fait de la grande diversité des relations de travail que les humains entretiennent avec les chevaux, ceux-ci ont toujours été dans un entre deux. L'évolution de la sensibilité de la société quant aux animaux et la massification de l'équitation conduisent bon nombre d'associations pour la protection ou la « cause » animale appuyée sur l'opinion publique à militer pour que le cheval obtienne le

¹ Mouret Sébastien, Porcher Jocelyne, Mainix Gaëlle, 2019, « Military and police dogs. Weapons or colleagues » In Porcher J., Estebanez J., *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, p. 140.

² Robinson Ian H., 1999, « The Human-Horse relationship: how much do we know? », *Equine Veterinary Supplement*, n° 28, p. 42-45.

³ Digard Jean-Pierre, [1990], 2009 c, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 326 p.

statut d'animal de compagnie.¹ Si je me reporte à la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) cette question du statut du cheval est très peu évoquée. La forme « compagnie » apparaît significativement à la classe 15 relative qui concerne les associations de défense animale (illustration 67). Elle est également présente dans la classe 7 relative aux conditions de vie du cheval à la sortie du travail. Ce qui est intéressant ici, c'est que le terme de compagnie marque le passage d'un statut de travailleur animal à celui d'animal supposément sans travail. La forme de « statut » compte seize occurrences dans le corpus, elle apparaît non significativement à la classe 15. Quant à la forme « rente » qui compte cinq occurrences dans le corpus, elle n'apparaît dans aucune classe. Il semble donc que dans les considérations sur le statut juridique de l'animal ne soient pas de mise dans les réponses des enquêtés sur cette recherche menée sur les relations de vie et de travail entre humains et chevaux.

Le dépassement du statut effectif du cheval au profit de son statut affectif est présent également dans les autres domaines professionnels. Le cheval par son travail doit répondre aux attentes de production de valeurs marchandes ou de service et aux attentes affectives de ses collaborateurs humains. Afin de réaliser aux mieux le travail prescrit, il est nécessaire qu'humains et chevaux soient capables de s'entendre et donc de produire des moyens de communication.

I.3) L'engagement interspécifique et interindividuel dans le travail : la construction d'une grammaire commune

Selon Gala Argent 93 % du sens d'un message est transmis par le non verbal, surtout en cas de conflit ; de même, 60 à 65 % du sens social provient lui aussi du non verbal. Le visage et le corps sont les premiers accès à la communication.² Le visage des humains comme celui des chevaux est extrêmement expressif et montre les émotions et les intentions, viennent ensuite les gestes et les postures. Par ailleurs, le sens de la communauté s'incarne dans une unité relationnelle, « *l'interdépendance des subjectivités passe par une grammaire commune* ».³

I.3.1) Une communication rituelle et mystique

¹ Digard Jean-Pierre, 2008, *Le cheval dans la tourmente des mutations sociales et culturelles au XXIe siècle*, Conférence prononcée devant l'assemblée générale de la Fédération Nationale du cheval à l'occasion de ses 60 ans, Paris, 10 p.

- [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Argent Gala, 2012, « Toward a Privileging of the Nonverbal Communication, Corporeal Synchrony, and Transcendence in Humans and Horses », in Smith Julie A. et Mitchell Robert W., *Experiencing Animal Minds. An Anthology of Animal-Human Encounters*, New York, Columbia University Press, p. 111-128.

³ Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 93-110.

Dans les entretiens, les réponses portant sur la communication font état de l'intimité de la relation qui se joue dans les échanges anthropoéquins. La primauté est donnée au non verbal, au « ressentir » (classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67), au « feeling » (classe 13) : c'est un dialogue qui n'a pas besoin de mots. Parmi les cent-huit interviews, l'une a retenu mon attention :

*nom_095 *sexe_f *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_ecologie *metier_wagri

« Comment se fait la communication ? Vous croyez à la télépathie vous ? Il doit y avoir un peu de ça, je pense, ou c'est un ressenti. »

La littérature fait état de cette communication empreinte de mysticisme. Dans une conférence donnée en 2015, Charles Stépanoff montre que la communication passe par un ensemble de signaux. En se référant à la sémiotique et au religieux, il compare les rituels religieux aux communications interspécifiques. Selon lui, « *tout langage rituel est une conversation entre des mondes incluant des propriétés humaines et non humaines* » « *constituant un code hybride* ». ¹ Partant de son ethnographie sur la chasse à courre dans la forêt de Rambouillet, Stépanoff montre qu'au sein de la communauté formée par l'équipage de chasse à courre – humains, chiens et chevaux – les émotions telles que l'excitation, la joie mais aussi la déception « *traversent les frontières d'espèces pour circuler entre la meute et les hommes par les aboiements, les cris et les fanfares. En ce sens, les équipages peuvent être regardés comme des formes de communautés hybrides hommes-chiens ayant développé leurs propres codes plurispécifiques de communication.* » ²

Cette communication rituelle anthropozoologique construite par l'émission de signaux corporels et vocaux, et marquée par l'ésotérisme, est également présente dans des travaux anglo-saxons sur les chevaux. Pour Gala Argent, la communication entre humains et chevaux relève de la télépathie, d'un dialogue métaphysique extrasensoriel qui transcende l'homme en lui faisant découvrir un monde plus grand. ³ Chez mes informateurs, l'intimité voire la sensualité de la relation est facilement abordée ; son aspect plus mystique se perçoit avec l'utilisation des termes « au-delà » (classe 6 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67) et « osmose » (classe 2, illustration 67). La communication devient efficiente quand elle

¹ Stépanoff Charles, 2015, « Communication rituelle et communication interspécifique. Conférences de l'année 2013-2014 », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE). Section des sciences religieuses*, n° 122, p. 54-55.

² Stépanoff Charles, 2020a, « La forêt est en guerre. Enquête sur le conflit autour de la chasse à courre », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*. [En ligne], Terrains, mis en ligne le 18 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/19516>, consulté le 06/09/2020.

³ Argent Gala, 2012, « Toward a Privileging of the Nonverbal Communication, Corporeal Synchrony, and Transcendence in Humans and Horses », in Smith Julie A. et Mitchell Robert W., *Experiencing Animal Minds. An Anthology of Animal-Human Encounters*, New York, Columbia University Press, p. 111-128.

devient osmose, quand le professionnel a l'impression de ne faire plus qu'un avec son cheval. Bien que les figures du centaure ou du sagittaire apparaissent de manière marginale dans le corpus, la littérature sur les relations anthropoéquines s'y réfère.

La figure du centaure apparaît dès la haute Antiquité dans la mythologie grecque et dans la mythologie, elle demeure encore aujourd'hui une valeur de référence.¹ Contrairement aux communautés hybrides où deux espèces coexistent, communiquent et travaillent pour construire une socialité commune – mais gardent leur individualité – le centaure (ou la centauresse) est un monstre hybride qui naît de la fusion corporelle d'un humain et d'un cheval.



Illustration 100. Charles Parrocel, « Éducation d'Achilles » Frontispice pour François Robichon de La Guérinière, *L'École de cavalerie*, 1733. Source : Gallica/ BnF.

Pour la sociologue Hélène Houdayer, le cheval inspire le quotidien ; monter à cheval, c'est accéder à la possibilité d'approcher un animal mythique. La figure du centaure est ainsi prégnante car elle allie la pratique au symbolique : il rend tangible un univers mythique.² Il est intéressant de voir que les cavaliers ne retiennent que le modèle de Chiron e la figure du centaure. Les centaures sont des êtres sylvestres « *belliqueux soumis à leur pulsion s'attaquant aux femmes, mangeant de la viande crue et attirés par le vin tels ceux du combat contre les Lapithes.* »³ Chiron quant à lui est médecin et éducateur des héros grecs ;

il est celui qui se singularise des autres centaures par sa sagesse et sa connaissance. Il s'extrait de sa nature première par le travail.

La figure du centaure comporte bien évidemment une part mythique, mais son recours, est le moyen d'évoquer l'activité, le travailler tant de l'humain que du cheval. La didactique de l'union humain-cavalier, la centaurisation, est aussi une représentation sociale qui œuvre dans

¹ Tellier Honorine, 2020, *Le centaure dans l'art équestre ou l'intégration d'un mythe dans une pratique artistique et sa littérature du XVIII^e au XXI^e siècle*, thèse de doctorat en littérature, Université de Limoges, 452 p.

² Houdayer Hélène, 2015, « Réception et imaginaire du cheval. Des images symboliques du cheval à sa prégnance sociale », *Revue des sciences sociales*, n° 54, p. 116-123.

³ Tellier Honorine, 2020, *Le centaure dans l'art équestre ou l'intégration d'un mythe dans une pratique artistique et sa littérature du XVIII^e au XXI^e siècle*, thèse de doctorat en littérature, Université de Limoges, p. 5.

la profession anthropoéquine et induit une perspective éthique du rapport anthropoéquin qui s'incarne dans un corps-à-corps interspécifique.¹

I.3.2) La communication : synchronicité posturale et corpspropiation

Dans leurs travaux sur les éleveurs ovins, Michèle Salmona et Hille de Vries montrent l'importance d'une relation posturale synchrone entre l'éleveur, son troupeau et les individus de son troupeau.² Cette relation posturale s'accompagne des apprentissages de gestes et de conduites vocales. Les films réalisés au cours de cette étude ont montré que plus la synchronicité des mouvements des individus est parfaite, meilleur est le résultat du travail ; de même, toute variation émotionnelle d'individu perturbe la communauté de travail.

À la suite de Michèle Salmona, Jocelyne Porcher évoque l'importance de la synchronicité posturale entre les éleveurs et les animaux. Pour cela, elle se réfère d'une part à la « *compréhension symbiotique* » d'Erwin Straus qui « *s'inscrit dans le monde du "sentir". "Le sentir est donc une expérience d'empathie"* »³ et d'autre part à la psychodynamique du travail. Pour la psychodynamique du travail comme pour la sociologie clinique du travail,⁴ la connaissance du monde s'effectue par le corps sensible, érotique (dans la visée psychanalytique de la psychodynamique du travail). C'est le concept de « *corpropiation* » émis par Michel Henry et repris par Christophe Dejourns et Isabelle Gernet.⁵ « *La connaissance du monde résulte d'une connaissance sensible qu'il est difficile d'explicitier avec les mots, même pour celui qui la met en œuvre, dans la mesure où l'intelligence du corps est toujours en avance sur sa symbolisation.* »⁶ Le verbe vient après le corps.

Concernant les chevaux, la synchronie posturale est abordée par les travaux de Gala Argent et ceux de Lynda Birke.⁷⁻⁸ Cette dernière a établi un protocole de recherche regroupant des entretiens semi-directifs, des vidéos analysant les conduites des humains et des chevaux afin de

¹ Tellier Honorine, 2020, Le centaure dans l'art équestre ou l'intégration d'un mythe dans une pratique artistique et sa littérature du XVIII^e au XXI^e siècle, thèse de doctorat en littérature, Université de Limoges, 452 p.

² Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 43-50.

³ Straus Erwin, [1935] 2000, *Du sens et des sens ? Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*, Édition Million, cité par Porcher Jocelyne, 2003, « "L'histoire première, c'est d'aimer les bêtes" place de la relation entre hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage », *Communication et organisation*, [En ligne], 23 | 2003, mis en ligne le 27 mars 2012, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2825>, consulté le 30 avril 2019, p. 9.

⁴ Dujarier Marie-Anne, et al. (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, 262 p.

⁵ Dejourns Christophe, [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

⁶ Dejourns Christophe et Gernet Isabelle, 2012, « Travail, subjectivité et confiance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 13, p. 84.

⁷ Argent Gala, 2012, « Toward a Privileging of the Nonverbal Communication, Corporeal Synchrony, and Transcendence in Humans and Horses », in Smith Julie A. et Mitchell Robert W., *Experiencing Animal Minds. An Anthology of Animal-Human Encounters*, New York, Columbia University Press, p. 111-128.

⁸ Birke Lynda et Hockenhull Joanna, 2015, « Journeys Together: Horses and Humans in Partnership », *Society & Animals*, n° 25, p. 81-100.

définir les critères relatifs à la bonne relation anthropoéquine. Que les participants de cette étude anglaise connaissent ou non les chevaux, il en ressort que la coordination des mouvements des humains et des chevaux, leur « *danse* », sont synonymes d'harmonie et de coopération. Pour Gala Argent, la synchronie corporelle des humains et des chevaux permet de considérer la subjectivité et l'agentivité des chevaux. Leurs compétences non verbales leur offrent la capacité de choisir de coopérer ou non avec les humains, ils sont des acteurs qui décident de se joindre ou non à l'action.

Les travaux menés sur le débouillage de jeunes chevaux à l'École Blondeau par Sophie Barreau mettent également en évidence l'intimité du langage qui se forge dans le corps-à-corps anthropoéquin. Dans cette recherche, cent jeunes chevaux ont été filmés sur les vingt étapes de la méthode de débouillage dite Blondeau.¹ À l'importance de la bulle affective qui entoure les jeunes chevaux lors de cet apprentissage s'ajoute la compréhension du langage instauré par les animaux. La synchronicité des mouvements anthropoéquins apparaît dès que le cheval a compris ce qui lui était demandé. La coordination se réalise dans la confiance qu'humains et animaux se porte mutuellement ainsi que dans la volonté de comprendre l'autre.

Comme l'ont montré Salmona et Porcher, les capacités de communication interspécifique sont des compétences professionnelles propres aux éleveurs. Cet argument se retrouve sur mon terrain. Pour les enquêtés, un homme de cheval est celui qui est capable de communiquer, de comprendre les chevaux dans leur diversité.

La coordination des humains et des chevaux est ce qui assure au collectif de travail de coopérer en vue de la réalisation du travail prescrit. La coopération repose selon Richard Sennett sur l'empathie en tant que processus de synchronisation émotionnelle permettant de traiter autrui plus justement et de rechercher un compromis pour ne nuire ni à l'autre ni à soi.²

L'« osmose » pour reprendre le terme employé par mes interlocuteurs se construit dans l'intimité de la relation affective où l'apprentissage d'une grammaire commune crée du sens dans la relation et dans le travail. L'osmose est aussi un révélateur du plaisir que les individus peuvent prendre à travailler ensemble.

Si la cohésion corporelle est la marque de la coopération, repérer les dysfonctionnements de la coordination est un moyen d'accéder à des formes de souffrance individuelles et interindividuelles.

¹ Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169.

² Sennett Richard, 2014, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel, 384 p.

III] Le travail entre aliénation et émancipation

Le travail porte intrinsèquement une dualité de plaisir et de souffrance. Les individus construisent leur identité par le travail ; au départ celui dans lequel ils s'engagent a une visée émancipatrice. Il s'agit de se réaliser dans le travail, de se transformer et de se dépasser grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Or quand l'organisation du travail est défectueuse, que la visée ne correspond pas à la réalité, la souffrance se fait jour.

II.1) Souffrances au travail : une organisation du travail et des conditions de travail défaillantes

La question de la souffrance au travail est au cœur de la psychopathologie du travail. Elle s'intéresse à la subjectivité et à l'inconscient qui œuvrent dans les stratégies de défense des individus lorsqu'ils éprouvent de la souffrance au travail.¹ Au niveau des champs disciplinaires, Christophe Dejours explique que la psychodynamique du travail se situe dans un entre deux.² D'un côté les sciences biologiques qui réduisent les individus à leurs comportements, leur biologie et leur neurochimie ; de l'autre côté les sciences sociales pour qui l'humain est également agi mais cette fois par les rapports sociaux et les rapports de force et de pouvoir.³ Concernant les animaux, Jocelyne Porcher qui s'appuie sur le cadre théorique de la psychodynamique du travail montre que les sciences du vivant, notamment la biologie et l'éthologie, réduisent également les animaux à leurs comportements et à leur physiologie. Quant aux sciences humaines et sociales, elles abordent la souffrance animale d'un point de vue dogmatique, et l'exploitation animale par des travaux en philosophie et en droit [voir l'annexe 2].

« Pour comprendre la souffrance des animaux, il faut s'intéresser au réel du travail, à l'organisation du travail. Il faut aller dans les exploitations pour voir comment vivent les animaux et pour comprendre ce à quoi ils sont, avec les travailleurs, quotidiennement confrontés. »⁴

¹ Dejours Christophe, 2016 b, « Souffrance et plaisir au travail. L'approche par la psychopathologie du travail », *Travailler*, n° 35, p. 17-30. - [2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

² Dejours Christophe, 2016 b, « Souffrance et plaisir au travail. L'approche par la psychopathologie du travail », *Travailler*, n° 35, p. 17-30.

³ Dejours Christophe, 2016 b, « Souffrance et plaisir au travail. L'approche par la psychopathologie du travail », *Travailler*, n° 35, p. 17-30.

⁴ Porcher Jocelyne 2010 b, « Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 58, p. 5-19.

II.1.1) La souffrance des chevaux

Vis-à-vis de la souffrance de leurs animaux, les enquêtés tendent à se comporter comme les éleveurs qui ont été l'objet d'étude de Porcher. Comme l'indique Dejours, pour faire face à la souffrance, les personnes développent des stratégies de défense ; la défense étant un processus d'adaptation intériorisé.¹

Concernant les chevaux, la première des stratégies est l'euphémisation de cette souffrance en la réduisant à la souffrance physique (classe 5 classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance », illustration 87). Dans mon panel d'enquêtés, quelques-uns se refusent à envisager une souffrance mentale du cheval. J'émetts l'hypothèse qu'il s'agit là d'un déni de leur part et probablement d'un mécanisme inconscient de défense de leur propre souffrance au travail. Pour un bon tiers, la souffrance du cheval est réduite à la douleur physique car elle est objectivable. Elle peut être traitée médicalement et la prophylaxie, les aménagements des conditions matérielles du travail, peuvent améliorer la situation. Cependant, cette douleur occulte la souffrance vécue par l'individu et le collectif de travail. La majorité de mes interlocuteurs reconnaissent l'existence de la souffrance subjective du cheval mais tendent à la conditionner à la dégénérescence de la douleur physique. Or comme l'indique Dejours, la souffrance psychique crée des pathologies.

Les causes de la souffrance chez le cheval peuvent recouvrir plusieurs dimensions. Tout d'abord, il existe une violence à l'égard des chevaux dont j'ai donné quelques exemples lors de la présentation des résultats.

Deuxième cause : l'inadéquation entre les capacités physiques et mentales du cheval et les objectifs du travail, son emploi (classes 4 et 5 du dendrogramme du sous-corpus « souffrance », illustration 87). D'après les enquêtés, la solution est simple : le cheval entre dans un processus de reconversion ou, suivant son âge, il est mis en retraite anticipée.

Vient ensuite l'absence de cohérence dans ce qui est demandé au cheval, de sorte que le cheval ne comprend ni ce qui est attendu de lui ni l'humain qui prescrit la tâche. Cette forme de souffrance est largement reconnue par mes informateurs. Sophie Barreau, sur son terrain mené à l'école Blondeau l'a analysée.² Quand les chevaux ne comprennent pas, ils prennent des

¹ Dejours Christophe, 2016 b, « Souffrance et plaisir au travail. L'approche par la psychopathologie du travail », *Travailler*, n° 35, p. 17-30.

² Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169.

initiatives, ils tentent et si cela ne convient toujours pas ils s'arrêtent de collaborer. Un enquêté a évoqué la possibilité que le cheval soit en *burn out*. D'autres abordent cette problématique par l'euphémisme du cheval blasé, surtout dans les centres équestres où les équidés font « *la meule* ». A l'école Blondeau, l'exacerbation de cette souffrance chez les chevaux se donne à voir chez les pur-sang de course qui viennent en rééducation aux boîtes de départ. Ils ne veulent plus collaborer. L'objectif de cette rééducation est alors de redonner confiance au cheval en l'être humain, dans le collectif de travail, mais pour que cela soit pérenne, il est nécessaire que l'organisation du travail dans lequel évolue le cheval change. Dans certains cas, la souffrance est tellement extrême qu'elle se transforme en conduites violentes du cheval, si bien que lorsqu'il devient trop dangereux pour ses congénères et surtout pour les humains, il est envoyé à l'abattoir.

Parmi les causes, je peux citer en dernier les défaillances de l'organisation du travail qui ne pense pas suffisamment au hors travail. Comme les humains, les chevaux sont des animaux sociaux, ils ont autant besoin de contact avec leurs congénères qu'avec leurs partenaires humains. Ce contact doit se faire aussi en dehors des périodes de travail. Les résultats indiquent que les enquêtés incluent les bonnes conditions de vie parmi les bonnes conditions de travail (classe 9 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67). Rares sont ceux qui évoquent le hors travail, c'est-à-dire les pauses et les vacances. Seules ces dernières sont parfois mentionnées. Pourtant, intégrer les pauses, les espaces où les chevaux sont entre eux dans leur propre monde, des temps de jeux avec leurs collaborateurs humains seraient un facteur d'amélioration de la qualité de vie au travail. Il est clair que la dernière proposition, les jeux anthropoéquins, est particulièrement difficile à mettre en place dans une organisation du travail extrêmement chronophage pour les humains. Il n'en reste pas moins que ce hors travail, je pense, est nécessaire aux chevaux, à leur moral, à leur efficacité au travail, surtout quand on leur demande d'être à la fois enseignant et soignant. Ce serait également une des solutions pour réduire les problèmes de sécurité auxquels les professionnels ont à faire face.

II.1.2) La souffrance des humains

Les travaux menés par l'Observatoire du Marché de l'Emploi et de la Formation de la Filière Équine mettent en évidence le très fort turn-over dans l'ensemble des segments

professionnels du secteur équin.¹ C'est le signe d'une désillusion où l'engagement passionnel ne tient pas.²

Pourtant, face à la confrontation au réel du travail, l'une des premières stratégies défensives est d'opérer un ré-enchantement de ce réel par la convocation de la passion.³⁻⁴ Mais, « dans ces situations de travail dans lesquelles on est entré par une passion d'amateur et par un choix de mode de vie décalé, le sentiment d'y subir une forme quelconque de subordination est difficilement compatible avec l'engagement. »⁵ Or la rationalité économique (classe 6 du dendrogramme du sous-corpus « souffrance », illustration 87) et la satisfaction des clients sont autant de formes de subordination qui impactent également la relation anthropoéquine. Ainsi, un enquêté déclare-t-il « je n'ai pas les moyens d'être homme de cheval » (*nom_034 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro).

En 1974, Michèle Salmona et Hille de Vries ont mis en évidence les risques psycho-sociaux auxquels étaient confrontés les éleveurs ; pour elles le risque principal est le déséquilibre psychique dû à des problèmes familiaux et à des dysfonctionnement dans la communauté socialisatrice dans laquelle l'éleveur est intégré.⁶ Elles listent sept facteurs psycho-sociaux alarmants ; tout d'abord :

- « un certain degré de détérioration physique ; de fatigue nerveuse, de surmenage ;
- un certain degré de manque de temps de détente et d'activités reconstituant les forces nerveuses et physiques, manque de plaisir à vivre et de manque de relations sociales avec les éleveurs voisins et l'environnement proche. »

L'étude menée par le Réseau Économique de la Filière Équine (RÉFÉrence) de l'Idèle (l'institut de l'élevage) et de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation sur les temps de travail dans les centres équestres est tout à fait édifiant quant à ces deux premiers facteurs.⁷ À partir d'une méthodologie dite Bilan Travail de quantification du temps de travail, les auteurs mettent en évidence un temps de travail dans les centres équestres supérieur aux bilans établis dans les autres secteurs agricoles, élevage compris. Le travail est rythmé par les clients, les périodes de

¹ Équissources, 2020, Marché du travail dans la filière équine en France, IFCE, 33 p.

² Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 205, p. 20-41.

³ Loriot Marc, Spielmann Line, 2015, « Quand la passion s'emmêle. De l'investissement de soi à la souffrance dans une MJC "scène de musiques actuelles" », in Loriot Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 117-151.

⁴ Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 93-110.

⁵ Chevalier Vèrène, 2002, « La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? » 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 103-111.

⁶ Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 43-50.

⁷ Crouzy Pauline, et al., 2019, Le travail en centre équestre. Premiers repères de temps de travaux et ressenti des gérants sur leur métier, Institut de l'élevage, 10 p.

concours – qui se tiennent les week-ends – et les périodes scolaires ; ceci induit une faible marge de manœuvre en temps et il peut empiéter sur le temps dédié aux soins et à l'entretien des chevaux. En revanche, les professionnels ont des sociabilités, des liens avec la profession notamment grâce aux concours, d'autres peuvent être « subies » dans le sens où les amis sont des clients.

- *« des conduites de sabotage de la part de l'environnement proche humain sur l'exploitation ;*
- *une certaine coupure avec la femme dans les préoccupations et les conduites économiques qui isole la femme dans un travail de manœuvre « ménager » et la coupe du mari ;*
- *un certain appauvrissement des rapports familiaux, en particulier avec les enfants et la femme, la famille se sentant en compétition affective avec le troupeau ; un appauvrissement de la vie affective sexuelle de l'éleveur ou des membres de sa famille ;*
- *une insécurité affective, avec production de conduites d'angoisse, de culpabilité, de ritualisme de l'éleveur ou de sa famille ; un rejet des enfants, de la vie menée par les parents même si les résultats économiques sont bons ;*
- *une inquiétude sur son identité personnelle et sociale. »*

Dans la grille d'entretien je n'ai traité ni les conduites de sabotage et d'angoisse ni l'inquiétude sur l'identité personnelle et sociale des enquêtés, ma focale de recherche portant sur les chevaux et les relations anthropoéquines. Pour les autres facteurs, il s'avère que mes interlocuteurs ont fait part de deux principales stratégies pour y faire face. La première est d'assumer son célibat en renonçant à une vie de famille. La seconde est de s'unir à une personne elle-même passionnée par le cheval ; quant aux enfants, ils tendent très majoritairement à intégrer la même voie professionnelle que leurs parents. Hassen Slimani en reprenant le concept du capital social de Pierre Bourdieu note que :

« Sans exclure donc les ruptures et les divorces, le maintien de l'homogénéité du marché matrimonial vise non seulement à préserver un patrimoine équin, immobilier, matériel, économique et symbolique constitué ou hérité, mais aussi à reproduire les conditions de survie professionnelle. »¹

¹ Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

Mais ces diverses causes de souffrance au travail des humains ne sauraient masquer la souffrance partagée par humains et chevaux quand les conditions de travail sont dégradées et l'organisation du travail défaillante.

II.1.3) La souffrance partagée

Plus des deux tiers des enquêtés reconnaissent une contagion réciproque de la souffrance, si l'un souffre l'autre également. Le monde lexical mettant en évidence cette réciprocité de la souffrance au travail est la classe 1 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » qui concerne 21% des segments de textes analysés par la méthode Reinert (illustration 87). Dans ses recherches sur l'élevage porcin, Porcher montre comment la proximité corporelle des humains et des animaux dans les porcheries notamment lors des mises bas diffuse la souffrance entre les espèces.

« Il y a un côté charnel, une empathie de corps : on est si près des animaux qu'on ressent leur souffrance dans son propre corps ». J'appelle cela la « contagion de la souffrance ». Plus qu'une interaction, c'est une espèce de balance mutique de la souffrance, comme une contagion de quelque chose de sourd qui passe des animaux aux humains. »¹

Du point de vue de la communauté professionnelle, il ne peut pas y avoir de chevaux heureux sans humains heureux. L'un des enjeux de la pérennité des relations de vie et de travail anthropoéquines réside dans l'amélioration des conditions de travail et de l'organisation du travail pour les chevaux et pour les humains. « *La négation du mal-être [de l'un ou de l'autre] est un élément aggravant, il empêche de donner du sens, de le relier au niveau collectif, d'analyser les rapports entre le vécu et les conditions de travail* ». ² La souffrance est un problème collectif.

Concernant l'élevage, Jocelyne Porcher montre que dans le cas où la rationalité économique réprime la rationalité affective, la disqualification des sentiments entraîne une perte du sens esthétique et moral engendrant de la souffrance au sein du collectif de travail. « *Les animaux subissent, comme les hommes, la violence des rapports sociaux et des rapports humains.* » ³ Ceci a été étudié dans le segment professionnel des courses hippiques qui s'inscrit dans une

¹ André Romain, *et al.*, « Les vaches rêvent-elles du travail ? Bien-être animal et souffrance au travail, entretien avec Jocelyne Porcher et Lise Gaignard », *Jef Klak, Selle de Ch'val*, n°3, p. 142-153.

² Gauléjac Vincent de, 2014, « Pour une sociologie clinique du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 4 |2014, mis en ligne le 26 avril 2014, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>, consulté le 23 juin 2020, p. 4.

³ Porcher Jocelyne, 2010 b, « Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 58, p. 5-19.

économie capitaliste, financiarisée et mondialisée.¹⁻² Les chevaux de course ont une très forte valeur marchande ; les propriétaires les acquièrent, comme des œuvres d'art au cours de ventes aux enchères ; comme me l'ont indiqué les professionnels de ce secteur, la pression économique est particulièrement forte. Le management³ et les effectifs du personnel qui en découle sont soumis aux aléas économiques de la structure. Comme dans le cas des maisons de retraite, la tension entre volonté de bien faire et impossibilité de travailler correctement, ainsi que le travail de routine engendre des maltraitances par négligence ou des violences. « *La maltraitance est une forme extrême de retournement de l'idéal et l'aboutissement de la délégation des contradictions. Elle apparaît dans des situations critique, à des moments de tension exacerbée* ». ⁴

Nous venons de voir les formes de la souffrance au travail qui peuvent exister dans les métiers anthropoéquins, ce qui ne doit pas occulter le fait que le travail porte en lui les modalités de l'émancipation et de la construction identitaire de l'individu et de la communauté de travail. L'une des première voie d'accès est la reconnaissance du travail accompli et de l'investissement subjectif engagé à sa réalisation.

II.2) La reconnaissance

La psychodynamique du travail et la sociologie clinique du travail indiquent communément la centralité de la reconnaissance de l'investissement du sujet dans son travail pour son épanouissement.⁵⁻⁶ C'est par la reconnaissance mutuelle des individus au sein d'une communauté de travail que le partenariat peut se mettre en place et être efficient. Le partenariat qui est un « faire ensemble » nécessite que chaque sujet en présence puisse identifier les compétences des autres individus.⁷ Les conduites des chevaux, leurs connaissances du travail et de leur environnement de travail font qu'ils sont en mesure d'identifier les personnes les plus

¹ Dessors Dominique, L'Hotellier Nausicaa, [2009] 2020, « Une tentative d'infléchir la démarche de prévention dans le secteur hippique », in Dessors Dominique (dir.) *De l'ergonomie à la psychodynamique du travail. Méthodologie de l'action*, Toulouse, Érès, p. 205-223.

² Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169.

³ Au cours de mes enquêtes une interlocutrice m'a expliqué l'étymologie du mot manager :

« *Je sais pas si t'as vu la dernière chronique que j'ai écrit pour XXXX, mais c'était la conclusion. Le terme manager ça vient d'un, d'un mot italien qui s'appelle maneggiare, qui veut dire conduire le cheval par la main.* » (*nom_046 *sexe_f *age_2 *lien_sans *secteur_prive *dom_transversal *metier_connexe).

⁴ Dujarier Marie-Anne, [2006] 2018, *L'idéal au travail*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 179.

⁵ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

⁶ Gauléjac Vincent de, 2014, « Pour une sociologie clinique du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 4 |2014, mis en ligne le 26 avril 2014, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>, consulté le 23 juin 2020, 11p.

⁷ Roche Pierre, [2015] 2018, « Sociologie clinique du travail et subjectivation » in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 51-65.

à même de les aider.¹ Que ce soit pour les humains comme pour les chevaux, il n'y a pas de collaboration possible sans confiance dans ses partenaires.²

« Le moment du débouillage est bien l'entrée dans le monde du travail. C'est une nouvelle vie qui commence. C'est lors de cette situation du tout premier apprentissage professionnel, que le cheval évaluera la confiance qu'il peut avoir en son cavalier. C'est l'estimation que le cheval fera des conduites humaines à son encounter, de leur cohérence et de leur prévisibilité, qui fera de sa vie future un compagnonnage fécond avec l'humain ou bien un rapport de soumission qui lui rendra la vie pénible. »³

C'est dans une socialité bienveillante et reconnaissante de la valeur des sujets en présence que se crée, se forge et se nourrit l'identité individuelle et collective. Les chevaux ont une intelligence corporelle et affective, c'est donc dans la reconnaissance de ce travail bien fait qu'ils trouvent tout l'intérêt à travailler avec des humains.

II.2.1) Quand le cheval juge du lien

Les résultats de mon enquête présentés précédemment font état de la reconnaissance de la *métis* des chevaux par une grande majorité de professionnels qui évaluent tout autant les compétences que les valeurs inhérentes au bon collaborateur équin. De plus, certains verbatim cités au cours de la présentation des résultats montrent les humains reconnaissent l'individualité et l'agentivité de leurs animaux aussi en dehors du cadre du travail ; ils font des « prêts de subjectivité »⁴ quitte parfois à les portraiturer,⁵ mais aussi ils lui concèdent un ego. Pour autant, les professionnels se défendent de toute forme d'anthropomorphisme. Et c'est le cas ; il s'agit d'une posture empathique qui a pour but de mieux comprendre l'autre,⁶ dans laquelle l'humain n'est pas dupe mais où il se sert de son corps, de ses ressentis pour interpréter le monde qui l'entoure et donc les conduites du cheval qui s'y trouve. C'est également par la connaissance de l'autre, de ses capacités et de ses savoir-être que peut être jugée la qualité du travail réalisé.

En psychodynamique du travail,

¹ L'expérience empirique pluri-millénaire des professionnels met en évidence les capacités des chevaux à discriminer les humains en fonction de leurs attitudes et à utiliser ceux dont ils ont besoins et ceux en qui ils peuvent avoir confiance. Les recherches menées en éthologie sur les capacités des chevaux à identifier les individus à même de les aider, commencent à en rendre compte.

- Trösch, M., *et al.*, 2019, «Horses prefer to solicit a person who previously observed a food-hiding process to access this food: A possible indication of attentional state attribution », *Behavioural Processes* 166, S0376635719300981, consulté le 20 mai 2020, 4 p.

² Dejourns Christophe et Gernet Isabelle, 2012, « Travail, subjectivité et confiance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 13, p. 75-91.

³ Porcher J., Barreau S., 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 163.

⁴ Despret Vinciane, Porcher Jocelyne, 2007, *Etre bête*, Paris, Actes Sud, 141 p.

⁵ Birke Lynda et Hockenhull Joanna, 2015, « Journeys Together: Horses and Humans in Partnership », *Society & Animals*, n° 25, p. 81-100.

⁶ Michelet Aude et Stépanoff Charles, 2016, « Comment l'anthropomorphisme nous a rendus plus humains. L'anthropomorphisation des animaux et des nourrissons et ses impacts dans l'évolution », in Coédition Quai Branly (dir.) *Personna. Étrangement humain*, Paris, Actes Sud, p. 45-46.

« la reconnaissance du travail passe par la formulation de deux formes de jugement qui témoignent de la valeur accordée par autrui à la contribution du sujet à l'organisation du travail. Le jugement d'utilité technique, sociale ou économique, est formulé par la hiérarchie, les subordonnés ou parfois même par les clients. Le jugement de beauté porte quant à lui sur la qualité du travail (« beau boulot », « belle présentation ») qui témoigne à la fois de la conformité du travail avec les règles de l'art comme de son originalité par rapport aux réalisations canoniques du corps de métier. »¹

À cette définition, Jocelyne Porcher y a adjoint le *jugement du lien* comme capacité des animaux à juger le travail accompli par le truchement de la qualité de la relation.² Mes interlocuteurs reconnaissent cette capacité de jugement permettant de savoir si ce qui a été fait est bien ou mal et qui se donne aussi à voir dans les capacités de négociation des chevaux. Selon les enquêtés, les chevaux sont capables de se surpasser pour faire plaisir à leur partenaire humain par exemple pour remporter une course, pour affronter des débordements de population dans le cas des chevaux de police.

Le fait que le cheval s'investisse subjectivement dans l'activité, qu'il discerne le juste de l'injuste, le bon boulot du mauvais n'est pas sans conséquence sur le sens et les valeurs données à l'activité anthropoéquine, ce qui oblige les humains à ajuster leurs conduites, à renormaliser l'activité, à (re)définir la déontologie professionnelle afin de reconnaître l'activité des chevaux et le sens que le travail a pour eux.³

Au quatrième item intitulé *Aimer* de l'annexe à ses *Réflexions sur l'art équestre* (1965) Nuno Oliveira, écuyer portugais considéré comme un grand maître de l'équitation du XX^e siècle écrit :

« Et pour clore cette annexe écrite à peu près trente ans après le reste du texte, trente ans de méditations sur le dos d'innombrables chevaux, je demande aux cavaliers qui me lisent et qui dressent leurs chevaux de regarder leur monture lorsqu'ils mettent pied-à-terre après une séance de travail, de contempler son œil et de faire un examen de conscience pour se demander s'ils ont bien agi envers cet extraordinaire être vivant, ce compagnon adorable : le cheval. »⁴

¹ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 30-31.

² Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

³ Dujarier Marie-Anne, et al. (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 262 p.

⁴ Oliveira Nuno, 2006, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, p. 76.

Cette citation d'Oliveira montre que l'identité d'un individu se construit, se renforce et se maintient dans le regard et le jugement d'autrui.¹ Il met également en évidence l'existence d'un engagement moral tacite entre les cavaliers, plus largement les équitants et leurs chevaux dont l'affectivité interspécifique est le cœur.

II.2.2) L'engagement moral des professionnels humains à l'égard de leurs collaborateurs équins

Les enquêtés sont unanimes sur le fait que les chevaux n'ont initialement pas demandé à travailler avec des humains ; en revanche, pour la grande majorité de mes interlocuteurs leurs animaux sont en attente de liens et aiment la relation interindividuelle. Ce qu'a montré Porcher sur le fait que l'élevage correspond à la fois aux sociabilités primaires (parents, amis) et secondaires (travail, bénévolat, etc.)² est entièrement transposable dans l'ensemble des métiers anthropoéquins. Quand les humains convertissent leur passion en profession, c'est par amour de l'animal et dans l'intensité de cette relation, le cheval fait partie des « intimes » de la personne humaine. Le travail quant à lui crée une socialité secondaire qui se superpose à la première. C'est le recoupement de ces deux socialités qui engage les humains dans la théorie du don maussien tel qu'il a été repris par Porcher.³ C'est pourquoi les professionnels accordent une telle importance aux conditions de vie comme préalable aux conditions de travail. Parce que les chevaux sortent de leur monde propre pour entrer dans celui du travail avec les humains, il est du devoir des derniers de leur assurer la meilleure vie possible. Dans les enquêtes, cet engagement moral ressort d'autant plus vivement que les professionnels ont peu de chevaux, ce qui crée de fait une plus grande intimité ; il en est de même lorsque l'activité comporte un facteur de risque, par exemple le travail de débardage, les courses hippiques d'obstacles et le concours complet d'équitation.

En revanche, l'asymétrie du don faisant que l'éleveur donne et reprend la vie n'a que très peu de prise avec mon terrain. Seuls l'éleveuse de juments laitières et un entraîneur de chevaux de courses admettent emmener leurs chevaux à la boucherie. Dans les sports équestres et hippiques, nombre d'enquêtés délèguent la prise de décision quant à la réforme des chevaux au propriétaire ou aux marchands de chevaux. Parmi mes interlocuteurs seuls trois ont déclaré être végétariens, n'imaginant donc pas qu'on puisse manger de la viande du tout ; à l'inverse

¹ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

² Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.
- 2002 b, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 245-262.

³ Porcher Jocelyne, 2002 b, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 245-262.

deux déclarent manger de la viande de cheval et trois autres n'y sont pas réticents. Ce qui fait consensus parmi mes informateurs est la franche distinction entre les chevaux qui sont élevés pour la filière bouchère dès le départ et les autres qui seront amenés à travailler avec des humains. Le contre-don est alors d'assurer de bonnes conditions de retraite et de fin de vie à leurs animaux qui ont droit « à une retraite bien méritée » (*nom_061 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_public *dom_liensoc *metier_com). Contrairement à certains pays de l'Union européenne (Grande Bretagne, Europe du Nord...) où l'euthanasie peut être pratiquée sans aucune raison, en France celle-ci est très encadrée par les vétérinaires (WHW, EFA, 2015 ; *nom_037 *sexe_h *age_2 *lien_sans *secteur_privé *dom_courses *metier_veto). La boucherie prend alors le sens d'euthanasie, pour éviter la souffrance, il ne s'agit pas de valoriser une viande. En ce sens, l'envoi des chevaux à l'abattoir découle d'un arrangement moral des professionnels structuré par « un ordre logique du 'moindre mal' » (Boltanski cité par Mouret, 2014, p.84).¹

Comme l'explique Marcel Mauss, ne pas rendre le don c'est être en dette, une dette qui met en infériorité celui qui ne respecte pas ce lien moral. Ne pas rendre ce que les chevaux apportent de leur travail et plus généralement de vie est une cause majeure de souffrance chez les professionnels. Car ceux-ci ont converti leur passion en profession pour maintenir le bonheur que procure la relation avec un animal.

II.2.3) Être heureux au travail

L'ontologie rationaliste présente la domestication comme une exploitation de l'animal,² ce en quoi les productions animales lui donnent raison, mais tout ceci occulte le fait que

« l'élevage est un rapport positif et vivant et aux animaux. Il est historiquement fondé sur le désir de vivre avec des animaux, de partager avec eux l'existence dans ce qu'elle a de beau et de tragique. Il est fondé sur l'amitié et la joie. Car les animaux sont joyeux et ils communiquent, chacun à leur façon, leur joie à leurs éleveurs. La joie est une exaltation du sentiment d'exister, en relation avec les animaux. C'est une joie du corps vivant. »³

Comme je l'ai mentionné dans la troisième partie, la grille d'entretien a été construite avec la volonté d'analyser les relations de vie et de travail anthropoéquines, avec un intérêt plus

¹ Boltanski Luc, 2004, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 420 p. cité par Mouret Sébastien, 2014, « l'euthanasie des animaux d'élevage : un arrangement moral », *Études sur la mort*, n°145, p. 84.

² Stépanoff Charles, 2018, « Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes », *L'Homme*, n° 227-228, p. 123-152.

³ Porcher Jocelyne, 2010 b, « Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 58, p. 5-19.

porté sur les différentes modalités de la souffrance à l'œuvre dans le secteur équin que sur le plaisir au travail. Malgré des silences, malgré des euphémismes quant à la souffrance ou la réforme des chevaux, il ressort du corpus un profond amour des enquêtés pour leurs chevaux et un réel plaisir à les voir évoluer et à travailler avec eux. Ils m'ont affirmé avoir le souci de voir leurs chevaux heureux au travail, ce plaisir-là étant une récompense majeure de leur travail commun, de ce pour quoi ils se sont engagés dans une profession anthropoéquine. Ces représentations demandent à être nuancées, ou pas, par des recherches confrontant celles-ci aux pratiques des professionnels. Toutefois, la dimension morale du discours peut être objectivée grâce à l'analyse sémantique du discours. Les mondes lexicaux mis en évidence par le logiciel IRaMuTeQ rendent sensibles les représentations sociales des enquêtés et permettent de lier « *le caractère moral d'un fait social à sa description morale supposée véridique – et non pas bien sûr fausse ou de mauvaise foi.* »¹ Il me semble difficile de croire que cent-huit personnes mentent ou soient de mauvaise foi. Mes interlocuteurs ont eu à cœur de m'exposer les qualités des chevaux, leur « générosité », leur « courage » (illustration 67 dendrogramme de la classification hiérarchique descendante du corpus), leur bravoure, leur beauté, leurs capacités à se dépasser. Ces qualités semblent être une constante historique dans la mesure où plusieurs travaux sociohistoriques, à des époques différentes en font mention.² Les travaux recensés dans le monde académique anglophone font également mention de ces valeurs recensées et de l'« ethos » du cavalier envers son cheval.³

Cela renvoie à la « seconde nature » des animaux de Frederick J. J. Buytendijk. Pour lui, les animaux domestiques ont un monde enrichi, voire une seconde nature, du fait de l'habitude qu'ils ont de vivre avec les humains. Selon lui, les animaux domestiques – à la différence des animaux sauvages – sont capables de comprendre les attitudes et expressions humaines, mais aussi la signification de leurs actes.⁴ Pour Jocelyne Porcher, cette seconde nature, qui renvoie de son point de vue à la « seconde nature » de l'Homme forgé par le travail selon Marx,

¹ Pharo Patrick, 2004, *Morale et sociologie*, Paris, Gallimard, 417 p.

² Baldin Damien, 2008, « De la contiguïté anthropologique entre le combattant et le cheval. Le cheval et son image dans l'armée française durant la Première Guerre Mondiale », *Revue historique des armées* [en ligne], mis en ligne le 15 juillet 2008, URL : <http://journals.openedition.org/rha/473>, consulté le 03/04/2018, 13 p.

- Bouffartigue Jean, 2009, « La notion d'animal vertueux dans l'Antiquité grecque », *Schedae*, prépublication, 14 p.

- Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 177-196.

- Lizet Bernadette, [1982] 2020, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, CNRS Edition, 320 p.

- Lorans Elisabeth (dir.), 2017, *Le cheval au Moyen-Age*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 464 p.

- Piernas Gersende, 2012, « Le cheval de travail dans les fonds d'entreprises des Archives nationales du monde du travail », *In Situ*. [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://insitu.revues.org/9644>, consulté le 03/02/2017, 35 p.

³ Birke Lynda et Thompson Kirilly, 2018, *(Un)stable Relations. Horses, Humans and Social Agency*, Londres et New York, Routledge, 166p.

- Dashper Katherine, 2017, « Listening to horses : Developing attentive interspecies relationships through sport and leisure », *Society and Animals*, n°25, p. 207-224.

⁴ Buytendijk Frederick J.J., 1965, *L'homme et l'animal. Essai de psychologie comparée*, Paris, Gallimard, 176 p.

construit une interface entre monde humain et mondes animaux.¹ Lorsque les conditions et l'organisation du travail sont bonnes, humains comme chevaux peuvent s'épanouir dans le travail, acquérir de nouvelles compétences et se dépasser. Ce sont bien là toutes les promesses du travail.

Ce premier chapitre de discussion avait pour but de confronter les représentations des professionnels en ce qui concerne leur engagement, celui de leurs chevaux ainsi que leur activité dans des métiers anthropoéquins à mes cadres théoriques de référence : la psychodynamique du travail, la sociologie des relations de travail entre humains et animaux et la sociologie clinique du travail.

Que puis-je en conclure quant à mes hypothèses et sous hypothèses ?

Réponses aux hypothèses et sous-hypothèses émises

En préalable à l'élaboration de ma problématique, j'émettais la sous-hypothèse que les relations anthropoéquines se différenciaient des autres types de relations entre humains et animaux. Dans le cadre des relations de travail, je peux dire que la rationalité primaire, l'engagement affectif ne diffèrent pas d'une espèce domestique à l'autre. En revanche, au regard des travaux menés jusqu'à présent sur les relations de travail anthropozoologiques, j'affirme que celles entretenues entre humains et chevaux relèvent d'une plus grande intensité et d'une référence non pas à l'amitié, mais à l'amour. Cela peut être dû à deux principaux éléments : d'abord le fait que les professionnels du secteur équin ont moins d'individus dont ils ont à s'occuper voire qu'ils ont une relation exclusive avec seulement un ou deux chevaux comme c'est le cas dans le segment des chevaux territoriaux. Ensuite, la proximité corporelle est d'une autre nature que chez les éleveurs, à de très rares exceptions qui font le « buzz » sur internet, on ne monte pas sur des vaches et on n'attelle pas des chèvres. Le portage effectué par les chevaux, le rythme et la cadence des allures basses de ceux-ci peuvent être comparés à des bercements. C'est d'ailleurs l'une des compétences – le portage – qui fait que l'on emploie des chevaux en équithérapie (*nom_105 *sexe_f *age_2 *lien_direct *secteur_privé *dom_liensoc *metier_therapeute).

Une seconde distinction entre les relations entre humains et animaux dans l'élevage et les relations anthropoéquines est la place de la mort dans celles-ci. Pour les premiers, la mort s'inscrit dans le cycle de la vie de l'animal, pour que des animaux vivent d'autres doivent partir,

¹ Porcher Jocelyne, 2016 b, « Entre domination et anticipation : les animaux domestiques et le travail » *Recherches sur la philosophie et le langage*, n° 32, p. 141-161.

départ qui correspond le plus souvent à la mort. Dans le cas des chevaux, il est fait état dans cette enquête du consensus des professionnels à ne pas envoyer les chevaux avec lesquels ils ont collaboré à l'abattoir.

Si l'on reprend le tableau introductif de ce chapitre, je peux par les développements précédents de confirmer cinq de mes sous-hypothèses.

- 1. La microsociologie est une bonne focale pour analyser le rôle de l'agentivité du cheval dans la construction identitaire de la profession anthropéquine.

En effet, à partir du concept d'activité telle que développée par la psychodynamique du travail et la sociologie clinique du travail, il est possible d'appréhender l'engagement subjectif du cheval dans le travail. Les résultats présentés ont montré comment le travail des chevaux, à partir des représentations des humains, répond aux sept principales dimensions décrites par Guy de Terssac :

- *« L'activité est une mobilisation du corps, des gestes, des postures et le maniement d'objets ;*
- *l'activité a une dimension cognitive de représentation du contexte pour savoir que faire, de constructions de savoir et de savoir-faire, conduisant à des décisions de faire ou de ne pas faire, de mobilisation sélective de compétences au sein d'un répertoire de ressources cognitives ;*
- *une activité a une dimension relationnelle de communication et d'échanges pour « savoir comment faire » ;*
- *l'activité est aussi coopération, construction de relations avec autrui et négociation pour gérer cette interdépendance ;*
- *l'activité a une dimension réflexive d'apprentissage, de construction de connaissance sur l'action par évaluation des résultats (...)* ;
- *l'activité est intériorisation des finalités du travail et de représentation de sa place dans l'entreprise, de construction identitaire pour participer à des collectifs et d'élaboration de valeurs morales. »*¹ La seconde partie de cette acception est une action implicite du cheval qui par ses conduites conduit les humains à des ajustements déontiques.

- 2. Par son engagement subjectif dans le travail, le cheval acquiert une identité qui le singularise.

¹ Terssac Gilbert de, 2016, « L'activité dans le travail : un point de vue sociologique », in Dujarier Marie-Anne, *et al.* (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 187-222.

Cette sous-hypothèse est confirmée par les résultats qui indiquent que les professionnels reconnaissent que tous les chevaux, malgré un patrimoine biologique sans cesse amélioré génétiquement, ne sont pas aptes à faire le travail auquel leur race les prédestine. De même, ils attribuent des valeurs morales à leurs chevaux et ils font des distinctions affectives suivant les performances de leurs équidés dans la réalisation des tâches prescrites.

- 3. Le collectif interspécifique de travail est construit à partir d'un langage, de savoirs et de compétences communes qui permettent de faire profession.

Cette sous-hypothèse est entérinée par la primauté de la relation et de la construction d'une grammaire commune interspécifique.

- 4. Les quatre types de règles de travail (technique, sociale, langagière et éthique) sont implicitement élaborés avec les chevaux.

Cette sous-hypothèse est validée car les règles techniques permettent d'acquérir des compétences – qui varient suivant les métiers – nécessaires à la réalisation de la tâche ; en tant que collectif de travail des règles inhérentes au social et au langage sont à l'œuvre afin d'assurer la cohérence de la communauté. Outre la grammaire interspécifique, on note un vocabulaire empreint d'anthropomorphisme pour parler du corps du cheval : on ne parle pas des pattes mais des jambes ; pas de museau mais d'un bout du nez ; pas de gueule mais d'une bouche...

Concernant les règles éthiques, du fait d'une asymétrie de l'engagement dans le travail – on ne demande pas l'avis du cheval avant d'entrer dans le collectif de travail, en revanche il le donne ensuite par ses conduites – les humains sont redevables et doivent assurer de bonnes conditions de vie et de travail à leurs animaux. Ce qui entérine également la sous hypothèse suivante :

- 5. La déontologie participe de l'identité et de la pérennité de la profession anthropoéquine par ses productions de conventions technico-organisationnelles, de sens et de valeurs.

Au total, je peux confirmer l'hypothèse secondaire suivante :

L'identité catégorielle spécifique de la profession anthropoéquine est construite par une socialité qui reconnaît l'engagement subjectif dans le travail d'une entité interspécifique duale.

À partir du chapitre suivant, il me reste à confirmer ou nuancer les trois dernières sous-hypothèses et l'hypothèse secondaire relative au fait que la communauté socialisatrice de travail anthropoéquine s'analyse de la même manière que les autres groupes professionnels. Pour enfin

affirmer, ou non, qu'il existe une profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs construisant ainsi une communauté socialisatrice qui permet de faire œuvre commune.

Chapitre 2. La profession anthropoéquine : une communauté socialisatrice aux valeurs communes produisant des identités catégorielles spécifiques

Dès ses origines, la domestication est un système générateur de relations intersubjectives, autrement dit la domestication est intrinsèquement une communauté socialisatrice fondée sur des liens de vie et de travail interspécifiques. Cette « *communauté hybride* » est un espace de partage, d'émotions, d'intérêt aux rationalités primaire – l'affectivité – et secondaire à visée instrumentale et économique. C'est également un lieu où s'élaborent les identités individuelles et collectives.

I] Une profession presque comme les autres

I.1) Une communauté socialisatrice entre deux espèces

Dans sa thèse, Jocelyne Porcher montrait que pour son terrain 80 % des éleveurs qu'elle avait enquêtés estimaient que leur métier n'était pas un métier comme les autres du fait de cette relation interspécifique. « *L'élevage est un champ de rencontres et de communication entre sociétés animales et sociétés humaines où se croisent intérêts et émotions, où s'opèrent des apprentissages inédits et où se forment des identités individuelles et collectives.* »¹ C'est également ce qui ressort de mon terrain. L'étude des métiers avec des animaux doit intégrer deux dimensions : la première analyse la construction identitaire interspécifique et la seconde s'intéresse au recouvrement des socialités primaires et secondaires et à leur production de sens et de valeurs communautaires.

Claude Dubar indique que la socialisation est la condition initiale pour qu'une personne devienne un individu socialement identifié et identifiable.² Cette conception se retrouve dans les métiers anthropoéquins où humains et chevaux se singularisent par leurs fonctions. La

¹ Porcher Jocelyne, 2003, « "L'histoire première, c'est d'aimer les bêtes" place de la relation entre hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage », *Communication et organisation*, [En ligne], 23 | 2003, mis en ligne le 27 mars 2012, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2825>, consulté le 30 avril 2019, 14 p.

² Dubar Claude, [1991] 1995, *La socialisation. Constructions des identités sociales & professionnelles*, Paris, Armand Colin, 276 p.

socialisation est d'autant plus importante qu'elle concerne deux espèces qui appartiennent à des mondes différents. Elle doit inculquer aux individus des comportements et des règles ainsi que des valeurs qui sont propres à une société donnée. Ces normes sociales sont intériorisées et elles procèdent également par acculturation, faisant de la socialisation un procès qui s'inscrit dans le temps court des êtres et dans le temps long de l'histoire. La socialisation se fait alors culture.¹

Comme cela a été abordé dans le chapitre précédent, les socialités primaire et secondaire se recouvrent. À la lecture de l'article de Fabienne Berthélémy-Stern, il semble que le recoupement des communautés socialisatrices primaire et secondaire soit effectif dans le métier des metteur-e-s en scène. « *Se socialiser à l'art dramatique c'est entrer dans une arène d'apprentissage qui emprunte beaucoup à la cellule familiale, par ses projections affectives, fantasmatiques et mythologiques et les représentations qu'elles brassent.* »² L'unité émotionnelle et affective dépasse les trajectoires inégalitaires au sein de ce groupe professionnel pour former une *communauté de destin*.³ La comparaison avec les différents segments de la profession anthropoéquine est valable. Les recherches menées pour établir le cadre sociohistorique de cette thèse attestent que la notion de *communauté de destin* se retrouve tout au long de l'histoire surtout chez les paysans, les charretiers, les cochers et les militaires, puis au XIX^e siècle à la mine.

Si dans l'histoire des corporations et du paternalisme patronal du siècle de l'industrialisation, les travailleurs pouvaient loger chez leur employeur ou dans les logements bâtis par les patrons, aujourd'hui « *un salarié habite rarement chez son patron* ». ⁴ C'est pourtant encore le cas pour les travailleurs animaux. Très souvent, dans les structures équestres, les lieux de vie des humains et celui des chevaux sont sur le même site, il peut même arriver que les lieux d'habitation soient accolés. Cette proximité géographique brouille un peu plus les socialités mais marque plus fortement l'identité professionnelle.

C'est au sein de ces socialités que se construisent, pour les humains et pour les chevaux, les savoirs dans un processus de professionnalisation et d'acculturation professionnelle.

I.2) La professionnalisation des humains et des chevaux

¹ Dubar Claude, [1991] 1995, *La socialisation. Constructions des identités sociales & professionnelles*, Paris, Armand Colin, 276 p.

² Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 98.

³ Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même "communauté de destin" », *Sociétés*, n° 142, p. 93-110.

⁴ Stroobants Marcelle, [1993] 2016, *Sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, p. 15.

La professionnalisation est un processus dialectique entre les travailleurs engagés dans une activité et les acteurs qui interagissent avec lui.¹ Ces acteurs peuvent être en lien direct avec le produit de l'activité tel que les clients ou en lien indirect, par exemple, les représentants d'une filière, les politiques et les acteurs de la société civile. La profession est aussi une construction processuelle constituée de quatre principales étapes caractéristiques de la carrière : le recrutement, la formation, le « boulot » et la sortie du travail.

I.2.1) Le recrutement

Les mondes sémantiques relatifs à l'entrée dans un métier anthropoéquin employés par les enquêtés interpellent d'autant plus qu'ils renvoient à une représentation de prédestination essentialiste tant chez les humains que chez les chevaux.

• Le recrutement des humains

L'analyse du rôle de la passion à l'œuvre dans la conversion professionnelle a été préalablement présentée. Véréne Chevalier a étudié celle des amateurs de sports équestres et des cavaliers de centre équestre. Ses résultats indiquent une très grande porosité entre le monde amateur et le monde professionnel.² Le recrutement des humains s'effectue pour ainsi dire dès l'enfance ou l'adolescence à partir du moment où commence la pratique de l'équitation. Comme dans les autres sports, les capacités de performance d'un individu font l'objet d'un repérage précoce.³ La féminisation de l'équitation à partir des années 1980 influence l'actuelle composition du marché de l'emploi du secteur équin.⁴ Mais celui-ci souffre d'un important taux de renouvellement des effectifs d'employés, « entre 35 et 41 % de salarié(e) sortent du secteur avant d'entrer dans leur quatrième année d'exercice. »⁵ À ce *turn-over* s'ajoute la précarité des emplois : 54 % de contrats sont à durée déterminée et 22 % à temps partiel.⁶ Les conséquences de la volatilité des jeunes employés se répercutent à trois échelles de l'*écologie de la*

¹ Demazière Didier, 2009, « Postface. Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation et emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 108, p. 83-90.

² Chevalier Véréne, 2002, « La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? » 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 103-111.

- Chevalier Véréne, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d'une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.

- Chevalier Véréne, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

³ Chevalier Véréne, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

⁴ Équiresources, 2020, Marché du travail dans la filière équine en France, IFCE, 33 p.

⁵ Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 22.

⁶ Lourd Charlene, Philippe Xavier, 2019, « Les mondes de la passion au travail, par-delà "raisons et sentiments". Le cas de la filière équine », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. XXV, p. 41-62.

profession :¹ l'entreprise, le groupe professionnel et la société. L'identité professionnelle s'acquiert en premier dans l'entreprise, c'est un lieu de travail et d'intériorisation des normes et valeurs du collectif de travail. Elle est aussi l'unité qui représente le groupe professionnel d'appartenance. La force des identités professionnelles est dépendante de la socialisation acquise dans l'entreprise.² Or si l'organisation et les conditions du travail sont défailtantes, si la souffrance y est trop prégnante, alors le jugement que l'individu humain se fait du travail s'élargit à l'ensemble de la profession. L'importance de la rotation des salariés dans le secteur équin et le fait que certains métiers soient en tension étend le reflet de la souffrance au travail dans des entreprises au groupe professionnel. Ce malaise se répercute aussi dans la représentation que se fait la société de la profession. Comme pour les animaux de ferme, la critique de la souffrance au travail qui peut exister dans ces métiers ne porte que sur la condamnation des formes d'organisation du travail délétères pour les travailleurs et ne tient pas compte de la souffrance des humains mais se cristallise sur le « bien-être » animal.³

Le recrutement et surtout l'insertion à long terme dans le secteur équin apparaissent somme toute endogamiques. En effet, les chances d'entrée et d'insertion dans la profession en voie initiale ou par reconversion sont conditionnées à la possession d'un capital social préalable et/ou un capital économique conséquent.⁴⁻⁵ En découle une stratégie matrimoniale de garde du capital économique et social où les enfants des professionnels, contrairement aux métiers d'élevage,⁶ prennent la relève de leurs parents.⁷

Un échange épistolaire digital avec Bernadette Lizet m'a appris l'existence de forme de généalogie commune entre éleveurs et chevaux. Dans les années 1980, elle a enquêté auprès des éleveurs de chevaux de trait notamment en Bretagne, dans le Berry et dans le Nivernais.⁸ Elle m'a expliqué la très grande fierté des éleveurs quant à leur élevage. S'ils évoquent les évolutions génétiques, elles sont présentées comme un héritage familial. Pour être plus précise, elle m'a donné l'exemple de la réponse d'un jeune étalonnié sur les territoires des étalonniés

¹ Abbott Andrew, 1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 452 p.

² Sainsaulieu Renaud, [1988] 2019, *L'identité au travail*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 716 p.

³ Porcher Jocelyne, 2010 b, « Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 58, p. 5-19.

⁴ Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

⁵ Lourd Charlene, Philippe Xavier, 2019, « Les mondes de la passion au travail, par-delà "raisons et sentiments". Le cas de la filière équine », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. XXV, p. 41-62.

⁶ Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 43-50.

⁷ Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

⁸ Lizet Bernadette, [1982] 2020, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, CNRS Édition, 320 p.
- 1989, *La bête noire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 341 p.

et de la fidélité des paysans en Bretagne : « *les gens venaient ici de père en fils, de famille en famille* ». ¹

• Le recrutement des chevaux

La prévalence de la généalogie des chevaux se retrouve dans les segments professionnels des courses hippiques et des sports équestres : elle est visible dans les classes 10 et 11 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67). Dans une perspective diachronique, l'un des traits de la domestication est de spécialiser les critères morphologiques et comportementaux des animaux afin qu'ils correspondent aux attentes des humains. Le recrutement par phénotype engendre un déterminisme racial et un essentialisme qui occultent les individualités subjectives. Ce point est particulièrement saillant dans les métiers où est attendue une valeur performative de l'animal car « bon sang ne saurait mentir ». Ainsi, un pur-sang anglais est-il prédestiné à la course, « *c'est dans sa nature de courir* » (*nom_025 *sexe_h *age_3 *lien_direct *secteur_privé *dom_courses *metier_entraineur). Au sein d'une race spécialisée et pour un usage donné, le choix des animaux se fonde donc sur la généalogie, censée garantir un « bon » héritage génétique, et les performances réalisées, manifestations tangibles des aptitudes individuelles. Par exemple, dans les courses de trot, afin de limiter le nombre de naissances, le stud-book du trotteur français a établi des caractéristiques de performances des géniteurs que les éleveurs doivent respecter s'ils souhaitent avoir le droit de faire reproduire et d'inscrire les poulains au stud-book. ² C'est-à-dire qu'outre la réputation généalogique de l'animal ainsi que la réputation de l'éleveur, un étalon ou une jument doit répondre à des normes performatives pour se reproduire.

Ce qui se retrouve dans les sports équestres et hippiques, c'est la spéculation faite sur les meilleurs géniteurs et leur jeune descendance car l'élevage comme l'achat d'un poulain relève d'une promesse d'avenir. Le prix des saillies d'un étalon varie selon les résultats de ses descendants. Il est calculé par des indices de performance suivant la discipline à laquelle est destinée la descendance. ³ Loisir de l'aristocratie et de la bourgeoisie, les chevaux de course ont fait dès l'origine de ce sport l'objet de spéculations. ⁴ Aujourd'hui, le commerce des chevaux de course de plat se fait par des ventes aux enchères ; en France, l'opérateur institué est Arqana

¹ Échanges épistolaires avec Bernadette Lizet, février 2021.

² <https://www.letrot.com/fr/documentation-code-des-courses>, consulté le 19 septembre 2020.

³ Danvy Sophie et Sabbagh Margot, 2018, « Indices génétiques et de performances chez les équidés », URL : <https://equipedia.ifce.fr/elevage-et-entretien/elevage/selection-et-indices/indices-genetiques-et-de-performance-chez-les-equides>, consulté le 02/09/2020.

- Danvy Sophie, Sabbagh Margot et Ricard Anne, 2018, « Les indices chevaux : CSO, CCE, Dressage », URL : <https://equipedia.ifce.fr/elevage-et-entretien/elevage/selection-et-indices/les-indices-chevaux-cso-cce-et-dressage>, consulté le 02/09/2020.

⁴ Blomac Nicole de, 1988, « L'introduction en France du concept de cheval de sang = cheval d'élite, XVIII^e – XIX^e siècle, in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Paris, Caracole/Avignon, RMG, p. 49-53.

installé à Deauville. Pour donner un exemple de cette spéculation, l'étalon ayant la meilleure cote actuellement est Dubawi basé en Angleterre. Sa saillie coûte de 250 000 livres sterling.¹ Le top price des ventes d'automne de yearling à Arqana en septembre 2020 était une pouliche d'un an fille de Dubawi, adjugée à 2 500 000 euros.² Ici, le cheval est avant tout un support financier, un objet ostentatoire de l'*habitus* distinctif,³ une œuvre d'art dont on tombe sous le charme⁴ et dont on espère que la carrière récompensera le pari fait sur l'avenir. À ce stade, la carrière demeure hypothétique, le yearling étant un poulain d'un an n'ayant pas encore été débourré, c'est-à-dire formé à son futur travail, et donc n'ayant pas fait preuve de ses capacités physiques et mentales. Cette valeur financière de l'animal n'est pas sans incidence psychologique sur le collectif de travail dans lequel il entre pour être formé et effectuer sa carrière. D'autant qu'il peut y avoir un décalage entre le rêve émis par le propriétaire lors de l'achat du cheval et les performances effectives de l'animal, ce à quoi s'ajoutent les risques de maladies et d'accidents qui peuvent mettre prématurément fin à la déjà courte carrière de l'animal.

Dans les sports équestres, la stratégie des cavaliers n'ayant pas de propriétaires sponsors leur assurant un piquet de chevaux permettant de performer au haut niveau,⁵ est de recourir à l'élevage de chevaux avec l'espoir de faire naître un cheval de haut niveau ; si ce n'est pas le cas, les origines et le travail effectué permettront au professionnel de vendre l'animal à un amateur.

Ces formes de recrutement des chevaux portent une valeur hypothétique et la généalogie des chevaux peut être comparée à un ticket de loto. Ce d'autant que les enquêtés reconnaissent que ces paris d'avenir ne deviennent pas à coup sûr des chevaux performants ou ayant la capacité mentale pour affronter ce qui est attendu d'eux.

Dans les autres métiers, les critères de recrutement portent plus sur une adéquation entre l'individu et ses capacités à répondre aux tâches. Ainsi, les chevaux et poneys de centres équestres ne sont-ils pas recrutés sur leurs papiers – ils n'appartiennent pas forcément à des livres de race –⁶ mais sur la somme de leurs qualités physiques et mentales. « *Il n'est pas si rare de voir dans les écuries des chevaux ou des poneys qui semblent résulter du croisement "entre une carpe et un lapin" mais qui "font tellement bien leur boulot qu'on les trouve presque*

¹ https://www.france-sire.com/article-zoom_etalon-26948-prix_de_saillie_tous_les_etalons_europeens_de_plat_au-dessus_de_10_000_euros.php, consulté le 10 avril 2021.

² https://www.arqana.com/statistiques/vente_de_selection_deauville_%20septembre_2020/266/tops, consulté le 10 avril 2021.

³ Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

⁴ Cassidy Rebecca, 2005, « Falling in Love with horses: The International Thoroughbred Auction », *Society & Animals*, n° 13, p. 51-68.

⁵ <https://www.ouest-france.fr/normandie/les-coudrettes-une-reussite-incontestable-3807269>, consulté le 16 avril 2021.

⁶ La dénomination de ces équidés est dite d'origine non constatée (ONC).

beaux”». ¹ Dans le cas des chevaux de sécurité publique, les critères de conformité physique sont dévolus aux services vétérinaires. Ce que recherchent les gendarmes et les agents de police enquêtés, sont des capacités mentales telles que le « calme », « l’intelligence », « un bon mental » et pour la brigade équestre de Tours également le critère du « feeling ».²

Ces critères psychologiques de recrutement des chevaux de sécurité publique sont des valeurs reconnues aux bons chevaux dans l’ensemble des segments de la profession anthropoéquine. À ce point commun s’en ajoutent deux autres ; le premier est le « ressentir » (classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67), le « feeling » (classe 13 de la classification du corpus, illustration 67). Le second correspond au critère esthétique, l’animal doit « plaire » (classe 4 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière », illustration 80).

Le recrutement des chevaux est un temps critique pour les humains comme pour les animaux, car il engage les deux parties dans un temps long de collaboration. Les temps de recrutement et de socialisation sont généralement adossés à la période de formation des individus équins et humains.

I.2.2) La formation

La formation est un temps majeur de la professionnalisation dans la mesure où c’est le temps de l’acquisition des éléments de base de la culture professionnelle et simultanément de l’élargissement de l’identité individuelle par l’incorporation de la part idéologique des représentations sociales de la communauté d’inscription.³⁻⁴

• La formation des humains

La littérature académique indique qu’il existe des degrés de formalisation de la conversion professionnelle suivant les segments professionnels.⁵

Tout d’abord, dans le domaine des sports équestres où la frontière est extrêmement poreuse entre amateurs et professionnels. L’apprentissage de l’équitation participe des étapes de la professionnalisation. Les « galops » sont des examens sanctionnant des niveaux de savoirs de

¹ Tourre-Malen Catherine, 2015, « Travail du cheval d’instruction, cheval d’instruction au travail : principes hérités et innovation au quotidien. Regard critique sur le patrimoine équestre », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 29 octobre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12206>, consulté le 30 septembre 2016, 13 p.

² Deneux – Le Barh Vanina, 2020, « Le chevaux de sécurité publique : des professionnels ? », *Économie rurale*, n° 374, p. 91-106.

³ Dubar Claude, [1991] 1995, *La socialisation. Constructions des identités sociales & professionnelles*, Paris, Armand Colin, 276 p.

⁴ Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L’imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, 256 p.

⁵ Chevalier Véréne, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d’une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.

pratiques équestres et des savoirs théoriques relatifs aux techniques et vocabulaire équestre ainsi qu'aux savoirs hippologiques, c'est-à-dire des connaissances sur la nature biologique et comportementale des animaux. Le franchissement de ces « galops » marque d'une part la progression gestuelle et technique du cavalier et d'autre part l'incorporation des marqueurs identitaires de l'équitation. L'expertise s'acquiert ensuite par l'emmagasinement des épreuves et des performances sportives avec différents chevaux. La professionnalisation peut être un moyen de poursuivre sa carrière d'amateur sportif.¹ Toutefois, la performance sportive du professionnel est conditionnée à son capital économique et social et à la capacité de se voir confier des chevaux de grande qualité.² Pour l'amateur, c'est en fonction de son capital économique que son niveau de performance sportive s'étalonne.³

Dans le métier de l'enseignement de l'équitation, la formation est plus formalisée. Depuis 1960, l'obtention d'un diplôme d'État est obligatoire quand tout emploi d'enseignement et d'encadrement sportif est rémunéré.⁴ Actuellement, il y a trois diplômes reconnus par l'État présentés par ordre croissant de technicité et de performance :

- le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) de qualification niveau IV, c'est-à-dire un niveau baccalauréat ;
- le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) de qualification niveau V, *i.e.* niveau bac + 2.
- le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) de qualification niveau VI, *i.e.* niveau bac + 3-4.⁵

Le diplôme est un moyen de contrôler l'accès à la profession, d'en dessiner les contours ; il lui assure une autonomie. C'est la première forme de protection des professions à laquelle Everett Hughes adjoint le concept de *licence*.⁶ La licence par le truchement du diplôme formalise la distinction entre l'amateur et le professionnel. Dans la réalité, la porosité demeure importante entre un amateur « expert » propriétaire d'un ou plusieurs équidés et ayant une carrière sportive et le professionnel titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire

¹ Chevalier Vèrène, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

² Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

³ Chevalier Vèrène, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

⁴ Chevalier Vèrène, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

⁵ <https://www.ifce.fr/cadre-noir/formations-ifce-cadre-noir-de-saumur/formations-diplomantes-bpjejs-dejejs-desjejs/>, consulté le 13 mars 2021.

⁶ Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l' École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

et du Sport.¹ Au regard de professionnels titulaires d'un des deux autres diplômes, le niveau technique et les valeurs de l'équitation relatifs au brevet professionnel sont insuffisants et constituent un facteur de déconsidération du métier d'enseignant d'équitation.²

À l'inverse, la formation dans les courses hippiques est formalisée – si ce n'est ritualisée – et fermée.³ La formation est financée par les sociétés mères France Galop et le Trot qui ont leurs propres écoles d'apprentissage dirigées par l'Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Course (AFASEC). Les formations se font en alternance avec une structure hippique et lors des périodes de cours, les apprentis (qui peuvent provenir des sports équestres) sont en internat ce qui renforce la socialisation et l'incorporation des représentations sociales inhérentes à la culture institutionnalisée des courses. De plus, dans ce segment professionnel, les amateurs et les professionnels ne peuvent pas concourir dans les mêmes épreuves et les apprentis ont des épreuves spécifiques qui leur sont dédiées.⁴ Les évolutions de carrière sont elles aussi soumises à des formations spécifiques ; ainsi un jockey qui souhaite devenir entraîneur doit suivre une formation spécifique qui lui fournit un « permis d'entraîner », permis qui peut être suspendu en cas d'infraction au code des courses.⁵ La socialisation de ce groupe professionnel est renforcée par une tradition culturelle de distinction qui s'est établie dès sa constitution et que l'on retrouve à partir des dénominations des métiers (lads, garçon d'écurie, garçons de voyage) et du monde sémantique employé (yearlings, toque, casaque, etc.). Je n'ai pas connaissance d'analyses sociologiques portant sur la conversion professionnelle et sur le procès de professionnalisation dans les autres métiers anthropoéquins. D'après mes enquêtes du domaine des chevaux territoriaux, l'accès aux métiers avec des chevaux territoriaux est formalisé par la validation d'un Certificat de Spécialisation (CS) dans le domaine de travail visé : cocher, débardage, etc. Mais ces formations ne sont pas obligatoires pour ouvrir une entreprise de travaux équestres, ce qui pose des problèmes de concurrence et de légitimité du territoire professionnel des chevaux territoriaux.

• L'apprentissage des chevaux

¹ Chevalier Vèrène, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

² Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

³ Chevalier Vèrène, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d'une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.9.

⁴ Chevalier Vèrène, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d'une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.

⁵ <https://www.france-galop.com/fr/docutheque/entraîneurs>, consulté le 03 mars 2021.

Les résultats montrent que la sémantique de mes interlocuteurs pour aborder la formation des chevaux renvoie d'abord au monde lexical de l'« apprentissage » puis à celui du dressage (classe 3 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67 et classes 1 et 6 du dendrogramme du sous-corpus « carrière », illustration 80). Cette préférence sémantique s'explique par le fait que mes enquêtés établissent une comparaison entre le cheval et l'enfant. Comparaison qui est présente dans les travaux de Salmona et de Vries puis dans ceux de Porcher où les éleveurs indiquent que le rapport entre eux et la bête correspond à celui d'un adulte et d'un enfant.¹⁻² Cela témoigne également du fait de ce recouvrement des socialités primaires et secondaires.

Pour le cheval, il n'y a pas l'existence d'un entre-deux, d'espace-temps incertain où l'humain oscille entre une carrière d'amateur et une vocation professionnelle. La formation du cheval se fait toujours dans un cadre et dans un but professionnel. L'apprentissage du travail chez le cheval comporte deux temps : d'abord, le débouillage qui est l'acceptation physique et mentale d'entrer dans le travail avec les humains. Le cheval doit consentir à son harnachement et bouleverser ses ressentis, son équilibre et transformer son corps physiquement pour recevoir un cavalier sur le dos ou apprendre à tirer une charrette ou une calèche. Après le débouillage, l'apprentissage des techniques propres à son métier se fait par la prise d'expérience sur terrain de travail : manège, terrains de concours, hippodrome, ville, forêt... Pour le cheval, l'apprentissage du métier « *se réalise sur le tas* ».³

Comme nous l'avons déjà vu, coopérer et collaborer avec des chevaux suppose d'établir un langage commun préalable, un ensemble de conventions afin de produire un travail.

• L'apprentissage de la synchronie

Les dispositifs de formation précédemment évoqués ne doivent pas occulter le fait que la formation la plus importante est duale et interspécifique, c'est l'apprentissage de la grammaire commune, la capacité à œuvrer ensemble. Les métiers anthropoéquinés sont des métiers de compagnonnage qui répondent généralement à l'adage chiasmatique « *à jeune cheval vieux cavalier, à jeune cavalier vieux cheval* » (*nom_034 *sexe_h *age_1 *lien_direct *secteur_privé *dom_sport *metier_cavpro). Le pouvoir de la maïeutique dépend non pas de

¹ Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 43-50.

² Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

³ Tourre-Malen Catherine, 2015, « Travail du cheval d'instruction, cheval d'instruction au travail : principes hérités et innovation au quotidien. Regard critique sur le patrimoine équestre », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 29 octobre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12206>, consulté le 30 septembre 2016, p. 5.

l'espèce mais de l'expérience. La capacité du cheval à être le maître pédagogique de l'homme est présente dans les traités équestres dès la Renaissance.¹

La synchronie interspécifique se construit par les apprentissages, la répétition de pratiques communes, l'expérience jusqu'à l'intériorisation corporelle et cognitive des savoirs et des savoir-faire qui crée une « *compétence intuitive et efficace en matière de tri* ». ² Une *domestication de la routine* qui permet d'anticiper l'imprévu³ comme ont pu me le narrer certains enquêtés en me faisant part de leurs anecdotes sur des épreuves de concours difficiles ou les agents de sécurité publique lors d'interventions délicates.

L'analyse des groupes professionnels anthropoéquins à partir de la notion d'activité rend compte du processus au long cours de la professionnalisation. Par l'engagement subjectif des individus dans le travailler, les professions sont un lieu d'apprentissage tout au long de la période de travail du sujet. L'activité participe à l'accumulation et à l'accroissement compétences et des potentialités physiques et mentales des travailleurs.

I.2.3) Travailler avec les chevaux

« *Dans l'étude du travail humain, toutes les approches renvoient à un moment ou un autre au fait évident, mais infiniment subtil, de la division du travail.* »⁴ Cette division du travail est à la fois verticale et horizontale. La première correspond à la division technique du travail en fonction des compétences ; la seconde est une répartition morale des tâches et dans laquelle Hughes introduit la notion de *sale boulot*.⁵

• Les sales boulots

À partir de l'analyse textuelle du corpus, il apparaît que la relation aux clients (« propriétaire » classe 10 de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 67) en ce qu'elle contrarie et subordonne le travail avec les chevaux à la rationalité économique relève du *sale boulot*. La confrontation de l'analyse textuelle du corpus aux données socioprofessionnelles du secteur met en évidence une distorsion dans la division morale du travail. Les enquêtés mentionnant l'importance des conditions de vie comme préalable aux bonnes conditions de travail du cheval, il semblerait que les tâches relatives aux soins et à l'entretien des chevaux apparaissent dans les rangs supérieurs de la division morale du travail.

¹ Pluvinel François de, [1625] 2017, *L'instruction du Roi en l'exercice de monter à cheval*, Paris, Mazeto Square, 190 p.

² Neveu Érik, 2004, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, p. 52.

³ Neveu Érik, 2004, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 123 p.

⁴ Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 61.

⁵ Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

Or l'analyse du marché de l'emploi du secteur équin indique que les métiers dit « en tension », c'est-à-dire où l'on manque de personnel, sont les métiers de soin et d'entretien des chevaux (lads, palefreniers, etc.),¹ métiers qui ont toujours été en bas de l'échelle sociale du travail anthropoéquin. Hughes explique que le sale boulot, c'est l'ensemble des tâches qui sont indispensables à faire mais qui sont désagréables à réaliser. Aussi, dès lors que cela est possible, le sale boulot est délégué à des travailleurs ayant moins de pouvoir de négociation.² Le *sale boulot* est aussi le *boulot sale*, celui qui salit, qui souille.³ Ainsi dans les hôpitaux, le sale boulot du soin est la gestion des flux et humeurs des malades, et ces tâches sont dévolues aux aides-soignantes. Dans le secteur équin, le boulot sale, difficile et chronophage est affecté aux palefreniers et aux soigneurs, métiers qui aujourd'hui sont majoritairement devenus féminins.

Le *sale boulot* pose aussi « *la question éthique de ce qu'il est nécessaire de faire et de qui le fait.* »⁴ Revenant à la psychodynamique du travail et à la question de la souffrance, « *on parle de "sale boulot" quand le sujet parvient à agir contre ou en dépit de son sens moral* ». ⁵ Les critiques au sein même de la profession sont de plus en plus affirmées à l'encontre des conditions de vie des chevaux. L'idée qu'un cheval ne sorte qu'une heure par jour de son box, uniquement pour travailler, qu'il n'ait pas accès à son monde de cheval devient un intolérable éthique. Au boulot sale du curage des boxes, de l'entretien des chevaux, etc., s'ajoute le sale boulot éthique de ne pas assurer de bonnes conditions de vie qui sont pourtant un préalable à ce que le cheval puisse s'épanouir au travail.

*« En situation de travail, ce qui est important, investi d'une valeur, est étroitement articulé avec les règles de métiers et la professionnalité. Les gens ont une idée de ce que veut dire "bien travailler" ou "saboter le travail", de même qu'ils ont une idée de l'utilité de leur travail pour autrui. En ce sens, toute tâche s'inscrit dans une éthique individuelle et collective, étroitement corrélée. L'affect est l'indice de la valeur de la tâche. »*⁶

• **Le vrai boulot**

En 2011, dans *L'engagement dans le travail*, Alexandra Bidet reprend le concept de *sale boulot* d'Everett Hughes et y adosse le *vrai boulot*. Selon la sociologue française, le *vrai boulot*

¹ Équissources, 2020, *Marché du travail dans la filière équine en France*, IFCE, 33 p.

² Hughes Everett, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.

³ Molinier Pascale, Gagnard Lise et Dujarier Marie-Anne, 2010, « Introduction au dossier "sale boulot, boulot sale" », *Travailler*, n° 24, p. 9-20.

⁴ Molinier Pascale, Gagnard Lise et Dujarier Marie-Anne, 2010, « Introduction au dossier "sale boulot, boulot sale" », *Travailler*, n° 24, p. 15.

⁵ Molinier Pascale, Gagnard Lise et Dujarier Marie-Anne, 2010, « Introduction au dossier "sale boulot, boulot sale" », *Travailler*, n° 24, p. 16.

⁶ Molinier Pascale, Gagnard Lise et Dujarier Marie-Anne, 2010, « Introduction au dossier "sale boulot, boulot sale" », *Travailler*, n° 24, p. 17.

est la partie de l'activité que les travailleurs désignent comme la plus intéressante et c'est ce qui suscite et maintient leur engagement dans le travail.¹ Le *vrai boulot* renvoie donc aussi à une valeur éthique du travail sans pour autant l'inscrire dans le haut de la division morale du travail. La notion s'entend comme le cœur de métier. Quand le travail se fait souffrance, le vrai boulot c'est ce qui fait tenir, c'est ce à quoi l'individu est attaché pour réaliser du « bon boulot ». Dans les métiers anthropoéquins, le vrai boulot c'est s'assurer de maintenir la bonne qualité des relations avec les chevaux ; cela revêt aussi une part altruiste : s'assurer que le cheval réalise du bon boulot et qu'il ne souffre pas. L'analyse du corpus montre que la variable « métier » est celle qui influence le plus le corpus (illustration 95). Pour autant, il peut être affirmé que le vrai boulot est commun à l'ensemble des domaines enquêtés. Ce cœur de métier correspond à l'activité commune avec les chevaux dans ce qu'elle a de transcendantal : une relation en osmose. Le vrai boulot, c'est la capacité de deux espèces à faire œuvre commune, à s'entendre et s'harmoniser corporellement pour réaliser les tâches prescrites, à acquérir de nouvelles capacités et potentialités, à accroître son monde et sa nature.

C'est à partir des compétences acquises et des potentialités que s'élaborent les carrières anthropoéquines.

• La carrière

La carrière est de nature processuelle et séquentielle. Les quatre principales séquences sont la formation, le recrutement, les emplois et la sortie du travail. Comme cela a été montré pour les chiens de police et pour les chevaux de sécurité publique, il est possible de mettre en parallèle les séquençages des carrières humaines et animales.²⁻³ Comme cela a été montré par les résultats du corpus, la gestion de la carrière de l'animal n'est pas du seul fait des professionnels mais aussi des propriétaires des chevaux (classes 10 et 11 du dendrogramme du corpus, illustration 67). La carrière varie considérablement selon les métiers. Elle peut durer de trois ans comme c'est le cas dans les courses de galop à plus de quinze ans suivant la bonne forme des chevaux, par exemple dans les travaux d'entretien des vignes.

Bien souvent, les meilleurs chevaux - sportifs de haut niveau - connaissent une seconde carrière en tant que reproducteurs. Dans les sports équestres, les chevaux hongres et les « moins bons » sportifs sont vendus à des jeunes cavaliers ou à des cavaliers amateurs, avec lesquels ils

¹ Bidet Alexandra, 2011, *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 418 p.

² Mouret Sébastien, Porcher Jocelyne, Mainix Gaëlle, 2019, « Military and police dogs. Weapons or colleagues » In Porcher J., Estebanez J., *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, p. 129-146.

³ Deneux – Le Barh Vanina, 2020, « Le chevaux de sécurité publique : des professionnels ? », *Économie rurale*, n° 374, p. 91-106.

pourront poursuivre leur carrière sur des épreuves moins importantes. L'autre intérêt de vendre ces chevaux à des particuliers est de leur assurer une retraite et une fin de vie dans un pré.

Dans le domaine hippique la carrière d'un pur-sang est extrêmement courte, moins de cinq, six ans ; celle des trotteurs dure à peine une dizaine d'années. Des circuits informels de reconversion grâce au bouche à oreille, permettaient à certains chevaux de course d'intégrer les sports équestres ou les loisirs de randonnée. Face à la montée des nouvelles attentes sociétales, et surtout pour répondre aux critiques concernant les chevaux de course envoyés à la boucherie après leur carrière, des écuries de reconversion se créent. Il s'agit alors de réorienter les chevaux de course vers les sports équestres en les formant aux savoir-faire inhérents. En effet, dans les cas de reconversion informelle, le cheval n'ayant pas les bons codes ni le sens de ce qu'on attend de lui, se mettait en danger ainsi que son cavalier, provoquant des abandons. Les principaux buts de ces centres sont donc d'assurer une plus longue carrière et longévité au cheval ; mais surtout d'assurer les conditions de réussite de la reconversion : donner du sens à ce qui est attendu du cheval et assurer l'adéquation entre les capacités et le caractère du cheval et ceux du futur propriétaire.

La particularité des groupes professionnels anthropoéquins tient aux stratégies mises en places par les professionnels pour gérer la sortie du travail de leurs collaborateurs équins.

I.3) Les enjeux de la sortie du travail des chevaux

La mise à la retraite des chevaux est une problématique majeure pour le secteur équin, quel que soit le domaine d'activités (graphiques 5 et 6 du chi² d'association des modalités domaine et métier, à chacune des classes de la classification hiérarchique descendante du corpus illustration 69) et le devenir des animaux à la sortie du travail dépend de la reconnaissance qui leur est accordée dans le travail. L'enjeu est donc plus prégnant pour les professionnels en lien direct avec les animaux (graphique 3 du chi² d'association de la modalité lien à chacune des classes de la classification hiérarchique descendante du corpus, illustration 68).

Les professionnels du secteur équin connaissent de fortes tensions entre leur désir d'assurer une *retraite bien méritée* à leurs animaux et les impératifs économiques de la sortie du travail des équidés (classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail » illustration 91). En 2015, l'Observatoire Économique et Social du Cheval a mené une étude auprès de 10 professionnels sur les pratiques de gestion de la fin de vie des équidés et

leurs impacts économiques puis a établi une modélisation économique.¹ Sur les dix enquêtés, trois avaient recours aux abattoirs, mais un seul l'affichait. À partir d'une modélisation économique basée sur une baisse de l'abattage de 17 % pour une année, l'impact économique global serait de trois-cent vingt-cinq millions d'euros répartis sur quarante ans. Malgré cette projection et l'énonciation de la nécessité économique d'envoyer les chevaux de réforme à l'abattoir, la baisse des abattages perdure et les stratégies des professionnels pour assurer une retraite à leurs chevaux se développent. En réaction aux critiques tant du grand public que d'autres secteurs professionnels, le secteur hippique finance et promeut la reconversion des chevaux de course, d'autant que selon Interbev, en 2017, 46 % des chevaux envoyés à l'abattoir provenaient du secteur hippique quand les chevaux lourds issus des races de trait reconverties en viande étaient de 28 %.² Avec 24 % d'envoi de chevaux à l'abattoir, le secteur des sports équestres déploie des stratégies efficaces de mise à la retraite, comme celle qui consiste à faire supporter au « client final » ou consommateur le coût de la retraite des animaux ; stratégie en cours ou se développant dans d'autres filières d'élevage. Trois tactiques peuvent être évoquées, et la première est le recours aux refuges ou aux associations. Dans les systèmes d'élevage laitiers, de nombreux paysans souhaitent éviter la mort de leurs animaux et peuvent faire appel à des associations telles que Welfarm.³ Comme me l'ont indiqué des enquêtés travaillant à la Garde républicaine et à l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, longtemps, les services de l'État employant des chevaux envoyaient leurs chevaux à l'abattoir. Désormais, les chevaux sont placés en association comme celle de Lyne Guérout pour les chevaux de la Garde républicaine ou sont proposés à l'adoption.⁴ La seconde stratégie est de faire payer au consommateur un peu plus cher le prix du fromage ou de l'œuf pour financer la retraite des animaux,⁵ cette pratique a été évoquée par un de mes enquêtés (*nom_062 *sexe_h *age_3 *lien_sans *secteur_privé *dom_sport *metier_connexe) et on la retrouve dans certains centres équestres à l'instar de la société d'équitation de Paris dont une part de la cotisation annuelle du cavalier est dévolue au financement de la retraite de la cavalerie.⁶ Le dernier type de pratique, le plus évoqué par les enquêtés, est le recours aux cavaliers *de la maison* ; cela peut nécessiter d'accepter de mettre à la retraite un animal rentable afin que le nouveau propriétaire puisse profiter des savoir-faire du cheval, tissant alors une relation d'autant plus forte.

¹ Dornier Xavier, 2015, « Fin de vie : les tendances en terme de pratiques et leurs impact économiques », 8^{ème} journée du Réseau Économique de la Filière Equine, 23 avril 2015.

² Interbev, 2018, *L'essentiel de la filière équine française*, https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2017/08/l'essentiel-equins-2018_v2.pdf, consulté le 25 juin 2019, 17 p.

³ Porcher Jocelyne, 2020, « Les alternatives aux abattoirs industriels », *Études*, n° 4268, février 2020, p. 31-39.

⁴ <https://www.association-lyneguerout.com/>, consulté le 27 septembre 2018.

⁵ Porcher Jocelyne, 2020, « Les alternatives aux abattoirs industriels », *Études*, n° 4268, février 2020, p. 31-39.

⁶ <https://www.equitation-paris.com/equidepart>, consulté le 20 mars 2019.

Néanmoins, comme pour les autres filières d'élevage, la question du coût économique de la sortie du travail des animaux demeure prégnante et demande des innovations. Sur ces points, la filière équine semble être en avance sur les autres, car tout un système de maisons de retraite et de soins gériatriques est en cours de développement malgré les incertitudes quant à la fiabilité économique à long terme de ces innovations, d'autant que le nombre d'abandons est en constante augmentation.¹ Pour l'année 2017, à partir des données du Système d'Inscription au Registre des Équidés, l'Observatoire Économique et Social du Cheval recense 6000 équidés donnés *contre bons soins* dont 35 % avaient plus de seize ans. La maltraitance par négligence est un souci majeur pour les professionnels qui espèrent trouver la *bonne maison*, mais qui n'ont jamais l'assurance ferme et définitive que tout se passera bien pour leurs animaux. Cette crainte de la maltraitance peut légitimer un discours sur l'envoi des chevaux à la boucherie comme je l'ai indiqué dans la partie sur l'engagement moral des professionnels envers leurs chevaux.

Le recouvrement des socialités primaires et secondaires et l'engagement moral des humains auprès de leurs collaborateurs équins sont les deux points majeurs de la construction identitaire de la profession anthropoéquine.

Jusqu'à présent, j'ai traité de la socialisation anthropoéquine à l'échelle du collectif de travail ou de la structure équestre en abordant plus spécifiquement la construction de l'identité individuelle.

Or « compte tenu de la variété des partenaires de travail, et de leur déclinaison à différentes échelles, la socialisation professionnelle n'est pas un processus unidirectionnel, structuré par un apprentissage cumulatif et une intégration progressive. (...) Il est en tout cas irréductible à une transmission de savoirs et de savoir-faire de professionnels aguerris vers des professionnels moins expérimentés. C'est un processus circulaire et plus large dans lequel se propagent aussi des normes, des conduites et des valeurs. »²

III] La construction identitaire de la profession anthropoéquine

Le processus biographique professionnel des individus tient de l'incorporation des dispositions des socialités primaire et secondaire. La socialisation est un construit de la communauté d'appartenance dans la mesure où elle résulte d'une culture, et qu'elle a de la sorte

¹ Information issue d'une discussion informelle avec un membre de la ligue française de la protection du cheval lors des Assises de la filière équine en novembre 2019 à Angers.

² Demazière Didier, Morrissette Joëlle, Zune Marc, 2019, « Socialisations professionnelles et expérience au travail », in Demazière Didier, Morrissette Joëlle, Zune Marc (dir.), *La socialisation professionnelle, au cœur des situations de travail*, Toulouse, Octarès, p. 24.

une causalité historique qui influence les individus.¹ Elle fonde avec la professionnalisation la base commune qui fait que les personnes se reconnaissent en leur communauté socialisatrice et qu'elles sont reconnues par les acteurs extérieurs comme appartenant à une même profession.

Les relations de vie et de travail avec les chevaux sont plurimillénaires. Cette constante historique a produit des cultures équestres variables selon les époques et les espaces géographiques. L'approche diachronique et géographique de Jean-Pierre Digard a montré les deux grands systèmes technico-culturels des dites relations au cheval ; une dichotomie entre les peuples cavaliers d'Eurasie et les sociétés à écuyers occidentales.² Les travaux des historiens tels que ceux de Daniel Roche pour l'époque moderne ont montré toute la richesse et la diversité des relations anthropoéquines.

Celles que j'ai analysées à partir d'un corpus de cent-huit entretiens menés dans les principaux groupes professionnels du secteur équin sont l'héritage d'une histoire culturelle dense qui a entériné des mondes du cheval ou « des chapelles » comme l'ont évoqué un enquêté mais aussi Jean Arthuis dans son rapport de 2018 au Premier ministre³ ou plus récemment Jean Christophe Dupuy au cours de sa présentation à l'*Évènement by l'Éperon* lors de la semaine digitale du cheval en décembre 2020.⁴

Dans un contexte de remise en cause des relations de vie et de travail entre humains et animaux lié à la montée de l'animalisme dans la société, ces divisions apparaissent comme des menaces supplémentaires auxquelles doit faire face la profession anthropoéquine.

II.1) Les territoires professionnels

En 1988, le sociologue constructiviste Andrew Abbott conceptualise le territoire professionnel (*jurisdiction* en anglais).⁵ Le territoire concerne l'espace où se déploie l'action professionnelle et sur lequel les travailleurs revendiquent leur professionnalité, c'est-à-dire la capacité de définir un problème objectif et d'en proposer des traitements valides par la mobilisation de savoirs abstraits. Afin d'assurer l'autonomie de leur territoire, les professionnels ou les groupes professionnels peuvent demander le soutien de l'État pour obtenir des protections juridiques notamment une insertion dans la profession par une validation de

¹ Dubar Claude, [1991] 1995, *La socialisation. Constructions des identités sociales & professionnelles*, Paris, Armand Colin, 276 p.

² Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

³ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 39 p.

⁴ Dupuy Jean-Christophe, 2020, « L'évènement by l'Éperon », diffusé le 08 décembre https://www.youtube.com/watch?v=CRN_LWzEgBc&feature=emb_logo, consulté le 26/01/2021, écoute entre la 14^e et la 15^e minute.

⁵ Abbott Andrew, 1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 452 p.

diplôme ; ils peuvent également recourir à des alliances avec certaines élites sociales. En 2003, Abbott montre comment l'organisation du système professionnel est liée à son environnement en déployant le concept d'*écologie*.¹ Les acteurs qui sont présents dans ces écologies sont assimilés soit à des concurrents soit à des auditoires, par exemple les prescripteurs ou les destinataires du produit du travail. Le développement et l'affirmation de l'autonomie des professions sont dépendants de ces rapports de forces écologiques. La notion d'autonomie sous-tend deux définitions ; d'une part, elle renvoie à l'activité différenciant le travail prescrit et le travail réel où le travailler est pour partie inobservable laissant à l'individu et au collectif de travail le pouvoir de s'organiser pour réaliser leurs tâches. D'autre part, pour la sociologie des groupes professionnels, l'autonomie est le résultat de la professionnalisation où l'organisation de la profession contrôle une expertise ou un monopole sur un segment de marché.² Plus précisément, l'autonomie professionnelle

*« désigne le poids des groupes professionnels dans la définition de leur travail, entendu à la fois comme un ensemble d'activités pratiques à réaliser et de ressources mobilisables en conséquence, et comme un ensemble de buts poursuivis et de significations associées. Il s'agit donc d'une autonomie dont l'assise est collective, et qui se traduit par un contrôle pratique et symbolique sur ce que doit être le travail spécifique d'une catégorie de travailleurs, sur la manière dont il doit être réalisé, comme sur ce qu'il est effectivement. »*³

L'autonomie d'une profession est un construit sociohistorique qui dépend autant des acteurs de la profession eux-mêmes que des acteurs présents dans l'écologie de la profession. Dès lors, l'autonomie est un acquis instable du fait de menaces tant internes lorsque les concurrences, les oppositions au sein de la profession font que celle-ci se segmente de manière agonistique⁴ qu'externes du fait d'une injonction croissante au professionnalisme de la part des bénéficiaires du produit du travail, des transformations de la société ou des changements politiques nationaux et transnationaux.⁵

¹ Abbott Andrew, 2003, « Écologies liées : à propos du système des professions », in Menger Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 29-50.

² Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 b, « Que devient l'autonomie professionnelle ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 157-173.

³ Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 b, « Que devient l'autonomie professionnelle ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 158.

⁴ Bucher Rue, Strauss Anselm, [1961], « La dynamique des professions », in Strauss Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, p. 67-86.

⁵ Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 b, « Que devient l'autonomie professionnelle ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 157-173.

II.1.1) Les menaces internes à la profession anthropoéquine

Comme le notifient les résultats de l'analyse du corpus, les différents domaines professionnels évoquent des mondes du cheval et parfois, lors de comparaisons entre pratiques professionnelles, les informateurs énoncent des préjugés à l'encontre d'autres métiers anthropoéquins. Les querelles de chapelle des mondes du cheval s'expliquent par le concept bourdieusien d'*habitus*¹ qui sont des «*systèmes de disposition durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations*».² Aux *habitus distinctifs*, les marqueurs identitaires des groupes professionnels sont renforcés par les races de chevaux utilisées dans chaque métier. Cela influence les représentations que chaque groupe professionnel a de lui-même, mais surtout qu'il a des autres. Schématiquement, je définis trois grands mondes du cheval :

- Le monde des courses apparu à la fin du XVIII^e siècle en Angleterre, qui se développe en France au XIX^e siècle. Il est une reconduction de l'*habitus distinctif* de la noblesse par l'aristocratie et la haute bourgeoisie d'un loisir ostentatoire. Ce monde est inscrit dans une économie capitaliste et mondialisée. Le groupe professionnel qui en découle a un territoire³ clos avec un contrôle de l'accès à la profession, une distinction nette entre professionnel et amateur, ses propres organismes socioprofessionnels.⁴ L'ensemble est contrôlé par les sociétés mères : France Galop et Le Trot. L'autonomie professionnelle s'en trouve relativement préservée.
- Le monde des sports équestres et des centres équestres que j'associe ici car il relève de la même classe sociale : la classe moyenne, moyenne supérieure. Les sports équestres se constituent à partir des pratiques d'entraînement militaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les centres équestres et surtout le «*phénomène poney*»⁵ sont quant à eux beaucoup plus récents puisqu'ils s'instituent au cours des années 1980. Ce monde équestre (très hétérogène en soi) a bénéficié de l'élargissement de la classe moyenne et du développement des loisirs au cours des Trente Glorieuses. La sociologie des cavaliers

¹ Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

² Bourdieu Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Édition de Minuit, p. 88.

³ Abbott Andrew, 1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 452 p.

⁴ Chevalier Véréne, 2002, « La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? » 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 103-111.

⁵ Marry Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootechnie*, n° 64, p. 55-62.

change au profit d'une féminisation et d'une juvénilisation de la pratique de l'équitation. L'*habitus* distinctif de la classe moyenne engendre une pratique équestre *baroque, hédoniste et sentimentale*.¹ Le groupe professionnel qui en résulte est peu formalisé si ce n'est par la validation d'un diplôme à l'entrée de la profession. Les carrières professionnelles et amateurs sont extrêmement poreuses, réduisant l'autonomie professionnelle du fait d'une injonction au professionnalisme extrêmement forte de la part des amateurs éclairés.²

- Le monde des chevaux territoriaux qui est une résurgence des métiers paysans et ouvriers pluriséculaires avec le développement du mouvement des néoruraux (classe moyenne) au cours de la décennie 1980.³ À ma connaissance, la professionnalisation de ces métiers n'a pas été étudiée. Il semble que du fait des risques liés à la ville et à la présence de la population, les métiers urbains des chevaux ferment l'accès à la profession par un diplôme. Les métiers agricoles des chevaux territoriaux paraissent subir la concurrence d'autres travailleurs agricoles recourant au travail équin car la validation d'un diplôme n'est pas une obligation pour travailler.

À ces querelles de chapelles s'ajoutent de fortes inimitiés que j'ai pu constater lors de mes sollicitations pour présenter mes travaux aux instances de la « filière ». J'ai exposé plusieurs fois la même présentation car certains représentants d'organismes refusaient de s'asseoir à la même table que d'autres... Cela n'est pas sans conséquence quant à la préservation de l'autonomie des groupes professionnels anthropoéquins. Je reprends ici un passage déjà présenté en première partie mais qui est important pour signifier les menaces internes à la profession ; dans son rapport au rapport au Premier ministre sur la « filière » équine, Jean Arthuis écrit :

*« cette filière très diverse est trop longtemps restée atomisée [jusqu'à la création en février 2018 de la gouvernance du secteur équin], présentant une hétérogénéité difficile à appréhender par les décideurs politiques. Ces derniers confrontés à des querelles de chapelles et d'égos se sont impliqués avec prudence et parcimonie dans le soutien au montage de projets ».*⁴

¹ Tourre-Malen Catherine, 2006, Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?, Paris, France, Belin, 299 p.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² Chevalier Véréne, 2002, « La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? » 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 103-111.

³ Lizet Bernadette, [1982] 2020, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, CNRS Edition, 320 p.

⁴ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, p.39.

Cette incapacité récurrente à s'unifier et encore moins à se penser comme une seule et même profession – à quoi s'ajoutent les conséquences importantes en termes de représentations internes et externe du précarat et de la forte rotation salariale – empêche le secteur équin de faire face aux risques externes qui pèsent sur l'autonomie de la profession anthropoéquine et qui menacent sa pérennité.

II.1.2) Les menaces externes portant sur l'autonomie de la profession anthropoéquine

L'ouvrage dirigé par Valérie Boussard, Didier Demazière et Philip Milburn présente une injonction toujours plus croissante au professionnalisme de la part de l'auditoire des professions, en impactant de fait l'autonomie.¹

Longtemps, le professionnalisme a été analysé par les sociologues du travail à partir du prisme de l'expertise professionnelle. « *Le professionnel est alors un homme de l'art, qui a suivi un long apprentissage lui permettant de maîtriser toutes les techniques de son métier et de le transmettre ensuite aux plus jeunes.* »² Mais pris dans les écologies et les transformations sociétales de rationalisation du travail, le professionnalisme n'est plus

*« seulement le produit d'une définition interne et maîtrisée des travailleurs concernés ; elle est dialogique car elle suppose d'être reconnue par les autres acteurs avec lesquels ces travailleurs interagissent dans l'accomplissement de leurs activités. Plus, elle est duelle puisqu'elle résulte aussi, et de plus en plus, d'une injonction portée par ces acteurs, dans le but de mobiliser les travailleurs, d'améliorer leurs performances, de renforcer le sens des responsabilités et d'augmenter leur efficacité. »*³

Cette injonction au professionnalisme normalise les représentations de l'idéal au travail aussi bien pour les travailleurs que pour les destinataires du travail.⁴ Au concept d'*écologie* d'Abbott, Valérie Boussard, Didier Demazière et Philip Milburn associent celui de *contingence* de Norbert Elias pour expliquer les interdépendances entre les différents acteurs, ce qui selon eux permet de mieux rendre compte de la dynamique professionnelle.⁵ L'État, les corps

¹ Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 176 p.

² Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 a, « Qu'est-ce qu'être professionnel ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p.16.

³ Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 a, « Qu'est-ce qu'être professionnel ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p.17.

⁴ Dujarier Marie-Anne, [2006] 2018, *L'idéal au travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 298 p.

⁵ Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 a, « Qu'est-ce qu'être professionnel ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 157-173.

intermédiaires, les destinataires du travail, les métiers connexes, etc. sont des ensembles hétérogènes qui composent et interviennent dans ces configurations.

Au cours du second chapitre de la première partie, j'ai présenté les grandes menaces sociopolitiques réduisant l'autonomie dont pour mémoire voici les principaux grands traits :

- des menaces politico-économiques indirectes comme la modification des rythmes scolaires dans le cas des sports équestres ; directes pour l'ensemble du secteur avec l'augmentation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée. Ce second exemple illustre une difficulté croissante à l'ensemble des professions qui est leur régulation non plus à un niveau national mais transnational.

L'action publique participe par le truchement de la normalisation législative et de la judiciarisation à rendre exigible l'idéal du travail.¹⁻² Le droit et le politique sont des émanations en acte de l'évolution des sociétés et de leurs représentations.

- des menaces liées aux transformations sociétales : désintérêt des paris hippiques ; métropolisation du territoire national qui transforme les représentations portées sur le rural ; paradigme de « l'inéluctable » progrès renouvelant le mythe prométhéen ; interrogations montantes sur la légitimité des relations de vie et de travail avec les animaux du fait de la montée de l'idéologie animaliste.

Les résultats issus de mes enquêtes et leur discussion m'amènent à ajouter une autre menace pour l'autonomie de la profession anthropoéquine qui tient à l'importante présence de l'amatorat dans les relations de travail anthropoéquines. Surtout dans les pratiques sportives équestres, les amateurs éclairés et les bénévoles se font une représentation très marquée de l'idéal au travail, d'autant qu'ils y participent de par leur travail même s'il est rendu invisible.³⁻

⁴ La qualité professionnelle n'est désormais plus seulement définie par les professionnels, elle dépend des attentes des destinataires : amateurs, cavaliers, équitants, parents, bénévoles... Ceux-ci sont de plus en plus à même d'émettre des avis et de participer aux prises de décision.⁵ Cela est d'autant plus vrai dans le domaine professionnel des sports équestres et des centres équestres où les amateurs ne s'en remettent pas totalement à l'expertise des professionnels voire

¹ Dujarier Marie-Anne, [2006] 2018, *L'idéal au travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 298 p.

² Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 a, « Qu'est-ce qu'être professionnel ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 157-173.

³ Dujarier Marie-Anne, [2008] 2014, *Le travail du consommateur. De McDo à eBay comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Paris, la Découverte, 261 p.

⁴ Chevalier Véréne, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriel Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d'une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.

⁵ Dujarier Marie-Anne, [2008] 2014, *Le travail du consommateur. De McDo à eBay comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Paris, la Découverte, 261 p.

la remettent en cause. Ces contestations potentielles de l'autorité professionnelle engendrent deux phénomènes : une très forte concurrence intra-sectorielle et une augmentation des recours judiciaires.¹

Le parcours mené durant cette thèse, les rencontres, les observations et la méthodologie d'enquête utilisée reconnaissant le savoir et la parole empirique font que je rejoins les critiques formulées par Michèle Salmona et Jocelyne Porcher² à l'encontre des technosciences et de l'éthologie.

« La vulgarisation des technosciences dans ces domaines de production, à partir de recherches expérimentées en laboratoire (à l'INRA), a entraîné une paupérisation des savoir-faire et des savoirs expérimentiels des paysans et des artisans, tout en provoquant sur eux une situation de domination culturelle. Les injonctions faites aux paysans, par les agents des structures d'encadrement agricole, d'utiliser la raison dans la pratique de l'élevage, du maraîchage, du travail de la terre, etc., eurent des effets considérables, multiples et souvent négatifs. Dissociée de l'usage, de l'intuition, de l'émotion, de la culture des sens, si présente dans le travail avec la matière, la nature et le vivant fait perdre sens à la pensée de l'action. »³

L'éthologie appliquée, l'ingénierie agricole et la zootechnie ont dénié l'affectivité pour cause d'anthropomorphisme et d'intérêt économique et de rentabilité. C'est pourtant ce qui est aujourd'hui reproché aux éleveurs et aux professions anthropoéquines : la réification de l'animal, sa réduction à une biomécanique au nom d'une logique de marchandisation et de profits économiques et capitalistiques.

Tous les métiers anthropoéquins sont touchés par ces menaces internes et externes portant sur leur autonomie mais aussi sur leur légitimité et le risque d'en voir mourir certains n'est pas à exclure. Les explications données quant à la naissance ou la disparition des métiers sont souvent de trois ordres : le changement technique, les transformations du marché économique et la contingence du système écologique.⁴ À partir des exemples de la disparition des officiers de santé et des herboristes, Charles Gadéa et André Grelon affirment : *« plutôt que par des théories générales, la mort d'une profession s'explique dans bien des cas par le*

¹ Traver Olivier, 2011, *Le statut juridique du cheval*, Thèse de doctorat, Montpellier 1, 366 p.

² Porcher Jocelyne, 2009, « Culture de l'élevage et barbarie des productions animales », in Camos Valérie et al., *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 161-174.

³ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Métis et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuilier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 187.

⁴ Gadéa Charles, Grelon André, 2009, « Est-ce ainsi que les professions meurent ? », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 118-127.

comportement spécifique d'acteurs qui se livrent parfois à une véritable exécution.»¹ Le contexte sociétal favorable à l'animalisme a déjà eu en grande partie raison du métier de circassien et du travail avec des animaux dits sauvages ; à l'étranger, le travail des chevaux territoriaux pour le transport de personne a été interdit dans plusieurs villes [voir le chapitre 2 de la première partie]. En France, les implantations de nouvelles activités en ville font l'objet d'âpres combats.

Si la menace est réelle, elle n'est pas inéluctable. Le meilleur exemple est justement le renouveau et le redéploiement des initiatives en faveur du recours au travail des chevaux territoriaux en ville, en campagne, en forêt, dans les vignes... Les auditoires des professions même s'ils formulent ou attendent de nouveaux critères de professionnalisme sont aussi l'occasion de renouveler le rôle et la place de groupes professionnels anthropoéquins.

II.2) Le mandat de la profession anthropoéquine

La notion de *licence* telle que définie par Everett Hughes a déjà été abordée préalablement concernant la formalisation de la professionnalisation et le mode de clôture du territoire professionnel par la validation d'un diplôme ou des protections juridiques institutionnalisées. La *licence* est l'identité que le groupe professionnel obtient de l'extérieur, principalement de l'État. Le *mandat* relève de la mission de la profession dans la société, c'est l'ensemble des valeurs propres à la communauté professionnelle qui lui permet de se construire une identité propre et de faire reconnaître ses privilèges.² Le mandat est une normalisation morale des pratiques professionnelles qui participe à la mise en discours de l'identité collective et qui lui confère une légitimité. La reconnaissance de la légitimité professionnelle s'acquiert grâce aux compétences techniques et relationnelles des travailleurs humains³ – et équins dans le cadre de cette étude. Le *mandat* est l'identité que le groupe professionnel impose à l'extérieur.

II.2.1) L'agentivité équine au cœur de la construction identitaire

Chez les sociologues interactionnistes tels que Anselm Strauss ou dans la sociologie française des groupes professionnels (Dubar, Tripier, Demazière), il n'existe pas de profession unifiée car

¹ Gadéa Charles, Grelon André, 2009, « Est-ce ainsi que les professions meurent ? », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 121.

² Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, 128 p.

³ Honneth Axel, [1992 en allemand] 2018, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 352 p.

« ce sont des processus historiques de segmentation incessante, de compétition entre segments, de « professionnalisation » de certains segments et de « déprofessionnalisation » d'autres segments, de restructuration périodique sous l'effet de mouvement du capital, des politiques des États ou des actions collectives de ses membres. »¹

Si l'on reste uniquement du côté humain, force est de constater que la profession anthropoéquine n'est absolument pas unifiée. Or, jusqu'à présent oublié dans les travaux sur les groupes professionnels anthropoéquins, le cheval est pourtant au cœur de la construction identitaire qui fait de la profession anthropoéquine une profession pas tout à fait comme les autres. Très prosaïquement, s'il n'y a pas de cheval qui s'engage subjectivement dans le travail, qui accepte de collaborer et de répondre aux tâches prescrites, il n'y a pas de profession anthropoéquine. Les analyses du corpus montrent qu'il existe un ensemble de valeurs et de représentations commun à l'ensemble des professionnels qui reconnaissent dans le cheval une altérité au-delà du professionnel. Dans leur discours, mes interlocuteurs font état de cette altérité en comparant lors de la phase d'apprentissage le cheval à un enfant, en le présentant comme un partenaire de vie et de travail, en lui faisant des prêts de subjectivité voire en le portraiturant ; en dressant un parallèle dans le droit à une fin de vie digne, dût-elle passer par l'abattoir pour le cheval. Le cheval est bien un autre que soi qui garde les caractéristiques propres à son espèce. Ceci permet de définir un mandat pouvant unifier les différents segments professionnels et avec un peu de bonne volonté les humains entre eux. La professionnalisation des chevaux, leur connaissance des cadres et des attendus du travail, leurs compétences, leurs valeurs au travail sont autant d'éléments qui ne sont pas naturels pour les équidés et qui les obligent à investir leur corps, leur intelligence, leurs affects et leur expérience pour les surmonter et travailler avec des humains. L'acquisition d'une seconde nature par le cheval et son agentivité transcendent les segmentations et permettent d'envisager l'élaboration d'un mandat commun, d'une identité collective qui face aux enjeux sociétaux auxquels doivent répondre la profession anthropoéquine se rapprocherait de « l'esprit de corps ». La légitimation de la profession anthropoéquine passe par la reconnaissance de la professionnalisation des individus de deux espèces différentes.

L'implication affective présente dans les relations de travail anthropoéquine s'exprime également en des termes de respect et renvoie à une réflexion sur la gestion des dites relations

¹ Dubar Claude, 2003, « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif », in Menger Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologues. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 58.

et en définissant à partir de la déontologie des règles à trois échelles : le travail, le métier (segment professionnel) et la profession.

Dans le cadre d'une économie de la qualité qui s'appuie sur des dispositifs de jugement, il me semble que la légitimité des professionnels repose sur des compétences relationnelles interspécifiques dont la centralité est l'affectivité. Dans ce registre relationnel, les auditoires de la profession doivent comprendre (à charge pour la profession et les collectifs de travail de l'expliquer) qu'il existe des « tâches immatérielles », c'est-à-dire des tâches dont l'efficacité tient en partie de leur invisibilité.¹ Par exemple pour les chevaux de sécurité publique, les performances quantitatives et comptables exigées par les institutions de police ou de gendarmerie ne rendent pas compte des valeurs identitaires et patrimoniales (fierté des habitants d'avoir des prestations de sécurité à cheval), des valeurs éducatives et citoyennes qui développe le *faire société*,² comme dans le cas également des services hippomobiles comme le ramassage scolaires.

Selon moi, il est possible de dresser un parallèle avec les professions médicales d'une part car il s'agit d'une relation au vivant dans toute sa complexité certes biologique mais aussi psychologique et affective ; d'autre part, elles sont elles-mêmes fortement segmentées entre différentes spécialités et au sein de chacune en fonction des niveaux d'expertise. Selon Abbott, les professions sont des groupes de métiers qui appliquent des savoirs abstraits à des problèmes concrets ; ainsi le travail comporte-t-il trois composantes mobilisant chacune des savoir et des savoir-faire propres : le diagnostic, le traitement et l'inférence.³ Le diagnostic consiste en l'étiologie des problèmes à partir des indices visibles. Le traitement correspond à la résolution du problème grâce aux savoirs, aux savoir-faire et à l'expérience. Lorsque le problème ne renvoie pas à une solution simple et formelle mais qu'il demande de faire face à une ou des incertitudes de traitement, alors il est nécessaire de recourir à un professionnel. C'est ce qu'Abbott nomme l'inférence, le fait de devoir réduire les incertitudes avant de proposer une résolution du problème. Florent Champy reprend la théorie d'Abbott pour développer son concept de profession à pratique prudentielle, qu'il précise à partir des notions de délibération aristotélicienne et de paradigme indiciaire de Carlo Ginzburg. L'incertitude implique une délibération à connotation éthique afin de résoudre les tensions entre les valeurs servies et les

¹ Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

² Deneux Vanina, Mulier Chloé et Porcher Jocelyne, 2019, « Faire société grâce aux chevaux territoriaux », in *Actes des journées sciences & innovations équinés 23 & 24 mai 2019 à Saumur*, IFCE, 10 p.

³ Abbott Andrew, 1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 452 p.

objectifs poursuivis.¹ Dans leur manuel respectif, Nadège Vézinat et Florent Champy expliquent que pour Eliot Freidson, les valeurs, la culture professionnelle, les compétences spécialisées et l'expertise qui en découle construisent l'autorité et l'autonomie des professions qui se parent d'un idéal typique professionnel.²

II.2.2) La figure idéale typique de l'homme de cheval

La classe 13 de la classification hiérarchique descendante du corpus (illustration 67) marque le monde lexical qui nourrit les représentations des enquêtés quant à la figure idéale typique de l'homme de cheval. Au cours de la première partie, j'ai indiqué que cette figure, bien qu'elle soit formalisée à la Renaissance, participe de la constante historique des groupes professionnels anthropoéquins où l'homme de cheval représente la moralité en acte du professionnel. Il est le garant de la relation et du « respect » auquel a droit le cheval. En cela, il est présenté comme un garant éthique que les enquêtés opposent aux discours animalistes (classe15 du dendrogramme du corpus, illustration 67).

L'homme de cheval est celui qui sait « regarder » le cheval, il a l'« œil » et le « feeling ». Il y a un consensus chez mes interlocuteurs qui reconnaissent que l'homme de cheval, s'il peut avoir des aptitudes innées de perception et surtout d'empathie, est un construit processuel à force d'expérience. Ces résultats corroborent ceux de Salmona et de Vries pour qui la capacité des éleveurs à repérer des signes s'accompagne de dispositions perceptives.

« Il est nécessaire qu'une attitude d'intérêt, une conduite affective s'y ajoutent pour favoriser par la suite une attitude intellectuelle de recherche d'information. [...] Cette interprétation nécessite des opérations mentales d'abstraction, la mise en rapport des signes avec des significations. »³

Pour Salmona et Porcher les activités avec les animaux sont de l'ordre de la clinique.⁴⁻⁵ Les éleveurs et professionnels du secteur équin travaillent avec la vie et la mort. Comme les médecins ou les vétérinaires, ils sont responsables de la survie d'autrui, de leur bon état ; ils font donc eux aussi des diagnostics. C'est-à-dire qu'ils font appel à tous leurs sens pour recueillir des informations, ils font preuve d'empathie et d'humilité. Par ailleurs, dès l'enfance,

¹ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

² Vézinat Nadège, 2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, 128 p.

- Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

³ Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 46.

⁴ Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Métis et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 185-202.

⁵ Porcher Jocelyne, 2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

ils ont développé des apprentissages intellectuels, corporels, sensuels et affectifs favorisant les relations interspécifiques de travail. L'intersubjectivité entre humains et chevaux est subordonnée à la construction de l'intimité de la relation qui consiste à faire « *un autre comme soi* ». ¹ En septembre 2018, lorsque j'ai été conviée à la réunion du conseil consultatif d'hygiène et de sécurité de la Garde républicaine, en prélude à l'ordre de jour était inscrite une citation du Général Pierre Durand, ancien écuyer en chef du Cadre noir, que je me permets de mettre également en exergue conclusif :

« Être homme de cheval, c'est considérer le cheval comme un autre soi-même et prétendre à la réciproque. »



Illustration 101. Le colonel François de Beaugard © Alain Laurieux

Ce second chapitre de conclusion avait pour but de confronter mes résultats au cadre théorique relatif à la sociologie des professions et des groupes professionnels. Tout au long de ma rédaction j'ai volontairement employé indistinctement les termes de « profession », « groupes professionnel » et « métiers » en les prenant dans leur sens commun (*Folk Concept*) tout en entérinant les chevauchements entre la sociologie des professions et celle des groupes professionnels qui a réintégré dans son analyse l'activité de travail avec le métier. J'en arrive donc à la résolution de mon problème de recherche.

¹ Mouret Sébastien, 2011, « Vivre ensemble entre hommes et animaux : une affaire de théories éthiques ? », in Porcher Jocelyne et Carlos Pereira (dir.), *Toréer sans la mort ?*, Paris, Edition Quæ, p. 209.

Résolution du problème de recherche

Ainsi me reste-t-il trois sous-hypothèses à solutionner :

- 1. Les concepts de socialisation, de professionnalisation, de carrières et de compétences peuvent être convoqués pour analyser le rapport des chevaux au travail.

Le recours à ces quatre principaux concepts a permis de mettre en évidence toute la richesse qu'ont apporté les enquêtés quant à la communauté socialisatrice anthropoéquine au sein de laquelle humains et chevaux développent leurs compétences et accroissent leur professionnalité.

- 2. Les territoires des segments de la profession anthropoéquine subissent des menaces internes supérieures aux menaces externes.

La théorie abbottienne couplée à la croissance des injonctions au professionnalisme met en exergue l'incapacité actuelle du secteur équin à répondre à celles-ci et aux enjeux sociétaux que pose la montée de l'animalisme dans les débats sociopolitiques, du fait de ses profondes dissensions internes.

- 3. L'homme de cheval est la figure idéale typique qui grâce à sa maîtrise du savoir et sa moralité en acte avec les chevaux donne une unité à la profession anthropoéquine et lui assure une autonomie.

L'homme de cheval est en effet une constante historique qui en tant qu'idéal typique concentre les valeurs et les représentations sociales de la profession anthropoéquine dépassant les segmentations. Il est également le garant éthique des relations de vie et de travail anthropoéquines ; figure de l'idéal au travail, il porte le mandat et l'autonomie de la profession interspécifique des humains et des chevaux.

Ces trois sous-hypothèses validées me permettent d'affirmer mon hypothèse secondaire :

La communauté socialisatrice de travail anthropoéquine s'analyse de la même manière que les autres groupes professionnels.

L'ensemble de mes sous-hypothèses et mes deux hypothèses secondaires s'approuvant, je peux confirmer que :

Il existe une profession anthropoéquine dont l'identité est marquée par la capacité de deux espèces à former une entité duale de travailleurs construisant ainsi une communauté socialisatrice qui permet de faire œuvre commune.

Conclusion générale

Le temps est venu de conclure tant ce manuscrit que ces quatre années de recherches. Lorsque je suis arrivée en thèse auprès de Jocelyne Porcher en décembre 2016, le programme de recherche ANR « Compagnons animaux, conceptualiser les rapports des animaux au travail » venait de se terminer. En s'appuyant sur le cadre théorique de la psychodynamique du travail, les membres de l'équipe interdisciplinaire Animal's Lab ont mis au jour l'existence d'un *travailler animal* et montré la centralité du travail dans les relations anthropozoologiques. À partir de plusieurs terrains sur les vaches, les animaux de cinéma, les chiens militaires, les chiens guides d'aveugle, les éléphants au Laos, les chevaux de laboratoire, etc., ils ont prouvé que les animaux domestiques sont des sujets du travail. Les résultats de ce programme de recherche innovant ont entraîné une double remise en question : d'une part, dans le champ de l'anthropologie et de la philosophie (le travail n'est pas un propre de l'homme), d'autre part dans le champ de la sociologie et de la psychologie du travail (les théories du travail font l'impasse sur le travail animal). Ils ont posé un ensemble de balises qui m'a conduite à explorer, sur le terrain spécifique du secteur équin, les processus de construction de la coopération, de la professionnalisation, de l'activité des animaux (initiatives, négociations), de la reconnaissance de leur investissement, de leur place dans l'organisation du travail.

Les apports de la thèse

Les apports aux concepts et théories disciplinaires de la thèse

La recherche doctorale présentée ici s'est donnée pour tâche d'appréhender dans le cas du secteur équin les représentations des professionnels quant à leurs relations de travail avec les équidés et au fonctionnement du collectif de travail. Jusqu'à ces dix dernières années, les recherches sur les animaux et leurs comportements étaient le domaine réservé des sciences de la nature. Depuis, les différents travaux menés en sciences humaines et sociales ont montré que leurs méthodologies sont tout à fait à même d'investiguer les conduites des animaux. Les méthodes ethnographiques et phénoménologiques, les observations participantes sont autant d'outils des sciences humaines et sociales permettant d'examiner et d'analyser la coexistence et les coopérations entre humains et animaux. Par l'étude des représentations de cent-huit enquêtés, mais aussi à partir de mes observations et de mes rencontres, j'ai souhaité rendre compte des savoirs du corps, des connaissances et de l'expérience empirique comme données

scientifiquement pertinentes qui me permettent d'accéder à des informations sur les capacités agentives des chevaux, leur *métis*, leur engagement dans le travail et leurs qualités de bon collaborateurs. Le recours aux théories et aux concepts de la sociologie clinique de l'activité du travail (aux chevauchements nombreux avec la psychodynamique du travail) et de la sociologie des professions et des groupes professionnels participe à l'enrichissement de ce champ disciplinaire innovant qu'est la sociologie des relations *de travail* anthropozoologiques. Ma thèse est elle-même une première approche conceptuelle, une liaison disciplinaire qui demande à être complétée et discutée par d'autres travaux.

Il me semble que ce sont également ces savoirs empiriques collectés et analysés qui autorisent ma recherche à trouver sa place dans la sociologie clinique du travail et la sociologie des groupes professionnels. À ma connaissance, les travaux en sociologie clinique du travail n'ont jamais pris en compte la subjectivité d'un animal dans l'analyse de l'activité de travail. Pourtant lorsque mes interlocuteurs parlent des initiatives des chevaux, ils font référence aux corps en mouvement, corps qui éprouvent au premier chef le réel du travail. La parole des enquêtés donne des indices quant à ce phénomène indicible qu'est l'activité. Pour ce qui est de la sociologie des groupes professionnels, les travaux de Vèrène Chevalier ou Fanny Le Mancq sur les conversions professionnelles des amateurs ne se sont pas directement intéressées au rôle du cheval dans la définition identitaire d'un groupe professionnel du secteur équin : il ne participe qu'au contexte de l'étude. Je me suis appliquée à rendre compte du fait que les concepts de la socialisation et de professionnalisation sont applicables aux chevaux et que l'affectivité au cœur des relations anthropoéquine est le principe clé de la construction identitaire de ces professions. S'il n'y a pas de cheval qui travaille, il n'y a pas de profession. Un de mes autres apports à la sociologie des groupes professionnels est de mettre en évidence le fait que la figure de l'homme de cheval représente un cas particulier pour les théories sociologiques relatives à l'autonomie et à la légitimité d'un groupe professionnel particulier car interspécifique. Bien que je ne l'aie pas présenté au cours de la discussion, car cela demanderait un approfondissement de ma recherche par d'autres études de cas et des travaux théoriques, il me semble que les professions anthropoéquines sont des professions à pratiques prudentielles non protégées, ce que Florent Champy nomme des fictions théoriques.¹ Le sociologue distingue quatre catégories qui séparent les métiers des professions à partir de la pratique prudentielle : les métiers qui n'ont ni pratique prudentielle ni protections institutionnalisées ; les marchés du travail fermés et les professions

¹ Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p. Pour le détail des professions à pratiques prudentielles voir de la page 185 à 190.

assermentées qui n'ont pas de pratiques prudentielles mais des protections institutionnalisées, par exemple les huissiers de justice ; les professions à pratiques prudentielles avec protections institutionnalisées telles que les professions médicales ; enfin les professions à pratiques prudentielles avec protections institutionnalisées, fiction théorique pour Champy mais qui, selon moi, pourrait correspondre aux professions anthropozoologiques.

Cette thèse s'inscrit également dans le champ des *Human-Animal Studies* et des *Animal Studies*. Ces dernières sont un champ particulièrement critique des relations domesticatoires et de toutes formes de relations de travail entre humains et animaux car elles envisagent davantage les animaux comme des victimes que comme des agents. La question du travail animal y est donc fort peu considérée et, quand elle l'est, c'est essentiellement sous l'angle de l'exploitation et en l'absence de théorie du travail. Ce champ d'études mais aussi son expression militante dans les pays industrialisés font l'impasse sur le travail réel des animaux, pris entre souffrance et plaisir. Or, dans le cas des relations de travail anthropoéquines, il s'avère que la reconnaissance de l'agentivité des chevaux ainsi que de leur rôle dans l'organisation du travail influencent de manière implicite le rapport moral des humains au travail et obligent ceux-ci à re-normaliser leurs représentations et leurs valeurs par la reconnaissance de l'engagement subjectif des chevaux dans le travail. Le cheval est bien un acteur du travail et les professionnels qui en ont conscience agissent en conséquence. Il n'en reste pas moins une certaine tension morale entre la rationalité primaire fondée sur l'affectivité et l'amour du cheval qui a conduit à la conversion professionnelle et la rationalité secondaire qui est économique et qui nécessite un équilibre financier afin que la structure équestre survive et que les relations de vie et de travail avec les chevaux perdurent.

Les apports pratiques de la thèse

À l'origine de mon engagement dans la thèse, il y avait la volonté d'apporter des arguments en faveur de la pérennité des liens entre humains et chevaux. L'intérêt suscité par ce travail de recherche et les répercussions qu'il peut avoir sur le secteur équin m'ont donné l'occasion d'intégrer l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les résultats de ma recherche doctorale appuyée sur les théories de la sociologie des relations de travail anthropozoologiques, de la psychodynamique du travail, de la sociologie clinique du travail et de la sociologie des groupes professionnels permettent trois principaux apports pratiques de ma thèse pour le secteur équin.

Premièrement, j'ai montré la nécessité du dépassement des querelles intestines entre les segments professionnels qui nuisent à l'unité et à l'autonomie du secteur équin, décrédibilisent sa légitimité et entament sa pérennité.

Deuxièmement, je peux argumenter en faveur du dépassement de la notion réductrice et contestable de « bien-être animal ». Celle-ci ne tient absolument pas compte ni du réel du travail ni de l'organisation du travail dans lesquels interagissent humains et chevaux. J'ai montré que les professionnels reconnaissent une contagion réciproque de la souffrance. Si le stress ou le « bien-être » sont mesurable par des paramètres biologiques, la souffrance ne l'est pas car elle est propre au sujet puis se diffuse dans le collectif de travail par le truchement de l'affectivité et de l'empathie. Des propositions d'amélioration des conditions de travail et de sécurité des animaux et des humains peuvent être émises en suivant les besoins des différents segments. La question du « bien-être animal » pourra ainsi être relue à l'aune des apports de cette recherche en dépassant les indicateurs quantitatifs et en mobilisant le travail vivant. Par ailleurs, lorsque les organisations sont défailtantes et que l'écart entre représentations de l'idéal du travail et réalité du travail est trop grand, la légitimité et l'attractivité de la profession s'en trouvent impactées.

Troisièmement, ma recherche doctorale témoigne de l'opportunité de fonder un mandat professionnel commun. Les groupes professionnels sont soumis à des injonctions au professionnalisme et à des sommations à rendre des comptes de la part des destinataires du travail anthropoéquin, les politiques et plus largement la société de plus en plus influencée par la montée de l'animalisme et de sa mise à l'agenda politique par le truchement du parti animaliste ou de l'*Eurogroup For Animals* au Parlement européen. Faire *esprit de corps* et renouveler un mandat externe montrant la légitimité et le rôle des métiers anthropoéquins dans la société s'avèrent nécessaire et de plus en plus pressant. D'autant plus que les segments partagent communément des représentations d'un idéal au travail et de valeurs. Ce qui unit fondamentalement les professionnels entre eux, ce qui crée une *communauté de destin*, c'est un engagement dans leur métier qui est déterminé par l'amour de l'animal. Autre élément commun partagé : ce sont les bonnes conditions de vie du cheval en tant que conditions préalables aux bonnes conditions de travail. Cette représentation idéalisée doit cependant être tempérée par la réalité des pratiques qui dépendent des capacités financières et organisationnelles des professionnels. Un autre point commun majeur entre les professionnels est la figure idéale typique de l'homme de cheval : selon les professionnels, l'homme de cheval doit avoir en lui

l'amour du cheval, mais l'émergence de cette qualité requiert un processus long d'apprentissage et d'expérience.

• La proposition d'un conseil de déontologie de la profession anthropéquine

Je me permets de formuler ici les prémices d'une proposition pour la constitution d'un conseil de déontologie au sein du secteur équin.

D'une manière générale, un conseil de déontologie regroupe des professionnels qui élaborent les modalités d'un code de déontologie et en administrent sa diffusion et son respect. Lorsque la segmentation de la filière était moins marquée, il existait des hommes de chevaux ayant, par leurs activités dans chaque secteur à l'instar des officiers des Haras nationaux, une vision transversale de ces mondes du cheval. Il en existe bien évidemment toujours, mais du fait de la forte sectorisation, l'idéal typique de l'homme de cheval semble être lui aussi segmenté et centré sur une expertise « éthique » des relations anthropéquines.

Ce conseil de déontologie dont je fais la proposition à l'aune de mes résultats élaborerait dans un premier temps un code de déontologie puis veillerait à son bon usage. Ce code a pour but de définir le mode d'exercice d'une profession à partir de sa logique déontique. Celle-ci est relative à une obligation morale issue de quatre caractéristiques :

- Le *juste*, le *permis*, ce qu'il est *possible* que fasse le bon professionnel.¹
- L'*injuste*, l'*interdit*, ce qu'il est *impossible* que fasse le bon professionnel.
- L'*équitable*, l'*obligatoire*, ce qu'il est *nécessaire* que fasse le bon professionnel.
- Le *facultatif*, ce qu'il est *contingent* que fasse le bon professionnel.

Cette logique déontique, dont découle le code de déontologie, se doit d'être négociée au sein de la profession afin d'y être reconnue et de devenir un système permettant de régler les modes d'exercice de la profession. Ce code de déontologie n'est pas figé dans le temps, il peut être renégocié, en fonction de l'évolution des relations de travail anthropéquines par exemple, mais se doit de toujours faire consensus.

Les missions du conseil de déontologie sont négociées au sein de la profession ; a minima, elles pourraient :

- Réguler l'accès à la profession par la vérification de la qualification professionnelle notamment par la validation d'un diplôme. Celui-ci serait issu d'une formation initiale commune à l'ensemble des futurs professionnels. Sur le même modèle que la formation

¹ Le terme de « bon » s'entend ici comme honnête, à l'instar de la notion « honnête homme de cheval » qui se diffuse à partir du XVIII^e siècle.

en médecine, il y aurait un tronc commun : le socle de savoirs et de valeurs partagés. Puis, les futurs professionnels effectueraient des stages dans les divers secteurs d'activité afin d'avoir une vision transversale du secteur équin, autant de prémices de la compréhension et de la reconnaissance du travail des autres segments. Enfin, chacun achèverait sa formation dans son domaine d'activité. Il existe déjà des formations dans les maisons familiales et rurales et les lycées agricoles ; pour autant tous les élèves ne deviendront pas des professionnels et bon nombre de ces derniers ne sont pas passés par ces types d'établissement. Ceci étant pour ceux en provenant, pour certains modules prédéfinis ou une validation par acquis d'expérience seraient applicables.

- Organiser la concurrence sur une base équitable et respectueuse des règles de l'art. En cas de conflit, le conseil aurait une fonction arbitrale. Cette dernière pourrait également être appliquée aux oppositions entre professionnels et clients.
- Représenter la profession auprès des pouvoirs publics, des médias et du grand public. Le conseil de déontologie en tant que garant de la profession assurerait la re-légitimation de la parole professionnelle.

Les enseignements de la thèse et les perspectives de recherche

Ces quatre années de recherche ont été pour moi riches de rencontres, d'enseignement et de stimulations intellectuelles.

Les enseignements de la thèse

Le premier enseignement que je retire de cette recherche est que le travail des chevaux et plus largement des animaux est une question éminemment politique. En premier lieu, elle interroge la valeur politique et sociale du travail dans notre société post-industrielle et post-moderne. Le *travailler animal* parle du travail humain.

Le second enseignement procède du *processus de civilisation* tel que défini par Norbert Elias. Je reviens ici à mon contexte de thèse qui est la montée de l'animalisme et sa remise en cause de nos liens aux animaux domestiques. Celui-ci, surtout dans sa frange abolitionniste, propose une nouvelle étape morale et civilisatrice dont l'objectif est l'éradication de toute forme de travail avec les animaux et la fin des relations entre humains et animaux. Or le processus de civilisation résulte également de nos relations aux animaux domestiques ; nous nous sommes co-domestiqué et nous avons co-évolué. Sortir les animaux de nos sociétés n'est en aucun cas source de progrès, bien au contraire. Ce qui participe du processus de civilisation, c'est

justement répondre aux critiques en améliorant, en réinventant nos relations entre humains et animaux, mais aussi en innovant.

Travailler avec des chevaux engendre un système de valeurs et de représentations sociales qui participe à la formulation d'un *faire société*. Je prendrais deux exemples : le premier est le travail du *care* du cheval. Ce processus du prendre soin et celui de la santé par le contact des chevaux est une nouvelle forme de compagnonnage anthropoéquin au service de la communauté. Le deuxième exemple est le travail des chevaux territoriaux qui s'inscrit dans des logiques politiques de développement durable qui sont de plus en plus attendues par la société du fait de l'urgence climatique. Le cheval territorial devient ainsi un acteur écologique de premier plan, un créateur de liens et de valeurs (économiques et sociétales) dont les principales fonctions latentes portent sur l'écologie, la citoyenneté et le vivre ensemble. Dès lors, travailler avec des chevaux territoriaux s'inscrit dans un projet politique qui procède autant de choix de collectivités locales que de choix civilisationnels. C'est pourquoi « *si le cheval peut encore être l'avenir de l'homme, c'est que l'homme en fera une question sociale, une capacité de progrès, comme il l'a été si longtemps.* »¹

Les perspectives de recherche

Cette thèse alimente ma curiosité et mon goût pour la recherche. De nombreux sujets à explorer me viennent en tête. Ainsi, me semble-t-il opportun de reprendre l'analyse du corpus afin de comparer les discours entre femmes et hommes pour savoir s'il existe un discours genré sur les relations de vie et de travail anthropoéquines.

Il serait également très intéressant de mener un sujet similaire mais auprès des cavaliers et des équitants amateurs et des bénévoles non équitants afin de connaître leurs représentations sur le travail des chevaux, l'agentivité de ceux-ci afin d'appréhender leurs attentes en matière de professionnalisme des humains et des chevaux.

¹ Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, p. 414.

Sans oublier que :

« C'est le cheval lui-même qui dicte sa vérité. »¹



Illustration 102. Amanda © Atlas & Cie

¹ Morris George, 2008, « Préface » in Général Pierre Durand, *L'Équitation française, mon choix de cœur et de raison*, p. 15.

Bibliographie

I] Bibliographie académique :

Abbott Andrew, 2003, « Écologies liées : à propos du système des professions », in Menger Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 29-50.

1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labour*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 452 p.

1986, « Jurisdictional conflicts : A new approach to the development of the legal professions », *American Bar Foundation Research Journal*, vol.11, n°2, p. 187-224.

Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, 2009|1, n° 27, p. 239-247.

1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

Alain, [1932] 2015, *Propos sur l'éducation, suivis de Pédagogie enfantine*, Presse Universitaire de France, 400 p.

Albert Anaïs, Plumauzille Clyde, Ville Sylvain, 2017, « Déplacer les frontières du travail », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 32, p. 7-24.

André Romain, Correia Mickaël, Simone Natacha de la, Thomé Bruno, 2016, « Les vaches rêvent-elles du travail ? Bien-être animal et souffrance au travail, entretien avec Jocelyne Porcher et Lise Gaignard », *Jef Klak, Selle de Ch'val*, n°3, p. 142-153.

Animal's Lab, 2020, « Le travail animal : une dynamique de recherches et d'innovations », webconférence du 16 avril 2020, URL : https://zoom.us/rec/share/1ZRnFD02mpIes_XyEf2fYEBE6S8aaa81SQZ-PIMnk3NOjL86sADm5E1tA9xq7PV, consulté le 20/04/2020.

Argent Gala, 2012, « Toward a Privileging of the Nonverbal Communication, Corporeal Synchrony, and Transcendence in Humans and Horses », in Smith Julie A. et Mitchell Robert W., *Experiencing Animal Minds. An Anthology of Animal-Human Encounters*, New York, Columbia University Press, p. 111-128.

Arluke Arnold, 2003, « Ethnozoology and the future of the sociology », *The International Journal of Sociology and Social policy*, vol.23 n° 3, p. 26-45.

Armengaud Françoise, 2017, « Anthropomorphisme », *Encyclopaedia Universalis*, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/anthropomorphisme/>, consulté le 14/01/2021.

Artz Frederick B., 1937, « Les débuts de l'éducation technique en France (1500-1700) », *Revue d'histoire moderne*, tome 12, n° 29-30, URL : <https://doi.org/10.3406/rhmc.1937.3890>, consulté le 06/01/2020, p. 469-519.

Baillif-Ducros Christèle et Yvinec Jean-Hervé, 2015, « Le cheval de monte aux VI^e-VII^e siècle en Gaule du Nord. Croisement de données archéologiques et ostéologiques », *Archéopages. Archéologie et société*, n° 41, p. 14-19.

Baldin Damien, 2014, « De l'horreur du sang à l'insoutenable souffrance animale : élaboration sociale des régimes de sensibilité à la mise à mort des animaux 19^e – 20^e siècles », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 123, p. 53-68.

2008, « De la contiguïté anthropologique entre le combattant et le cheval. Le cheval et son image dans l'armée française durant la Première Guerre Mondiale », *Revue historique des armées* [en ligne], mis en ligne le 15 juillet 2008, URL : <http://journals.openedition.org/rha/473>, consulté le 03/04/2018, 13 p.

Baratay Éric, (dir.), 2020, *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, 319 p.

2020 b, « Introduction. Pourquoi croiser les sciences ? », in Baratay Eric (dir.), 2020, *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, p. 7-17.

2019, « Introduction. Avec quoi penser du côté des animaux ? », in Baratay Eric (dir.), *Aux sources de l'histoire animale*, Paris, Édition de la Sorbonne, p. 7-14.

2015, « Point de vue : bâtir une histoire animale », *Histoire de la recherche contemporaine* [En ligne], Tome IV, n° 1, mis en ligne le 15 juin 2017. URL : <http://journals.openedition.org/hrc/1012>, consulté le 12/09/2018, 3 p.

2013, « Le statut du cheval dans notre société » *Agrobiosciences*, mars 2013, URL : <http://www.agrobiosciences.org/animal-116/article/le-statut-du-cheval-dans-notre-societe#>. WjISiXkiHIU, consulté le 26/04/2017.

2012 a, « Pour une histoire éthologique et une éthologie historique », *Études rurales*, n° 189, p. 91-106.

2012 b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue historique*, tome 314, n° 661, p. 131-153.

2010, « Les socio-anthropo-logues et les animaux. Réflexions d'un historien pour un rapprochement des sciences », *Sociétés*, n° 108, p. 9-18.

Baratay Eric, Mayaud Jean-Luc, 1997, « Un champ pour l'histoire : l'animal », *Cahier d'histoire*, Comité Historique du Centre-Est, n° 42 (3-4), p. 410-442.

Bardoneschi Floriana, 2019, « Travail agricole et mode de vie : L'exemple du cheval de trait entre Meuse et Loire (XII^e – XVI^e s.) », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 209-226.

2017, « La représentation du cheval de labour dans deux vitraux du XIII^e siècle des cathédrales de Chartres et de Tours », in Lorans Élisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Âge*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 84-105.

Barnérias Josée, 2016, « Le droit, c'est souvent le droit de tuer », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 1/2016, p. 411-417.

Barthélémy-Stern Fabienne, 2018, « Les metteur-e-s en scène de théâtre : des trajectoires professionnelles différenciées, une même “communauté de destin” », *Sociétés*, n° 142, p. 93-110.

Batal Christian, Fernagu Oudet Solveig, 2013, « Compétences, un folk concept en difficulté ? », *Savoirs*, n°33, p. 39-60.

Beck Corinne et Fabre Éric, 2012, « L'animal, l'histoire et l'histoire naturelle : Un mariage à trois est-il possible ? », *Études Rurales*, n° 189, p. 107-119.

Becker S. Howard, [1962] 2006, *Le travail sociologique. Méthode et substance*, Fribourg, Édition Saint Paul, 452 p.

Bensoussan Mathieu, 2015, « Trajectoires et “passion” de cadres d'entreprise : une étude des causes de l'engagement intense dans le domaine professionnel », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 271-307.

Berchtold Jacques, 2010, « Julie et l'âme des poissons du Léman dans *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 73-91.

Bersay Claude, 2016, « La mort (ou la grande faucheuse ou l'étranger ou le messenger souci, ou celui qui dit non...) », *Études sur la mort*, n° 150, p. 175-180.

Blattner Charlotte E., Coulter Kendra et Kymlicka Will, 2020, « Introduction : Animal Labour and the Quest for Interspecies Justice », in Blattner Charlotte E., Coulter Kendra et Kymlicka Will (ed.), *Animal Labour. A New Frontier of Interspecies Justice?*, Oxford University Press, p. 1-25.

Borzeix Anni, 2020, « L'ajustement bricolé », in Dujarier Marie-Anne (dir.), *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, p. 21-49.

Bidet Alexandra, 2011, *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 418 p.

2010, « Qu'est-ce que le vrai boulot ? Le cas d'un groupe de techniciens », *Sociétés contemporaines*, n° 78, p. 115-135.

Birke Lynda, 2008, « Talking about Horses: Control and Freedom in the World of “Natural Horsemanship” », *Society & Animals*, n° 16, p. 107-126.

Birke Lynda et Thompson Kirilly, 2018, *(Un)stable Relations. Horses, Humans and Social Agency*, Londres et New York, Routledge, 166p.

Birke Lynda et Hockenhull Joanna, 2015, « Journeys Together: Horses and Humans in Partnership », *Society & Animals*, n° 25, p. 81-100.

Billmeier Thilo, 2008, « Zum Tod der Tiere », *Traverse*, n° 15, p. 107-121.

Blaineau Alexandre, 2008, « Le cheval, le cavalier et l'hippocentaure. Technique équestre, éthique et métaphore politique chez Xénophon », *Cahiers des études anciennes*, n° XLV, p. 185-211.

Blin Thierry, 2017, « Libérer les animaux ? Tendances et dérives d'un affect contemporain », *Le Débat*, n° 194, p. 166-180.

Blomac Nicole de, 1988, « L'introduction en France du concept de cheval de sang = cheval d'élite, XVIII^e – XIX^e siècle, in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Paris, Caracole/Avignon, RMG, p. 49-53.

Bocquet-Appel Jean-Pierre, Formoso Bernard et Stépanoff Charles, 2017 Pour une anthropologie générale », *L'Homme* [En ligne], 223-224 | 2017, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/30699>, consulté le 06 janvier 2021, p. 221-246.

Bouchet Ghislaine, 1984, « La traction hippomobile dans les transports publics parisiens (1855-1914) », *Revue Historique*, vol. 271 / 1, 549, p. 125-134.

Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 a, « Qu'est-ce qu'être professionnel ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p.13-22.

Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip, 2010 b, « Que devient l'autonomie professionnelle ? », in Boussard Valérie, Demazière Didier, Milburn Philip (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyse d'une dynamique plurielle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 157-173.

Bourgain Pascale, 2012, « Pratique de l'équitation au Moyen Âge d'après les textes littéraires », *In Situ* [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012, URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9721>, consulté le 06/10/2020, 14 p.

Boisseuil Léa de, 2015, « Chevaux travaillés et chevaux qui travaillent : réflexions sur la notion de travail dans l'univers équestre », *In Situ. Revue des patrimoines*, [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12101> consulté le 02/10/2016, 8 p.

Bouffartigue Jean, 2009, « La notion d'animal vertueux dans l'Antiquité grecque », *Schedae*, prépublication, 14 p.

2007, « Science et poésie dans l'*Intelligence des animaux* de Plutarque », *Troïka. Parcours antique. Mélanges offerts à Michel Woronoff*, p. 241-258.

2006, « Les animaux techniciens. Réflexions sur l'animal faber vu par les Anciens », *Rursus ? Poïétique, réception et réécriture des textes antiques* », *Rursus* [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 09 juillet 2006, URL : <http://journals.openedition.org/rursus/48>, consulté le 09 août 2020, 10 p.

Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

1980, *Le sens pratique*, Paris, Édition de Minuit, 480 p.

Bourdin Jean-Claude, 2010, « La cause des animaux est-elle raisonnable ? », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 144-155.

Brassart Laurent, 2014, « “La ferme des animaux” ou l’invention d’une politique de l’animal utile sous le consulat », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 377, p. 175-196.

Briec Cécile, 2015, « L’activité syndicale au sein d’une section départementale : les destins liés à l’engagement et de la transformation de l’organisation », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L’engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, coll. Clinique du travail, p. 245-269.

Brillet Franck et Gavaille Franck, 2016, « L’image métier : exploration d’une notion au cœur du choix professionnel », *Management & Avenir* n° 84, p. 53-72.

Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l’imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 133-144.

Bucher Rue, Strauss Anselm, [1961], « La dynamique des professions », in Strauss Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, p. 67-86.

Budiansky Stephen, [1992] 1999, *The Covenant of the Wild. Why Animals Chose Domestication*, Yale University Press, 190 p.

Burgat Florence, 2019 a, « État des lieux de la “question animale”. Enjeux théorico-pratiques », *Revue philosophique de la France et de l’étranger*, tome 144, p. 295-308.

2019 b, « Introduction. Phénoménologie et différence anthropozoologique », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 101, p. 3-7.

2010, « Introduction. Penser le comportement : au fondement des options épistémologiques », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 17-49.

2009, « La mouvance animalière. Des “petites dames de la protection animale”. À la constitution d’un mouvement qui dérange », *Pouvoirs*, n° 131, p. 73-84.

Buscatto Marie, 2015, « Aux fondements du travail artistique. Vocation, passion ou travail ordinaire ? », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L’engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 31-56.

Busser Philippe, Thoyer Catherine et Porcher Jocelyne, 2016, *Le yin & le yang*, Montvicq, France, Éditions du Miroir, 191 p.

Buytendijk Frederick J.J., 1965, *L’homme et l’animal. Essai de psychologie comparée*, Paris, Gallimard, 176 p.

Caillé Alain, 2007, « Introduction », in Caillé Alain, *La quête de la reconnaissance*, Paris, La Découverte, p. 5—14.

2004, « Marcel Mauss et le paradigme du don », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 2, p. 141–176.

Calatayud François, 2010, « Du comportement “fait de nature” au discours de l’éthologiste. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 323-342.

Canguilhem Georges, 1960, « L’homme et l’animal du point de vue psychologique selon Charles Darwin », *Revue d’histoire des sciences et de leurs applications*, tome 13, n° 1, p. 81-94.

Carabin Denise, 2003, « Deux institutions de gentilshommes sous Louis XIII : le gentilhomme de Pasquier et l’Instruction du Roy de Pluvinel », in *Dix-septième siècle*, n° 218, p. 27-38.

Carius Manuel, 2014, « Quel statut juridique du cheval ? », *Revue de droit rural*, n° 425, 9 p.

Carr Saunders Alexander, Wilson Paul, 1933, *The Professions*, Oxford, Clarendon Press, 536 p.

Castoriadis Cornelius, [1975] 1999, *L’institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 544 p.

Celka Marianne, 2020, « Sociologie de la zoophrénie : aller-retour des présences animales », in Dalla Bernardina Sergio (dir.), *De la bête au nonhumain : perspectives et controverses autour de la condition animale* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, généré le 05 mars 2020, [en ligne] URL : <http://books.openedition.org/cths/9828>, consulté le 02/09/2020.

2020b, *Animalisme, éthique du cheval et bien-être animal*, webconférence IFCE 25/07/2020, URL : <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/economie-et-filiere/animalisme-ethique-du-cheval-et-bien-etre-animal/>, consulté le 25/06/2020.

2020c, *L’idéologie animaliste et ses pratiques : l’activisme et le militantisme contre la domestication animale ?* Conférence au salon international de l’agriculture, 25/02/2020, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=gAYGxCKtOfw&feature=youtu.be&fbclid=IwAR0SOqqWhUHZlhEIgFZZ6V5jGfNRhvmHaZ55ZbhobTn9LxAWOLLusM6ywWE>, consulté le 15/04/2020.

2016a, « Contre la suprématie des hommes. Comment l’antispécisme récuse-t-il la domestication animale », *Pour*, n° 231, p. 81-88.

2016 b, « Carnassier versus Herbivore », in *Le temps imaginaire*, n° 4 Manger-Boire (travaux de l’Université) [en ligne] URL : www.le-temps-imaginaire.fr, consulté le 04/03/2017, 3 p.

2013, « Le politikos animal et la domestication des mœurs », in *Le temps imaginaire*, n° 2 Politiques (travaux de l’Université) [en ligne] URL : www.le-temps-imaginaire.fr, consulté le 04/03/2017, 3 p.

2012 a, *L’Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

2012 b, « Véganisme et idéologie du *Pathos* », *Les cahiers psychologie politique*, [en ligne] n° 20, URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2035>, consulté le 04/03/2017, 6 p.

2009, « L'homme de la condition postmoderne dans son rapport à l'animal », *Sociétés*, n° 106, p. 81-86.

Chabert Anne-Lyse, 2016 « La mort au cœur de la vie, est-ce ainsi que les hommes meurent ? Ce que nous enseignent les débats actuels sur l'euthanasie », *Études sur la mort*, n° 150, p. 35-51.

Champy Florent, 2009, *La sociologie des professions*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 240 p.

Champy Florent et Deplaud Marc-Olivier, 2015, « Comment parler des professions ? Sagesse pratique, vulnérabilité et protections professionnelles », URL : <https://laviedesidees.fr/Comment-parler-des-professions.html>, consulté le 04/05/2020.

Chandezon Christophe, 2010, « Bucéphale et Alexandre. Histoire, imaginaire et images des rois et des chevaux » in Gardeisen Armelle, Furet Emmanuelle & Boulbes Nicolas (éd.), *Histoire d'équidés. Des textes, des images et des os*, Lattes, p. 177-196.

Chapoutier Georges, 2014, « A la vie, à la mort : les liens entre l'homme et l'animal », *Études sur la mort*, n° 145, p. 39-45.

Chevalier Vérène, 2017, « Entre loisir et travail. Les ressorts du développement des activités équestres », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 207-219.

2002, « La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? » 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 103-111.

1994, « Les pratiques de l'équitation, abandons individuels et renouvellement de population », *XX^{ème} journée de la recherche équine*, Paris, CEREOPA, p. 245-251.

Chevalier Vérène, Le Mancq Fanny, 2010, « Bénévoles, amateurs et travailleurs. Le monde des activités équestres », in Faure Jean-Michel, Fleuriet Sébastien (dir.) *Excellences sportives. Économie d'une capital spécifique*, Bellecombe en Bauge, Édition du Croquant, p. 143-179.

Chevalier Vérène, Le Mancq Fanny, Lebeaux Marie-Odile, 2010, « Analyse de la construction des carrières professionnelles dans les mondes du cheval », 36^{ème} Journée de la Recherche Équine, Paris, Haras Nationaux, p. 255-259.

Chevalier Vérène, Dussart Brigitte, 2002, « De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation », *L'Année sociologique*, vol.52, p. 459-476.

Chevandier Christian, Pigenet Michel, 2002, « L'histoire du travail à l'époque contemporaine, clichés tenaces et nouveaux regards », *Le mouvement social*, n° 200, p. 163-169.

Closson Monique, 1992, « La femme et le cheval du XIIe au XVIe siècles », in Collectif, *Le cheval dans le monde médiéval*, Senefiance n° 32, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 34-46.

Coftier Pierre, Bonnamy Hélène et Bernouis Philippe, 2015, « Chevaux d'industrie en Basse-Normandie : les exemples des houillères et des tuileries-briqueteries », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12091>, consulté le 02/10/2016, 27 p.

Collectif, 1992, *Le cheval dans le monde médiéval*, Senefiance, n° 32, Aix-en-Provence, Presses universitaire de Provence, 366 p.

Cornu Pierre, 2018, « La géographie rurale française en perspective historique », *Géoconfluences*, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-géographie-rurale>, consulté le 20/07/2020.

Cornu Pierre et Valceschini Egizio, 2019, « L'animal-machine au tribunal de l'histoire », *Sésame. Sciences et sociétés, alimentation, mondes agricoles et environnement*. n° 6, p. 10-13.

Cortes Gabriel, 2008 a, « Le cheval dans les missions de sécurité publique », *Revue de la Gendarmerie Nationale*, p. 7-15.

2008 b, « Les missions de sécurité publique à cheval du régiment de cavalerie à Paris aux XIX^e et XX^e siècles », *Revue de la Gendarmerie Nationale*, p. 89-102.

Dagognet François, 1987, « L'animal selon Condillac », in Condillac, *Traité des Animaux*, Paris Vrin, 536 p.

Dalud-Vincent Monique, 2011, « Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs : essai et critiques pour un usage en sociologie », *Langage et société*, n° 135, p. 9-28.

Dashper Katherine, 2017, « Listening to horses: Developing attentive interspecies relationships through sport and leisure », *Society and Animals*, n° 25, p. 207-224.

Daugérias Frédéric chef d'escadron, 2015, « Le régiment de cavalerie de la Garde républicaine », *In Situ* [en ligne], 27|2015, mis en ligne le 02 novembre 2015. URL : <http://insitu.revues.org/12160>, consulté le 08/09/2017, 12 p.

Daydé Cyril, 2019, « Les archives des animaux. Compagnons dans l'effort : les animaux au travail, pistes de recherche et sources à exploiter dans les archives », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 1-2/2019, p. 385-439.

Deborde Gilles et Bandelli Alessio, 2015, « Les réquisitions de chevaux par l'armée allemande dans l'Aube entre 1939 et 1944. Une enquête archéologique et archivistique sur l'origine des carcasses de chevaux de Bar-sur-Aube », *Archéopages. Archéologie et Société*, n°41, p. 62-73

Debrabant Virginie, 2015, « Le cheval, de la fosse au musée : l'exemple du Centre historique minier », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 02 novembre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12121>, consulté le 03/10/2016, 13 p.

De Fontenay Élisabeth, 2010, « Ceux que les animaux ne regardent pas », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 399-412.

1998, *Le silence des bêtes*, Paris, Fayard, 784 p.

Degueurce Christophe, 2012, « Le cheval, un animal contraint », *In Situ* [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 01 août 2012, URL : <http://insitu.revues.org/9674>, consulté le 30/09/2016, 13 p.

Dejours Christophe, 2017, « L'engagement du corps dans l'intelligence du travail vivant », in Amado Gilles, Bouilloud Jean-Philippe, Lhuilier Dominique et Ulmann Anne-Lise (dir.), *La créativité au travail*, Toulouse, Érès, p. 61-80.

2016 a, « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 81-95.

2016 b, « Souffrance et plaisir au travail. L'approche par la psychopathologie du travail », *Travailler*, n° 35, p. 17-30.

2014, « La sublimation : entre clinique du travail et psychanalyse », *Revue française de psychosomatique*, n° 46, p. 21-37.

2012, *La panne. Repenser le travail et changer la vie*, entretien avec Bouniol Béatrice, Paris, Bayard, 180 p.

[2009] 2013, *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 256 p.

Dejours Christophe et Gernet Isabelle, 2012, « Travail, subjectivité et confiance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 13, p. 75-91.

Dejours Christophe, Dujarier Marie-Anne, Gernet Isabelle, Jeantet Aurélie et Rolo Duarte, 2012, « "Saisir la subjectivité et le travail par le film de fiction". Rencontre avec Jean-Marc Moutout », *Travailler* n° 27, p. 123-142.

Delas Jean-Pierre et Milly Bruno, [1997] 2015, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 540 p.

Delavigne Valérie, 2003, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924168>, 6 p., consulté le 23/02/2020.

Deléage Estelle, 2017, « De la désolation à la production d'un monde commun. Réflexions critiques sur le travail dans l'agriculture », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p. 33-44.

Delfosse Claire, 2016 a, « Un nouvel enjeu pour l'élevage. Profiter de la patrimonialisation du monde rural et de la gastronomie ? », *Pour*, n° 231, p. 147-156.

2016 b, « Les animaux d'élevage et le care », *Pour*, n° 231, p. 187-191.

Delfosse Claire, Dumont Bertrand, Hostiou Nathalie, 2016, « Villes et espaces péri-urbains : lieux de nouvelles relations entre l'élevage et la société », *Pour*, n° 231, p. 193-202.

Delort Robert, [1984] 1993, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 503 p.

Deluermoz Quentin et Jarrige François, 2017, « Introduction. Écrire l'histoire avec les animaux », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 54, p. 15-29.

Demazière Didier, 2009, « Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 108, p. 83-90.

Demazière Didier, Morrissette Joëlle, Zune Marc, 2019, « Socialisations professionnelles et expérience au travail », in Demazière Didier, Morrissette Joëlle, Zune Marc (dir.), *La socialisation professionnelle, au cœur des situations de travail*, Toulouse, Octarès, p. 7-32.

Demazière Didier et Gadéa Charles, 2009, « Introduction », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 11-24.

Deneux – Le Barh Vanina, 2021, « On n'achève plus les chevaux », *Géographie et cultures*, n° 115, p. 77-97.

2020, « Le chevaux de sécurité publique : des professionnels ? », *Économie rurale*, n° 374, p. 91-106.

Deneux Vanina, 2018, « Les reconfigurations des métiers du cheval », in *Cheval de précision : actes de colloque, jeudi 15 mars 2018*, Le Pin au Haras, IFCE, 10 p.

2015, *Le statut du cheval dans la politique européenne : les questions du bien-être et de la fin de vie*, mémoire de master professionnel MESB, 74 p.

2000, *L'hippiatrie au XVIIIème siècle. Étude de la correspondance de Claude Bourgelat*, mémoire de DEA, sous la direction de Brioist Pascal, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours, 123 p.

1999, *L'hippiatrie au XVIIIème siècle. Étude de l'œuvre littéraire de Claude Bourgelat*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Brioist Pascal, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours, 160 p.

Deneux Vanina, Mulier Chloé et Porcher Jocelyne, 2019, « Faire société grâce aux chevaux territoriaux », in *Actes des journées sciences & innovations équines 23 & 24 mai 2019 à Saumur*, IFCE, 10 p.

Depecker Thomas, 2017, « “Laissons de côté les questions de sentimentalité.” Expertise savante et légitimation des profits réalisés par les grandes écuries au XIX^e siècle », *Entreprise et histoire*, n° 88, p. 74-88.

2016. « L'alimentation rationnelle des corps au travail. Cheval de trait et budget ouvrier à Paris dans le second XIXe siècle » In : Thomas Bouchet, Stéphane Gacon, François Jarrige, François-Xavier Nérard, Xavier Vigna, dir., *La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Nancy, Arbre bleu, p. 143-160.

Descola Philippe, 2017, « Les animaux et l'histoire, par-delà nature et culture. Entretien avec Philippe Descola », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, [En ligne], 54 | 2017, mis en ligne le 01 juillet 2019, URL : <http://journals.openedition.org/rh19/5191>, consulté le 03/01/2020, p. 113-131.

Despret Vinciane, 2010, « Intelligence des animaux : la réponse dépend de la question », *Esprit*, 2010|6, p. 142-154.

2009a, « Comprendre l'homme à partir de l'animal ? », *Pouvoirs*, n° 131, p. 5-17.

2009 b, « D'un dualisme bien utile », *Revue d'anthropologie des connaissances* », 2009, volume 3, n° 3 p. 386-405.

Détienne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 318 p.

Devereux Georges, 1975, « Les chevaux anthropophages dans les mythes grecs », *Revue des Études Grecques*, tome 88, fascicule 419-423, p. 203-205.

Dewerpe Alain, 2001, *Histoire du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.

Digard Jean-Pierre, 2012 a, « Les cultures équestres européennes : définitions, tectonique et implications patrimoniales », *In Situ* [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012, URL : <http://insitu.revues.org/9655>, consulté le 30/09/2016, 10 p.

2012 b, « Le tournant obscurantiste en anthropologie », *L'Homme* [En ligne], 203-204 | 2012, mis en ligne le 03 décembre 2014, URL : <http://lhomme.revues.org/23292> ; consulté le 06 janvier 2017, p. 555-578.

2009 a, « Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique », *Pouvoirs*, n° 131, p. 97-111.

2009 b, « Editorial. Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ? », *Le mouvement social*, n° 229, p. 3-11.

[1990], 2009 c, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 326 p.

2008, *Le cheval dans la tourmente des mutations sociales et culturelles au XXIe siècle*, Conférence prononcée devant l'assemblée générale de la Fédération Nationale du cheval à l'occasion de ses 60 ans, Paris, 10 p.

[2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

2001, « Sociologie de la relation homme-cheval », in Chary Jean-François, Cheviron Bernardine et Vaissaire Jean-Pierre, *Encyclopédie du cheval*, Paris, Aniwa Publishing, p. 472-475.

[1999] 2005, *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, Paris, Fayard, 210 p.

1988 a, « Ce que peut apporter l'ethnologie à l'équitation », in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Avignon, Caracole, p. 107-115.

1988 b, « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme*, tome 28, n° 108, p. 27-58.

Do Céu Alves Maria, Bourdet-Loubère Sylvie, 2016, « Limiter les dysthanasies par la subjectivation du mourir : la mort postmoderne et la relation humanisante » *Études sur la mort*, n° 150, p. 125-134.

Donaldson Sue et Kymlicka Will, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, 404 p.

Donzelot Jacques, 2015, « “Faire société” en France ? », *Tous urbains*, n° 10, p. 10-11.

Doré Antoine, 2010, « Promenade dans les mondes vécus. Les animaux peuvent-ils être des interlocuteurs de l'enquête socio-anthropologique ? », *Sociétés*, n° 108, p. 33-45.

Doucet Corinne, 2003, « Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue historique*, n° 628, p. 817-836.

Dubar Claude, [1991] 1995, *La socialisation. Constructions des identités sociales & professionnelles*, Paris, Armand Colin, 276 p.

Dubar Claude, Tripier Pierre et Boussard Valérie, [1998] 2015, *Sociologie des professions*, Paris Armand Colin, p. 319.

Dubreuil Catherine-Marie, 2009, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, vol. 39, p. 117-122.

Dujarier Marie-Anne, 2020, « Ce que j'ai fait de ce qu'on a fait de moi. Tentative d'explication », in Dujarier Marie-Anne (dir.), *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, p. 73-93.

2019, « Qu'est-ce que le travail ? », in Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales*, Paris, La Découverte, p.821-831.

[2006] 2018, *L'idéal au travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 298 p.

2016, « Apport d'une sociologie de l'activité pour comprendre le travail », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 97-130.

[2008] 2014, *Le travail du consommateur. De McDo à eBay comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Paris, la Découverte, 261 p.

Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, 262 p.

Durand Marc, 2004, « De la scholastique à l'humanisme, généalogie d'une révolution idéologique : l'éducation corporelle de Gargantua », *Staps*, n° 65, p. 43-59.

Durkheim Émile, [1893] 2013, *De la division sociale du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 416 p.

Duverger Timothée, 2017, « Écosocialisme ou barbarie. La technocritique, source de l'écologie politique d'André Gorz », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 125-134.

Ebel Edouard et Haberbusch Benoît, 2007, « Le cheval dans la gendarmerie du XVIIIe au XXIe siècle », *Revue historique des armées*, [en ligne], 249|2007. URL : <http://journals.openedition.org/rha/653>, consulté le 07/07/2018, 10 p.

Edouard Sylvène, 2013, « Le roi chevalier en France au XVIe siècle. Construction et vocation du modèle », *Chrétiens et sociétés* [En ligne], Numéro spécial II | 2013, mis en ligne le 25 février 2015,. URL : <http://journals.openedition.org/chretiensocietes/3466>, consulté le 09/01/2020, p. 33-60.

Elias Norbert, [1939] 2003, *La dynamique de l'Occident*, Paris Calmann-Lévy, 320 p.

[1969] 2002, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 511 p.

Estebanez Jean, Porcher Jocelyne et Douine Julie, 2017, « Travailler à faire semblant : les animaux au cinéma », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 103-121.

Fabre Michel, 2006, « La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité », *Le Télémaque*, n° 29, p 7-16.

Falaise Muriel, 2016, « Le droit de disposer du corps de son animal », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 1|2016, p. 389-399.

Fassin Didier, 2008, « Extension du domaine de l'éthique », *Mouvements*, n° 55-56, p. 124-127.

Fau Élise, 2015, « Le cheval dans le transport public au XIXe siècle, à travers les collections du musée national de la Voiture et du Tourisme, Compiègne », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 26 octobre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12124>, consulté le 30/09/2016, 30 p.

Favé Marie Christine, 2016, « Être éleveur parmi et avec ses animaux », *Pour*, n° 231, p. 223-235.

Favier Jean (dir.), 1993, *Les sources de l'histoire du cheval dans les archives publiques françaises*, Paris, Archives nationales, 182 p.

Ferret Carole, 2014a, « Outils vivants ? De la manipulation des animaux », in Pitrou Perig, Coupaye Ludovic et Provost Fabien (ed.), *Actes du colloque : Des êtres vivants et des artefacts. L'imbrication des processus vitaux et des processus techniques (Musée du Quai Branly, avril 2014)*, 12 p.

2014 b, « Des chevaux qui accompagnent les morts en Asie intérieure », in Bede Ilona et Dente Magali (dir.), *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire. Actes de la 4^e Rencontre du GAAF*, Saint Germain en Laye, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, p. 239-250.

Fontaine Marie Madeleine, 2009, « La voltige à cheval chez Pietro Del Monte (1492 et 1509), Rabelais (1535) et Montaigne (1580-1592) », in Franchet d'Esperey Patrice et Chatenet Monique (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 197-252.

Fonteneau Yannick, 2010, « Penser le travail à l'époque moderne (XVIIe-XIXe siècles) : introduction et perspectives », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 110, p. 11-38.

Fort Kristen N., 2014, « A Review of Economic Impacts of Horse Slaughter in the United States », *Research Paper*, Paper 535, [en ligne] http://opensiuc.lib.siu.edu/gp/535?utm_source=opensiuc.lib.siu.edu%2Fgs_rp%2F535, consulté le 03/12/2016, 38 p.

Fournier Pierre, 2006, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignant pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n° 11, <https://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>, consulté le 20/03/21.

Fourquet Jérôme, Manternach Sylvain, 2019, *L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français*, Fondation Jean Jaurès, IFOP, 15 p.

Freidson Eliot, 1986, « Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 27, n° 3, p. 431-443.

1985, « The reorganization of the medical profession », *Medical Care Research and Review*, vol.2, n° 1, p. 11-35.

Frémont Christiane, 2010, « Vie, information, connaissance : l'âme selon Cureau de la Chambre », in Guichet Jean Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 93-105.

Frégné Cédric, 2008, « Le métier. Un analyseur des transformations des mondes du travail », *Recherche et formation*, p. 129-139.

Freu Christel, 2018, « Écrire le travail aujourd'hui. Le cas de l'Empire romain (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 73^e année, p. 161-184.

Fudge Erica, 2006, *The History of Animals*, URL: http://www.h-net.org/~animal/ruminations_fudge.html, consulté le 13/09/2020.

Gadéa Charles, Grelon André, 2009, « Est-ce ainsi que les professions meurent ? », in Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 118-127.

Ganascia Jean-Gabriel, 2010, « La querelle de l'âme des machines », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 132-143.

Gardeisen Armelle, Roland Étienne et Chauveau Catherine, 2015, « Un cheval, des chevaux », *Archéopages. Archéologie et société*, n° 41, p. 74-79.

Gauléjac Vincent de, 2014, « Pour une sociologie clinique du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 4 |2014, mis en ligne le 26 avril 2014, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>, consulté le 23 juin 2020, 11 p.

Gauléjac Vincent de, Roche Pierre, [2007] 2012, « Introduction », in Gauléjac Vincent de, Hanique Fabienne et Roche Pierre, *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, p. 13-36.

Gernet Isabelle et Dejours Christophe, 2009, « Évaluation du travail et reconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, p. 27-36.

Giust-Desprairies Florence, [2000] 2009, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès, 256 p.

Glanowski Emilie, 2015, « Bucéphale, compagnon d'exception d'Alexandre : la construction d'un mythe », *Circé. Histoire, Savoirs, Sociétés*, 2015|2 n° 7, [en ligne] <http://www.revue-circe.uvsq.fr/bucephale-compagnon-dexception-dalexandre-la-construction-dun-mythe/>, consulté le 17/09/2020.

Goode William J., 1957, « Community within community: The Professions », *American Sociological Review*, vol. 22, n° 2, p 194-200.

Goodwin Deborah, McGreevy Paul, Waran Natalie et McLean Andrew, 2009, How equitation science can elucidate and refined horsemanship techniques, *The Veterinary Journal*, n° 181, p. 5-11.

Gollain Françoise, 2001, « Penser le travail dans son historicité. Quelques réponses à Yolande Benarrosh », *Revue du MAUSS*, n° 18, p. 176-195.

Gontier Thierry, 2010, « Descartes et les animaux-machines : une réhabilitation », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 18-34.

2007, « Intelligence et vertus animales : Montaigne lecteur de la zoologie antique », *Rursus*, 9 p.

Gossin Danièle, [1982] 1992, *Psychologie et comportement du cheval*, Paris, Maloine, 168 p.

Grange Yves, 2009, « La mise en cour des chevaliers », in P. Franchet d'Esperey et M. Chatenet (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 318-327.

1981, *Le cheval oublié. Essai sur les aspects socio-politiques de la relation de l'homme et du cheval en France (1614-1914)*, Thèse de doctorat de sociologie de l'administration, Grenoble, 412 p.

Greene Ann Norton, 2008, *Horses at Work : Harnessing Power in Industrial America*, Cambridge, Harvard University Press, 322 p.

Grefe Gwenaëlle et Pickel-Chevalier Sylvine, 2017, « Le commerce de l'équitation révolutionné ? Un secteur bouleversé, entre traditions et innovations (l'exemple français) », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.189-205.

GREP, 2018, « Hommage à Michèle Salmona », n° 236, p. 5-10.

Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161p.

2010 b, « Âme des bêtes et matérialisme au XVIIIe siècle » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 106-119.

2009, « L'animal comme miroir de l'homme au XVIIIe siècle » in Valérie Camos *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 73-84.

Guillaume Pierre, 1995, « Succès et déboires de l'hippophagie à la Belle Époque », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 309-314.

Guillo Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale », *Revue Française de sociologie*, vol. 56, p. 135-163.

Guizard Fabrice, 2019, « Pour une histoire des vivants », in Guizard Fabrice et Beck Corinne, *Les animaux sont dans la place. La longue histoire d'une cohabitation*, Amiens, Encrage édition, p. 7-15.

Hamelin David, 2014, « Pour une histoire du travail ! », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire Critique*, n° 124, p. 147-158.

Hamraoui Éric, « Travail, vieillissement et retraite : un point de vue philosophique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 23, p. 127-135.

Hanique Fabienne, 2020, « Devenir sociologue. En vertu de l'écart », in Dujarier Marie-Anne (dir.), *Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Travailler sur le travail*, Paris, L'Harmattan, p. 95-132.

[2015] 2018, « A vide de sens », in Clot Yves et Lhuilier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 141-167.

Haraway Donna, [2003 en anglais] 2018, *Manifestes des espèces compagnes*, Paris, Flammarion, 166 p.

Hardouin-Fugier Élisabeth, 2009, « Quelques étapes du droit animalier : Pie V, Schœlcher, Clemenceau », *Pouvoirs*, n° 131, p. 29-41.

Haudricourt André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome 2, n° 1, p. 40-50.

Haudricourt André-Georges et Dibie Pascal, 1988, « Que savons-nous des animaux domestiques ? », *L'Homme*, tome 28, n° 108, p. 72-83.

Helson Christian, 2010, « Âge subjectif, anticipation et sentiment d'utilité lors du passage vers la retraite », *Le journal des psychologues*, n° 282, p. 28-32.

Hémandiquer Jean-Jacques, 1963, « À propos de l'alimentation des marins », in: *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 18^e année, n° 6, doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1963.421094> https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1963_num_18_6_421094, p. 1141-1150.

- Henry Michel**, [1987] 2018, *La barbarie*, Paris, Presses Universitaires de France, 260 p.
- Hoarau Fabrice**, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 48-62.
- Hodak Caroline**, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.
- Honneth Axel**, 2004 a, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 133-136.
- 2004 b, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, n° 23, p. 137-151.
- [1992 en allemand] 2018, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 352 p.
- Hostiou Nathalie**, 2016, « Nouvelles organisations de la main-d'œuvre agricole et dans le travail des éleveurs », *Pour*, n° 231, p. 249-254.
- Houdayer Hélène**, 2015, « Réception et imaginaire du cheval. Des images symboliques du cheval à sa prégnance sociale », *Revue des sciences sociales*, n° 54, p. 116-123.
- Hurson Didier**, 2010, « L'âme des bêtes : une âme en attente », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 63-72.
- Hughes Everett**, 1996, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 345 p.
- Ingold Tim**, 1994, « From Trust to Domination: An Alternative History of Human-Animal Relations », in Manning Aubrey & Serpell James (eds.), *Animals and Human Society. Changing Perspectives*, London-New York, Routledge, p. 13-34.
- Jarrige François**, 2019, « Le moteur "hipprômique" et la question du travail des chevaux sous le second empire », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 1-2/2019, p. 331-348.
- 2009, « Le travail discipliné : genèse d'un projet technologique au XIX^e siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 110, p. 99-116.
- Jarrige François et Reynaud Bénédicte**, 2011, « La durée du travail, la norme et ses usages en 1848 », *Genèses*, n° 85, p. 70-92.
- Jeangène Vilmer Jean-Baptiste**, [2011] 2015, *L'éthique animale*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- Jez Christine** (dir.), 2014, *La filière équine française à l'horizon 2030*, Versailles, France, Éd. Quæ, 157 p.
- Jimenes Paul**, 2017, préface de l'ouvrage de Le Roy Charles-Georges, *Sur l'intelligence des animaux*. Paris, Éditions Sillage, p. 4-29.

Jollinier Marie, 1988, « Contribution à l'exploration du symbolisme du cheval », in Digard Jean-Pierre (dir.), *Des chevaux et des hommes. Équitation et société*, Paris, Caracole/Avignon, RMG, p. 153-159.

Jouvenet Morgan, 2020, « Le laboratoire des *Animals Studies*. Nature et culture dans les relations interspécifiques », *Zilsel*, n° 7, p. 161-178.

Julhe Samuel, Honta Marina, 2015, « Expression et maintien de la passion au travail chez les agents du ministère des Sports. Une approche par les capacités », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 155-182.

Karakioulafis Christina, 2015, « Être acteur professionnel en Grèce : un travail de passion ou un emploi comme les autres ? », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 89-115.

Kaic Ana, Potocnik Klemen, 2019, *Horsemeat production and quality, promotion and commercialization*, Communication au 70^{ème} meeting annuel de l'EAAP, du 25 au 30 août 2019 à Gand, Belgique.

Kaufmann Jean-Claude, [2011] 2016, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 128 p.

Kean Hilda, 2012, « Challenges for Historians Writing Animal-Human History: What Is Really Enough? », *Anthrozoös*, n° 25, p. 57-72.

Köhler Florent, 2012, « Sociabilités animales. Introduction », *Études Rurales*, n° 189, p. 11-31.

Kreutzer Michel et Köhler Florent, 2020, « Construire un point de vue animal ? Réflexions d'un éthologue et d'un anthropologue », in Baratay Eric (dir.) *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, p. 51-59.

Kreutzer Michel, 2012, « L'animal sous le regard du profane, du sacré et savant des humains et des éthologues », *Études Rurales*, n° 189, p. 175-179.

Labarrière Jean-Louis, 2000, « Raison humaine et intelligence animale dans la philosophie grecque », *Terrain, anthropologie & sciences humaines*, 34|2000, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/terrain/996>, 15 p.

La Charité Claude, 2017, « Rabelais et l'humanisme militaire dans *Gargantua* », *Op. cit., revue de littérature et des arts*, [En ligne], « Agrégation Lettres 2018 », n° 17, mis à jour le 14/11/2017, URL : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/261>, consulté le 07/01/2020, 24 p.

Lachaussée Ingeburg, 2017, « La communauté : Ferdinand Tönnies et la sociologie allemande », *Communication & Organisation*, n° 52, p. 15-23.

Lainé Nicolas, 2017, « Travail interspécies et conservation. Le cas des éléphants d'Asie », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l'autre champ du social, p. 45-64.

Larrère Catherine, Larrère Raphaël, 2009, «La morale au royaume des animaux : rechercher une éthique animale, est-ce naturaliser la morale ? », in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 109-127.

Larson Greger, Fuller Dorian Q., 2014, « The Evolution of Animal Domestication », *The Annual Review of Ecology, Evolution and Systematics*, n° 45, 24 p. [en ligne] doi: 10.1146/annurev-ecolsys-110512-135813, consulté le 03/08/2019, p. 115-136.

Latour Bruno, [1999] 2016, *Politique de la nature ou comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 370 p.

Lazaris Stavros, 2009, « Essai de mise au point sur la place du cheval dans l'Antiquité tardive », in Lazaris Stavros (dir.), *Le cheval dans les sociétés antiques et médiévales*, p. 15-23.

Lebart Ludovic, Salem André, *Analyse statistique des données textuelles*, Paris, Bordas, 210 p.

Lebas Franck, 2018, *L'arnaque de l'étymologie du mot travail*, n° 1, p.123-127, [en ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02314417>, consulté le 15/09/2020.

Leroux Nathalie, 2015, « De la passion du sport à la raison d'entreprise. La mobilisation des cadres par une enseigne de la grande distribution d'articles de sport », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, coll. Clinique du travail, p. 183-213.

Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse », *Terrains et travaux*, n° 9, p. 143-158.

Levine Marsha A., 2012, « Domestication of the horse », in Silberman Neil A. (ed.) *The Oxford Companion to Archeology*, Oxford University Press, p. 15-19.

1999, « Investigating the origins of horse domestication », *Equine Veterinary Journal*, n° 28, p. 6-14.

Linot Olivier, 2017, « La commission des chevaux territoriaux en France. De l'innovation à la réalité », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 161-171.

2014, *Le cheval au service de la ville*, Paris, Rue de l'échiquier, 96 p.

Litzelmann Jenny, 2010, « Redéfinitions des notions d'instinct, d'inné et d'acquis chez Konrad Lorenz », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 305-318.

Lizet Bernadette, [1982] 2020, *Le cheval dans la vie quotidienne*, Paris, CNRS Edition, 320 p.

2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, n° 45, p. 137-148.

1996, *Champ de blé, champ de course. Nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Paris, Jean-Michel Place, 320 p.

1990, « Sur le terrain de concours ou l'ethnologue comme acteur social », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 15, p. 145-155.

- 1989, *La bête noire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 341 p.
- Lizet Bernadette, Fady Deny, Garcia Ramon et Seïté Vincent**, 2015, « Travailler avec des chevaux de trait aujourd'hui : héritage, innovation, transmission », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 29 octobre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12213>, consulté le 30/09/2016, 22 p.
- Lo Monaco Grégory, Lheureux Florent**, 2007, « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes d'études », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, p. 55-64.
- Lorans Elisabeth** (dir.), 2017, *Le cheval au Moyen-Âge*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 464 p.
- Loriol Marc**, 2015, « Les diplomates et l'expression obligatoire de la passion au travail », in Loriol Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 217-244.
- Loriol Marc, Leroux Nathalie**, 2015, « Les ambivalences de la passion au travail », in Loriol Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 7-28.
- Loriol Marc, Spielmann Line**, 2015, « Quand la passion s'emmêle. De l'investissement de soi à la souffrance dans une MJC "scène de musiques actuelles" », in Loriol Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 117-151.
- Loubère Lucie**, 2016 « l'analyse de similitude pour modéliser les CHD », *13^e journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Nice, France, du 7 au 10 juin 2016, 9 p., <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2016/>, consulté le 03/03/2020.
- Lourd Charlène, Philippe Xavier**, 2019 a, « Les mondes de la passion au travail, par-delà "raisons et sentiments". Le cas de la filière équine », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. XXV, p. 41-62.
- 2019 b, « Le personnel d'entraînement à la peine ? », *Journée d'étude sur les courses hippiques*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme, 27 mai 2019.
- McShane Clay et Tarr Joey A.**, 2007, *The Horse in the City. Livong Machines in the Nineteenth Century*, Baltimore, The Hohn Hopkins University Press, 242 p.
- Maillard Ninon**, 2010, « Manger ou ne pas manger le cheval (sacrifié) ? Telle est la question pour le chrétien. Mode d'abattage et consommation de viande chevaline dans l'occident chrétien », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 2/2010, p. 291-301.
- Mane Perrine**, 1992, « Images du cheval à la ferme », in Collectif, 1992, *Le cheval dans le monde médiéval*, Senefiance n° 32, Aix-en-Provence, Presses universitaire de Provence, 366 p.
- Marguénaud Jean-Pierre**, 2010, « Le comportement des animaux à la lumière du droit positif » in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 383-397.

Marquis Nicolas, 2010, « Blin Thierry, *Requiem pour une phénoménologie. Sur Alfred Schütz, Merleau-Ponty et quelques autres* », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 41-2 | 2010, mis en ligne le 08 février 2011, URL : <http://journals.openedition.org/rsa/262>, consulté le 26/08/2020.

Marry Pascal, 2002, « D'une pédagogie héritée à une pédagogie choisie », in Franchet d'Espèrey Patrice (dir.), *Apprendre le cheval autrement*, Paris, Belin, p. 67-85.

2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootechnie*, n° 64, p. 55-62.

Martinache Igor, 2008, « Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs* », *Lectures* [en ligne] mis en ligne le 30 mars 2008. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/553>, consulté le 04/05/2017, 4 p.

Marty Emmanuel, Marchand Pierre, Ratinaud Pierre, 2013, « Les médias et l'opinion : éléments théoriques et méthodologiques pour une analyse du débat sur l'identité nationale », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 117 (1), p. 46–60.

Mauss Marcel, [1925] 2016, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Quadrige, 250 p.

1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, 254 p.

1924, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, p. 892-922.

Mauss Marcel et Fauconnet Paul, 1901, « La sociologie. Objet et méthode », *Grande Encyclopédie*, Paris, vol. 30, 1901, pp. 165 à 175. Texte repris in Mauss Marcel, 1971, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, p. 6-41.

Megret-Lacan Marie-Christine, 1999, « Naissance de l'art équestre », *Dix-septième siècle*, n° 204, 51^{ème} année, n° 3, p. 523-548.

Melançon Jérôme, 2008, « La compréhension phénoménologique du monde social », URL : <https://laviedesidees.fr/La-comprehension-phenomenologique.html>, consulté le 26/08/2020.

Merton Robert K., [1949 en anglais] 1998, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 384 p.

Michalon Jérôme, 2019, « Cause animale et sciences sociales. De l'anthropocentrisme au zoocentrisme », in Carrié Fabien et Traïni Christophe, p. 89-101.

2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 321-349.

2016, « Dix enseignements de la sociologie des relations humains/animaux », *Les Cahiers de la SFSIC* [En ligne], Collection, 13 -*Varia*, Questions de recherche, URL : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=331>, consulté le 11/02/2021.

2013, « Fabriquer l'animal de compagnie ? Ethnographie d'un refuge SPA », *Sociologie*, vol.4, p. 47-66.

2012, «“L’animal thérapeute”. Socio anthropologie du l’émergence du soin par le contact animalier », *Bulletin Amades, Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et à la Santé*, 9 p.

Michalon Jérôme, Doré Antoine, Mondémé Chloé, 2016, «Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS*, Dossier, Sociétés en mouvements, sociologie en changement, [en ligne] mis en ligne le 07 mars 2016, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>, consulté le 20 décembre 2017, 27 p.

Michelet Aude et Stépanoff Charles, 2016, « Comment l’anthropomorphisme nous a rendus plus humains. L’anthropomorphisation des animaux et des nourrissons et ses impacts dans l’évolution », in Coédition Quai Branly (dir.) *Personna. Étrangement humain*, Paris, Actes Sud, p. 45-46.

Molinier Pascale, Gaignard Lise et Dujarier Marie-Anne, 2010, « Introduction au dossier “sale boulot, boulot sale” », *Travailler*, n° 24, p. 9-20.

Mom Gijs, 2009, « Compétition et coexistence : la motorisation des transports équestres et le lent processus de substitution de la traction équine », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 13-39.

Moreau Tiphaine, 2012, « Un compagnon anonyme de la victoire. Le cheval de l’empereur romain au IV^e siècle », *Roda da Fortuna. Revista Electronica sobre Antiguidade et Medioevo*, vol.1, n° 2, [en ligne] URL : www.revistarodadafortuna.com, consulté le 10/09/2020, p. 43-65.

Mouret Sébastien, 2019, « Le véganisme : l’abolition par la nutrition, comment se compléter en vitamine B12 », *Ethnologie française*, n° 176, p. 769-786.

2018, « Les chiens de patrouille de la police nationale : les gueules armées de la République », *Sociologie du travail*, [en ligne], vol.60, n° 2 |Avril-Juin 2018, mis en ligne le 24 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/2040>, consulté 28/11/2018, 22 p.

2017, « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l’éducation des chiens guides d’aveugles », *Écologie & Politique*, n° 54, Travail animal, l’autre champ du social, p. 87-102.

2016, « Le véganisme. La construction de l’élevage comme nouvel intolérable moral », *Pour*, n° 231, p. 101-107.

2014, « L’euthanasie des animaux d’élevage : un arrangement moral », *Études sur la mort*, n° 145, p. 83-95.

2011, « Vivre ensemble entre hommes et animaux : une affaire de théories éthiques ? », in Porcher Jocelyne et Carlos Pereira (dir.), *Toréer sans la mort ?*, Paris, Edition Quæ, p. 200-215.

Mouret Sébastien, Porcher Jocelyne, Mainix Gaëlle, 2019, « Military and police dogs. Weapons or colleagues » In Porcher J., Estebanez J., *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, p. 129-146.

- Naville Pierre**, [1956] 2012, *Essai sur la qualification du travail*, Paris, Syllepse, 192 p.
- Neumann Jean-Marc**, 2016, « La fin de vie des chevaux », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 1/2016, p. 371-387.
- Neveu Érik**, 2004, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 123 p.
- Noiriel Gérard**, 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 128 p.
- Noulens Thierry**, 2012, « D'une équitation utilitaire à une équitation sportive », *Inflexions*, n° 19, p. 57-65.
- Nourrisson Didier**, 1995, « Comment les français se sont-ils mis à manger du cheval ? », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 297-308 et les débats p. 315-319.
- Oughabi Moufida**, 2015, « Ne vivre que de son activité de plasticien : une condition exclusive pour affirmer sa passion au travail ? », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 57-88.
- Pahl Ray**, 2007, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », *Ethnologie française*, vol.27, p. 223-232.
- Parsons Talcott**, 1951, *The Social System*, Glencoe, Free Press, 594 p.
- Pastoureau Michel**, 2014, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Points, 512 p.
- Pelletier Philippe**, 2016, « L'anarchisme et l'animal », *Pour*, n° 231, p. 89-99.
- Pépin Anne-Lise**, 2017, « 2006-2016 : principales tendances et faits marquants pour la filière équine française », *Equ'Idée*, 6 p.
- Perez Sylvie**, 2009, « Cognition et formation en sport de performance : de nouveaux cadres de pensée pour comprendre l'activité et la formation des cadres du sport de haut niveau ? » *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n° 52, 2009/2. Sport de haute performance et cognition, [en ligne] https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2009_num_52_2_1201, consulté le 08/09/2019, p. 119-137.
- Person Sixtine**, 2015, *Les filières équines étrangères : état des lieux et conjoncture*, Mémoire de formation d'ingénieur, sous la direction de Julliard Véronique et Heydemann Pascale, Agrosup Dijon, IFCE, 28 p. + annexes.
- Petitier Paule**, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 120-130.
- Pharo Patrick**, 2004, *Morale et sociologie*, Paris, Gallimard, 417 p.
- Pickel-Chevalier Sylvine et Greffe Gwenaëlle**, 2017, « Représentations et symbolisme du cheval. La révolution contemporaine, interprétée à travers les arts populaires et enfantins », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux*

enjeux prospectifs pour les territoires, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 109-128.

Piernas Gersende, 2012, « Le cheval de travail dans les fonds d'entreprises des Archives nationales du monde du travail », *In Situ*. [En ligne], 18 | 2012, mis en ligne le 31 juillet 2012. URL : <http://insitu.revues.org/9644>, consulté le 03/02/2017, 35 p.

Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

2003, « L'hippophagie au secours des classes laborieuses », *Communications*, n° 74, p. 177-200.

1998 a, « La souffrance des animaux dans les discours des protecteurs français au XIXe siècle », *Études Rurales*, n° 147-148, p. 81-97.

1998 b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 405-410.

Piette Albert, « Entre l'homme et le chien. Pour une ethnographie du fait socio-animal », *Socio-anthropologie*, n° 11, p. 87-104.

Piotet Françoise (dir.), 2002, *La révolution des métiers*, Paris, Presses Universitaires de France, 408 p.

Piponnier Françoise, 2017, « Le bourguignon et son cheval. Dans les inventaires après décès (XIIIe-XVe siècles) », in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Âge*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 73-83.

Pistre Pierre et Richard Frédéric, 2018, « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines », *Géococonfluences*, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>, consulté le 20/07/2020.

Pluvinae Jean, 2016, « Élevages en crise et questions sociétales. Une analyse nécessaire de la diversité des situations », *Pour*, n° 231, p. 59-72.

Poplin François, 1992, « Le cheval, viande honteuse », *Ethnozootecnie*, n° 48, p. 23-34.

Porcher Jocelyne, 2020a, « Incarnation ou incubation ? Les *animal studies* et la "clean meat" », *Zilsel*, n° 7, p. 292-306.

2020b, « Les alternatives aux abattoirs industriels », *Études*, n° 4268, février 2020, p. 31-39.

2019 a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

2019 b, « Quelle place pour la psychodynamique du travail dans les recherches sur les relations entre humains et animaux en SHS ? », *Travailler*, n° 41, p. 53-60.

2019 c, « Ce qu'une théorie du travail animal permet de comprendre du cirque », présentation prononcée, au colloque *Le cirque, des humains et des animaux au travail*, le 29 avril 2019 à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

2017a, « Le programme ANR COW : l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal », *Natures Sciences et Sociétés*, vol. 25, p. 172-179.

2017 b, « Almo et Paro®, pourquoi l'un travaille et l'autre pas, et qu'est-ce que ça change ? », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p. 17-34.

2017c, « Animal Work » in Kalof Linda (ed.), *The Oxford handbook of animal studies*, New York, NY, Oxford University Press, p. 302-316.

2016 a, « Demain, une agriculture sans élevage ? » *Pour*, n° 231, p. 255-261.

2016 b, « Entre domination et anticipation : les animaux domestiques et le travail » *Recherches sur la philosophie et le langage*, n° 32, p. 141-161.

2014, « Une sociologie des animaux au travail », in Despret Vinciane et Larrère Raphaël, *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*, Paris, Hermann Éditeur, p. 101-114.

2013, « Faire société avec les animaux ? », *Journal International de Bioéthique*, vol. 24, n° 1, p. 55-63.

2011, *Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 159 p.

2010 a, « Raison et déraison de la zootechnie », *Cochons d'or. L'industrie porcine en question*, Paris, Quæ, 256 p.

2010 b, « Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 58, p. 5-19.

2009, « Culture de l'élevage et barbarie des productions animales », in Camos Valérie et al., *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 161-174.

2003, « "L'histoire première, c'est d'aimer les bêtes" place de la relation entre hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage », *Communication et organisation*, [En ligne], 23 | 2003, mis en ligne le 27 mars 2012, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2825>, consulté le 30 avril 2019, 14 p.

2002 a, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 300 p.

2002 b, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du Mauss*, n° 20, p. 245-262.

2001, *L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail*, Thèse de doctorat, France, 324 p.

Porcher Jocelyne, Mulier Chloé, Jourdan Félix, Deneux – Le Barh Vanina, 2021, « L'animal de rente. Quelle rente ? », *Traverse. Revue d'histoire*, à paraître.

Porcher Jocelyne, Barreau Sophie, 2019, « Le débouillage des jeunes chevaux. Un terrain inattendu pour la psychodynamique du travail ? », *Travailler*, n° 41, p. 153-169.

Porcher Jocelyne, Estebanez Jean (dir.), 2019, *Animal Labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag, 200 p.

Porcher Jocelyne, Nicod Sophie, 2018, « Domestication and animal labour », in Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis (eds.) *Hybrid Communities. Biosocial Approches to Domestication and Other Trans-species Relationships*, Londres, Routledge Taylor & Francis Group, p. 251-260.

Porcher Jocelyne, Lécrivain Élisabeth, 2017, « La louve et la chienne patou : la liberté et le travail », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p. 65-78.

Porcher Jocelyne, Nicod Sophie, 2017, « Les chevaux au laboratoire, entre conditionnement et travail », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, p. 79-86.

Porcher Jocelyne, Schmitt Tiphaine, 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, n° 35, p. 235-261.

Poudat Céline, Landragin Frédéric, 2017, *Explorer un corpus textuel*, 239 p.

Pouille Drieux Yvonne, 1994, « Quelques maréchaux parisiens au XVIII^e siècle », in *De Pégase à Jappeloup, cheval et société*, Montbrison, p. 279-286.

Poulot Monique et Reveyaz Nathalie, 2018, « Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités », cadrage du dossier, *Géococonfluences*, avril-mai 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/cadrage>, consulté le 20/07/2020.

Prévot Brigitte et Ribémont Bernard, [1994] 2016, *Le cheval en France au Moyen-Âge. Sa place dans le monde médiéval ; sa médecine : l'exemple d'un traité vétérinaire du XIV^e siècle, la Chirurgie des chevaux*, Paris, Éditions Paradigmes, 524 p.

Ratinaud Pierre, Marchand Pascal, 2016, « Quelques méthodes pour l'étude des relations entre classifications lexicales de corpus hétérogènes : application aux débats à l'Assemblée Nationale et aux sites web des partis politiques », *13^e journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Nice, France, du 7 au 10 juin 2016, 9 p., <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2016/>, consulté le 18/10/2019.

2015, « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots. Les langages du politique*, n° 108, p. 57-77.

2012, « Application de la méthode ALCESTE aux “gros” corpus et stabilité des “mondes lexicaux” : analyse du “CableGate” avec IRAMUTEQ », *11^e journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Liège, Belgique du 13 au 15 juin 2012, p.835-844.

Raynaud Frédéric, 2017, « La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge » in Lorans Elisabeth (dir.), *Le cheval au Moyen-Âge*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 41-60.

Régnier Patrice, 2014, *Devenir cavalier : une expérience d'apprentissage par corps. Essai de socio-anthropo-zoologie des pratiques et techniques équestres*, thèse de sociologie, Université de Haute Bretagne Rennes 2, 311 p.

Régnier Patrice, Deneux-Le Barh Vanina, 2020, « Équitation et violence(s) du Moyen-Âge au XXI^e siècle : évolution et situation des pratiques équestres en France du point de vue du processus de civilisation », *STAPS*, n° 128, p. 73-86.

Régnier Patrice et Héas Stéphane, 2020, « Prolégomènes à une analyse des points de vue antispécistes et véganes », *L'homme et la société*, n° 210, p. 137-164.

Régnier Patrice et Roche Hélène, 2020, « Une sociologie des chevaux est-elle possible ? Observations conjointe d'un sociologue et d'une éthologue », in Baratay Éric, (dir.), *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Paris, La Sorbonne, p. 103-114.

Reinert Max, 1993, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 5-39.

1990, « Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélie de Gérard de Nerval », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, p. 24-54.

Riché Pierre, 1981, « Sources pédagogiques et traités d'éducation ». Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 12^e congrès, Nancy, 1981. *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages*, [en ligne] URL : <https://doi.org/10.3406/shmes.1981.1372>, p. 15-29

Robinson Ian H., 1999, « The Human-Horse relationship: how much do we know? », *Equine Veterinary Supplement*, n° 28, p. 42-45.

Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

2011, *Histoire de la culture équestre XVI^e – XIX^e siècle. Tome 2 : la gloire et la puissance*. Paris, Fayard, 488 p.

2009, « Histoire sociale de la culture équestre. Entretien avec Daniel Roche », *Sociétés et Représentations*, n° 28, p. 239-252.

2008, *La Culture équestre de l'Occident XVI^e – XIX^e siècle. Tome 1 : le cheval moteur*. Paris, Fayard, 484 p.

Roche Pierre, [2015] 2018, « Sociologie clinique du travail et subjectivation » in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 51-65.

Rougé Lionel, 2018, « Périurbanisation », *Géococonfluences*, mars 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-periurbanisation>, consulté le 20/07/2020.

Rousseau Michel, 1982, « Le cheval à l'agriculture – travailleur, éducateur et civilisateur – dans les locutions courantes », *Ethnozootechnie*, n° 30, p. 75-82.

Rzekec Agata, Vial Céline, Bigot Geneviève, 2020, « Green Assets of Equines in European Context of the Ecological Transition of Agriculture », *Animals*, n° 106, 21 p.

Sainsaulieu Renaud, [1988] 2019, *L'identité au travail*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 716 p.

Salmona Michèle, [2015] 2018, « Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Métis et Jean-Pierre Vernant », in Clot Yves et Lhuillier Dominique (dir.), *Agir en clinique du travail*, Toulouse, Érès, p. 185-202.

2003, « Les champs de la détresse », *Agrobiosciences. Almanach 2003*, p. 44-47.

1994 a, *Les Paysans français – Le travail, les métiers, la transmission du savoir*, Paris, l'Harmattan, 372 p.

1994 b, *Souffrances et résistances des paysans français*, Paris, L'Harmattan, 256 p.

Salmona Michèle et de Vries Hille, 1974, « Pour une psychologie du travail agricole : résultat d'une étude de l'éleveur ovin et applications pédagogiques », *Économie Rurale*, n° 101, p. 43-50.

Sanders Clinton R., 2006, « The sociology of Nonhuman Animals and Society », in Bryant Clifton D. et Peck Dennis L. (eds.) *21st Century Sociology: A reference handbook*, vol. 2, Sage Edition, p. 2-7.

Sapiro Gisèle, 2007, « La vocation artistique entre don et don de soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 168, p. 4-11.

Sarpoulet Jean-Marie, 2009, « Cheval et éducation royale, emblème, métonymie et métaphore : les épigones de Rabelais dans la littérature occitane (1578-1610) », in Franchet d'Esperey Patrice et Chatenet Monique (Dir.) *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, p. 328-342.

Sennett Richard, 2014, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel, 384 p.

Serna Pierre, 2016, *L'animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

2014, « Surveiller les animaux et contrôler les citoyens, ou comment policer les bêtes pour mieux hiérarchiser les humains entre 1789 et 1799... », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 377, p. 109-144.

Serpell James, [1986] 2003, *In the Company of Animals. A Study of Human-Animal Relationship*, Cambridge University Press, 283 p.

Sève Carole, Bourbousson Jérôme, Poizat Germain et Saury Jacques, 2009, « Cognition et performance collectives en sport », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n° 52, 2009/2. [en ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2009_num_52_2_1199 consulté le 08/09/2019, p. 71-96.

Sigaut François, 1992, « La viande de cheval a-t-elle été interdite par l'Église? », *Ethnozootechnie*, n° 48, p. 43-48.

1982, « Les débuts du cheval de labour en Europe », *Ethnozootechnique*, n° 30, p. 33-46.

Simonet Maud, 2015, « La passion au travail, une ambivalence à ne pas dépasser », in Lorient Marc et Leroux Nathalie (dir.), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès, p. 309-319.

Singer Peter, [1975] 2012, *La libération animale*, Paris, Payot & Rivages, 480 p.

Slimani Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, p. 20-41.

Sloterdijk Peter, [1999] 2014, *Règles pour le parc humain suivi de La Domestication de l'Être*, Paris, Mille et une nuits, 192 p.

Steiger Andreas, 2012, « Les faits (1). La question de la protection des animaux et sa traduction structurelle et institutionnelle au fil du temps en Europe », in Dubied Annick *et al.*, *Aux frontières de l'animal*, Paris, Droz, p. 37-45.

Stépanoff Charles, 2020a, « La forêt est en guerre. Enquête sur le conflit autour de la chasse à courre », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*. [En ligne], Terrains, mis en ligne le 18 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/19516>, consulté le 06/09/2020.

2020 b, « Des chiens et des hommes : modes de vie partagés et coopération cynégétique », in Bedossa Thierry et Jeannin Sarah (dir.), *Comportement et bien-être du chien. Une approche interdisciplinaire*, Dijon, Éducagri, p. 523-541.

2018, « Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes », *L'Homme*, n° 227-228, p. 123-152.

2015, « Communication rituelle et communication interspécifique. Conférences de l'année 2013-2014 », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE). Section des sciences religieuses*, n° 122, p. 51-56.

Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis, 2018, « Introduction », in Stépanoff Charles et Vigne Jean-Denis (eds.) *Hybrid Communities. Biosocial Approches to Domestication and Other Trans-species Relationships*, Londres, Routledge Taylor & Francis Group, p. 1-20.

Strauss Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 320 p.

[1978 en anglais] 1992, « Une perspective en termes de monde social », in Strauss Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, p. 269-282.

Stroobants Marcelle, [1993] 2016, *Sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, 132 p.

Sylvestre Jean-Pierre, 2009, « Humanité et animalité dans la pensée humaniste » in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 85-97.

Talpin Jean-Marc, 2017, « La retraite ou la négativité du travail », *Nouvelle revue de psychologie*, n° 23, p. 83-95.

Tellier Honorine, 2020, *Le centaure dans l'art équestre ou l'intégration d'un mythe dans une pratique artistique et sa littérature du XVIII^e au XXI^e siècle*, thèse de doctorat en littérature, Université de Limoges, 452 p.

Terressac Gilbert de, 2016, « L'activité dans le travail : un point de vue sociologique », in Dujarier Marie-Anne, Gaudart Corinne, Gillet Anne et Lenel Pierre (dir.), *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*, Toulouse, Octarès, p. 187-222.

2011, « Savoirs, compétences et travail », in Barbier Jean-Marie, *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 223-247.

Theofanopoulou Constantina, Gastaldon Simone, O'Rourke Thomas & al., 2017, « Self-domestication in *Homo sapiens*: Insights from comparative genomics », *PloS ONE*, 12 (10), [en ligne] e0185306, URL: <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185306>, consulté le 15/01/2018, 23 p.

Thomas Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

Thomas Marion, 2010, « Entre laboratoire et terrain : les recherches sur le comportement animal au début du XX^e siècle », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 281-303.

Tönnies Ferdinand, [1922 en allemand] 1977, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Presses Universitaire de France, 286 p.

Tourmen Claire, 2007, « Activité, tâche, poste, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion », *Santé Publique*, vol 19, p. 15-20.

Tourre-Malen Catherine, 2015, « Travail du cheval d'instruction, cheval d'instruction au travail : principes hérités et innovation au quotidien. Regard critique sur le patrimoine équestre », *In Situ* [En ligne], 27 | 2015, mis en ligne le 29 octobre 2015, URL : <http://insitu.revues.org/12206>, consulté le 30 septembre 2016, 13 p.

2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 41-59.

2006, *Femmes à cheval : la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, France, Belin, 299 p.

Traïni Christophe, 2019, « Les formes plurielles d'engagement de la protection animale », in Carrié Fabien et Traïni Christophe (dir.), *S'engager pour les animaux*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 41-55.

2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 234 p.

2011 b, « Les émotions de la cause animale », *Politix*, n° 93, p. 69-92.

2010, « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? », *Revue française de science politique*, vol. 60, p. 335-358.

Traver Olivier, 2011, *Le statut juridique du cheval*, Thèse de doctorat, Montpellier 1, 366 p.

Trigano Shmuel, 2007, « Qui reconnaît-on ? L'identité dans la reconnaissance », in Caillé Alain, *La quête de reconnaissance*, Paris, La Découverte, p. 149-160.

Uexküll Jakob von, [1956 en allemand] 2010, *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Bibliothèque Rivages, 175 p.

Utria Enrique, 2009, « Du radicalisme à l'extrémisme animalier », *Pouvoirs*, n° 131, p. 85-96.

Vabre Jean-Paul, « Faire société », *Empan*, n° 60, p. 116-122.

VanDierendonck Matcheld C., Goodwin Deborah, 2006, « Social Contact in Horses: Implication for Human-Horse Interactions », in VanDierendonck Matcheld C. (ed.), *The Importance of Social relationships in Horses*, p. 28-44.

Vaucelle Serge, 2006, « Les femmes et les "sports" du gentilhomme de l'époque médiévale à l'époque moderne », *Clio. Histoire « femmes et sociétés* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 01 juin 2008., URL : <http://journals.openedition.org/cli/1885>, consulté le 21 avril 2019, 13 p.

Veyrié Nadia, 2019, « Cimetières pour les animaux de compagnie et micro-rites funéraires. Quelles frontières entre humains et animaux ? », *L'Homme & la Société*, n° 210, p. 85-105.

2014, « De la mort industrielle "donnée" à l'animal domestique à la perte des animaux de compagnie. Quelles sont les conséquences d'une société mortifère ? », *Études sur la mort*, n° 145, p. 47-59.

Vézinat Nadège, 2017, « Le groupe professionnel comme communauté socialisatrice », *Gérontologie et société*, vol.39, n° 153, p. 107-121.

2016, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. 128 Tout le savoir, 128 p.

2010, « Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France. Bilan critique autour des ouvrages de Didier Demazière, Charles Gadéa (2009) et Florent Champy (2009) », *Sociologie*, vol. 1, p. 413-420.

2005, *La professionnalisation comme instrument de légitimation des compétences. Le groupe professionnel des éducateurs sportifs dans l'équitation*, mémoire de DEA, sous la direction de A. Grelon, École Des Hautes Études En Sciences Sociales, 168 p.

Vonesch Anne, 2016, « L'empathie racontée au monde de l'élevage. Regards croisés sur le bien-être des animaux », *Pour*, n° 231, p. 109-115.

Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.175-188.

Vial Céline, Eslan Camille, Costa Sandrine et Rollet Pascaline, 2019, « Choix et fidélisation des cavaliers en centre équestre », in *Actes des journées sciences & innovations équines 23 & 24 mai 2019 à Saumur*, IFCE, 10 p.

Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 a, « Les choix organisationnels des propriétaires de chevaux de loisir dans les espaces ruraux », *Économie rurale* [En ligne], 321 | janvier-février 2011, mis en ligne le 06 janvier 2013, URL : <http://economierurale.revues.org/2911>, consulté le 03 octobre 2016, p. 42-57.

Vial Céline, Aubert Magali et Perrier-Cornet Philippe, 2011 b, « Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, p. 549-573.

Vial Céline, Wanneroy Alice et Le Velly Ronan, 2015, « Quand le cheval contribue au dynamisme des territoires : analyse de projets locaux innovants entrepris par des collectivités françaises », in Pickel-Chevalier (dir.) « Cheval, tourisme & sociétés », *Mondes du tourisme*, hors-série, p. 161-171.

Vial Céline et Gougnet Jean Jacques, 2014, « L'équitation de loisir comme levier de développement économique et social des territoires ruraux », in Jeanneaux Philippe et al, *Repenser l'économie rurale*, Éditions Quæ, p. 155-167.

Vigne Jean-Denis, Digard Jean-Pierre et Chauveau Catherine, 2012, Domestication ou l'attrait réciproque entre hommes et animaux. Débat », *Archéopages*, n ° 35, p. 76-81.

Vissac Bertrand, 2003, « Repères dans le paysage agricole français », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n ° 49, p. 69-75.

Weber Max, [1921] 2003, *Économie et société*, tome 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie, Paris, Pocket, 448 p.

Wilenski Harold, 1964, « The professionalization of everyone? », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 137-159.

Woronoff Michel, 2010, *Chevaux et cavaliers en Grèce antique*, communication présentée à l'académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 11 p.

1994, « Chars et chevaux de l'Illiade », in Roche Daniel (dir.), *De Pégase à Jappeloup : cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, p. 297-308 et les débats p. 27-32.

III] Bibliographie institutionnelle

Institutions européennes:

Parlement européen, 2015, *Règlement d'exécution (UE) 2015/262 de la commission du 17 février 2015 établissant des règles conformément aux directives du Conseil 90/427/CEE et 2009/156/CE en ce qui concerne les méthodes d'identification des équidés (règlement sur le passeport équin). Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE*, URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015R0262>, consulté le 07/07/2020.

2013, *Règlement (UE) n ° 122/2013 de la Commission du 12 février 2013 modifiant le règlement (CE) n ° 1950/2006 établissant, conformément à la directive 2001/82/CE du Parlement européen et du Conseil instituant un code communautaire relatif aux médicaments vétérinaires, une liste de substances essentielles pour le traitement des équidés. Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE*, URL : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9e01b491-75d2-11e2-9294-01aa75ed71a1/language-fr>, consulté le 07/07/2020.

2010, *Règlement (UE) No 37/2010 de la commission du 22 décembre 2009 relatif aux substances pharmacologiquement actives et à leur classification en ce qui concerne les limites maximales de résidus dans les aliments d'origine animale, Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32010R0037>, consulté le 07/07/2020.

2008 *Règlement (CE) No 504/2008 de la commission du 6 juin 2008 portant application des directives 90/426/CEE et 90/427/CEE du Conseil en ce qui concerne les méthodes d'identification des équidés*. URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32008R0504&from=FR> consulté le 14/07/2020.

2006, *Directive 2006/112/CE du conseil du 28 novembre 2006 relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée* URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32006L0112>, consulté le 14/07/2020.

World Horse Welfare, Eurogroup For Animals, 2015, *Removing the Blinkers: the Health and Welfare of European Equidae in 2015*, Bruxelles, 122 p.

Institutions nationales

Antoine Suzanne, 2008, *Rapport du groupe de travail n° 1. Les statuts de l'animal*, Ministère de l'Agriculture, 23 p.

Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle “le pari de reconquérir le grand public” », *Rapport à M. Le Premier Ministre*, 182 p.

Augereau Daniel, 2012, « L'adaptation des courses : l'adaptation d'un modèle d'avenir », *Rapport à M. le Premier Ministre*, 6 p.

CESE, 2010, *Les enjeux et les perspectives de la filière équine française*, rapport et avis présenté par Jacky Lebrun au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 55 p.

CGAAER, 2017, *Évolution de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation*, rapport n° 16076 établi par Dedinger Patrick, Soulié Hervé, Blanchet Roland et Jugnet Frédéric, 127 p.

2014, *Modalités pour financer le coût de l'équarrissage au sein du secteur équin*, rapport n° 14059 établi par Vardon Jacques et Perez Émile, 33 p.

2012, *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*, rapport n° 12020 établi par Duriez Jean-Louis et Fouquet Eric, 42 p.

Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

2016, « L'Institut français du cheval et de l'équitation : une réforme mal conduite, une extinction à programmer », *rapport public annuel*, p. 581-634.

Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

Duport Michèle et Temri Leila, 1999, *Introduction à l'économie d'entreprise*, Paris, Foucher, 256 p.

Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

Institutions territoriales

Breton Marie, 2014 a, *Identification et traçabilité des chevaux en Normandie-France : vers un nouveau système d'information*, Chambre d'agriculture de Normandie, 4 p.

2014 b, *Identification et traçabilité des chevaux Normandie-France : zoom sur le marché de la viande chevaline*, Chambre d'agriculture de Normandie, 3 p.

Hernandez-Sakine Carole, 2014a, « L'animal : lame de fond sociétal. Un animal bien traité peut-il être encore mangé ? », *Saf agr'Idée*, 16 p.

2014 b, « L'animal : l'éclatement juridique. Un animal bien traité peut-il être encore mangé ? », *Saf agr'Idée*, 32 p.

Ravelet Célia, Claire Guyon, Frédéric Busnel et Clarisse Lemièrre, 2014, *Identification et traçabilité des chevaux en Normandie et en France État des lieux et pistes d'amélioration*, Chambre d'agriculture de Normandie, 30 p.

Institutions semi-publiques et privées

IFCE :

Bénezet Clémence, Maly Laurent et Boyer Sophie, 2019, *Développement d'Outils de GESTion pour les Entreprises prestataires de Traction équine*, Idèle, IFCE, 12 p.

Briant Christine, Pauline Doligez, Marnay-Le Masne Laetitia et Ferry Bénédicte, 2018, « Logement du cheval et bien-être », URL : <https://equipedia.ifce.fr/infrastructure-et-equipement/installation-et-environnement/batiments/logement-du-cheval-et-bien-etre>, consulté le 15/07/2020.

Cordilhac Claire et Julien Amandine, 2020, *Conjoncture Europe. Veille réglementaire*, IFCE, 25 p.

Danvy Sophie et Sabbagh Margot, 2018, « Indices génétiques et de performances chez les équidés », URL : <https://equipedia.ifce.fr/elevage-et-entretien/elevage/selection-et-indices/indices-genetiques-et-de-performance-chez-les-equides>, consulté le 02/09/2020.

Danvy Sophie, Sabbagh Margot et Ricard Anne, 2018, « Les indices chevaux : CSO, CCE, Dressage », URL : <https://equipedia.ifce.fr/elevage-et-entretien/elevage/selection-et-indices/les-indices-chevaux-cso-cce-et-dressage>, consulté le 02/09/2020.

Desnoyers Marion, Le Mancq Fanny, Chevalier Véréne, Lebeaux Marie-Odile, 2010, « Les femmes dans les sports équestres », *Equ'Idée*, n°71, p. 33-34.

Digard Jean-Pierre, 2013, « Faudra-t-il protéger les chevaux de l'amour des hommes ? », *Equ'Idée*, n° 12, p. 50-55.

Doaré Sylvie, 2014, « Médiation avec le cheval en milieu carcéral », *Equ'Idée*, 5 p.

Dornier Xavier, 2019, *Combien d'équidés en France ?* IFCE, OESC, note de juillet 2019, 4 p.

2015, « Fin de vie : les tendances en termes de pratiques et leurs impacts économiques », *8^e journée du Réseau Économique de la Filière Équine*, 23 avril 2015.

Dornier Xavier, Decouty Aline, Anguelu Emilie et Heydemann Pascale, 2015, « Gestion de la fin de vie des équidés, quelles sont les pratiques actuelles et leurs impacts économiques ? », *Equ'Idée*, 6 p.

Équioresources, 2020, *Marché du travail dans la filière équine en France*, IFCE, 33 p.

2019, *Cahier spécial métiers et formations*, IFCE, 76 p.

Équioresources, APECITA, 2017, *L'emploi dans la filière équine*, Cahier Expert, IFCE, APECITA, 24 p.

2014, *Rapport National : Emploi, métiers, formations dans la filière équine*, IFCE, 64 p.

Eslan Camille, Rual Coline, Parmantier Charlotte, Petr Christine et Vial Céline, 2018, « L'équitation : un décalage entre les représentations et la pratique », *Equ'Idée*, 9 p.

Eslan Camille, Vial Céline et Costa Sandrine, 2018, « La pratique de l'équitation en centre équestre. Premiers résultats exploratoires sur les attentes, la satisfaction et la fidélité », *Equ'Idée*, 7 p.

Galloux Patrick, 2020, « L'hyperflexion, une attitude (habitude) à proscrire ? », URL : <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/equitation/l-hyperflexion-une-attitude-a-proscrire/>, consulté le 02/09/2020.

Heydemann Pascale, 2019, *La viande chevaline en France*, IFCE, OESC, note de novembre 2019, 6 p.

IFCE, 2020, *Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2019*, Le Pin au Haras, 114 p.

2019, *Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2018/2019*, Le Pin au Haras, 66 p.

Julien Amandine, 2019, *Conjoncture Europe. Veille réglementaire*, IFCE, 23 p.

Le Clinche Servane, 2016, « J'aime les chevaux : de l'attachement sportif aux sentiments amoureux », *Equ'Idée*, 5 p.

OESC, 2018, « Le cheptel équin français », URL : <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/economie/chiffres-cles-de-la-filiere/le-cheptel-equin-francais>, consulté le 15/07/2020.

2015a, « Structuration de la filière équine » URL : <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/organisation/organismes-et-filiere-francaise/structuration-de-la-filiere-equine#auteurs>, consulté le 28/07/2020.

2015 b, « Flux financiers générés par les équins en France », URL: <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/economie/chiffres-cles-de-la-filiere/fluxfinanciers-generes-par-les-equins-en-france>, consulté le 25/07/2020.

2014, *Les chiffres clés de la filière équine en Europe. Première synthèse de collecte d'informations*, OESC, IFCE, 5 p.

Pépin Anne-Lise, 2019a, *Le marché des équidés de travail en France*, OESC, IFCE, 6 p.

2019 b, *Le marché du cheval de course en France*, OESC, IFCE, 7 p.

2018a, *Le marché du cheval en France*, OESC, IFCE, 4 p.

2018 b, *Le marché du cheval de sport en France*, OESC, IFCE, 9 p.

2018 c, *Le marché du cheval d'enseignement en France*, OESC, IFCE, 8 p.

2018d, *Le marché du cheval de loisir en France*, OESC, IFCE, 9 p.

Rameix Gérard, Blanc Guillaume, 2017, *Rapport du comité de filière Cheval*, IFCE, 29 p.

Rizo Sylvie, 2015, « Utilisation des équidés attelés par les collectivités locales. Résultats d'une enquête menée en 2014. », *Equ'Idée*, 3 p.

Troy Carole, 2018a, *Les emplois salariés agricoles dans la filière équine*, OMEFFE, IFCE, 4 p.

2018 b, *La féminisation des emplois agricoles dans la filière équine*, OMEFFE, IFCE, 5 p.

Troy Carole et Heydemann Pascale, 2018, *Synthèse emploi filière équine. Les emplois générés par le cheval en France*, OMEFFE, OESC, IFCE, 8 p.

Vial Céline, Bigot Geneviève et Heydemann Pascale, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

Wanneroy Alice, Vial Céline, 2011, « Cheval au cœur des actions territoriales : premier repérage des multiples initiatives existantes » *Equ'Idée*, n° 75, p. 24-27.

Wanneroy Alice, Vial Céline et Ronan Le Velly, 2012, « Cheval et mission de service public ? » *Equ'Idée*, n° 78, p. 28-31.

Autres :

Crouzy Pauline, Serviere Gérard, Boyer Sophie, Palazon Roger, 2019, *Le travail en centre équestre. Premiers repères de temps de travaux et ressenti des gérants sur leur métier*, Institut de l'élevage, 10 p.

FranceAgrimer, 2015, « La production de viande chevaline en France de 1950 à aujourd'hui », *Les synthèses de FranceAgrimer*, n° 20, janvier 2015, 12 p.

2011, *Le commerce international de la viande chevaline : deux décennies d'échanges*, 12 p.

Interbev, 2018, *L'essentiel de la filière équine française*, 17 p.

2017, *Plan de la filière équine française*, 21 p.

MSA, 2016, *La filière hippique en MSA*, 12 p.

SFET, 2020, *Équidés de travail. Observatoire économique et social*, SFET, FCC, 40 p.

PMU, France Galop, Le Trot, 2017, *Oui, la France a besoin d'une filière équine performante. Plaidoyer pour un partenariat renouvelé entre la filière et l'État*, 61 p.

III] Sources historiques

Anonyme, 1865, *Usage alimentaire de la viande de cheval. Banquet des Hippophages*, Paris, de Soye et Bouchet, 74 p.

Anonyme, 1881, *Le cheval humble et poétique : requête adressée à la société protectrice des animaux par les chevaux épuisés par de longs travaux...*, Paris, De Soye et fils, 50 p.

Aristophane, [424 av. J.-C.] 2019, *Les cavaliers. L'Assemblée des femmes*, traduit par Alfonsi Jean-Marc, Paris, Garnier Flammarion, 338 p.

Baucher François, [1859] 2018, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 328 p.

Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène et de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 442 p.

Condillac, 1987, *Traité des animaux*, précédé d'une introduction de Dagognet François, Paris, Vrin, 536 p.

Florens François, 1890, *La protection légale des animaux en France*, Toulon, 25 p.

Geoffroy Saint-Hilaire Isidore, 1856, *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval*, Paris, Masson, 265 p.

Gide Charles, 1888, « Une classe de travailleurs oubliés », *La revue socialiste*, juillet 1888, p. 51-53.

Hesse André, 1899, *De la protection des animaux*, Thèse de droit de l'université de Paris, 154 p.

Le Roy Charles-Georges, [1762], 2017, *Sur l'intelligence des animaux*, préface de Jimenes Paul, Paris, Éditions Sillage, 186 p.

Pluvinel François de, [1625] 2017, *L'instruction du Roi en l'exercice de monter à cheval*, Paris, Mazeto Square, 190 p.

Robinet Jean, 1864, *Lettres sur l'hippophagie*, Paris, Leclerc, 25 p.

Roche de Linas Édouard [1876] 1877, *Les martyrs du travail, manuel du propriétaire et du conducteur d'animaux de trait. Le cheval*, Paris, Delgrave, 114 p.

SPA, 1907, *Société protectrice des animaux, 84 rue de Grenelle Paris*, affiche de Léon Carré, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90132236.item>, consulté le 15/08/2020.

Xénophon, [vers 350 av. J.-C.] 2011, *Petits traités militaires. De l'équitation. Le Commandant de cavalerie. De la chasse*, Paris, Éditions Paléo, 139 p.

IV] Articles de presse

20minutes.fr, 2017, « Législatives : le parti animaliste fait entrer les animaux en politique » 06/06/2017, URL : <http://www.20minutes.fr/planete/2081059-20170606-legislatives-parti-animaliste-fait-entrer-animaux-politique>, consulté le 25/08/2020.

AFP, 2020, *La majorité en plein dilemme sur le bien-être animal*, AFP, 08/08/2020 à 6 h GMT.

2008, « Un million de dollars pour fabriquer de la viande in vitro », URL : <https://societe-vegan.blogspot.com/2008/04/un-million-de-dollars-pour-fabriquer-de.html>, consulté le 31/08/2020.

Bardou Florian et Lacroux Margaux, 2020, « Petit à petit, la cause animale fait son nid », *Libération*, 11 mars 2020, p.12.

Billard Sébastien, 2017, « Un chaton sur des affiches violettes : qu'est-ce que le parti animaliste ? », *L'Obs*, URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/legislatives-2017/20170529.OBS0014/un-chaton-sur-des-affiches-violettes-qu-est-ce-que-le-parti-animaliste.html>, consulté le 30/08/2020.

Bonnardel Xavier, 2016, « L214 plaide pour un monde sans élevage et sans abattage », *Ouest France*, 03/11/2016, URL : <http://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/l214-plaide-pour-un-monde-sans-elevage-et-sans-abattage-4588651>, consulté le 31/08/2020.

BMC, 2020, « Equibus : la polémique enfle », *Paris Normandie*, 03/01/2020, p. 13.

Bousenna Youness, 2020, « Pourquoi le cheval a toujours fasciné l'imaginaire humain », *Le Monde*, 08/09/2020, URL : https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2020/09/08/pourquoi-lecheval-a-toujours-fascine-l-imaginairehumain_6051430_6038514.html, consulté le 12/09/2020.

Chandezon Christophe et Gardeisen Armelle, 2013, « Heureux comme un cheval en Grèce », *L'Histoire*, n° 385, p 66-71.

Contamine Philippe, 1995, « Le triomphe du cheval au Moyen Âge », *L'Histoire*, n° 186, p. 67-70.

Debroise Anne, 2013, « Sortie de table », *Les cahiers de Science & Vie*, n° 141, p. 18-21.

Depré Marion, 2020, « Intrusions dans les élevages, boucheries attaquées... enquête sur ces végans extrémistes », *Aujourd'hui en France*, 28/02/2020, URL : <http://www.aujourd'hui-en-france.fr/societe/intrusions-dans-les-elevages-boucheries-attaquees-enquete-sur-ces-vegans-extremistes-28-02-2020-8268852.php>, consulté le 31/08/2020.

Doussot Steavie, 2017, « GALOP. Shannon Rock aime les caresses », sur [leparisien.fr](http://www.leparisien.fr), URL : <http://www.leparisien.fr/sports/hippisme/galop-shannon-rock-aime-les-caresses-28-11-2016-6387105.php>, mis en ligne le 28 novembre 2016, consulté le 15/01/2017.

Duval Jean-Baptiste, 2017, « Après "Cash Investigation", Lidl répond point par point aux accusations », *Huffingtonpost.fr*, URL : <http://www.huffingtonpost.fr/2017/09/27/apres-cash->

investigation-lidl-repond-point-par-point-aux-accusations_a_23224668/?utm_hp_ref=fr-vie-de-bureau mis en ligne le 29 septembre 2017, consulté le 05/10/2017.

Échevin Anne-Louise, « L214 et Konbini s’attaquent aux courses... et frappent fort », *Jour de Galop*, n° 4030, samedi 22 décembre 2018, 5 p.

Faure Sonya, 2019, « Adieu bio, vaches, cochons », *Libération*, 25/11/2019, p. 22.

Finger Sarah, « Le sale goût des steaks de cheval vendus en France », *Libération*, 12 juin 2019.

France Soir, 2010, « Viandes – Brigitte Bardot : “Il est inadmissible de continuer à manger du cheval au XXIe siècle” », URL : <http://archive.francesoir.fr/actualite/societe/viandes-brigitte-bardot-%E2%80%9Cil-est-inadmissible-continuer-manger-du-cheval-au-xxie-siecle%E2%80%9D-45679.html>, consulté le 13/12/2020.

Garcia Léna, 2016, « What Vegans Study. First-of-Its-Kind UCSB Class Examines Intersection of Food, Philosophy, and Veganism », URL: <https://www.independent.com/2016/03/15/what-vegans-study/>, consulté le 29/08/2020.

Garric Audrey, 2017 a, « Changement de régime chez les végans », *Le Monde*, 5 juillet 2017, p. 14.

2017 b, « Les Français sont de plus en plus nombreux à désapprouver la chasse », *Le Monde*, 08/12/2020, p. 8.

Guillaume Astrid, 2017 « Débat : À quand la fin des cirques avec animaux ? », *Theconversation.com*, <https://theconversation.com/debat-a-quand-la-fin-des-cirques-avec-animaux-88134>, consulté le 06/05/2018.

Guillaume Astrid et Gagnon Anne Claire, 2017, « Les animaux, ces êtres doués de “sentience” », URL : <https://theconversation.com/les-animaux-ces-etres-doues-de-sentience-82777>, consulté le 20/08/2020.

Jacque Muryel, 2019, « Le géant des produits agricoles Cargill vend son fonds d’investissement », *Les Échos*, 16/09/2019, p. 28

Kergoat Morgane, 2013, « Compagnons de route », *Les cahiers de Science & Vie*, n° 141, p. 12-18.

L’Éperon, 2020, « L’évènement by l’Éperon », diffusé le 08 décembre, URL : https://www.youtube.com/watch?v=CRN_LWzEgBc&feature=emb_logo, consulté le 26/01/2021.

Lima Pedro, 2013, « Une (pré) histoire en commun », *Les cahiers de Science & Vie*, n° 141, p. 26-32.

Luyssen Johanna, 2019, « Animalistes : un élu allemand ne fait pas les causes à moitié », *Libération*, 24/12/2019, p. 11.

Mandard Stéphane, 2013, « La princesse Haya, le bourrin et le venin de vipère », *Le Monde*, 07/010/2013, URL : https://www.lemonde.fr/sport/article/2013/10/07/la-princesse-haya-face-a-une-hecatombe-de-chevaux-et-de-cas-positifs-en-endurance_3489898_3242.html, consulté le 03/09/2020.

Mondot Jean-François, 2013, « Interview : Daniel Roche. ‘Le cheval est un révélateur de la société’ », *Les cahiers de Science & Vie*, n° 141, p. 22-25.

Nippert Aline, 2020, « Deux tiers des Français en faveur du bien-être animal », *Le Monde*, 20/08/2020, p. 11.

Picard Nathalie, 2017 a, « Soigner avec les animaux ? », *Le Monde*, 6 décembre 2017.

2017 b, « Animal thérapeute : leur bien-être à l’étude. Les animaux utilisés dans des programmes de thérapie en souffrent-ils ? Le sujet commence à être exploré », *Le Monde*, 4 décembre 2017.

Quesnel Sophie, 2016, « La fin de la collecte hippomobile, il est temps de prendre le mors aux dents », *Actu.fr*, URL : https://actu.fr/societe/fin-de-la-collecte-hippomobile-il-est-temps-de-prendre-le-mors-aux-dents-2_2646619.html, consulté le 30 novembre 2018.

Revello Sylvia, 2020, « Après l’épidémie, la fin de la viande ? », *Le temps*, 08/04/2020, p. 3.

Schramek Sabine, 2020, « Alle lieben Jenny. Ungewöhnliches Pferd geht allein Spazieren – und gibt Menschen Kraft in der Corona-Zeit », *Frankfurter Neue Presse*, 21/04/2020, URL : <https://www.fnp.de/frankfurt/frankfurt-pferd-jenny-sparziergang-freund-tot-trost-corona-13655483.htm>, consulté le 26/08/2020.

Sugy Paul, 2020, « Viande artificielle : enquête dans les labos californiens qui veulent supprimer l’élevage », *Le Figaro*, 6/03/2020, URL <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/viande-artificielle-enquete-dans-les-labos-californiens-qui-veulent-supprimer-l-elevage-20200306>, consulté le 31/08/2020.

Tassart Anne-Sophie, 2019, « En images, Des hologrammes pour remplacer les animaux sauvages dans les cirques », *Sciences et Avenir*, 25/04/2019, URL : https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/cirque-des-hologrammes-pour-remplacer-les-animaux-sauvages_133192, consulté le 09/09/2020.

Testad-Vaillant Philippe, 2013, « Mythologie : Chevauchées fantastiques », *Les cahiers de Science & Vie*, n° 141, p. 6-11.

Tracol Lucas, 2019, « CHEUR : le parcours de Marc Houtzager perturbé par deux défenseurs animalistes », *Grand Prix replay*, URL : <http://www.grandprix-replay.com/new/18378/le-parcours-de-marc-houtzager-perturbe-par-deux-defenseurs-animalistes-?fbclid=IwAR1Th3amzIMwLVNUmc87qmrPAyE7VUsOjAt44L1FSLxEeP9eIat1vrE4wg>, consulté le 14/12/2019.

IV] Sources numériques

Anonyme, 2018, « L'équarrissage de Montfaucon », *Blog Histoires de Paris*, URL : <https://www.histoires-de-paris.fr/equarrissage-montfaucon/> consulté le 16/08/2020.

Attelage-patrimoine, 2014 « Canicules et chapeaux pour les chevaux presque 10 ans de mode ! » URL : <http://www.attelage-patrimoine.com/2014/05/canicules-et-chapeaux-pour-chevaux.html> consulté le 19/08/2020.

Commission droit de l'animal du barreau de Paris, 2020, « Retraite et fin de vie des animaux », URL : <https://lexradio.fr/broadcast/56665-Commission-Droit-de-l-animal-Retraite-et-fin-de-vie-des-animaux-en-visioconf%C3%A9rence-le-11-d%C3%A9cembre-2020>, consulté le 26/01/2021.

Dardenne Émilie, 2005, « Portrait de Henry Stephens Salt. Penseurs et militants aux engagements multiples », *Cahiers antispecistes*, URL : <https://www.cahiers-antispecistes.org/portrait-de-henry-stephens-salt/>, consulté le 20/08/2020.

European Interest, 2019, « Parties for Animals on the rise accross Europe », URL: <https://www.europeaninterest.eu/article/parties-animals-rise-across-europe/>, consulté le 29/08/2020.

Fontaine Séverine, 2014, « Big Dog fait son premier service militaire à Hawaï », URL : <https://www.industrie-techno.com/big-dog-fait-son-premier-service-militaire-a-hawai.31363>, consulté le 17/09/2018.

Petclerc Étienne, 2012, « Tu sais, charretier, c'était un métier ! », URL : <http://www.attelage-patrimoine.com/article-2-104728949.html>, consulté le 19/08/2020.

2011, « Convois exceptionnels » URL : <http://www.attelage-patrimoine.com/article-convois-exceptionnels-112865669.html>, consulté le 23/09/2020.

Playouste-Braure Axelle, 2019, « Garder la viande pour mieux se débarrasser du meurtre ? Rendre la pêche et l'élevage obsolètes : portrait d'une stratégie pragmatique », *Cahiers antispecistes*, n° 42, URL : <https://www.cahiers-antispecistes.org/garder-la-viande-pour-mieux-se-debarrasser-du-meurtre/>, consulté le 31/08/2020.

Post Sylvain, 2007, *Les chevaux de mine retrouvés*, Les Meneux, Editions du Lion Couronné, 200 p.

World Economic Forum: « Meat: the Futur series. Alternative proteins », URL : <https://www.weforum.org/whitepapers/meat-the-future-series-alternative-proteins>, consulté le 27/08/2020.

Tables des illustrations

Illustration. Atlas du Vallet. © Atlas & Cie	10
Illustration 1. Boulonnais contemplant Paris © L'œil de Maude pour EspriTrait	11
Illustration 2. Grotte de Lascaux.© Atlas & Cie	13
Illustration 3. Monnaie gauloise I ^{er} siècle av. J.-C. Source : Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais / Luciano Pedicini / INRAP	25
Illustration 4. Illustration d'Abraham van Diepenbeeck dans William Cavendish, <i>Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux</i> , 1658, [vue 20]. Source : Gallica/ BnF.	26
Illustration 5. Détail d'une mosaïque d'après une peinture de Philoxénos d'Eretrie, <i>Exèdre du premier péristyle : La Bataille d'Alexandre</i> , détail d'une mosaïque, II ^e siècle av. J.-C. Source : Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais / Luciano Pedicini / Archives Alinari de Florence.	31
Illustration 6. Enluminure de Maître de Charles du Maine. © Cliché IRHT ; droits collectivité, CNRS et MCC.	33
Illustration 7. Enluminure anonyme. © Cliché IRHT ; droits collectivité, CNRS et MCC.	34
Illustration 8. Gravure de Crispin de Pas, « Fig 18... 2 partie » présente dans Antoine de Pluvinel, <i>L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval</i> , Paris, Nivelles, 1625, [pp. 78-79]. Source : Gallica / Bibliothèque nationale de France.	41
Illustration 9. Photographie de Alexandre Constant Famin, <i>Laboureur et attelage de chevaux</i> . Source : Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais (musée d'Orsay) / Béatrice Hatala. ..	47
Illustration 10. Une du <i>Sport universel illustré</i> , n° 686, 3 octobre 1909. Source : Gallica / BNF.	48
Illustration 11. Remontée de Luisant, le dernier cheval des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, en 1965. Source : Centre historique minier de Lewarde.	52
Illustration 12. Affiche de la SPA réalisée par Léon Carré en 1904. Source Gallica.fr.	59
Illustration 13. 1901 Des chapeaux pour les chevaux. Collection R. Lagier.	60
Illustration 14. Évolution du nombre de chevaux en France au XIX ^e et XX ^e siècle (d'après Digard J.P., 2004). Source : Jez & al.	73
Illustration 15. Évolution du nombre de salariés agricoles cotisant à la MSA de 2010 à 2018. Source OMEFFE	81
Illustration 16. Évolution de la part des CDD et des contrats à temps partiel des salariés cotisants à la MSA. Source OMEFFE.	82
Illustration 17. Pyramide des âges des salariés agricoles équins en 2018. Source OMEFFE. ..	82
Illustration 18. Évolution par âge et par sexe des licences de compétition professionnelle et celle des licences de compétition amateur de 2010 à 2020. Source : FFE.	84
Illustration 19. Évolution du cheptel équin français par tranche d'âge entre 2010 et 2019. Source OESC.	86
Illustration 20. Le marché du cheval en France en 2018. Source OESC.	86
Illustration 21. Arrivée du Prix de l'Arc de Triomphe 2014. ©Atlas & Cie.	87
Illustration 22. Arrivée à Vincennes janvier 2015.© Atlas & Cie.	87
Illustration 23. Cheval dans les vignes. © Mélanie Guillamot.	88

Illustration 24. Ramassage des déchets à Vendargues. © Atlas & Cie.....	89
Illustration 25. Schéma d'organisation des institutions du secteur courses. Source : FNCH. .	91
Illustration 26. Synthèse des flux financiers dans le secteur équin pour l'année 2018. Source : IFCE.	92
Illustration 27. Évolution de la population urbaine de 1936 à 2016. Source : Centre d'observation de la société, 2019.	101
Illustration 28. Le retournement démographique dans les espaces ruraux français (1950-2015). Source Cornu P., 2018.....	102
Illustration 29. Big Dog, chien robot militaire. Source : Boston Dynamics.	107
Illustration 30. Simulateur de course proposé lors des portes ouvertes à l'hippodrome de Chantilly en 2017. Source porteouverttechantilly.com.	108
Illustration 31. Extrait de <i>Spirit, l'étalon des plaines</i> . Source : Weebly.com.	113
Illustration 32. Extrait de <i>Raiponce</i> . Source : Disney.fandom.com.	113
Illustration 33. Extrait de <i>Raiponce</i> . Source : Rotoscoper.com.	114
Illustration 34. Affiche numérique contre les relations humains chevaux. Source : Facebook.	117
Illustration 35. Équitation et banalisation de la violence. Source Facebook.....	123
Illustration 36. Tableau d'opposition sémantique entre animalistes et les équitants. Source : M. Celka.....	124
Illustration 37. Campagne d'affichage sur les bus parisiens contre l'hippophagie en 2012. Source : Fondation Brigitte Bardot.	128
Illustration 38. « Le droit de vivre sa vie ». Source L214 éducation.....	132
Illustration 39 Couverture de l'édition de 1899 de <i>La fin du cheval</i> . Source. Wikipédia.....	132
Illustration 40. Éleveur et ses chevaux © Antoine Bassaler	134
Illustration 41. Carte synthétique du terrain de thèse.....	209
Illustration 42. Accompagnement récolte de données programme ActeurCheval, juin 2019. ©Atlas & Cie.....	212
Illustration 43. Brigade équestre de Tours devant la mairie, novembre 2018. © Hervé Gallardo Photography	215
Illustration 44. Brigade équestre de Tours à l'entraînement. © Atlas & Cie.....	215
Illustration 45. Gardes républicains assurant la sécurité au stade de France. © Garde républicaine.	215
Illustration 46. Gardes républicains à l'entraînement. © Garde républicaine.....	216
Illustration 47. Répartition du corpus par sexe.	217
Illustration 48. Répartition par sexe de l'emploi dans la « filière » équine en 2018. Source : OESC.....	217
Illustration 50. Pyramide des âges dans la « filière » équine en 2018. Source : OESC.	217
Illustration 49. Pyramide des âges du corpus.....	217
Illustration 51. Répartition du corpus par domaine.....	218
Illustration 52. Répartition du corpus par métier.	218
Illustration 53. Répartition du corpus par secteur.	219
Illustration 54. Répartition du corpus par lien aux chevaux.	219
Illustration 55. Interface IRaMuTeQ après application de la méthode Reinert.	223
Illustration 56. Tableau de profil de classe avec les mots pleins représentatifs de la classe..	225

Illustration 57. Tableau de profil de classe avec les mots outils représentatifs de la classe. .	226
Illustration 58. Tableau de profil de classe avec les variables et thématiques les plus représentatives de la classe.....	227
.....	227
Illustration 59. Repères pour interpréter le Chi ² pour un degré de liberté. Source : Poudat et Landragin.	227
Illustration 60. Interface IRaMuTeQ pour la demande de concordancier entre une forme et les segments de texte.	228
Illustration 61. Exemple de concordancier pour la forme « femme_de_cheval ».	228
Illustration 62. Exemple d'un dendrogramme à neuf classes selon la méthode Reinert avec le logiciel IRaMuTeQ.	229
Illustration 63. Plan factoriel issu d'une analyse factorielle de correspondance de quatre classes.	229
Illustration 64. Exemple d'analyse de similitude d'une classe à partir d'un corpus décomposé en sept classes.....	230
Illustration 65. Présentation des résultats de l'analyse textuelle de l'ensemble du corpus	235
Illustration 66. Plan factoriel du corpus à partir du facteur 1 en ordonnée et du facteur 2 en abscisse.....	238
Illustration 68. Graphique 1, 2 et 3 des chi ² d'association aux modalités de l'âge, du sexe et du lien à chacune des classes de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	240
Illustration 69. Graphique 4, 5 et 6 des chi ² d'association aux modalités du secteur, du domaine et du métier à chacune des classes de la classification hiérarchique descendante du corpus.	241
Illustration 70. Partie droite du dendrogramme (illustration 3) de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	242
Illustration 71. Graphe du mot « relation » dans la classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	244
Illustration 72. Concordancier du mot « partenaire » dans la classe 5 de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	245
Illustration 73. Graphe du mot « passion » dans la classe 6 de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	246
Illustration 74. Graphe de la classe 13 de la classification hiérarchique descendante du corpus.	249
Illustration 75. Concordancier du mot « business » dans la classe 13 de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	253
Illustration 76. Partie gauche du dendrogramme (illustration 67) de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	259
Illustration 77. Graphe de la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus.	260
Illustration 78. Présentation des thématiques et variables influençant la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	262
Illustration 79. Graphe du mot « propriétaire » dans la classe 10 de la classification hiérarchique descendante du corpus.....	270
Illustration 80 dendrogramme. Classification du sous-corpus « carrière » à 8 classes, taille des classes et extraits des lexiques caractéristiques des classes.	273

Illustration 81. Concordancier des mots « génétique » et « pedigree » de la classe 4 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière ».	274
Illustration 82. Graphe du mot « regard » dans la classe 4 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière ».	278
Illustration 83. Partie formation du dendrogramme (illustration 80) de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « carrière ».	280
Illustration 84. Graphe de la classe 8 de la classification hiérarchique descendante du corpus.	298
Illustration 85. Graphe de la classe 9 de la classification hiérarchique descendante du corpus.	303
Illustration 86. Concordancier du mot « humeur » de la classe 12 de la classification hiérarchique descendante du corpus.	311
Illustration 87. dendrogramme. Classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » à 8 classes, taille des classes et extraits des lexiques caractéristiques des classes.	313
Illustration 88. Classe 6 de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « souffrance » (illustration 87).	325
Illustration 90. Concordancier du mot « plaisir » de la classe 2 de la classification hiérarchique descendante du corpus.	330
Illustration 91 dendrogramme. Classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail » à 9 classes, taille des classes et extraits des lexiques caractéristiques des classes.	338
Illustration 92. Partie « boucherie » de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail ».	342
Illustration 93. Partie « conditions de vie à la retraite » de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail ».	354
Illustration 94. Partie « fin de vie à la retraite » de la classification hiérarchique descendante du sous-corpus « sortie du travail ».	355
Illustration 95. Tableau de synthèse de la variabilité des mondes lexicaux de la classification hiérarchique descendante du corpus selon les variables attribuées au corpus.	361
Illustration 96. Légende du tableau de synthèse de la variabilité des mondes lexicaux de la classification hiérarchique descendante du corpus selon les variables attribuées au corpus.	362
Illustration 97. Tableau de synthèse des variables du corpus par Chi2 de liaison au corpus.	362
Illustration 97b. Légende du tableau de synthèse des variables du corpus par Chi2 de liaison au corpus.	363
Illustration 98. Débardage en forêt. © Mélanie Guillaumot	364
Illustration 99. Inscription n° matricule cheval du régiment de cavalerie de la Garde républicaine © mesb.	379
Illustration 100. Charles Parrocel, « Éducation d'Achilles » Frontispice pour Francois Robichon de La Guérinière, <i>L'Ecole de cavalerie</i> , 1733. Source : Gallica/ BnF.	383
Illustration 101. Le colonel François de Beauregard © Alain Laurieux	429

Index des auteurs

- Abbott 188, 195, 197, 405, 418, 419, 420, 422, 427, 439
Aguilhon 17, 53, 54, 57, 67, 439
Alain 12, 15, 22, 26, 163, 196, 429, 439, 443, 449, 469, 484
Albert le Grand 35
Alger 141
Arendt 181
Argent 93, 149, 150, 168, 381, 382, 384, 439
Aristote 30
Arluke 140, 151, 439
Arthuis 79, 80, 81, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 418, 421, 471
Audouin Rouzeau 17
Bain 373
Baratay 17, 18, 19, 54, 125, 144, 145, 149, 440, 456, 465
Bardoneschi 20, 33, 34, 35, 37, 440
Bardot 126, 127, 128, 130, 339, 478, 482
Barreau 79, 162, 280, 375, 376, 385, 387, 392, 393, 463
Barthélémy-Stern .. 170, 381, 389, 403, 441
Bateson 153
Baucher 61, 64, 476
Baudement 46
Becker 183, 441
Best 140
Bidet 186, 198, 413, 414, 441
Birke 149, 150, 166, 168, 169, 369, 384, 393, 397, 441
Bixio 63
Blatin 56, 58, 59, 60, 67, 69, 476
Blattner 167, 169, 441
Bodson 17
Boltanski 181, 396
Bouchet 48, 51, 56, 64, 65, 67, 70, 149, 442, 448, 476
Bourdieu 24, 390, 407, 420, 442
Boussard 187, 189, 192, 193, 419, 422, 423, 442, 450
Brassart 44, 45, 443
Brisebarre 142
Broca 65
Bucher 184, 193, 419, 443
Buytendijk 161, 397, 443
Caillé 15, 164, 196, 443, 469
Cassidy 370, 407
Castiglione 38
Castoriadis 154, 444
Caton 35
Celka 55, 112, 114, 117, 123, 124, 139, 444, 482
Champy 183, 184, 185, 191, 193, 194, 427, 428, 432, 445, 469
Chapoulie 185
Chevalier 85, 149, 194, 369, 371, 389, 404, 408, 409, 410, 420, 421, 423, 432, 445, 473
Cochrane 166, 167
Columelle 35
comte d'Aure 64
Contamine 32, 477
Cornu 102, 121, 446, 482
Coulter 166, 167, 169, 441
Cour des comptes 84, 85, 93, 94, 95, 97, 472
Darwin 12, 14, 54, 444
Dashper 370, 397, 446
de Blasio 118
de Blomac 149
de la Broue 39
de Vries . 369, 384, 389, 405, 411, 428, 466
de Waal 145
Debrabant 51, 52, 62, 379, 446
Decroix 69, 70
Dejours 15, 20, 21, 152, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 165, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 375, 376, 384, 386, 387, 392, 393, 394, 395, 427, 447, 453
Del Monte 38, 40, 451
Delort 17, 24, 32, 447
Delpont 21
Demazière 182, 183, 185, 186, 189, 193, 404, 417, 419, 422, 423, 424, 425, 442, 448, 452, 469
Descartes 130, 136, 453
Descola 199, 448
Despret 14, 160, 393, 449, 463
Détienne 25, 26, 30, 156, 157, 449
Digard 12, 13, 15, 18, 23, 24, 26, 28, 38, 48, 49, 50, 63, 64, 65, 66, 70, 72, 73, 74, 88, 99, 100, 103, 104, 111, 113, 116, 126, 127, 136, 137, 142, 145, 146, 147, 148, 203, 254, 373, 380, 381, 406, 418, 421, 442, 449, 456, 470, 473, 481
Donaldson 131, 167, 450
Doré 137, 138, 141, 143, 144, 151, 199, 450, 460

Dubar 187, 188, 189, 192, 373, 402, 403, 408, 418, 425, 426, 450
 Dujarier 20, 21, 135, 154, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 186, 371, 375, 376, 384, 392, 394, 399, 413, 422, 423, 441, 447, 450, 454, 460, 468
 Dupont 89, 90, 93, 94, 95, 130, 472
 Dupont-Aignan 130, 131
 Durand 24, 25, 28, 429, 438, 450
 Durkheim 23, 142, 181, 182, 196, 365, 450
 Elias 37, 53, 54, 135, 136, 422, 436, 451
 Eskénazi 21
 Eslan 100, 115, 469, 473, 474
 Fauconnet 133, 136, 172, 173, 174, 193, 459
 Favier 16, 451
 Ferret 149, 451
 Fiaschi 39
 Flexner 182
 Fournier 205, 452
 Fourquet 116, 452
 Franchet d'Espèrey 38, 39, 40, 43, 65, 149, 459
 Francione 139
 Freidson 183, 184, 194, 372, 428, 452
 Fudge 19, 452
 Gadéa 182, 183, 185, 186, 193, 424, 425, 448, 452, 469
 Gagnard 186, 374, 391, 413, 439, 460
 Geoffroy Saint-Hilaire 67, 68, 69, 476
 Gernet 154, 155, 158, 159, 177, 178, 179, 180, 384, 392, 393, 394, 395, 427, 447, 453
 Gide 54, 55, 476
 Giffard 132
 Gollain 20, 453
 Goodall 112
 Goode 140, 182, 453
 Goodwin 125, 373, 453, 469
 Grammont 50, 54, 57, 58, 59, 462
 Grange 17, 38, 40, 65, 149, 453
 Greene 44, 48, 166, 453
 Grefe 27, 99, 100, 114, 453, 461
 Grelon 136, 188, 189, 193, 196, 204, 424, 425, 452, 469
 Guicheteau 369
 Guillo 141, 142, 143, 144, 149, 151, 199, 454
 Hamelin 21, 454
 Hanique 135, 173, 174, 180, 181, 206, 452, 454
 Haraway 14, 19, 168, 374, 454
 Hardouin-Fugier 20, 454
 Haudricourt 12, 14, 142, 146, 454
 Henry 155, 165, 384, 455, 480
 Hérodote 66
 Homère 30
 Honneth 196, 425, 455
 Houdayer 28, 383, 455
 Hribal 166
 Hughes 183, 184, 186, 197, 198, 409, 412, 413, 425, 455
 Hugo 54, 56
 Ingold 14, 455
 Irvine 141
 Isidore de Séville 35, 36
 Kaufmann 201, 205, 456
 Kayser 102
 Kipling 53
 Köhler 143, 144, 199, 456
 Koselleck 133
 Kymlicka 131, 167, 169, 441, 450
 Lagoutte 17, 149
 Lainé 151, 162, 373, 374, 456
 Latour 199, 457
 Le Bon 66
 Le Clinche 369, 370, 474
 Le Mancq 149, 194, 369, 404, 408, 410, 423, 432, 445, 473
 Lebas 21, 457
 Leroi-Gourhan 145, 146, 147
 Leroux 371, 389, 441, 443, 456, 457, 458, 461, 467
 Lestel 14, 143, 144
 Lévi Strauss 123
 Levine 13, 457
 Linot 88, 89, 105, 457
 Linzey 138
 Lizet 18, 27, 47, 52, 62, 65, 71, 73, 119, 126, 127, 142, 145, 146, 397, 405, 406, 421, 457, 458
 Loisier 85, 89, 90, 92, 95, 97, 98, 108, 472
 Loriol 371, 389, 441, 443, 456, 457, 458, 461, 467
 Luca 130
 Maffesoli 123
 Malebranche 136
 Malinowsky 373
 Manternach 116, 452
 Marchand 220, 223, 224, 230, 231, 365, 366, 459, 464

Marx54, 155, 161, 397
 Maupassant.....54, 56
 Mauss8, 15, 133, 136, 146, 151, 155, 164,
 165, 172, 173, 174, 193, 395, 396, 444,
 459, 463
 Mayaud.....17, 18, 440
 McShane.....49, 63, 458
 Méda.....20
 Mennessier de la Lance16
 Merton23, 24, 182, 459
 Meyer141
 Michalon137, 138, 139, 140, 141, 142, 143,
 144, 151, 161, 459, 460
 Michelet.....54, 393, 460
 Milburn.....193, 419, 422, 423, 442
 Molinier.....186, 413, 460
 Mom49, 460
 Mondémé137, 138, 141, 143, 144, 149,
 151, 460
 Montaigne.....38, 40, 451, 453
 Morin.....174
 Mouret76, 124, 151, 161, 162, 165, 377,
 378, 380, 396, 414, 429, 460
 Mulliez17
 Musset17
 Naville190, 461
 Nicod15, 151, 464
 Nocella140
 Observatoire Économique et Social du
 Cheval....79, 86, 104, 340, 355, 415, 417
 Oliveira.....394, 395
 Parent Duchâtelet67
 Pariset57
 Person90, 96, 461
 Pickel-Chevalier27, 99, 100, 114, 453, 461,
 470
 Piernas50, 52, 62, 379, 397, 462
 Piette.....144, 149, 462
 Pignatelli.....39
 Pluvinel..39, 40, 41, 42, 412, 444, 476, 481
 Porcher8, 15, 20, 46, 50, 103, 106, 107, 111,
 135, 151, 152, 160, 161, 162, 163, 164,
 165, 166, 167, 171, 172, 200, 208, 280,
 341, 369, 372, 374, 375, 376, 377, 378,
 380, 384, 385, 386, 387, 391, 392, 393,
 394, 395, 396, 397, 398, 402, 405, 411,
 414, 416, 424, 427, 428, 429, 431, 439,
 443, 448, 451, 460, 462, 463, 464
 Quesnay.....43, 46
 Rabelais34, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 43, 397,
 440, 451, 456, 458, 462, 464, 466
 Ratinaud9, 220, 223, 224, 230, 231, 365,
 366, 459, 464
 Raulff.....133
 Regan138, 139
 Régnier.....41, 149, 204, 465
 Reinert9, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 229,
 235, 362, 365, 391, 465, 482, 483, 492
 Ricœur.....180
 Robinet.....68, 69, 476
 Roche18, 19, 25, 26, 29, 38, 40, 43, 44, 47,
 48, 49, 50, 56, 58, 60, 61, 62, 64, 66, 67,
 68, 70, 74, 133, 135, 145, 147, 148, 149,
 173, 174, 206, 373, 392, 418, 437, 452,
 454, 461, 465, 470, 476, 479
 Roche de Linas50, 60, 61, 62, 476
 Ryder.....138
 Salmona152, 153, 154, 156, 157, 160, 162,
 369, 384, 385, 389, 405, 411, 424, 428,
 453, 466, 491
 Sanders.....140, 141, 151, 466
 Sanson.....46, 60, 65, 120
 Sapiro372, 466
 Schmitt.....151, 162, 377, 464
 Sennett179, 385, 466
 Servais.....143
 Sewell56, 114
 Shapiro.....138, 139
 Sigaut34, 47, 66, 159, 466
 Singer138, 467
 Smuts112
 Stépanoff12, 13, 14, 15, 136, 142, 143, 144,
 382, 393, 396, 442, 460, 464, 467
 Strauss136, 183, 184, 185, 193, 214, 419,
 425, 443, 467
 Stroobants20, 21, 403, 467
 Tarr49, 63, 458
 Taylor.....14, 15, 166, 464, 467
 Terssac190, 191, 399, 468
 Testart12, 14
 Thévenot181
 Thompson168, 169, 369, 397, 441
 Thouy.....124
 Tolstoï.....56
 Tönnies170, 456, 468
 Tourre-Malen24, 27, 74, 75, 99, 100, 104,
 116, 120, 145, 148, 203, 254, 370, 378,
 408, 411, 421, 468
 Tripier187, 189, 192, 425, 450

Vandirendonck	373	Viales	142
Varron.....	35	Vigne.....	14, 15, 113, 464, 467, 470
Vatin	20	Vincent de Beauvais	35
Veblen	24	von Uexküll	14, 112, 143, 161, 200
Vernant21, 25, 26, 30, 152, 154, 156, 157, 424, 428, 449, 466		Watzlawick	368
Vézinat136, 183, 185, 187, 188, 189, 190, 196, 204, 205, 425, 428, 469		Weber.....	142, 182, 470
Vial27, 85, 88, 90, 99, 100, 103, 104, 105, 114, 115, 116, 132, 443, 445, 453, 457, 461, 465, 469, 470, 473, 474, 475		Wilenski.....	182, 470
		Woronoff.....	28, 29, 442, 470
		Xénophon.....	26, 29, 442, 476
		Zola	51, 53, 54, 56

Table des matières

Résumé.....	1
Abstract.....	2
Sommaire.....	3
Introduction générale.....	15
Première partie : Humains et chevaux : une communauté de destin à travers le temps..	21
Chapitre 1. Anthropos et Hippos : une brève histoire de cette communauté de destin.....	27
I] Quelques repères historiographiques des relations de vie et de travail anthropoéquines.....	16
I.1) La place du cheval dans l’histoire des animaux	16
I.1.1) Les sources	16
I.1.2) L’animal partie prenante de l’histoire humaine.....	17
I.1.3) La prise en compte de l’agentivité des animaux dans l’historiographie récente	19
I.2) La place du cheval dans l’histoire du travail	20
II] Prologomènes aux relations historiques entre humains et chevaux	23
II.1) Fonctions manifestes et fonctions latentes	23
II.2) L’univers symbolique du cheval	24
III] Quelques jalons de l’histoire des relations de vie et de travail anthropoéquines.....	28
III.1) Aux débuts de l’histoire occidentale des relations anthropoéquines	28
III.2) « <i>Le triomphe du cheval au Moyen-Âge</i> »	32
III.2.1) La structuration de la société par l’équitation.....	33
III.2.2) Spécialisation des chevaux et professionnalisation des humains	35
III.3) La fonction éducative et distinctive du cheval à l’époque moderne.....	38
III.3.1) Quand le cheval éduque le gentilhomme	38
III.3.2) Distinction et rhétorique politique	42
III.4) Le chamboule tout du XIX ^e siècle	44
III.4.1) Le passage des relations de travail anthropozoologiques de l’empirisme au rationalisme	44
III.4.2) Les relations de travail anthropoéquines dans les mondes ouvrier et paysan : une communauté de destin.....	47
III.4.3) Aux origines de la protection animale : le cheval.....	52
III.4.4) Reconnaissance de l’agentivité du cheval et centralité des liens affectifs.....	61
III.4.5) Maintenir la distinction	63
III.4.6) L’histoire mouvementée de l’hippophagie en France.....	66
IV] D’un monde à l’autre	71
IV.1) Les transformations de l’équitation militaire.....	71
IV.2) De la société industrielle à la société de service.....	73

IV.2.1) L'institutionnalisation et la massification de l'équitation	74
IV.2.2) 1980 : l'émergence du care animalier.....	76
Chapitre 2. Anthropos et Hippos en 2020 : transformation et pérennité de la communauté de destin.....	89
I] La composition socioéconomique du secteur équin et de ses segments professionnels.....	78
I.1) La composition et l'évolution de l'emploi dans le secteur équin français de 2010 à 2020	80
I.2) L'évolution et les types d'emplois des chevaux dans le secteur équin	85
I.2.1) Les grandes étapes de la carrière d'un cheval	85
I.2.2) La répartition par type de chevaux	86
II] Les menaces économiques internes et externes auxquelles le secteur équin français doit répondre.....	89
II.1) Les principales menaces économiques.....	90
II.1.1) La solidarité financière du monde des courses hippiques à l'ensemble du secteur	90
II.1.2) Les difficultés rencontrées par le secteur hippique	93
II.1.3) La hausse de la TVA	95
II.2) Les arguments complémentaires à la fragilisation économique du secteur équin	97
II.2.1) La politique agricole commune.....	97
II.2.2) Les menaces propres au secteur des sports et loisirs équestres.....	98
III] La métropolisation de la France, une perte de lien avec les chevaux ?.....	101
IV] Vers des lendemains artificiels ?.....	106
V] Les équidés dans la tourmente animalitaire	111
V.1) Le cas du cheval dans la promotion de l'animal sujet	112
V.2) Les critiques animalistes à l'encontre des relations anthropoéquines.....	115
V.2.1) Le cheval de travail	117
V.2.2) Les critiques à l'encontre des sports équestres et hippiques.....	119
V.2.3) L'hippophagie en France en 2020.....	126
V.2.4) Le statut d'animal de compagnie	129
Deuxième Partie : Analyser les relations de travail anthropoéquines en tant que communauté socialisatrice et construction identitaire d'un groupe socioprofessionnel..	145
Chapitre 1. S'inscrire dans une filiation théorique.....	148
I] Les sociologies des relations entre humains et animaux	137
I.1) La sociologie anglo-saxonne des relations anthropozoologiques.....	138
I.1.1) Quand la montée en abstraction des recherches rime avec la radicalisation de la pensée.....	139
I.1.2) La reconnaissance de l'agentivité animale dans la sociologie anglo-saxonne des relations anthropozoologiques.....	140
I.2) La sociologie des relations anthropozoologiques en France	142

I.3) Les travaux en sociologie des relations anthropozoologiques concernant les chevaux	145
I.3.1) Les quatre mousquetaires de la recherche sur les relations anthropoéquines.....	145
I.3.2) Les travaux académiques anglophones.....	149
II] La sociologie des relations de travail entre humains et animaux	152
II.1) Aux fondements théoriques de la sociologie des relations de travail entre humains et animaux	152
II.1.1) Les travaux sur le travail paysan de Michèle Salmona	152
II.2) La psychodynamique du travail	154
II.2.1) Le travail	155
II.2.2) Le corps d'abord.....	155
II.2.3) L'ingéniosité ou l'intelligence rusée	156
II.2.4) Le travail entre souffrance et émancipation : l'enjeu de la reconnaissance	158
II.3) La place des animaux dans le travail : un impensé sociologique.....	160
II.3.1) <i>Le travailler animal</i>	160
II.3.2) La centralité de l'affectivité et le jugement du lien.....	162
II.3.3) La théorie du don adapté aux relations entre humains et animaux	163
II.3.4) La place de la mort dans les relations de travail entre humains et animaux	164
II.4) La sociologie des relations de travail humains – animaux dans le monde anglo-saxon	166
II.5) La sociologie des relations de travail entre humains et chevaux dans le monde académique anglophone	168
III] Problème de recherche et exposé des hypothèses.....	170
IV] Théories et hypothèses pour appréhender les caractéristiques identitaires d'une communauté socialisatrice spécifique : la profession anthropoéquine	172
IV.1) Le choix de la sociologie clinique	172
IV.2) Prolégomènes sémantiques	174
IV.3) De l'individu au travail au collectif de travail	178
IV.3.1) Travailler, ce n'est pas seulement produire, c'est aussi vivre ensemble	178
IV.4) Les relations de travail anthropoéquines : métiers, groupe professionnel ou profession ?	181
IV.4.1) L'analyse des professions : une longue tradition sociologique	181
IV.4.2) La socialisation secondaire du groupe professionnel	188
IV.5) Identité et légitimité du groupe professionnel	192
IV.5.1) Les menaces portant sur la légitimité d'un groupe professionnel	192
IV.5.2) Légitimité et logiques identitaires des groupes professionnels	195
Chapitre 2. Écouter et regarder pour appréhender la profession anthropoéquine.....	211
I] Les méthodes pour la collecte du matériau.....	199
I.1) La préparation de la collecte du matériau.....	201

I.1.1) L'élaboration de la grille d'entretien	201
I.1.2) Connaissance du terrain et positionnement du chercheur	204
I.2) Être attentif à tout car tout peut-être matériau	206
I.2.1) Le long voyage des entretiens	206
I.2.2) La confrontation au travail réel de l'enquête de terrain.....	210
I.2.3) Le recueil de données secondaires.....	212
I.3) Un focus sur les chevaux de sécurité publique.....	214
II] Présentation du corpus	216
III] Méthodologie d'analyse : le logiciel d'analyse statistique de textométrie IRaMuTeQ...	220
III.1) Présentation du logiciel IRaMuTeQ	221
III.1.1) Prolégomènes sur le vocabulaire employé en analyses de données textuelles ..	221
III.1.2) La classification hiérarchique descendante selon la méthode Reinert.....	222
III.1.3) Les analyses factorielles de correspondances	229
III.1.4) Les analyses de similitudes et les nuages de mots	230
III.2) Préparation du corpus	231
III.2.1) Le nettoyage.....	231
III.2.2) Le codage	231
Troisième partie: Des mondes lexicaux aux représentations sociales des professionnels du secteur équin.....	247
I] Les représentations des professionnels quant à leur engagement auprès des chevaux.....	235
I.1) La classification hiérarchique descendante du corpus.....	236
I.2) Les relations de vie et de travail entre humains et chevaux	242
I.2.1) L'engagement des humains dans le travail avec les chevaux.....	242
I.2.2) Le monde lexical de l'homme de cheval	249
I.2.3) L'influence du sexe des humains et des chevaux sur les relations de travail	253
II] Les modalités interspécifiques du travail anthropoéquin	259
II.1) La reconnaissance de l'agentivité du cheval au travail	261
II.1.1) Les types de travail reconnus au cheval	262
II.1.2) Un travail avant tout physique	264
II.1.3) Le cheval reconnu pour son travail	265
II.1.4) Un travailleur qui doit être économiquement rentable.....	267
II.2) La carrière professionnelle des chevaux	272
II.2.1) Le recrutement des chevaux	273
II.2.2) La formation.....	280
II.2.3) Le quotidien de travail.....	287
II.3) Les chevaux et les humains au travail : entre souffrance et plaisir	313
II.3.1) Contraintes et souffrance au travail.....	313

II.3.2) Le plaisir au travail.....	330
III] La sortie du travail du cheval.....	337
III.1) La reconversion.....	338
III.2) La réforme et la retraite.....	340
III.2.1) Le contre-don	341
III.2.2) L’envoi des chevaux à l’abattoir	342
III.2.3) Le placement des chevaux	349
III.2.4) La progressivité de la mise à la retraite.....	351
III.2.5) L’assurance de bonnes conditions de vie.....	353
III.3) La fin de vie des chevaux.....	355
III.3.1) Une fin de vie médicalisée	355
III.3.2) Quand le cheval est un autre que soi-même.....	358
IV] Synthèse conclusive.....	360
Quatrième partie: La profession anthropoéquine : une communauté socialisatrice interspécifique qui permet de faire œuvre commune.....	379
Chapitre 1. L’engagement subjectif individuel dans le travail et le quotidien du collectif de travail.....	385
I] L’implication subjective des humains et des chevaux dans le travail : un engagement par affection.....	368
I.1) De la relation affective à l’animal à l’engagement par passion dans un métier anthropoéquin.....	368
I.1.1) L’amour de la relation	369
I.1.2) De l’amour de l’animal à la vocation professionnelle	370
I.2) L’engagement subjectif du cheval dans le travail : affectivité et générosité.....	374
I.2.1) Répondre aux attentes des humains.....	375
I.2.2) La dichotomie entre le statut effectif de l’animal et son statut affectif	378
I.3) L’engagement interspécifique et interindividuel dans le travail : la construction d’une grammaire commune.....	381
I.3.1) Une communication rituelle et mystique.....	381
I.3.2) La communication : synchronicité posturale et corpspropriation.....	384
II] Le travail entre aliénation et émancipation	386
II.1) Souffrances au travail : une organisation du travail et des conditions de travail défailtantes	386
II.1.1) La souffrance des chevaux	387
II.1.2) La souffrance des humains	388
II.1.3) La souffrance partagée	391
II.2) La reconnaissance	392
II.2.1) Quand le cheval juge du lien	393

II.2.2) L'engagement moral des professionnels humains à l'égard de leurs collaborateurs équi- néquins	395
II.2.3) Être heureux au travail	396
Réponses aux hypothèses et sous-hypothèses émises	398
Chapitre 2. La profession anthropoéquine : une communauté socialisatrice aux valeurs communes produisant des identités catégorielles spécifiques.....	419
I] Une profession presque comme les autres.....	402
I.1) Une communauté socialisatrice entre deux espèces	402
I.2) La professionnalisation des humains et des chevaux	403
I.2.1) Le recrutement	404
I.2.2) La formation	408
I.2.3) Travailler avec les chevaux	412
I.3) Les enjeux de la sortie du travail des chevaux	415
II] La construction identitaire de la profession anthropoéquine	417
II.1) Les territoires professionnels	418
II.1.1) Les menaces internes à la profession anthropoéquine	420
II.1.2) Les menaces externes portant sur l'autonomie de la profession anthropoéquine	422
II.2) Le mandat de la profession anthropoéquine.....	425
II.2.1) L'agentivité équine au cœur de la construction identitaire	425
II.2.2) La figure idéale typique de l'homme de cheval	428
Résolution du problème de recherche	430
Conclusion générale.....	449
Les apports de la thèse	431
Les apports aux concepts et théories disciplinaires de la thèse.....	431
Les apports pratiques de la thèse.....	433
Les enseignements de la thèse et les perspectives de recherche	436
Les enseignements de la thèse.....	436
Les perspectives de recherche	437
Bibliographie.....	457
Bibliographie académique :.....	439
Bibliographie institutionnelle.....	471
Sources historiques.....	476
Articles de presse	477
Sources numériques.....	480
Table des illustrations.....	499
Index des auteurs.....	503
Table des matières.....	507
Annexes	

Annexes

Annexe 1. La distinction entre humanité et animalité : une constante anthropologique	39p.
Annexe 2. De l'émergence de la protection animale au XIX^e siècle à la cause animale du XXI^e siècle	35 p.
Annexe 3. Panorama des secteurs équinés entre 2010 et 2020	28 p.
Annexe 4. Quel est le problème avec l'équitation ?	1 p.
Annexe 5. La dernière reprise	1 p.
Annexe 6. DU Éthique, bien-être et droit du cheval	3 p.
Annexe 7. Proposition de loi <i>visant à modifier le statut juridique du cheval en le faisant passer animal de rente à animal de compagnie</i>	4 p.
Annexe 8. Lettre d'information sur l'enquête portant sur : les relations de vie et de travail entre humains et chevaux	1 p.
Annexe 9. L'évolution des relations de vie et de travail humains-chevaux. Formulaire de consentement éclairé	1 p.
Annexe 10. Listing des entretiens anonymisés	3 p.

Annexe 1. La distinction entre humanité et animalité : une constante anthropologique

Les questions de distinction entre humanité et animalité ainsi que celle des relations entre humains et animaux se sont inscrites dans de nombreux débats philosophiques tout au long de l'histoire. Selon Marianne Celka, c'est un élément de la « *constante anthropologique qui fait de l'homme un être au monde particulier continûment contingente d'une construction sociale de sens et de réalité.* »¹ Selon les époques, cette construction sociale du rapport de l'homme à la nature s'effectue en termes de continuités, de ruptures, de frontières, de gradations. À la Renaissance, les débats entre humanité et animalité se cristallisent autour de « la querelle de l'âme des bêtes ». ² L'apogée de la querelle est lié à l'élaboration par Descartes de la théorie de l'animal-machine. Si cette dernière est rapidement contestée et rejetée, elle instaure une nouvelle partition entre l'homme et l'animal et la part d'animalité dans l'humanité. Au XIX^e siècle, dans les sociétés occidentales, l'industrialisation, le capitalisme et le scientisme contribuent à hiérarchiser et classer le monde, instaurant une ontologie rationaliste.³ Par l'intermédiaire de cette dernière, la sensibilité à l'égard de la nature et des animaux qui s'établit au XVII^e croit au sein de la bourgeoisie et l'aristocratie du XIX^e siècle. Les contextes scientifiques, économiques et politiques participent à la fabrication d'une nouvelle image de la nature et de ses manifestations, s'inscrivant dans le procès de civilisation, d'aseptisation des mœurs et des représentations du monde.⁴ Le lendemain de la Seconde Guerre mondiale correspond, pour certains,⁵ à la fin des paysans du fait de l'exode rural, de la mécanisation agricole, ainsi qu'à un second essor de la zootechnie qui met en place les productions animales. L'animal est désincarné, réifié, sa production et son abattage deviennent invisibles. Selon Jean Pierre Digard, en réponse à cette exploitation outrancière des animaux de rente/de ferme, il émerge de façon exacerbée la figure rédemptrice de l'animal de compagnie. Cette relation domestique et familière, issue des nouvelles sensibilités du XIX^e siècle, se déploie à l'ensemble

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p. 12.

² Guichet Jean Luc (dir.), 2010a, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161p.

³ Descola Philippe, 2017, « Les animaux et l'histoire, par-delà nature et culture », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 54, p.113-131.

⁴ Elias Norbert, [1939] 2002, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 511 p.

⁵ Mendras Henri, 1967, *La fin des paysans*, Paris, Sedes, 364 p.

- Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

de la population. Cette dernière coupée de ses liens à la terre, au monde agricole et « *de la culture animalière correspondante* », se nourrit de représentations idylliques d'une nature souvent fantasmée.¹ Le thème du devoir de compassion de l'homme envers les animaux est réinvesti dans les espaces public, universitaire puis politique avec le développement de la notion d'antispécisme et de ses applications animalistes.

I] Les débats philosophiques sur les relations entre humanité et animalité : une controverse continue dans l'histoire

Trois principales raisons expliquent les controverses sur la place de l'homme comme être à part dans la nature. C'est, tout d'abord, le moyen pour l'homme de se déterminer et de s'individualiser ; ensuite, la comparaison avec l'animal est d'autant plus facile que l'animal n'est pas lui-même indifférent aux relations avec les humains ; enfin, la variabilité des comportements des autres espèces animales peut donner des interprétations différentes dans une comparaison ou une opposition aux comportements humains.² Jusqu'au XVII^e siècle, les débats théologiques et métaphysiques portent sur la nature de l'âme, les degrés de raison, la place du divin dans les relations entre les humains et la nature et la valeur de l'animal.³ Si la notion d'âme disparaît à l'époque contemporaine dans certains pays occidentaux tels que la France, les débats philosophiques n'en sont pas moins enflammés. Ces débats provenant des sphères élitistes de la société et les modifications des représentations associées, dans un contexte de processus de civilisation, vont se diffuser dans les autres catégories sociales, par une volonté politique démopédique, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

I.1) L'Antiquité gréco-romaine

Dans l'Antiquité, les relations entre humains et animaux relèvent d'une ontologie analogique proche de l'animisme. Les animaux que sont les hommes se situent entre les végétaux et les dieux. La philosophie platonicienne admet la métensomatose où « *les corps d'animaux (sont) dépositaires de l'âme pensante des êtres humains* ». ⁴ Afin de marquer la spécificité humaine, ou non, la querelle porte sur l'intelligence, la raison. Durant la période,

¹ Digard Jean-Pierre, 2009 a, « Raison et déraison. Des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique », *Pouvoirs*, 2009/4 (n° 131), p. 101.

² Guichet Jean Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e – XIX^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

³ Guichet Jean Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e – XIX^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

⁴ Labarrière Jean-Louis, 2000, « Raison humaine et intelligence animale dans la philosophie grecque », *Terrain, Anthropologie & sciences humaines*, 34 | mars 2000, 15 p. [en ligne] p. 2.

deux grandes écoles philosophiques — d'une part, Aristote et les stoïciens ; d'autre part, Plutarque, Porphyre et les sceptiques — vont s'opposer sur la possession du *logos* en tant que discours de raison comme spécificité de l'être humain. Les deux écoles reconnaissent à l'animal une intelligence pratique liée aux sens ainsi qu'une voix, un langage qui lui permet de partager ses émotions. Cette dernière correspond à la *mêtis*, l'intelligence engagée dans la pratique, qui traverse l'univers culturel des Grecs, de l'insecte au panthéon.¹ Pour Aristote puis pour les stoïciens, il existe une hiérarchie des âmes : l'âme nutritive/végétative ou *anima*, qui est le souffle vital commun à tous les animaux ainsi que l'âme sensitive.² En revanche, l'âme intellectuelle marquée par le *logos* différencie l'homme des autres animaux qui eux agissent sans conscience réfléchie. Philon d'Alexandrie présente les techniques animales (toiles d'araignée, nids, etc.) comme des actions automatiques de la nature, marque de la Providence. En cela, il inaugure l'argumentation qui sera reprise quelques siècles plus tard par Descartes et sa théorie de l'animal-machine.³ Cette position philosophique hiérarchique reconnaît que l'animal est une ressource à disposition de l'homme. Dans les traités d'agriculture romains tels que le *De agricultura* de Caton⁴ au II^e siècle avant notre ère ou le *De re rustica*, de Varron⁵ au I^{er} siècle avant notre ère, les équipements agricoles de la villa romaine sont classés en trois catégories : l'« *instrumentum vocale* » qui est l'outillage possédant une voix, c'est-à-dire les esclaves ; l'« *instrumentum semivocale* » qui est l'outillage possédant une sorte de voix, c'est-à-dire les animaux et l'« *instrumentum mutum* » qui est l'outillage sans voix, *i. e* les outils.⁶

À l'inverse, Pythagore, Plutarque, Porphyre et les sceptiques, entre autres, accordent une intelligence à l'animal, c'est pourquoi l'homme doit se montrer bienveillant à son égard. L'enjeu philosophique est la faculté de raisonner des animaux et son corollaire la conception d'une relation de justice entre l'homme et l'animal. Sextus Empiricus établit l'égalité des hommes et des animaux sur l'égalité des sens qui sont également marqueurs de différences. Si les sens sont identiques, ils n'œuvrent pas de la même manière d'un animal à l'autre.⁷ Plutarque et Porphyre font de la défense des animaux une thématique spécifique de leur philosophie. Le tome XIV des *Œuvres morales* de Plutarque porte sur *l'intelligence des animaux*. Plutarque forme un important corpus d'anecdotes hétéroclites décrivant les comportements des animaux

¹ Détéienne Marcel, Vernant Jean-Pierre, [1974], 2009, *Les ruses de l'intelligence. La mêtis des Grecs*, Paris, Flammarion, 318 p.

² Guichet Jean-Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

³ Labarrière Jean-Louis, 2000, « Raison humaine et intelligence animale dans la philosophie grecque », Terrain, Anthropologie & sciences humaines, 34 | mars 2000, 15 p. [en ligne] p. 2.

⁴ Caton, [1975] 2018, établi et commenté par Raoul Goujard, *De l'agriculture*, Paris, Belles Lettres, 364 p.

⁵ Varron, 1997, établi et commenté par Charles Guiraud, *Économie rurale*, Paris, Belles Lettres, 209 p.

⁶ Varron, 1997, établi et commenté par Charles Guiraud, *Économie rurale*, Paris, Belles Lettres, 209 p.

⁷ Gontier Thierry, 2007, « Intelligence et vertus animales : Montaigne lecteur de la zoologie antique », *Rursus*, 2|2007, 19 p.

afin de démontrer leurs processus mentaux, leurs capacités techniques et leurs qualités morales. En revanche, il ne leur accorde ni le *logos* et ni l'abstraction intellectuelle. Ainsi, ce courant philosophique prône le végétarisme comme ascèse marquant la supériorité humaine, car seul l'homme est capable de contrôler son *hybris*, sa colère, et donc de maîtriser sa part animale.¹

I.2) Le Moyen Âge

Au Moyen Âge, les ontologies sont multiples et la montée de l'autorité chrétienne a pour but d'unifier et d'instituer une seule ontologie anthropocentrique, mais les débats philosophiques contradictoires persistent. Dans la continuité philosophique platonicienne et aristotélicienne, Saint Augustin, au III^e siècle, distingue l'*anima*, le souffle vital, de l'*animus*, l'âme qui connaît, réaffirmant l'exceptionnalité humaine. En opposition, Saint François d'Assise (le saint patron des animaux), au XII^e siècle, s'appuie sur Saint Paul et prône l'idée d'une communauté d'êtres vivants où les animaux sont aussi des « enfants de dieu ».² La parabole du bon Samaritain s'étend à l'ensemble des créatures de dieu. L'instauration du christianisme dans l'occident médiéval fait face à de continuelles résurgences païennes et plusieurs bulles pontificales tentent d'y mettre fin. Par exemple, en 732, celle du pape Grégoire VII interdit la consommation de la viande de cheval afin de mettre fin aux sacrifices païens qui sont liés à la pratique hippophagique.³ Au XIII^e siècle, Thomas d'Aquin reprend la hiérarchie aristotélicienne pour l'adapter à la doctrine chrétienne.⁴ Il introduit non pas une différence de degré entre l'homme et l'animal mais une différence de nature, seul l'homme peut bénéficier de la résurrection après le jugement dernier. Cette philosophie assoit l'anthropocentrisme occidental. Pour autant, cela ne met pas fin à des pratiques où l'ontologie analogique⁵ est à l'œuvre et dont les figures carnavalesques et les procès d'animaux rendus du XII^e au XVI^e siècle en représentent les principaux exemples. Suivant les actes et le nombre d'animaux concernés, la juridiction diffère. Les animaux domestiques, individualisés, sont jugés par la justice seigneuriale puis civile pour les crimes et délits envers des individus humains. Lorsqu'il s'agit de population d'animaux ravageant des biens communs, par exemple, les rongeurs, les insectes, etc., c'est la justice ecclésiastique qui juge et prononce la sanction

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p. p12.

² Pastoureau Michel, 2014, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Points, 512 p.

³ Leteux Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse », *Terrains et travaux*, n° 9, p. 143-158.

⁴ Fabre Michel, 2006, « La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité », *Le Télémaque*, vol. 1 n° 29, p 7-16.

⁵ Descola Philippe, 2017, « Les animaux et l'histoire, par-delà nature et culture », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 54, p.113-131.

pouvant aller jusqu'à l'excommunication de ces animaux. Au cours de l'Inquisition, les animaux seront jugés avec les humains dans des procès en hérésie, sorcellerie ou bestialité.¹

I.3) De la Renaissance aux Lumières

À la Renaissance, la découverte du Nouveau Monde, la révolution scientifique² et la résurgence des courants philosophiques notamment du scepticisme et de l'épicurisme renouvellent le débat sur les différences de nature entre les hommes et les animaux. La colonisation de l'Amérique par les Espagnols et les Portugais induit un débat métaphysique et théologique dont l'enjeu politique est la domination et l'exploitation des territoires et des indigènes conquis. À l'initiative de Charles Quint et des papes Paul III et Jules III, se tient de 1550 à 1551 la controverse de Valladolid opposant le dominicain Las Casas au jésuite Sepulveda, devant une quinzaine de théologiens. Le débat sur l'existence ou non d'une âme chez les Indiens est à la fois théologique, métaphysique et anthropologique, les indiens sont-ils des animaux, des humains inférieurs ou des humains ?³ Les deux registres axiologiques de la vision chrétienne du monde sont réinvestis. Sepulveda est un tenant de la hiérarchie aristotélicienne et de l'existence de plusieurs types d'humanités, prémisses de la hiérarchisation des races telles qu'appliquées au XIX^e siècle, et argument en faveur de l'esclavage. L'homme (chrétien), être supérieur, jouit des biens de la nature mis à disposition par dieu. À l'inverse, Las Casas est un tenant de la philosophie de Saint François d'Assise où tous les êtres de la création sont des égaux.⁴ Suite à cette querelle, la reconnaissance de l'âme est accordée aux Amérindiens justifiant leur évangélisation, et ce au détriment des Africains car légitimant la traite négrière et le commerce triangulaire.

À la Renaissance, la redécouverte des œuvres grecques, la révolution scientifique, l'imprimerie, l'humanisme influent sur les positivités historiques et anthropologiques,⁵ ce dont témoignent les écrits de François Rabelais puis de Michel de Montaigne. Pour Montaigne, empreint de scepticisme, rien ne distingue radicalement humains et animaux, si ce n'est un plus ou moins de raison. Dans son *Apologie de Raimond Sebond*, Montaigne rédige un éloge des capacités intellectuelles (« ratiocination », ruse, abstraction, etc.) des animaux et rabaisse ontologiquement l'homme orgueilleux « *corrompu par la science et l'hypertrophie de la*

¹ Pastoureau Michel, 2014, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Points, 512 p.

² Révolution scientifique qui comprend notamment l'héliocentrisme, la mathématisation de la nature, les progrès en médecine, le développement technique des automates...

³ Fabre Michel, 2006, « La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité », *Le Télémaque*, 2006/1 n° 29, p 7-16.

⁴ Fabre Michel, 2006, « La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité », *Le Télémaque*, 2006/1 n° 29, p 7-16.

⁵ Fabre Michel, 2006, « La controverse de Valladolid ou la problématique de l'altérité », *Le Télémaque*, 2006/1 n° 29, p 7-16.

raison ».¹ Pour Montaigne, l'animalité et les sens sont source d'intelligence et de vertus. Il reprend ainsi la notion de communauté des êtres de Plutarque et il affirme que celle-ci oblige l'homme à un devoir de bienveillance et d'humanité. Cinquante ans plus tard, René Descartes s'oppose à l'humanisme de Montaigne. C'est la période où s'établit une « querelle de l'âme des bêtes »² dont l'instigateur majeur est le philosophe mathématicien. Cette querelle perdure sous une forme plus atténuée jusqu'à nos jours. Dans un contexte de mathématisation de la nature et de développement technique des automates et horloges, Descartes recourt à de nouvelles rationalités du monde pour comprendre, expliciter et ancrer sa philosophie. Au fil de ses ouvrages, dont *Le Discours de la méthode* en 1637, *Les Méditations métaphysiques* en 1641, *Les Principes de la philosophie* en 1644, le philosophe se débarrasse du principe vital de l'*anima* aristotélicienne, car il y voit des traces de superstition. Il distingue radicalement la nature spirituelle, libre de l'homme, et celle matérielle, corporelle, automate de l'animal. Ce qui différencie l'homme de l'animal c'est l'âme, car celle-ci ne peut être qu'immortelle. L'âme ne peut pas être accordée à l'ensemble des êtres vivants sinon cela dévaluerait la spécificité de l'homme. Ainsi, selon Descartes les animaux obéissent à leurs instincts suivant un principe de causalité, c'est-à-dire qu'un stimulus extérieur entraîne chez l'animal une réponse comportementale prévisible. Ce point de vue physique et mécaniste nie toute possibilité de subjectivité à l'animal. Pour le philosophe physicien, les animaux ne sont que des parties de la matière et doivent être expliqués selon les causes mécaniques et physiques qui régissent la matière. Georges Canguilhem rappelle que pour Descartes, si les animaux sont des machines, elles sont infiniment subtiles parce que construites par un Dieu fabricant et que le vivant est préalable à la machine.³ Descartes ne refuse aux animaux ni la vie ni les sens, il leur refuse la pensée qui se donne à voir par le truchement de la parole. De plus, Descartes reconnaît une animalité de l'homme en sa partie corporelle. La thèse de l'animal-machine se durcit chez les disciples de Descartes, notamment le père Nicolas Malebranche qui la définit comme un point majeur de l'ordre théologique. Pour lui, les cris et les gémissements des animaux ne reflètent que des dysfonctionnements de la mécanique et non l'expression de la souffrance.

¹ Gontier Thierry, 2007, « Intelligence et vertus animales : Montaigne lecteur de la zoologie antique », *Rursus*, 2|2007, p. 12.

- Canguilhem Georges, 1960, « L'homme et l'animal du point de vue psychologique selon Charles Darwin », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 13, n° 1, p. 81-94.

² Guichet Jean Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

³ Dagognet François, 1987, « L'animal selon Condillac », in Condillac, *Traité des Animaux*, Paris Vrin, 536 p.

Dès sa conception, la théorie de l'animal-machine est l'objet de vives oppositions menées notamment par Pierre Gassendi.¹ Marin Cureau de la Chambre, dans son *Traité de la connaissance des bêtes*, paru en 1648, analyse le langage des animaux qui, s'il n'est pas comparable à celui des humains, n'en est pas moins une marque d'intentionnalité, de raison voire d'imagination.² Pour ce médecin philosophe, l'organisme vivant est une machine cognitive.³ La littérature s'empare également de cette controverse à l'exemple de Jean de la Fontaine influencé par les travaux de Gassendi. Si le fabuliste refuse l'âme aux animaux, car ils « se révèlent impuissants à démasquer les "illusions" de la sensibilité »⁴, il leur reconnaît la faculté de raisonner (*Les Souris et le chat huant*), d'utiliser des stratagèmes (*Les deux rats, le renard et l'œuf*), de juger, de s'organiser politiquement, etc.⁵ La Fontaine, dans la fable *Le cheval s'étant voulu venger du cerf*, rappelle que les chevaux ne sont pas nés pour être la propriété des hommes. Dans la fable, le cheval pour régler un différend avec le cerf recourt à l'aide des humains, mais ces derniers refusent ensuite de lui restituer sa liberté.⁶ Tout en constatant que les animaux sont cruels entre eux, La Fontaine condamne l'idée d'un statut inférieur de l'animal, son instrumentalisation et sa réification par les hommes.⁷

La « querelle de l'âme des bêtes » est surtout et avant tout une controverse entre les « pro » et les « anti » cartésiens renvoyant plus ou moins à la querelle des anciens et des modernes dans un contexte de débats politiques sur la monarchie absolue et la place du religieux dans ceux-ci.⁸

Les thèses cartésiennes à la fin du XVII^e, début XVIII^e siècles sont largement discréditées, mais la rupture est consommée démarquant l'homme de la communauté des vivants.⁹ Au siècle des Lumières, la « querelle de l'âme des bêtes » se poursuit dans une nouvelle anthropologie, celle de la différenciation. Les philosophes des Lumières reconnaissent

¹ Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

² Frémont Christiane, 2010, « Vie, information, connaissance : l'âme selon Cureau de la Chambre », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 93-105.

³ Frémont Christiane, « Vie, information, connaissance : l'âme selon Cureau de la Chambre », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 93-105

⁴ La Fontaine cité par Hoarau Fabien, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 50.

⁵ Hoarau Fabien, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 48-62.

⁶ Hoarau Fabien, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 48-62.

⁷ Hoarau Fabien, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 48-62.

⁸ Hoarau Fabien, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean Luc (dir), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 48-62.

⁹ Guichet Jean Luc intro (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe – XIXe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

une unité originelle entre l'homme et l'animal avant de rechercher les distinctions qui font la spécificité de l'homme. Pour les matérialistes (Paul Henri d'Holbach, Julien Offray de la Mettrie, Denis Diderot), c'est également une visée déconstructiviste et critique de la notion d'âme afin de proposer une nouvelle image morale de l'homme qui rejette initialement la conception anthropocentrique.¹ La visée mécaniste et réductionniste de la connaissance du monde est réinvestie et affirmée dans l'ouvrage de la Mettrie, *L'Homme machine*, publié en 1747. Ce dernier participe à la radicalisation de la thèse de Descartes en admettant que sans âme au sens de sans esprit, l'homme n'est qu'un automate.² Pour Diderot :

« en dépit des possibilités partagées avec l'homme, l'esprit animal est entravé par des sens non seulement trop puissants, mais surtout déséquilibrés, ce qui l'asservit quasi exclusivement à celui qui domine. L'esprit humain pour sa part est dans un rapport aux sens tout à fait autre : informé par de nombreux organes dont la puissance est à peu près équivalente, il est à leur égard dans une situation comparable à celle sereine et impartiale d'un juge recevant les dépositions des témoins sans se laisser influencer par l'un plus que l'autre. »³

Pour les matérialistes, la renaturalisation de l'homme, la reconnaissance de sa part animale assure une visée morale réduisant l'anthropocentrisme et le poids du religieux. L'anthropologie des matérialistes s'appuie sur des fondements naturalistes et une anthropologie animale pour rendre compte de la complexité de l'homme. L'éducation et la culture sont présentées comme des privilèges de l'homme, en cela l'homme est chez Diderot ou Georges-Louis Leclerc de Buffon une « réussite animale ».⁴ En 1755, le sensualiste ou sensationniste, Étienne Bonnot de Condillac publie un *Traité des animaux*.⁵ Dans sa philosophie, l'animal est la « vitalité inchoative, le socle de la nature »,⁶ ce qui assure une métaphysique concrète et conforme à ce que les hommes puissent éprouver tout en maintenant la spécificité humaine. Son *Traité des animaux* est autant une référence à Montaigne qu'une critique des premiers tomes d'*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roy*, de Buffon et Louis

¹ Guichet Jean-Luc, 2010 b, « Âme des bêtes et matérialisme au XVIII^e siècle », in Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e – XIX^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 106-119.

² Ganascia Jean-Gabriel, 2010, « La querelle de l'âme des machines », in Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e – XIX^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 132-143.

³ Guichet Jean Luc, 2010 b, « Âme des bêtes et matérialisme au XVIII^e siècle », in Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e – XIX^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 114.

⁴ Guichet Jean Luc, 2010 b, « Âme des bêtes et matérialisme au XVIII^e siècle », in Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines : Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e – XIX^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 117.

⁵ Condillac [1755], 1987, *Traité des animaux*, précédé d'une introduction de Dagognet François, « L'animal selon Condillac », Paris, Vrin, 534 p.

⁶ Dagognet François, 1987, « L'animal selon Condillac », in Condillac, *Traité des animaux*, Paris, Vrin, p. 13.

Jean-Marie Daubenton.¹ Les auteurs, héritiers de l'anthropocentrisme aristotélicien et chrétien, examinent les animaux suivant leur utilité pour l'homme et ne reconnaissent que des résultats mécaniques aux actions des animaux. Condillac reproche à Buffon de perpétuer ces préjugés par crainte de trop animaliser l'homme. À la suite de John Locke, Condillac soutient que les idées ne sont pas innées, mais qu'elles se forment par l'expérience et les sens. C'est pourquoi il rejette l'usage des termes instinct et appétit parce qu'ils réduisent les capacités des animaux à élaborer des connaissances et des jugements.² Au-delà de Buffon, Condillac fustige les philosophes idéalistes et abstraits ; pour lui, le psychisme est inséparable de la corporéité, la nature est matricielle et elle ne s'appréhende que par l'empirisme et l'expérimental.

« C'est aux philosophes qui observent scrupuleusement qu'il appartient de généraliser. Ils considèrent les phénomènes, chacun sous toutes ses faces ; ils les comparent (...). Ils ne se hâtent donc pas d'imaginer ; ils ne généralisent, au contraire que parce qu'ils y sont forcés par la suite des observations. Mais ceux que je blâme, moins circonspects, bâtissent, d'une seule idée générale, les plus beaux systèmes. »³

C'est ce que reprend Charles-Georges Le Roy lorsqu'il publie en 1762, les *Lettres sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*. Il écrit « *il n'appartient qu'aux chasseurs d'apprécier l'intelligence des bêtes. Pour les bien connaître, il faut avoir vécu en société avec elles ; et la plupart des philosophes n'y entendent rien.* »⁴ La singularité de cet ouvrage tient en la personnalité de l'auteur qui est le lieutenant de chasse des rois Louis XV et Louis XVI. Le Roy – qu'Élisabeth de Fontenay surnomme le « chasseur des Lumières »⁵ - est un disciple de Condillac et un ami de Diderot, pour lequel il rédige dix-neuf articles dans l'*Encyclopédie*, la fréquentation du salon d'Holbach lui permet également de côtoyer Buffon ainsi que des physiocrates. Fort de ses observations et de son expérience de chasseur du roi, Le Roy soutient que les animaux sont intelligents et perfectibles. Cette intelligence provient de leurs sens, de leur mémoire et de l'expérience ce qui leur permet d'émettre des comparaisons. De même, les animaux sont capables de langage, d'interprétations, de jugement et ils ont de la morale.⁶

Jean-Jacques Rousseau, adepte notamment de Tertullien et de Saint Augustin, théorise la bonté naturelle de l'homme en s'appuyant sur la figure du bon sauvage dont la bonté est perdue par

¹ L'œuvre compte quinze volumes parus entre 1749 et 1767

² Dagnonnet François, 1987, « L'animal selon Condillac », in Condillac, *Traité des animaux*, Paris, Vrin, p. 13.

³ Condillac [1755], 1987, *Traité des animaux*, précédé d'une introduction de Dagnonnet François, « L'animal selon Condillac », Paris, Vrin, p. 433.

⁴ Le Roy Charles-Georges, [1762], 2017, *Sur l'intelligence des animaux*, préface de Jimenes Paul, Paris, Éditions Sillage, 186 p.

⁵ De Fontenay Élisabeth, 1998, *Le silence des bêtes*, Paris, Fayard, p. 465-478.

⁶ Le Roy Charles-Georges, [1762], 2017, *Sur l'intelligence des animaux*, préface de Jimenes Paul, Paris, Éditions Sillage, 186 p.

les vices de la civilisation. Cet état primitif retire à l'homme toutes les distinctions retenues jusqu'alors, ne lui laissant que la liberté de la volonté observable par la perfectibilité.¹ Dans ses œuvres littéraires telles que *Julie ou la Nouvelle Héloïse* paru en 1761 ou bien *L'Émile ou De l'éducation* en 1762, Rousseau sacralise la nature, il élargit la communauté de droits à l'ensemble des êtres sensibles. Pour le philosophe, l'homme a un devoir moral de pitié et de commisération envers les animaux.² Dans *L'Émile*, Rousseau insiste sur l'importance d'éduquer les enfants à bien traiter les animaux afin de former des adultes compatissants.

Le rousseauisme trouve écho dans *l'Aufklärung* allemand et la pensée criticiste d'Emmanuel Kant sous une forme plus transcendantaliste. Cependant, si Kant reconnaît une raison à l'animal, celle-ci est intériorisée dans son instinct. Ce sont des êtres achevés tandis que l'homme n'est qu'une ébauche « dont l'essence est l'éducabilité et la perfectibilité toujours inachevées ».³ Néanmoins, dans la *Métaphysique des mœurs*, paru en 1797, « Kant exige le respect dû à l'animal comme un devoir de l'homme envers lui-même ».⁴ Ce devoir est lié au fait que l'animal est comme l'homme organiquement différencié contrairement au végétal et au minéral qui sont matériellement différenciés. Bien qu'étant privé de raison réflexive, l'animal possède une valeur intrinsèque.⁵

Les débats philosophiques des Lumières brouillent les frontières entre humanité et animalité. Pour le courant matérialiste, la renaturalisation de l'homme par le truchement de sa comparaison avec l'animal, est d'abord une attaque contre la religion au bénéfice de la raison et de la science. Néanmoins, le matérialisme à l'œuvre dans *l'Encyclopédie ou le dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, participe au point de bascule entre l'époque moderne et l'époque contemporaine et pose les bases du positivisme, du scientisme et de la future religion séculière « du progrès ». À la Révolution éclot un débat sur le caractère social et politique du traitement quotidien des animaux. Les révolutionnaires proposent de nouvelles relations aux animaux rénovant l'humanité et l'animalité. Par exemple, l'Institut national des sciences et des arts propose des dissertations soumises au public pour dessiner « les contours d'une politique morale qui va

¹ Guichet Jean Luc, 2009, « L'animal comme miroir de l'homme au XVIIIe siècle » in Valérie Camos *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 73-84.

² Guichet Jean Luc, 2010 b, « Ame des bêtes et matérialisme au XVIIIe siècle » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 106-119.

³ Sylvestre Jean Pierre, 2009 « Humanité et animalité dans la pensée humaniste », in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris Quæ, p. 89.

⁴ Hurson Didier, 2010, « L'âme des bêtes : une âme en attente », in Guichet Jean-Luc (dir.) *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 67.

⁵ Hurson Didier, 2010, « L'âme des bêtes : une âme en attente », in Guichet Jean-Luc (dir.) *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 63-72.

irriguer toute la pensée républicaine du XIX^e siècle. »¹ En juillet 1802, la classe des sciences morales et politiques de propose pour son prochain prix de moral le sujet « *Jusqu'à quel point les traitements barbares exercer sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ?* ».² Ainsi, à la fin du XVIII^e, début du XIX^e siècle, la querelle demeure. Elle prend une tournure politique et juridique plus forte à partir de la Révolution³, elle « *se rapproche des débats contemporains sur la question des animaux celle mettant en cause la différence, celle des frontières, celle du droit et de l'éthique (...).* »⁴

II] Les bouleversements ontologiques du XIX^e siècle

Les Lumières ont jeté les bases d'une nouvelle appréhension du monde délestée de ses oripeaux religieux et superstitieux pour un avenir radieux grâce aux sciences et techniques. La théologie et la métaphysique cèdent le pas au rationalisme, à la classification et à l'ordonnement du monde. Cette victoire du progrès se donne à voir dans le quotidien où famines et disettes n'ont plus cours, où les progrès de la médecine et de l'hygiène assurent une meilleure longévité permettant aux pays occidentaux de réaliser leur transition démographique. L'augmentation de la population est aussi un gain de puissance tant pour l'économie qui à l'heure de l'industrialisation a besoin de main d'œuvre, que pour la politique dans le contexte d'un darwinisme social. La réussite de la prophylaxie médicale se conjugue avec l'aseptisation des mœurs et le XIX^e siècle connaît une accélération du procès de civilisation. Déjà présente au siècle des Lumières, la conception antagoniste des rapports entre les hommes et la nature – entre rationalisme et romantisme ; entre domination domestique et liberté naturelle – se renforce au XIX^e siècle avec la complexification des sciences, le contexte insurrectionnel et les injonctions politico-économiques du capitalisme industriel.

II.1) De la querelle de l'âme à la querelle de la raison

Le matérialisme des Lumières évolue vers le positivisme. La figure clé de ce mouvement est Auguste Comte qui dès 1830 théorise la loi des trois états. Cette dernière relève de transformation de schémas de pensée sur le temps long de l'histoire passant de l'état théologique à l'état métaphysique pour s'achever par l'état positif. Pour les tenants du

¹ Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse Anarchasis, 256 p. Dans son ouvrage, Serna s'appuie sur les travaux menés au début des années 1980 par le sociologue Valentin Pelosse sur ce concours de l'Institut et son rôle dans le développement de la protection animale.

² Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse Anarchasis, p. 35.

³ Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse Anarchasis, 256 p.

⁴ Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p 10.

positivisme, il s'agit de renoncer au pourquoi aristotélicien (l'origine ou la destination de l'univers) pour rechercher les lois effectives et invariables de la nature grâce aux méthodes scientifiques d'observation et d'études expérimentales. Ainsi, le positivisme est renforcé par le rationalisme et le scientisme où la connaissance ne peut être atteinte que par la science résolvant ainsi les problèmes philosophiques. Dans ce contexte, l'âme des animaux qui avait alimenté une querelle philosophique durant plusieurs siècles est exclue du champ philosophique. Elle est remplacée par celle de l'intelligence des animaux. C'est également un moyen « *d'endiguer la pensée déstabilisatrice de certains auteurs du XVIII^e et ses effets de brouillage entre humanité et animalité.* »¹ Les sciences naturelles qui se sont renouvelées, depuis la fin de la Renaissance, obtiennent une place centrale dans le monde scientifique du XIX^e siècle. Les travaux d'anatomie et de physiologie comparés appellent à une classification et taxinomie de la nature ainsi qu'un traitement de la distinction entre intelligence et instinct en vue de leur hiérarchisation selon les espèces animales dont l'homme fait partie.² Appuyée sur les travaux comparatistes des naturalistes tels que Georges Cuvier et Joseph Virey, par exemple, la distinction devient absolue entre instinct et intelligence. L'instinct ne dépendant pas du cerveau, relève du déterminisme de l'espèce et conditionne l'animal à son environnement ; les interactions avec celui-ci sont déniées. L'intelligence est d'une autre nature ; logée dans le cerveau, elle analyse le rapport au monde ce qui lui permet d'être modifiable et perfectible. La perception dichotomique du principe cartésien de l'animal-machine s'actualise par le déterminisme de l'instinct et la puissance de l'intelligence. Ainsi, selon les naturalistes de la première moitié du XIX^e siècle, empreint de positivisme et du criticisme allemand, « *l'intelligence des animaux diffère encore de celle des hommes par une sorte de défaut de centre. Elle dépend purement des sensations, donc de la périphérie, et il lui manque le deuxième élément de l'esprit, le "moi" à priori, la réflexion (...)* »³. Dès lors, « *dépourvus de réflexion, de "moi" et donc d'âme au sens spirituel du terme, les animaux "sont complètement étrangers aux sentiments qui puisent leur source dans la conscience, et à tous les mouvements qui se fondent sur la liberté morale"* ».⁴

¹ Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 124.

² Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 120-130.

³ Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 123-124.

⁴ Longet cité par Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 124.

Cette dualité donne aussi cours aux représentations sociales, politiques et culturelles du XIX^e siècle et participe du procès de civilisation par la contention de la part instinctive et brutale de l'homme. Le nouveau réductionnisme des animaux autorise leur exploitation ainsi que les expériences sur les animaux ; il influence la constitution de la médecine vétérinaire et de la zootechnie et concourt à leur diffusion. Cette distinction entre instinct et intelligence fait autorité jusqu'au Second Empire, avant d'être discutée par les évolutionnistes.

Les évolutionnistes menés par Charles Darwin tempèrent la nouvelle dichotomie réductionniste entre l'homme et l'animal. À partir de la phylogénèse, Darwin, influencé par Buffon et Lamarck, réinvestit le principe de perfectibilité des philosophes matérialistes des Lumières. Il confirme scientifiquement que l'idée de progrès est inscrite dans les lois de la nature. La spécificité humaine au regard des autres animaux n'est plus présentée comme un point culminant, mais comme l'aboutissement d'une descendance perfectible.¹ La représentation de l'animalité change, elle n'est plus l'anti-nature métaphysique de l'homme, son risque de déchéance, mais le « *souvenir de l'état présépcifique de l'humanité* ». ² Dans la lignée des sensationnistes, Darwin, dans la *Filiation de l'homme et la sélection sexuelle*, paru en 1871, énumère les capacités communes entre humains et animaux puisque tous deux possèdent les mêmes organes sensoriels. Ainsi, « *Darwin prête à l'animal : attention, curiosité, mémoire, imagination, langage, raisonnement et raison, sens moral et sens religieux. Il lui prête même la capacité de devenir fou.* » ³

L'opposition entre intelligence (réflexion) et instinct supporte également des enjeux idéologiques forts dans le contexte politique du colonialisme et de la prise de pouvoir de la bourgeoisie capitaliste. Les théories darwiniennes s'accordent et alimentent la pensée économique capitaliste du laisser-faire mais aussi politique avec par exemple le principe de « survie du plus apte » d'Herbert Spencer, l'un des principaux représentants du darwinisme social.

La volonté d'amélioration de la race ou la lutte contre sa dégénérescence sont prégnantes dans les sociétés occidentales. Le cousin de Darwin, Francis Galton, envisage la théorie évolutionniste sous l'angle de l'eugénisme et de l'amélioration héréditaire. Au positivisme de Auguste Comte s'associe le scientisme d'Ernest Renan où l'humanité doit être organisée

¹ Canguilhem Georges, 1960, « L'homme et l'animal du point de vue psychologique selon Charles Darwin », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 13, n° 1, p. 81-94.

² Canguilhem Georges, 1960, « L'homme et l'animal du point de vue psychologique selon Charles Darwin », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 13, n° 1, p. 85.

³ Canguilhem Georges, 1960, « L'homme et l'animal du point de vue psychologique selon Charles Darwin », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 13, n° 1, p. 87.

scientifiquement. Cette organisation de la société selon les lois de la nature inspire alors les théories racistes, sexistes, colonialistes et impérialistes des pays occidentaux.¹ À l'échelle nationale, c'est également l'acceptation d'une société inégalitaire. C'est dans ce contexte que paraît en 1895 la *Psychologie des foules* de Gustave Le Bon pour qui la masse du peuple et des peuples sont soumis à leurs bas instincts ce qui justifie qu'une élite savante et modère soit au pouvoir. La gestion rationnelle de la société passe par l'éducation qui doit libérer le plus grand nombre de leurs illusions métaphysiques et théologiques. Comme évoqué précédemment, l'institutionnalisation des sciences expérimentales que sont la zootechnie et la médecine vétérinaire entend rompre avec l'empirisme des époques précédentes et vise l'amélioration, mais aussi la spécialisation des races animales.² Le réductionnisme cartésien de l'animal-machine s'impose afin que les animaux répondent notamment aux besoins économiques et scientifiques des humains.

Comme au XVII^e siècle, avec Jean de La Fontaine et ses fables, « *la domestication et l'instrumentalisation des bêtes rentrent cependant en opposition avec un sentiment, une aspiration (...) de l'amour de la liberté.* »³ En réaction à ce rationalisme triomphant, le romantisme du début du XIX^e siècle, suivi du transcendantalisme et le néoromantisme font l'éloge de la nature, de ses mystères et des animaux qui troublent l'âme humaine. Le romantisme transpose dans les arts la *Naturphilosophie* allemande. En effet, la lutte contre la théologie amène l'homme moderne à se penser au travers de nouvelles figures et notamment celle de l'animal-miroir lui permettant une réappropriation de lui-même grâce à l'altérité animale.⁴ Ainsi, les œuvres littéraires romantiques et néoromantiques du XIX^e siècle entremêlent humanité et animalité, spiritualité et bestialité.⁵ En France, Alphonse de Lamartine est l'une des figures de proue du romantisme et des poèmes à l'instar de *Tu ne verseras aucun sang* se réclame de la commisération à l'égard des animaux au nom de la bienveillance fraternelle. Son « *on n'a pas deux cœurs, l'un pour l'homme, l'autre pour l'animal. On a du cœur ou on en a pas* » devient une référence des protecteurs des animaux, encore usité

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

² Porcher Jocelyne, 2010, « Raison et déraison de la zootechnie », *Cochons d'or. L'industrie porcine en question*, Paris, Quæ, 256 p.

³ Hoarau Fabrice, 2010, « Entre anthropologie et politique : les animaux de La Fontaine », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 54.

⁴ Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161p.

⁵ Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 120-130.

– Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

aujourd'hui.¹ Dans cette littérature, le regard de l'animal s'oppose implicitement au langage humain tout en portant une interrogation métaphysique, par le marquage de son appartenance au cosmos. « *La figure de la bête soutient donc une protestation contre l'assimilation de l'intelligence à la raison, de la conscience morale à la réflexion, de l'aspiration au progrès à la seule ambition humaine.* »² De même, ce courant récuse la victoire pragmatique des théories de l'animal-machine :

« *les particularités qui définissent les espèces n'entament en rien la communauté des êtres (...). L'animal est reconnu dépositaire des puissances cosmiques : il ne détient pas la spécificité de l'activité réflexive réservée à l'être humain, mais il possède, sur un mode participatif, une âme individuelle qui l'éloigne des mécanismes répétitifs de la machine.* »³

L'industrialisation des sociétés occidentales au XIX^e siècle participe à l'urbanisation de celles-ci du fait l'exode rural fournissant la main-d'œuvre nécessaire aux usines. Ceci induit de nouveaux rapports aux animaux et peu à peu se dessine une dichotomie entre les animaux d'affection et les animaux de rente comme évoquée précédemment. C'est aussi un temps où le sauvage entre dans la ville avec la création et le développement des ménageries et des zoos qui mettent en spectacle l'exotisme des races animales ainsi que le colonialisme associé au racisme avec les présentations de races humaines dites inférieures dans des « ethnoshows ». ⁴ Le sauvage est montré, mais il est contenu, encagé. Héritage des ménageries royales, les zoos répondent aux nouvelles exigences citadines, ce sont des lieux à la fois de réserve pour le développement de la connaissance scientifique, mais aussi des lieux de promenade et de loisirs. ⁵ Les créations de zoos au XIX^e siècle marquent également l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture urbaine. Ce chamboule-tout scientifique, économique, politique, social et culturel du XIX^e siècle refonde les rapports entre humains et animaux et leurs représentations. Si l'on accepte l'exploitation des animaux dans les différents secteurs des besoins humains, la morale kantienne et les nouvelles sensibilités en appellent à l'émergence d'une exploitation empreinte de sollicitude et posent les bases d'une éthique animale et des réflexions concernant un droit de l'animal.

¹ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 234 p

² Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p.127.

³ Hurson Didier, 2010, « L'âme des bêtes : une âme en attente », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 69.

⁴ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

⁵ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.

III] La remise en cause de nos liens anthropozoologiques : l'animalisme

Sans véritable discontinuité, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les réflexions philosophiques interrogent les rapports entre humanité et animalité ainsi que l'anthropocentrisme, mais cette fois au prisme de la barbarie humaine. L'humanisme est profondément bouleversé par la découverte des camps d'extermination témoignages de cruauté et du pouvoir dévastateur de l'homme dit civilisé. Si l'homme qui s'était extirpé de sa condition animale grâce à la civilisation peut retomber dans sa bestialité à tout moment, quels sont alors les marqueurs qui font de l'être humain, un être à part ? L'éthologie renouvelle les modèles épistémologiques et peu à peu l'animal-objet devient un animal sujet. La subjectivation de l'animal (son intelligence, son âme, etc.) a parcouru l'histoire de la philosophie mais elle a toujours été à l'aune de l'homme. Au XX^e siècle, la forme de ces réflexions philosophiques morales est de plus en plus discutée et une philosophie zoocentrique voit le jour qui entend remplacer la philosophie anthropocentrique pour ces questions de relations homme-animal.

La prospérité économique des Trente Glorieuses marque l'avènement de l'*American way of life*, référentiel idéologique des sociétés occidentales. Cette expression repose sur la consommation de masse appuyée sur une classe moyenne élargie. C'est l'accès aux objets de la vie quotidienne (électroménager, voitures, par exemple), puis aux loisirs et surtout la diffusion de la culture américaine : codes vestimentaires, alimentation, cinéma et série télévisée, musique, etc. Dans ces sociétés occidentales, ancrées dans l'économie capitaliste, tout devient marchandise. Les animaux n'échappent pas à ce phénomène. La zootechnie correspond à une technoscience visant le perfectionnement de la matière animale. Elle est connexe à l'industrialisation et aux principes fordien et taylorien de production et de rationalisation technico-économique des sociétés occidentales. Les animaux de rente sont désincarnés, ils deviennent un produit animal, un substrat dont on extrait de la matière. Ils sont élevés en batterie, abattus à la chaîne et consommés en masse.¹ Les recherches scientifiques – qu'elles soient propres aux animaux, à la médecine, à la psychologie, à la pharmacie, à l'espace ainsi que leurs applications industrielles dans la pharmacie, la cosmétique, l'automobile, etc. – utilisent en masse l'expérimentation animale. Les animaux de compagnie n'échappent pas à ce phénomène, les races sont miniaturisées et la sélection poussée à l'hypertype.

¹ Porcher Jocelyne, 2009, « Culture de l'élevage et barbarie des productions animales », in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 161-174.

Face à cette réification et ce consumérisme de l'animal, de nouvelles associations dites de la cause animale dénoncent l'immobilisme des premières associations de protection animale qui par les normes de bien-être animal adoucissent leur exploitation, mais ne la remettent pas en cause. Une nouvelle lutte est en jeu et le combat entraîne la radicalisation de l'ensemble des militants du simple activiste à l'intellectuel.

III.1) De l'animal objet à l'animal sujet

III.1.1) De l'animal objet...

Suite au débat qui oppose les zoologistes, vétérinaires mais aussi philosophes sur l'intelligence ou l'instinct des animaux, au tournant du XX^e siècle, Ivan Pavlov effectue un ensemble de tests montrant les liens entre un stimulus et l'automatisme de la réponse qu'il nomme le conditionnement. Cependant, le rapport de Pavlov aux chiens d'expérimentation semble plus ambigu que la réception et la diffusion qui en a été faite.¹ Certes, Pavlov a sacrifié des chiens sur l'autel de la science, mais ces chiens étaient nommés, il avait le souci d'atténuer leurs souffrances et leur écrivait des épitaphes poétiques. De même, à force d'être en contact avec les chiens, Pavlov notait dans ces cahiers les états d'âme de ceux-ci, affirmait qu'ils étaient doués de personnalité et voyait en eux de véritables partenaires de travail. « *Le physiologiste ne laissait pas seulement place aux sentiments pour les animaux, il était partisan d'une démarche anthropomorphique et zoomorphique.* »² La réception des théories de Pavlov fut réduite à la part du conditionnement. De là, les psychologues américains, Conwy Lloyd Morgan puis John Watson, établirent des postulats de protocole scientifique dans le but de faire de la psychologie une science naturelle expérimentale et objective. Ils rompent avec la zoologie naturaliste du XIX^e siècle en transformant la biologie en une prérogative du laboratoire dont l'épistémologie repose sur le contrôle, la répétabilité des expériences, leurs quantifications. Il faut se départir de la métaphysique et adopter une épistémologie naturaliste et rationaliste. Les scientifiques se doivent d'être neutres vis-à-vis de leur sujet de recherche qu'ils soient humains ou animaux et pour cela se défaire de leur propre affectivité et nient l'investissement subjectif de l'animal dans les protocoles mis en place.³ Pour Morgan, le scientifique ne doit pas projeter sur l'animal d'états mentaux ou des facultés intellectuelles, car n'ayant pas accès à sa subjectivité, puisqu'il ne parle pas, il est impossible d'établir s'il est possesseur de telles facultés. Le principe de

¹ Fauvel Aude, 2016, « Des rats, des chiens et des psys », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2016, n° 28, p. 7-23.

² Fauvel Aude, 2016, « Des rats, des chiens et des psys », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2016, n° 28, p. 14.

³ Fauvel Aude, 2016, « Des rats, des chiens et des psys », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2016, n° 28, p. 7-23.

parcimonie ou « canon de Morgan » en postulat interprétatif doit donc s'appliquer. Dans cette quête d'objectivité, le recours à l'empirisme est soupçonné d'anthropomorphisme. Par la réduction des capacités animales, ces principes scientifiques ont renforcé la représentation de l'animal-machine reprenant implicitement la réponse ou le comportement mécaniste des animaux. Dans les années 1960, la question de l'affectivité des expérimentateurs est à nouveau questionnée par Robert Rosenthal, professeur de psychologie américain. Pour ce dernier, le fait de faire preuve d'affectivité envers les animaux induit des artefacts et fait du scientifique un amateur. Or l'affectivité et l'amateurisme relèvent de la sphère privée, profane ; elle n'a donc rien à faire dans la sphère du travail, dans le lieu aseptisé, sans émotion, du laboratoire. Il réaffirme ainsi l'importance du détachement de Watson et Morgan pour certifier l'objectivité et la crédibilité de l'expérience. Ainsi, « *un bon expérimentateur est un quiconque impersonnel capable de faire exister un quiconque impersonnel.* »¹ La variabilité des individus n'est pas appréhendée, ce sont les effets de variables préalablement définies au sein des protocoles lisibles statistiquement qui prévalent. Ce lissage des compétences s'appréhende également dans le lissage des apprentissages. Au cours de la même période, Edward Thorndike et Burrhus Frederic Skinner, comportementalistes américains, conceptualisent le béhaviorisme. Ils élaborent le concept de conditionnement opérant au cours duquel l'animal agit en vue d'une récompense. Ils adjoignent à ce conditionnement des renforcements positifs où l'animal est récompensé lorsqu'il donne la bonne réponse ou des renforcements négatifs où il est sanctionné en cas de mauvaise réponse.² De même, en gage d'objectivité, surtout d'absence d'anthropomorphisme, la sémantique expulse les émotions et l'affectivité et « *masque la nature réelle de ce qui se passe.* »³ Par exemple, l'animal n'est pas « heureux », il réagit à des stimuli de récompense, de même, l'« évitement » s'emploie en lieu et place de « douloureux » ou « effrayant ». Cette autorité du laboratoire où tout est réflexe conditionné par un apprentissage domine le champ de recherche américain et demeure encore prédominante dans les protocoles actuels.

Cependant, la pertinence du modèle laborantin est remise en cause par les tenants de l'éthologie objectiviste, Niko Tinbergen et Konrad Lorenz pour qui la science du comportement animal est une science de terrain. Les recherches de Lorenz proposent une explication évolutionniste de l'instinct sans que la causalité du comportement ne repose sur un principe vitaliste, finaliste ou

¹ Despret Vinciane, 2009 b, « D'un dualisme bien utile », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009, volume 3, n° 3 p. 390.

² Porcher Jocelyne et Nicod Sophie, 2017, « Les chevaux au laboratoire, entre conditionnement et travail », *Écologie & Politique*, n° 54 Travail animal, l'autre champ du social, 2017/1, p. 79-86.

³ Singer Peter, [1975] 2012, *La libération animale*, Paris, Payot & Rivages, p. 137.

mécaniste. Lorenz et Tinbergen reprennent l'idée, déjà présente chez les naturalistes des Lumières comme Le Roy, d'engagement émotionnel et passionnel pour étudier les animaux dans leur espace. « *Aux yeux de Lorenz, le "bon" éthologue partageait des caractères avec les chasseurs ou les paysans, dont les activités se situaient sur le terrain.* »¹ Lorenz reproche aux behavioristes d'avoir nié les autres capacités cognitives des animaux pour souscrire à la pensée opérationnelle et « *technomorphique* » et n'accorder que de la valeur aux résultats mathématiques pour acquérir une reconnaissance scientifique.² Nonobstant, afin de gagner en respectabilité, l'éthologie de Tinbergen et de Lorenz a souscrit aux mêmes épistémès que la recherche en laboratoire notamment le contrôle et la répétabilité. S'ils reconnaissaient l'existence de la subjectivité des animaux, ils estimaient qu'elle n'était pas pertinente pour expliquer le comportement, rejoignant en cela le « canon de Morgan ».

Ces approches behavioriste et objectiviste s'intéressent « *à un individu moyen ou idéal et suppose directement que tous les individus percevront le stimulus [ou l'apprentissage] de la même manière. (...) Tout acte recevra une interprétation générique qui prévaut pour tout animal* ». ³ Un entre-deux se met alors en place : la station expérimentale, où l'animal est en semi-liberté, pouvant donner libre cours aux comportements propres à son espèce, mais où il est facile de mettre en place des protocoles de recherche répondant à la méthodologie objectiviste.⁴ Aujourd'hui encore, l'étude du comportement animal demeure le monopole de l'éthologie comportementale qui produit un syncrétisme du behaviorisme et de l'éthologie objectiviste.

La position épistémologique de Lorenz est au carrefour de deux conceptions opposées de la psychologie : d'une part, la psychologie réductrice et mécaniste des behavioristes pensée par Watson et Morgan et d'autre part la psychologie vitaliste de Jacob von Uexküll puis de Frederick J.J. Buytendijk.

III.1.2) ... à l'animal sujet

En réaction au behaviorisme, un second courant, assez marginal dans les sciences de la nature, se développe en prenant en compte l'animal comme un sujet capable de percevoir et

¹ Thomas Marion, 2010, « Entre laboratoire et terrain : les recherches sur le comportement animal au début du XXe siècle », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 286.

² Litzelmann Jenny, 2010, « Redéfinitions des notions d'instinct, d'inné et d'acquis chez Konrad Lorenz », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 305-318.

³ Calatayud François, 2010, « Du comportement "fait de nature" au discours de l'éthologiste. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 327.

⁴ Thomas Marion, 2010, « Entre laboratoire et terrain : les recherches sur le comportement animal au début du XXe siècle », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 281-303.

d'agir. Contrairement à ce qu'affirmait Martin Heidegger, Uexküll démontre que les animaux ne sont pas pauvres en monde. L'animal sujet, construit son propre univers à partir de ses sens et de ses interactions avec les stimulations et les influences (*Merkwelt*) qui s'y trouvent ; c'est ce qu'il nomme l'*Umwelt*. Ce monde se divise en trois principaux espaces : l'espace visuel, l'espace tactile et l'espace d'action ou kinesthésique. Le temps entre également dans les composantes de l'*Umwelt*, car il ne peut y avoir aucun sujet vivant sans temporalité. Le rapport au temps diverge autant d'une espèce à l'autre que d'un individu à un autre au sein d'une même espèce. Ainsi, pour le biologiste allemand, le comportement est un langage à deux voix : celle de la situation et celle du sujet. L'animal a une image prospective qui varie en fonction de l'action proposée par la situation.¹ Uexküll porte un regard neuf sur le monde animal en observant et analysant les comportements adaptatifs, interactifs et sociaux des animaux puisque les animaux dominent leur temps et leur milieu. Dans sa continuité, Buytendijk affirme que « *le terme de sujet est plus large que celui de conscience. Ce terme désigne un mode d'existence qui s'affirme comme le fondement d'une réceptivité aux significations intelligibles et en même temps d'une activité qui crée ces significations et y répond intelligemment.* »² Pour le biologiste hollandais, l'existence se manifeste par un comportement dans une situation donnée. Il poursuit en soulignant que les animaux domestiques ont un monde enrichi, voire une seconde nature, par l'habitude qu'ils ont de vivre avec les autres animaux et les humains. Pour lui, les animaux domestiques – à la différence des animaux sauvages – sont capables de comprendre les attitudes et expressions humaines, mais aussi la signification de leurs actes. Pour Uexküll et Buytendijk, la multiplicité des facteurs intervenant dans les *Umwelten* empêche d'établir une réalité objective du milieu, il est intrinsèquement subjectif. À leur suite, Kurt Goldstein et Erwin Straus continuent de déconstruire l'approche atomiste et mécaniste du béhaviorisme en montrant que ce qui est tenu comme un réflexe est déjà un comportement qui doit être compris comme l'expérience vécue de l'animal.

À la fin des années 1970, les paradigmes de l'éthologie sont renouvelés par la primatologie dans une approche moins empreinte de virilité avec les travaux de Jane Goodall, Shirley Strum ou encore Barbara Smuts. Cette dernière explique que la méthodologie imposée par la science objectiviste dont l'injonction est de ne pas influencer les attitudes des animaux, de faire semblant de ne pas être là, est vouée à l'échec. Smuts décide donc d'entrer en relation avec la

¹ Duicu Dragos, 2019, « La téléologie cachée dans la pensée biologique de Uexküll », *Revue de métaphysique et de morale*, 2019|1, n° 101, p. 91-100.

² Buytendijk cité par Calatayud François, 2010, « Du comportement "fait de nature" au discours de l'éthologiste. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 325.

colonie de babouins qu'elle observe.¹ Cette entrée en relation modifie de fait la perception de l'altérité animale et admet sa subjectivité. Par la suite, l'approche en psychologie cognitive et étho-phénoménologique de Georges Canguilhem ou de Maurice Merleau Ponty reconnaît en l'animal le sujet d'un monde, ce qui permet un regard non plus explicatif, mais compréhensif. Pour Merleau-Ponty, l'animal est une autre forme d'existence qui s'exprime par son corps. Le comportement animal est équivoque, car il dépend de la façon dont l'individu habite son monde. Le philosophe précise que cette équivocité est renforcée chez les animaux domestiques, car du fait de leur seconde nature, leur interprétation d'un objet peut être double.² L'éthologue cognitive, Francis Varela, s'inspire également de la phénoménologie. Pour lui, la cognition dépend de la capacité d'un individu à agir sur son milieu en fonction des évolutions de celui-ci. L'activité cognitive d'un individu est ainsi une émergence active d'un monde de sens qui rend possible l'action.³ Plus l'animal est capable d'assimiler les changements de son environnement et d'adapter son comportement en conséquence, plus sa cognition sera dite élevée. Ces éthologues ont observé comment les animaux investissent et utilisent leur espace. À partir de ces repérages, ils ont mis au jour le fait que les zones préférentielles des animaux variaient d'un individu à l'autre et influençaient les capacités d'apprentissage. Dès lors, les notions de sens et d'*Umwelt* empêchent la standardisation des protocoles expérimentaux utilisant des individus déclarés moyens en vue d'une essentialisation.⁴ À l'inverse, le protocole de recherche mis en place vise à montrer toute la diversité des réponses de l'animal (et non plus les réactions) ainsi que la variabilité individuelle. De plus, en reconnaissant à l'animal une intentionnalité, l'éthologie comportementale phénoménologique s'inscrit dans une perspective dynamique voire herméneutique, où le scientifique met en mots (le répertoire comportemental) ce paysage de sens pour le rendre compréhensible. Cela met au jour, la propre subjectivité de l'éthologue qui selon la situation qu'il observe, la décrit avec plus ou moins de finesse ou d'emphase. La mise en discours est une «*étape [qui] illustre à quel point l'étude du comportement consiste plus à poser un regard particulier, à interpréter une situation qu'à réaliser une quantification neutre, objective et réaliste.*»⁵

¹ Despret Vinciane, 2009 b, « D'un dualisme bien utile », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009, volume 3, n° 3 p. 386-405.

² Burgat Florence, 2010, « Introduction. Penser le comportement : au fondement des options épistémologiques », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 17-49.

³ Calatayud François, 2010, « Du comportement "fait de nature" au discours de l'éthologiste. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 323-342.

⁴ Calatayud François, 2010, « Du comportement "fait de nature" au discours de l'éthologiste. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 323-342.

⁵ Calatayud François, 2010, « Du comportement "fait de nature" au discours de l'éthologiste. Réflexions sur la place de la subjectivité en éthologie », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 333.

En s'inscrivant dans les sciences de la nature, l'étude des comportements relève intrinsèquement de l'essentialisme qui envisage l'animal de manière monolithique et mécaniste. À l'inverse, l'approche du comportement par la phénoménologie reconnaît la vie conative des animaux, ils sont sujets d'une vie et ses activités sont créatrices de sens.¹ Ces subjectivités animale sont rendues visibles par la médiatisation des travaux des primatologues ce qui transforme les représentations de la société sur l'animalité. Désormais, il s'agit de « *tenter l'expérience inédite qui consiste à regarder le monde à travers les yeux d'autres espèces.* »²

III.1.3) La promotion médiatique de l'animal sujet

Cette métamorphose de l'animal objet en animal sujet qui s'instaure comme un nouvel archétype de l'inconscient collectif s'appréhende aussi par l'évolution du nouvel appareillage technique de la production d'images. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle apparaît la photographie puis au XX^e siècle, le cinéma, la télévision et enfin le digital. Ce nouvel appareillage technique produit de nouvelles représentations du réel (comme cela a pu l'être en son temps avec l'essor de l'imprimerie) « *qui influencent notre sensibilité collective et modifient nos mœurs et nos pratiques.* »³ Dès lors, l'image dans les sociétés occidentales contemporaines devient une nouvelle herméneutique. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les films animaliers présentent les rapports entre humains et animaux sous forme de combats cathartiques entre humanité et animalité. La découverte macabre et horrifiante des camps d'extermination et l'effroi suscité par l'emploi de la bombe atomique transforment le rapport occidental au monde où la valeur du sensible devient hégémonique. Désormais, les documentaires animaliers privilégient la beauté et l'émotivité du monde animal, insistent sur l'importance de sa préservation à l'exemple des documentaires militants de Jean-Yves Cousteau ou plus récemment ceux de Yann Arthus-Bertrand. Ces reportages sont une spectacularisation des *Umwelten* animaux et par analogie, ils replacent l'homme au sein du monde naturel.⁴ Le message qui sous-tend ces documentaires est la présentation de l'animal comme une altérité sensible qui peut être aussi bien réconfortante que fragile, mais aussi humiliée ou bafouée. La sympathie de l'espèce humaine envers les autres espèces glisse peu à peu vers l'empathie pour

¹ De Fontenay Élisabeth, 2010, « Ceux que les animaux ne regardent pas », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 399-412.

² Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, p. 295.

³ Celka Marianne, 2020, *Animalisme, éthique du cheval et bien-être animal*, webconférence IFCE 25/07/2020, <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/economie-et-filiere/animalisme-ethique-du-cheval-et-bien-etre-animal/>, consulté le 25/06/2020.

⁴ Celka Marianne, 2009, « L'homme de la condition postmoderne dans son rapport à l'animal », *Sociétés*, 2009/4, n° 106, p. 81-86.

finir dans une contagion des émotions.¹ Plus que les documentaires, les films d'animation tels que ceux des studios Disney ou Blue Sky ont profondément métamorphosé nos représentations de la figure animale et ont participé à l'institutionnalisation de l'animal sujet. Les films produits par les studios d'animation américains sont des chefs-d'œuvre initiaux d'anthropomorphisme.

La puissance et l'efficacité des images décuplent le pouvoir transformateur de cette nouvelle représentation de l'animal-sujet, l'animal-alter ego. Les portraits d'animaux que nous consommons à travers les photos, les films ou les vidéos nous façonnent en retour. Cela nous conditionne «à entrevoir une nouvelle éthique de l'esthétique empreinte d'émotionnel, de sensationnel et de compassionnel.»² Par sa diffusion hégémonique, les films américains d'animation, de fantasy ou de science-fiction reconfigurent l'imaginaire collectif tout en liquidant d'autres imaginaires possibles,³ à l'exception de celui des mangas et animés japonais. Esthétique qui se renouvelle et se renforce dans le développement de vidéos *kawaiï* (mignonnes en japonais) sur le net.

Dans ce contexte, les images médiatiques et les arts populaires font des animaux des icônes et des symboles à la puissance évocatrice jusque-là inégalée, contribuant alors à la mise en place de dispositifs démopédiques de sensibilisation à la cause animale. La frontière de l'humanité et l'animalité se réduit avec l'admission d'un animal sujet. La reconnaissance de sa sensibilité interroge nos relations de domesticité et contribue à forger l'indignation que suscitent les formes outrancières d'exploitation animale. La perspective s'ouvre alors à ce que l'animal obtienne une reconnaissance juridique et des droits. C'est ce qu'entreprennent la théorisation philosophique de l'antispécisme et son application idéologique, le véganisme.

III.2) Des théories philosophico-juridiques anthropocentrées aux théories philosophico-juridiques zoocentrées

À partir des années 1970, une ligne de partage se dessine puis s'amplifie entre d'un côté la tradition philosophique antique qui relève de l'humanisme et de l'autre une éthique animale fondée sur le concept d'antispécisme. Les débats sur les rapports entre humanité et animalité demeurent toujours aussi vifs et continue de varier en fonction des apports scientifiques.

¹ Celka Marianne, 2012 b, « Véganisme et idéologie du *Pathos* », *Les cahiers psychologie politique*, [en ligne] numéro 20, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2035>, consulté le 04/03/2017, 6 p.

² Celka Marianne, 2009, « L'homme de la condition postmoderne dans son rapport à l'animal », *Sociétés*, 2009/4, n° 106, p. 85.

³ Celka Marianne, 2020, *Animalisme, éthique du cheval et bien-être animal*, webconférence IFCE 25/07/2020, <https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/economie-et-filiere/animalisme-ethique-du-cheval-et-bien-etre-animal/>, consulté le 25/06/2020.

III.2.1) La philosophie humaniste

Dans sa forme actuelle, ce courant philosophique maintient une différence générique entre les mondes humains et les mondes animaux. L'animal demeure pensé à l'aune de l'humain dans ce qu'il a en commun ou ce qu'il n'a pas, et contribue donc à la singularité de l'homme. La distinction émane principalement de la subjectivité au sens d'une intériorité psychique morale et rationnelle d'un être qui maîtrise l'abstraction, les symboles et la création réfléchie. L'ontologie rationaliste est réitérée, la nature relève de l'instinct et c'est la culture qui singularise l'espèce humaine. En cela, la philosophie humaniste actuelle revient sur la philosophie criticiste allemande de Johann-Gottlieb Fichte et Emmanuel Kant : l'homme est un animal non achevé que la culture rend sans cesse perfectible. De même, la dualité instinct et intelligence perdure. Les mécanismes biologiques instinctuels se situent au niveau de la nature et grâce aux connaissances éthologiques sur le comportement des animaux, il est possible de prédire le comportement d'un animal dicté par l'instinct lors d'une situation donnée. L'animal est, dans cette philosophie, naturellement déterminé. Outre sa part animale, l'être humain dispose d'un registre socioculturel qui complexifie les possibilités de solutions à une situation donnée, il devient donc imprévisible. C'est pourquoi l'homme crée artificiellement, par la culture, un environnement stable qui lui signifie des conduites. Selon Cornelius Castoriadis, la culture nécessite une imagination projetée sur une intentionnalité minimale. Dès lors, l'humain se singularise par son imagination, sa logique, sa culture pour lui-même qui sont au-delà des simples satisfactions biologiques. Il se situe entre l'être et l'avoir. Son activité relève à la fois d'un environnement matériel donné et d'une projection extérieure d'intentions subjectives. « *La différence entre l'homme et l'animal réside précisément dans la nécessité où le premier se trouve pour assurer sa survie individuelle de passer par une médiation collective d'essence culturelle.* »¹

La première des nouvelles formes de critique de l'anthropocentrisme de la philosophie rationaliste s'est fait dans une perspective continuiste néodarwinienne. Ces études portent sur les capacités animales au regard de la culture, du langage, etc. Suite à ces recherches, le préfixe *proto* est accolée à ces capacités consolidant l'unicité de l'homme. Selon Florence Burgat, cette critique manquait sa cible puisqu'elle demeurait tributaire du référent humain pour penser l'animal. Pour la philosophe, le tropisme anthropocentrique de la philosophie doit être déconstruit par d'autres approches telles que les philosophies analytiques nord-américaines qui

¹ Sylvestre Jean-Pierre, 2009, « Humanité et animalité dans la pensée humaniste » in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 85-97.

ont permis l'émergence de la philosophie animaliste produisant des œuvres morales majeures. Toutefois, Burgat critique le manque de prise en compte de l'histoire de la philosophie et de l'histoire des constructions anthropologiques. Ces histoires des sciences sont pourtant prises en compte dans l'approche déconstructrice de l'humanisme de Jacques Derrida, dans sa zoopolitique mais aussi dans la philosophie phénoménologique qui permet de penser l'animal au prisme de son expérience vécue.¹

III.2.2) La philosophie utilitariste de Peter Singer

Au début des années 1960, l'Anglaise Ruth Harrison, élevée suivant les préceptes de Henry Salt, mène une enquête dans la filière agroalimentaire. Elle en publie les résultats en 1964 dans *Animal Machines. The New Factory Farming Industry* où elle dénonce le système des productions animales mis en place par l'industrie agroalimentaire. L'impact de l'ouvrage est si conséquent que le gouvernement britannique charge le « comité Brambell » d'établir un rapport sur l'élevage industriel et de fournir des préconisations éthiques. En 1968, le gouvernement britannique entérine une loi définissant les premières normes de bien-être animal dans les élevages.²

Peu après, en 1972, des universitaires anglais se réunissent et forment le « groupe d'Oxford » engagé dans la cause des droits des animaux. Le groupe est mené par Richard D. Ryder qui formule la notion de spécisme. Sa définition actuelle est la suivante :

« Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme et le sexisme sont respectivement à la race et au sexe : la volonté de ne pas prendre en compte (ou de moins prendre en compte) les intérêts de certains au bénéfice d'autres, en prétextant des différences réelles ou imaginaires, mais toujours dépourvues de lien logique avec ce qu'elles sont censées justifier. En pratique, le spécisme est l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines. Les animaux sont élevés et abattus pour nous fournir de la viande ; ils sont pêchés pour notre consommation ; ils sont utilisés comme modèles biologiques pour nos intérêts scientifiques ; ils sont chassés pour notre plaisir sportif. La lutte contre ces pratiques et contre l'idéologie qui les soutient est la tâche que se donne le mouvement de libération animale. »³

¹ Burgat Florence, « État des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2019/3, tome 144, p. 295-308.

² Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

³ <https://www.cahiers-antispecistes.org/le-specisme/>, consulté le 16 avril 2017.

Le groupe d'Oxford de Ryder influence de nombreux philosophes et juristes anglo-saxons, notamment, Peter Singer, Tom Regan, Andrew Linzey. La doctrine antispéciste est développée et médiatisée par Singer dans *Animal Liberation* paru en 1975. Singer est un philosophe australien, titulaire d'une chaire de bioéthique à Princeton. Adeptes de la philosophie utilitariste de Jeremy Bentham, il inclut les animaux dans son système de pensée où il évoque tout autant les handicapés, les séniles et les comateux. De l'utilitarisme hédoniste de Bentham, il passe à un utilitarisme des préférences. Ce n'est plus la prise en compte de l'égalité des plaisirs et des douleurs qui est prise en compte, désormais les conséquences des actes se comptabilisent à l'aune du rapport entre les préférences et les frustrations. Pour Singer, la vie n'a pas de valeur intrinsèque, ce sont certaines qualités telles que la conscience ou la raison qui lui en donnent et font de l'individu, une personne juridique. Ainsi, un animal éprouve autant voire plus d'intérêt à vivre qu'un nouveau-né, une personne en état végétatif, un handicapé profond.¹ Dès lors, la mort de tout être préférant vivre nuit à l'utilité générale, c'est pourquoi les droits inaliénables accordés aux humains, l'*habeas corpus*, doivent être étendus aux animaux.² L'éthique animale des défenseurs de la libération animale reconnaît aux animaux le fait d'être une personne juridique, du fait de leur sentience. Le terme de *sentience* est dans la langue française un néologisme récent dont la définition est « *pour un être vivant, capacité à ressentir les émotions, la douleur, le bien-être, etc., et à percevoir de façon subjective son environnement et ses expériences de vie* ». ³ Dans son rapport sur le bien-être animal dans l'Union européenne, paru en 2017, Donald M. Broom, donne une définition de *sentience* comprenant cinq degrés émotionnels : « *un être "sentient" est capable : d'évaluer les actions des autres en relation avec les siennes et de tiers ; de se souvenir de ses actions et de leurs conséquences ; d'en évaluer les risques et les bénéfiques ; de ressentir des sentiments ; d'avoir un degré variable de conscience.* » ⁴ Cette représentativité philosophico-politique de l'animal marque la ligne de fracture avec la philosophie humaniste. Dans cette dernière, la capacité à se détacher de ses intérêts immédiats marque la dignité et la liberté humaines et c'est en cela que l'homme est un authentique agent juridique.⁵ Afin d'assurer son intégrité intellectuelle et qu'il ne lui soit pas

¹ Singer Peter, [1975] 2012, *La libération animale*, Paris, Payot & Rivages, 480 p.

² En 1993, le projet *Great Ape* que mènent P. Singer avec P. Cavalieri débouche sur la reconnaissance d'une communauté des égaux entre les grands singes et les humains. En 2017, le tribunal de Mendoza en Argentine décide qu'une femelle chimpanzé détenue dans le zoo de la ville doit, au nom de l'*habeas corpus*, rejoindre une réserve naturelle pour y vivre en liberté avec ses congénères.

³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sentience/188305?q=sentience#11072520> consulté le 24/08/2020. À noter qu'au 24/08/2020, la définition de sentience n'est présente que dans le Larousse et qu'il n'y a aucune définition dans les deux dictionnaires de référence (Larousse et Le Robert) pour l'adjectif qualificatif sentient <https://dictionnaire.lerobert.com/sentience> consulté le 24/08/2020.

⁴ Guillaume Astrid et Gagnon Anne Claire, 2017, « Les animaux, ces êtres doués de "sentience" », <https://theconversation.com/les-animaux-ces-etres-doues-de-sentience-82777> consulté le 20/08/2020.

⁵ Sylvestre Jean-Pierre, 2009, « Humanité et animalité dans la pensée humaniste » in Camos Valérie *et al.*, *Homme et animal, la question des frontières*, Paris, Quæ, p. 85-97

reproché tout sentimentalisme à l'égard des animaux, Singer signifie dès le début de son ouvrage qu'il n'a aucun goût pour les animaux domestiques, sa détermination à agir ne vient pas de son amour des animaux, mais bien de la colère, de l'indignation et de sa volonté de dévoiler les préjugés qui sous-tendent les relations de domination et d'exploitation des humains envers les animaux.¹ Pour le philosophe, le spécisme s'opère dès lors que l'humain fait preuve d'égoïsme en accordant plus de poids aux intérêts de son espèce. Le spécisme n'est qu'une idéologie du mépris de l'autre qui émane de la loi du plus fort.

Selon Singer, dans la première édition d'*Animal Liberation*, même infléchie sur un utilitarisme des préférences, toutes les vies ne se valent pas. Malgré l'égalité de considération des intérêts, il existe des exceptions où un animal peut être exploité ou abattu si cela sert les intérêts du plus grand nombre. L'égalité de considération des intérêts ne correspond pas à une égalité des droits. En cela, la version initiale de l'utilitarisme singérien s'apparentait au *welfarisme*.² Cette position lui vaut de très nombreuses critiques auprès de philosophes moralistes et des juristes engagés dans la cause animale à l'instar de Tom Regan ou Gary Francione. C'est pourquoi Singer dans les rééditions suivantes de son livre se dit être échelonniste et que « *le but reste d'abolir l'exploitation commerciale des animaux.* »³

Joel Feinberg, professeur de philosophie du droit et d'éthique à l'université d'Arizona est l'un des premiers théoriciens du droit des animaux. D'un point de vue temporel, son travail sur le droit des animaux coïncide avec celui de Singer. Il se rapproche de la philosophie kantienne, car pour lui, il est un devoir pour l'homme de traiter les animaux avec humanité, tout manquement à celui-ci constitue un préjudice pour les animaux, car ils ont des droits. Selon Feinberg, avoir un droit c'est prétendre à un dû positif qui oblige à l'exécution d'un acte ou négatif qui empêche un acte de léser autrui. Ce dû devient légal s'il est justifié par des règles juridiques et morales en vigueur. Le droit juridique produit des mécanismes de représentations afin que les personnes incapables juridiquement, c'est-à-dire non responsable de ses actes (enfants, handicapés mentaux, etc.) soient des patients moraux bénéficiant de représentants légaux. De nombreux pays recourent déjà à ces modalités juridiques puisque, par exemple en France, le Code pénal reconnaît la possibilité à une association de protection animale de se porter partie civile. Ainsi, le patient moral a des droits qui relèvent des devoirs qu'ont les agents moraux envers eux. Concernant les animaux, Feinberg et Singer les différencient des végétaux

¹ Singer Peter, [1975] 2012, *La libération animale*, Paris, Payot & Rivages, 480 p.

² Le *welfarisme* ne remet pas en cause l'utilisation des animaux, ses partisans œuvrent à améliorer le « bien-être » des animaux en les adaptant aux systèmes des productions animales.

³ Singer Peter, [1975] 2012, *La libération animale*, Paris, Payot & Rivages, p. 45.

par l'existence d'une vie conative, c'est-à-dire une sorte d'élan vital faite de désirs, de représentations, de préférences, etc. par laquelle l'individu acquiert une identité porteuse d'intérêts, par conséquent de droits élémentaires.¹

Comme Singer, Feinberg est un réformiste/welfariste, il ne défend pas un droit absolu à la vie, mais plutôt un droit au bien-être.² Néanmoins, il relie l'utilitarisme de Singer à l'abolitionnisme de Regan ou Francione dans la mesure où il dote les animaux d'une vie conative qui leur permet d'accéder à des droits fondamentaux. Sans aller jusqu'à la reconnaissance de droit, la Déclaration universelle du droit des animaux de 1978 vise l'amélioration des conditions de vie des animaux. Suite au rapport Cambell évoqué précédemment, un organe consultatif du gouvernement anglais est constitué en 1979, le *Farm Animal Welfare Council* qui définit les cinq libertés fondamentales des animaux : l'absence prolongée de faim et de soif et de malnutrition ; la présence d'abris appropriés et de confort ; l'absence de maladies et de blessures ; l'absence de peur et de détresse ; l'expression de comportements normaux propres son espèce.³ Cette définition est devenue la norme de tous les dispositifs juridiques européens et internationaux via l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Au cours des années 1980, des philosophes radicalisent leurs théories et opposent les droits des animaux aux normes de bien-être. Il s'agit d'abolir les formes d'exploitations et de dominations des humains sur les animaux. Pour les abolitionnistes tels que Regan et Francione, le monde des humains et le monde des animaux doivent coexister bien séparément afin qu'il n'y ait pas de contacts potentiellement néfastes.⁴

III.2.3) Regan et la philosophie abolitionniste

Tom Regan est professeur de philosophie morale à l'université de Caroline du Nord. En prolongeant les travaux de Feinberg, il donne aux droits des animaux son acception actuelle. Dans *The Case for Animals Rights*, paru en 1983, il accorde aux animaux des droits moraux fondamentaux qui prévalent sur toutes les formes d'exploitation animale, c'est un abolitionniste antiwelfariste.⁵ Comme l'indiquait déjà Feinberg, il ne s'agit pas de protéger une espèce ou un

¹ De Fontenay Elisabeth, 2010, « "Ceux que les animaux ne regardent pas" », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 399-412.

- Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

² Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, [2011] 2015, *L'éthique animale*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 128 p.

³ ANSES, 2018, *Avis de l'agence nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif au « Bien-être animal : contexte, définition, évaluation »*, saisine n° 2016 — SA-0288, Maisons-Alfort, 34 p.

⁴ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

⁵ Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, [2011] 2015, *L'éthique animale*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 128 p.

groupe mais des individus. Ce qui radicalise la défense animale en la libérant de sa subordination à l'utilité générale. Regan, en se référant à Darwin, poursuit le raisonnement de Feinberg et de la vie conative par l'adjonction d'une conscience de soi, d'une mémoire, d'un sens du futur (anticipation, attente, etc.). En conséquence, les animaux détiennent une valeur inhérente et intrinsèque égale à celle des humains. Ils sont les *sujets d'une vie* pouvant subir des dommages par la privation ou la perte d'avantages, de leurs sources de satisfactions dans la vie. Les droits des animaux sont avant tout des droits moraux corrélés à des obligations négatives : ne pas être tué, torturé, entravé, souffrir de la faim, de la soif, etc. L'égalitarisme abolitionniste et l'antispécisme reposent sur la considération de la valeur des individus, toutes les vies se valent. Comme le terme d'antispécisme renvoie à ceux de sexisme, racisme, etc., le terme d'abolitionnisme fait directement référence à l'abolition de l'esclavage.¹ Les défenseurs des droits des animaux, antispécistes et abolitionnistes, puisent dans l'histoire des luttes contre l'esclavage la revendication de leurs exigences. Pour les abolitionnistes, la domestication est intrinsèquement injuste, car elle viole les droits de base des animaux en les privant de leur liberté et en portant atteinte à leur intégrité physique. Cette primauté de l'individu chez les antispécistes fait qu'ils se distinguent, voire s'opposent aux militants écologistes. Pour ces derniers, la nature est une entité intangible où coexistent des proies et des prédateurs, des dominés et des dominants et si une gestion ou une régulation doit être opérée dans la nature, elle s'effectue à l'échelle du troupeau ou de l'espèce.²

III.2.4) Francione et l'abolitionnisme juridique

Durant la décennie de 1990, un pas supplémentaire est franchi avec Gary Francione, professeur de droit à l'université du New Jersey. Il est le premier professeur à enseigner le droit des animaux dans une chaire universitaire. Francione analyse l'échec des lois de protection animale par le fait que, quelle que soit la loi, les animaux demeurent assignés à leur place et statut juridique c'est-à-dire à un bien. En 1995, paraît *Animals, Property and the Law* où Francione, à la suite des droits fondamentaux des animaux établis par Regan, conclut que ces droits doivent déboucher sur la révocation du droit de propriété sur les animaux. Ils ont le droit prélégal à ne pas être appropriés.³ Francione adopte une posture radicale d'abolitionniste antiwelfariste et refuse toute politique des « petits pas » qui correspond à l'abolitionnisme

¹ Dubreuil Catherine-Marie, 2009, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, 2009|1, vol. 39, p. 117-122.

² Dubreuil Catherine-Marie, 2009, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, 2009|1, vol. 39, p. 117-122.

- Blin Thierry, 2017, « Libérer les animaux ? Tendances et dérives d'un affect contemporain », *Le Débat*, 2017|2 n° 194, p. 166-180.

³ Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, [2011] 2015, *L'éthique animale*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 128 p.

welfariste. Selon lui, les réformes relatives au bien-être animal ne font que donner bonne conscience au consommateur qui ne prend donc pas la mesure de ce que ses achats cautionnent. Le seul moyen d’agir véritablement en faveur des animaux est de faire coïncider ses valeurs à ses pratiques, c’est pourquoi Francione promeut le véganisme.

Des tentatives de végétalisme ont eu lieu sans succès, dès le XIX^e siècle. En 1910, paraît *No Animal Food* de Ruppert Wheldon portant sur les modalités concrètes afin de ne plus se nourrir de produits animaux (viande, lait œuf, miel). Cependant, le régime végétalien était difficile à tenir du fait de l’apparition rapide de carences. Au cours du XX^e siècle, la carence en vitamine B12 qui empêchait de poursuivre ce régime alimentaire est diagnostiquée et la production de synthèse de cette vitamine permet la viabilité d’une alimentation végétalienne.¹ La première *Vegan Society* émane de la *Vegetarian Society* ; cette branche dissidente est fondée en 1944 par Donald Watson qui invente le mot même de *vegan*. Rapidement, la société fait des émules aux États-Unis. En 1979, la définition de véganisme est adoptée par la *Vegan Society* :

« Le véganisme est le mode de vie qui cherche à exclure, autant qu’il est possible et réalisable, toute forme d’exploitation et de cruauté envers les animaux, que ce soit pour se nourrir, s’habiller, ou pour tout autre but. » « Un végan, c’est quelqu’un qui essaie de vivre sans exploiter les animaux, pour les animaux, les humains et la planète. Concrètement, les végans excluent tous les produits d’origine animale de leur alimentation (viande, lait, œufs ou miel entre autres). Ils les évitent aussi pour se vêtir (cuir, laine, soie) ainsi qu’à toute autre fin. »²

Le véganisme est une hypercritique de l’après Seconde Guerre mondiale. Il est une réponse à l’idée de déliquescence du mythe moderne du progrès et de ses excès. Le véganisme se veut être une concrétisation de l’amélioration morale de l’homme.³ Comme pour les premières communautés végétariennes du XIX^e siècle, les associations véganes sont sous l’obédience d’églises méthodistes prônant toujours la recherche de la pureté originelle par l’arrêt de l’entre-dévoration des espèces animales rendant tabou la chair et le sang.⁴ À ce propos, il est à noter un autre mouvement du droit des animaux promu par le révérend Andrew Linzey. Celui-ci en

¹ Mouret Sébastien, 2019, « Le véganisme : l’abolition par la nutrition, comment se compléter en vitamine B12 », *Ethnologie française*, n° 176, p : 769-786.

² Les définitions traduites du site <http://www.vegansociety.com/about/who-we-are.aspx> sont données par Celka Marianne, 2012a, *L’Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry — Montpellier III, p. 98.

³ Celka Marianne, 2016, « Contre la suprématie des hommes. Comment l’antispécisme récuse-t-il la domestication animale », *Pour*, (n° 231), p. 81-88.

⁴ Celka Marianne, 2012a, *L’Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

1976 élabore une théologie animale : respecter les droits fondamentaux des animaux permet de se rapprocher de dieu grâce à la bonté d'âme. Dès lors, le véganisme repose sur une vision binaire du monde : le juste et l'injuste ainsi que sur une dimension eschatologique. À l'origine, le régime végétalien est fortement critiqué par les sciences médicales du fait des carences ; Watson conscient de cette difficulté explique à ses adeptes que la compassion, loi morale universelle, nécessite de recourir à la science et à l'expérimentation afin d'adapter cette diète aux besoins du corps humain.¹ Depuis quatre-cinq ans, le régime végétarien, soutenu par certains médecins et relayé massivement par les médias, se présente comme la réponse aux méfaits de la consommation d'aliments issus des productions animales de l'industrie agroalimentaire. D'autant que cette alimentation participe à l'émergence de nouvelles pathologies telles que l'obésité, les intolérances voire allergies alimentaires ou la croissance de maladies déjà existantes comme le cancer, le diabète, etc. « *Le véganisme s'inscrit dès lors dans une perspective visant à s'instaurer définitivement en tant que mode de vie exemplaire et qui serait le mieux à même de garantir un avenir sain et durable pour la civilisation occidentale.* »² Les végétariens sont de nouveaux entrepreneurs de la morale qui imposent un fort jugement du juste et de l'injuste et obligent de répondre aux injonctions morales par un autocontrôle afin de rester dans la communauté des justes.³ La cristallisation de la représentation de l'impureté de la viande chez les végétariens s'inscrit plus largement dans le procès de civilisation qui consiste en une constante aseptisation des mœurs, de notre rapport au corps, à la chair et donc à la pudeur.⁴ Au total, l'antispécisme se veut être une critique rationnelle provenant de la philosophie juridique anglo-saxonne qui blâme la notion et la hiérarchisation des espèces ; le véganisme correspond au mode de vie, à l'idéologie qui refuse l'anthropocentrisme qui gouverne politiquement, économiquement et socialement les sociétés occidentales. En tant qu'idéologie, le véganisme revêt des aspects totalitaires et sectaires dont l'exacerbation des passions conduit à la détestation du genre humain. Tous les malheurs du monde proviennent de la soif de domination des

¹ Mouret Sébastien, 2019, « Le véganisme : l'abolition par la nutrition, comment se compléter en vitamine B12 », *Ethnologie française*, n° 176, p ; 769-786.

² Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry — Montpellier III, p. 99.

³ Régnier Patrice et Héas Stéphane, 2020, « Prolégomènes à une analyse des points de vue antispécistes et véganes », *L'homme et la société*, n° 210, à paraître.

- Becker Howard S., 1985, *Outsiders. Sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 247 p.

⁴ Elias Norbert, [1939] 2003, *La dynamique de l'Occident*, Paris Calmann-Lévy, 320 p.

- Elias Norbert, [1939] 2002, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 511 p.

- Celka Marianne 2016a, « Contre la suprématie des hommes. Comment l'antispécisme récuse-t-il la domestication animale », *Pour*, (n° 231), p. 81-88.

humains et dans ce contexte, le véganisme se veut être la panacée à tous ces maux que subissent les animaux, mais aussi Gaïa, la terre mère.¹

Certains abolitionnistes comme Gary Francione ou Joan Dunayer sont qualifiés d'extinctionnistes, car selon eux les animaux domestiques sont incapables de vivre dans un espace naturel propre aux conditions de leur espèce. C'est pourquoi dans le cadre abolitionniste, la libération animale ne peut se réaliser qu'en arrêtant d'élever des animaux domestiques. La domestication les a « *dénaturés*, » rendus « *stupides et dépendants* » ; ils sont selon Paul Shepard « *des monstres comparables à ceux de Frankenstein.* »² C'est pourquoi il n'est pas possible d'établir une relation éthique avec les animaux domestiques. Cette position est critiquée à la fin des années 2000, car même si le but ultime est la libération des animaux de la domination humaine, le positionnement extrêmement radical est contre-performant pour la cause.

III.2.5) La philosophie contractualiste des droits politiques des animaux

Le développement de la question animale s'est accru depuis les années 2000. Divers courants émergent sur la volonté de conceptualiser de manière crédible l'institutionnalisation du droit des animaux. Parmi ceux-ci, il peut être notifié les travaux de Steve F. Sapontzis qui prônent une éthique de la vertu afin de réduire les souffrances et rendre la vie des animaux plaisante et satisfaisante, ainsi que les travaux sur les capacités des animaux de Martha Nussbaum.³

Au début des années 2010, une nouvelle théorie du droit des animaux connaît un grand succès chez les abolitionnistes et les végans. Il s'agit de l'ouvrage des Canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka qui publient en 2011 *Zoopolis*. Donaldson est juriste, chercheuse associée à l'université de l'Ontario où son compagnon Kymlicka est professeur de philosophie politique. Ils montrent les limites théoriques et pratiques de la philosophie utilitariste de Singer et de l'abolitionnisme extinctionniste de Francione. Bien que tous deux antispécistes et abolitionnistes, ils réfutent le radicalisme outrancier de Francione rappelant qu'il n'existe pas de communautés humaines vivant sans animaux et que des relations de proximité et de réciprocité sont omniprésentes historiquement et géographiquement ; un espace anthropisé est

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

- Celka Marianne, 2012 b, « Véganisme et idéologie du *Pathos* », *Les cahiers psychologie politique*, [en ligne] n° 20, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2035>, consulté le 04/03/2017, 6 p.

² Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p 114.

³ Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, [2011] 2015, *L'éthique animale*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 128 p.

un écosystème au même titre qu'un paysage sauvage. Pour insister sur le caractère inévitable de nos relations aux animaux et aux formes de symbiose existantes, Donaldson et Kymlicka citent Paul Sheperd : « *les animaux ont fait de nous des humains.* »¹ La position extrémiste de rupture des liens humains-animaux, contre-productive pour la cause, décourage d'emblée ses partisans du fait d'injonctions trop pesantes et son caractère outrancier fournit des arguments aux adversaires. C'est pourquoi Donaldson et Kymlicka proposent de développer un nouveau cadre moral reliant le traitement des animaux aux principes de la justice libérale et démocratique des droits de l'homme. De cet ordre moral résulte une organisation politique arbitrant les relations humains-animaux suivant la proximité des rapports entretenus avec l'espèce considérée. La conception politique du droit des animaux dépasse alors la liste réductrice des droits négatifs fondamentaux à accorder aux animaux : ne pas être tué, enfermé, torturé ou séparé de sa famille. Au contraire, il faut prononcer des droits positifs et des devoirs relationnels que les humains doivent porter aux animaux : porter secours, tenir compte des besoins, respect de leur habitat, etc. Cette théorie permet également aux antisécistes de se réconcilier avec les écologistes, car le culte de l'individu des premiers ne tient pas compte des risques de dégradations environnementales.

Donaldson et Kymlicka entendent donc associer les droits universels négatifs inviolables aux droits relationnels positifs à appliquer à nos relations aux animaux sauvages, aux animaux liminaux et aux animaux domestiques selon une théorie différenciée de la citoyenneté. Les auteurs réinvestissent la notion de sentience pour en présenter les injonctions morales qui lui sont inhérentes. Ils reprennent les travaux du professeur de philosophie morale G. Steiner pour qui la sentience crée entre les êtres qui en sont pourvus « *une relation morale de parenté qui nous unit à eux au sein d'une communauté morale.* »² Les auteurs reprennent les arguments de Feinberg ou Regan concernant les droits dont bénéficient les patients moraux. C'est aux agents moraux que revient l'obligation de tenir compte du droit à la vie, des volontés des individus vulnérables et de prendre en charge leur protection. Ainsi, tous les êtres sentients possèdent des droits inviolables à la vie et à la liberté. « *Le respect de ces droits inviolables exclut quasiment toutes les pratiques existantes des industries animales au sein desquelles les animaux sont exploités et possédés à des fins lucratives et éducatives, ou bien encore pour nous procurer du plaisir et assurer notre confort.* »³ Ce point de départ nécessite d'envisager de

¹ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 22.

² Citation de G. Steiner dans Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 43.

³ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 64.

nouvelles relations mutuelles entre humains et animaux qui ne reposent plus sur l'exploitation. Donaldson et Kymlicka dressent une analogie entre les différents types de citoyennetés accordés aux humains – citoyens, résidents, étranger, souverain – et les différents types de relations que nous vivons avec les animaux. La théorie de la citoyenneté permet d'établir un droit contractuel opposable aux hommes et que les représentants ou les tuteurs des animaux font valoir.

Les auteurs partent des pratiques d'agentivité dépendante qui permet aux handicapés d'être des citoyens à part entière pour les appliquer aux animaux domestiques. L'agentivité dépendante repose sur la confiance et la compétence de personnes qui aident à l'expression des besoins, des intérêts et des préférences que formulent les individus vulnérables. Ces représentants sont garants des droits et de la participation de ces individus à la vie politique. Contrairement à des handicapés profonds, les animaux sont capables d'altruisme, de notion d'injustice, d'apprentissage, de négociation et de connaissance de règles morales notamment grâce aux jeux. « *En jouant, les individus apprennent à reconnaître ce qui est bien de ce qui est mal. C'est à cette condition qu'un groupe social fonctionnant efficacement peut se développer et se maintenir. L'équité et d'autres formes de coopération fournissent donc une base au jeu social.* »¹ Ainsi, les animaux sont capables de reconnaître les règles d'une société coopérative, de s'y conformer ou de les négocier. Intégrer les animaux domestiques à la communauté humaine, comme des concitoyens, nécessite de leur accorder un droit de partage des espaces publics.

Les auteurs dénoncent l'enfermement systématique des animaux qui perpétue leur invisibilité et empêche les citoyens humains de prendre la mesure de la place des animaux dans leur vie. Le droit de ne pas être enfermé est un droit universel et inviolable qui doit être appliqué aux animaux domestiques d'autant qu'elle est une condition préalable à leur épanouissement. Donaldson et Kymlicka reconnaissent que pour certains animaux tels que les serins ou les poissons d'aquarium, il est difficile de respecter le principe de mobilité, car ils ne pourraient pas survivre dans la nature. Il en va de même pour les chevaux, concitoyens à qui il est quasiment impossible de fournir de grands espaces publics répondant à leurs besoins. Bien qu'ils pourraient devenir féroces, un trop grand nombre d'animaux bouleverserait les écosystèmes. C'est pourquoi les auteurs préconisent d'adopter une position abolitionniste extinctionniste, par le recours forcé à la stérilisation.

¹ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 168.

Donaldson et Kymlicka expliquent, que la citoyenneté est un travail coopératif au sein duquel tous les individus sont reconnus égaux qui bénéficient des bienfaits de la société et y participent selon leurs capacités. « *Dans la mesure où les animaux domestiques dépendent énormément des êtres humains tout au long de leur vie, ils sont particulièrement vulnérables à l'exploitation. Il est très difficile pour les animaux d'exercer un "droit de sortie" ou de résister efficacement à leurs conditions d'exploitation.* »¹ De plus, le travail des animaux ne doit pas être un prix à payer pour l'obtention, d'amour, de friandises ou de soins qui lui sont dûs. Les auteurs voient dans le dressage des animaux le fondement de leur exploitation puisqu'il recourt à des méthodes intensives et coercitives. Même les méthodes dites douces telles que le renforcement positif n'est qu'une forme déguisée de coercition, car c'est du chantage. Concernant les chevaux, l'utilisation de mors, de harnais, les cavaliers, l'entraînement intensif et contraignant « *constituent une violation de leurs droits de base.* »² Fondamentalement, le dressage est un dispositif de formatage et de suppression de l'agentivité des animaux pour « *les transformer en outil efficace de contrôle des foules, de divertissement des humains, d'hippothérapie ou d'assistance aux personnes handicapées.* »³

Concernant la reproduction des animaux domestiques, ceux-ci ont un droit à la famille qui est à respecter et la société doit également prendre soin de la progéniture. Toutefois, le coût de cette coopération ne doit pas trop peser sur l'ensemble de la communauté citoyenne. La libération animale entraîne donc une réduction drastique du nombre d'animaux domestiques afin d'atteindre une densité de population écologiquement et socialement soutenable. Si la question de l'alimentation ne se pose pas pour les herbivores, elle le devient pour les animaux omnivores et carnivores.

*« Parce que la liberté des citoyens est toujours limitée par le respect de la liberté des autres. Les chiens et les chats membres d'une société mixte n'ont pas le droit de consommer des aliments impliquant la mort d'autres animaux. (...) La justice veut que nous reconnaissons les droits des animaux domestiques, comme nous n'avons cessé de le répéter. Mais la justice exige également que les animaux domestiques, en tant que citoyens, respectent les libertés fondamentales des autres membres de la société. »*⁴

¹ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 191-192.

² Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 384.

³ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 201.

⁴ Kymlicka Will, Donaldson Sue, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, p. 212-213.

Donc concernant leur alimentation, ce qui compte est de répondre à leurs besoins nutritionnels par des aliments à base végétale qui soient savoureux grâce à des exhausteurs de goût. Chez Donaldson et Kymlicka, la viande in vitro n'est pas spécialement recommandée, ils utilisent le terme de « *frankenviande* ». Le mieux reste l'absence d'alimentation carnée ce qui pose un défi majeur pour le maintien des chats dans la communauté citoyenne.

Ainsi le modèle de la citoyenneté accordée aux animaux domestiques oblige à réviser sur le long terme les relations entre humains et animaux. Ces derniers sont des patients moraux qui nécessitent qu'ils soient juridiquement et politiquement défendus par des représentants humains. Suivant leurs capacités, les animaux domestiques doivent également participer à cette communauté éthique mixte par une tenue morale (ne pas tuer d'autres êtres vivants). Dans ce cadre, les animaux peuvent choisir également de se retirer de la communauté pour intégrer la communauté des animaux liminaux ; auquel cas leur statut de concitoyen mute en un statut de résident.

À ce premier niveau de citoyenneté, les auteurs de *Zoopolis* développent deux autres types de relations politiques entre les humains et les animaux. Le premier est celui de la souveraineté des animaux sauvages. Pour les auteurs, la notion de souveraineté est un moyen d'offrir aux communautés un espace sûr au sein duquel elles peuvent s'épanouir en toute autonomie ; cela est déjà à l'œuvre chez les peuples nomades ou certaines ethnies, notamment en Amérique du Sud, qui s'autogouvernent et qui sont protégés des risques de domination étrangère. Selon Donaldson et Kymlicka, ce modèle de représentation citoyenne, la souveraineté d'une communauté sur un espace donné, se décline parfaitement pour les animaux sauvages. Le dernier type de représentation citoyenne proposé est celui du statut de résident appliqué aux animaux liminaux. Cette taxinomie regroupe l'ensemble des espèces animales qui profitent de la vie dans les milieux anthropisés sans pour autant partager de relations avec les humains, par exemple, les hirondelles, les hérissons, les écureuils, certains insectes reptiles et batraciens, etc. Y sont également inclus les animaux féraux (chiens, chevaux, chèvres, et autres redevenus sauvages) dont la première génération se compose généralement des victimes directes des injustices humaines. Pour les auteurs, ce sont les animaux qui subissent les plus grands abus, préjudices et injustices. Cela tient au fait qu'on ne les voit pas ou peu, leur invisibilité fait que les hommes les négligent et que leur présence est délégitimée. Le statut de résident correspond dans le modèle humain au partage de la communauté avec des individus de passage tels que principalement les expatriés et les migrants. Le statut de résident repose sur trois grands principes : la sécurité de la résidence, la réciprocité des relations de résidentialité

et les mesures de prévention contre la stigmatisation. La responsabilité des humains à l'égard des animaux liminaux se résume aux droits négatifs inviolables, aux trois principes ci-dessus et à leur prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire. Selon les auteurs, il est préférable d'interagir prudemment et rarement avec les animaux liminaux afin de ne pas bouleverser les écosystèmes.

Zoopolis de Donaldson et Kymlicka est la théorie politique des droits des animaux la plus récente et la plus concrète. Les auteurs tiennent à leurs présentations de cas concrets afin de convaincre les lecteurs de l'importance de reconnaître une *agentivité dépendante* aux animaux. Cette consécration se fonde sur des valeurs d'équité morale, d'autonomie et d'épanouissement tant individuels que communautaires. Le but est également de faire sortir le droit des animaux des impasses intellectuelles et politiques où il se trouve dans une perspective à long terme d'un changement moral de la civilisation occidentale.

Dans son article de 2019,¹ Florence Burgat reconnaît toute la portée et l'influence majeure de la philosophie analytique nord-américaine sur le droit des animaux. Néanmoins, elle reproche à ce courant – qui est l'unique voie actuelle de réflexion sur la cause animale – de « limiter la question animale à une approche qui fait table rase de l'histoire des constructions anthropologiques et de l'épaisseur de l'histoire de la philosophie (...), car c'est bien de tout cela que nous sommes le produit. »² Elle rappelle l'apport des travaux de Jacques Derrida et montre l'intérêt de l'approche phénoménologique pour saisir la question des droits des animaux.

III.2.6) Derrida et la zoopolitique

Derrida entend mener une déconstruction de l'anthropocentrisme cartésien qui associe la philosophie de la subjectivité à une domination technique du monde pour constituer le rationalisme occidental.³ Cette conception philosophique, économique, politique et sociale de la société occidentale nie toute subjectivité à l'animal et l'exclut de la société. Cette transformation est intervenue au cours des XIX^e et XX^e siècles par la promotion des savoirs éthologiques, biologiques, génétiques qui s'appliquent dans les techniques de transformation du vivant et de leur monde. Concernant l'abattage des animaux, Derrida compare le génocide

¹ Burgat Florence, 2019 a, « Etat des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 144, p. 295-308

² Burgat Florence, 2019 a, « Etat des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 144, p. 305.

³ Gontier Thierry, 2010, « Descartes et les animaux-machines : une réhabilitation », in Guichet Jean-Luc, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 18-34.

des animaux à celui des juifs, ce à la suite, entre autres d'Isaac Bashevis Singer qui évoque un « éternel Treblinka » et de Théodor Adorno sur l'état concentrationnaire des productions animales. En 2001, dans *De quoi demain...*, Derrida écrit :

*« il faudra donc, peu à peu, réduire les conditions de la violence et de la cruauté envers les animaux et, pour cela (...) aménager les conditions de l'élevage, de l'abattage, du traitement massif, et de ce que j'hésite (seulement pour ne pas abuser d'associations inévitables) à appeler un génocide, là où pourtant le mot ne serait pas si inapproprié. »*¹

Au nom de la productivité économique, les animaux sont transformés en un minerais carné rationalisé et optimisé. Dans ce cadre *carno-phallocentriste*, Derrida explique que seuls l'abolitionnisme et le végétarisme sont à même de saper ces bases de la civilisation occidentale au nom du devoir éthique.²

Disciple de Derrida, Burgat propose d'établir une synergie entre les droits des animaux issus de la philosophie analytique anglo-saxonne ou de la zoopolitique derridienne à une approche étho-phénoménologique.

III.2.7) Phénoménologie et cause animale

Selon le *Dictionnaire des concepts philosophiques*, la définition de la phénoménologie indique qu'elle est :

*« une école philosophique incarnée par Husserl et sa postérité. La phénoménologie a fortement renouvelé les méthodes de la philosophie européenne au XX^e siècle. Elle s'oppose aux thèses issues du positivisme et récuse l'empirisme. La variété des expressions prises par ce mouvement est conforme à sa nature, par sa capacité à approcher les aspects spécifiques de chacun des champs considérés. (...) Elle vise en ce sens à exprimer le réel à travers les liaisons qui nous le laissent connaître. »*³

Les philosophes telles que la welfariste Élisabeth de Fontenay ou l'abolitionniste Florence Burgat s'y réfèrent, privilégiant les travaux husserliens ou merleau-pontiens pour étayer leurs arguments en faveur de la cause animale. En effet, les méthodes de la phénoménologie

¹ Derrida cité par De Fontenay Élisabeth, 2010, « "Ceux que les animaux ne regardent pas" », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 403.

² De Fontenay Élisabeth, 2010, « "Ceux que les animaux ne regardent pas" », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 399-412.

³ Wormser Gérard, 2007, « Phénoménologie », in Blay Michel (dir.), *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Paris, Larousse, CNRS Édition, p. 615-617.

réhabilitent l'intuition sensible et les savoirs empiriques afin d'appréhender la subjectivité. « *Les approches phénoménologiques installent la vie animale dans l'a priori de corrélation, l'intentionnalité et la constitution, les pensent nécessairement comme des "sujets d'une vie de conscience."* »¹ Le socle commun de la subjectivité prête ainsi aux animaux des actes identiques aux nôtres. Par l'analogie et l'empathie entre vivants, la phénoménologie permet d'accéder à l'intersubjectivité et la compréhension réciproque.² Selon Burgat, les travaux de recherche sur l'animalité en philosophie phénoménologique sont trop rares. Pourtant, l'analyse expérientielle des biographies vécue à la première personne permet de rendre compte du caractère singulier des individus animaux et donc d'enrichir les débats en faveur de la cause animale.³

Pour la pensée humaniste, la singularité de l'homme tient à la rationalité de ses discours et à sa capacité au détachement de ses intérêts immédiats en recourant à sa liberté et son libre arbitre. C'est ce qui définit sa dignité et en fait une « authentique personne juridique ». À l'inverse, pour les promoteurs de la cause animale, les animaux ont une dignité, une valeur intrinsèque qui leur assure une reconnaissance de leur personnalité juridique grâce à leur statut de patient moral. À partir du dernier tiers du XX^e siècle, un tournant philosophique s'opère sur la question animale, passant d'un tropisme anthropocentré à un tropisme zoocentré.

L'ensemble des courants philosophiques et des modalités d'action zoocentrée se recouvrent sous le terme générique d'animalisme. Il se définit comme une idéologie qui défend le droit des animaux d'une façon qui dépasse une simple considération écologique, c'est-à-dire considérer les animaux en tant qu'individus et en tant qu'être sensibles ressentant la souffrance physique de la même manière que l'être humain. L'animalisme est une contestation de la confusion entre l'agence et la patience morale : ce n'est pas parce qu'un animal n'est pas agent moral, responsable de ses actes, qu'il n'a pas de droits. C'est cette définition qui alimente la diversité des courants philosophiques et militants qui compose la cause animale.

¹ Burgat Florence, 2019 a, « Etat des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 144, p. 306.

² De Fontenay Élisabeth, 2010, « "Ceux que les animaux ne regardent pas" », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 399-412.

³ Burgat Florence, 2019 a, « Etat des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 144, p. 295-308.

- Burgat Florence, 2010, « Introduction. Penser le comportement : au fondement des options épistémologiques », in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 17-49.

Annexe 2 : De l'émergence de la protection animale au XIX^e siècle à la cause animale du XXI^e siècle

Alors que les philosophes des Lumières ont multiplié les signes d'une réprobation morale de la violence et que la vue de la brutalité publique et du sang sont décriées, le XIX^e siècle s'avère être une période d'une grande violence politique et économique pour les humains et les animaux. Cette brutalité du temps choque l'aristocratie, la nouvelle bourgeoisie capitaliste et les classes moyennes intellectuelles qui voient dans le prolétariat, la réalité de la « bête humaine » telle que décrite par l'écrivain naturaliste Émile Zola. Au nom du progrès scientifique, social, politique, l'homme doit modérer ses humeurs et ses excréments, en d'autres termes, réfréner ses pulsions bestiales. En France, les multiples épisodes révolutionnaires engendrent un climat de défiance des élites envers les classes populaires jugées brutales et propres à menacer l'ordre social. C'est dans ce contexte idéologique humanitaire, réformateur et libéral qu'émerge la protection animale. La protection animale est une déclinaison de la mission civilisatrice, « fardeau de l'homme blanc » pour reprendre Rudyard Kipling, qui se doit de contenir la bestialité, dompter le sauvage et contrôler la violence. La zoophilie¹ devient alors l'école de la philanthropie qui doit résoudre « *un problème de relation à l'humanité et non de relation à la nature* ». ² Mais, il ne faut pas oublier que l'évolution des relations humain-animal est liée aux transformations des rapports sociaux et qu'au XIX^e siècle, l'émergence de la bourgeoisie urbaine instaure de nouvelles formes de subordinations dont la philanthropie et le paternalisme ne sont que la bonne figure d'une violence de classe omniprésente. ³

I] Nouvelle sensibilité et morale kantienne

Le XIX^e siècle prolonge et exacerbe les rapports antagonistes entre les humains et les animaux. D'une part, l'avènement du capitalisme, de la bourgeoisie et de son corollaire, le prolétariat, entraîne une exploitation des humains et des animaux sans précédent. D'autre part,

¹ Au XIX^e siècle, les termes « zoophilie » et « zoophile » sont entendus au premier degré, l'amour des bêtes. La zoophilie est une forme de la philanthropie. Ce n'est qu'au XX^e siècle que ces mots prennent une connotation négative et clinique.

² Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 31, p. 31.

³ Thomas, Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

la volonté d'un adoucissement des mœurs et d'une extension de la sympathie s'intensifie comme en témoignent les écrits de Tocqueville.¹

Comme l'ont montré les travaux de Pierre Serna, la période révolutionnaire et ses aspirations à la démocratie posent aussi la question de la place des animaux dans la république à venir.² Pour certains, la hiérarchie des êtres vivants justifiant l'exploitation et la domination des êtres jugés inférieurs doit céder la place à un égalitarisme compassionnel associé à un processus de « réduction de l'altérité » dont un anthropomorphisme explicatif rend compte.³

L'urbanisation des sociétés occidentales au XIX^e siècle s'est faite avec les animaux, quasiment toutes les espèces domestiques qu'elles soient de travail, de consommation ou de familiarité, sont présentes dans la ville. Intrinsèquement, la ville est un « épicode des brassages idéologiques et culturels qui transforment les usages et les perceptions »⁴, ce qui induit également de nouvelles représentations des rapports entre humains et animaux. Initialement, c'était le monde rural qui était décrié, par la bourgeoisie urbaine, pour sa violence : cruauté des jeux traditionnels, survivance de la médecine populaire et de la sorcellerie. Mais l'augmentation des effectifs d'animaux, principalement d'équidés et de chiens donne à voir une toute autre réalité. La protection animale concerne les animaux domestiques, ceux que l'on côtoie ; le combat entre l'humanité et le sauvage demeure.⁵ Bien que les classes populaires aient des animaux d'affection, des serins par exemple, l'essentiel des animaux de compagnie appartient à la bourgeoisie et l'aristocratie. La hiérarchisation des animaux domestiques, en fonction de leur appartenance à une classe sociale, présente au cours de l'histoire se renforce au XIX^e siècle. À la Renaissance débute la miniaturisation du chien, notamment de l'épagneul, qui une fois nain n'a plus d'utilité de garde, de transport ou de cynégétique, mais devient un animal d'affection, remplissant une fonction d'apparat aristocratique et transformant les sensibilités.⁶ Les nouvelles élites bourgeoises du XIX^e siècle investissent et diffusent les signes ostentatoires de l'aristocratie. Les animaux d'affection – en premier lieu les chiens puis dans la seconde moitié du XIX^e siècle apparaissent les chats – entrent dans les foyers bourgeois puis dans ceux de la classe moyenne urbaine. À l'instar des chevaux de courses hippiques, des registres généalogiques des races s'établissent. L'animal de compagnie intègre les maisonnières

¹ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 234 p.

² Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

³ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 234 p.

⁴ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 169.

⁵ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

⁶ Thomas Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

urbaines où il contribue à l'économie affective de la famille et fait du foyer un espace sensible loin du tumulte de la ville. En cela, les animaux familiers que l'on affectionne opèrent un saisissant contraste avec les animaux engagés dans la marche du progrès scientifique, économique, etc.

La distinction entre les animaux est également spatialisée. Dans les villes, selon les quartiers, on ne voit pas les mêmes animaux comme on ne voit pas les mêmes populations humaines ni les mêmes métiers.¹ Par exemple, à Paris, le secteur nord-est, surtout la butte de Montfaucon, apparaît comme le lieu de toutes les violences et de la cruauté humaine. Le quartier est constitué notamment d'équarrisseurs, de chiffonniers et les combats d'animaux s'y tiennent. Ce lieu est un abcès de fixation de la barbarie.² De plus, l'omniprésence des animaux dans les villes engendre des intolérances, suivant les espèces, où la population se plaint des odeurs, de la sécurité et de la salubrité urbaine.³ Les bouchers et les équarrisseurs sont les repoussoirs de l'urbanité nouvelle car, en versant le sang des animaux, ils agressent la sensibilité et détruisent la sociabilité de la rue.⁴ Le souvenir encore brûlant de la Terreur explique la recherche d'une frontière claire entre le peuple ayant gardé sa bestialité et les honnêtes gens. C'est pourquoi, durant cette période, des politiques d'urbanisme sont à l'œuvre et prennent en compte ces nouvelles sensibilités. Celles-ci organisent une nouvelle étape du procès de civilisation. En étudiant les traités de bienséance, Norbert Elias constate au long cours un adoucissement des mœurs, une plus grande sensibilité, un nouveau rapport au corps, plus précisément aux excréments et principalement le sang, ainsi qu'un abaissement du seuil de tolérance à l'égard de la violence. Les élites définissent ce qui se doit d'être ou ce qui n'est pas acceptable en société avant de l'imposer aux strates inférieures sous forme de plus en plus contraignantes afin qu'elles soient intégrées.⁵ Ainsi, sous le Directoire « *un dispositif policier, politique, culturel, social se met en place, qui fait du sang des bêtes un spectacle à bannir dans une cité républicaine à inventer, débarrassée définitivement du sang versé.* »⁶ En 1909, Napoléon, au nom du progrès, dote Paris d'abattoirs, ceux-ci ne sont pas créés dans un but de protection animale, mais dans le but de « *cacher la mise à mort pour n'en pas donner l'idée* »⁷ ancrant un peu plus le préjugé que la violence envers les animaux conduit celle envers les humains. Ce préjugé est d'autant

¹ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.

² Agulhon Maurice dans son article de 1981, *op. cit.*, s'appuie sur les travaux de Louis Chevalier parus en 1958 sous le titre *Classes laborieuses, classes dangereuses*.

³ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.

⁴ Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

⁵ Elias Norbert, [1939] 2002, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 511 p.

⁶ Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, p. 113.

⁷ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 85.

plus à l'œuvre dans un contexte politiquement troublé où perdurent de nombreuses révoltes et révolutions.¹ La clôture des « tueries » (le terme d'abattoir n'apparaît qu'en 1818)² au public n'est pas seulement une question de salubrité, c'est aussi une hygiène morale qui s'inscrit pleinement dans ce procès de civilisation. L'ambitieux plan d'urbanisme parisien du Second Empire, mené par le baron Haussmann et Adolphe Alphand, est élaboré en ce sens. Les enjeux y sont politiques, il faut pouvoir réprimer toutes révoltes populaires au plus vite et renouveler la grandeur de la capitale. À cela s'adjoint des arguments hygiénistes, assainir les rues de Paris pour éviter la propagation rapide d'épidémie, mais aussi assainir les mœurs dépravées des quartiers populaires. Par ailleurs, les villes du XIX^e siècle se dotent de règlements qui ont pour but de réglementer le transport et le commerce des animaux ainsi que d'assurer l'ordre et la salubrité de la cité. Ces diverses transformations urbanistiques, réglementaires, etc., montrent l'évolution de la sensibilité des populations urbaines à l'égard des animaux et sont autant d'indices de ce qui dans le procès de civilisation devient tolérable tant au sein de la cité que du foyer.³

L'omniprésence des animaux en ville et leur réalité visible, auditive et olfactive agissent sur l'ensemble des classes sociales. La condamnation de la violence est une réaction à la multiplication de scènes brutales du fait de l'augmentation conséquente des animaux pour les besoins de transport. En effet, cette forte croissance des travailleurs animaux ne va pas de pair avec des travailleurs humains formés à collaborer avec des animaux. Ceux-ci n'ayant pas les connaissances adéquates et soumis à de fortes pressions économiques et de productivité reportent cette violence vécue dans leurs rapports sociaux avec les animaux.⁴ La réprobation de cette violence et la constitution de la protection animale s'établissent sous deux formes au cours du XIX^e siècle.

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle apparaît le parallèle entre les humains opprimés et les animaux encagés qui trouve un premier point d'orgue à la Révolution où les ménageries sont « *des symboles d'oppression de la nature et des bêtes, mais aussi de la société et de ses sujets* ». ⁵ Dans les débats révolutionnaires apparaissent des volontés de constitution

¹ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 85.

² Baldin Damien, 2014, « De l'horreur du sang à l'insoutenable souffrance animale : élaboration sociale des régimes de sensibilité à la mise à mort des animaux 19^e-20^e siècles », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 123, p. 53-68.

³ Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 169.

⁴ Baratay Eric, 2012 b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 131-153.

⁵ Baratay Eric, 2012 b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 137.

prenant en compte la protection animale d'un point de vue politique et juridique.¹ Au cours du XIX^e siècle s'instaure une attitude ambiguë du côté de la gauche révolutionnaire. D'une part, les partisans de la révolution prolétarienne raillent et dénoncent l'hypocrisie de la zoophilie des philanthropes et des humanitaires. Pour Karl Marx et Friedrich Engels, la sensibilité envers les animaux et leur protection consolident les mœurs de la société bourgeoise et le capitalisme. D'autre part, le parallèle établi à la Révolution entre l'oppression de l'animal et celle du peuple revient dans les discours et publications de la gauche révolutionnaire. En étudiant le contexte historique de la loi Grammont, Maurice Agulhon constate que le peuple considère avec mépris le cheval jusque sous le règne de Louis Philippe où l'intensification de l'industrialisation et le développement du capitalisme et du prolétariat entrent en jeu.² Quelques grandes figures intellectuelles telles que Jules Michelet et Victor Hugo dès les années 1840 puis Louise Michel, ou Charles Gide, identifient de plus en plus clairement la cause des bêtes à celle des laissés pour compte du pouvoir.³ Attaché à la démocratie et à la laïcité, le progrès provient selon Michelet du bas, du peuple et de la totalité des vivants et la pitié est universelle. Il réfute la distinction entre instinct et réflexion des scientifiques et son application discriminante dans la société entre bêtes et hommes et entre masse et élite.⁴ Dans leurs romans, Hugo, Zola et Maupassant dénoncent le sort réservé aux animaux associé à celui qu'endurent les humains. Humains et animaux forment la communauté des opprimés. Le poème de Victor Hugo « Le crapaud » paraît dans le recueil de poésie, *La Légende des siècles* entre deux autres poèmes exaltant la pitié, « Après la bataille » et « Les pauvres gens ». Ce poème est un manifeste de zoophilie qui marque l'inflexion de la protection animale par une volonté de nivellement de la compassion et la promotion de la pitié démocratique. Quant à Émile Zola, il est qualifié « d'ami des bêtes ». Peu avant son engagement dans l'affaire Dreyfus, il publie dans *Le Figaro* un article appelant à la compassion intitulé « L'amour des bêtes ».⁵ L'imbrication des victimes animales dans la

¹ Serna Pierre, 2016, *L'animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

– Baratay Eric, 2012 b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 131-153.

² Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, 2009|1, n° 27, p. 239-247.

³ Serna Pierre, 2016, *L'Animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

– Baratay Eric, 2012 b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 131-153.

– Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 234 p.

– Guichet Jean-Luc (dir.), 2010, *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, 161 p.

– Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

⁴ Petitier Paule, 2010, « Instinct et intelligence : les termes d'une nouvelle querelle de l'âme des bêtes au XIX^e siècle ? » in Guichet Jean-Luc (dir.), *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVIIIe-XXIe siècle)*, Paris, La Sorbonne, p. 120-130.

⁵ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

– Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 234 p.

domination sociale s'amplifie à partir des années 1880. Louise Michel fait de cette souffrance des bêtes l'un des moteurs de sa lutte révolutionnaire. Dans son article « Une classe de travailleurs oubliés » paru dans la *Revue socialiste*, Charles Gide revient sur la théorie de l'évolution de Darwin et affirme :

*« je ne sais pas trop si les animaux sont nos frères par les lois de l'hérédité et par le fait d'une commune origine ; mais ce que je sais bien — et cela me suffit — c'est qu'ils sont nos frères par le fait d'une association indestructible dans le travail et dans la peine par la solidarité de la lutte en commun pour le pain quotidien. »*¹

L'autre formation de la protection animale apparaît dans la sphère des anciennes élites aristocratiques et nouvelles : la bourgeoisie capitaliste et la petite bourgeoisie urbaine composée notamment de scientifiques et d'enseignants. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les témoignages de violences faites aux animaux proviennent de la bourgeoisie urbaine qui accuse les classes populaires et dont la figure du charretier en devient le symbole. Dans ces récits, les auteurs s'indignent « des scènes, des bruits et des odeurs qu'occasionne la manière dont leurs concitoyens les plus frustes se comportent à l'égard des animaux »,² ce au pied de leur foyer. L'épisode révolutionnaire a marqué les esprits et chaque soulèvement populaire au cours du XIX^e siècle réactive la nécessité de discipliner et d'éduquer le peuple.³ La protection animale en tant qu'entreprise moralisatrice participe à la lutte des classes en opposant les « eux », c'est-à-dire, le peuple, les brutes et les « nous », soit les justes, les honnêtes et les compatissants.⁴ Les philosophes sensationnalistes et le rousseauisme ont promu l'homme sensible défini par la pitié et la considération pour les êtres vivants et non la raison ; humains et animaux forment la communauté des êtres sensibles. C'est également la philosophie kantienne de compassion de l'homme envers les bêtes est un marqueur des valeurs humanistes, un devoir de l'homme envers lui-même. Les faits de violence envers les bêtes sont autant de conduites dégradantes, de mœurs dégénérées qui de fait entament la dignité humaine.⁵ De plus, la croyance antique d'une contagion de la violence envers les animaux à celle envers les humains perdure et se renforce. L'effusion de sang est intrinsèquement barbare et est un mauvais exemple pour les foules, car le sang appelle le sang. Cet ensemble s'inscrit dans le procès de civilisation où l'homme civilisé

¹ Gide Charles, 1888, « Une classe de travailleurs oubliés », *La Revue socialiste*, juillet 1888, p. 52.

² Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, p. 19.

³ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

⁴ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980 Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 234 p.

⁵ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

se doit de rejeter sa « part maudite » en adoptant des codes moraux et sociétaux.¹ Cet idéal trouve dans la protection animale un espace d'application de cette mission civilisatrice : la bonne domestication du sauvage, du brutal afin de rendre plus humains les hommes par l'éducation, la promotion de la compassion, mais aussi le maintien de l'ordre social. C'est également un exemple de paternalisme où les hommes doivent traiter les animaux en « bon père de famille ».²

II] Les créations de sociétés de protection animale

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la protection des animaux relève d'initiatives individuelles : empêcher le cocher de s'acharner sur un cheval, recueillir un animal errant ou dans une logique physiocratique pour un propriétaire terrien, donner des conseils à ses fermiers sur l'entretien et le travail avec les animaux.³ Dans le second quart du XIX^e siècle se créent les premières formes collectives de protection des animaux au sein desquelles se rejoignent les élites anciennes (aristocratie), les nouvelles (haute bourgeoisie et bourgeoisie intellectuelle) et l'on note également une forte représentation des militaires. Une dualité apparaît entre les besoins jugés vitaux pour les humains « *reposant sur une exploitation intensifiée de certaines espèces, et les impératifs moraux et sentimentaux de lutte contre la violence et les mauvais traitements.* »⁴ Même au sein des collectifs, la protection repose d'abord sur une indignation individuelle, une réaction sentimentale au regard de telle ou telle espèce. Bien que la violence sur l'ensemble des animaux soit réelle durant cette période, les choix s'opèrent à partir de préjugés sociaux et en fonction du statut de l'animal.⁵ Les animaux les plus enclins à la protection sont ceux qui sont les plus proches de l'homme, qui lui sont le plus utiles et qui communiquent le mieux la douleur ou la subissent en silence, tout en résignation et docilité à l'image du cheval. Si ces sociétés zoophiles condamnent avec vigueur les relations entre les travailleurs et leurs animaux, un tabou règne concernant les pratiques de ces mêmes protecteurs telles que la vénerie ou les courses hippiques.

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

² Thomas Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

³ Pierre Eric, 1998 b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 405-410.

⁴ Pierre Eric, 1998 b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 407.

⁵ Pierre Eric, 1998 b, « Les inconstances de la sensibilité : Au sujet de la violence envers les animaux (1845-1914) », *Sociétés & Représentations*, n° 6, p. 407.

C'est dans le monde anglo-saxon qu'apparaissent les premières sociétés de protection animale et que celles-ci se multiplient et se diffusent le plus. En effet, le libéralisme et le capitalisme s'y associent à la philosophie utilitariste formulée notamment par Jeremy Bentham. L'ordonnement du monde et de la société ainsi que les progrès scientifiques et économiques doivent s'accompagner d'une éthique où l'agir individuel et collectif porte le bonheur général pour tous les êtres sensibles. La première association de protection, la *Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (SPCA), est fondée en Angleterre en 1824 par Lewis Gompertz. En 1840, la reine Victoria la soutient, l'encourage et la dote de l'adjectif Royal, elle devient donc la RSPCA. Les sociétaires s'engagent dans un prosélytisme à vocation européenne, voire internationale.

En France, « *quelques hommes de cœur* [dont les médecins Pierre Dumont de Monteux et Étienne Pariset ou le vicomte Pinon Duclos de Valmer, ancien capitaine dans un régiment de cavalerie], *qui se sont réunis, en 1845, à la suite du congrès médical de France, pour organiser l'association appliquée à la défense des victimes de la barbarie et de la sottise humaines, pour fonder la Société protectrice des animaux.* »¹ Dans l'introduction aux statuts de la SPA, le Dr Pariset explique les fondements de la protection animale à partir d'arguments économique, hygiénique et de philosophie morale ; l'amélioration de la condition des animaux s'entremêle avec la conduite des hommes.² Le premier argument est économique : si les animaux étaient bien traités (bonne alimentation, soins, etc.) et correctement menés (bon harnachement, repos, etc.) alors leur travail et leur rendement s'en trouveraient améliorés. Le second argument est hygiénique : le bon traitement des animaux permet de réduire les blessures et les maladies, dont les zoonoses, mais aussi de diminuer l'essaimage de miasmes par le transport des animaux malades. Le dernier argument relève de la philosophie morale, dans le pays des Lumières et du progrès, la raison et la philanthropie doivent œuvrer à l'amélioration des mœurs et de la civilisation. Dans cette protection animale, l'idée kantienne des devoirs de l'homme envers les animaux prévaut. La domination de l'homme sur la nature est réaffirmée, il n'est pas question de remettre en cause leur insertion dans le travail ou leur mort, il s'agit de supprimer des souffrances inutiles.

¹ Blatin Henri, 1867, *Nos cruautés envers les animaux. Au détriment de l'hygiène, la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 440 p.

² Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

Au final, ces associations ont moins été conçues pour la protection des animaux que pour l'éducation des classes laborieuses aux bonnes mœurs établies par la société occidentale du XIX^e siècle.¹ La construction de ce nouveau régime de sensibilités met également au jour les interactions entre les acteurs sociaux gouvernés par des enjeux de domination.

II.1) Éduquer le peuple aux bonnes mœurs

Sur le principe de la pédagogie ascendante, la zoophilie est l'école de la philanthropie, elle participe de la morale laïque humanitaire,² de la « *propédeutique de la douceur* ». ³ Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, les partisans de la morale zoophile remportent un certain nombre de victoires en matière de démopédie et de pédagogie. À la fin des années 1860, le ministre de l'instruction publique, Victor Dupuy, intègre la protection animale à l'enseignement. « Le Crapaud » de Victor Hugo fait ainsi partie du programme des récitations des écoles primaires laïques.⁴ En 1881, Jules Ferry réalise l'une des plus grandes victoires de la SPA en matière de pédagogie. Dans toutes les écoles publiques de la République est affiché un texte de la SPA contenant la loi Grammont et des chapitres de celle-ci portant sur les devoirs de l'homme envers les animaux entrent dans les programmes d'éducation morale et d'instruction civique.⁵

Toujours dans une démarche pédagogique et démopédique, la SPA soutient la création de sociétés protectrices des animaux dans les écoles de la République ; elle organise également des concours avec récompenses pécuniaires pour encourager la douceur et la compassion chez ceux qui travaillent avec les animaux (charretiers, bergers, bouchers, etc.) « *Ces distributions de distinctions se présentent très explicitement comme une sorte d'orthopédie morale visant à réformer les mœurs des populations les plus fréquemment portées à brutaliser les bêtes.* »⁶ Pour les bienfaiteurs, ces récompenses zoophiliques et philanthropiques affirment dans une économie émotionnelle leur prééminence morale et légitiment la hiérarchisation sociale de l'époque. Les théories darwiniennes sont intégrées dans leurs discours de manière à étayer cette représentation de la société où le sauvage, le brute est primitif alors que les valeurs de pitié, de

¹ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

² Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, n° 27, p. 239-247.

³ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, p. 44.

⁴ Agulhon Maurice, 1981, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 131, p. 81-110.

⁵ Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

⁶ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, p. 50.

compassion, de douceur envers les animaux sont les signes distinctifs des hommes civilisés et respectables.¹

À ces démarches pédagogiques, les militants de la protection animale ajoutent des actions de tractages, de réunions publiques pour sensibiliser le peuple. La littérature populaire, notamment les feuilletons ou les nouvelles paraissant dans les journaux, participe à la diffusion de la zoophilie. Par exemple, la nouvelle *Coco* de Guy de Maupassant, parue dans le journal *Le Gaulois* du 21 janvier 1884, met en scène la fin de vie d'un cheval du fait de la maltraitance d'un « *goujat de quinze ans, nommé Isidore Duval* ». Enfin, les parcs et jardins zoologiques sont un autre moyen de diffusion de la zoophilie. Outre leur utilité scientifique, les zoos sont conçus avec une visée pédagogique et démopédique d'autant que les prix d'entrée modiques permettent aux classes populaires de s'y rendre. Les élites engagées dans la protection animale soutiennent et promeuvent les zoos car, au nom d'une activité culturelle saine, ils sont un moyen de contrôler les loisirs du peuple.²

Cependant, l'apprentissage des bonnes mœurs et l'éducation scolaire demandent du temps et ne sont pas toujours efficaces. Ainsi, les sociétés de protection des animaux agissent en groupe de pression dans leurs cercles de socialité et déploient des stratégies afin de faire réprimer les outrages cruels que les animaux peuvent subir. Dans la moralisation des comportements humains, du peuple, l'éducation et la répression fonctionnent de pair.³ Il s'agit d'un « *combat qui est clairement identifié à une lutte contre la violence des milieux populaires, il faut aux yeux des protecteurs punir "les brutes" qui se rendent coupables de cruautés sur la voie publique et provoquent ainsi du scandale.* »⁴

II.2) L'instauration juridique de la protection animale

Les premières tentatives de législation sur la protection des animaux apparaissent dans les débats révolutionnaires. En témoignent les vingt-sept dissertations reçues suite au sujet de morale politique de 1802 de l'Institut national des sciences et des arts. Outre la place des sévices aux animaux dans la morale publique, le sujet interroge sur l'appareil législatif à mettre en place pour y répondre.⁵ Ce sujet de dissertation s'inscrit dans une réflexion de philosophie morale

¹ Thomas Keith, 1985, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Gallimard, 401 p.

² Hodak Caroline, 1999, « Les animaux dans la cité : pour une histoire urbaine de la nature », *Genèses*, n° 37, p. 156-169.

³ Les travaux de Serna, Pierre et Traïni reprennent les théories foucauldienne émise dans *Surveiller et Punir, naissance de la prison*, paru en 1975.

⁴ Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

⁵ Serna Pierre, 2016, *L'animal en République. 1789-1802 Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 256 p.

ainsi que de pratiques politiques. Au cours de la Révolution et surtout du directoire, il existe une police des bêtes. À l'instar d'Amaury Duval, haut fonctionnaire, de Jean Baptiste Maugras, professeur de philosophie morale, ou encore de Moreau-Megressier, homme de loi tourangeau, les auteurs des dissertations jugent les actions juridiques à l'aune de ce qui est déjà en cours d'application. Ils les trouvent généralement trop légères même si leur sévérité est variée. Au cours de cette période, les préoccupations de la police des bêtes portent principalement sur les chevaux et leurs meneurs ainsi que sur les bouchers.¹ Cette police des bêtes n'a pas pour but de protéger les animaux mais de s'occuper des humains. Les agents de la police des bêtes doivent s'assurer de la bonne circulation des personnes et des biens mais aussi de la sécurité de la rue. C'est pourquoi un intérêt particulier est porté aux chevaux. Or, « *les bêtes, difficilement raisonnables et a priori n'ayant pas intégré la peur du gendarme ou les impératifs des devoirs du vivre ensemble, ni royal ni républicain, incarnent des éléments potentiels de désordres urbains dont l'imprévisibilité provoque la contrariété du policier normatif.* »² Les bouchers sont également sous une surveillance accrue des policiers tout d'abord pour des raisons d'hygiène et de fraude puis pour des questions de sensibilités. Plus anecdotique, les policiers doivent débarrasser la rue des « *spectacles qui rappellent le libertinage oisif de l'Ancien Régime ou de ses mœurs brutales* »³ que sont les théâtres d'animaux savants, l'exhibition d'animaux sauvages ou exotiques, les combats d'animaux. La police des bêtes doit retirer du regard des citoyens, toute forme de violence faite aux êtres vivants afin de libérer les hommes de leurs bas instincts. À la fin de l'épisode révolutionnaire et de la guerre civile de 1794, l'animal devient « *un acteur de la vie publique et son spectacle, sa fonction, dans l'espace urbain, répondent à une claire volonté politique de l'instrumentaliser pour fonder les valeurs de la République cherchant à inventer une rue pacifiée, une rue propre avec des animaux utiles et instructifs.* »⁴

Une protection animale existe sous la période révolutionnaire au sens où les atteintes aux animaux sont préjudiciables à leur propriétaire. Ainsi, le Code pénal de 1791 condamne à des contraventions ou des peines de simple police, les blessures ainsi que la mort volontaire

Baratay Eric, 2012 b, « La promotion de l'animal sensible. Une révolution dans la Révolution », *Revue Historique*, tome 314|1, n° 661, p. 131-153.

¹ Serna Pierre, 2014, « Surveiller les animaux et contrôler les citoyens, ou comment policer les bêtes pour mieux hiérarchiser les humains entre 1789 et 1799... », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 377, p. 109-144.

² Serna Pierre, 2014, « Surveiller les animaux et contrôler les citoyens, ou comment policer les bêtes pour mieux hiérarchiser les humains entre 1789 et 1799... », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 377, p. 118.

³ Serna Pierre, 2014, « Surveiller les animaux et contrôler les citoyens, ou comment policer les bêtes pour mieux hiérarchiser les humains entre 1789 et 1799... », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 377, p. 136.

⁴ Serna Pierre, 2014, « Surveiller les animaux et contrôler les citoyens, ou comment policer les bêtes pour mieux hiérarchiser les humains entre 1789 et 1799... », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 377, p. 141.

d'animaux domestiques par empoisonnement ou autre moyen de destruction, sauf si celui-ci est réputé dangereux.¹

En 1804, le Code civil napoléonien est instauré en fonction des impératifs politiques et économiques de l'époque. L'article 516 considère les animaux comme des propriétés qui sont soit des biens immeubles par destination régis par l'article 524, soit des biens meubles régis par l'article 528. Quant à l'article 1385, il instaure le principe de responsabilité civile du détenteur de l'animal. Ce n'est qu'en 2015 que le Code civil est modifié et que la mention de la sensibilité des animaux est actée. Le droit institué à l'époque napoléonienne traduit juridiquement non pas l'animal sensible mais la force de travail qu'il constitue, en conséquence sa valeur économique et patrimoniale. Par ailleurs, l'attention est portée sur la dangerosité des animaux et la prévention des risques qu'ils peuvent faire subir à la société.²

C'est en Angleterre qu'est votée la première loi de protection animale après vingt-deux ans de débats concernant l'abolition des jeux taurins dans le pays. En 1822, est adopté l'*Act to Prevent the Cruel and Improper Treatment of Cattle*, ou *Martin's Act*, réprimant les actes de cruauté et les souffrances infligées inutilement aux chevaux et à une partie du bétail, mais les combats de taureaux ne sont pas abolis. En 1838, la Saxe adopte également un droit reconnaissant que la cruauté envers les animaux domestiques choque la sensibilité humaine.³

En France, un projet de loi concernant la protection animale est porté le général de cavalerie, Jean Philippe Delmas de Grammont, député de la Loire et sociétaire de la SPA. Pour lui :

« la législation française s'est occupée des animaux du point de vue de la propriété ; elle garde le silence sur la part de justice et de pitié qui leur est due. Le législateur a sans doute pensé que l'intervention de la loi n'était pas nécessaire pour rappeler à l'homme que les animaux lui sont confiés pour en être le maître et non le tyran. »⁴

Initialement, la loi comportait trois articles, le premier sur les peines attribuées en cas de mauvais traitements, publics ou non, sur « *les bêtes de trait, de somme ou de monture* », le second sur la répartition du montant des amendes et le dernier sur la nature des mauvais traitements. Après son passage en commission, la loi fut précisée et acquit une portée plus

¹ Florens François, 1890, *La protection légale des animaux en France*, Toulon, 25 p.

² Marguénaud Jean-Pierre, 2010, « Le comportement des animaux à la lumière du droit positif » in Burgat Florence, *Penser le comportement animal*, Paris, Quæ, p. 383-395.

³ Hardouin-Fugier Élisabeth, 2009, « Quelques étapes du droit animalier : Pie V, Schœlcher et Clemenceau », *Pouvoirs*, n° 131, p. 29-41.

⁴ Hesse André, 1899, *De la protection des animaux*, Thèse de droit de l'université de Paris, p. 58.

large avec un article sanctionnant la présence d'enfants dans les abattoirs. Lors des débats parlementaires pour entériner la loi, le conservateur Grammont ne s'attendait pas à être mis en défaut par les députés de son camp. Le soutien à la loi vint des socialistes et plus précisément de Victor Schoelcher qui venait d'obtenir l'abolition de l'esclavage. Le conservateur Desmoulin contestait la loi dans la mesure où elle portait atteinte à la propriété et à la liberté menant à la crainte d'une dérive inquisitoriale des propriétaires. La loi fut réduite à un article bref et imprécis :

« Seront punis d'une amende de cinq à quinze francs, et pourront l'être de un à cinq jours de prison ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques. La peine de la prison sera toujours appliquée en cas de récidive. L'article 483 du Code pénal sera toujours applicable. »¹

Avec la promulgation de la loi Grammont, la SPA institutionnalise ses moyens de surveillance et de répression en devenant des auxiliaires de la police. Dans ses statuts de 1853, l'article 6 signifie l'attribution de récompenses *« aux agents de la force publique qui ont montré du zèle dans l'exécution des lois et règlements pour réprimer les sévices envers les animaux. »*² En 1856, le préfet de Paris accorde aux sociétaires une carte spécifique leur permettant de requérir l'intervention d'agents de police en cas de violation de la loi Grammont. À partir de 1881, reconnue d'utilité publique, la SPA se dote d'inspecteurs en uniforme en charge de patrouiller dans les rues de Paris.³ Les contraventions progressent passant d'environ 7 500 dans la décennie suivant l'instauration de la loi à plus de 20 000 dans les années 1880.⁴

L'instauration sociale et juridique de la protection animale s'effectue dans une recherche d'équilibre pour répondre aux besoins du progrès nécessitant l'exploitation intensifiée des animaux domestiques, aux impératifs moraux et à la mission civilisatrice des gens de bien. L'animal au centre de la protection animale est le cheval :

« La réflexion sur la violence contre les bêtes arrive au même moment que l'entrée du cheval dans la sphère prolétarienne. En effet, le cheval, jusque-là associé à la sphère militaire et/ou aristocratique, du cheval de combat au cheval de parade, est un animal "antisocial" avant d'entrer massivement dans la sphère du travail avec la révolution

¹ Hesse André, 1899, *De la protection des animaux*, Thèse de droit de l'université de Paris, p. 62.

² Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 69.

³ Traïni Christophe, 2011 a, *La cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

⁴ Pierre Eric, 2007, « Réformer les relations entre les hommes et les animaux : fonctions et usage de la loi Grammont en France (1850-1914), *Déviance et société*, n° 31, p. 65-76.

industrielle — les chevaux dans les mines — et la révolution agricole, lorsqu'il devenait un animal de trait. Le cheval est donc devenu "prolétarien". »¹

Comme évoqué précédemment, les tenants de la protection animale appartiennent à l'aristocratie, à la nouvelle bourgeoisie capitaliste et à la petite bourgeoisie intellectuelle. Malgré leurs préceptes philanthropiques, les élites se méfient du peuple et de sa brutalité. Bien que devenu « prolétaire », le cheval demeure un animal noble, aimé, familier à qui l'on doit tous les égards. La protection animale est un point d'achoppement de la lutte des classes et, dans ce contexte, les fonctions manifestes et latentes du cheval cristallisent cette opposition.

L'étude diachronique menée par Éric Pierre et celle de Christophe Traïni montre qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle deux modèles de protection animale vont peu à peu s'opposer. Le premier modèle qui prévaut jusqu'à l'aube de la Première Guerre mondiale correspond aux sociétés de protection animale où cette dernière se fait à l'aune de la philanthropie et de la moralisation de la société, mais qui ne récuse pas l'exploitation animale. La protection animale s'ordonne autour de l'utilité des animaux domestiques. Dans le second modèle qui se construit au cours du dernier quart du XIX^e siècle, l'homme ne prédomine plus. Ce nouveau courant participe à la définition d'un droit des animaux et se prononce en faveur du végétarisme.² Il veut se débarrasser des aspects sentimentaux et utilitaires récurrents dans l'argumentaire de la SPA pour s'appuyer sur une nouvelle rationalité. La raison doit se débarrasser des sentiments pour concevoir et promouvoir une véritable éthique des relations homme-animal.

III] Au commencement de l'éthique animale

Il est de tradition de faire des Anglo-saxons les instigateurs de l'éthique animale. Or à lire les travaux d'historiens tels que Baratay, Pierre ou Serna, on peut voir que la période révolutionnaire en France a été riche en propositions éthiques à la faveur des animaux avec des suggestions sur la fin de l'exploitation des animaux, le développement du végétarisme, etc. La circulation de ces idées a bien évidemment touché les voisins européens, mais surtout les États-Unis eux-mêmes alors en phase révolutionnaire et en constitution de leur état républicain. Tocqueville est l'un des prosélytes français qui récusent les discriminations hiérarchiques et promeuvent l'égalité des êtres.³ Pourtant tous les universitaires militants animalistes font

¹ Agulhon Maurice, 2009, « Un historien et l'ethnologie », *Sociétés & représentations*, 2009|1, n° 27, p. 239-247.

² Pierre Eric, 1998 a, « La souffrance des animaux dans les discours des protecteurs français au XIX^e siècle », *Études Rurales*, n° 147-148, p. 81-97.

³ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

de Jeremy Bentham le pionnier d'une protection éthique des animaux.¹ Dans son traité, *Introduction to the Principles of Moral and Legislation*, il théorise l'utilitarisme comme philosophie morale d'égalité des considérations. Chaque décision doit être prise après l'évaluation éthique de ses conséquences. Lorsque quelque chose est bon dans les conséquences d'une action ou d'une règle, alors la valeur intrinsèque de cette action ou règle est éthiquement juste. Le but de cette égalité des considérations est de procurer au plus grand nombre de la satisfaction et du plaisir. La philosophie utilitariste de Bentham est en cela hédoniste. Afin de mesurer les conséquences, il faut s'assurer que tous les plaisirs et que toutes les douleurs sont comptées également, sans égard à la race (Bentham complimente les Français qui ont aboli l'esclavage), à la classe sociale, au sexe, à l'âge et à l'espèce. Dans ses théories morales, le philosophe attribue un état moral aux animaux qui s'appuie sur un principe pathocentriste :

« On reconnaîtra peut-être un jour que le nombre de pattes, la pilosité de la peau, ou la façon dont se termine le sacrum sont des raisons également insuffisantes pour abandonner un être sensible à ce même sort. Et quel autre critère devrait marquer la ligne infranchissable ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être celle de discourir ? Mais un cheval ou un chien adulte sont des animaux incomparablement plus rationnels et aussi plus causant, qu'un enfant d'un jour, d'une semaine ou même d'un mois. Mais s'ils ne l'étaient pas, qu'est-ce que cela changerait ? La question n'est pas peuvent-ils raisonner ? ni peuvent-ils parler ? mais : peuvent-ils souffrir ? »²

Toutefois, abattre les animaux pour leur fourrure, pour des médicaments ou pour l'alimentation n'est pas un problème pour Bentham si l'abattage est moins douloureux qu'il ne serait dans la nature.

L'émergence de l'éthique animale va de pair avec ses applications pratiques que sont le végétarisme (a minima), le végétalisme et le véganisme. Comme nous l'avons vu précédemment, les philosophes attachés à l'intégration des animaux dans la sphère morale adoptaient un régime végétarien (de Plutarque à Bentham), une ascèse garante de leur excellence morale. À cet effet, le protestantisme et dans son sillage les églises réformistes sont propices à l'autocontrainte morale, l'ascétisme et au soutien des « justes » aux croisades symboliques.³ Aux États-Unis, dès les années 1830 des théories alimentaires végétaliennes

¹ Singer Peter, [1975] 2012, *La Libération animale*, Paris, Payot & Rivages, 480 p.

² Bentham Jeremy cité par Singer Peter, [1975] 2012, *La Libération animale*, Paris, Payot & Rivages, p. 74.

³ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

– Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

émergent, notamment celle du révérend adventiste du Septième jour, John H. Kellogg. Amos B. Alcott, disciple du naturaliste David Thoreau, prend connaissance de cette diète alimentaire basée sur des céréales entières ; lorsqu'il arrive en Angleterre, il est aidé par le philanthrope James Greaves et tous deux fondent la première communauté végétarienne anglaise : l'« Alcott House ». De retour aux États-Unis, Alcott fonde la première communauté végétalienne dans le Massachusetts.¹ Après le départ d'Alcott, la communauté végétarienne périclité en 1848. Toutefois, une partie des membres ont rejoint les fondateurs de la Vegetarian Society : William Horsell et Lewis Gompertz lui-même cofondateur de l'association de protection animale anglaise, la RSPCA. La Vegetarian Society se caractérise par ses obédiences aux églises non conformistes telles que les églises adventistes ou méthodistes et surtout les quakers qui popularisent le refus de consommation de la chair.² En effet, pour ces branches religieuses, l'alimentation carnée est la conséquence du péché originel. À l'inverse, adopter un régime alimentaire végétarien ou mieux végétalien marque la volonté de l'individu d'éprouver sa foi et sa détermination pour retrouver une pureté originelle.³ En France, le végétarisme prend une tournure plus politique autour des sphères socialiste et anarchiste, membre du courant naturien et néonaturien, par exemple, le peintre Émile Gravelle ou le journaliste Henry Le Fèvre, fondateur de la revue *Le Néo-naturien* ou encore l'anarchiste Henry Zisly.

Le végétarisme se revigore à la fin du XIX^e siècle avec une nouvelle génération de militants, sociologiquement plus marquée par la classe moyenne urbaine, qui s'indigne de la vivisection ou encore des combats d'animaux et de la corrida. En 1886, la Vegetarian Society publie *En défense du végétarisme* d'Henry Salt. Il est l'une des figures des militants progressistes en lutte contre toutes formes d'inégalités et de rapports de dépendances.⁴ En 1891, Salt fonde l'Humanitarian League dont le but est de faire converger les luttes contre la violence quelle qu'elle soit. Les objectifs des militants de la ligue sont : la réforme du droit pénal et du système carcéral notamment l'abrogation de la peine de mort et des châtiments corporels, la mise en place d'un système éducatif fondé sur le devoir de bienveillance envers tous les êtres sensibles et l'application rigoureuse des lois sur la protection animale.⁵ L'humanitarisme de cette ligue

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

² Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.
– Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

³ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

⁴ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

⁵ Dardenne Émilie, 2005, « Portrait de Henry Stephens Salt. Penseurs et militants aux engagements multiples », *Cahiers antisépécistes*, <https://www.cahiers-antisepécistes.org/portrait-de-henry-stephens-salt/>, consulté le 20 août 2020.

– Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

entend se distinguer de la philanthropie de l'époque en récusant la condescendance de ce type de charité. En 1892, Salt publie *Animal' Rights Considered in Relation to Social Progress*, livre fondateur du droit des animaux. Selon l'auteur, bien que les animaux n'ont pas une volonté au sens humain du terme, ils n'en ont pas moins une personnalité individuelle propre qui leur confère de fait des droits. Salt et les adhérents de l'Humanitarian League ne se cantonnent plus aux animaux domestiques mais à l'ensemble des animaux humains et non humains ; outre toutes les formes de domination et d'exploitation des animaux dénoncées jusqu'alors par les associations de protection animales, ils condamnent également les pratiques des élites telles que la chasse, la mode vestimentaire de la fourrure et des plumes. Pour Salt, ce qui participe du progrès est la mise en place d'un « *système global fondé sur la reconnaissance du droit qu'ont les animaux comme les humains, de vivre sans subir de souffrances ou d'esclavage inutiles, du droit de mener une existence naturelle, dans une relative liberté.* »¹

Peu avant la Première Guerre mondiale, dans les sociétés occidentales, les trois principaux registres émotionnels de la protection animale sont consolidés ; les modalités et les intensités de leurs expressions varient au gré des époques suivantes.

Les transformations économiques, politiques et sociales du XIX^e siècle bouleversent profondément les relations entre humains et les relations entre humains et animaux. Si les relations sont complexes et polymorphes, il n'en demeure pas moins deux pôles antagonistes. D'une part, l'émergence de l'animal d'affection qui se diffuse de l'aristocratie à la bourgeoisie capitaliste puis aux classes moyennes. Le chien devient l'animal de compagnie par excellence, il entre au cœur de la maisonnée, est un membre de la famille et participe au bonheur du foyer. Les chats restent liés aux milieux intellectuels ou à des groupes sociaux dévalorisés ; quant aux oiseaux (le serin, le canari), ils deviennent les animaux d'affection des milieux populaires.² L'animal d'affection « *se voit ainsi attribuer une nouvelle fonction dans l'espace domestique : il médiatise une propédeutique du sentiment.* »³ Cette économie affective se diffuse au reste de la société, « *la bonté à l'égard des bêtes constitue probablement l'un des chaînons manquants indispensables pour comprendre l'interdépendance étroite entre le nivellement démocratique et la diffusion des mots d'ordre de la civilisation des mœurs.* »⁴ Cependant, le XIX^e siècle est également la période qui instaure un fossé entre les animaux domestiques. Les animaux de

¹ Dardenne Émilie, 2005, « Portrait de Henry Stephens Salt. Penseurs et militants aux engagements multiples », *Cahiers antispécistes*, <https://www.cahiers-antispécistes.org/portrait-de-henry-stephens-salt/>, consulté le 20 août 2020.

² Pierre Eric, 1998 a, « La souffrance des animaux dans les discours des protecteurs français au XIX^e siècle », *Études Rurales*, n° 147-148, p. 81-97.

³ Corbin cité par Traïni Christophe, 2011a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, p. 117.

⁴ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, p. 115.

ferme sont soumis aux nouveaux préceptes de l'animal-machine en tant que moteurs animés. La zootechnie en voulant spécialiser les animaux domestiques aux besoins des humains participent de cette réification et la loi du marché capitaliste achève la transformation : d'animaux de ferme, ils deviennent des animaux de rente.¹ Cette notion d'animal de rente est avant tout une convention sémantique. Si elle est une construction liée à la réification zootechnicienne, elle n'a pas de transcription juridique. Que ce soit dans les textes législatifs du XIX^e siècle et ceux contemporains à l'échelle nationale et à l'échelle européenne, il n'est pas fait mention d'animal de rente mais d'animaux domestiques ou d'animaux de ferme. En revanche, il y a une définition juridique d'animal de compagnie.²

À partir du XIX^e siècle, les animaux de compagnie participent au bonheur et à la sérénité du foyer face aux âpretés du monde extérieur. Le chien qui prédomine ce nouveau statut a fait le chemin inverse. De l'animal de travail ou de l'animal dont on se méfie, car vecteur de maladies ou de violences, il devient l'objet de toutes les attentions, de toute l'affection du foyer. Cette dichotomie des représentations et des relations aux animaux domestiques constitue la prémisse de la division où, selon Jean-Pierre Digard, les animaux de compagnie deviennent des animaux rédempteurs qui nous dédouanent de ce que nous faisons subir aux animaux de rente.³

L'évolution des modes de protection animale rend compte de ces nouvelles relations entre l'humain et les animaux domestiques. La protection des animaux connaît un léger repli dans la première moitié du XX^e siècle du fait des atrocités infligées à l'humanité au cours des deux guerres mondiales. À partir des années 1950, la marche du progrès se remet en route, l'économie est florissante, les progrès techniques permettent de nouveaux modes d'exploitation et la résolution des difficultés qui avaient cours à la période précédente. Ainsi, la zootechnie et la médecine vétérinaire grâce aux avancées scientifiques, notamment la pharmaceutique et l'éthologie, peuvent assurer le plein essor des productions animales. Du côté des associations de protection animales, les critiques émises à leur encontre à la fin du XIX^e siècle sur leur ramollissement et leur centrage sur les animaux familiers sont réactivées. Les associations contre la vivisection, la corrida, etc., attelées au *vegetarianism* ou au naturianisme constituent une première vague, « dont le phénomène de libération animale exprime l'une des facettes de la seconde vague » et dont l'antispécisme et le véganisme sont les corollaires.⁴

¹ Porcher Jocelyne, 2010, « Raison et déraison de la zootechnie », *Cochons d'or. L'industrie porcine en question*, Paris, Quæ, 256 p.

² Porcher Jocelyne, Mulier Chloé, Jourdan Félix et Deneux – Le Barh Vanina, 2021, « L'animal de rente. Quelle Rente ? », *Traverse*, 2021|2 à paraître, 14 p.

³ Digard Jean-Pierre, 1999, *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, Paris, Fayard, 210 p.

⁴ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry — Montpellier III, p. 100.

IV] Cause animale et militantisme du XXe siècle à aujourd'hui

IV.1) La pluralité du militantisme animaliste

Dans son essai de sociologie historique sur la cause animale, Christophe Traïni développe une typologie archétypale des classes constitutives du mouvement animaliste qui est synthétisé sous forme de tableau. Il s'agit d'un tableau de synthèse à partir de trois tableaux réalisés par Traïni, deux sur les registres émotionnels et le troisième sur les catégories de différenciation des milieux de la protection animale :

	Protection des animaux	Réformisme	Droit des animaux	Libération animale
Registre émotionnel	Registre de l'attendrissement	Registre démopédique		Registre du dévoilement
Premières occurrences historiques	Premiers refuges pour les chiens abandonnés (1870-1890)	Premières sociétés protectrices (1840-1870)	Mobilisations antivivisections (1875-1911)	
Exemple d'associations	SPA, SOS Léviériers	OABA, Welfarm	LFDA	L214, ALF
Espèces les plus concernées	Animaux familiers	Animaux familiers et animaux de rente	Pas de discrimination entre les espèces	
Dispositifs de sensibilisation privilégiés	- Image des bêtes aimantes - Descriptions poignantes de bêtes abandonnées - Spectacles de soins apportés aux animaux	- Descriptions alarmistes de comportements « barbares » ayant cours dans l'espace public - Sermons - Dispositifs pédagogiques - Récompenses	- Travail d'investigation visant à débusquer des cruautés secrètes - Exhibition des souffrances occultes - Pamphlets démasquant les coupables	
Vocation des bienfaiteurs	Secouriste	Précepteur	Justicier	
Source d'accréditation des bienfaiteurs	- Sensibilité, « écoute du cœur » - Engagement dans l'action réparatrice	Excellence morale, intellectuelle et savante	- Courage nécessaire pour dénoncer les puissants - Opérations visant à arracher des victimes des mains des bourreaux	
La mission du bienfaiteur	- Apporter secours et soins aux bêtes malheureuses - Résoudre immédiatement leur souffrance	- Bannir les pratiques incriminées - Réformer les mœurs	Débusquer les cruautés occultes - Démasquer les coupables	
La cible de l'action bienfaitrice	La victime animale	Le déviant qui maltraite les animaux	La victime animale	
L'obligé du bienfaiteur	L'animal libéré de la souffrance	L'homme anciennement fruste enfin éduqué	L'animal libéré de sa souffrance	
Sort de l'animal	Central	Secondaire	Central	
Transformation du déviant	Secondaire	Central	Secondaire	
Émotions exprimées et sollicitées	- Compassion pour le sort des bêtes malheureuses	- Répugnance pour les pratiques du déviant	- Indignation à l'effroi à l'égard des cruautés occultes	

	- Tendresses et signes d'affection mutuelle - Gratitude de l'animal à l'égard de ses bienfaiteurs	- Bienveillance relative pour le déviant susceptible d'être réformé - Gratitude du déviant à l'égard de ses bienfaiteurs	- Mépris et colère contre les déviants - Gratitude de l'animal à l'égard des bienfaiteurs - Les déviants craignent les bienfaiteurs
Sémantique utilisée par les sympathisants	Amis des animaux Protection des animaux	Réformisme Animal Welfare Droits des animaux	Animal Rights Libération animale Abolitionnisme
Visées transformatrices de la société	Faibles	Modérées	Fortes

Illustration 1. Tableau de synthèse des milieux de la protection et de la cause animale. Source : C. Traïni

IV.1.1) La base militante

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles s'opère une séparation entre les partisans de la protection animale dont la base sociale correspond grossièrement à l'aristocratie, la haute bourgeoisie et la bourgeoisie intellectuelle et les militants de la cause animale qui proviennent des associations spécialisées telles que celles contre la vivisection et dont l'assiette sociale est *grosso modo*, les classes moyennes et inférieures. L'alliance des désillusions quant à la bonté humaine et au désenchantement de la marche du progrès relance avec vigueur le militantisme en faveur des animaux. La dichotomie des militants demeure mais se charge d'une nouvelle sémantique avec d'un côté les welfaristes et de l'autre les abolitionnistes. Des désastres technologiques du dernier tiers du XX^e siècle émerge la *deep ecology* en tant qu'éthique environnementale, le retour à la Terre-Mère. Parmi les promoteurs de celle-ci, se trouvent entre autres le danois Arne Naess et l'américain John Baird Callicott, abolitionniste extinctionniste. Pour eux, toute vie sur terre a la même valeur, quelle que soit l'utilité que l'être humain peut en tirer. Gaïa, la Terre-Mère, souffre des perpétuelles atteintes humaines qui lui sont faites ; il faut lui porter secours, voire la venger. On assiste ici à un basculement des représentations où l'idéal de la marche du progrès cède la place à un pessimisme et une misanthropie. Au final, l'homme est un éternel prédateur, exploiteur, destructeur. Alors que l'antispécisme récuse l'écologie « pragmatique » qui maintient les formes de dominations, la *deep ecology* alimente et est alimentée par l'animalisme. De cette union naît un idéal type du militant qui appartient à une communauté de justes prête à de nombreux sacrifices dans une dimension eschatologique et où la notion de pureté est la pierre angulaire de tout acte.¹ Cependant, la mise en acte des militants se disjoint en fonction des catégories sociales d'appartenance. Le premier type de militants est

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

plutôt constitué des classes sociales supérieures animées d'une dimension spirituelle transcendante inspirée de Waldo Emerson ou David Thoreau. New-Age, centré sur la nostalgie de l'Eden perdu, ce type de militant pratique l'ascèse végétalienne pour retrouver la pureté originelle. Cette forme est caractéristique du monde anglo-saxon où les églises d'inspiration millénaristes catéchisent les militants.¹ Ceux-ci appartiennent au registre émotionnel démopédique (illustration 1), entrepreneurs de la morale, ils diffusent celle-ci tant par des livres, des conférences, des supports médiatiques, etc. que par l'utilisation de leaders d'opinion comme Pamela Anderson, Natalie Portman, Julien Doré ou encore Hugo Clément omniprésents dans les médias classiques et les réseaux sociaux.

Les couches sociales qui se sentent opprimées construisent le second type de militants. Rattachés à un registre émotionnel du dévoilement, ce sont des justiciers et des vengeurs de la barbarie du capitalisme. Historiquement, ils se rattachent au naturianisme du XIX^e siècle transformé en anarchisme vert. Inspirés de la mouvance punk et skinhead, ils se regroupent en armée, par exemple le *Band of Mercy*, le *front de libération animale*, afin de mettre fin par l'action directe à l'exploitation animale. Les militants revendiquent le recours à des moyens illégaux car ils sont inévitables pour la réussite de la cause : intrusion dans des bâtiments privés agricoles ou scientifiques pour libérer les animaux ; vidéos tournées en caméra cachée pour dénoncer la cruauté et le sadisme des humains ; distributions de tracts ; happenings retentissants, etc. Les militants en appellent à la révolution, au millénarisme qu'est l'appel du grand soir.²

Concernant les associations, celles telles que la SPA sont qualifiées de welfaristes. Toujours anthropocentrées, elles ne remettent pas en cause l'exploitation animale mais veillent à l'application de règles et de législations sur le bien-être animal. « *Mais la mouvance animalière a, ces dernières années, changé de visage : elle s'est rajeunie, virilisée, radicalisée et armée sur le plan théorique.* »³ Les associations telles que L214 ou 269 Life en sont des exemples. Le nom de l'association L214 — issue de l'association Stop gavage, elle prend son nom actuel en 2008 — se réfère à l'article L214-1 du Code rural qui édicte que « *Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.* » Elle affiche une position abolitionniste et reconnaît une parenté avec l'association américaine internationale *People for Ethical Treatment of Animals*

¹ Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

² Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

³ Burgat Florence, 2009, « La mouvance animalière. Des "petites dames de la protection animale". À la constitution d'un mouvement qui dérange », *Pouvoirs*, n° 131, p. 75.

(PETA). Bien qu'abolitionniste, les formes d'action de L214 correspondent, pour le radical G. Francione, à du néowelfarisme car l'association ne refuse pas les avancées en matière de bien-être animal à partir du moment où celles-ci aboutissent *in fine* à la libération animale.¹ Les actions de ces associations sont polymorphes : documentaires en caméra cachée, happenings et une omniprésence sur internet, principalement les réseaux sociaux. Ceux-ci offrent des possibilités d'actions, un nouvel eldorado, libre de censures, qui laissent cours à des engagements et à leurs promotions. Ils ont un rôle véritablement décisif pour le prosélytisme antispéciste et végan. Par exemple, L214 soutient et aide à la structuration de l'organisation réticulaire des associations régionales et locales. De plus, elle leur propose des formations pour la promotion de la cause, la préparation des actions voire leur fournit un soutien logistique.² Les fondateurs, Brigitte Gothière et Sébastien Arsac, assurent le porte-parolat de la défense des animaux, répondent à toutes les invitations des médias, animent des colloques, œuvrent à l'organisation de grandes manifestations. L214 conduit la lutte sur le web avec son site référence et alimente cinq sites internet connexes. Deux proposent des solutions pratiques pour soutenir la conversion au véganisme.³ Le site de *viande.info* par son graphisme et son contenu se veut scientifique, il y est expliqué l'impact de la viande sur la santé et sur l'environnement tandis qu'en arrière-plan est promu l'excellence du régime végétalien.⁴ Le site *Politique & animaux* évalue, en note scolaire sur 20, les partis et personnalités politiques selon leurs actions en faveur de la cause animale. Les internautes sont invités à « agir » en félicitant le bienfaisant ou en interpellant le déviant à la cause. Le dernier site, *L214 éducation* vise une propédeutique de l'éthique animale où règne une économie émotionnelle moraliste, dans le sillage de la pédagogie ascendante zoophilique du XIX^e siècle.⁵

Jusqu'au début des années 1980, il n'y a pas de réel arrimage entre le militantisme activiste et le militantisme universitaire. Les actions retentissantes des cellules activistes anglo-saxonnes et la parution du best-seller de Peter Singer connaissent simplement une concomitance de temps. D'ailleurs, les militants reprochent à Singer son manque d'affection pour les animaux.⁶ Néanmoins, quelques amorces s'effectuent, au départ les professeurs de droit plaident tant à l'université, sur la place publique qu'au tribunal en faveur des activistes arrêtés

¹ Burgat Florence, 2009, « La mouvance animalière. Des "petites dames de la protection animale". À la constitution d'un mouvement qui dérange », *Pouvoirs*, n° 131, p. 75.

² Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

³ <https://vegan-pratique.fr/>, consulté le 26/08/2020.

- <https://vegoresto.fr/>, consulté le 26/08/2020.

⁴ <https://www.viande.info/>, consulté le 26/08/2020.

⁵ <https://education.l214.com/>, consulté le 26/08/2020.

⁶ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

par la police. Puis un appareillage intellectuel et théorique vient affirmer la légitimité et l'autorité des militants. La composition de *La Libération animale* de Singer se scinde en deux : une première partie présente les arguments intellectuels et philosophiques de son utilitarisme ; la seconde partie enclenche un dispositif de sensibilisation où l'auteur décrit les abus de l'élevage industriel et de l'expérimentation animale.

IV.1.2) Le militantisme universitaire

• Les origines nord-américaine

Au début des années 2000, une partie des universitaires anglo-saxons, principalement nord-américains, radicalise leur discours qui devient politique et se revendique militant. Suite aux attaques terroristes islamistes menées sur le sol américain en septembre 2001, le gouvernement de George W. Bush Jr fait voter le *Patriot Act* un mois plus tard. Il s'agit de donner tous les moyens possibles aux états fédéraux et à l'état américain afin de lutter contre les menaces terroristes externes et internes au pays. Dans ce contexte sociopolitique, les activistes de la cause animale telles que les cellules d'*Animal Liberation Front* sont considérées, depuis 2005, comme la seconde menace terroriste et la première en interne. Une forte répression s'engage contre les actions directes de ces cellules, en réaction les universitaires sensibles à la cause s'engagent à protéger les activistes. Cette protection n'est pas récente puisque de 1989 à 2000, Gary Francione et sa compagne Anna E. Charlton apportent bénévolement leur aide juridique aux activistes inquiétés de poursuites judiciaires. Les étudiants intégrant la clinique de droit animal fondée par le couple peuvent obtenir des crédits universitaires en échange du traitement juridique de dossiers réels liés aux animaux.¹ En 2001, Steve Best, professeur de philosophie morale à l'université du Texas, et Anthony J. Nocella, maître de conférence en criminologie et justice criminelle à l'université de l'Utah, fondent le *Center of Animal Liberation Affairs (CALA)*. La politique du centre était de fournir un espace de rencontre entre les universitaires et les activistes de la cause animale. En 2003, Best et Nocella fondent la revue *Animal Liberation Philosophy and Policy Journal*.² Best, Nocella ou encore Mark Bernstein, autre professeur de philosophie et de droit moral à l'université du Texas, soutiennent publiquement les cellules d'*Animal Liberation Front*. Les actions anarchistes de sabotage économique, d'intimidations psychologiques, etc. sont des actions de légitime défense dans une guerre juste, car « *en agissant au nom des animaux incapables de se défendre par eux-mêmes,*

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Gary_Francione

² <http://www.criticalanimalstudies.org/about/>, consulté le 28/08/2020.

contre des êtres humains suprématistes et violents, les actions de l'ALF sont en principes justes.»¹ Grâce au CALA, les résultats scientifiques universitaires renforcent le socle idéologique et pourvoient le socle militant de respectabilité. Les travaux de recherches des humanités participent à la montée en abstraction de l'animalisme et ils finalisent le décentrement vers le zoocentrisme. Estimant que les *Animal Studies* ont perdu de leur pouvoir contestataire, Best et Nocella transforment, en 2007, le CALA en l'*Institute for Critical Animal Studies (ICAS)* et la revue devient le *Journal of Critical Animal Studies*.² Se reconnaissant des racines anarchiques, l'*ICAS* se donne pour mission de transformer politiquement la société par des actions éducatives, lobbyiste et possiblement révolutionnaire pour qu'advienne un monde juste, équitable, inclusif et pacifique.³ Toutefois, un membre de l'institut non végan serait un traître à la cause.

• Le militantisme universitaire en France

En France, Florence Burgat se félicite de la multiplication des colloques organisés dans presque toutes les universités françaises, de l'acceptation de programmes de recherche, du développement de Diplômes Universitaires (DU). Le site *Éducation Éthique Animale* recense dix DU notamment en droit animal à Limoges, Toulon et à Aix-Marseille, en éthique animale à Strasbourg et le très récent et controversé Animal et société à Rennes II.⁴ Celui-ci est conduit par la maîtresse de conférence en anglais, spécialiste des *Animals Studies*, Émilie Dardenne. Celui-ci affiche une orientation affirmée dans les *Critical Animal Studies*, des cours sont donnés en sociologie des relations homme-animal, du droit des animaux, de la transition alimentaire et du véganisme. La présence d'intervenants issus des associations abolitionnistes telles L214 ou One Voice a suscité des controverses tant académiques que chez les filières animales et chez certains élus de la République. Aux critiques formulées, Dardenne explique que l'objectif d'un DU est de transmettre des savoirs, non de former des militants.⁵ De plus, le thème de la relation humain-animal entre au programme d'humanités, littérature et philosophie de première générale, ou en 2012 au concours de l'agrégation externe de philosophie.⁶ Corine Pelluchon qui

¹ S. Best cité par Utria Enrique, 2009, « Du radicalisme à l'extrémisme animalier », *Pouvoirs*, 2009/4, n° 131, p. 95.

² Michalon Jérôme, 2017, « Les *Animals Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2017/3, vol. 11, p. 321-349.

³ <http://www.criticalanimalstudies.org/about/>, consulté le 28/08/2020.

⁴ <http://educ-ethic-animal.org/index.php/formations-universitaires/>, consulté le 01/09/2020.

⁵ Pommiers Eléa, 2020, « Droit des animaux, histoire du véganisme... L'université s'empare de la cause animale », *Le Monde* (site web), https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/04/08/droit-des-animaux-histoiredu-veganisme-l-universite-s-empare-de-la-cause-animale_6035898_4401467.html, consulté le 28/08/2020.

⁶ Burgat Florence, 2019 a, « État des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 144, p. 295-308.

- Programme HLP première générale <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/philosophie/humanite-lettres-philosophie/humanites-litterature-philosophie/>

réfuse tout prosélytisme, reconnaît néanmoins agir « en coulisse » auprès des décideurs politiques et économiques afin de faire avancer la cause.¹ Sur le même modèle que les revues nord-américaines apparaissent des revues scientifiques francophones positionnées dans le champ des *Critical Animal Studies* et des *Vegan Studies*. Il peut être fait référence à *La Revue semestrielle de droit animalier* de l'université de Limoges créée en 2009 ;² *Véganes, Revue contreculturelle* (il semble qu'il n'y ait eu qu'un seul numéro), en 2017, sous la direction Martin Gibert, professeur de philosophie à l'université de Montréal ;³ *L'Amorce, revue contre le spécisme*, en 2018 de Gibert.⁴ Par ailleurs, les *Cahiers antispécistes* acquièrent une légitimation académique avec la publication d'un recueil d'articles, en 2018, *La Révolution antispéciste* aux presses universitaires de France.

• Animalisme académique et prosélytisme politique

La montée en abstraction des études sur les rapports entre humains et animaux tient donc à l'émergence de recherches en sciences humaines et sociales (SHS) sur la question. À l'étude des relations entre humains et animaux s'est substituée une étude critique desdites relations abordées uniquement sous le prisme de la domination et de l'exploitation. La production de travaux normatifs des universitaires progresse vers le *scholar activism*. Dans sa dernière édition, Singer se félicite de cette évolution, selon lui « *l'émergence du mouvement de libération animale est un cas unique parmi les causes sociales des sociétés modernes dans la mesure où elle est liée au développement de la question dans la philosophie universitaire qui s'est elle-même transformée : en refusant le conformisme, elle a retrouvé son ancien rôle socratique.* »⁵ Plus abruptement, l'ensemble de ces théories antispécistes et de droit animal est formulé par des professionnels de la philosophie morale et du droit. Ainsi, « *Les rapports à l'animal sont envisagés comme l'un seulement des multiples points d'appui nécessaires pour asseoir le système normatif qu'ils entendent édifier.* »⁶

¹ Garric Audrey, 2017 a, « Changement de régime chez les végétariens », *Le Monde*, 5 juillet 2017, p. 14.

² <http://www.unilim.fr/omij/publications-2/revue-semestrielle-de-droit-animalier/>, consulté le 28/08/2020.

³ <https://www.laplage.fr/catalogue/veganes-revue-contreculturel-printemps-2017/>, consulté le 28/08/2020.

⁴ <https://lamorce.co/le-projet/>, consulté le 28/08/2020.

⁵ Singer Peter, [1975] 2012, *La Libération animale*, Paris, Payot & Rivages, p. 415.

⁶ Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, p. 211.



Illustration 2. Plaquette du Diplôme Universitaire Animaux et Société de l'université Rennes 2. Source : Université de Rennes 2.¹

DURÉE DE LA FORMATION

77 heures (70 heures de cours + 7 heures de conférences)

- Juin > Sélection des stagiaires
- Octobre > Semaine de cours : pendant les vacances de la Toussaint
- Février > Semaine de cours : pendant les vacances d'hiver, zone B
- Mai > Remise des dossiers par les stagiaires
- Juin > Journée d'études et jurys (oraux, retour des notes)

COMPÉTENCES

- Comprendre et pouvoir réutiliser les théories et les concepts des animal studies/études animales en situation professionnelle.
- Maîtriser les grandes étapes de l'histoire des pratiques liées aux relations avec les animaux dans les territoires francophones et anglophones.
- Maîtriser les outils d'analyse éthique, géographique, juridique, sociologique, linguistique et historique nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des pratiques professionnelles et des politiques publiques ayant trait à la condition animale.
- Fournir des grilles de lecture pour analyser et mettre en perspective les mouvements sociétaux francophones et anglophones autour de la condition animale.
- Identifier, analyser les concepts et attitudes construits autour du statut (réel ou imaginaire) des animaux.
- Comprendre les enjeux et identifier les parties prenantes des débats autour du statut moral des animaux non humains.
- Accompagner les réflexions sur la transition socio-écologique.
- Maîtriser les règles juridiques élémentaires qui s'appliquent au traitement des animaux.

TITRES OU CONDITIONS D'ACCÈS

Bac + 2 ou expériences professionnelles, sociales et personnelles d'au moins 2 ans dans l'éducation, le secteur associatif, le secteur public, ou les professions en contact avec les animaux.

CANDIDATURES & FRAIS DE FORMATION

Dossier dématérialisé à déposer du 20 avril au 15 mai 2020 sur la plateforme :

<https://candidatures.univ-rennes2.fr>

Frais d'inscription et droits universitaires : 1 200 euros

MODULES DE FORMATION ET INTERVENANT-E-S

Alimentation : élevage, aquaculture

Laurence LE DÙ-BLAYO, Maîtresse de conférences en géographie - Université Rennes 2

Droit : animaux sauvages, animaux de compagnie, protection pénale, protection au titre du bien-être animal etc.

Arielle MOREAU, Avocate consultante - One Voice

Education, communication et sensibilisation

Dominic HOFBAUER, Educateur en éthique animale - L214

Etudes animales/animal studies : textes fondateurs, concepts, philosophie

Emilie DARDENNE, Maîtresse de conférences en anglais - Université Rennes 2

Sociologie du rapport à l'animal

Véronique VAN TILBURGH, Professeure en sociologie - Université Rennes 2

¹ <https://formations.univ-rennes2.fr/fr/formations/diplome-d-universite-72/diplome-d-universite-animaux-et-societe-JT4ET90K..>, consulté le 12/10/2020.

Néanmoins, aussi bien les associations antispécistes que les *scholar activists* se félicitent de la convergence entre théorie et action mais ils regrettent qu'au niveau politique la cause animale soit rarement prise en compte.¹ Pourtant, « *la cause animalitaire est désormais activement défendue, soutenue, poussée auprès des autorités nationales et internationales par un lobbying à l'anglo-saxonne, extrêmement puissant et organisé* ». ² Avis somme toute partagé par Ronan Larue qui est professeur de littérature à l'université de Santa Barbara et fondateur des *Vegan Studies*.³ Selon lui, au niveau politique, « *on est entré dans une phase de combat. Il va y avoir un vrai affrontement idéologique dans les prochaines décennies.* »⁴

IV.2) La mise à l'agenda politique des revendications animalistes

Désormais, les stratégies des *scholar activists* et des associations abolitionnistes sont d'obliger les politiques à prendre en compte leurs revendications et d'agir en conséquence. Les manœuvres gradualistes sont menées au niveau national, européen, mondial. Avec l'institution supra-étatique de l'Union européenne, le cadrage législatif global s'est éloigné des États-nations. Dans ces conditions, le lobbying est plus à mener à Bruxelles que dans les capitales étatiques. Ainsi, l'Eurogroup For Animals (EFA) — évoqué précédemment pour son rapport de 2015 sur le bien-être des équidés dans l'Union européenne — est composé de 71 associations très majoritairement animalistes, voire abolitionnistes.⁵ En tant que secrétariat de l'*Intergroup for Animals* (IFA), le groupe de députés européens en charge de la protection animale, l'*Eurogroup For Animals* (EFA) s'occupe de rédiger les rapports commandés par le groupe parlementaire mais également d'être force de proposition. *European Enforcement Network of Animal Welfare Lawyers and Commissioners* est un second groupe lobbyiste européen. Ce réseau européen de mise en application des règles du bien-être animal des avocats et commissaires a été créé, en 2012, à la suite de la conférence sur la mise en vigueur des textes législatifs sur le bien-être animal organisée par l'association abolitionniste Vier Pfoten et l'EFA. Cette organisation regroupe des avocats et des juristes spécialisés dans le bien-être animal afin d'améliorer l'application de la législation européenne de protection des animaux au niveau national. Ce réseau vise également à partager des connaissances, des expériences et des

¹ Donaldson Sue et Kymlicka Will, [2011 en anglais] 2016, *Zoopolis : une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur, 404 p.

² Digard Jean-Pierre, 2012 b, « Le tournant obscurantiste en anthropologie », *L'Homme* [En ligne], 203-204 | 2012, mis en ligne le 03 décembre 2014, URL : <http://lhomme.revues.org/23292> ; consulté le 06 janvier 2017, p. 555-578.

³ Garcia Léna, 2016, « What Vegans Study. First-of-Its-Kind UCSB Class Examines Intersection of Food, Philosophy, and Veganism », <https://www.independent.com/2016/03/15/what-vegans-study/>, consulté le 29/08/2020.

⁴ Larue Renan cité par Garric Audrey, 2017, « Changement de régime chez les végans », *Le Monde*, 5 juillet 2017, p. 14.

⁵ <https://www.eurogroupforanimals.org/who-we-are/our-members>, consulté le 29/08/2020.

- Deneux Vanina, 2015, *Le Statut du cheval dans la politique européenne : les questions du bien-être et de la fin de vie*, mémoire de master professionnel MESB, 74 p.

informations spécifiques telles que les décisions des tribunaux au sujet de l'application de la législation de protection des animaux de l'UE. Enfin, il souhaite participer à l'élaboration du prochain plan de stratégie du bien-être animal de l'UE. À ce jour, il regroupe 80 membres actifs dont sept Français et notamment deux responsables de DU, Jean-Pierre Marguénaud (droit animal à Limoges) et Cédric Sueur (éthique animale à Strasbourg).¹ À ces groupes lobbyistes, des partis politiques animalistes se forment dans les pays européens.

IV.2.1) Politique

Le parti animaliste des Pays-Bas est le plus ancien et le plus implanté en nombre d'élus nationaux et européens, viennent ensuite l'Allemagne et jusqu'à son retrait l'Angleterre. Aux élections européennes de 2019, onze listes ont été déposées, seuls deux députés (Anja Hazelkamp a été réélue pour les Pays-Bas et Martin Buschmann remplace Stephan Eck pour l'Allemagne) sont investis.²

En France, le Parti animaliste (PA) a été créé en mars 2016 et officialisé en novembre 2016 par un noyau de sept personnes dont Hélène Thouy, l'avocate de l'association L214. Il s'agit d'un parti monothématique, un outil militant, le projet politique tient à quatorze mesures phares uniquement dédiées à la cause animale dont la création d'un ministère de la protection animale, l'abolition de la corrida et des cirques avec animaux, la végétalisation de l'alimentation... Aux élections législatives de 2017, il propose 147 candidats sur 54 départements,³ sur les affiches de campagnes, leur visage et leur nom n'apparaissent pas, ne sont figurés qu'un chat ou un chien avec le slogan : « *les animaux comptent, votre voix aussi* ». ⁴ « *Oui, le Parti animaliste cherche à se faire entendre, car l'écart entre la sensibilité de l'opinion à la cause animale et celle de nos représentants politiques actuels s'apparente à un véritable déni de démocratie.* »⁵ Le parti crée la surprise aux législatives avec plus de 1,10 % des suffrages exprimés (environ 64 000 voix) dans plus de cinquante circonscriptions. Suivant

¹ <https://www.lawyersforanimalprotection.eu/>, consulté le 29/08/2020.

- Deneux Vanina, 2015, *Le Statut du cheval dans la politique européenne : les questions du bien-être et de la fin de vie*, mémoire de master professionnel MESB, 74 p.

² European Interest, 2019, « Parties for Animals on the rise across Europe », <https://www.europeaninterest.eu/article/parties-animals-rise-across-europe/>, consulté le 29/08/2020.

- <https://www.partijvoordedieren.nl/mensen>, consulté le 29/08/2020.

- Luysen Johanna, 2019, « Animalistes : un élu allemand ne fait pas les causes à moitié », *Libération*, 24/12/2019, p. 11.

- Deneux Vanina, 2015, *Le Statut du cheval dans la politique européenne : les questions du bien-être et de la fin de vie*, mémoire de master professionnel MESB, 74 p.

³ <https://us14.campaign-archive.com/?u=4cf835b6972804cb746e68c19&id=5cc2253dc5>, consulté le 30/08/2020.

⁴ <https://www.politique-animaux.fr/droit-animal/legislatives-2017-le-parti-animaliste-est-le-seul-parti-avoir-fait-figurer-le-logo-de-s>, consulté le 30/08/2020.

⁵ Vieilleribière Jean-Luc, 2019, *Que veut dire le Parti Animaliste ?*, <https://us14.campaign-archive.com/?u=4cf835b6972804cb746e68c19&id=d0727e862f>, consulté le 30/08/2020.

la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 relative aux financements des activités politiques,¹ le PA se voit doté d'un montant initial d'un peu plus de 90 000 € par an durant toute la durée de la législature. Cependant, du fait du non-respect de la parité, des pénalités sont retenues sur cette allocation, au final, le parti animaliste reçoit annuellement environ 70 000 €. ² Fort de ce premier succès, le parti animaliste présente 79 candidats pour les élections européennes de 2019. En démentant les projections des instituts de sondages, le PA obtient 2,2 % des suffrages soit près de 490 000 voix exprimées en leur faveur. Surpris par ces résultats, le politologue Jérôme Fourquet et le géographe Sylvain Manternach ont entrepris une analyse de l'électorat animaliste :

« Même si les scrutins européens se sont montrés relativement propices par le passé à l'éclosion des partis thématiques qui ne transformèrent pas l'essai ensuite, ce score des animalistes interpelle et l'on peut faire l'hypothèse que nous sommes face à un phénomène de société profond et non pas en présence d'un feu de paille passager. »³

L'objectif initial du PA est donc atteint. En 2016, Isabelle Dudouet-Bercegeay, coprésidente du parti déclarait lors de la fondation du parti : *« Notre objectif est d'abord de faire émerger la question animale en politique et de la rendre visible et incontournable en montrant qu'elle est susceptible d'avoir un électorat qui lui est propre. »⁴* Les résultats de l'étude de Fourquet et Manternach sont une application à l'échelle nationale d'une traduction géographique des études sociologiques menées sur les animalistes. Ainsi, un des premiers résultats indique que l'implantation de l'électorat animaliste est en contrepoint de celui des écologistes traduisant spatialement l'antagonisme idéologique des deux mouvements.⁵ Les meilleurs scores du PA s'enregistrent dans le quart nord-est, la couronne francilienne et l'extrême sud-est ; tandis que EEVL est implanté dans le quart nord-ouest et en Rhône-Alpes.⁶ De même, la dichotomie établie par Digard — entre la passion des Français pour leurs animaux de compagnie et l'indifférence envers la plèbe des animaux de ferme — se traduit géographiquement dans l'analyse de Fourquet et Manternach. Si le vote en faveur du PA est quasiment inexistant dans les territoires d'élevage, il devient prégnant dans les zones périurbaines constituées de pavillons

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000341734>, consulté le 30/08/2020.

² Malosse Diane, 2017, « Micropartis, mégacombines », *L'Obs*, 27 juillet 2017, p. 32-33.

³ Fourquet Jérôme, Manternach Sylvain, 2019, *L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français*, Fondation Jean Jaurès, IFOP, 15 p.

⁴ Billard Sébastien, 2017, « Un chaton sur des affiches violettes : qu'est-ce que le parti animaliste ? », *L'Obs*, <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/legislatives-2017/20170529.OBS0014/un-chaton-sur-des-affiches-violettes-qu-est-ce-que-le-parti-animaliste.html>, consulté le 30/08/2020.

⁵ Dubreuil Catherine-Marie, 2009, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, 2009|1, vol. 39, p. 117-122.

⁶ Fourquet Jérôme, Manternach Sylvain, 2019, *L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français*, Fondation Jean Jaurès, IFOP, 15 p.

individuels où le chien ou le chat fait partie « “*du kit du bonheur parfait*” de la famille française moyenne ». ¹ L'étude de Fourquet et Manternach indique que l'électorat du PA est sociologiquement constitué des classes moyennes inférieures et des classes populaires dont l'économie émotionnelle est la plus prompte à s'indigner de l'exploitation des animaux au regard de leur propre exploitation. ² La composition sociologique de l'électorat du PA et sa répartition géographique correspond aux mêmes critères que l'électorat du Rassemblement national. Pour autant, aucun raccourci ne doit être effectué, ce qui est à privilégier c'est la « *thèse de l'espace électoral laissé vacant par la décomposition du paysage politique traditionnel organisé autour du clivage gauche/droite* ». ³

Il s'agit avant tout d'une traduction supplémentaire des désillusions et du désintérêt de la population pour la chose publique.



Illustration 3. Affiche électorale du parti animaliste pour les élections municipales de 2020. Source : Parti Animaliste. ⁴

Avec cette affiche, le monothématique parti animaliste n'hésite pas à exploiter ce rejet du politique, ce avec une forte teinte de misanthropie. Le politique déçoit, l'humain déçoit, il faut sauver les animaux de cette engeance.

En deux ans, le PA s'est fait une place dans l'arène politique aidé par le maillage militant des associations animalistes, L214 en tête. Pour les municipales, en plus de son site *Politique & Animaux*, L214 a soutenu le PA par une campagne d'affichage dénonçant les candidats mauvais élèves en matière de défense des animaux. ⁵ Pour ces élections locales, 580 candidats ont été investis dans plus d'une quarantaine de villes. ⁶ L'objectif était de constituer au maximum des listes autonomes (dans neuf villes dont Rouen, Toulouse ou encore Nîmes), mais des stratégies adaptatives permettaient de composer des alliances, le plus souvent avec EELV. ⁷ Si la base militante et une partie de l'électorat semblent peu enclines aux positions écologistes, les représentants de la

¹ Digard Jean-Pierre, 2009 a, « Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique », *Pouvoirs*, 2009|4, n° 131, p. 99.

² Celka Marianne, 2012a, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaine des relations homme/animal*, Thèse de sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, 469 p.

- Traïni Christophe, 2011 a, *La Cause animale. 1820-1980, essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, 234 p.

³ Fourquet Jérôme, Manternach Sylvain, 2019, *L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français*, Fondation Jean Jaurès, IFOP, p. 14.

⁴ <https://parti-animaliste.fr/soutien-municipales-08>, consulté le 30/08/2020.

⁵ Bardou Florian et Lacroux Margaux, 2020, « Petit à petit, la cause animale fait son nid », *Libération*, 11 mars 2020, p. 12.

⁶ <https://us14.campaign-archive.com/?u=4cf835b6972804cb746e68c19&id=f24e527ad8>

⁷ Bardou Florian et Lacroux Margaux, 2020, « Petit à petit, la cause animale fait son nid », *Libération*, 11 mars 2020, p. 12.

cause sont quant à eux pragmatiques et les conséquences écologiques des productions animales industrielles constituent un bon point d'arrimage. Au final, grâce aux alliances, le PA obtient ses premiers élus républicains avec douze conseillers municipaux, deux à Paris, six dans des villes de la grande couronne francilienne, puis un à Grenoble, Montpellier, Nantes et Vitrolles.¹ Fort de ces résultats électoraux et des sondages d'opinion en leur faveur ou à la faveur de combats (abolition de la corrida, du cirque avec animaux, de la chasse à courre, etc.), les animalistes qui espéraient un secrétariat d'État à la protection animale lors du remaniement de juillet 2020, entendent faire du Référendum d'Initiative Populaire un plébiscite pour la cause animale et un tour de force politique.²

Conscients du temps nécessaire pour qu'advienne la libération animale, les tenants de la cause se veulent gradualistes et pragmatiques. Aux actions politiques engagées à l'échelle nationale et européenne, des collusions d'intérêts apparaissent entre *cause animale* et *cause du capital*.³

IV.2.2) Économie

L'urgence climatique devient peu à peu un argument repris et surexploité par les représentants animalistes. L'élevage dans son ensemble, aucune différence n'est faite entre les productions animales industrielles et l'élevage paysan, est présenté comme un point clé de la guérison de Gaïa, la Terre-Mère. En 2006, la FAO publie un rapport intitulé *Livestock long Shadow*.⁴ Ce rapport, repris et complété par les experts du GIEC, présente les impacts environnementaux de l'élevage. Celui-ci serait responsable d'environ 18 % des émissions de gaz à effet de serre, de l'occupation de 70 % des terres agricoles et de la composition de plus de la moitié de la biomasse. Toutefois, la méthodologie de récolte des données est soumise à débat, discutée notamment par Phil Garnsworthy de l'université de Nottingham.⁵ Sans entrer plus avant dans ce débat, force est de constater que les données de la FAO et du GIEC sont reprises par les animalistes comme argument en faveur d'un monde sans élevage. Le positionnement des représentants quant aux substituts et alternatives cellulaires aux produits carnés oppose les végétariens puristes pour qui aucun compromis n'est possible et les végétariens pragmatiques et gradualistes, que Francione surnomme les néowelfaristes, qui voient

¹ <https://parti-animaliste.fr/>

² AFP, 2020, « La majorité en plein dilemme sur le bien-être animal », *AFP*, 08/08/2020.

³ Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

⁴ <http://www.fao.org/3/a0701e/a0701e00.htm>, consulté le 31/08/2020.

⁵ Conférence de Phil Garnsworthy, 2019, « Sustainable intensification of animal production: what does it mean? », Congrès de l'EAAP, Gand, 27/08/2019, » <https://www.youtube.com/watch?v=7GSiQ9gftMo>, consulté le 31/08/2020.

l'utilisation de ces possibilités comme une transition vers le véganisme. Ainsi les associations telles que L214, des journalistes comme Axelle Playouste Braure ou encore des universitaires à l'instar de la philosophe Burgat, promeuvent le développement de la viande in vitro.¹ Le cœur de cible de cette alimentation de substitution n'est pas les végétariens, mais des « *carnistes* » ou des « *pays en voie de carnisation massive* » qui ne sont pas capables de se passer de produits carnés malgré « *la force des arguments rationnels et éthiques* ». ² Par conséquent, l'agriculture cellulaire permet de soustraire les animaux de ferme « *de l'équation alimentaire sans passer par des changements dramatiques dans les habitudes de consommation* ». ³ tout en promouvant une moralisation de sa consommation puisque la viande cellulaire, surnommée *clean meat*, permet de fournir des produits animaux non souillés par la mort. ⁴ Sur fond d'écologie, de bénéfices pour la santé (diminution des risques de cancer, etc.) et d'un monde meilleur pour les animaux, des liens se forment entre les associations animalistes et les industriels de l'agroalimentaire. Le modèle des productions animales a atteint ses limites de production et de rentabilité. Cette rhétorique n'est pas sans rappeler celle des industriels du dernier tiers du XIX^e siècle. Appuyés sur les nouveaux moyens techniques des moteurs actionnés par l'électricité ou le pétrole, ils proposaient de mettre fin à la traction équine dans les domaines où cela était techniquement possible afin de mettre fin aux souffrances que pouvaient endurer équins et bovins, mais aussi au nom du progrès. ⁵ Plus d'un siècle plus tard, l'agriculture cellulaire qui se présente comme une innovation s'inscrit en réalité dans la continuité de la zootechnie qui dès sa conception a conduit la réduction de l'animal en un caractère minier. Les productions animales s'inscrivent dans ce sens, elles extraient de la matière animale. Désormais, avec le développement de l'agriculture cellulaire, le minerai animal est récolté en dehors de l'animal. ⁶ Avec beaucoup moins de besoins d'intrants, de main-d'œuvre et garantie sans souffrance animale, le marché des produits de substitution végétale ou l'agriculture in vitro offre des

¹ Bonnardel Xavier, 2016, « L214 plaide pour un monde sans élevage et sans abattage », *Ouest France*, 03/11/2016, <http://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/l214-plaide-pour-un-monde-sans-elevage-et-sans-abattage-4588651>, consulté le 31/08/2020.

- Playouste-Braure Axelle, 2019, « Garder la viande pour mieux se débarrasser du meurtre ? Rendre la pêche et l'élevage obsolètes : portrait d'une stratégie pragmatique », *Cahiers antispécistes*, n° 42, <https://www.cahiers-antispecistes.org/garder-la-viande-pour-mieux-se-debarrasser-du-meurtre/>, consulté le 31/08/2020.

- Faure Sonya, 2019, « Adieu bio, vaches, cochons », *Libération*, 25/11/2019, p. 22.

² Playouste-Braure Axelle, 2019, « Garder la viande pour mieux se débarrasser du meurtre ? Rendre la pêche et l'élevage obsolètes : portrait d'une stratégie pragmatique », *Cahiers antispécistes*, n° 42, <https://www.cahiers-antispecistes.org/garder-la-viande-pour-mieux-se-debarrasser-du-meurtre/>, consulté le 31/08/2020.

³ Playouste-Braure Axelle, 2019, « Garder la viande pour mieux se débarrasser du meurtre ? Rendre la pêche et l'élevage obsolètes : portrait d'une stratégie pragmatique », *Cahiers antispécistes*, n° 42, <https://www.cahiers-antispecistes.org/garder-la-viande-pour-mieux-se-debarrasser-du-meurtre/>, consulté le 31/08/2020.

⁴ Porcher Jocelyne, 2020a, « Incarnation ou incubation ? Les *animal studies* et la "clean meat" », *Zilsel*, 2020/2, n° 7, p. 292-306.

⁵ Mom Gijs, 2009, « Compétition et coexistence : la motorisation des transports équestres et le lent processus de substitution de la traction équine », *Le Mouvement Social*, n° 229, p. 13-39.

⁶ Porcher Jocelyne, 2020a, « Incarnation ou incubation ? Les *animal studies* et la "clean meat" », *Zilsel*, 2020/2, n° 7, p. 292-306.

perspectives économiques juteuses avec actuellement une croissance annuelle d'environ 10 %.¹ L'option la plus intéressante est celle de la viande in vitro dont les coûts de production se sont effondrés en moins de 10 ans. Lorsque le physiologiste néerlandais Mark Post a présenté le premier steak haché cellulaire en 2013, celui coûtait 325 000 \$, deux ans plus tard son coût n'était plus que de 44 \$.² Aux États-Unis, les associations abolitionnistes soutiennent activement les start-ups de l'agriculture cellulaire. Ainsi, en 2008, PETA proposer un million de dollars pour fabriquer de la viande in vitro.³ Les géants de la Silicon Valley, Bill Gates, Jeff Bezos, Elon Musk ainsi que les agroindustries comme Tyson Food ou Cargill investissent massivement dans les start-ups de l'alimentation cellulaire ou de substitution, par exemple Beyond Meat, Impossible Food ou encore Mosa Meat.⁴ Les mêmes investisseurs n'hésitent pas à promouvoir cette agriculture 4.0 par l'intermédiaire des associations animalistes via des dons, à l'exemple de ceux de l'Open Philanthropy Project, accordés à PETA ou à L214.⁵ De même, des universitaires entrent dans des comités de promotion de la viande in vitro, à l'instar de Peter Singer, chantre de la libération animale et membre de la *Cellular Agriculture Society*.⁶ En janvier 2019, le Forum économique mondial publiait un rapport en faveur du développement des protéines alternatives pour répondre aux enjeux alimentaires, c'est-à-dire produire une alimentation saine et qualiteuse pour neuf milliards humains et soulager la planète du poids de l'anthropocène.⁷ Des actions sont également menées auprès des chercheurs en bien-être animal. Par exemple, en 2019, pour fêter les 70 ans d'existence de la fédération européenne des sciences animales (EAAP), les organisateurs ont invité pour la session inaugurale des philosophes et des éthiciens tant laïques que religieux à discuter de leur vision des relations entre humains et animaux et de leur avenir. La « star » de cette conférence plénière n'était autre que le juriste abolitionniste Francione qui a invité bien évidemment l'audience à devenir végétarien.⁸ Il est interpellant que se retrouve en un même espace-temps, Francione, chantre du végétarisme et Cargill, un des sponsors titre de l'EAAP, dont le directeur général assure que la *clean meat* est

¹ Depré Marion, 2020, « Intrusions dans les élevages, boucheries attaquées... enquête sur ces végétariens extrémistes », *Aujourd'hui en France*, 28/02/2020, <http://www.aujourd'hui-en-france.fr/societe/intrusions-dans-les-elevages-boucheries-attaquees-enquete-sur-ces-vegans-extremistes-28-02-2020-8268852.php>, consulté le 31/08/2020.

- Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

² Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

³ AFP, 2008, « Un million de dollars pour fabriquer de la viande in vitro », <https://societe-vegan.blogspot.com/2008/04/un-million-de-dollars-pour-fabriquer-de.html>, consulté le 31/08/2020.

⁴ Sugy Paul, 2020, « Viande artificielle : enquête dans les labos californiens qui veulent supprimer l'élevage », *Le Figaro*, 6/03/2020, <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/viande-artificielle-enquete-dans-les-labos-californiens-qui-veulent-supprimer-l-elevage-20200306>, consulté le 31/08/2020.

- Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

⁵ Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

⁶ Porcher Jocelyne, 2020a, « Incarnation ou incubation ? Les *animal studies* et la « clean meat » », *Zilsel*, 2020/2, n° 7, p. 292-306.

⁷ World Economic Forum: « Meat: the Future series. Alternative proteins » <https://www.weforum.org/whitepapers/meat-the-future-series-alternative-proteins>, consulté le 27/08/2020.

⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=6Kt0evaSNRI>, consulté le 31/08/2020.

l'avenir, ce pourquoi il investit massivement dedans.¹ Très récemment, au printemps 2020, l'épidémie de la Covid-19 a offert à l'idéologie antispciste un terrain fertile, un nouvel argument à la dénonciation de l'élevage et du carnisme comme un mal auquel il faut mettre fin.²

Que ce soit au niveau politique ou économique, on perçoit une démarche propédeutique et démopédique d'un monde sans élevage qui s'instaure peu à peu auprès de la communauté scientifique et du grand public.

IV.2.3) Éducation

Comme au XIX^e siècle, les jeunes générations sont la cible clé de la propédeutique des entrepreneurs de la morale végane. Si les enfants sont sensibilisés au droit des animaux, à un mode de vie végane alors ils influenceront les modes de consommation de leurs parents. C'est également le pari que cette sensibilisation à l'éthique animale assurera des adultes prompts à vivre soit dans une communauté des égaux proposée par les auteurs de *Zoopolis*, soit dans un monde sans animaux domestiques proposé par les abolitionnistes extinctionnistes. En cela, le site *L214 éducation* est un véritable outil de propagande reprenant exactement les mêmes méthodes que celles qu'ils reprochent aux lobbys de lait et de la viande : animations scolaires, plaquettes informatives, etc.³ Dominic Hofbauer et son équipe, responsables du programme éducatif de L214, se rendent dans les établissements scolaires pour des conférences et animations afin d'éveiller les consciences aux droits des animaux.⁴ De plus, un ensemble de ressources pédagogiques, gratuites, est mis à disposition des enseignants du primaire et pour les enseignants en collège et lycée en fonction de leur discipline. En 2019, des exemplaires de *Mon journal animal* ont été envoyés à l'ensemble des établissements primaires et aux collèges de France. Le site *L214 éducation* bénéficie d'une certaine renommée du fait de sa capacité lobbyiste et il est accessible depuis le site mère de l'association ce qui permet aux adhérents, aux sympathisants et aux curieux de s'y rendre. Le site éducatif *Éducation Éthique Animale* (EEA) est moins connu car il se veut plus rigoureux et à destination uniquement des enseignants à l'instar de *Géoconfluence* ou *Clionautes*.⁵ C'est un site de vulgarisation de la recherche universitaire aux collègues enseignants du primaire et du secondaire. Contrairement à L214, le

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=MKuwwqW1Mhg>, consulté le 31/08/2020.

- Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

- Jacque Muryel, 2019, « Le géant des produits agricoles Cargill vend son fonds d'investissement », *Les Échos*, 16/09/2019, p. 28.

² Revello Sylvia, 2020, « Après l'épidémie, la fin de la viande ? », *Le Temps*, 08/04/2020, p. 3.

³ Porcher Jocelyne, 2019a, *Cause animale, cause du capital*, Paris, Édition du bord de l'eau, 120 p.

⁴ <https://education.l214.com/animations-conferences-equipe-pedagogique>, consulté le 01/09/2020.

⁵ <http://educ-ethic-animal.org/>, consulté le 01/09/2020.

comité scientifique est constitué très majoritairement d'universitaires, seuls Pelluchon et Larue appartiennent aux deux comités.¹ EEA fournit des ressources pédagogiques propres à chaque discipline scolaire ainsi que des conducteurs de cours préétablis correspondant aux programmes définis par le ministère de l'Éducation nationale.

L'idéologie antispéciste et l'entrepreneuriat de la morale du véganisme ne sont plus des propositions marginales. Dans la mouvance de *Zoopolis*, les animalistes présentent un projet pragmatique et gradualiste de conversion à une autre forme de liens aux animaux qui au nom du droit animal rompt les liens plurimillénaires de domestication jugés, uniquement et péremptoirement, comme des liens d'exploitation et de domination. Ce projet propédeutique se décline en actions éducatives et bénéficie de convergences d'intérêts économiques. Sa mise à l'agenda politique national et européen oblige les partis politiques traditionnels à se positionner en fonction de leurs choix électoralistes. De fait, sa place grandissante dans les débats de sociétés interpelle et critique toutes les formes de relations entre humains et animaux domestiques.

¹ <http://educ-ethic-animal.org/index.php/comite-scientifique/>, consulté le 01/09/2020.
- <https://education.l214.com/conseil-scientifique>, consulté le 01/09/2020.

Annexe 3 : Panorama des secteurs équins entre 2010 et 2020

Depuis 2012, divers travaux tentent de dresser des panoramas socioéconomiques des « filières » équines à l'échelle nationale, européenne et dans une très moindre mesure à l'échelle internationale. Les secteurs d'activité les mieux connus sont ceux des sports hippiques et des sports équestres, car les activités d'élevage et de compétition sont mondialisées et il existe des structures régulatrices. Pour les sports hippiques, l'*International Federation of Horseracing Authorities* (IFHA) présente annuellement des statistiques provenant de 70 pays sur l'élevage, le nombre de courses et le montant des enjeux. Pour les sports équestres, il y a deux structures : le *World Breeding Federation for Sport Horses* (WBFSH) qui réunit les représentants des stud-books des races de chevaux de sport ainsi que les fédérations sportives, des organisations institutionnelles et, s'il en existe, des instituts nationaux comme l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) ; la seconde est la Fédération Équestre Internationale (FEI) dont les missions portent en premier lieu sur la réglementation et l'organisation de compétitions internationales, mais elle dispose de quelques données mondiales sur l'évolution de la pratique sportive internationale.

En 2015, des travaux à l'échelle européenne ont été présentés lors du colloque annuel de l'*European Association for Animal Production* (EAAP) à Copenhague¹. La même année, l'association britannique *World Horse Welfare* (WHW) et l'*Eurogroup For Animals*² (EFA) ont publié un rapport intitulé *Removing the Blinkers : the Health and Welfare of European Equidae in 2015*.³ À l'échelle nationale, un département de l'IFCE, l'Observatoire Économique et Social du Cheval (OESC) est en charge de fournir des données statistiques annuelles pour la France. En 2012, il a été publié sous la direction de Christine Jez un rapport prospectif sur le secteur équin à l'horizon 2030.⁴ Puis en 2014 et 2015, l'IFCE a mené une étude sur les « filières » équines étrangères.⁵

¹ Vial Céline et Evans Rhys (eds.), 2015, *The new equine economy in the 21st century*, EAAP Publication n° 136, Wageningen Academic Publishers, 264 p.

² L'Eurogroup For Animals est composé de 70 associations de protection animale et d'associations animalistes. Il produit des rapports sur les conditions de vie, de détention, de transport, d'abattage, etc., des animaux à la demande du groupe parlementaire ou intergroupe en charge des questions du bien-être animal dans l'Union européenne. L'Eurogroup peut être force de proposition pour modifier les législations européennes.

³ World Horse Welfare, Eurogroup For Animals, 2015, *Removing the Blinkers: the Health and Welfare of European Equidae in 2015*, Bruxelles, 122 p.

⁴ Jez Christine (dir.), 2014, *La filière équine française à l'horizon 2030*, Versailles, France, Éd. Quæ, 157 p.

⁵ Vial Céline et al., 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

- Person Sixtine, 2015, *Les filières équines étrangères : état des lieux et conjoncture*, Mémoire de formation d'ingénieur, sous la direction de V. Julliard et P. Heydeman, Agrosup Dijon, IFCE, 28 p + annexes.

Ces études mettent en évidence l'extrême difficulté d'obtenir des chiffres analogues dans tous les pays. Les différentes données existantes, dont simplement le nombre d'équidés présent sur le territoire national ou le nombre de cavaliers, varient d'une source à l'autre. Malgré ces difficultés de quantification précise, le secteur équin européen apparaît particulièrement prospère.

Du fait de son organisation historiquement rattachée à l'État, l'IFCE possède les meilleures données socioéconomiques par rapport aux autres états. Les mondes équins peuvent être regroupés en quatre secteurs : courses, sport-loisir, travail et viande chevaline. Bien que socialement différenciés, ces mondes ne sont pas hermétiques. En effet, les équidés peuvent se déplacer entre les différents secteurs tout au long de leur vie et il existe une perméabilité économique entre ces mondes d'autant que le secteur course alimente financièrement les autres catégories.

I] Composition et évolution du secteur équin français et européen

I.1) Le poids socioéconomique des secteurs équins européens et français

Malgré les difficultés de récolte de données chiffrées, le rapport du WHW et de l'EFA de 2015 présente la « filière » européenne comme un secteur dynamique et florissant, employant près d'un million de personnes en Europe. La fédération européenne d'équitation (EEF) rapporte que près de 900 000 emplois ont été créés dans la seule industrie des sports équestres¹ et estime l'impact économique de cette industrie — dans les dix pays qui ont fourni des données — à 34 milliards d'euros.² Selon l'EEF, chaque cheval créerait cinq emplois répartis entre emploi direct et indirect. L'European Horse Network (EHN)³ fournit des données pour six États membres,⁴ et le total des valeurs de leur « filière » s'élève à 44,9 milliards d'euros.⁵ En 2015, le collègue rural d'Écosse associé à la British Horse Society Scotland a publié une étude dont l'une des conclusions indique que « l'industrie équine » est le second employeur en milieu rural au Royaume-Uni.⁶

¹ Présentation de l'European Equestrian Federation par Ali Kūçük (secrétaire général de l'EEF), en octobre 2014, lors de l'assemblée générale, in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015.

² Assemblée générale de l'EEF du 21 octobre 2014. Ces chiffres se rapportent à l'Autriche, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède et la Suisse, in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015.

³ L'EHN est un réseau européen regroupant divers organismes des filières équines nationales afin notamment de promouvoir le développement du secteur cheval en Europe et d'aider ses membres à coordonner leurs activités pour accroître leur visibilité européenne et définir les questions d'intérêt commun à défendre politiquement.

⁴ Qui sont : l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Suède, in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015.

⁵ Présentation de Yann Souillert-Desert (Fondation Hippolia) lors de la présentation des Assises de la filière équine organisées par Ouest France en septembre 2014, in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015.

⁶ in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015. http://www.sruc.ac.uk/news/article/1208/scotland_s_horse_industry_needs_greater_coordination_and_support accessed 16.04.15

Au cours de la décennie 2010-2019, le secteur équin français a dû faire face à de nouvelles contingences socioéconomiques notamment liées au désengagement de l'État qui nécessitent des changements de pratiques afin de pérenniser ses activités. Historiquement, le secteur équin est lié à l'État et ses activités sont sous le contrôle de trois ministères : l'économie, l'agriculture et le sport. Ponctuellement, d'autres ministères peuvent intervenir tels que celui du transport sur les conditions de circulation des véhicules transportant des animaux vivants ; le ministère de la Santé sur la question de l'addiction aux jeux, mais aussi sur la qualité sanitaire de la viande de cheval ; le ministère de l'Intérieur pour les unités équestres de sécurité publique ; le ministère de la Culture pour la promotion de l'équitation de tradition française.¹ Du fait des enjeux politico-économiques des transformations du secteur équin, une dizaine de rapports ont été publiés au cours de cette période. Le premier de cette décennie provient du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), en 2010, sur l'avenir de la « filière » équine.² En 2012, Daniel Augereau³ puis, en 2019, Jean Arthuis⁴ ont chacun présenté un rapport sur l'état de la « filière » équine à la demande de leur Premier ministre respectif, François Fillon et Édouard Philippe. Pour les deux chambres, quatre rapports ont été répertoriés ; au niveau parlementaire en 2011, deux émis par Jacques Myard l'un sur l'impact de la TVA pour la « filière » équine l'autre sur les jeux d'argent,⁵ et en 2017 Régis Juanico et Myard ont présenté leurs exposés sur les jeux d'argent et de hasard⁶ auquel s'ajoute en 2016 un rapport sénatorial de Anne Catherine Loisier⁷ qui faisait suite à celui du sénateur Ambroise Dupont⁸ lors de la constitution du comité stratégique des courses en 2013. À l'échelle ministérielle, trois expertises ont été émises par le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) : en 2012 sur le potentiel des chevaux territoriaux ; en 2014 sur le financement de

1 Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle “le pari de reconquérir le grand public” », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

2 CESE, 2010, *Les Enjeux et les perspectives de la filière équine française*, rapport et avis présentés par Jacky Lebrun au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 55 p.

3 Conseiller régional des Pays de la Loire de 1986 à 2010, rapporteur du budget auprès de F. Fillon.

Augereau Daniel, 2012, « L'adaptation des courses : l'adaptation d'un modèle d'avenir », *Rapport à M. le Premier ministre*, 6 p.

4 Ancien ministre de l'économie de 1995 à 1997, député européen de 2014 à 2019, président de la commission cheval du parlement européen.

Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle “le pari de reconquérir le grand public” », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

5 Jacques Myard, maire de Maisons Lafitte depuis 1989, député des Yvelines de 1993 à 2017.

- Commission des affaires européennes, 2011 a, *Proposition de résolution européenne (n° 3534) visant au maintien par les États du taux réduit de TVA pour certaines opérations liées à la filière équine en application au principe de subsidiarité*, présenté par Myard Jacques, 26 p.

- 2011 b, *Proposition de résolution européenne (n° 3534) sur la taxe affectée au profit des sociétés de courses dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne*, rapport n° 3783 présenté par Myard Jacques, 71 p.

6 Régis Juanico, député de la Loire depuis 2007.

Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, 2017, *L'évaluation de la régulation des jeux d'argent et de hasard*, rapport parlementaire n° 4456 présenté par Juanico Régis et Myard Jacques, 188 p.

7 Sénatrice de Côte d'Or, elle est présidente de la commission cheval du sénat depuis 2014.

Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

8 Sénateur du Calvados de 1989 à 2014, il a été président de la commission cheval du sénat jusqu'en 2014.

Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

l'équarrissage équin et en 2017 sur l'IFCE.¹ La Cour des comptes a émis deux rapports, le premier en 2016 sur l'IFCE et le second en 2018 sur l'institution des courses.² Les institutions du secteur ont également fait remonter leurs analyses aux instances étatiques, par exemple, le rapport du comité de filière cheval réalisé par l'IFCE en 2017³ ou le plaidoyer pour un partenariat entre la filière hippique et l'État émis par France Galop, Le Trot et le PMU, en 2018.⁴

Le secteur équin français est estimé à 53 300 entreprises dont 85 % sont directement liées au cheval (production, valorisation, utilisation) et 15 % correspondent à des entreprises connexes prestataires.⁵ Selon le rapport Dupont, paru en 2013, le « modèle français » de la « filière » équine est décrit comme une symbiose entre paris hippiques et « filière » cheval ancrée dans les territoires métropolitains aux emplois non délocalisables. Le chiffre d'affaires du secteur est estimé à 14 milliards d'euros dont 80 % proviennent des paris hippiques, les trois quarts constituant les gains reversés aux parieurs. Les activités agricoles représentent 12 % du chiffre d'affaires (soit environ 1,68 milliard) et 8 % des activités connexes (soit environ 1,12 milliard).⁶ Le schéma ci-après (illustration 1) tente de rendre compte de la diversité des acteurs et des caractères foisonnants et multidimensionnels de ces mondes. Face aux transformations et enjeux de la société, ainsi que l'éloignement des lieux de régulation politique passant de l'échelle nationale à l'échelle européenne, le secteur s'est doté d'un organe unitaire, la gouvernance de la « filière » équine, pour parler d'une seule voix.⁷

1 CGAAER, 2017, *Évolution de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation*, rapport n° 16076 établi par Dedingier Patrick, Soulié Hervé, Blanchet Roland et Jugnet Frédéric, 127 p.

- 2014, *Modalités pour financer le coût de l'équarrissage au sein du secteur équin*, rapport n° 14059 établi par Vardon Jacques. et Perez Émile, 33 p.

- 2012, *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*, rapport n° 12020 établi par Duriez Jean-Louis et Fouquet Eric, 42 p.

² Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

- 2016, « L'Institut français du cheval et de l'équitation : une réforme mal conduite, une extinction à programmer », *Rapport public annuel*, p. 581-634.

³ Rameix Gérard, Blanc Guillaume, 2017, *Rapport du comité de filière Cheval*, IFCE, 29 p.

⁴ PMU, France Galop, Le Trot, 2017, *Oui, la France a besoin d'une filière équine performante. Plaidoyer pour un partenariat renouvelé entre la filière et l'État*, 61 p.

⁵ Jez Christine (dir.), 2014, *La filière équine française à l'horizon 2030*, Versailles, France, Éd. Quæ, 157 p.

Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

⁶ Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

⁷ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

		Segment			
		COURSES	SPORT LOISIR	TRAVAIL	VIANDE
Entreprises Acteurs individuels		Etalonniers, éleveurs, entraîneurs, société de course	Etalonniers, éleveurs cavaliers-marchands, coachs, organisateurs de compétition, centres équestres,	Etalonnier, éleveurs, marchands, agriculteurs et autres prestataires de services	Etalonniers, éleveurs, abattoirs, bouchers chevalins, et autres distributeurs
		Acteurs transversaux : vétérinaires, maréchaux-ferrants, entreprises d'équipements et d'alimentation, assureurs, chercheurs, journalistes, etc.			
Organismes socioprofessionnels	Interlocuteurs nationaux	Le TROT France Galop	Société Hippique Française (SHF)	Société Française des Equidés de Travail (SFET)	Interbev Equins
	Interlocuteurs régionaux	Conseils régionaux des chevaux		Conseils régionaux des chevaux	
Autres structures		Fédération nationale des courses françaises (FNCF) Pari mutuel urbain (PMU)		Fédération française d'équitation (FFE)	
Organismes publics et parapublics		Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL)		Garde républicaine, Centres sportifs d'équitation militaire	France Agrimer
				Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut de l'Élevage, Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), etc.	

Illustration 1 : Schéma de la composition et des acteurs du secteur équin français. Source OESC¹

I.2) Composition et évolution du cheptel équin français et européen au cours de la dernière décennie

Les sources relatives aux données sur le cheptel équin peuvent être contradictoires. En 2015, le rapport *Removing the Blinkers* estime le cheptel européen à environ 7 millions d'individus. Dans l'ordre décroissant, les cinq pays possédant le plus d'équidés sur leur territoire sont la France, l'Angleterre, la Roumanie, l'Espagne et la Belgique. La même année, à partir des chiffres d'Eurostat², de la FAOstats³ et de données obtenues auprès de secteurs nationaux, la commission cheval de l'EAAP fournit des informations pour 8 pays (illustration 2). Selon ces données, les trois pays européens possédant le plus d'équidés sur leur territoire sont l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne.

¹ IFCE OESC, 2015 a, « Structuration de la filière équine ». <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/organisation/organismes-et-filiere-francaise/structuration-de-la-filiere-equine#auteurs>, consulté le 28/07/2020.

² Ce sont des statistiques produites par les commissions de l'UE, elles sont disponibles à partir du lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>.

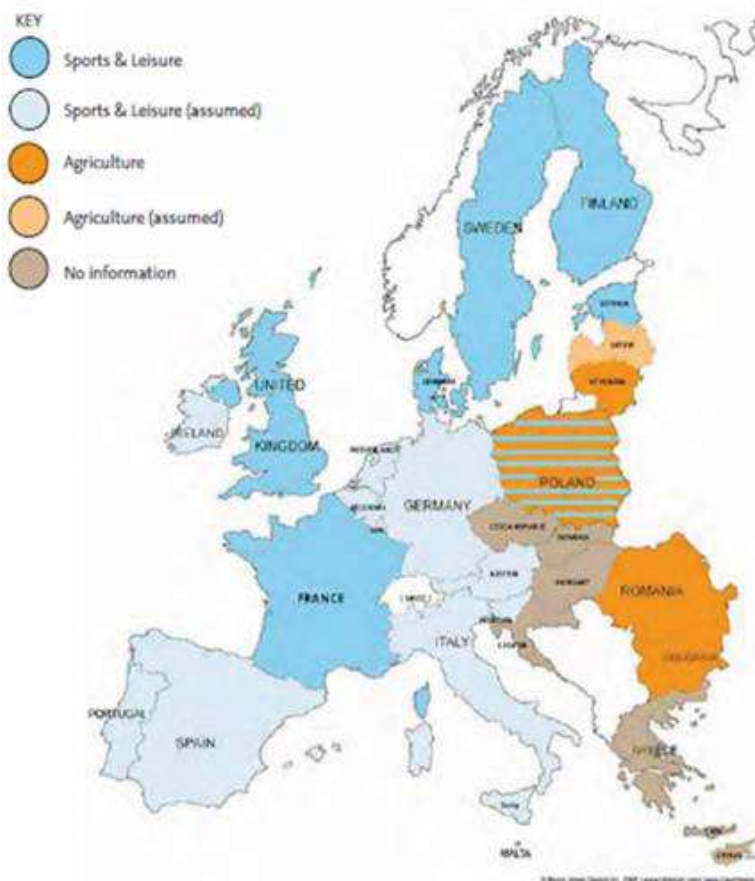
³ Ce sont les statistiques produites par l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies ; elles sont disponibles à partir du lien suivant : <http://www.fao.org/faostat/en/#home>.

		Allemagne	Etats-Unis	France	Grande Bretagne	Irlande	Norvège	Russie	Suède
Rapports nationaux 2014 <i>publiés par :</i>		1 200 000 <i>FN Deutsche Reiterliche Vereinigung</i>	3 620 000 <i>United States Department of Agriculture</i>	1 000 000 <i>Ifce (1 100 000 en 2016)</i>	988 000 <i>BHS: British Horse Society</i>	124 000 ¹ <i>HSI : Horse Sport Ireland</i>			360 700 <i>Hästnäringens Nationelle Stiftelse</i>
Enquête EAAP 2014	Données nationales	1 000 000 (2002)			1 000 000 (2011) <i>British Equestrian Trade Association</i>	190 000 en sport et courses (2007)	75 000 (2013)	1 400 000 (2013)	360 000 (2011) <i>Swedish Horse Council foundation</i>
	Autres données acquises	460 000 (2010) <i>Federal Statistical Office</i>	242 000 en Kentucky (2012) <i>Kentucky Equine survey 2012</i>	432 000 (2010) <i>recensement agricole</i>			125 000 (2013) <i>Estimation</i>		

¹ effectifs sports-loisirs uniquement

Illustration 2. Estimation du cheptel d'équidés dans huit pays selon différentes sources disponibles. Source : Vial *et al.* 2017¹

L'existence de telles différences entre les sources s'explique par le type d'indicateur retenu et l'existence d'un recensement plus ou moins fiable du cheptel national. En France, il existe le



Système d'Information Relatif aux Équidés (SIRE), c'est une base de donnée créée en 1975 qui recense les équidés présents en France et qui en donne un signalement. Malgré l'obligation, depuis 2008, d'identifier tous les équidés présents sur le territoire européen,² les États membres ne se sont pas encore tous dotés de systèmes similaires au SIRE.

Illustration 3. Répartition des activités du cheval dans les pays européens. Source : WHW, EFA, 2015.³

1 Vial Céline *et al.*, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

2 Règlement (CE) N° 504/2008 de la commission du 6 juin 2008 portant application des directives 90/426/CEE et 90/427/CEE du Conseil en ce qui concerne les méthodes d'identification des équidés.

3 World Horse Welfare, Eurogroup For Animals, 2015, *Removing the Blinkers: the Health and Welfare of European Equidae* in 2015, Bruxelles, 122 p.

Les indicateurs de l'UE et de la FAO portent sur l'agriculture principalement les productions pour l'alimentation humaine.¹ Or, au regard de la France, les centres équestres, centres d'entraînement sont considérés comme des exploitations agricoles. Ainsi la proportion de chevaux incluse dans les recensements agricoles varie d'un pays à l'autre en fonction de ce qui est considéré comme exploitation agricole ou non.

Le rapport *Removing the Blinkers* propose une cartographie (illustration 3) des secteurs d'activité majoritaires où travaillent les équidés. On distingue l'héritage historico-économique de la période de la guerre froide. Le niveau du PIB² et l'enracinement historique à l'économie de marché ont un impact sur les formes de relations de travail avec les chevaux. Dans les pays d'Europe de l'Est, le PIB demeure faible et l'activité agricole reste prégnante, c'est pourquoi les chevaux dans des pays comme la Roumanie sont massivement employés dans l'agriculture (travaux agricoles et transport). À l'inverse, dans les pays d'Europe de l'Ouest au PIB élevé et à l'économie tertiarisée, les activités du cheval relèvent plus du sport et du loisir.

Les travaux socioéconomiques menés en 2015 montrent une dichotomie des secteurs équins internationaux entre les pays dits occidentaux (traditionnellement l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie). Dans ces pays, les secteurs équins se rétractent alors que dans les puissances économiques montantes, ils deviennent des marchés en pleine expansion.³ Sur la période 2008-2013, dans les pays occidentaux le nombre de naissances de chevaux de selle recule en moyenne de 8 % (6,7 % pour la France) tandis que le Qatar, l'Afrique du Sud ou encore l'Uruguay connaissent une croissance de plus de 20 %. Sur la même période, le nombre de naissances de chevaux de course diminue en moyenne de 6 % pour les pays occidentaux, la France avec une baisse de 2,5 % et l'Irlande font figure d'exceptions. Dans le même temps, l'Argentine devient le troisième pays naisseur de pur-sang derrière les États-Unis et l'Australie.

En France, l'importance du cheptel équin rend le cheval omniprésent dans certains espaces, notamment périurbains. Les équidés influent sur les paysages d'autant qu'ils occupent « *directement ou indirectement 7 % de la surface utile agricole utile* » soit environ « *28 millions d'hectares* » auxquels s'additionnent ceux nécessaires au pâturage et à la production de

¹ Vial Céline *et al.*, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

² <https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/mapToolClosed.do?tab=map&init=1&plugin=1&language=fr&pcode=tec00114&toolbox=types>, consulté le 03/07/2020.

³ Person Sixtine, 2015, *Les filières équines étrangères : état des lieux et conjoncture*, Mémoire de formation d'ingénieur, sous la direction de V. Julliard et P. Heydeman, Agrosup Dijon, IFCE, 28 p.

- Vial *et al.*, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

fourrage.¹ Depuis 2001, le décret n° 2001-913 relatif à l'identification et à l'amélioration génétique des équidés oblige à ce que « *tout équidé sevré doit être identifié, accompagné d'un document d'identification conforme à la réglementation communautaire, et être immatriculé auprès du fichier central zootechnique (...)* »² Le SIRE, dont la gestion constitue un département de l'IFCE, a pour but de référencer et gérer toutes les données concernant les équidés, et depuis 2016 les camélidés, présents en France. Il tient les livres généalogiques ou stud-books de la majorité des races. Sa principale mission est d'améliorer la traçabilité sanitaire des équidés par l'identification et l'enregistrement des démarches administratives de la conception à la fin de vie des équidés, en passant par les changements de propriétaire. Il informe les détenteurs des obligations sanitaires qui leur incombent. Enfin, il propose des aides à la sélection génétique des équidés. Son instauration permet une estimation du cheptel équin et de son évolution de plus en plus fiable.

En 2019, la population équine compte environ 1 051 000 individus ; elle est composée à 15 % de chevaux de course (pur-sang et trotteurs associés), 68 % de chevaux et de poneys de sports et loisirs, 10 % d'ânes et 7 % de chevaux de trait.³ Parmi les chevaux de sport et de loisirs, on distingue les chevaux de race qui sont inscrits dans un stud-book et les chevaux d'origines non constatés (ONC), c'est-à-dire que les ascendants ou l'un des deux ascendants ne sont pas inscrits dans un stud-book.

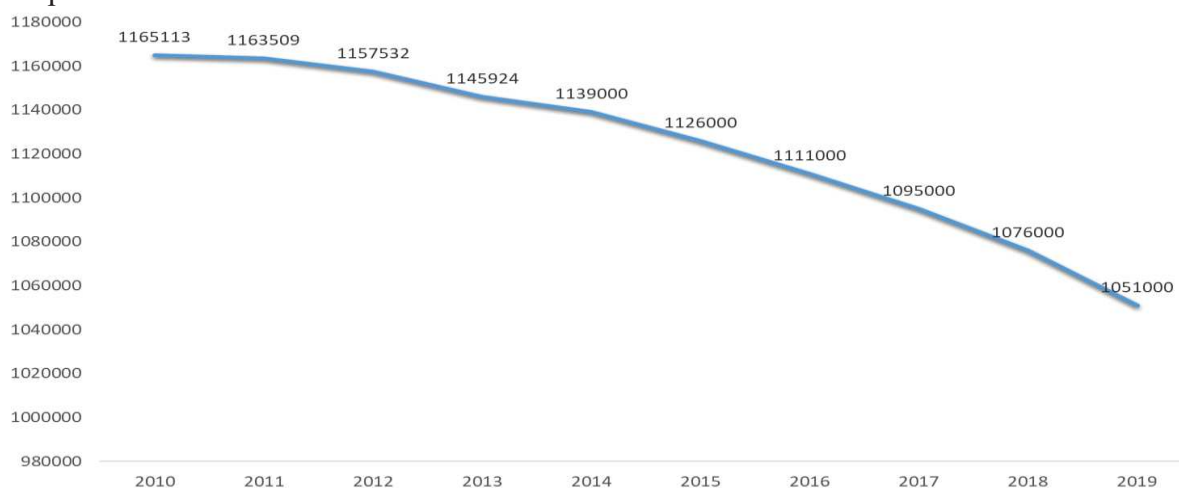


Illustration 4. Évolution du cheptel équin en France de 2010 à 2019. Source : OESC⁴

¹ Brunel Sylvie, 2017, « Les nouveaux cavaliers de loisirs. Tous fils (et surtout filles) de Crin Blanc ? », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.135.

- Vial Céline, 2017, « Le développement des activités équestres dans les campagnes françaises : enjeux et conséquences liés à la présence de chevaux dans les territoires ruraux et périurbains », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p.175-188.

² <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000773527&categorieLien=id>, consulté le 03/07/2020.

³ IFCE, OESC, 2018, « Le cheptel équin français », <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/economie/chiffres-cles-de-la-filiere/le-cheptel-equin-francais>, consulté le 15/07/2020.

⁴ Informations obtenues sur demande auprès de l'OESC.

Pour la période considérée (2010-2019), le cheptel équin français diminue de 11 % et le nombre de naissances de chevaux de race recule de 20,8 % (illustration 4). L'étude de l'évolution des naissances (illustration 5) indique que les productions de chevaux de courses — pur-sang et trotteurs associés — et de poneys apparaissent relativement stables. Les naissances de chevaux de selle, malgré une légère reprise en 2017 et 2019, régressent de 20,5 % sur l'ensemble de la période étudiée. La plus forte baisse de naissances est celle des chevaux de trait. Alors qu'on estimait leur cheptel à plus de 3 millions de têtes avant la Première Guerre mondiale,¹ ils ne représentent plus que 7 % du cheptel équin français, soit environ 72 450 individus et le nombre de naissances a diminué de 39,7 % pour la dernière décennie.

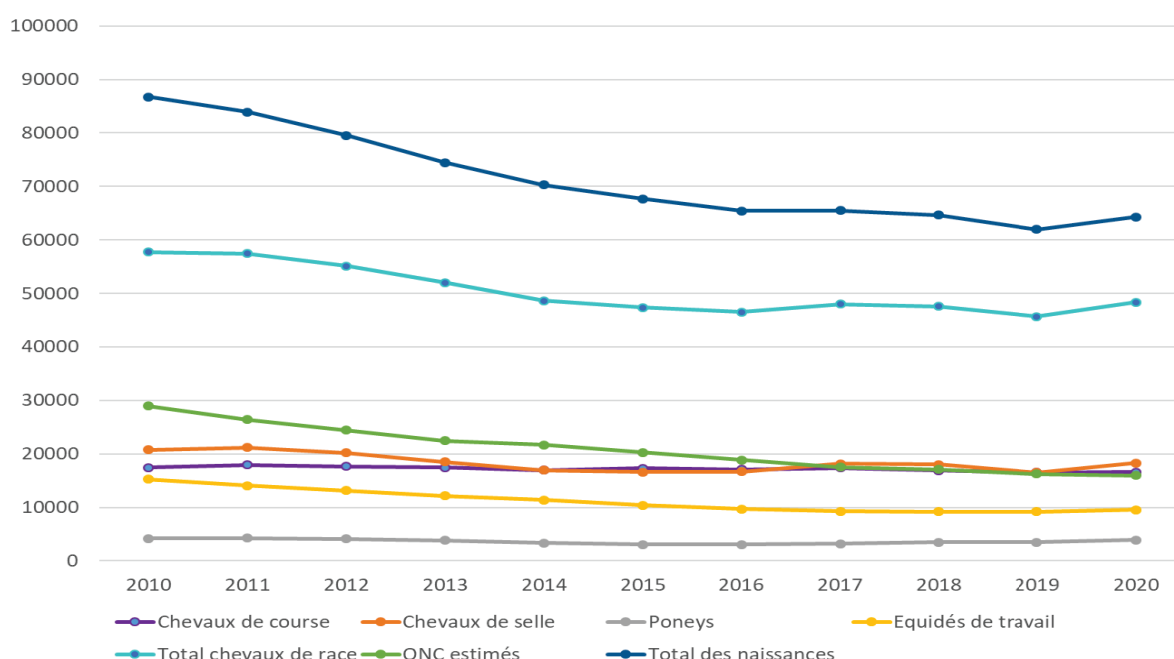


Illustration 5. Évolution des naissances d'équidés en France de 2010 à 2020. Source IFCE²

II] Composition et évolution des différents types d'activité des secteurs équins français et européen

II.1) Les activités hippiques

Selon le rapport WHW – EFA, en 2013, les paris sur les courses ont émis un chiffre d'affaires total de 27,3 milliards d'euros dans les États membres européens, dont 1,1 milliard d'euros perçus par les gouvernements desdits États.³ Le Royaume-Uni, l'Irlande, la France et la Suède sont les États membres ayant le plus grand chiffre d'affaires lié aux paris. En 2018,

¹ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

² IFCE, 2019, *Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2018/2019*, Le Pin au Haras, 66 p.

³ Rapport annuel de 2013 de l'IFHA, in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015.

selon l'IFHA, la France se situait à la cinquième place mondiale avec environ 8 milliards d'euros d'enjeux misés sur les courses de galop, derrière le Japon (26 milliards d'€), l'Australie (16,5 milliards d'€), l'Angleterre (15 milliards d'€) et Hong Kong (13 milliards d'€)¹. Contrairement aux autres pays tels que l'Angleterre, en France, il n'y a pas de paris pris auprès des bookmakers.

II.1.1) Typologie des courses

Il existe trois catégories de courses principales organisées sur hippodrome. Les courses de galop se subdivisent en courses de plat et courses d'obstacle ; à cela s'ajoutent les courses de trot. Sur la période étudiée, la répartition entre ces trois catégories demeure stable.

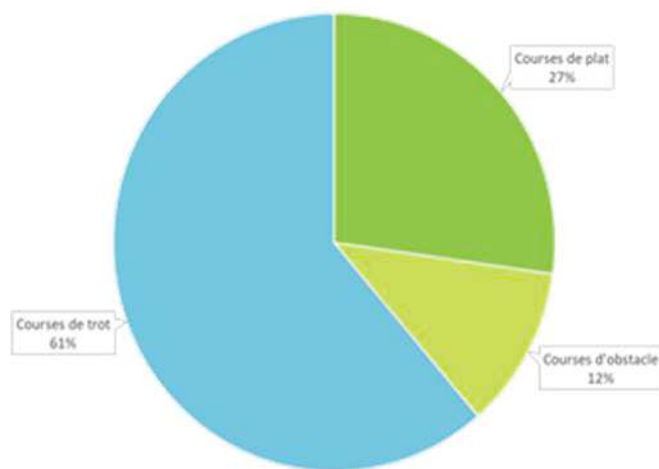


Illustration 6. Répartition du type de course en France en 2018. Source OESC²

La répartition de l'illustration 6 reflète l'historicité d'une organisation sociale des liens aux chevaux. Les courses de galop (plat et obstacles) sont issues de l'anglomanie de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle et relève de la culture aristocratique puis bourgeoise. En

revanche, les courses de trot sont les réminiscences de la longue tradition de spectacles villageois. C'est aussi au XIX^e siècle un outil de sélection pour les chevaux de l'armée. C'est dans cet esprit d'alliance de traditions folkloriques et de capacités sélectives que le directeur du Haras national du Pin, Éphrem Houël défend le développement des courses de trot au milieu du XIX^e siècle.³ Ce sont deux mondes antagonistes techniquement, sociologiquement et économiquement.⁴ Il y a un « monde du trot » et un « monde du galop » qui sont composés et représentés respectivement par la société mère Le Trot et la société mère France Galop. Le « monde du galop » demeure l'apanage de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, il est très ancré dans la mondialisation, il est intrinsèquement capitalistique. En France, la carrière des galopeurs est très courte, les chevaux commencent leur carrière sportive à deux ans et la terminent vers cinq ans. Au trot, la carrière commence à l'âge de deux-trois ans et se termine à dix ans. Cette longévité participe du goût des turfistes pour les courses de trot soutenant leur

¹ <https://www.ifhaonline.org/Default.asp?section=Resources&area=2>, consulté le 06/07/2020.

² Pépin Anne-Lise, 2019 b, *Le marché du cheval de course en France*, OESC, IFCE, 7 p.

³ Roche Daniel, 2015, *Histoire de la culture équestre XVI^e — XIX^e siècle. Tome 3 : connaissance et passion*. Paris, Fayard, 496 p.

⁴ Digard Jean-Pierre, [2004] 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*. Arles, Actes Sud, 304 p.

nombre. Cependant, le nombre de courses influe sur le montant des allocations versées. En 2018, la moyenne des allocations s'élevait à 27 626 € pour les courses de galop et 22 388 € pour celles de trot. Les allocations correspondent aux gains du cheval suivant son résultat. Sur le gain que touche le propriétaire, un pourcentage est reversé sous forme de prime à l'éleveur, au jockey/driver et à l'entraîneur ; la répartition est définie par chaque société mère. Enfin, si le « monde du trot » s'internationalise avec la promotion et le développement de la race « trotteur français » à l'étranger, il demeure moins intégré dans la mondialisation que le « monde du galop ».

II.1.2) Les transactions commerciales des chevaux de courses

La transcription capitaliste des activités de courses se lit également dans les transactions commerciales. En 2018,¹ un tiers des exportations de chevaux français relevait des chevaux de courses. Les importations se stabilisent autour d'une moyenne de 2 200 chevaux — trot et galop confondus — importés chaque année. Concernant les exportations, 20 % des galopeurs sont exportés vers des pays en dehors de l'Union européenne, en Amérique du Nord et en Afrique du Nord. Les trotteurs s'exportent quasi exclusivement au sein de l'Union européenne, surtout en Belgique et en Italie. Les transactions commerciales s'effectuent selon trois modalités : la vente directe qui est marginale, durant les courses à réclamer et lors de ventes aux enchères. Concernant les courses à réclamer, il s'agit d'épreuves durant lesquelles les chevaux qui concourent sont à vendre durant l'épreuve. Pendant la course, la personne intéressée par un cheval indique le nom de celui-ci et le montant qu'il en propose dans une urne. À la fin de la course, les propositions d'achats sont closes, l'urne est ouverte et l'agent de l'hippodrome chargé de la course à réclamer met en relation le vendeur et l'acquéreur le plus offrant. Mais, dans le secteur des courses, principalement celui du galop, le commerce des chevaux s'effectue par la mise aux enchères de ceux-ci.

En France, le marché des chevaux de course est structuré par les ventes aux enchères, chaque année environ 20 % d'une génération y sont présentés. Le premier opérateur de vente aux enchères internationale de chevaux de course de galop est Arqana². Il rivalise avec Tattersall en Angleterre ou Fasig Tipton aux États-Unis. Le volume de chevaux vendus environne 5 000 individus pour un volume de chiffre d'affaires de 160 millions d'euros. Il y a plusieurs temps

¹ IFCE, 2019, *Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2018/2019*, Le Pin au Haras, 66 p.

² https://www.arqana.com/qui_sommes_nous.html, consulté le 07/07/2020.

de vente, mais les plus prestigieuses et les plus chères sont celles de vente de yearlings au mois d'août à Deauville.

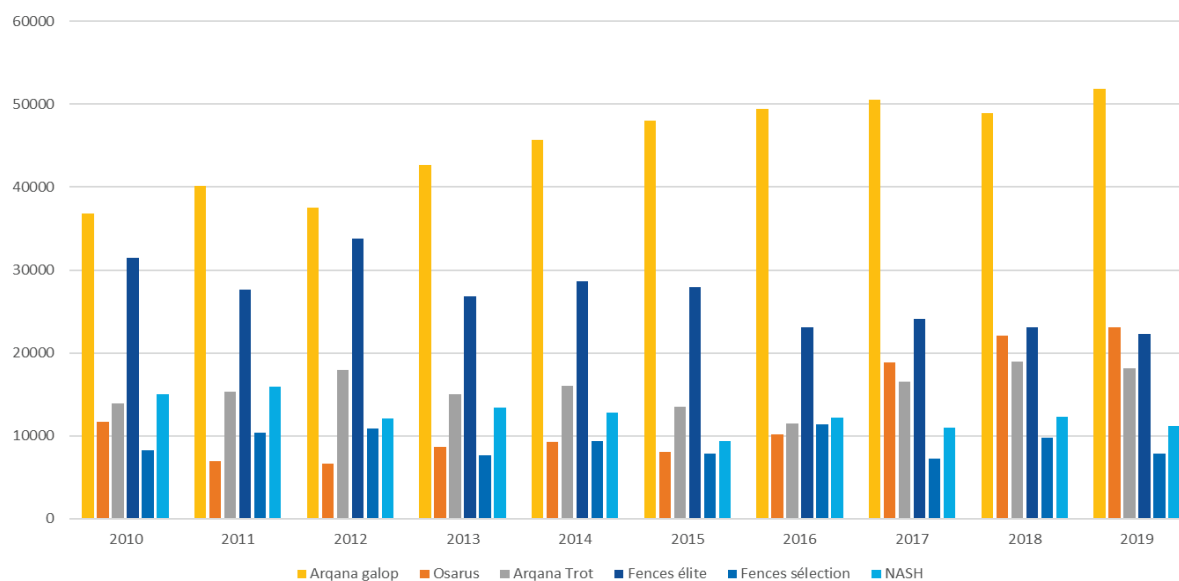


Illustration 7. Évolution du montant moyen des enchères de chevaux par type d'opérateur pour la période 2010-2019. Source OESC¹

Le second opérateur français de vente aux enchères de chevaux de galop est Osarus². Au départ de sa création, en 2018, il s'agissait d'alimenter un marché secondaire, local pour les courses du sud-ouest du pays. Une internationalisation s'est opérée lors d'un rapprochement avec l'opérateur anglais Tattersall en 2012, dont les résultats deviennent visibles à partir de 2016. Concernant les trotteurs, les opérateurs sont les mêmes mais la primauté revient à Arqana. Les ventes aux enchères des trotteurs relèvent plutôt du marché national. Depuis 2016, le nombre de chevaux et le prix de vente croissent.

II.2) Les activités équestres et de loisirs

À l'échelle européenne, l'étude menée par la commission cheval de l'EAAP montre les difficultés de quantification du fait que les fédérations sportives d'équitation ont des politiques d'adhésion et de recensement différents.³ De plus, il existe un grand nombre d'équitants non affiliés à une fédération par choix ou du fait d'une pratique occasionnelle. C'est pourquoi le rapport WHW-EFA de 2015 considère que la compétition est un bon indicateur pour estimer la taille du marché des sports et des loisirs. Le rapport s'appuie sur une présentation de l'EHN qui

¹ OESC, <https://statscheval.ifce.fr/core/tabbord.php?zone=229&r=1411>, consulté le 07/07/2020.

² <http://osarus.com/o/presentation>, consulté le 07/07/2020.

³ Vial Céline, Bigot Geneviève et Heydemann Pascale, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

estime qu'en 2013 environ 3205 concours internationaux ont eu lieu en Europe,¹ engageant 58 000 chevaux et 32 000 cavaliers. À l'échelle internationale, la FEI indique une évolution de 103 % d'évènements sportifs internationaux sur la période 2007-2017 et une augmentation de 67 % de chevaux engagés dans les compétitions internationales pour la période 2009-2017.² La France est le premier organisateur mondial de concours internationaux.³ Mais, il existe un ensemble de concours non reconnu par le FEI ou l'EEF (concours de modèles et allures, polo, équifeel, etc.) ou qui se courent en dehors de leur cadre institutionnel (à l'échelle nationale ou locale).

En France, la filière sport est bicéphale. Il y a la Société Hippique Française (SHF), association d'éleveurs et de cavaliers sportifs créée en 1865, qui devient en 2011 société mère comme Le Trot et France Galop ; elle s'occupe de l'élevage et de la valorisation des chevaux de sport. La seconde entité est la Fédération Française d'Équitation (FFE) qui a en charge les établissements équestres et les cavaliers.

II.2.1) Typologie des activités équestres et de loisirs

À l'échelle nationale, le secteur des sports équestres et loisirs mobilise le plus de chevaux (68 %) et de « particuliers » c'est-à-dire des propriétaires d'un ou de plusieurs chevaux qui ne sont pas des professionnels du secteur équin ; ils représentent un tiers des détenteurs de chevaux. L'élevage équin relève de la passion, d'où la prégnance des amateurs dans l'élevage. Bien que critiqué par les professionnels, notamment du fait de la TVA et du coût de vente, l'élevage amateur d'une part assure la présence de chevaux sur l'ensemble du territoire et d'autre part fournit des chevaux plus polyvalents. Le secteur « sport équestre — loisir » se subdivise en trois marchés : le loisir à 33 %, le sport à 27 % et l'enseignement à 8 %. Selon le rapport d'Anne Catherine Loisier : « *En pratique, 70 % des équidés sont acquis pour le loisir et l'instruction, 25 % pour la compétition amateur et seulement 5 % pour la compétition professionnelle* ». ⁴

Pour le marché des équidés de loisir, les propriétaires pratiquent une équitation polyvalente et de randonnée. L'étude menée par l'OESC en 2018 sur le marché du cheval de loisir indique également l'essor de la pratique à pied : travail à la longe, équitation dite « éthologique », travail

1 Présentation de Yann Souillert-Desert (Fondation Hippolia) lors de la présentation des Assises de la filière équine organisées par Ouest France en septembre 2014, in *Removing the Blinkers*, Bruxelles, juin 2015.

2 Vial Céline, Bigot Geneviève et Heydemann Pascale, 2017, « La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes », *Equ'Idée*, 5 p.

3 <https://www.ffe.com/journaliste/Publications/Documents/Les-sports-equestres-en-France> Consulté le 08/07/2020.

4 Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

en liberté. La préférence de ces propriétaires va aux chevaux d'origine non constatée, aux races locales et au trotteur français. Dans ce dernier cas, il s'agit de la reconversion des chevaux de courses soit parce qu'ils n'ont pas obtenu les performances nécessaires pour obtenir le droit de courir soit à la suite d'un incident durant leur carrière, suite ou pour cause de non résultats, soit après leur carrière de course à l'âge de 10 ans. Une frange de cette catégorie de propriétaires se rapproche voire s'intègre aux propriétaires de chevaux de compagnie de la catégorie « aucun » de l'illustration 6.

Du fait de leur prix et de leur polyvalence, les chevaux d'origine non constatée priment dans le marché du cheval d'enseignement, viennent ensuite les chevaux de race selle français et les chevaux issus des réformes de courses (pur-sang et trotteur). Les critères de recrutement relèvent en premier lieu du comportement et de la polyvalence. Pour le reste, il s'agit de répondre à des besoins spécifiques pour répondre aux attentes de la clientèle (sortie en compétition, enseignement d'une nouvelle discipline, etc.).

Les propriétaires de chevaux de sport visent une pratique polyvalente avec un objectif de compétition. Le choix des cavaliers professionnels porte sur des chevaux de race, notamment le selle français, plutôt jeune, 63 % ayant moins de 6 ans, ce dans un but de valorisation économique avec la vente d'un cheval « clé en main ».¹ Les cavaliers « amateurs éclairés » — c'est-à-dire des cavaliers qui concourent à un haut niveau national voire à l'international — choisissent les mêmes races de chevaux que les professionnels. Ils achètent les chevaux après leur débouillage, mais avec un début de carrière en compétition. Pour le reste, ce sont des cavaliers amateurs dont l'expérience varie et qui recherchent une compétition plaisir. Dès lors, ils acquièrent des chevaux d'âge avec de l'expérience.

II.2.2) Les pratiques commerciales dans les secteurs équestres et de loisir

En France, le circuit commercial tant national qu'international de chevaux de sport dépend du réseau de connaissances du cavalier ou du professionnel référent (dans le cas d'un cavalier amateur) et des petites annonces sur des sites internet spécialisés tels que equirodi.com, findyourhorse.fr, ainsi que le site de la FFE. Selon l'OESC, depuis 2016, les importations de chevaux de sport baissent, tandis que les exportations de chevaux nés en France augmentent. Les échanges s'effectuent à environ 75 % en Europe. Les ventes aux enchères sont minoritaires, deux opérateurs perdurent sur la période étudiée, NASH et Fences qui se subdivise en Fences élites et Fences sélection (illustration 12). NASH est une association d'éleveurs et de cavaliers

¹ Pépin Anne-Lise, 2018 b, *Le marché du cheval de sport en France*, OESC, IFCE, 9 p.

dont les chevaux mis aux enchères proviennent principalement de lignées et d'élevages normands.¹ Fences est une société de ventes aux enchères ; le premier marché, Fences élite² est tourné vers le très haut niveau et l'international. Fences sélection correspond à un marché plutôt national et il concerne des professionnels qui souhaitent faire de la valorisation de chevaux avec pour finalité de les revendre rapidement. En 2017, Fences sélection est devenu Fencesweb³ afin de prendre une part de marché sur les ventes aux enchères sur internet qui est en pleine expansion, concurrençant ainsi les deux leaders : Horse auction et Ekestrian.

II.2.3) L'évolution de la pratique de l'équitation en France

Le rapport Loisier estime que 2,2 millions d'individus pratiquent l'équitation dont 1,5 million de manière régulière ; ce chiffre inclut les professionnels et les licenciés de la Fédération Française d'Équitation. Au cours de la période 2003-2013, la FFE a enregistré une très forte augmentation du nombre de ses licenciés, le maximum est atteint en 2012 avec plus de 706 000 inscrits. De 2007 à 2017, la FFE occupait la troisième place des fédérations sportives après celles du football et du tennis. Depuis, elle est quatrième, la fédération de basketball l'ayant devancée et le nombre de licenciés ayant diminué de 10 % (illustration 8). Contrairement aux autres sports dont les infrastructures sont économiquement supportées par les collectivités locales, celles des activités hippiques et équestres sont de nature privée.⁴

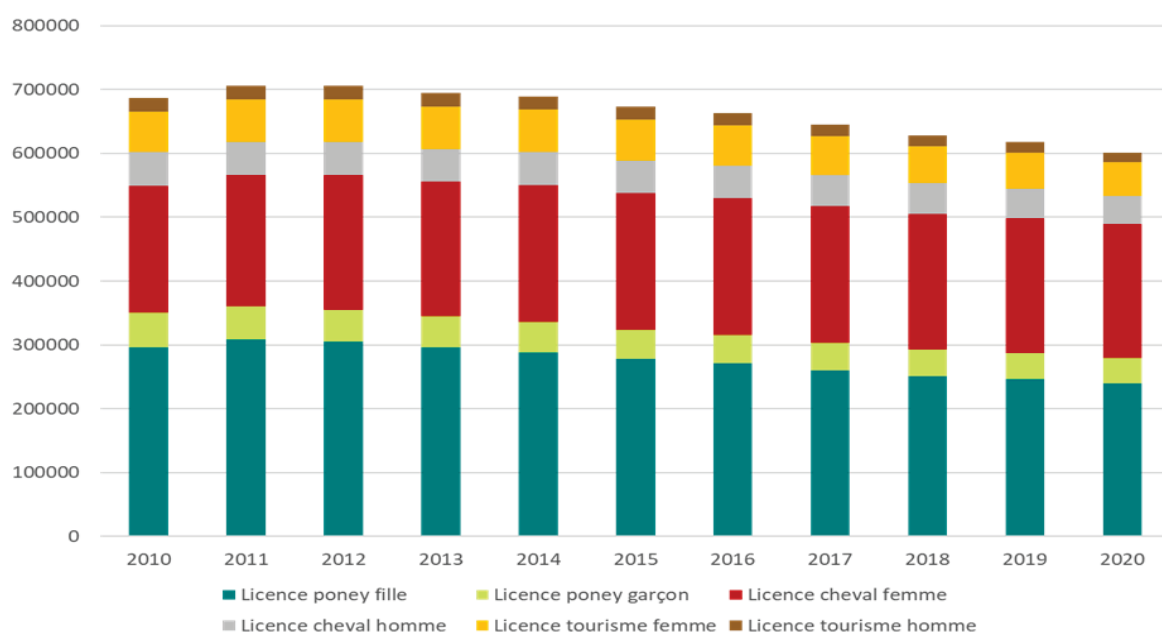


Illustration 8. Évolution du nombre de licenciés par type de licence pour la période 2010-2020. Source : FFE⁵

¹ <https://www.nash-auction.com/fr/nash-auction/>, consulté le 08/07/2020.

² <http://www.fences.fr/programme/>, consulté le 08/07/2020.

³ <https://www.fencesweb.com/>, consulté le 08/07/2020.

⁴ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

⁵ <https://www.telemat.org/FFE>, consulté le 28/05/2020.

La féminisation des sports équestres s'est développée à partir des années 1970. Désormais, l'équitation est le premier sport féminin en France ; en 2019, les femmes représentent 83,2 % des licenciés soit 4 points de plus sur la période présentée. La seconde composante de la démographie de la FFE tient à sa jeunesse et aux résultats du phénomène poney également qui débute dans les années 1970.¹ En 1985, la délégation nationale d'équitation sur poney répertoriait 21 860 licenciés. En 2011, le nombre de pratiquants sur poney avait été multiplié par 1550 % atteignant 360 768 licenciés. De 2011 à 2019, le nombre de licences a diminué de 20,2 % et compte 287 637 jeunes pratiquants. Leur part dans la démographie de la FFE a également diminué, majoritaire en 2011 avec 51,1 % d'inscrits, ils ne sont plus que 46,5 % en 2019. La baisse du nombre de pratiquants de la FFE est fortement corrélée à la diminution des licenciés de moins de 18 ans. Le pourcentage de pratiquants adultes demeure stable pour la période étudiée, tandis que le nombre de licences de tourisme équestre diminue sensiblement à partir de 2016.

La FFE reconnaît 30 disciplines équestres différentes et propose des règlements de compétition pour 28 d'entre-elles.² Chaque discipline connaît une progression technique dont les niveaux sont validés par l'obtention d'un diplôme appelé « galop », il en existe neuf, les deux derniers validant des expertises techniques. La politique de la fédération est de proposer à chacun des équitants un projet sportif individualisé³ suivant la discipline de choix et son niveau de technicité. À la licence initiale, ceux qui souhaitent sortir en compétitions doivent acquérir une licence compétition dont le coût varie suivant la catégorie. Ainsi, au plan national, il se tient 20 000 journées de compétition par an et compte pour 2018 un total de 126 000 épreuves courues dans les différents circuits :

- Le circuit poney, pour les moins de 18 ans, allant du compétiteur débutant au cavalier international, la licence est gratuite.
- Le circuit club pour les cavaliers souhaitant débiter les compétitions ou pour une pratique occasionnelle de la compétition, la licence est gratuite.
- Le circuit amateur ouvert aux détenteurs d'un « galop 7 », la licence annuelle s'élève à 80 € pour 2020.
- Le circuit professionnel dont la licence est de 330 € à l'année (en 2020).

¹ Marry Pascal, 2000, « L'actualité du "phénomène poney" », *Ethnozootechnie*, n° 64, p. 55-62.

² <https://www.ffe.com/Disciplines>, consulté le 08/07/2020,

- <https://www.ffe.com/officiel/Reglements>, consulté le 08/07/2020.

³ <https://www.ffe.com/journaliste/Publications/Documents/Les-sports-equestres-en-France>, consulté le 08/07/2020.

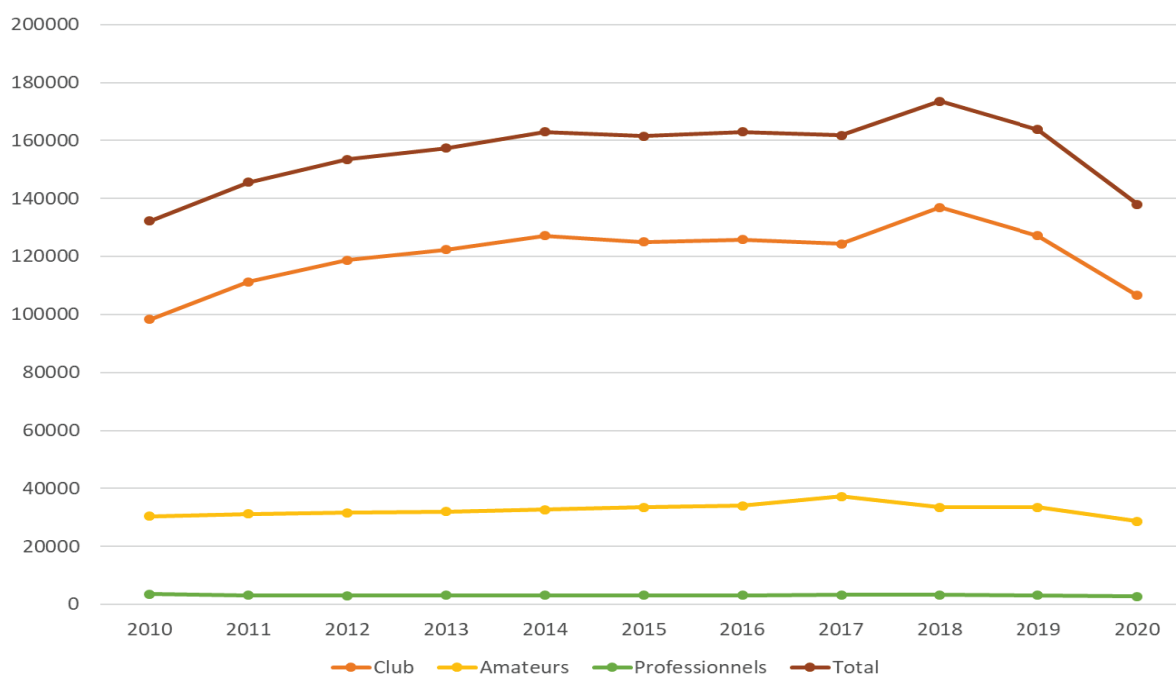


Illustration 9. Évolution du nombre de licences par catégories de compétition pour la période 2010-2020. Source FFE¹².

Chaque circuit est constitué de différentes catégories d'épreuves. Pour les catégories « amateurs » et « professionnels », il y a des épreuves dites « préparatoires » qui sont ouvertes aux autres circuits.

Le « modèle de clubs d'équitation à la Française » s'appuie sur un modèle intégré où au sein d'une structure équestre, les équidés sont partagés, ce de l'apprentissage à la compétition, permettant une massification voire une démocratisation de l'équitation. Ce modèle s'oppose au modèle dominant européen où les cavaliers propriétaires de leur équidé utilisent les installations d'un établissement équestre. Depuis plusieurs années, ce modèle à la française s'internationalise, d'abord en Amérique du Nord, puis dans les pays d'Asie centrale, mais son plus grand succès est en Chine,³ ainsi qu'en Russie.⁴

¹ <https://www.telemat.org/FFE>, consulté le 28/11/2020.

² La lecture des données pour l'année 2020 est à contextualiser. En effet, le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 a entraîné l'annulation de quasiment l'ensemble des compétitions équestres. L'ensemble des compétiteurs-trices n'ont de fait pas renouvelé leur licence de compétition surtout celles dites « clubs » qui est une catégorie plus de loisirs.

³ <https://www.ffe.com/Actualites-Federales/LE-MODELE-D-EQUITATION-A-LA-FRANCAISE-FAIT-ECOLE>, consulté le 08/07/2020.

<https://www.chevalunic.fr/actualite/le-modele-francais-de-developpement-de-lequitation-sexporte/>, consulté le 08/07/2020.

⁴ Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

II.3) Les activités « de travail »

II.3.1) Typologie des activités « de travail »

Le secteur dit « de travail » regroupe l'ensemble des chevaux dont les activités relèvent du transport, de l'agriculture et de la foresterie ainsi que du tourisme (bât et attelage). Sa composition et son évolution semblent être mal connues. En effet, selon les rapporteurs de « *Removing the Blinkers* », la récolte de données chiffrées auprès des États membres a été encore plus difficile que pour les autres secteurs. Les auteurs définissent ces animaux comme des « équidés invisibles ». ¹ Pour effectuer une estimation à l'échelle européenne, ils s'appuient sur les tailles et compositions des exploitations agricoles. Les fermes de petite échelle sont communes dans l'UE ; selon EuroChoices, ² 69 % des fermes de l'UE se composent de moins de cinq hectares ; seulement 2,7 % disposent de plus de 100 hectares. Au niveau de ces petites exploitations, on estime que les trois quarts des exploitations sont de semi-subsistance (SSFs) et 86 % de celles-ci se trouvent dans les États membres récemment entrés dans l'UE (61 % en Roumanie). C'est donc principalement dans ces SSFs d'Europe de l'Est que se trouvent les équidés de travail (illustration 3). Animaux polyvalents, ils accomplissent nombre de travaux dans les fermes : labour, récolte et transport des produits et de biens. Selon les rapporteurs, ³ les animaux seraient perçus comme nécessitant peu d'entretien, ne demandant que de l'herbe ou du foin, alors que l'entretien de machines agricoles et le carburant demeurent chers dans ces pays. En 2019, les équidés de travail composaient 15 % (9 % d'ânes et 7 % de chevaux de trait) du cheptel équin français. Depuis 2012, son élevage et sa valorisation dépendent de la Société Française des Équidés de Travail (SFET) qui s'appuie sur un maillage territorial de 400 associations d'éleveurs et d'utilisateurs. ⁴ Comme à l'échelle européenne, les données sur ces chevaux étaient rares et éparpillées. C'est pourquoi en 2017, un projet nommé DOGESET a été mené par l'IFCE et l'Institut de l'élevage (Idèle) afin d'obtenir un premier aperçu technico-économique des activités en traction équine. ⁵ Quand on considère les marchés d'utilisation, le secteur des chevaux « de travail » ne représente que 2 % du marché global. ⁶ Les activités de ces chevaux se diversifient, elles relèvent à 60 % des travaux agricoles et forestiers ; par exemple

¹ World Horse Welfare, Eurogroup For Animals, 2015, *Removing the Blinkers: the Health and Welfare of European Equidae in 2015*, Bruxelles, p 31–35.

² World Horse Welfare, Eurogroup For Animals, 2015, *Removing the Blinkers: the Health and Welfare of European Equidae in 2015*, Bruxelles, p 31.

³ World Horse Welfare, Eurogroup For Animals, 2015, *Removing the Blinkers: the Health and Welfare of European Equidae in 2015*, Bruxelles, p 31.

⁴ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle “le pari de reconquérir le grand public” », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

⁵ Bénézet Clémence, Maly Laurent et Boyer Sophie, 2019, *Développement d'Outils de GESTion pour les Entreprises prestataires de Traction équine*, Idèle, IFCE, 12 p.

⁶ Pépin Anne-Lise, 2019, *Le marché des équidés de travail en France*, OESC, IFCE, 6 p.

travail de la terre en maraîchage et dans les vignes ou le débardage et transport du bois dans des zones difficiles d'accès aux engins motorisés. Viennent ensuite les activités touristiques (transport et bât) ainsi que le travail en ville. Pour les activités urbaines, les chevaux sont qualifiés de « territoriaux ». Ils sont alors employés par « *une collectivité afin d'y assurer des missions de service public telles que le transport de passagers, ramassage de déchets, entretiens d'espaces verts ou d'espaces naturels [écopâturage], prévention-sécurité, etc.* ».¹ O. Linot, ancien directeur des services techniques de la ville de Trouville et à l'initiative de la création de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux (CNCT), précise que la terminologie de cheval territorial « *vient du fait que les employés dans ce domaine sont des agents territoriaux.* »² En 2013, la CNCT dénombrait environ 212 municipalités ayant recours au travail de chevaux territoriaux. Enfin, 10 % d'entre eux travaillent en médiation équine et en équithérapie. Face aux enjeux climatiques, ce secteur d'activité bénéficie d'atouts majeurs pour l'agroécologie et le développement durable.³ D'ailleurs, son marché a progressé de 45 % passant de 1 100 chevaux en 2010 à 1 600 en 2016.⁴ Dans son rapport de 2020, la SFET dénombre 1858 responsables d'entreprises utilisant des chevaux de trait dont 34,5 % sont spécialisées dans les travaux agricoles, forestiers et urbains.⁵ Les humains employant des chevaux « de travail » ont du mal à s'en procurer du fait de l'évolution de l'élevage des races de trait en France⁶. Comme évoqué précédemment, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation de l'agriculture a conduit à un déclin massif des chevaux de trait. Afin de maintenir les neuf races de trait nationales, les éleveurs ont orienté leur sélection pour répondre au débouché de la boucherie chevaline. Ils ont développé la masse musculaire des chevaux afin d'obtenir plus de quartiers de viande et dans la mesure où les chevaux sont abattus tôt, le squelette importe peu et les conditions d'élevage s'approchent des autres productions animales. Or, ces nouvelles caractéristiques ne correspondent pas aux attentes des professionnels de la traction qui souhaitent des chevaux plus légers afin d'avoir moins de problèmes squelettiques et qu'ils aient de meilleures dispositions mentales.

¹ CGAAER, 2012, *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*, rapport n° 12020 établi par Duriez Jean-Louis et Fouquet Eric, p. 10.

² Linot Olivier, 2017, « La commission des chevaux territoriaux en France. De l'innovation à la réalité », in Leroy de Cardonnet Eric et Vial Céline (dir.), *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, Actes du colloque de Cerisy, 2014, Université de Caen, p. 161.

³ O. Linot, 2014, *Le cheval au service de la ville*, Paris, Rue de l'échiquier, 96 p.

- CGAAER, 2012, *Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial au plan national*, rapport n° 12020 établi par Duriez Jean-Louis et Fouquet Eric, 42 p.

- <https://www.energie-cheval.fr/>

⁴ Pépin Anne-Lise, 2019, *Le marché des équidés de travail en France*, OESC, IFCE, 6 p.

⁵ SFET, 2020, *Équidés de travail. Observatoire économique et social*, SFET, FCC, 40 p.

⁶ Information obtenue dans le cadre de mes enquêtes.

II.3.2) Les pratiques commerciales des activités « de travail »

L'achat des chevaux pour le travail agricole, forestier ou territorial se fait à l'échelle nationale, par réseau, petite annonce ou appel d'offres dans le cas des collectivités. Les données, fournies par l'OESC, relatives aux transactions de chevaux de trait correspondent aux activités de boucherie.

II.4) Évolution de la production de viande chevaline et de l'hippophagie au cours de la dernière décennie

Du fait de leur statut d'animal de rente, tous les équidés peuvent entrer dans la chaîne alimentaire humaine. La production de viande chevaline se divise en deux secteurs :

- La viande rosée qui provient des chevaux de moins de deux ans ou des laitons, c'est-à-dire les poulains sous la mère. C'est le type de viande produit par les races de chevaux de trait.
- La viande rouge qui est issue de chevaux adultes réformés, toutes les races sont ainsi concernées.

À la suite de plusieurs scandales sanitaires et de fraude, l'Union européenne a décidé de renforcer la traçabilité des équidés afin de sécuriser la chaîne alimentaire. Le règlement d'exécution (UE) n° 2015/262 relatif aux méthodes d'identification des équidés,¹ précise les conditions d'admission des équidés en abattoir. Suivant ces consignes, quatre cas écartent les équidés de la destination bouchère :

- les animaux identifiés tardivement:
 - nés avant le 1er juillet 2009 non identifiés avant le 1er janvier 2010 ;
 - nés après le 1er juillet 2009 non identifiés dans les 12 mois suivant leur naissance ;
- ceux accompagnés par un duplicata de document d'identification ou par un document d'identification de remplacement ;
- ceux ayant reçu des traitements médicamenteux particuliers. En tant qu'animal de rente à destination bouchère, le cheval doit être théoriquement soigné par une pharmacopée dont la limite maximum de résidus (LMR) lui permet d'entrer dans la chaîne alimentaire à la suite du délai prévu par l'autorisation de mise sur le marché. Du fait des spécificités de leurs activités, des chevaux risquent d'être atteints de maladies ou de blessures nécessitant l'administration

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015R0262>, consulté le 07/07/2020.

d'autres substances médicamenteuses. Du fait du coût pour la recherche pharmaceutique vétérinaire, les LMR ne sont pas testées pour tous les médicaments. C'est pourquoi deux règlements européens ont établi des listes autorisant ou non l'envoi des équidés à l'abattoir à la suite de l'administration d'une certaine pharmacopée. Le règlement UE n° 37/2010 énumère au tableau 2 l'ensemble des substances excluant un animal de la consommation humaine.¹ Le règlement UE n° 122/2013 dénombre une liste de 71 produits dits « essentiels » à la thérapeutique équine, sans LMR, pour lesquels un délai de 6 mois de latence doit être respecté.²

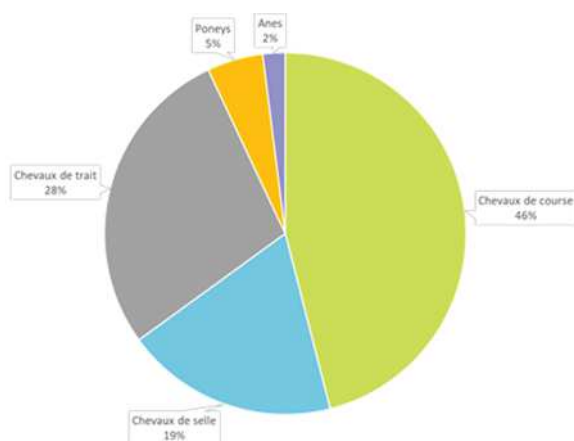
– les animaux exclus de la chaîne alimentaire par choix idéologique de leur propriétaire ou du détenteur.

Dans le dernier cas, le propriétaire ou le détenteur doit remplir la partie II du feuillet contenu dans le passeport de l'animal, cette pratique est surnommée « la case à cocher ». Le cheval est alors exclu irrévocablement de la consommation humaine et animale, et le vétérinaire n'a plus l'obligation de renseigner la section « suivi des traitements médicamenteux ». Après sa mort, le corps de l'animal est destiné à l'équarrissage ou à l'incinération.

Le rapport WHW — EFA de 2015, indique que la tendance européenne est à la baisse des abattages. Il y a eu une inflexion à la hausse entre 2011 et 2013 où plus de 290 000 équidés ont été abattus chaque année. Pour les rapporteurs, cette augmentation de l'envoi de chevaux à l'abattoir correspond à la récession économique après la crise financière de 2008. En 2013, les cinq premiers pays d'abattage en Europe étaient, par ordre décroissant, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, la France et la Roumanie. Dans les sous-produits animaux, les crins et les peaux de chevaux sont également utilisés. En Europe, l'Italie est la première productrice de cuir de cheval

et la Roumanie, le premier pays utilisateur.

Illustration 10. Production de viande par type de race en 2017. Source Interbev³



En France, l'hippophagie décline depuis les années 1980. En 1979, la consommation de viande de cheval était de 98 000 Tonnes Équivalent Carcasse (TEC). En 2019, elle n'est plus que de 7 700 TEC, cela représente 300 grammes de viande par an et par habitant alors

que la consommation moyenne de viande est de 135 grammes par jour et par habitant. Seuls

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32010R0037>, consulté le 07/07/2020.

² <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9e01b491-75d2-11e2-9294-01aa75ed71a1/language-fr>, consulté le 07/07/2020.

³ Interbev 2017, Plan de la filière équine française, 21 p.

10 % des foyers français consomment de la viande de cheval.¹ En 2012-2013, il y a eu un léger regain de consommation, étonnamment dû à la médiatisation du scandale de fraude des lasagnes à base de viande chevaline. À la lecture de l'illustration 8, il apparaît que le principal secteur d'activité à fournir des chevaux pour la boucherie correspond au monde des courses. Vient ensuite le secteur des sports équestres et de loisir (chevaux de selle et les poneys). Au final, l'élevage de chevaux à destination bouchère est le dernier fournisseur d'animaux à cet usage. L'abattage des chevaux doit se faire dans un abattoir ayant un agrément particulier, ce qui concerne 73 abattoirs sur les 263 présents sur le territoire.²

La production de viande chevaline est structurée par une interprofession, Interbev équin, créée en 2002. Les chevaux abattus sont à 70 % âgés de plus de 4 ans et à 70 % ce sont des chevaux de réforme (illustration 8). Ce débouché contribue à l'équilibre économique du secteur équin. La préférence alimentaire des français va à la viande rouge, à la viande de réforme, mais sa production est inférieure à sa consommation, le pays fait donc appel aux importations. Ainsi, en 2018, la consommation était de 9 027 TEC pour une production de 2 525 TEC (incluant la viande rosée), les importations se sont élevées à 10 466 TEC dont 41 % provenaient d'Amérique (Uruguay, Argentine, Canada) ; le premier fournisseur européen est la Belgique.³ La baisse de la production est notamment due au renforcement des modalités d'envoi des chevaux européens à l'abattoir. Cette nouvelle législation est sujette à controverse, car les chevaux provenant des pays tiers, c'est-à-dire extérieurs à l'UE, ne peuvent être abattus qu'après un sas sanitaire de six mois, alors qu'aucun sas sanitaire n'est accepté pour les chevaux de réforme européens.⁴ La production de viande rose de poulains, issue des races de trait, est quant à elle en augmentation grâce à ses exportations. Les exportations de carcasses tendent à stagner autour de 3 800 TEC par an dont les trois premiers pays destinataires sont l'Italie (41 % en 2018), la Suisse et la Belgique (toutes deux à 13 % pour 2018). Les exports se font principalement en vif, ce marché se concentre sur trois principaux pays : l'Italie (57 % en 2018), l'Espagne (28 % en 2018) et le Japon qui est en très forte augmentation avec 12 % de parts de

¹ <https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/08/12/la-viande-un-aliment-toujours-tres-present-dans-le-panier-des-francais>, consulté le 09/07/2020.

² Interbev, 2017, Plan de la filière équine, 21 p.

³ Interbev, 2018, *L'essentiel de la filière équine française*, 17 p.

⁴ Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

- Deneux Vanina, 2015, *Le statut du cheval dans la politique européenne : les questions du bien-être et de la fin de vie*, mémoire de master professionnel MESB, 74 p.

marché pour 2018.¹ Néanmoins, l'opportunité des exportations vers le Japon reste conditionnée à la bonne gestion des impératifs sanitaires.²

III] Approfondissement des données sur les menaces auxquelles le secteur équin français doit faire face

III.1) L'ouverture des paris en ligne

Le rapport de la Cour des comptes, sur l'institution des courses indique que dans les pays de l'OCDE, les jeux d'argent et de hasard sont très répandus, mais les paris hippiques sont en recul et représentent en 2017, 6 % des jeux.³ En 2010, la France a ouvert à la concurrence les paris sportifs en ligne. Cette ouverture des paris hippiques à des opérateurs privés intervient en réponse à la condamnation par la Commission européenne de douze États membres au nom de la libre concurrence. L'Autorité Régulatrice des Jeux d'Argent en Ligne (ARJEL) dénombre 22 opérateurs de paris sportifs en ligne dont 8 offrant des paris hippiques.⁴ L'ouverture des paris en ligne a accentué la régression des paris hippiques au profit des paris sportifs et du poker. Pour autant, dans ce contexte, la France est le pays qui résiste le mieux au regard des autres pays de l'Union européenne. En 2013, la Française Des Jeux (FDJ) a mené une étude sur les marchés de jeux en Europe.⁵ Elle estime que les paris hippiques génèrent un produit brut de 26,6 % en France contre 8,8 % en Angleterre ou 0,5 % en Allemagne. Autre exemple, l'Italie est un pays avec un fort taux de pénétration des jeux d'argent et de hasard et les paris hippiques alimentaient une ferveur populaire. En quinze ans, la part des paris hippiques a reculé de 15 % à 1,4 % des paris sportifs.⁶ Dans un premier temps, le PMU a résisté à la concurrence en augmentant l'offre de programme de courses en France et à l'étranger, proposant ainsi des courses tous les quarts d'heure de 9 h à 23 h chaque jour de l'année.⁷ L'objectif était de s'inspirer de la FDJ en multipliant l'offre de courses. L'internationalisation (des courses provenant de vingt-trois pays sont support de paris) et la multiplication d'offres ont complexifié le jeu et déstabilisé les turfistes. Néanmoins, la base des joueurs de paris

¹ IFCE, 2019, *Annuaire ECUS. Bilan statistique de la filière équine française, données 2018/2019*, Le Pin au Haras, 66 p.

² Loïsier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

³ Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

⁴ Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

⁵ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

⁶ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

- Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

⁷ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

- Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

hippiques demeure sur les lieux de ventes « en dur », c'est-à-dire dans les points de vente du PMU. En 2017, ils représentaient 85,5 % des mises. La prise de paris sur les hippodromes (PMH sur l'illustration 9) est devenue dérisoire. En France, il existe 237 hippodromes (un hippodrome européen sur deux est français) répartis dans 68 départements, principalement dans le quart nord-ouest. L'organisation des réunions de courses est assurée par 58 sociétés de courses régionales auxquelles sont incluses les deux sociétés mères : France Galop et Le Trot. Toutefois, 30 hippodromes (majoritairement dans la région parisienne) concentraient, en 2012, 83 % des réunions de courses.¹

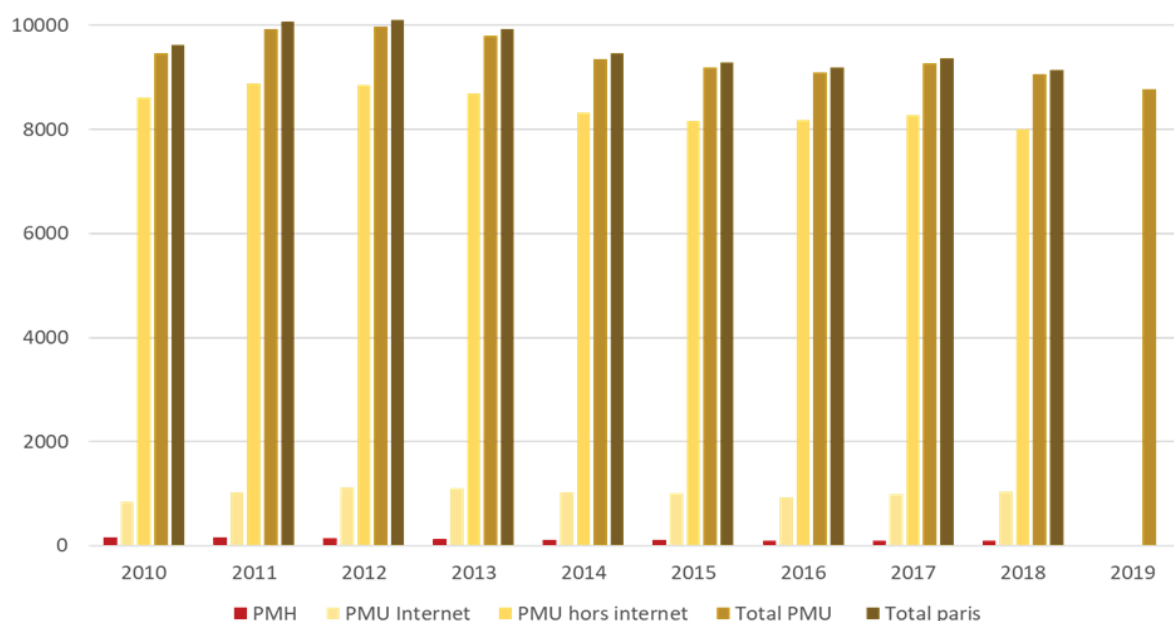


Illustration 9. Évolution du montant des enjeux de paris hippiques de 2010 à 2019. Source OESC²

Le rapport Arthuis indique que les réunions dans les hippodromes des grandes agglomérations sont peu fréquentées au regard de petits hippodromes ruraux dont la journée de courses annuelle constitue un temps de fête communal et populaire au cours de la belle saison. Seuls les grands événements tels que le prix d'Amérique, le prix de Diane ou le prix de l'Arc de Triomphe attirent les foules. Entre 2010 et 2018, les paris hippiques pris sur les hippodromes ont régressé de 45 %.³ Du fait du manque de spectateurs, certains directeurs d'hippodromes n'ont pas maintenu le personnel dédié à la prise de paris – car les coûts étaient devenus supérieurs aux recettes enregistrées – poussant les spectateurs à utiliser l'application du PMU pour smartphone.

¹ Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

² <https://statscheval.ifce.fr/core/tabbord.php>, consulté le 14/07/2020.

³ <https://statscheval.ifce.fr/core/tabbord.php>, consulté le 14/07/2020.

L'ouverture des paris en ligne a également renforcé la concurrence entre le PMU et la FDJ. La loi d'ouverture à la concurrence des jeux en ligne règlemente le taux de retour aux joueurs. Il est de 76 % pour les paris sportifs et de 73,2 % pour les paris hippiques.¹ Dans un contexte de décroissance, le PMU a dû procéder à plusieurs ajustements dont diminuer le taux moyen de retour aux joueurs à 73,2 % afin de maintenir sa rentabilité.² Les points de vente « en dur » sont un autre élément de concurrence qui désavantage le PMU. En 2017, le PMU disposait de 13 357 points de vente dans les cafés, restaurants, buralistes, etc., ainsi que ses propres établissements alors que la FDJ recensait pour la même année 30 800 points de vente.³ La FDJ accorde un taux de commissions aux détaillants (buralistes, cafés, etc.) de 5,5 % alors que le PMU n'en propose que 2 %.⁴

• L'impact de l'ouverture des paris sur les turfistes et les stratégies de reconquête

Le taux de pénétration du pari hippique dans la population régresse, passant de 14 % en 2006 à 8 % en 2017 tandis que le taux de pénétration est de 48 % pour la FDJ. Pour enrayer la situation, la stratégie du PMU de copier la FDJ, en multipliant le nombre de courses en France et à l'étranger, lui a permis un temps de maintenir son chiffre d'affaires mais n'a pas conquis de nouveaux parieurs et a réduit les fidèles rendus perplexes. De plus, les jeux tels que « pariez-spot »⁵ ou le développement de cagnottes ont brouillé le message en faisant du pari hippique un jeu de hasard.⁶ La stratégie du PMU s'est opérée sur une densification de l'offre au détriment de l'approche qualitative,⁷ Depuis une simplification des jeux a été effectuée et s'est recentrée sur l'expertise.⁸

Afin de reconquérir les turfistes tout en se souciant de la conquête de nouveaux parieurs par la modernisation de son image, les services marketing des deux sociétés mères ont fusionné et un travail commun a été mené avec le PMU autour de trois stratégies.

En 2016, la marque EpiqE est créée en se déclinant sous deux formes. D'une part, les EpiqE Series qui est un championnat annuel se courant sur les quatorze courses les plus renommées dans les courses de trot ainsi que dans celles de galop. La finale se court lors du prix d'Amérique

¹ Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

² Loïsier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

³ <https://www.economie.gouv.fr/observatoire-des-jeux/donnees-dactivite-francaise-des-jeux-fdj>, consulté le 14/07/2020.

⁴ Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

- Dupont Ambroise, 2013, *Filière hippique : réformer pour pérenniser un modèle d'excellence*, Comité stratégique des courses, 63 p.

⁵ C'est un logiciel du PMU qui propose un ordre d'arrivée des chevaux d'une course, sur le principe de la loterie

⁶ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

⁷ Cour des comptes, 2018, *L'institution des courses. Une institution à réformer, une activité à réguler*, 198 p.

⁸ <https://web.babbler.fr/document/show/la-nouvelle-campagne-pmu-celebre-le-talent-des-parieurs/newsroom#/>, consulté le 16/07/2020.

en janvier pour le trot et pour celle du galop lors du prix de l'Arc de Triomphe en octobre. Ce championnat récompense trois catégories : les jockeys ou les drivers, les entraîneurs et les propriétaires. D'autre part, les EpiqE Days qui se tiennent en parallèle des EpiqE series afin d'attirer du monde sur ses hippodromes. Après deux ans et demi d'existence, la marque EpiqE est abandonnée n'ayant pas réussi à s'imposer auprès du public qui n'a pas saisi la différence de cette offre¹, d'autant que chaque société mère établit des classements annuels des meilleurs chevaux, jockeys, drivers, entraîneurs et propriétaires.²

La seconde stratégie communique sur le parallèle d'une même culture de la passion entre les parieurs hippiques et les passionnés de football pour recruter les jeunes générations. Pour cela, l'achat de chevaux de course par le champion du monde Antoine Griezman a fait l'objet d'une forte campagne de communication.³ Parallèlement, le PMU a renforcé son partenariat avec la Fédération Française de Football par du sponsoring. Ainsi, à l'occasion de rencontres majeures de football masculin ou féminin, « bar des bleu(e)s » propose des animations alliant football, hippisme et paris⁴ dans les bars PMU. Dans le même esprit, depuis 2019, lors des jours de match de l'équipe de France, la course de Quinté+ du jour est rebaptisée « la course des bleus » et une cagnotte lui est assortie.⁵

La troisième stratégie entend renouveler l'attractivité des hippodromes en visant deux cibles de public. Lors des courses du dimanche, des jeux pour enfants sont proposés afin d'attirer un public familial⁶. Cette stratégie est très appliquée par l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer lors de son Meeting d'hiver avec la venue du père Noël, etc., et lors de son Meeting d'été quand les épreuves se courent en nocturne, un feu d'artifice clôt la soirée de réunion.⁷ Pour attirer un public de jeunes actifs, les hippodromes proposent des afterworks tels que pour le galop les « jeudi by Parislongchamp »⁸ durant la période estivale, ou pour le trot les vendredis soir à Vincennes.⁹ Selon, les premiers résultats annoncés pour 2019, ces stratégies tendent à connaître un écho favorable.¹⁰

¹ <https://www.equidia.fr/articles/actualite/fin-de-partie-pour-les-epiqe-series>, consulté le 16/07/2020.

² Par exemple pour le trot : <https://www.letrot.com/fr/courses/classements>, consulté le 16/07/2020.

³ <https://www.lejdd.fr/Sport/Football/antoine-griemann-le-footballeur-qui-murmure-a-loreille-des-chevaux-3678293>, consulté le 16/07/2020.

⁴ <https://web.babbler.fr/document/show/le-pmu-met-le-football-au-service-des-paris-hippiques-1/newsroom/>, consulté le 16/07/2020.

⁵ <https://entreprise.pmu.fr/le-football-au-service-de-lhippisme/>, consulté le 16/07/2020.

⁶ <https://www.vincennes-hippodrome.com/fr/offres/#/n/3>, consulté le 16/07/2020.

⁷ <https://hippodrome-cotedazur.fr/site/le-spectacle-des-courses/#>, consulté le 16/07/2020.

⁸ <https://www.parislongchamp.com/fr>, consulté le 16/07/2020.

⁹ <https://www.vincennes-hippodrome.com/fr/offres/#/n/5>, consulté le 16/07/2020.

¹⁰ <https://web.babbler.fr/document/show/la-nouvelle-strategie-du-pmu-produit-des-premiers-resultats-encourageants/newsroom/>, consulté le 16/07/2020.

III.2) La hausse de la TVA

Dans l'article 38 de la loi n° 2005-157,¹ les activités liées aux équidés domestiques telles que l'élevage, l'entraînement, l'exploitation (sauf spectacles) sont considérées comme agricoles. Cette reconnaissance du statut agricole de ces activités a permis un abaissement du taux de TVA, en le fixant à 10 %. Le rapport Loisier précise que l'article 278 bis du Code Général des Impôts (CGI),² appliquant un taux de TVA de 10 % aux produits agricoles non transformés, s'applique aux équidés dans la production agricole, le travail agricole ou à destination bouchère. Du fait de leur statut d'animal de rente, la vente d'équidés vivants pouvait être assujettie au taux de TVA de 2,1 % selon les modalités de l'article 281^{sexies} du CGI.³ Les taux de TVA sont définis, depuis 2006, à l'échelle supranationale, par la directive 2006/112/CE de l'Union européenne.⁴ Pour répondre à plusieurs injonctions de la Commission européenne d'appliquer au sens strict la directive, une proposition de résolution européenne a été présentée par le député Myard à l'Assemblée nationale en 2011.⁵ Le 8 mars 2012, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a condamné la France pour une interprétation trop large de la directive en appliquant des taux de TVA réduits à l'ensemble des activités hippiques et équestres.⁶ La CJUE a rappelé que le taux de 2,1 % ne s'appliquait qu'aux denrées agricoles et que les chevaux de sports hippiques, équestres, de loisirs ou de compagnie n'entraient pas dans cette catégorie en dépit de leur statut d'animal de rente.⁷ La CJUE reconnaît l'application du taux de 10 % de TVA

« aux opérations relatives aux chevaux, pour les activités de culture, de sylviculture ou de pêche, dans la mesure où elles constituent des livraisons ou des prestations de services destinées à être utilisées dans la production agricole, ainsi qu'aux acquisitions d'étalons ou de pouliches à des fins reproductives, ainsi que les opérations de monte ou de saillie, dans la mesure où elles constituent des intrants agricoles pour les élevages de chevaux, (...) non seulement pour les élevages de

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000257340>, consulté le 14/07/2020.

² https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=E740B154E3887FA459E7B0EABDD8D33D.tplgfr34s_2?idSectionTA=LEGI SCTA000006191654&cidTexte=LEGITEXT000006069577&dateTexte=20160101, consulté le 17/07/2020.

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006309516&cidTexte=LEGITEXT000006069577&dateTexte=20010331>, consulté le 14/07/2020.

⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32006L0112>, consulté le 14/07/2020.

⁵ Commission des affaires européennes, 2011 a, *Proposition de résolution européenne (n° 3534) visant au maintien par les Etats du taux réduit de TVA pour certaines opérations liées à la filière équine en application au principe de subsidiarité*, présenté par Myard Jacques, 26 p.

⁶ CJUE, arrêt du 8 mars 2012, Commission européenne c/République française, Affaire C-596/10. <http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?jsessionid=A9D18DC575C48030BCFDF981A0CCC396?text=&docid=120126&pageInd ex=0&doclang=fr&mode=lst&dir=&occ=first&part=1&cid=9556071>, consulté le 15/07/2020.

⁷ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle "le pari de reconquérir le grand public" », *Rapport à M. le Premier ministre*, 182 p.

- Loisier Anne Catherine, 2016, *Rapport d'information n° 692 fait au nom de la commission des affaires économiques sur la situation de la filière équine*, présenté au Sénat, 54 p.

*chevaux de trait, mais également pour les élevages de tous types de chevaux, y compris les chevaux de race ».*¹

La France a donc été amenée à appliquer une loi de finances rectificative fin 2012 pour répondre aux injonctions de la CJUE, avec mise en application au 1^{er} janvier 2013. Le gouvernement a demandé à la Commission européenne l'application du taux réduit de 5,5 % portant sur l'utilisation des infrastructures sportives. Selon le rapport Loisier, ce taux réduit, conçu pour les pratiques sportives les plus répandues en Europe, induit dans le cas des activités équestres une pratique élitiste contraire au modèle français du « cheval partagé ».

¹ Arthuis Jean, 2018, « Filière équine : vision et propositions pour un nouveau souffle “le pari de reconquérir le grand public” », *Rapport à M. le Premier ministre*, p. 88.

Annexe 4. Quel est le problème avec l'équitation ?

Quel est le problème avec l'équitation ?

1 - Les animaux ne sont pas des marchandises
A ce titre, nous ne devons pas les considérer comme étant à notre disposition. Utiliser les animaux, pour les loisirs ou pour le sport, même si l'on pense qu'ils sont "bien traités", perpétue l'idée qu'il est moralement acceptable de le faire.

2 - Une vie d'exploitation et de souffrance
Les chevaux n'ont aucun besoin d'être montés. Cette pratique ne bénéficie donc qu'aux êtres humains. La vie des chevaux domestiques est faite de captivité, de contraintes, de souffrances et de frustrations.

Le cheval est un animal grégaire. Il a besoin de beaucoup d'espace, de vivre au sein d'un groupe hiérarchisé, de manger quasiment continuellement, etc. Ces comportements naturels ne peuvent pas être satisfaits par les pratiques équestres, qui impliquent le plus souvent une vie solitaire, ou au sein d'un groupe non choisi, sans possibilité de brouter toute la journée. L'équitation implique également un débouillage éprouvant et contraignant, provoque des déformations osseuses, des douleurs articulaires, du stress, ainsi que des traumatismes provoqués par le harnachement (selle, mors...), les réceptions en saut d'obstacle, les attelages, les allures forcées, figures imposées, etc.

3 - Les "méthodes douces" sont un leurre
Ces méthodes ("équitation éthologique", "chuchoteurs", "nouveaux maîtres"...), ne servent elles aussi qu'à conditionner le cheval pour qu'il accomplisse les tâches qu'on attend de lui. Elles ne sont donc pas plus éthiques que les méthodes traditionnelles, puisqu'elles visent le même objectif : utiliser un être sentient pour le plaisir et la satisfaction des êtres humains.

4 - On peut vivre en compagnie d'un cheval sans lui monter sur le dos
Les chevaux ont besoin d'exercice, et se prêtent volontiers à certains jeux, tout comme les chiens. Mais il est admis qu'il n'est pas nécessaire de monter sur un chien pour lui faire faire de l'exercice. Vous pouvez donc laisser galoper un cheval à son gré, vous promener à ses côtés, jouer avec lui quand il en a envie, etc.

5 - Ne puis-je pas adopter un cheval et vivre avec lui ?
Bien sûr que si. A condition :

- Que vous ne l'ayez pas acheté (on ne fait pas commerce des êtres sentients) ;
- Que ce cheval ne soit pas utilisé de quelque manière que ce soit, pour être monté, dressé, accomplir des tâches que nous leur imposons ou obéir aux ordres que nous leur donnons ;
- Que ce cheval bénéficie d'un maximum d'espace pour vivre, de compagnie pour éviter l'ennui, d'un abri, et de tous les soins qui s'imposent.

Les animaux ne sont pas des marchandises. Le véganisme est le seul mode de vie permettant de ne pas cautionner leur exploitation.



Affiche numérique dénonçant les pratiques équestres dans leur ensemble. Source Florence Dellerie¹

¹ <https://questionsanimalistes.com/lequitation/>, consulté le 09/02/18.

Annexe 4. La dernière reprise

La dernière reprise

C'est ma dernière reprise. Bientôt une ultime volte
Avant la révérence. Mais cette fois c'est fini.
Plus d'applaudissements pour un outil cassé,
Pour un cheval d'école ex-star des carrés
De dressage exigeants qui ont rythmé sa vie,
Docile et confiant, sans peur et sans révolte.

C'est ma dernière reprise. Mes jambes fatiguées
Dessinent péniblement les figures imposées.
Loin des temps médaillés la courbe est imprécise.
L'orgueil et la jeunesse sur mon dos prennent ombrage,
Sous le coup de cravache ma volonté se brise.
Ici on apprend pas le respect du grand âge.

C'est ma dernière reprise. J'en ai vu tant partir
Que je sais par avance la violence des marchands,
Et le camion bondé dans lequel pour mourrir
Il faudra voyager. Je sais l'odeur du sang,
La souffrance et l'oubli. Noble conquête de l'homme
Puis animal-déchet que le merlin assomme.

C'est ma dernière reprise avant la fin abjecte,
Conclusion pittoyaable d'une existence dévouée
Au plaisir de certains. Honteux d'avoir aimé
Des hommes au coeur de pierre que seul l'argent affecte,
Quand le champion n'est plus, l'animal est trahi.
J'avance la tête haute. La reprise est finie.

Anna – Octobre 2012

Poème d'accueil du site de l'association de l'Œuvre de Pech Petit. Source : Site internet Pech Petit.¹

¹ <http://pech.petit.free.fr/>, consulté le 02/10/2020.

DU Ethique, bien-être et droit du cheval

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Dans une période d'évolution des préoccupations sociétales, des valeurs et des représentations, la responsabilité des professionnels du cheval s'élargit. Elle nécessite une ouverture sur la société et l'intégration d'une dimension éthique dans les activités équestres. La place de l'animal questionne notre société. L'évolution récente du statut juridique de l'animal en droit français, désormais défini par le Code civil comme «être vivant doué de sensibilité» illustre cette préoccupation qui n'est pas non plus étrangère aux normes européennes et internationales. Cette évolution, inscrite dans le temps long, s'accompagne concrètement, au quotidien, de contraintes juridiques et impératifs économiques nouveaux. Le cheval est concerné par ces mutations sociétales. Son bien-être est perçu différemment par le grand public et les professionnels qui vivent et travaillent avec cet animal.

Cette formation a été créée pour répondre aux nouvelles interrogations du public et demandes de la clientèle propriétaire ou non de chevaux. Elle est conçue en partenariat avec le Haras de la Cense.

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : JU122

Responsable de l'enseignement : Pr David Kremer

Forme de l'enseignement : Enseignement en présentiel



LES PLUS

- Diplôme inscrit à l'inventaire des certifications et habilitations, code CPF 237198

- Financement possible grâce aux fonds de la formation professionnelle
- Approche pluridisciplinaire qui croise le savoir académique porté par l'Université Paris Descartes et l'expérience reconnue des professionnels du Haras de la Cense
- Participation à un workshop : étude de cas, encadrée par des représentants de la filière équine

POSTULER A LA FORMATION grâce à la plateforme [C@nditOnLine](#)

OBJECTIFS

L'évolution des sensibilités autour du bien-être du cheval questionne les acteurs de la filière équestre, amateurs et professionnels. La place du cheval dans notre société, aujourd'hui et demain, soulève des interrogations. La condition animale devient plus largement une préoccupation toujours plus prégnante pour la société contemporaine comme en témoignent les sollicitations diverses et nombreuses adressées en permanence au législateur.

En Europe, de nouvelles normes voient régulièrement le jour autour du bien-être animal. Un foisonnement qui n'est pas toujours très lisible pour le grand public en manque de repères.

Face à ces questionnements, l'Université Paris Descartes et le Haras de la Cense proposent une formation diplômante, Diplôme d'Université Éthique, bien-être et droit du cheval, basée sur une approche pluridisciplinaire, fondée sur l'éthique et autour d'un cursus original.

- Qu'est-ce que l'éthique ?
- De quels savoirs se nourrit la réflexion éthique ?
- Comment adopter une démarche éthique dans les pratiques équestres ?
- Comment l'éthique permet d'anticiper d'éventuelles évolutions normatives, à plus ou moins long terme ?
- Comment répondre aux questions du grand public, néophyte, futur cavalier ou pratiquant ?

Construit autour de compétences diversifiées, le programme permet d'analyser les pratiques et d'élaborer des discours, fruits d'une réflexion éthique. Les amateurs enrichissent leurs connaissances. Les professionnels identifient des évolutions de

sensibilité, pour mieux valoriser leur savoir-faire auprès de la clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les évolutions de sensibilités de la société contemporaine, pour relever les défis éthiques de notre époque
- Analyser sa pratique et son discours grâce à l'éthologie, la médecine vétérinaire et les sciences humaines et sociales : droit, sociologie, histoire, philosophie...
- Valoriser son savoir-faire auprès de sa clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Référence formation : **JU122**

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme [C@nditOnline](#) (accès libre grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)

2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :

- La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
- *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*

3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"

4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.

5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier CanditOnline, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

POSTULER A LA FORMATION en vous connectant à la plateforme [C@nditOnline](#) (lien cliquable)

Programme

ORGANISATION

Référence formation : **JU122**

Calendrier / Rythme : Formation proposée de janvier à novembre (hors juillet, août et septembre) lors de 7 sessions de 2 jours (lundi et mardi) + 1 journée en séminaire

Deux lieux de formation : Haras de la Cense, Rochefort en Yvelines (78) & Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion - Malakoff (92)

Moyens pédagogiques et techniques : Les supports pédagogiques sont mis à disposition des stagiaires sur Moodle.

PROGRAMME

Module 1 : Enseignements fondamentaux (14 et 15 janvier 2019)

- Éthique de l'animal
- Approche philosophique de la condition animale
- Institutions de la filière équine

Module 2 : Condition juridique du cheval (4 et 5 février 2019)

- Évolution de la condition juridique du cheval
- Soft Law : bonnes pratiques, déontologie, lobbying et réseaux d'influence
- Fondement de la condition juridique du cheval

Module 3 : Éthique des pratiques équestres (25 et 26 mars 2019)

- Éthologie - approche scientifique
- Éthique de l'éducation du cheval fondée sur l'éthologie
- Bien-être de l'animal et gestion de la douleur - approche vétérinaire
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et réglementaire en sports équestres
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et réglementaire en courses hippiques

Module 4 : Relation homme/cheval (13 et 14 mai 2019)

- Histoire de la relation homme/cheval
- Approche culturelle de la condition équine : littérature, représentation symbolique, spectacle,...
- Éthique animale

- . Fin de vie des équidés - approche vétérinaire

Module 5 : Encadrement du bien-être du cheval (17 et 18 juin 2019)

- . Encadrement juridique des chartes professionnelles
- . Témoignage - Mise en place d'une charte professionnelle
- . Sociologie du travail animal
- . Normes de qualité et éthique animale

Module 6 : Aspirations sociétales confrontées aux besoins du cheval (14 et 15 octobre 2019)

- . Sociologie des nouveaux loisirs - opportunités pour les activités équestres
- . Visite d'un site de loisir, positionné autour de l'animal et de la nature : l'Espace Rambouillet
- . Entraînement du cheval - approche métabolique et sanitaire

Module 7 : Éthique des activités de loisirs liées au cheval (4 et 5 novembre 2019)

- . Workshop : Quelles questions soulève l'éthique animale pour les pratiques équestres ? Comment présenter et communiquer sur les questions de bien-être du cheval auprès du public ?
- . Anthropologie des rapports homme/cheval

Équipe pédagogique

Régis Bismuth, Professeur de droit public à Sciences Po Paris
Vincent Boureau, Vétérinaire et président de la commission bien-être à l'AVEF

Jean-Louis Carpentier, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Descartes

Déborah Bardou, Responsable juridique FFE

Julie Dauvillier, Docteur vétérinaire spécialisée en médecine générale

Francis Desbrosse, Professeur en médecine vétérinaire

Stéphane Devillers, Responsable du service juridique de l'UNCEIA

Sandrine Espeillac, Chef de projet en normalisation à l'AFNOR

Paul-Marie Gadot, Directeur du département « Livrets et contrôle » de France-GALOP

Manuel Godin, BEES 2, directeur technique du Haras de la Cense

Guillaume Henry, Directeur du Pôle équestre de Paris Turf

David Kremer, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Descartes

Marion Renault, Directrice Communication et marketing de l'IFCE

Nicolas Mathey, Professeur de droit privé à l'Université Paris Descartes

Marion le Naour, Professeure de philosophie

Armelle Renard, Directrice de la FNC

Hélène Roche, Ethologiste

Romuald De Romans, Animalier à l'espace Rambouillet

Anne de Sainte Marie, Directrice stratégique de la Cense

Catherine Tourre-Malen, Maître de conférences HDR en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil

Jean Trinquier, Professeur de sciences de l'Antiquité à l'École normale supérieure

Contacts

RESPONSABLE(S)

Responsable pédagogique

Kremer David

Secrétariat pédagogique

Neumann Justine

justine.neumann@lacense.com

Tel. 01 30 88 49 06

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU - Droit, Economie, Gestion

inscription.dudiu.droit@scfc.parisdescartes.fr

Tel. 01 76 53 46 30

Infos pratiques

Composante(s) :

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Durée :

104 heures

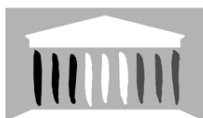
Formation accessible en :

Formation continue

ÉTABLISSEMENT PARTENAIRES

- . [Haras La Cense](#)

Annexe 7



N° 828

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 29 mars 2018.

PROPOSITION DE LOI

*visant à modifier le statut juridique du **cheval** en le faisant passer d'animal
de rente à **animal de compagnie**,*

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, à défaut de constitution d'une commission spéciale
dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN,

député.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Après avoir été, pendant des décennies, un animal de labeur, la plus noble conquête de l'homme est aujourd'hui essentiellement cantonnée aux activités sportives et de loisirs.

Alors qu'il est considéré comme animal de compagnie par beaucoup, qu'il rapporte des sommes faramineuses dans le milieu des courses hippiques, le cheval est pourtant, à ce jour, toujours assimilé à un animal de rente dont le destin final est l'abattoir.

Nul n'imagine de consommer de la viande canine ou féline dans notre pays. Celle du cheval est également de plus en plus décriée par nos compatriotes, d'autant plus qu'elle entraîne de longs transports à travers l'Europe, dans des conditions trop souvent non conformes à la réglementation.

Il est également reconnu scientifiquement que la thérapie associée au cheval est une méthode extrêmement riche pouvant apporter de larges bénéfices sur le plan médical, mental, et social.

Le cheval par sa sensibilité tactile particulièrement affinée représente un catalyseur pour l'accès à la communication chez des individus qui en sont dépourvus, du fait de diverses pathologies de type émotionnel, physique ou psychiatrique. Sa relation à l'homme passe le simple stade de l'animal pour être un véritable soutien physique et psychique de l'homme.

Rien ne différencie plus le chien (animal de compagnie) d'un cheval (animal de rente) :

– un chien est un outil de travail (chien guide d'aveugle, chien de recherche...), le cheval aussi (hippothérapie, collecte des déchets, débardage du bois, labour des vignes...) ;

– un chien est un bien commercial, le cheval aussi ;

– un chien est un agrément pour l'humain, le cheval aussi (cheval laissé en pâture) ;

– le chien est un compagnon de loisir et de compétition (sports tels que l'agility, le canicross...), le cheval aussi (centre équestre, concours de saut d'obstacles).

Le Gouvernement a pris en compte cette relation particulière qui unit l'homme au cheval en travaillant sur l'abrogation de l'arrêté du 4 mai 1992 (relatif aux centres d'incinération de cadavres d'animaux de compagnie) afin d'autoriser l'incinération des chevaux. De plus, les chevaux de la garde républicaine ne sont plus envoyés à l'abattoir en fin de carrière mais peuvent être rachetés par les cavaliers ou confiés, à titre gracieux (depuis 1992), à une association de protection animale.

Si cette démarche reconnaît déjà le statut particulier du cheval, ami de l'homme, l'objet de cette proposition de loi est de mettre en concordance l'opinion de nos compatriotes et le statut juridique qui lui est réservé. Ainsi, l'objet de cette proposition est de modifier la classification juridique de l'équidé pour que, d'« animal de rente », il soit désormais classifié comme « animal de compagnie ».

En effet l'article L. 214-6 du code rural, paragraphe 1, dispose : « On entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément. »

C'est pourquoi, il semble légitime d'attribuer en cohérence aux équidés le statut juridique d'« animal de compagnie » auprès de l'homme.

PROPOSITION DE LOI

Article unique

- ① Au début de la sous-section du chapitre II du titre I^{er} du livre II du code rural et de la pêche maritime, il est inséré un article L. 212-9 A ainsi rédigé :
- ② « *Art. L. 212-9 A.* – Le cheval est un animal de compagnie tel que défini par les dispositions du présent code à l'article L. 214-6. »

Annexe 8

Lettre d'information sur l'enquête portant sur : **Les relations de vie et de travail entre humains et chevaux**

Ces travaux de recherche portent sur l'évolution des relations entre les humains et les chevaux à partir de la question du travail. Cette thèse de sociologie est cofinancée par l'IFCE et le Fond EPERON, elle se déroule à l'Unité Mixte de Recherches INNOVATION de l'INRA de Montpellier et avec l'Ecole Doctorale n°60 TTSD de l'Université Paul Valéry Montpellier III.

Le protocole de recherche se compose d'un travail théorique de contextualisation, d'entretiens avec des professionnels, d'observations sur le terrain puis d'analyses, de compréhension et d'interprétation.

Votre participation permet d'alimenter mes travaux par un contact direct avec le terrain et de constituer la substantifique moelle de mon objet d'étude. Dans un premier temps, il s'agira de participer à un entretien semi-directif d'une durée d'environ trois quart d'heure, une heure. Cet entretien est enregistré sur dictaphone afin d'être retranscrit par écrit. Dans un second temps, suivant votre intérêt et les opportunités, des temps d'immersion et d'observation (par prise vidéo) pourront être envisagés afin d'analyser, en situation, vos relations avec vos chevaux. L'ensemble des données récoltées lors des deux phases d'étude peuvent faire l'objet de publications scientifiques.

Les entretiens et observations réalisés sont attachés au-dit projet de recherche et ne seront pas communiqués à de tierces personnes dans le but d'alimenter une autre étude. La participation à l'entretien semi-directif ne vous engage pas sur le second temps d'étude constitué par les observations. Vous pouvez demander à ce que l'entretien soit rendu anonyme. Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un retour sur l'étude.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à toutes vos questions avant ou après les phases du protocole de recherche.

Vanina Deneux
Doctorante en Sociologie
INRA, UMR INNOVATION, Université Paul Valéry, Montpellier.

Annexe 9

L'EVOLUTION DES RELATION DE VIE ET DE TRAVAIL HUMAINS-CHEVAUX

Formulaire de consentement éclairé

Je soussigné(e) M. Mme..... (Prénom et Nom) accepte de participer à :

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - L'entretien semi-directif | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Des photographies | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Des observations filmées | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Souhaitez-vous que l'entretien soit anonyme ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
|------------------------------|------------------------------|

Etant entendu que :

- J'ai reçu conjointement à ce document une lettre d'information que j'ai comprise. Cette lettre m'a renseigné sur les objectifs, la nature et le déroulement de l'étude.

- J'accepte que les données récoltées anonymes ou non puissent faire l'objet de publications scientifiques.

Date et signature

Annexe 10. Listing des entretiens anonymisés

Anonyme	Sexe	Age	Lien	Secteur	Domaine	Métier
*nom_001	*sexe_h	*age_3	*lien_sans	*secteur_public	*dom_sport	*metier_com
*nom_002	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_public	*dom_transversal	*metier_marfer
*nom_003	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_004	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_005	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_006	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_prive	*dom_transversal	*metier_veto
*nom_007	*sexe_f	*age_3	*lien_indirect	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_connexe
*nom_008	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_009	*sexe_h	*age_2	*lien_indirect	*secteur_prive	*dom_transversal	*metier_veto
*nom_010	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_ecologie	*metier_transport
*nom_011	*sexe_h	*age_1	*lien_sans	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_support
*nom_012	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_013	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_support
*nom_014	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_015	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_cavpro
*nom_016	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_017	*sexe_h	*age_2	*lien_indirect	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_com
*nom_018	*sexe_h	*age_2	*lien_sans	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_support
*nom_019	*sexe_h	*age_4	*lien_indirect	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_020	*sexe_h	*age_4	*lien_sans	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_institution
*nom_021	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_ecologie	*metier_wagri
*nom_022	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_023	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_entraineurt
*nom_024	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_ecologie	*metier_transport
*nom_025	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_026	*sexe_h	*age_3	*lien_sans	*secteur_prive	*dom_transversal	*metier_support
*nom_027	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_028	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_prive	*dom_transversal	*metier_veto
*nom_029	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_ecologie	*metier_wagri
*nom_030	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_031	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_032	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_033	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_034	*sexe_h	*age_1	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_cavpro
*nom_035	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_jockey
*nom_036	*sexe_f	*age_2	*lien_indirect	*secteur_public	*dom_sport	*metier_institution
*nom_037	*sexe_h	*age_2	*lien_sans	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_veto
*nom_038	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_prive	*dom_sport	*metier_connexe
*nom_039	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_prive	*dom_courses	*metier_entraineurt

*nom_040	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_041	*sexe_h	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_042	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_043	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurt
*nom_044	*sexe_h	*age_4	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_045	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_support
*nom_046	*sexe_f	*age_2	*lien_sans	*secteur_privé	*dom_transversal	*metier_connexe
*nom_047	*sexe_h	*age_4	*lien_sans	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_048	*sexe_h	*age_1	*lien_sans	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_support
*nom_049	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_jockey
*nom_050	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_051	*sexe_h	*age_2	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_transversal	*metier_marfer
*nom_052	*sexe_h	*age_4	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_053	*sexe_h	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_054	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_055	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_cavpro
*nom_056	*sexe_h	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_cavpro
*nom_057	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_058	*sexe_f	*age_3	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_059	*sexe_f	*age_1	*lien_sans	*secteur_privé	*dom_transversal	*metier_connexe
*nom_060	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_soigneur
*nom_061	*sexe_h	*age_2	*lien_sans	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_com
*nom_062	*sexe_h	*age_3	*lien_sans	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_connexe
*nom_063	*sexe_h	*age_3	*lien_sans	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_064	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_065	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_066	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurt
*nom_067	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_therapeute
*nom_068	*sexe_h	*age_3	*lien_sans	*secteur_public	*dom_ecologie	*metier_cantonier
*nom_069	*sexe_f	*age_1	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_transversal	*metier_veto
*nom_070	*sexe_h	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_071	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_soigneur
*nom_072	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_073	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_074	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_075	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_ecologie	*metier_cantonier
*nom_076	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_077	*sexe_f	*age_2	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_institution
*nom_078	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_079	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_public	*dom_ecologie	*metier_cantonier
*nom_080	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_081	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_082	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_ecologie	*metier_cantonier
*nom_083	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_084	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_public	*dom_sport	*metier_soigneur

*nom_085	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_086	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_087	*sexe_f	*age_2	*lien_sans	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_institution
*nom_088	*sexe_h	*age_4	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_artiste
*nom_089	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_090	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur
*nom_091	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_jockey
*nom_092	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurg
*nom_093	*sexe_h	*age_2	*lien_sans	*secteur_public	*dom_transversal	*metier_connexe
*nom_094	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_therapeute
*nom_095	*sexe_f	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_ecologie	*metier_wagri
*nom_096	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_moniteur
*nom_097	*sexe_h	*age_2	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_transversal	*metier_veto
*nom_098	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_ecologie	*metier_transport
*nom_099	*sexe_h	*age_2	*lien_indirect	*secteur_public	*dom_transversal	*metier_marfer
*nom_100	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_jockey
*nom_101	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_courses	*metier_entraineurt
*nom_102	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_sport	*metier_cavpro
*nom_103	*sexe_h	*age_3	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_institution
*nom_104	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_liensoc	*metier_police
*nom_105	*sexe_f	*age_2	*lien_direct	*secteur_privé	*dom_liensoc	*metier_therapeute
*nom_106	*sexe_h	*age_3	*lien_indirect	*secteur_privé	*dom_ecologie	*metier_transport
*nom_107	*sexe_h	*age_2	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_cavpro
*nom_108	*sexe_f	*age_1	*lien_direct	*secteur_public	*dom_sport	*metier_instructeur